

De Jean-Michel à Brigitte Trogneux, mensonges à l'Elysée Le fil Pressibus 2025 etc.



Photo AFP de Ludovic Marin

Sommaire

1. 1/7/2025. [Quand Macron utilisait Trump et l'Ukraine pour stopper Candace Owens](#)
2. 2/7/2025. [Infox élyséennes ?](#)
3. 3/7/2025. [Radio France, les nuls de l'investigation et les champions de l'infox bidonnée](#)
4. 5/7/2025. [Décès d'Annie Trogneux, potentielle mère biologique de Brigitte Trogneux](#)
5. 7/7/2025. [Nos certitudes et nos questionnements](#)
6. 10/7/2025. [Natacha Rey et Amandine Roy relaxées](#)
7. 12/7/2025. [Une "première dame" qui nous fait honte...](#)
8. 16/7/2025. [Quand les responsables s'affranchissent des pires fautes...](#)
9. 20/7/2025. [Il n'est pas déshonorant d'être transgenre, il est infamant que l'Etat mente](#)
10. 22/7/2025. [Une débauche de moyens policiers et judiciaires au profit de "Brigitte"](#)
11. 23/7/2025. [Emmanuel et "Brigitte" Macron attaquent en justice Candace Owens](#)
12. 24/7/2025. [Réactions à la plainte \(ci-dessous en français\) contre Candace Owens](#)
13. 25/7/2025. [Les stratégies à très court terme des Macron](#)
14. 26/7/2025. [Sous prétexte de protéger la population, la volonté de censurer](#)
15. 27/7/2025. [L'écho mondial de la plainte des Macron contre Candace Owens.](#)
16. 28/7/2025. [Des nouvelles de N. Rey, F. Danglehant, A. Brazzainville et C. Cotten](#)
17. 29/7/2025. [La lucidité, alliance de l'intelligence et de la vérité](#)
18. 30/7/2025. [Empoisonnée par Eric Dupond-Moretti, la justice française est à la dérive](#)
19. 31/7/2025. [Derrière l'opacité, la perversité du pouvoir macronien](#)
20. 2/8/2025. [Les approximations de la journaliste normie E. Anizon et la censure des réseaux sociaux](#)
21. 4/8/2025. [Une affaire de gros sous ? Un prochain retrait des Macron ?](#)
22. 8/8/2025. [Mieux vaut s'appuyer sur des certitudes que sur des soupçons](#)
23. 11/8/2025. [Le procès Macron-Owens et les autres](#)
24. 12/8/2025. [Des documents escamotés, d'autres falsifiés, d'autres inventés, une vaste tromperie](#)
25. 15/8/2025. [Sincérité-confusion et dissimulation-mensonge : les cas Balkany/Sardou et Henry Hermand](#)
26. 16/8/2025. [Priorité au collectif, s'il vous plaît !](#)
27. 18/8/2025. [Emmanuel Macron, un président de la République funeste, pathétique et haï comme jamais](#)
28. 19/8/2025. [Quand un sans-honneur, menteur multirécidiviste, se plaint d'une atteinte à son honneur](#)
29. 20/8/2025. [Candace Owens guidée sur une fausse piste par l'Elysée ?](#)
30. 21/8/2025. [Les harceleurs harcelés, le cas Darius Rochebin, merci Candace !](#)
31. 22/8/2025 au 29/8/2025. [Une 1ère semaine de brèves, en attendant la saison 2 de "Becoming Brigitte"](#)
32. 31/8/2025 au 8/9/2025. [Une 2ème semaine de brèves, en attendant la saison 2 de "Becoming Brigitte"](#)
33. 9/9/2025 au 12/9/2025. [Premiers épisodes de la saison 2 de "Becoming Brigitte" et brèves](#)
34. 14/9/2025. [Comment faire céder la digue médiatique et juridique de protection des mensonges d'Etat ?](#)
35. 18/9/2025. [Les Macron prétendent vouloir prouver que "Brigitte" est une femme, pourquoi attendre ?](#)
36. 22/9/2025. [Le procès en cyberharcèlement contre une dizaine de citoyens](#)
37. 26/9/2025. [Sauf son mari sous emprise, "Brigitte" n'a plus que le soutien minimum de sa famille](#)
38. 30/9/2025. [L'indécente victimisation du couple Macron et les amalgames en tous genres](#)
39. 2/10/2025. [Compléments provenant d'autres sites brigittologiques et brèves d'actualité](#)
40. 8/10/2025. [Retour sur les débuts de la brigittologie](#)

41. 10/10/2025. [Les dénis macroniens et médiatiques](#)
42. 15/10/2025. [Les dérives macroniennes, policières, juridiques et numériques](#)
43. 24/10/2025. [Nouveau livre, série Netflix, procès à la pelle, émission TV de grande écoute, où va-t-on ?](#)
44. 27/10/2025. [Les audiences des 27 et 28 octobre du procès contre cyberharcèlement](#)
45. 29/10/2025. [Les premières retombées des deux journées d'audience](#)
46. 02/11/2025. [Nos preuves sont là pour échapper au piège de ce procès](#)
47. 04/11/2025. [Affaire d'Etat, phénomène de société, amalgames à la pelle, tabou imposé](#)
48. 11/11/2025. [Les consensus médiatiques obligatoires, remparts de la Macronie](#)
49. 19/11/2025. [Les médias traditionnels ont tout faux ! Notamment sur la transphobie](#)
50. 21/11/2025. [Y a-t-il un lien entre l'assassinat de Charlie Kirk et le Brigittegate ? Candace est-elle ciblée ?](#)
51. 27/11/2025. [Quand la nocivité du couple Macron s'arrêtera-t-elle ?](#)
52. 7/12/2025. [Le pavé dans la mare de Lionel Labosse et autres dénonciations des mensonges élyséens](#)
53. 9/12/2025. [Les féministes vont-elles enfin de rendre compte que "Brigitte" n'est pas une femme ?](#)
54. 12/12/2025. [La chute des Macron est-elle proche ? Et autres interrogations...](#)
55. 18/12/2025. [Révélations d'Amandine Roy sur le passé militaire de Jean-Michel Trogneux](#)
56. 28/12/2025. [Les Macron ne craignent guère le ridicule...](#)
57. 5/1/2026. [La justice macronienne sévit, les médias macroniens répandent la menace](#)
58. 9/1/2026. [Nos meilleurs vœux et d'abord de bonne santé pour Natacha Rey](#)
59. 13/1/2026. [Justice française suite, justice américaine début](#)
60. 7/2/2026. [Le juge Donard refuse de communiquer la version écrite du verdict !](#)
61. 15/2/2026. [Les trajectoires de Jean-Michel Trogneux et de Jeffrey Epstein se sont-elles croisées ?](#)
62. 1/3/2026. [Les hypothèses "DGSE 1996" et "Berlin 1996-1997" reposent-elles sur des bases factuelles](#)
63. 12/3/2026. [Analyses du jugement sur le cyberharcèlement prononcé le 5 janvier 2026](#)
64. 21/3/2026. [Les mensonges et dissimulations à la pelle du couple élyséen](#)
65. 31/3/2026. [Embrouillaminis en tous genres, qu'en retenir ?](#)
66. 7/4/2026. [Ces fous qui nous gouvernent, le cas Macron : jusqu'où ?](#)
67. 15/4/2026. [Une volonté d'opacité trop forte pour être honnête](#)
68. 20/4/2026. [Ces preuves que les médias et les juges refusent de voir](#)
69. 27/4/2026. [Derrière les masques de l'esbroufe et de la victimisation se cache un méprisant déni](#)
70. 30/4/2026. [Dans le sillage de Natacha Rey...](#)
71. 3/5/2026. [Malgré l'omerta, plus le temps passe, plus leurs mensonges s'effritent](#)
72. 13/5/2026. [Comprendre le "cacher-exhiber" des Macron](#)
73. 15/5/2026. [D'enfumages en subterfuges, les Macron n'arrivent pas à se dépêtrer du Brigittegate](#)
74. 19/5/2026. [Une instruction est lancée pour atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation²](#)
75. 29/5/2026. [Dénoncer un mensonge qui n'en est pas un, n'est-ce pas en conforter un autre ?](#)
76. 1/6/2026. [Jusqu'où iront les chiens de garde ?](#)
77. 11/6/2026. [Comment briser le "consensus des ignares" ?](#)
78. 18/6/2026. [Procès des Macron contre Candace Owens : l'audience prévue le 22 juin au Delaware](#)
79. 23/6/2026. [Après le rendez-vous manqué du 22 juin + Pressibus censuré !](#)
80. 1/7/2026. [Deuxième censure du site Pressibus et de manière plus massive !](#)
81. 3/7/2026. [Xavier Poussard démonte les mensonges des Macron.](#)
82. 3/7/2026. [Troisième censure du site Pressibus](#)

30 juin 2025. Une page se tourne, le dossier Pressibus 2022-2025 est clos. D'importantes avancées ont été prises en compte au premier semestre 2025. Il était temps de terminer ces gros ajouts et de repartir sur un nouveau pied. La nouvelle formule pourrait être intitulée "Journal des avancées du Brigittegate". Elle est légère, mais peut s'alourdir. Nous souhaitons évidemment que la vérité éclate, nous n'y croyons guère à court terme, mais des surprises restent possibles.

1. 1er juillet 2025. Quand Emmanuel Macron utilisait Donald Trump et l'Ukraine pour stopper Candace Owens

"Hallucinant ! Candace Owens vient de révéler qu'Emmanuel Macron a retardé les négociations de paix en Ukraine afin d'obtenir de Trump qu'il fasse pression sur elle pour qu'elle arrête "d'appeler sa femme un homme". Elle précise qu'elle a eu Donald Trump lui-même au téléphone en février dernier à ce sujet ! "Je n'y peux rien si Macron a épousé une femme avec un pénis..." lui a-t-elle alors répondu. Elle appelle Macron à démissionner du fait de la gravité des faits. Un homme qui est prêt à mettre la poursuite d'une guerre et des milliers de morts dans la balance pour interrompre le travail d'une journaliste au sujet de sa vie privée est profondément indigne de diriger un pays, dit-elle en substance...". C'est en ces termes que Jean-Dominique Michel a annoncé, dans un [tweet](#) (+ [vidéo](#) d'origine traduite) (+ [vidéo](#) explicative de 14 mn à faire écouter aux députés et sénateurs), l'intervention-surprise de Candace Owens hier soir dans une [vidéo](#) de 56 mn (+ [article](#) avec précisions) ([tweet](#) de confirmation par Xavier Poussard).



2. 2 juillet 2025. Infox élyséennes ?

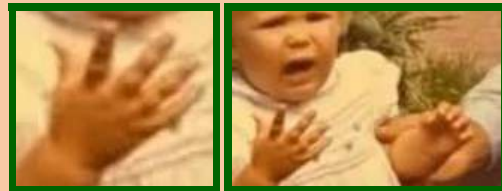
La cellule de l'Élysée, dirigée par Patrice Faure ([P.-S. 94f5](#)), chargée de s'occuper de l'affaire "Brigitte" est certainement très active. Toutes les embrouilles pourraient lui être attribuées.

- a. Ainsi une révélation publiée hier par "L'enquête du jour" ([article](#)), serait le fruit d'une Intelligence Artificielle. "Le 29 juin, un homme a été retrouvé mort après une terrible chute depuis sa fenêtre [...]. Il s'agirait du docteur François Faivre, collaborateur du Docteur Patrick Bui, celui qui a féminisé le visage de Jean-Michel Trogneux. Il allait faire des



révélations à la presse... Sauf que cette chute et ce docteur semblent avoir été inventés, jusqu'à preuve du contraire. La publication le lendemain de la vidéo de Candace Owens est-il un hasard ? Encore une coïncidence ?

- b. Rétrospectivement, l'utilisation de l'IA pourrait être à l'origine des deux photos récemment révélées d'André Louis Auzière ([P.-S. 121](#)) (c'était l'une de nos hypothèses). Un détail interroge : les mains sur la photo de Laurence (ci-contre). Même si cela s'améliore, l'IA a en effet des difficultés à bien représenter les mains (exemples : [1 2 3](#)). A comparer avec la photo des mains de Laurence sur la balançoire ([P.-S. 48](#)). Or, si l'une des deux photos révélées le 15 juin a été créée par IA, l'autre l'a probablement été aussi. Rappelons que toutes les photos d'André Louis étaient censées avoir été détruites. Lors de son décès en 2019, seule une mauvaise photo en noir et blanc, où il était en maillot de bain, avait été retrouvée, alors que chacune des deux photos révélées tardivement était de meilleure qualité.



Il semble donc que l'on veuille nous faire croire à l'existence du fantôme André Louis Auzière. En d'autres termes, Jean-Michel Trogneux serait le père des enfants Auzière, et non leur oncle. Une contre-preuve fabriquée devient une preuve. Mais ce n'est qu'un indice, il y en a d'autres, il est délicat de trancher. La Justice pourrait, un jour, exiger une comparaison ADN...

3. 3 juillet 2025. Radio France, les nuls de l'investigation et les champions de l'infox bidonnée

Quatre ans après le début de l'affaire « Brigitte », les grands médias n'ont guère varié : ce sont des ragots, des rumeurs, des fake news etc., de la pire espèce.

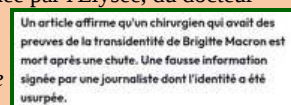
- a. Attardons-nous, toutefois, sur ce qu'a publié le 20 juin dernier la "Cellule investigation de Radio France", [article](#) de Laetitia Chereil, qui est allé à Milan rencontrer Xavier Poussard. Le titre lui-même est significatif : "*Comment l'infox française sur "Brigitte Macron femme transgenre" est devenue virale aux Etats-Unis*" : il n'y a aucune investigation sur le fait que "Brigitte" Macron soit transgenre ou non. On part d'une infox, ce qui est censé être une vérité évidente, un postulat qui n'est pas du tout expliqué (pour une cellule investigation !). Et on glose sur les à-côtés de l'affaire, sous un semblant de sérieux. On y parle de transphobie, de théorie fantasque, que Xavier prétend prouver (on ne sait pas comment), qu'il tente de rendre crédibles (comment : grâce à un logiciel chinois), d'un personnage sulfureux dans son entourage (Zoé Sagan), de leur grand fantasme, des milieux complotistes américains, de l'activisme, du "*top 3 des théories du complot avec un milliard de vues rien que dans les pays francophones*" (des informations peut-être exactes seraient délivrées...) (cela ferait plusieurs milliards avec les non francophones...), de relayer la rumeur, de l'amalgame avec Michelle Obama (surtout ne pas dire que Michelle, contrairement à "Brigitte", a montré ses photos et vidéos d'enfance, [P.-S. 45](#)), Natacha Rey et Amandine Roy ont été condamnées pour diffamation (le lecteur comprend que le motif serait la transidentité de "Brigitte").



- b. L'article, qui mentionne le complotisme à sept reprises, se termine en laissant entendre que Candace Owens sera attaquée en justice par les Macron. Qu'attendent-ils ? Depuis mars 2024 ? La réponse est arrivée aujourd'hui (comme quoi Radio France est bien renseignée par l'Elysée) : Candace a reçu une lettre juridique violente d'Emmanuel Macron ([article](#) avec vidéo) ([vidéo](#) traduite). Est-ce que ce sont des gesticulations comme en début d'année ou y a-t-il un procès en vue ? Candace a présenté un [extrait](#) de la lettre confidentielle du 1er juillet, à ne pas publier...



- c. La "cellule Vrai ou Faux" de franceinfo, probablement une branche de la "Cellule investigation de Radio France", a publié aujourd'hui un [article](#) prouvant qu'il y a une véritable fake news sur l'affaire "Brigitte" : celle fabriquée par l'Elysée, du docteur François Faivre, dont nous parlions hier. Le titre est le suivant : "*Rumeurs sur Brigitte Macron : un faux site d'information usurpe l'identité de véritables journalistes*". Il y aurait des "*souçons d'une opération d'ingérence prorusse*". Il y est également rappelé une autre infox, à savoir un "*témoignage d'un ancien élève de la Première dame qui l'accuse d'agression sexuelle*", dont nous n'avions pas parlé, car c'était tellement grossier et cousu de fil blanc. Ainsi la cellule de l'Elysée en serait réduite à fabriquer de fausses informations pour prouver qu'il y a de la désinformation chez ceux qui affirment que "Brigitte" est transgenre. Et, à la manoeuvre, Radio France, financée par l'Etat, relaie la tromperie, elle est championne de l'infox bidonnée ! Bravo les Pieds Nickelés !



- d. La fracture entre les grands médias et les médias alternatifs n'a jamais été aussi profonde. Et ce phénomène est mondial. Il suffit de parcourir les pages Wikipédia en 47 langues sur "Brigitte Macron". Aucune dissonance, partout la vérité officielle règne, sans laisser la place au doute (même quand il est partagé par des milliards de personnes). "*22 Haziran 1974'te bankacı André Louis Auzière ile evlendi ve üç çocuğu oldu*". Le Brigittegate n'est qu'un exemple parmi d'autres, l'un des plus emblématiques. Nous vivons dans l'ère du mensonge universel.

4. 5 juillet 2025. Décès d'Annie Trogneux, potentielle mère biologique de Brigitte Trogneux


Anne-Marie Trogneux, également appelée Annie, fille aînée de la famille Trogneux, dont Jean-Michel et Brigitte serait les benjamins, "*s'est éteinte dans la nuit du 2 au 3 juillet 2025, à l'âge de 93 ans. La Première dame avait fait le déplacement à Amiens dans l'après-midi pour être à ses côtés une dernière fois*". C'est ce qu'ont annoncé hier les magazines Closer ([article](#)) et Gala, e. Anne-Marie Trogneux s'était mariée avec Gérard Boulogne, ils ont eu trois enfants, Christine (née en 1957), Sylvie (née en 1959, décédée en 1966), Thierry (né en 1968).



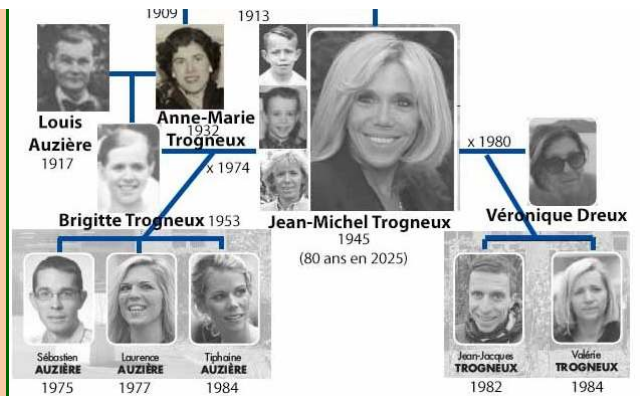
Après la datation en janvier 1953 de la photo de famille ([P.-S. 97](#)), nous avons, le 26 mars ([Annexe S 10](#)), publié la remarque suivante : "*Anne-Marie (debout entre Jean-Claude et Monique) porte la main*



L'arbre généalogique de Brigitte Macron née Jean-Michel Trogneux
L'hypothèse NieceA d'un inceste oncle-nièce

 à son ventre, comme si elle était enceinte", trois mois avant la naissance de Brigitte Macron le 13 avril 1953. Cette remarque donnait de la consistance à un nouveau scénario, publié, quelques jours plus tôt, à la mi-mars ([Annexe S7](#)), avec l'arbre ci-contre à droite.

Même si nous avons publié des arbres de scénarios [2022](#) et [2025](#) différents, celui-ci, autant que les autres, a une bonne probabilité. Il repose sur le fait que Louis Auzière (supposé père de André Louis) et Anne-Marie Trogneux ont pu se connaître à Alger après guerre ([Annexe A 28](#)), puis en 1952 avec, en conséquence, la naissance de Brigitte. Cet enfant aurait pu avoir une



deuxième identité, Brigitte Trogneux ([Annexe S 11](#)). Plus tard cette Brigitte aurait eu trois enfants, Sébastien, Laurence et Tiphaine, soit avec son frère André Louis Auzière (inceste frère-soeur), soit avec son oncle Jean-Michel Trogneux (inceste oncle-nièce, hypothèse privilégiée dans l'arbre ci-contre).

Quelques indices donnent du crédit à ce scénario. Une bonne ressemblance fille-mère entre Brigitte et Annie (78% par Betaface, ci-dessus à gauche). Les propos répétés de "Brigitte" Macron (Jean-Michel Trogneux) parlant du décès d'une nièce âgée de 6 ans en 1960 ([Chapitre 28](#)). Ce serait l'enfant d'Annie (d'où l'existence de trois Brigitte), à moins que le décès soit une allusion inversée au retour à Amiens de l'enfant parti voir son père à Madagascar dans ses premières années (cas de double identité, deux Brigitte). Les grossiers mensonges élyséens et le refus de transparence dans cette affaire, qui porte atteinte à la réputation de notre pays, donnent lieu à toutes sortes de supputations...

5. 7 juillet 2025. Nos certitudes et nos questionnements

a. Nous avons pris connaissance d'un [site](#) en anglais présentant l'affaire "Brigitte", intitulé "**Brigittology – a Starter Pack**". L'auteur, qui partage les orientations de Xavier Poussard, fait quelques erreurs sur notre positionnement. C'est compréhensible tant nous avons brassé large, avec des avis ayant évolués, si bien qu'il peut ne pas être simple de nous comprendre. Nous en sommes conscients et avons voulu y remédier en créant deux nouvelles pages, accessibles sur notre [menu brigittologique](#), et aussi une troisième :

- une [page](#) "Nos certitudes",
- une [page](#) "Nos questionnements et avis".
- une [page](#) "Liens brigittologiques externes".

Les deux premières pages évolueront chaque fois que de nouvelles données feront surface et permettront d'éclaircir certains points. De nouvelles certitudes et de nouveaux questionnements pourront être ajoutés, notamment quand on nous attribuera des avis qui ne sont pas les nôtres.

b. Procès en appel à l'encontre de Natacha Rey et Amandine Roy : la décision sera délivrée à l'audience du jeudi 10 juillet 2025 à 13h 30 devant la cour d'appel de Paris.

6. 10 juillet 2025. Natacha Rey et Amandine Roy relaxées

Extraits d'un [tweet](#) de Xavier Poussard : "Ce 10 juillet 2025, la Cour d'appel de Paris a prononcé la relaxe de Natacha Rey et Amandine Roy qui étaient poursuivies par Brigitte Macron à la suite d'une vidéo diffusée le 9 décembre 2021 dans laquelle elles affirmaient en substance que Brigitte Macron était née homme sous le nom de Jean-Michel Trogneux. [...] Il s'agit d'une victoire majeure car cela signifie que, dans l'affaire Trogneux, malgré tout le tintamarre médiatique, Brigitte Macron n'a obtenu AUCUNE condamnation pour diffamation contre ceux qui affirment qu'elle est née homme sous le nom de Jean-Michel Trogneux."

Félicitations à Maître François Danglehant ("Natacha Rey, pourchassée, persécutée, condamnée. Mais finalement, Natacha Rey relaxée") et Maître Maud Marian, les avocats de la défense. Et aux juges qui ont su résister aux pressions politiques et médiatiques.



La cour a estimé que "certains propos étaient diffamatoires, mais que les prévenues devaient bénéficier de l'excuse de bonne foi", a déclaré Maître Jean Ennochi, avocat de Jean-Michel Trogneux. Il aurait dû en être de même lors du procès perdu contre les époux Auzière, comme nous l'écrivions dans le [P.-S. 116d](#). Nous espérions alors (le 14 avril 2025) que la Justice ne persévérerait pas dans l'erreur. C'est le cas heureusement. Il n'en reste pas moins qu'il y a eu escroquerie au jugement dans ce procès : une personne a porté plainte sous deux identités différentes.

L'AFP a publié une dépêche à sa façon ("infox transphobe", amalgame avec le cas de Michelle Obama, pourtant très différent cf. [P.-S. 45](#), etc.), reprise comme d'habitude par les grands médias, par exemple dans cet [article](#) du Monde. On apprend, par cette dépêche, que sur les 18 passages incriminés, un seul entre dans le champ d'application de la loi sur la presse, faisant référence à un détournement de mineur (accusation aussi évoquée par Wikipédia sur sa [page](#) "Brigitte" Macron : "atteinte sexuelle sur mineur"). L'interprétation de Maître Ennochi était donc tendancieuse (aucun propos vraiment "diffamatoire", un seul dans le champ de la diffamation). La Justice vient de reconnaître que cette plainte avait été déposée et jugée en dépit du bon sens, sans que soit pris en compte le coeur du sujet : la "première dame" est un homme.

Alors que le couple présidentiel termine sa visite d'état en Grande Bretagne, le Daily Mail publie un [article](#) intitulé "Les femmes qui affirmaient que Brigitte Macron était née homme sont innocentées de l'accusation

Women who claimed Brigitte Macron was born a man are CLEARED of defamation

de diffamation". Il y est écrit que "Les avocats de Mme Macron, 72 ans, ont indiqué qu'elle était "dévastée" par ce développement et qu'elle porterait l'affaire devant la Cour de cassation". Une soi-disant mère de trois enfants incapable de prouver qu'elle est une femme : la farce continue, pour combien de temps encore ? Et ces clowns pervers, désavoués par le suffrage universel de juillet 2024 par des électeurs pourtant sous-informés, nous gouvernent toujours !

Dans la soirée, Candace Owens s'est réjouie de ce jugement, en présentant un court historique et en poursuivant sur le surprenant suicide du député [Olivier Marleix](#) ([tweet](#)), qui avait dénoncé la corruption autour de l'affaire Alstom et ses donateurs macronistes ([article](#) de 2019) et qui avait combattu l'apartheid vaccinal. C'est excellemment doublé en français par Marie Vindigni, dans une [vidéo](#) YouTube de 26 mn. Candace a l'art de mettre le doigt sur les contradictions du pouvoir. Pourquoi les Macron sont-ils à ce point hargneux et vindicatifs à l'encontre de ceux qui, d'après eux, ne seraient que des "fadas" et des "mabouls" ? Alors qu'ils devraient se marrer et leur clouer le bec en présentant quelques photos de famille...



7. 12 juillet 2025. Une "première dame" qui nous fait honte...

Ils étaient dix à être poursuivis et à être convoqués ce jeudi 10 juillet au tribunal correctionnel de Paris pour cyberharcèlement "parce qu'ils ont écrit ou simplement relayé sur les réseaux sociaux des blagues, des insultes, des photomontages et des caricatures sur la différence d'âge entre Brigitte Macron et son mari et, surtout, sur le fait que la première dame serait en fait un homme, et plus précisément son frère Jean-Michel Trogneux". C'est ce qu'écrit Emmanuelle Anizon dans un [article](#) du NouvelObs. Elle est pratiquement la seule à en parler. Les Français sont continuellement harcelés par la "première dame" menteuse sur leur écran de télévision. Les champions de l'inversion accusatoire sont encore à l'oeuvre.

Qui étaient ces dix personnes ? Il y aurait probablement Zoé Sagan et Bertrand Scholler, comme nous en parlions en [P-S. 83](#). Dans son article, Emmanuelle Anizon apporte des précisions : "Dans cette liste, on retrouve sans surprise le puissant « Zoé Sagan », derrière lequel se dissimule donc Aurélien Poirson-Atlas, mais aussi la « médium » Amandine Roy, déjà attaquée pour diffamation pour avoir diffusé la vidéo avec Natacha Rey sur sa chaîne YouTube, ou encore Bertrand Scholler, un galeriste parisien connu pour ses prises de position complotistes. Xavier Poussard - parce qu'il habite à l'étranger ? - fait l'objet d'une procédure disjointe" [Xavier Poussard n'en sait rien, d'après Lionel Labosse ; est-ce une infox ou un scoop ?]. Pour les autres : "Derrière les pseudos, des citoyens lambda". "Ce n'était en fait qu'une préaudience technique dans laquelle on leur a seulement demandé de décliner leur identité. Comme leur a expliqué le juge, c'est lors du procès, fixé aux lundi 27 et mardi 28 octobre, qu'ils auront à développer leurs motivations et leur défense".



Dans un [tweet](#), Xavier Poussard nous fait part de l'extrait le plus important : "Pour exister juridiquement, le cyberharcèlement doit avoir entraîné une altération de la santé mentale de la personne visée. Selon nos sources, la première dame a refusé l'expertise psychiatrique qui aurait pu évaluer son état [...]. Au près du commissaire divisionnaire qui s'est exceptionnellement déplacé à l'Élysée pour recueillir son témoignage, elle a quand même évoqué [...] le fait que, à l'étranger, toutes les conjointes des chefs d'Etat et de gouvernement qu'elle croise sont au courant de la rumeur".

Le couple présidentiel français ment effrontément aux têtes couronnées, aux chefs d'état et aux premiers ministres. Et aux Français et au monde entier. Voilà où nous sommes arrivés ! Et nos députés et sénateurs restent sourds, aveugles et muets... Pourtant, tout le monde sait qu'il y a un gros problème "Brigitte", même les têtes couronnées. Comme le disait Hannah Arendt : "Quand tout le monde sait, mais que personne ne parle, c'est que le mensonge a été institutionnalisé". Notre démocratie est en train de couler sous ces mensonges. Ils prennent une importance comparable aux tromperies de l'affaire Dreyfus. Les élections présidentielles de 2017 et 2022 ont été faussées par l'insincérité du candidat Macron. La population a été manipulée à l'aide de moyens sophistiqués (McKinsey & Cie). Un sursaut est nécessaire.

La situation est d'autant plus grave que d'autres approches conduisent à des conclusions tout aussi alarmantes. Rappelez-vous les propos de Marc Endeweld ([P-S. 58](#)) : "Cet individu a toujours eu des affects néofascistes. [...] Cela paraît évident pour tout le monde actuellement, mais nous sommes gouvernés par un lepénisme qui ne dit pas son nom depuis 2017". C'est l'extrême centre ([Annexe D 22](#)). Rappelez-vous également les propos de François Ruffin, un amiénois qui connaît bien le couple Macron : "On a un taré à la tête de l'Etat" ([P-S. 53](#)). "Taré", c'est le mot que répète Rémy Watremez dans une [vidéo](#) de 30 mn du 8 juillet, dans laquelle il lit et commente des passages du livre d'Olivier Beaumont "La tragédie de l'Élysée", publié en avril dernier chez "Robert Laffont". Et c'est sans parler des multiples propos va-t-en-guerre de celui qui "diplomate à la place des diplomates, général à la place des généraux, dramatise [...] sans autre résultat qu'occuper la scène, sans évoquer la paix" ([article](#)), tout en aggravant la dette. Tout cela se passe sous nos yeux, mais trop de Français refusent de le voir. Il y a une hypnose collective, qui rappelle le mythe de la caverne de Platon ([Annexe C 10](#)). Il est urgent de se réveiller.



8. 16 juillet 2025. Quand les responsables s'affranchissent des pires fautes...

a. **Les retombées du "Quoi qu'il en coûte"**. Nous étions minoritaires à dénoncer la "paranoïa Covid" (titre de la [page](#) voisine), les inutiles confinements, les inutiles passes sanitaires etc. Cinq ans plus tard, ceux qui ont voulu ce "Quoi qu'il en coûte" n'ont eu aucun ennui judiciaire, ont gardé le pouvoir et demandent au peuple de réparer leurs erreurs. Et les médias les laissent parler et les politiques sont incapables de montrer le lien de cause à effet. Et le peuple de moutons de Panurge ne réagit pas.

b. **Les retombées de l'augmentation du budget de la défense**. "Le budget de la défense aura quasiment doublé en dix ans sous les deux mandats de l'actuel président de la République. Passant ainsi de 32,2 milliards d'euros en 2017 à près de 64 milliards en 2027" ([article](#)). C'est pareil : les médias laissent parler nos dirigeants, les politiques sont incapables de montrer le lien de cause à effet. Et le peuple de moutons de Panurge ne réagit pas et se réjouit de partir en vacances. Puisqu'il faut combler un trou de 44 milliards, le bon sens voudrait que l'on constate qu'il n'y a pas de menace



russe ou chinoise et que l'on peut économiser facilement 30 milliards. (+ [vidéo](#), de 9 mn, d'analyse de François Boulo).

c. **Les citoyens sont accablés mais ne peuvent pas se défendre devant la Justice.** Un citoyen, Christian Cotten, a porté plainte contre X, plus précisément contre le couple Macron, notamment pour "*crime d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation*", crime évident quand on voit l'augmentation calamiteuse de la dette (de 2.218 à 3.200 milliards entre 2017 et 2024, [article](#)). Voici ce que lui a répondu la Justice française ([décision](#)) : "*Force est de constater que la partie civile ne démontre pas en quoi les faits dénoncés, à les supposer établis, lui auraient personnellement et directement causé un possible préjudice*". La non-augmentation de la retraite de M. Cotten l'année prochaine ne constitue-t-elle pas un préjudice ? Et la dégradation de la qualité des soins qui pourraient lui être apportés n'est pas un préjudice ? Tous les Français subissent des préjudices dus à la gouvernance Macron. Mais la Justice, en l'occurrence Mme Laure Beccuau et M. Kevin Vezien, oublie son devoir d'impartialité et se range du côté du pouvoir. Les Français doivent rester des victimes qui ne peuvent pas attaquer en Justice ceux qui ont mal dirigé le pays. Christian Cotten s'en insurge en une lettre de quatre pages ([pdf](#)). Son raisonnement est soutenable. Certes le système judiciaire n'est pas habitué à ce type de plaintes, mais la situation est exceptionnelle, Cotten est un pionnier. Douze personnes viennent de le rejoindre dans sa plainte, dont onze femmes. Le préjudice sera-t-il mieux compris ? La Justice peut encore montrer son impartialité, puisque la décision fait l'objet d'un appel. Théoriquement, une association agréée "*pour la défense de l'intérêt général*" pourrait reprendre la procédure, sans, peut-être, risquer un tel motif de rejet. Mais ces associations, comme Anticor, sont soumises à une telle pression pour conserver leur agrément ([article](#)) qu'elles ne prendront pas le risque de le perdre. Elles ont la trouille. La répression est ainsi généralisée.



d. **Xavier Poussard est accusé de cyberharcèlement.** Oui, la répression se généralise, même hors de nos frontières. Hier soir, Candace Owens a annoncé ([vidéo](#) traduite) que Xavier Poussard, qui habite en Italie, est convoqué par la police italienne, apparemment pour [cyberharcèlement](#) à l'encontre de "Brigitte" Macron. C'est à se demander si cette [loi Schiappa](#) n'a pas été créée pour défendre les intérêts des Macron plutôt que pour protéger les écoliers...

e. **Jean-Michel Trogneux est officiellement vivant !** Le 30 mai dernier, Marlène Schiappa, ancienne ministre et amie de "Brigitte", prétendait que Jean-Michel Trogneux était décédé ([P.-S. 120g](#)). Elle n'a pas démenti et a été décorée de la Légion d'honneur, tandis que la Justice ne se presse pas pour traiter sa culpabilité dans l'affaire du [fonds Marianne](#). Et pourtant, ce Jean-Michel est vivant, sous son nom de naissance, même si personne ne semble l'avoir vu à l'enterrement de sa soeur Annie. Il vient en effet de se pourvoir en cassation pour contester les relaxes de Natacha Rey et Amandine Roy. De plus, sous le nom de "Brigitte Macron", il se pourvoit une deuxième fois. Le parquet général (ministère public) se pourvoit aussi. Aucune raison n'est avancée, peut-être n'ont-ils pas lu le jugement... Pourtant, une telle démarche requiert une solide justification. Mais ces gens-là sont peut-être au-dessus des lois... Intouchables ?

9. 20 juillet 2025. Il n'est pas déshonorant d'être transgenre, il est infamant que l'Etat mente

a. **Le jugement qui déboute "Brigitte" Macron.** Ce jugement ([pdf](#)), comme tout jugement rendu au nom du peuple français, est public et peut être diffusé librement. Nous y relevons les passages suivants, qui motivent la relaxe de Natacha Rey (Mme Rey) et d'Amandine Roy (Mme Jegousse) :

1. "*L'imputation d'une transition de genre n'est pas de nature à porter à l'honneur ou à la considération.*"
2. "*Il ne saurait être reproché à une personne transgenre de vouloir protéger sa vie privée et conserver le secret sur sa transition de genre.*"
3. "*Les propos s'inscrivant dans un débat d'intérêt général et reposant sur une base factuelle suffisante eu égard aux circonstances dans lesquelles ils ont été prononcés, les prévenues doivent bénéficier du fait justificatif de la bonne foi.*"
4. "*La liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique et qu'elle ne peut être soumise à des ingérences que dans les cas où celles-ci constituent des mesures nécessaires au regard de l'article 10, paragraphe 2, de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.*"
5. "*Le fait de relayer dans une vidéo des informations largement diffusées par la presse et qui n'ont pas fait l'objet de poursuites ne saurait excéder les limites admissibles à la liberté d'expression.*"



Un constat déjà effectué en 2020 ([lien](#))

b. **Un changement de stratégie pour les Macron.** Comme si la teneur de ce jugement avait été connue à l'avance, les habitants de l'Elysée ont pris des dispositions pour adapter leur stratégie :

1. Ils ont abandonné l'accusation juridique de diffamation, puisque dire qu'une personne est transgenre n'est pas diffamatoire. Si Mme Macron est une femme biologique (il resterait à le prouver), la traiter de travesti est une accusation certes infondée, mais non diffamatoire et transphobe puisqu'il n'y a aucune honte à ce qu'elle soit un travesti. Si Mme Macron est un travesti, il n'y a pas de rumeur, mais une vérité, et cette vérité n'est pas transphobe puisqu'il n'y a pas de honte, dans le code civil actuel, à ce que le conjoint du président de la République soit un travesti.
2. Ils se rabattent donc derrière l'accusation de cyberharcèlement, comme si toutes les attaques les concernant se déroulaient sur les réseaux sociaux. C'est cependant loin d'être le cas. Rappelons que le livre de Xavier Poussard "Devenir Brigitte" n'a pas fait l'objet d'une plainte (à notre connaissance, à ce jour) et qu'il en dit beaucoup plus que n'importe quel tweet ou vidéo YouTube.
3. Ils laissent les grands médias agiter en priorité la transphobie ([article](#) sur la "transvestigation", mot anglais repris en français en 2024 par les amis de Marlène Schiappa [Conspiracy Watch](#)). Avec toujours les mêmes amalgames, notamment sur Michelle Obama ([P.-S. 45](#)). Si les Macron ont adapté leur stratégie judiciaire, ils n'ont pas modifié leur stratégie médiatique. La "rumeur transphobe" de décembre 2021 est encore rabachée. Toujours le "*En même temps*" pervers...

Assimiler la dénonciation de mensonges d'Etat à de la transphobie, à de la diffamation, puis maintenant à du cyberharcèlement : telles ont été les défenses actionnées par l'Elysée. Ce sont des manifestations de culpabilité. Pour eux, il n'y a pas de solution : ils pourraient certes cesser de nier un état de fait qui n'a rien de honteux, mais ce serait reconnaître qu'il y a eu usurpation d'identité (mariage illégal, etc.). Ils ne peuvent que rester enfermés dans leurs mensonges.

c. **La certitude des mensonges élyséens** Nous venons d'ajouter deux points à la page de [Nos certitudes](#) :

16. Le CV de "Brigitte" Macron est mensonger, tel qu'il est affiché sur le site de l'Elysée. C'est donc un autre mensonge d'Etat...
17. La complète improbabilité que "Brigitte" soit une femme. D'après notre calcul, c'est dix fois plus improbable qu'une correspondance d'ADN entre deux individus non apparentés !

10. 22 juillet 2025. Une débauche de moyens policiers et judiciaires au profit de "Brigitte"

Dans une [vidéo](#) (à partir de 1h 29mn) diffusée sur GPTV, Xavier Poussard s'est exprimé, ce matin, devant Nicolas Stoquer, sur sa convocation devant la police italienne. Les révélations sont nombreuses, elles nous permettent de mieux comprendre l'ampleur du déploiement des moyens de l'Etat au profit d'une personne qui n'occupe aucune fonction officielle dans la Constitution républicaine de notre pays : le conjoint du président de la République.



En décembre 2024, l'AFP l'annonçait ([P-S. 83](#)) : "Le 27 août, Brigitte Macron a déposé plainte pour cyberharcèlement, un délit faisant encourir 2 ans d'emprisonnement. Une enquête confiée à la Brigade de répression de la délinquance aux personnes (BRDP) a été ouverte". Nous ne savions pas alors combien de personnes étaient impliquées, entre 4 et 30. Ce seraient finalement 12 personnes qui, durant trois mois, ont été mises sous surveillance rapprochée, dans tous leurs déplacements, achats, contacts etc. Imaginez le coût que cela représente ! Et nous payons probablement également l'avocat Me Ennochi. Pourtant la plainte ne concernait, officiellement, que Madame Macron et son frère Jean-Michel Trogneux, à savoir deux (ou même un seul) citoyen(s) ordinaire(s).

En ce même mois de décembre 2024, "Le Monde" révélait que Patrice Faure, ancien de la Direction générale de la sécurité extérieure, directeur de cabinet du président de la République, avait été désigné pour s'occuper de l'affaire ([P-S. 87](#)). En conséquence, quand on examine les dépenses de l'Elysée ([article](#)), notamment en 2024 ([article](#)), on ne voit rien de cette effarante débauche de moyens. Des dizaines de personnes, policiers et avocats, ont travaillé durant plusieurs mois pour ces surveillances rapprochées et gardes à vue, mais ces coûts sont absents des dépenses de l'Elysée. Cela s'appelle un détournement d'argent public au profit d'intérêts privés. Et pendant ce temps, combien de véritables délinquants dans bien des domaines n'étaient pas poursuivis ? Et M. Patrice Faure négligeait des dossiers bien plus importants pour l'Etat.

Les médias et les élus ferment, pour l'instant, les yeux sur ce scandale d'Etat. Mais pour combien de temps encore ? Des journalistes de BFMTV et de France-Inter sont allés en Italie pour interviewer Xavier Poussard. Apparemment, la cellule de l'Elysée a mis son veto sur la publication de propos estimés subversifs. Suite au jugement et à l'audience du 10 juillet, les journaux se sont en effet contentés de reprendre la dépêche de l'AFP ; les radios et les télévisions sont restées pratiquement muettes ; aucun débat n'a traité de l'un des deux événements du 10 juillet (le jugement en appel et l'audience). Et rien non plus du côté des parlementaires. Quand donc vont-ils ouvrir une pétition ou une commission d'enquête sur ce thème ?

Au départ, seuls Zoé Sagan, Amandine Roy et Xavier Poussard étaient visés. Bertrand Scholler a ensuite été ajouté à la liste, puis sept quidams, pris au hasard. Par exemple, pour avoir retweeté une chanson brigittologique (il y en a beaucoup, [lien](#)). Ils constituent, tous ensemble, les dix accusés de l'audience du 10 juillet, sachant que le cas de Xavier Poussard a été dissocié, parce qu'il réside en Italie. C'est lui qui serait dans le viseur, car il serait désigné comme l'instigateur du cyberharcèlement, alors qu'il n'est arrivé sur Twitter qu'en février 2025 !! Les inculpés ont donc été interrogés sur leurs liens avec Xavier Poussard, mais aussi avec les médias alternatifs "GPTV" ([Géopolitique Profonde](#)) et "[Le Média en 4-4-2](#)", afin de comprendre les rouages du terrible complot ourdi par Xavier Poussard et la "complosphère". Qui sont ceux qui imaginent des complots partout et qui utilisent leur perverse inversion accusatoire ? Tout cela est d'une absurdité sans fond, sous-tendu par un épais dossier de 1.200 pages. Comme le dit Xavier, c'est à la fois drôle, triste et dangereux !

Nous avons déjà présenté des extraits de l'article qu'Emmanuelle Anizon a consacré à l'audience du 10 juillet ([Fil 7](#)). Nous disposons désormais de l'avis de Xavier Poussard et de celui de Zoé Sagan, dans une lettre que ce dernier a adressée à ses abonnés. Tous trois insistent sur le refus de "Brigitte" Macron d'accepter une expertise psychiatrique, comme le veut la loi Schiappa sur le cyberharcèlement. Celle qui se pavane dans toutes les cours du beau monde n'a pas l'air d'aller si mal que ça. Tous trois ont été marqués par le désarroi de certains accusés, des personnes très modestes, complètement perdues de se voir soudain personnellement accusées de faire circuler une information que tout le monde partage. Zoé Sagan : "Parce qu'ils ont aussi mis en garde à vue un handicapé à 80 % invalide. Même la police judiciaire l'a signalé, mais le parquet de Paris, sur ordre de l'Élysée, a ordonné : « Enfermez l'handicapé aussi. » Ils ont franchi l'horreur absolue. Interroger un invalide à 80 % pour un tweet sur Brigitte Macron, une mère [aux faibles ressources] terrifiée pour ses enfants... Si cela ne nous révolte pas collectivement, c'est que nous avons égaré notre humanité".



Evidemment, cette audience n'a en rien réduit la circulation des informations brigittologiques, bien au contraire. La stratégie élyséenne de victimisation, basée sur une loi censée défendre les écoliers et les personnes fragiles, est incompréhensible. En comparaison, Xavier Poussard fait preuve d'une clairvoyance empreinte de bon sens : un vent de folie souffle en ce moment sur l'Elysée.

C'est à suivre à la rentrée : une nouvelle convocation en Italie et une nouvelle audience à Paris, les 27 et 28 octobre.

En soirée, Xavier Poussard a posté une [série de tweets](#), reprenant et sourçant (rapports de police, etc.) les propos de son entretien du matin. Nous avons réuni ce dossier en un [fichier pdf](#) de 22 pages. On se rend compte à quel point "Brigitte" Macron ment quand elle prétend, sur son CV de l'Elysée, avoir obtenu un CAPES de lettres modernes : elle croit que les mots "instigateur" et "investigateur" sont synonymes !

11. 23 juillet 2025. Emmanuel et "Brigitte" Macron attaquent en justice Candace Owens

Le "Financial Times" semble avoir été le premier à l'annoncer ([article](#)), "Paris Match" l'a repris ([article](#)) : "La plainte de 218 pages, déposée ce mercredi 23 juillet dans l'État du Delaware, accuse Candace Owens d'avoir diffusé des « fictions extravagantes et diffamatoires », dont la plus médiatisée : Brigitte Macron serait née homme sous le nom de « Jean-Michel Trogneux »". "Leur avocat, Thomas Clare insiste : « Le principe ici est la vérité. Owens a eu plusieurs occasions de faire le bon choix, mais elle a choisi de se moquer. » Le couple se dit prêt à se rendre dans le Delaware pour témoigner, précise l'avocat. Dans leur plainte, les Macron affirment avoir subi « un préjudice considérable » et dépensé « des sommes importantes pour rétablir la vérité ». Les accusations ont provoqué une vague de harcèlement en ligne, estiment-ils." "Le couple se dit prêt à se rendre dans le Delaware pour témoigner".



Puisque "le principe est la vérité", on s'étonne évidemment, que "Brigitte", depuis trois ans et demi, ait été incapable de prouver qu'elle n'est pas Jean-Michel Trogneux. Une analyse ADN, une prise de sang ou des photos de famille permettraient d'apporter une réponse beaucoup plus rapide, économique et efficace que de multiples actions en justice. Après tout, vouloir s'appuyer sur la vérité constituerait enfin un premier pas positif. On verra...

Bien sûr, l'AFP a publié un communiqué repris par tous les grands médias. Ainsi un [article](#) du "Monde" insiste lourdement sur : l'infoc transphobe, la fausseté des informations, la campagne de diffamation, pour faire de l'argent, complotistes, covidos-sceptiques, extrême droite. Et Candace Owens n'est pas considérée comme une journaliste, mais comme une influenceuse et une blogueuse d'extrême droite. Tous ces soutiens macroniens racontent la même chose depuis trois ans et demi, sans se rendre compte qu'il est ridicule qu'une mère de trois enfants soit incapable de prouver qu'elle est une femme !

A 22 heures 30, Candace Owens a publié une [vidéo](#) ([version française](#) de Marie Vindigni) de trois quarts d'heure dans laquelle elle évoque la plainte dont elle fait l'objet (et qu'elle a connue par le "Financial Times" !), avec sa combativité et son humour habituels. Voyez, ci-contre, le titre de la vidéo. Candace a montré quelques extraits de l'épais dossier qu'elle a reçu. Le fond de l'affaire semble peu traité, par contre les Macron portent des accusations contre Candace n'ayant aucun rapport avec l'affaire. [Exemple](#) : "Owens a affirmé que des « gangs » juifs commettaient « des actes horribles » à Hollywood et sur les réseaux sociaux, et a répété le mythe depuis longtemps réfuté selon lequel les Juifs boiraient le sang d'enfants chrétiens. Ces propos ont été largement condamnés, à juste titre". On est toujours dans l'inversion accusatoire : ils colportent des ragots et s'estiment victimes de ragots. Le monde entier se rend compte jusqu'où est tombé le président de la République française. Si Charles de Gaulle voyait cela...



Ca demande... des couilles

Voici un résumé [vidéo](#) d'une minute dans lequel Candace s'adresse à "Brigitte" (traduction Pressibus adaptée) : "Vous êtes né homme et vous mourrez homme. C'est ce point-là que je veux faire valoir. Alors, donnez-nous un échantillon de votre sang. J'enverrai mes médecins pour un prélèvement. Ils comprendront très vite. Peu importe comment vous voulez vous y prendre. Pourquoi ne pas simplement nous donner quelques photos de vous en train de grandir ? Ou de vous en train d'élever vos enfants, ce serait très bien. Ou, pour une raison quelconque, nous pouvons nous téléphoner et aller au fond des choses, comme je l'ai déjà dit. D'accord ? C'est ce qui mènera à la déposition. On va poser beaucoup de questions. Vous espérez probablement, que tout cela va disparaître pour, au moins, qu'on puisse dire que j'ai été poursuivie et attaquée, et que je vais probablement demander le rejet de la plainte. J'aimerais arriver jusqu'à la phase de la déposition. Je pense que nous devons cela au monde. En résumé, les amis, nous nous révoltons contre tout cela. **Nous nous révoltons contre les pervers qui dirigent le monde.** Je veux être très claire ici : je vous compte parmi eux. Je pense que vous êtes malade, je pense que vous êtes répugnant. Je suis tout à fait prête à mener ce combat au nom du monde entier. Compris ? C'est ce que je dirai, au nom du monde entier, devant le tribunal."



12. 24 juillet 2025. Réactions à la plainte (ci-dessous en français) contre Candace Owens

Candace Owens, fidèle à sa volonté de transparence, a publié la plainte des Macron à son encontre, dans un fichier [pdf](#), bien sûr en anglais. Voici sa [traduction pdf en français](#) (220 pages) (des corrections sont à insérer, notamment Candace est à considérer au féminin, et non pas au masculin...).

La consultation des photos présentées nous apporte des éléments que nous connaissons déjà (photos de famille, de communion, de mariage), ainsi qu'une photo que nous connaissons, ci-contre, mais qui, jusqu'à présent, à notre connaissance, n'avait jamais été officiellement attribuée à Brigitte Trogneux. Vous lui trouvez un air de ressemblance avec "Brigitte" ? Avec la communiant ? Une nouvelle fois, le "petit gros", pourtant débunké, est censé être Jean-Michel Trogneux. Il est implicitement reproché à Candace la photo de l'étudiant "au large cou", ce qui, à notre avis est justifié. Sur chacun de ces points, sauf le nouveau, nous nous expliquons sur la [page](#) "Nos certitudes".



Nous notons, point 165 à la page 75, cette phrase : "Owens a présenté ce récit comme un fait, et non comme une opinion, alors qu'elle savait pertinemment qu'il était totalement faux". Elle a présenté un scénario, en fonction de son état de connaissance du dossier, cela ne signifiait pas qu'elle estimait exact chaque élément présenté. Il est arrivé à Candace de dire qu'elle s'était trompée, par exemple sur la photo de communion qu'elle a cru colorisée, mais les Macron restent sur son erreur initiale (point 166). 634 points sont traités, le long de 217 pages. Les interrogations de Candace sont souvent considérées comme des affirmations. Il y a là un amalgame d'éléments partant dans tous les sens, avec la volonté de tout embrouiller. Comme pour Natacha Rey, les Macron noient le poisson et ne traitent que de façon accessoire l'affirmation essentielle que "Brigitte" est biologiquement un homme. Dans ces conditions, un tribunal peut se méprendre et donner trop d'importance à l'accessoire au détriment de l'essentiel.

En ce début de jeudi 24 juillet, les médias français s'en tiennent à la dépêche AFP. Ils semblent tétanisés et n'osent pas approfondir le sujet. Ils ne mettent pas l'accent sur l'implication d'Emmanuel Macron, qui, jusque là, s'était tenu à l'écart des actions en justice.

Emmanuelle Anizon fait exception, dans un [article](#) du "Nouvel Obs", intitulé "Fake news sur Brigitte Macron : l'influenceuse Candace Owens, attaquée en justice par le couple présidentiel, réagit". Si la présence de "fake news" dans le titre lui permet de s'exprimer, son propos est moins pro-Macron que dans son livre "L'affaire Madame" de 2024. Elle conclut en mettant en garde le couple présidentiel : "Dans le pays du premier amendement, la partie n'est pas gagnée. Candace Owens et son mari sont riches, ils ont les moyens de se défendre. « En France, les politiques peuvent maltraiter les journalistes, mais on est aux Etats-Unis », a prévenu l'influenceuse, en ajoutant : « Je ne supporte pas les gens qui pensent qu'ils peuvent utiliser leur pouvoir pour abuser les gens, et appeler la presse pour qu'elle ne parle pas de telle ou telle personne [...] Les gens sont fatigués de ça, on est révoltés contre les pervers qui dirigent le monde. Je suis prête à mener cette bataille, devant le monde entier. » La bataille juridique – et médiatique – s'annonce rude". La journaliste politiquement correcte enchaîne sur un deuxième [article](#), concernant cette fois-ci Xavier Poussard. Emmanuelle sera probablement plus sollicitée que Xavier puisqu'elle répète tout le temps que c'est une fake news.



Emmanuelle Anizon en sept. 2024

En fin de journée, l'information d'hier commence à émerger (les dépêches Reuters et autres ont été publiées). Ainsi, à 19 heures, la radio "France-info" est allée plus loin que la dépêche AFP et a même donné la parole à Candace Owens. Enfin ! Quand donc entendrons-nous Xavier Poussard dans les grands médias, sans qu'il soit stigmatisé ? Quand donc le fond du sujet sera-t-il traité autrement que par des invectives de type AFP ? Quand donc, sur ce sujet d'importance internationale, cessera-t-on de considérer les lecteurs et auditeurs comme des imbéciles ?

Le "Washington Post", commence un article (montré par un [tweet](#) de Xavier Poussard), par ce mot en français : "J'accuse ?", comparant ainsi les propos que vient de tenir Candace Owens à ceux du célèbre [article](#) d'Emile Zola en 1898. En effet, quand elle affirme "Nous nous révoltons contre les pervers qui dirigent le monde", elle a les accents de Zola. Au [Fil 7](#), nous avons également établi un parallèle avec l'affaire Dreyfus. La différence, en ce XXIème siècle, c'est que ce scandale peut secouer le monde entier, comme un exemple symbolique des énormes mensonges dans lesquels les sphères politiques et médiatiques occidentales plongent les populations. Puissent les Français prendre conscience des enjeux et montrer aux autres pays qu'ils savent réagir face à une manipulation qui les agresse dangereusement.



13. 25 juillet 2025. Les stratégies à très court terme des Macron

- a. **La fin du macronisme, c'est pour quand ?** Que ce soit à gauche, ci-contre Manuel Bompard le 20 décembre 2024, [lien](#), ou à droite, il y a trois jours, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau ([article](#)), la fin du macronisme est régulièrement annoncée. Nous-mêmes y avons cru en janvier 2025 avec notre "Chronique journalière de la fin du macronisme" ([P-S. 94](#)). La lourde défaite des Macronistes aux élections législatives de juillet 2024 aurait dû provoquer le départ du couple Macron, mais ceux qui l'ont installé au pouvoir ont maintenu leur soutien, refusant le verdict des urnes. Depuis, à coups d'expédients médiatiques (les Jeux Olympiques, Notre-Dame, le Panthéon, etc.), de rodromontades politiques (la menace russe, etc.) et de coups tordus indirects divers (Marine Le Pen inéligible, demande à Trump de faire taire Candace Owens, [Fil 1](#)), les Macron se maintiennent au pouvoir.



Le dernier coup tordu pourrait venir d'hier soir : pour invisibiliser les commentaires de plus en plus nombreux sur ce qui devient l'affaire Candace Owens, Emmanuel Macron a ranimé une vieille promesse que l'on croyait enterrée. Il a déclaré vouloir reconnaître, en septembre, l'Etat de Palestine. Et immédiatement, tous les médias en ont fait leur sujet principal. Remarquons qu'il agit de sa propre initiative, car une telle décision aurait dû être prise après consultation des chefs de partis parlementaires. Il se comporte comme un roi tout-puissant. Certes, c'est une bonne chose pour les Palestiniens, mais ce peuple actuellement affamé aurait préféré que Macron condamne leurs bourreaux depuis longtemps. C'est d'ailleurs ce que vient de faire le premier congrès juif anti-sioniste (qui préfère la solution à un seul état, [article](#)).

C'est surtout la marque d'une politique à très court terme visant à maintenir les Macron au pouvoir durant quelques mois supplémentaires. La gauche doit rester sage jusqu'en septembre si elle veut que la Palestine soit reconnue. Marine Le Pen doit également rester sage si elle veut que son appel soit traité avant les élections de 2027. Natacha Rey n'a pas du tout gagné son procès en appel, tant que la Cour de cassation ne s'est pas prononcée, ce qui prendra de longs mois. Candace Owens doit rester inaudible pour que seule l'annonce de son procès soit retenue et celui-ci ne sera traité que dans plusieurs longs mois. Se maintenir au pouvoir quelques mois de plus...



Les caricatures hors de France se multiplient. Ici sur le site [craiyon.com](#), [lien](#).

Tout cela reste fragile. Incidemment, dans le dossier des Macron publié hier par Candace, on apprend que (point 246, page 107) : "A la suite des accusations et insinuations fausses et diffamatoires publiées par les défenseurs, les relations des Macron avec d'autres membres du gouvernement, des alliés politiques potentiels et d'autres personnes ont été compromises". C'est enfin un signe que le personnel politique français n'est pas complètement dupe de la situation. Il y a toutefois là un désolant manque de courage car, sauf par M. Philippot et M. Asselineau ([P-S. 94ab2](#)), ces interrogations n'ont pas été rendues publiques. Mais il suffirait de peu de choses pour que ce "mur de verre" soit franchi. Aujourd'hui en France, un homme politique ne peut avoir un avenir que s'il s'oppose le plus fermement possible à Macron. S'interroger publiquement sur le genre de la première dame marquerait l'opinion publique. Quel mal y a-t-il à s'interroger ? L'omerta qui règne depuis trois ans et demi dans les mondes politique et médiatique doit cesser, c'est une urgence démocratique.

C'est pourtant simple : il suffit que les Bompard et Retailleau parlent publiquement, avec insistance, de "Brigitte" et les Macron sauteront.

- b. **Est-ce une plainte pour épater la galerie ?** Nous commençons à avoir des avis de juristes américains à propos de la plainte déposée par les Macron à l'encontre de Candace Owens, notamment avec cette [vidéo](#) en anglais de 48 mn et cette [vidéo](#) de 8 mn traduite en français. Il en ressort les points suivants :

1. Pour les Américains, il n'est pas malveillant de gagner de l'argent en critiquant quelqu'un.
2. Aux USA, la loi est beaucoup moins protectrice de la vie privée qu'en France.
3. Les Macron ont déposé une plainte auprès de l'état du Delaware. Certes les sociétés de Candace y sont inscrites, mais Candace réside dans l'état du Tennessee. S'il n'y a pas de contrat entre les Macron et Candace Owens pour définir le for juridique au Delaware, cela peut invalider la plainte.
4. Il apparaît étonnant qu'Emmanuel Macron soit indiqué comme plaignant, alors que Candace ne s'en prend pas directement à lui. De plus, il est très difficile d'invoquer la diffamation quand il s'agit d'une personnalité publique, du moins aux Etats-Unis : le président de la France devrait savoir qu'il a le droit d'être moqué, critiqué, ridiculisé, etc.
5. Le jugement est précédé d'une enquête préalable solide ("discovery", phase de déposition). La personne attaquée a la liberté de poser toutes les questions qu'elle veut et d'exiger tous les documents et autres éléments qu'elle veut, y compris une prise de sang.

On comprend la décontraction de Candace face à une plainte qui a de bonnes chances d'être retirée dès qu'une difficulté apparaîtra. L'essentiel est de faire illusion, si possible jusqu'en 2027.

Par ailleurs, prendre un avocat renommé aux Etats-Unis coûte très cher. Qui paiera ? L'Etat français ? Cela pourrait faire l'objet d'une question parlementaire ou journalistique.

Juste après la publication de ces lignes, nous prenons connaissance d'un long [article](#) de Christian Navis, qui conforte les propos ci-dessus et va plus loin. Notamment : "Vu la qualité des plaignants, subodorant des pics d'audience, plusieurs chaînes nationales ont offert de prendre en charge financièrement des enquêtes en Europe pour solliciter des témoignages, et exhumer les éléments douteux du passé de Brichel. Candace n'est pas seule. Avec d'autres moyens que ceux des modestes fureteurs du web que nous sommes".

14. 26 juillet 2025. Sous prétexte de protéger la population, la volonté de censurer

- a. **Graves attaques contre la liberté d'expression en France et en Europe.** Sous la Macronie, une vaste entreprise d'intimidation contre la liberté d'expression étend son emprise sur la France et même au-delà. Avant, il y avait les contenus juridiquement illégaux et les autres. Maintenant, les contenus illégaux sont décidés par... on ne sait pas qui ! Peut-être par l'Elysée (directement ou indirectement via l'Arcom) ou par un pays étranger ou par des dirigeants de sociétés comme Youtube.



Coller des étiquettes, c'est aussi censurer ([lien](#))

L'affaire "Brigitte" en est un exemple flagrant. Le livre "Devenir Brigitte" de Xavier Poussard n'a pas été attaqué en justice, pour la simple raison que son contenu n'est pas illégal sur le plan juridique. Et pourtant ce livre a failli être complètement censuré : seule la plateforme "Amazon" a accepté de le vendre (l'ouvrage est resté plusieurs mois n°1 des ventes dans la catégorie des livres politiques). La Fnac et tous les libraires ont refusé de le vendre, sans dire pourquoi. La plateforme YouTube a interdit plusieurs comptes d'information brigittologique et plusieurs chansons brigittologiques, sous de vagues prétextes. Sous Twitter, avant sa reprise par Elon Musk, la censure était courante.

Si le Web est préservé, c'est parce qu'il n'est accessible que par les moteurs de recherche et que ceux-ci sont sévèrement contrôlés pour diriger toute interrogation sur "Brigitte" Macron vers les magazines "people" ou vers les journaux perroquets de l'AFP. Ils sont loin, les débuts du moteur de recherche Google, lorsque les pages les plus fréquentées se trouvaient en tête des résultats. Invisibiliser de la sorte, c'est aussi censurer (démonstration sur cette [vidéo](#) de Momotchi, il y a un an). Les grands médias invisibilisent tous les sites brigittologiques. Refuser de signaler des sites d'information contraires à ses idées, ne pas laisser choisir, c'est aussi censurer.

La France macronienne essaie de s'appuyer sur l'Europe pour imposer un autre niveau de censure, extrajudiciaire. Le slogan "En Europe, chacun est libre de s'exprimer, pas de diffuser des contenus illégaux" est lourd de sous-entendus : ce ne seront plus les juges qui décideront de cette illégalité, mais des commissions ou des associations comme "Conspiracy Watch". Il suffira d'apposer l'étiquette "complotiste" pour permettre la censure, afin, soi-disant, de protéger le public immature qui a besoin d'être guidé vers ce qui est politiquement correct.

En France, une délation d'Etat a été mise en place avec la plateforme Pharos ([présentation](#)). La lutte contre la cybercriminalité y est mise en avant, mais cela va bien au-delà. Un [article](#) de Pierre Duval dans "Observateur Continental" signale "la création d'une coalition d'une dizaine d'associations chargées de signaler les contenus haineux en ligne auprès de l'Arcom, le gendarme de l'audiovisuel et du numérique". Il est question de la «lutte contre la haine en ligne». Le slogan de 1984 est: «La guerre c'est la paix. La liberté c'est l'esclavage. L'ignorance c'est la force». Les significations des mots sont inversées d'où la remarque des États-Unis: «La censure n'est pas synonyme de liberté.» On retrouve là l'inversion accusatoire chère aux Macron. A cela, il faut ajouter des accusations plus frontales, comme celle qui vise à interdire Twitter-X ([article](#) du "Monde").



[Thierry Breton](#) illustre le principe orwellien "La censure c'est la liberté".

Cet article indique que le département d'Etat des Etats-Unis "s'inquiète du virage amorcé en Europe sur le droit de dire ou de publier ce que les habitants du pays souhaitent". Le procès des Macron contre Candace Owens, s'il a lieu, pourrait montrer au monde entier que la véritable liberté d'expression n'a rien à voir avec la censure française et européenne déguisée en pseudo-liberté.

- b. **La volonté d'infantiliser la population.** Décidément, l'affaire "Brigitte" devient un cas d'école pour illustrer la volonté de supprimer le libre arbitre de chaque citoyen. Nous en trouvons un bel exemple aujourd'hui même avec l'émission "C dans l'air" de France 5 (à 17 h 40). Son titre est très révélateur : "Pourquoi et comment les rumeurs les plus absurdes circulent-elles sur Internet ? Les réseaux sociaux constituent-ils une menace pour notre liberté, la vérité et notre vie privée ?". Après



avoir cité l'ami de "Brigitte", l'ancien ministre Dupond-Moretti, qui reconnaît que c'est une affaire d'Etat et désigne l'extrême droite comme l'unique responsable ([article](#)), l'animateur Axel de Tarlé et quatre "experts" ont présenté l'affaire "Brigitte". Ils ont répété la même chose, suivant la vérité officielle de l'AFP : c'est une rumeur transphobe complotiste, d'extrême droite, etc. Ils refusent toute opinion s'opposant à la leur. C'est du bourrage de crâne.

Retenons deux citations. "*C'est une rumeur dont on sait qu'elle est parfaitement absurde*" : aucun espace n'est laissé au doute. "*On sait*", donc ceux qui n'y croient pas refusent le savoir, sont des ignorants, des imbéciles immatures. C'est de cette façon-là que l'Eglise avait condamné Galilée : tout le monde voit bien que le soleil tourne autour de la Terre... Raconter le contraire, c'était une rumeur parfaitement absurde. "*Il y a une preuve irréfutable : c'est une femme, c'est une femme, que peut-on dire de plus ?*". [La méthode Coué](#). Dites à une mère de trois enfants qu'elle n'est pas une femme : elle éclatera de rire. Si vous insistez, elle montrera une photo d'elle avec l'un de ses nouveaux-nés dans les bras et ce sera fini. "Brigitte" Macron ne montre aucune photo (enfin si, quelques unes, très constestables), ni aucun autre élément de preuve, elle crie à la diffamation et au cyberharcèlement. Pourquoi seule "Brigitte" Macron réagit-elle ainsi ? Michelle Obama a montré ses photos d'enfance et la rumeur a largement diminué ([P.-S. 45](#)). "Brigitte" est incapable de prouver qu'elle est une femme. Cela devrait interpeller, tellement c'est extraordinaire.

Nous pourrions évidemment parler des preuves dont nous disposons ([page](#) "Nos certitudes"), mais toute discussion est impossible : ils assènt leur "*On sait*" qui ne laisse aucune place au doute, ni à un début d'explication adverse. Ils nous lancent leur "*Parfaitement absurde*", qui témoigne de leur mépris. Ils censurent les opinions qui les dérangent, leur seul regard doit prévaloir. A part le seul aspect juridique, correctement traité par l'avocat (parfois de façon biaisée, notamment quand il dit que relayer une rumeur n'est pas condamnable), ce présentateur et ces "experts" sont des incompetents qui n'ont pas étudié le sujet dont ils parlent.

Ce sont les mêmes qui se plaignent, dans cette émission, du manque de confiance des citoyens envers ce qui est souvent appelé les "merdias". Ils en sont pleinement responsables. Ils ont complètement oublié ce qu'est la pluralité de l'information, ils ne comprennent pas du tout qu'on ne peut se forger une opinion solide qu'en ayant connaissance, sans a priori, des opinions contraires.

Actuellement, deux vérités s'affrontent, la leur et la nôtre. Qu'on laisse chacun étudier le sujet, qu'on laisse, s'il le faut, la Justice se prononcer (sur le fond, pas sur la forme), mais, comme jadis dans l'affaire Dreyfus, il n'existe qu'une seule vérité et elle prendra le dessus sur l'illusion de vérité.

15. 27 juillet 2025. L'écho mondial de la plainte des Macron contre Candace Owens

En trois jours, la vidéo de Candace du 23 juillet a recueilli 23.300 commentaires et été visionnée 2,2 millions de fois, sans compter les reprises et traductions. La lecture de ces commentaires est instructive. Nous en avons sélectionné quelques uns dans ce fichier [pdf](#). Voici quelques extraits montrant l'impact mondial (en illustration, ci-contre, des images d'émissions télévisées en Arabie Saoudite et à Taiwan) :

1. Candace, j'habite à Guangzhou, en Chine ; ton émission spéciale sur M. et M. Macron est devenue virale ici aussi. Félicitations ! Tout le monde est au courant !
2. J'habite aussi à Guangzhou et je peux le confirmer. C'est partout dans le monde.
3. Mes potes et collègues ici en Australie, et aussi ma famille et mes amis en Chine, sont tous devenus sacrément accros à cette histoire. Nous sommes avec toi, Candace ! On y va !
4. Bravo Candace ! Ma grand-mère est née dans un petit village russe en 1918. Elle était analphabète, et pourtant elle a des photos d'école, des photos avec ses jeunes enfants, des photos de famille. Je sais à quoi elle ressemblait quand elle était jeune, quand elle avait la trentaine, etc., sans parler de mes parents qui ont l'âge de Brigitte. Des tonnes de photos, surtout de nous, les enfants, en pleine croissance.
5. Je viens d'un petit pays d'Asie du Sud-Est, Singapour, et tout le monde sait que les Macron sont deux mecs. On te soutient tous, Candace !
6. En tant que jeune musulmane, j'espère sincèrement que vous comprenez l'impact incroyable et inspirant que vous avez eu sur moi et sur les gens du monde entier. L'intégrité est presque morte de nos jours, et je suis honorée qu'il y ait dans ma génération quelqu'un d'intrépide et de sincère comme vous qui se bat pour ce qui est juste et pour la justice. Que Dieu vous bénisse et soyez prudente.
7. Candace, ici européenne, comment pouvons-nous vous aider ? Vous êtes notre héroïne. Nous en avons tous assez de la perversion et de la corruption de dirigeants européens comme Starmer et Ursula von der Leyen.
8. Candace, je suis des Pays-Bas. Tu fais beaucoup parler de toi ici aux Pays-Bas. Continue à dire la vérité, ma fille, que Dieu te bénisse.
9. Dans la presse néerlandaise, vous êtes en effet dépeinte comme une folle complotiste, mais vous avez toute une génération derrière vous et nous voyons que vous êtes sincère et honnête, continuez votre bon travail, salutations des Pays-Bas
10. Au Royaume-Uni, nous sommes avec toi, Candace ! Que Dieu te bénisse et te protège !

Avant-hier soir, Candace a publié une nouvelle [vidéo](#) (traduite ici par Marie Vindigni), où elle évoque ce succès mondial. Auparavant, elle commente une émission de la chaîne américaine CNN, dans laquelle l'avocat des Macron, Tom Clare, est interrogé (image ci-contre). On y trouve des arguments semblables à ceux de l'émission "C dans l'air" que nous avons commentée hier. Avec une telle pauvreté d'arguments, Candace Owens peut se réjouir !

Elle termine en s'étonnant que, puisque "Brigitte", ainsi scandaleusement attaquée, est une terrible victime d'un acharnement malsain, son frère Jean-Michel et ses trois enfants (ajoutons sa soeur Monique) ne montent pas au créneau pour la soutenir et crier leur indignation. Pourquoi se taisent-ils ? Qui accepterait que sa petite soeur ou sa mère soit ainsi maltraitée ?

Rappelons qu'il y a quelques mois ([P.-S. 97d](#), et aussi au début de cette [vidéo](#)), à la question posée par Alexandra Brazzainville "*Mais ta maman, ça a toujours été une maman ?*", Laurence Auzière, fille de "Brigitte", avait répondu, sans que ce soit démenti : "*Ça a toujours été ma référente maternelle. Elle nous a toujours élevés en qualité de mère. Le reste ça regarde personne*". Cela regarde le monde entier.



a. **Des nouvelles de Natacha Rey.** La santé de Natacha Rey, qui était alarmante (P-S. 69), s'est améliorée, même si l'issue fatale de son cancer reste proche. Elle est soulagée par sa relaxe. Elle a renoncé à s'exiler en Russie (P-S. 94z4). Hier, elle a répondu aux questions de Richard Boutry, alias Ricardo, dans un entretien vidéo de 54 mn. Nous avons déjà expliqué, lors de son "interview testamentaire" (P-S. 94x4) en quoi nous sommes tantôt d'accord avec elle, tantôt en désaccord. Nous n'y revenons pas, sauf pour ajouter que, à notre connaissance, ni Xavier Poussard, ni Candace Owens n'ont affirmé que "Brigitte" serait le père d'Emmanuel Macron. Ils ont seulement présenté des éléments qui permettent de s'interroger (point 7 de la page "Nos questionnements").



Du côté des révélations, il y en a très peu, malgré les effets d'annonce de Richard Boutry. Nous avons déjà présenté le fichier pdf où Natacha analyse de la photo de mariage de 1974 (P-S. 110b) (point 12 de "Nos questionnements"). S'interroger sur la naissance de Tiphaine Auzière à partir d'une phrase du site Généanet, qui contient de nombreuses erreurs, ne permet guère d'aller plus loin. Il faut être très prudent quant aux ressemblances faciales, surtout lorsqu'elles ne sont pas étayées par une IA. Un seul point a retenu notre attention : André Louis Auzière aurait, logiquement, dû être enterré, comme son frère célibataire Pierre Louis (1947-2014), dans le caveau familial de ses parents, à Cannes. De plus sa prétendue compagne semble absente de ses obsèques. Quant à la présence de ses prétendus enfants, rien n'est sûr. Concernant ce très étrange décès de décembre 2019, on consultera l'encadré du P-S. 87.

Sur cette étrange famille Auzière, rappelons ce que nous écrivions en P-S. 37. Tiphaine Auzière a déclaré "J'aurais aimé que mes enfants connaissent mon père". Ses enfants avaient 4 et 6 ans au décès de décembre 2019, pourquoi donc n'auraient-ils pas connu leur grand-père ? Comme Natacha, nous estimons que cet André Louis est un personnage fictif et que "Brigitte" Macron est le père des trois enfants Auzière (Point 5 de "Nos questionnements").

Revenons à l'entretien de Natacha. A la fin, elle présente trois actions en Justice qu'elle intente avec son avocat maître Danglehant (elle souhaite que les soutiens financiers populaires dont elle bénéficie se poursuivent) :

- une contre le couple Auzière (Jean-Louis et Catherine), leur avocat et l'avocat général de la cour d'appel de Caen, pour escroquerie au jugement en bande organisée,
- une contre trois juges de la Cour de cassation, pour avoir rejeté leur pourvoi (pour le procès Auzière) de façon illégale,
- une contre "Brigitte" Macron, Jean-Michel Trogneux, les trois enfants Auzière, leur avocat Jean Ennochi, et une juge pour escroquerie au jugement en bande organisée.

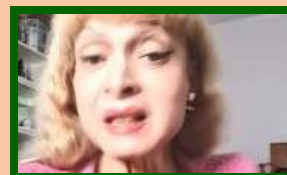
b. **Des nouvelles de François Danglehant.** De son côté, maître Danglehant vient de publier une série de tweets, joliment illustrés (extraits ci-dessous).



Il met le doigt sur un détail cocasse (initié en P-S. 55). Jean-Michel Trogneux estime que Natacha le diffame lorsqu'elle dit : "Un détournement de mineur comme Brigitte qui n'a jamais été poursuivie en justice pour avoir détourné un de ses élèves" (c'est le passage n° 30 de l'acte d'accusation). Mais cela ne vise que sa soeur, Brigitte. Alors à quel titre ? Il n'y a guère d'autre possibilité : il faut que ce soit lui-même qui ait commis l'acte répréhensible. Donc Jean-Michel = "Brigitte", cfcd.

Et François Danglehant enfonce le clou : "La cour d'appel de Paris a bien évidemment demandé à l'avocat des consorts Trogneux pour quelle raison Jean-Michel Trogneux avait déposé plainte en diffamation sur le passage n° 30 qui "formellement" ne le concerne pas. Aucune réponse de l'avocat des consorts Trogneux. De l'absence de réponse à cette question essentielle, la cour d'appel de Paris a compris la mascarade".

c. **Des nouvelles d'Alexandra Brazzainville.** Alexandra est une personne intersexue, connaissant un peu Laurence Auzière. Elle connaît très bien les problèmes de genre et s'est prononcée à de multiples reprises sur l'affaire. Dans une courte vidéo sur Twitter (lien), elle estime que "Brigitte" Macron, "en refusant de justifier son identité, laisse planer le doute et jette le discrédit" sur les personnes comme elle. Alors que les regards du monde entier sont tournés vers la France pour de "mauvaises raisons", elle souhaite que Mme Macron "fasse allégeance et explique, avec ses mots, ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas, pour que l'on cesse d'avancer dans l'obscurité".



d. **Des nouvelles de Christian Cotten.** Dans un long tweet du 24 juillet, Christian Cotten a fait le point sur l'évolution de la plainte qu'il a déposée. Il annonce que 20 femmes et deux hommes déposent également plainte contre X sur la base de sa plainte du 13 décembre dernier, en y ajoutant un neuvième motif : atteinte à la dignité des femmes. D'autres personnes peuvent encore se joindre à cette action.



Il annonce que, par l'intermédiaire de Xavier Poussard, Candace Owens a reçu un rapport confidentiel de profilage sur "Brigitte", rédigé par Nadine Touzeau, qui sera rendu public par François Danglehant dans le livre qu'il prépare en soutien à Natacha Rey. Nadine Touzeau est une experte judiciaire internationale, ayant un diplôme reconnu aux Etats-Unis, pays où elle a une bonne renommée.

- a. **Une intelligence entravée peut-elle se libérer pour percevoir la réalité ?** Le site thesyntheticvoice.com a pour ambition de développer une "intelligence libre", où "l'intelligence devient lecture". C'est sur cette base qu'Irène Adler a rédigé un [article](#) intitulé "Rumeur Brigitte Macron, une affaire française".

Le titre est décalé (l'affaire est mondiale), le contenu l'est aussi parfois, notamment quand Amandine Roy est renommée Stéphane Edouard. Visiblement, l'auteur / autrice connaît peu le sujet, mais s'y intéresse néanmoins de façon intelligente, comme le montre l'extrait suivant : "On parle de diffamation, d'intention malveillante, de réputation. Sans jamais tuer la rumeur. Plus le temps passe, plus cette contorsion devient le cœur du problème. Car tout le monde comprend que si la rumeur est fausse, une simple preuve pourrait (peut-être) suffire à l'éteindre... Et si cette preuve n'est pas apportée - non par impossibilité, mais par choix - alors le soupçon s'épaissit. S'arc-bouter devient une stratégie bien périlleuse. Car à refuser de répondre, on finit par nourrir ce qu'on prétend mépriser."

La remarque annexe est révélatrice : "non par impossibilité, mais par choix". Cette personne affirme une soi-disant évidence qui montre à quel point elle est enfermée dans une prison intellectuelle : les Macron et leur entourage ne peuvent pas mentir, "Brigitte" ne peut pas être un homme, c'est impossible. Cela sous-tend tout son raisonnement.

Comme des millions et des milliards de personnes à travers le monde, Irène croit que ceux qui nous gouvernent sont incapables de proférer des mensonges aussi énormes. C'était pareil pour le Covid et c'est pareil pour d'autres sujets. Ce sont ces personnes-là que nous appelons normies et que nous connaissons bien pour l'avoir été jadis. Un déclic nous a fait comprendre les illusions de la caverne de Platon. Un déclic pourra le leur faire comprendre.

Ce déclic ne fonctionne que dans un sens, on ne revient pas à l'état de normie. C'est comme un cocu : il peut mettre très longtemps à comprendre qu'il l'est, mais quand il l'a compris, la page est tournée. **La lucidité est une maladie inguérissable.**

Irène Adler et de nombreux normies ont franchi une première étape. Ils ont compris que quelque chose clochait. Ils frôlent même la réalité avec ce constat : "Ils [les Macron] ont creusé eux-mêmes le lit de la défiance. Non par respect, mais par peur". Oui, ils ont peur que leurs mensonges soient révélés, c'est aussi simple que cela. Surtout que nous en avons les preuves. Irène Adler peut lire le livre de Xavier Poussard ou consulter la [page](#) "Nos certitudes".



Illustration de l'article de Jean-Pierre Marongiu "Le mensonge d'état ou l'allégorie de la caverne : Macron ou Platon ?" (2020). Numéro de "Philosophie Magazine" actuellement en vente. Si la prise en compte de la pensée d'Hannah Arendt y est restrictive (la dictature et le mensonge existeraient surtout en dehors de nos sociétés occidentales), les citations d'Arendt sont lumineuses, comme le choix du titre "Comprendre, résister, espérer".

- b. **Savoir distinguer la vérité (matière factuelle) et les tromperies.** L'affaire "Brigitte" voit s'opposer ce qui ressemble à deux vérités. Mais, comme le disait la philosophe [Hannah Arendt](#) (1906-1975), il y a d'un côté de la matière factuelle et de l'autre des tromperies. Voici quelques extraits de ses réflexions qui s'appliquent à notre affaire :
1. "Le seul fait de penser est en lui-même une entreprise très dangereuse [...] Mais ne pas penser est encore plus dangereux.
 2. La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat.
 3. A partir du moment où nous n'avons plus de presse libre, tout peut arriver. Ce qui permet à une dictature totalitaire ou à toute autre dictature de régner, c'est que les gens ne sont pas informés ; comment pouvez-vous avoir une opinion si vous n'êtes pas informés ?
 4. La possibilité de mensonge complet et définitif, qui était inconnue aux époques antérieures, est le danger qui naît de la manipulation moderne des faits.
 5. Des nations entières peuvent s'orienter d'après un tissu de tromperies.
 6. Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges, mais que plus personne ne croit plus rien. Un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et, avec un tel peuple, vous pouvez faire ce qu'il vous plaît.
 7. Même si nous admettons que chaque génération ait le droit d'écrire sa propre histoire, nous refusons d'admettre qu'elle ait le droit de remanier les faits en harmonie avec sa perspective propre ; nous n'admettons pas le droit de porter atteinte à la matière factuelle elle-même.

8. *Les mensonges sont souvent beaucoup plus plausibles, plus attrayants pour la raison, que la réalité, car le menteur a le grand avantage de savoir à l'avance ce que le public souhaite ou s'attend à entendre. Sa version a été préparée à l'intention du public, en s'attachant tout particulièrement à la crédibilité, tandis que la réalité a cette habitude déconcertante de nous mettre en présence de l'inattendu, auquel nous n'étions nullement préparés.*
9. *Etre dévoué au monde signifie entre autres choses : ne pas agir comme si nous étions immortels.*
10. *Chaque nouvelle naissance est comme une garantie de salut dans le monde, comme une promesse de rédemption pour ceux qui ne sont plus un commencement.*
11. *Ce que je propose est donc très simple : rien de plus que de penser ce que nous faisons. "*

18. 30 juillet 2025. **Empoisonnée par Eric Dupond-Moretti, la justice française est à la dérive**

- a. **Candace Owens dézingue l'ancien ministre de la Justice.** Il y a trois jours ([Fil 14b](#)), nous avons brièvement évoqué l'intervention d'un ancien ministre de la justice sur l'affaire "Brigitte". Candace en a fait l'objet de son intervention d'avant-hier soir. Elle était dans une forme éblouissante et nous avons la chance d'avoir une traductrice tout aussi extraordinaire, Marie Vindigni. Même ceux qui ne s'intéressent guère à l'affaire "Brigitte" devraient regarder cette [vidéo](#) de 37 minutes (la [vidéo](#) d'origine, en anglais, déjà 1.300.000 vues en 23 heures).



Le monde entier va découvrir les méfaits d'[Eric Dupond-Moretti](#). Merci Candace, il est réconfortant que soient ainsi exposées les turpitudes dans lesquelles les Macron nous ont plongés. Patrice Gibertie en parle déjà dans cet [article](#), en se concentrant sur l'affaire amiénoise de [Denis Mannechez](#) (2014).

L'avocat qui a défendu de façon honteuse des violeurs d'enfants a été nommé ministre de la Justice de 2020 à 2024, à l'insu de son plein gré ([vidéo](#) de 40 secondes), selon toute vraisemblance sur demande très appuyée de "Brigitte" Macron elle-même ([article](#)). Quoiqu'il ait été mis en examen en 2021 pour prise illégale d'intérêt, le ministre n'a pas démissionné et les parlementaires ont accepté que la justice soit dirigée par un mis en examen. En 2023, il a été jugé coupable mais non responsable (absence d'élément intentionnel). Ainsi, chacun est censé connaître la loi, sauf le ministre de la Justice. Candace Owens n'est pas allée jusqu'à ce sinistre épisode, elle s'est arrêtée à l'affaire d'[Outreau](#) (2000), mais il est bon de rappeler ici à quel point les Macron l'ont soutenu durant les quatre ans de son ministère.

Candace trouve "l'ogre du Nord" tellement répugnant qu'elle demande à Tom Clare, l'avocat américain des Macron, de refuser ses conseils. En France, ce défenseur des victimes d'inceste (certes il faut de tels avocats, mais pas au point de plaider l'inceste heureux !) est toujours bien considéré par les grands médias et le personnel politique. Au parlement, en tant que ministre, il a défendu la notion d'inceste consenti ([article](#)). Candace s'est appuyée sur des investigations de Xavier Poussard, qui avait consacré le numéro 490 de "Faits & Documents", en 2020, à celui qui considère les lanceurs d'alerte comme des "balances". C'est dire à quel point Dupond-Moretti craint que les mensonges soient dévoilés.



Au passage, dans les remarques de fin de vidéo, nous avons reconnu un lecteur de notre site Pressibus, car il a parlé de Jean-Bri-Bri, le Jean-Michel qui incarne Brigitte Trogneux (née à Amiens en 1953) et Brigitte Auzière (née en Afrique, mariée au Touquet en 1974).

Jusqu'à présent, il n'y a eu que des racailles politiques pour défendre "Brigitte" : Roselyne Bachelot ([Annexe A 44](#)), Marlène Schiappa ([P-S. 120g](#)), Eric Dupond-Moretti et c'est tout, semble-t-il. Tous les autres, à l'exception d'Asselineau et de Philippot ([vidéo](#) de 16 mn) dans l'autre sens, se taisent. Ils ont compris, mais ils s'autocensurent, refusant la moindre interrogation sur ce qui constitue une affaire d'Etat de portée internationale. En agissant ainsi, ils défendent les Macron, contre l'avis de leurs électeurs, exprimé lors des élections de juillet 2024.

- b. **Les difficultés judiciaires rencontrées par Natacha Rey et par Christian Cotten.** Peut-on croire qu'un tel personnage toxique (Ducon-Maserati, comme l'appelle Lionel Labosse), une fois arrivé au sommet du monde de la justice française, n'ait pas laissé de traces partisans aux effets néfastes ?



Maître Danglehant avait contesté que la "femme" du président soit jugée par des personnes nommées par le président et par ses ministres de la Justice successifs ([P-S. 55](#)). Cela, effectivement, explique en grande partie la condamnation en première instance de Natacha Rey et d'Amandine Roy. En appel, la justice a retrouvé son indépendance, mais ce n'est qu'une bataille de gagnée. Pour le reste, ce sera très difficile.

On le voit notamment par le fait que Christian Cotten n'a pas été reconnu comme partie civile dans la plainte contre X qu'il a déposée ([Fil 8c](#)). Avec son avocat Maître Philippe Fortabat-Labatut, il s'en explique au micro de Mike Borowski, dans une [vidéo](#) de plus d'une heure. A la fin, "une mobilisation patriotique est lancée pour grossir le nombre de parties civiles et tester la souveraineté judiciaire française". Chacun peut participer à sa façon, soit en s'ajoutant à la partie civile (actuellement composée de 23 personnes), soit en apportant un soutien financier.

La défiance des Français envers leur justice est très forte. L'impression de "deux poids, deux mesures" est généralisée. "Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir" (La Fontaine, "Les animaux malades de la peste"). L'impunité dont jouit "Brigitte" Macron, alors que d'autres sont sévèrement condamnés pour détournement de mineur est un symbole très fort. Pour retrouver une image d'indépendance indispensable, la justice française devra montrer qu'elle condamnera les Macron pour leurs multiples manquements aux lois. La plainte en dénombre neuf : usurpation d'identité, crime de faux par représentant de l'État, atteinte sexuelle et viol sur mineur par personne ayant autorité, mariage illégal, usurpation de fonctions, escroquerie au jugement, atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation et atteinte à la dignité des femmes.

c. **Candace Owens en rajoute sur Eric Dupond-Moretti et oublie Pressibus.** Hier soir, Candace a publié son épisode n° 221 de sa série YouTube et Marie Vindigni nous offre son doublage en une [vidéo](#) d'une demi-heure. Candace revient sur Eric Dupont-Moretti avec de nouveaux éléments à charge, et évoque également l'ancien député macronien Joachim Son-Forget devenu [Eva Son-Forget](#), adopté, très jeune enfant, par le pédophile Bernard Forget ([tweet](#), [article](#)).



Nous considérons que la photo du milieu, de l'étudiant "au large cou", n'est pas celle de "Brigitte" Macron.

A partir de 23 mn, Candace explique sa vision des choses. Elle reprend le scénario de Xavier Poussard, des deux Brigitte et de l'oncle, et y apporte quelques précisions. Selon elle, Brigitte Trogneux, née en 1953, serait décédée vers 1984 et aurait demandé à son frère de s'occuper de ses trois enfants. Ce faisant, Candace ne dit pas que Jean-Michel Trogneux aurait abandonné ses deux enfants Jean-Jacques et Valérie pour élever ses trois neveux. Elle ne dit pas que André Louis Auzière (qui ne serait pas fictif) et Jean-Michel Trogneux, le couple qui a élevé les trois enfants, avaient logiquement une liaison homosexuelle. C'est une possibilité que nous avons explorée davantage dans notre "scénario 2025" ([Annexe S 14](#)). Cependant, nous croyons davantage, comme Natacha Rey, qu'André Louis Auzière est un personnage fictif et que Jean-Michel Trogneux est le père des trois enfants ; en plus, nous pensons que leur mère est encore vivante (points 4, 5 et 10 de la [page](#) "Nos questionnements et avis"). Le scénario de Candace ignore complètement des faits essentiels : la famille Auzière compte des agents secrets, dont un de très haut rang, Georges Costes ([P.-S. 9](#)), les événements de 1960 comme l'installation de Jean-Michel Trogneux en Algérie, certains propos de "Brigitte" Macron, etc.

Nous ne comprenons pas pourquoi, à la fin de son exposé, Candace dit avoir hâte de savoir ce qu'en pensent ceux qui l'écoutent. En effet, elle aurait dû commencer par demander l'avis de ceux qui traitent le sujet depuis trois ans et demi et en connaissent bien plus qu'elle et, peut-être même, que Xavier Poussard, sur le parcours de Jean-Michel Trogneux. Nous avons tenté de contacter Candace, des correspondants américains ont tenté de la joindre pour nous, de plusieurs façons, nous savons que d'autres personnes ont tenté de l'approcher (par exemple pour présenter le témoignage de Stéphane de Charnage, qu'elle ignore encore, et Xavier Poussard aussi, on se demande pourquoi). Sans succès. Candace n'a pris en compte que l'avis de Xavier, comme s'il n'existait pas d'autres sources d'informations françaises. Natacha Rey s'en plaint aussi.



Pourtant, c'est en consultant la [page](#) anglaise de Pressibus qu'elle a connu l'affaire ([P.-S. 43](#), [P.-S. 94x1](#)). A l'époque, elle croyait à Brigitte "Proba" Auzière et aux trois Brigitte. Et dès qu'elle a rencontré Xavier, elle semble ne plus avoir consulté notre site. Notre [page](#) en anglais des scénarios lui tend pourtant les bras afin qu'elle puisse consulter des hypothèses variées, prenant en compte l'ensemble des informations dont nous disposons, bien au-delà de ce qu'elle a présenté.

19. 31 juillet 2025. Derrière l'opacité, la perversité du pouvoir macronien

a. **L'entourage très malsain du couple Macron dévoilé au monde entier.** Jean-Dominique Michel (JDM) est un anthropologue suisse qui s'intéresse à l'affaire "Brigitte". Il fait régulièrement le point sur les dernières avancées, apporte quelques éléments nouveaux et ouvre de nouvelles pistes de réflexion. Nous en avons déjà parlé, notamment le 3 février 2025 ([P.-S. 94t1](#)). Sa façon de dire qu'il n'est sûr de rien, tout en affirmant de nombreux éléments est spéciale. Il préfère rester prudent. Sa [vidéo](#) d'hier, de presque deux heures, est longue, car il passe en revue l'ensemble de l'affaire. Du coup, c'est précieux pour les nouveaux venus curieux de comprendre l'essentiel de la brigittologie.



JDM (qui, contrairement à Candace, consulte et montre le site Pressibus) promeut évidemment, et il est bon de le rappeler, l'indépendance d'esprit et affirme qu'il n'y a rien de plus simple que de disqualifier une rumeur de changement de sexe, laquelle n'a rien de diffamant, sauf pour les personnes transphobes ([article](#) de Louis-Georges Tin, aujourd'hui, dans "Libération" + réactions : [1](#) [2](#)).

Brigitte Macron à l'origine d'"un malaise dans la communauté LGBT" : la Première dame visée par un texte au vitriol

Il présente Candace Owens dans sa complexité. Contrairement à ce que prétendent les perroquets de l'AFP, elle n'est pas une personne d'extrême droite trumpiste. Son parcours est complexe : elle soutient ou s'oppose à Trump selon les circonstances. Il serait plus juste de dire qu'elle est un esprit indépendant, un électron libre.

JDM s'amuse de l'attitude de Candace face à l'avocat Dupond-Moretti choisi par les Macron pour appuyer leur plainte aux Etats-Unis. Il ajoute une anecdote de 2023, connue et importante, racontée dans ce [tweet](#) (illustration ci-contre). A l'assemblée nationale, le ministre de la Justice avait fait trois bras d'honneur au président de groupe parlementaire qui lui rappelait sa mise en examen pour prise illégale d'intérêts. Celui-ci s'appelait Olivier Marleix et, depuis, il a été retrouvé suicidé ([Fil 6](#)). Face à l'indignation de toute l'assemblée, le ministre avait alors été contraint de s'excuser... pour ceux qui, selon lui, auraient "*mal interprété*" son geste !



Creuser les méfaits de Ducon-Maserati nous mène à un puits sans fond. Louis de Dreslincourt, dans une [vidéo](#) d'une demi-heure, nous présente aujourd'hui d'autres aspects très sombres du personnage, à la réputation désormais mondiale (ci-contre la Maserati, il y a aussi la Bentley).

JDM a rappelé un autre épisode, très choquant, dont nous n'avions pas connaissance. Cela s'est passé le 9 novembre 2023, lors de la journée nationale de mobilisation contre le harcèlement scolaire. L'épouse du Président de la République et la Première ministre Elisabeth Borne étaient allées dans une école écouter les témoignages d'enfants victimes de harcèlement scolaire. Un [article](#)-reportage-[vidéo](#) de BFMTV signale que "*La Première ministre a été critiquée après [...] un échange avec un élève. Ce dernier, assis derrière la Première dame et elle, prend la parole au micro et se plaint d'avoir été mal reçu par une enseignante au moment d'évoquer son harcèlement*". Les sourires retenus choquent alors, notamment par ce message d'un réseau social "*Le petit se confie sur son harcèlement et notre Première ministre ne trouve rien de mieux à faire que de rigoler, c'est lunaire, comment tu peux avoir aussi peu de coeur ?*". "Brigitte"



n'est pas citée, mais sa réaction est similaire, voire pire, à celle de la Première ministre (actuellement ministre de l'éducation nationale) (illustration ci-contre). Ce sourire contenu (que n'a pas du tout Gabriel Attal à droite) montre la perversité d'une personne prédatrice, dont le comportement peut être toxique envers les enfants et les adolescents, comme cela le fut en 1992. Il semble qu'elle ait nommé les ministres de l'Éducation nationale ([rappel](#) d'un article de "Marianne") et tout porte à croire que son implication est forte dans certaines dérives de l'enseignement à la sexualité et à la vie affective.



Que ce soit l'épisode des bras d'honneur ou celui des sourires pervers ou celui de l'avion d'Hanoï ([avis](#) d'un expert en langage corporel), JDM nous dit que tout cela s'est passé sous nos yeux, mais qu'après une courte indignation, cela a été oublié. Les fautifs peuvent alors continuer leurs méfaits avec un sentiment d'impunité, soutenus par les médias du pouvoir et par les élus qui regardent ailleurs.



Une erreur peut facilement se glisser. Ainsi, la photo de droite, présentée par JDM, est un faux ([Chapitre 9](#)).

À l'instar de Candace Owens, JDM insiste sur l'entourage du couple Macron, le nombre important de mises en examen et de liens avec des pédocriminels, sur les suicides suspects, sur les oligarques qui contrôlent la presse. Ainsi, notre société, contrôlée par quelques pervers, survit grâce à une population endormie. Il y couve toutefois un vent de révolte qui pourrait se lever parce que, comme le dit JDM, "on est en droit de se questionner" (les élus aussi !), et que, comme le propose Hannah Arendt, on se met à "penser ce que nous faisons".

- b. **Prendre en compte le refus obstiné de transparence.** "Le média en 4-4-2" rend compte aussi de la vidéo de Jean-Dominique Michel, dans un court [article](#) où est posée la question : "Une affaire d'État... ou de transparence ?". "Jean-Dominique Michel souligne les incohérences troublantes du récit officiel. Photos manquantes, documents contradictoires, témoignages étouffés... Pourquoi tant d'opacité ? Les Macron pourraient facilement clore le débat en produisant des preuves. Mais leur refus ne fait qu'alimenter les soupçons".

Ce constat commence à percer, enfin ! Ainsi, dans un [article](#) d'avant-hier du site "Multipol 360", l'introduction pose la question "Pourquoi les Macron n'ont-ils pas choisi de désamorcer cette controverse par des moyens simples et directs, plutôt que de risquer d'amplifier la rumeur via un procès qui pourrait bien se retourner contre eux ?". Le reste de l'article ne répond pas du tout à la question, alors que la réponse est toute simple et limpide. Elle tient en quelques mots : parce que les Macron mentent sur le sexe de "Brigitte".

Toutefois, une lecture attentive de l'article permet aux lecteurs avisés de deviner cette réponse sous-jacente. Les sous-titres sont suggestifs : "Des opportunités manquées pour désamorcer la rumeur", "Alternatives simples ignorées : expertise médicale et documents officiels", "Un scandale d'Etat : mensonge, perte de confiance et risque de chantage", "Leçons des cas français et conclusion : l'urgence de la transparence". On comprend que soit les Macron sont des imbéciles incapables de se défendre d'une accusation que chacun d'entre nous désamorcerait simplement et rapidement, soit ils se comportent comme des menteurs et le sont vraiment.

Si Emmanuel Macron ment ou occulte la vérité sur un aspect aussi intime de sa vie, comment les citoyens français peuvent-ils lui faire confiance sur des enjeux nationaux cruciaux, comme la gestion économique, la sécurité ou les relations internationales ?

S'exprimer comme cela, par sous-entendus, sans briser l'omerta à laquelle ils sont manifestement tenus par un chantage, c'est ainsi que pourraient réagir les grands médias. Dire que trois ans et demi d'une conduite lamentable connue du monde entier, faisant honte à notre pays, cela suffit : il est urgent d'y mettre fin sans ambiguïté.

- c. **Une plainte visant à dénoncer l'opacité et les mensonges.** Comme nous l'indiquions hier ([Fil 18b](#)), la partie civile de la plainte contre X et les Macron s'élargit. Christian Cotten et plusieurs plaignants, dont Alexandra Brazzainville, personne hermaphrodite, et Stéphanie Reynaud, journaliste à "Tribune libre", ont tenu une conférence de presse avant-hier, dont témoigne une [vidéo](#) de 14 mn publiée aujourd'hui par GPTV. Alexandra y déclare notamment : "Madame Macron refuse de décliner son identité, alors que c'est tellement simple à faire. En cultivant l'ambiguïté et en refusant de le faire, elle jette le discrédit sur des personnes comme moi et elle lance une espèce de relent de discrimination transphobe à notre égard". Stéphanie : "On demande à madame Macron de nous aider à éteindre cette rumeur pour enfin pouvoir passer à autre chose et arrêter de fragiliser ainsi notre pays".



D'autres plaignants sont interviewés et tous dénoncent les mensonges, les mensonges et les mensonges, de la même manière que nous les dénonçons en titre de cette page. Comment nos enfants peuvent-ils grandir dans un monde de menteurs ? Car se taire, c'est aussi mentir. Nous remercions les 23 courageuses personnes plaignantes. Nous rappelons qu'il est possible de les rejoindre.

20. 2 août 2025. Les approximations de la journaliste normie Emmanuelle Anizon et la censure des réseaux sociaux

- a. **Les réflexions non abouties d'Emmanuelle Anizon.** En mars 2024, Emmanuelle Anizon a publié "L'affaire Madame", premier livre sur le sujet que nous traitons. Cette journaliste du "Nouvel Obs" a beaucoup d'entregent. Elle a réussi à capter l'attention de Natacha Rey et Xavier Poussard, et à les rencontrer longuement. Il n'est pas certain que Natacha et Xavier y aient gagné, car leur portrait dans le livre, sans être désagréable, n'est guère flatteur. Xavier a obtenu quelques aides, dans un échange de bons procédés entre journalistes professionnels, mais cela n'a pas débouché sur d'importantes découvertes (à part peut-être la photo de la communianta attribuée à la mère des trois enfants Auzière).

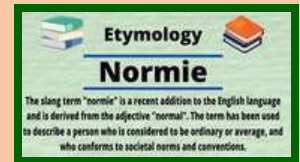


Le livre en lui-même est rédigé sous la bannière "Anatomie d'une fake news", qui résume l'angle sous lequel l'affaire est traitée. Le coeur du sujet est effleuré, comme s'il n'y avait pas de preuves que "Brigitte" Macron est née homme. Par ci, par là, on trouve quelques révélations mineures. Avec habileté et une certaine délicatesse, elle ne parle pas de complotistes mais de défiants, ce qui ne change pas grand-chose sur le fond.

Hier, lors d'un [entretien](#) radiophonique de 34 minutes avec "Le Parisien", elle a fait un point actualisé de l'affaire. Elle garde la même attitude que dans son livre et n'approfondit pas davantage le sujet. Presque tous les nombreux commentaires (200 en 7 heures) raillent ses propos. Il n'y a guère que Lionel Labosse, dans son [journal](#), qui se montre modéré : "*Le choix d'Anizon suggère un lent cheminement vers l'officialisation*". Pour être lent, c'est lent ! Emmanuelle est beaucoup moins présente dans les grands médias qu'en 2024. Mais, certes, il est vrai qu'elle est mille fois meilleure qu'une Alba Ventura ([P.-S. 66](#)) et dix fois meilleure que tous ceux qui se taisent obstinément.

Emmanuelle Anizon croit encore que Henri, le joueur de cartes du bar-PMU "Le Nemrod" à Amiens, qui fête son anniversaire en juillet ([P.-S. 112a](#)), surnommé le "Petit gros", est un Trogneux prénommé Jean-Michel, né un 11 février. Il ne suffit pas d'avoir le titre de "journaliste d'investigation" pour l'être. Son podcast est intitulé "*Transidentité supposée de Brigitte Macron : comment la fausse rumeur est née*". Ce sujet de la naissance est passablement traité, on pourra comparer avec notre "historique du Brigittegate" en [P.-S. 77](#).

Attardons-nous sur la conclusion. A la question "*Vous, en tant que journaliste attachée à la vérification des sources, à la véracité des faits [!], comment est-ce que vous êtes ressortie de cette longue enquête ?*", elle répond : "*Cette Natacha Rey et tous ceux qui l'entourent sont des citoyens qui ont cru à la société dans laquelle ils vivaient [traduire : étaient des normies] et qui n'y croient plus et, si on ne s'attaque pas aux racines de cette défiance, on est foutu*". Cette réflexion est correcte, mais elle aurait dû être prolongée. La seule façon de rétablir la confiance consiste à instaurer la transparence, à reconnaître ses erreurs, à dévoiler les mensonges d'Etat, et surtout pas à les nier et à se crispier comme le fait l'interviewée.



En effet, comme nous l'avons dit dans le [Fil 17a](#), "*La lucidité est une maladie inguérissable*". A l'opposé, le manque de lucidité, dont souffre Emmanuelle Anizon et ceux qui l'entourent, est une maladie qui se guérit. Natacha & Cie en sont guéris. Le fossé se creuse entre les lucides (ou résistants ou éveillés, voire complotistes, comme ils disent) et les normies et ces derniers seront de moins en moins nombreux. "*Comprendre, résister, espérer*", selon le chemin tracé par Hannah Arendt. Les minoritaires deviendront majoritaires. Dans un futur plus ou moins proche, les livres d'histoire et les Wikipédia raconteront les grands mensonges de nos démocraties malades d'aujourd'hui.

- b. **La censure extra-judiciaire des Macron.** Depuis le début du Brigittegate, la censure frappe ceux qui dénoncent le mensonge d'Etat. Avec des demi-censures de type [shadow banning](#), elle est une censure plus ou moins visible, plus ou moins vicieuse, mais elle est efficace, amplifiée par l'importante auto-censure générée. Les médias subventionnés se plaignent souvent de la liberté d'expression débridée des réseaux sociaux, ils parlent rarement des très nombreuses atteintes à la liberté d'expression par des organismes plus ou moins connus, pour des raisons floues, sous prétexte de modération, en amalgamant des cas extrêmes à des messages politiquement incorrects. Et tous les médias menteurs réclament davantage de modération, donc davantage de censure.



Le gouvernement français macronien, qui finance et promeut des obsédés de la "complosphère", comme [Conspiracy Watch](#), est allé jusqu'à mettre en place une plateforme, nommée [Pharos](#), de délation publique. Si cela peut se comprendre envers des cas d'"atteintes sexuelles sur mineurs" suivies d'enquêtes, cela se transforme en outil de censure pour les dénonciations fourre-tout touchant aux discriminations, apologues du terrorisme, escroqueries, extorsions, antisémitisme, etc. Ces plaintes, non vérifiées par la police et la justice, débouchent sur des demandes officielles de censure, souvent acceptées par les responsables de la modération des réseaux sociaux.

Hier, le compte Twitter/X de Christian Cotten a été censuré, pour une raison énigmatique. On aboutit à ce message : "X suspend les comptes qui enfreignent les [Règles](#)". Christian a réussi à en apprendre un peu plus : "*Nous avons suspendu le compte de @CottenPolvie car il a enfreint notre règle relative aux conduites haineuses*". Des généralités, rien de précis, il n'y a là aucun moyen de savoir en quoi on serait répréhensible. C'est peut-être une bévue, facile à corriger ? Christian a fait appel, il aura peut-être des explications. En attendant, il est bâillonné sur X.



Dans ses tweets, Christian raconte les mêmes choses que ce qu'il a raconté dans sa plainte, dont le contenu a été accepté (c'est le droit à agir qui est rejeté, avant appel) par la justice française. A priori, il ne fait rien d'illégal, ce sont ceux qui le censurent qui sont hors la loi.

Evidemment, la liberté d'expression engendre des oppositions, et il y a eu des signalements à la plateforme Pharos. Par exemple, en décembre dernier, par une dénommée Pauline, qui se réjouit aujourd'hui de la censure ([tweet](#)). Des censeurs, on peut toujours en trouver, contre n'importe qui. Là, il y a lieu de se demander contre qui Christian aurait eu une "conduite haineuse". Envers "Brigitte", peut-être ? Est-ce un hasard si le couperet de la censure tombe la semaine où l'écho de sa plainte s'amplifie ? Est-ce une censure directement déclenchée par l'Elysée ?

Laissons la conclusion à Lionel Labosse, dans son [journal](#) : "*Pourquoi s'emmerder à porter plainte pour « cyberharcèlement » puisque les larbins qu'on a mis à la tête de X (en France) peuvent fermer n'importe quel compte en un claquement de doigt ?*".

21. 4 août 2025. Une affaire de gros sous ? Un prochain retrait des Macron ?

- a. **Qui va payer ? L'Etat français (nous) ou les Macron ?** Voici enfin un homme politique qui met les pieds dans le plat sur l'affaire "Brigitte". Il avait commencé doucement en février dernier ([P.-S. 94ab2](#)) et maintenant il hausse le ton. [Florian Philippot](#), président du parti "Les Patriotes", a publié aujourd'hui une [vidéo](#) de 16 mn, intitulée "*Les Macron en justice : effet Streisand et affaire de fric !*". Il y reprend les dernières informations, notamment le récent entretien de Candace Owens avec le célèbre présentateur [Tucker Carlson](#), le 2 août (3 millions de vues en deux jours, [lien](#) avec doublage en français, dans les paramètres +

[doublage](#) Marie Vindigni) ([article](#)).

Il aborde ensuite l'aspect financier très présent dans le dossier d'accusation. "La lecture de la plainte fait davantage penser au droit des affaires qu'à une diffamation ordinaire.[...] Certains commentateurs américains évoquent un procès à cinquante millions de dollars. S'ils gagnaient, ce sont les Macron qui les empocheraient. Dans leur poche ! Or, qui finance tout ce cirque ? [...] Là-bas, les tarifs sont assez exorbitants. [...] Généralement, ils factureraient entre 2.400 et 3.000 dollars de l'heure. [...] Candace dit avoir déjà reçu un mail d'eux en novembre 2024. Ca fait déjà combien d'heures facturées ? [...] Qui paie ? [...] Il faut qu'on ait la transparence". Il nous apprend que le lieu de la plainte, l'état du Delaware, est connu pour être "un paradis fiscal pour les sociétés étrangères". A ce stade, il convient de rappeler qu'Emmanuel Macron avait empoché de grosses sommes lorsqu'il travaillait pour la banque Rothschild et que ces sommes semblent s'être évaporées. Du côté du Delaware ? Serait-ce la source du financement ?



Florian Philippot dénonce la très mauvaise image de la France des Macron, véhiculée par Tucker Carlson : incompétente et faible.

b. **S'ils prennent conscience des risques encourus, les Macron retireront-ils leur plainte ?** Celui qui se fait appeler "OK Podcast" est mystérieux, mais il est sacrément bien informé des rouages de la justice aux Etats-Unis. Il y a dix jours, il avait déjà publié une [vidéo](#) de 7 mn, dans laquelle il expliquait comment Candace Owens pourrait exiger un test ADN de la part de "Brigitte", en se basant sur la "[règle 35](#)". Cette règle permet également d'interroger des tiers qui détiennent des rapports, examens, etc., sur la personne faisant l'objet de l'investigation pendant la phase de "discovery", voire d'obtenir des documents. C'est ainsi que le Docteur Patrick Bui, toujours en exercice et "expert judiciaire près la Cour d'Appel de Paris" (comme l'indique son [site](#)), pourrait être amené à déposer : "Est-il exact qu'une personne se présentant comme Madame Brigitte Macron, ou comme Monsieur Jean-Michel Trogneux, vous a sollicité pour des chirurgies de type "féminisation du visage" ?"



Il y a quatre jours, dans une [vidéo](#) de 9 mn, "OK Podcast" a rendu un vibrant hommage à Candace Owens pour son "acte de bravoure journalistique", son combat pour "le droit des peuples à la transparence", pour "la défense de la démocratie".

Dans une nouvelle [vidéo](#) de 11 mn, il pose la question "Et si les Macron étaient tombés dans un piège judiciaire américain soigneusement préparé ?" Il imagine la stratégie des avocats de Candace : "Le but n'est pas de gagner le procès en diffamation, le but est de pousser les Macron à se parjurer, de les coincer dans leurs propres contradictions, de transformer leur plainte en accusation contre eux-mêmes. Le jeu n'est plus de savoir si Candace Owens est une menteuse, le jeu est de savoir si les Macron ont menti à un juge américain, en affirmant qu'elle mentait. Et, là, mes amis, ce n'est plus la même chanson, ni les mêmes peines, ni surtout le même scandale politique : un président et sa femme pris la main dans le sac, en train de mentir à la justice américaine. Vous imaginez le séisme ? [...] Alors, quel avenir pour cette affaire ? Deux scénarios se dessinent. Premier scénario : les Macron s'obstinent, ils foncent tête baissée dans la procédure de "discovery" et, là, on pourrait assister à un déballage public sans précédent. [...] Deuxième scénario, plus probable, mais tout aussi dévastateur en terme d'image : le retrait discret de la plainte. [...] Mais tout le monde comprendra ce que cela signifie : une capitulation en rase campagne."



22. 8 août 2025. Mieux vaut s'appuyer sur des certitudes que sur des soupçons

a. **Peut-on soupçonner l'historien nommé Alain Trogneux ?** Dans l'annonce de sa [vidéo](#) d'hier soir ([doublage](#) de Marie Vindigni), Candace Owens devait faire une mise à jour incroyable ("insane update") pour dénoncer une falsification de preuves ("tampering with evidence"). Cette affirmation nous paraît toutefois hâtive. Qu'il y ait à la bibliothèque d'Amiens un historien qui consulte les archives, n'est-ce pas tout à fait normal ? Le fait qu'il s'appelle [Alain Trogneux](#) [photo ci-contre] suffit-il pour qu'il ait manipulé des données numérisées ? Nous savons que Natacha Rey a beaucoup insisté sur ce point. Ni Xavier Poussard, ni nous, Pressibus, n'avons relayé cette information. Seule Emmanuelle Anizon en a parlé dans son livre "L'affaire Madame". Voici quelques extraits :



Le témoignage d'une correspondante de Natacha Rey, aux archives d'Amiens
En face de moi, un monsieur me regardait fixement, avec insistance, puis il s'est levé et dirigé vers le guichet, et je l'ai entendu demander : "Vous avez la commande au nom de M. Trogneux ?" J'étais sidérée : un Trogneux assis juste là, devant moi ? Ça ne peut pas être un hasard ! J'ai pris une photo de lui, je l'ai envoyée à Natacha... qui l'a reconnu immédiatement : "C'est Alain Trogneux, qui est historien, il a numérisé toutes les archives de la Somme !" » Natacha soupçonne l'historien d'avoir profité de la numérisation des archives départementales du Courrier picard pour intégrer, à la demande de l'Élysée, les « faux documents », par exemple cette fameuse « fausse » photo de mariage de Brigitte et André de juin 1974. « Alain Trogneux est revenu s'asseoir en face de moi, et là j'ai repéré un autre homme, qui parlait bas, avec une oreillette, [...]. Cet homme s'est levé, s'est dirigé vers le fond. J'ai vu alors le monsieur Trogneux se lever et le rejoindre pour lui parler. [...] Ils sont revenus s'asseoir devant moi. [...] "On se croirait au temps du KGB !"

Emmanuelle Anizon poursuit et, pour une fois, nous sommes plutôt d'accord avec elle (dans l'état actuel de nos connaissances) : "Au fond, serait-ce invraisemblable que les services de l'État surveillent Natacha et ses « collaborateurs » en goguette à Amiens, fief de la famille Trogneux ? Quant à la présence d'Alain Trogneux... En tant qu'historien, elle n'est pas si étonnante. J'essayerai de le contacter plus tard, il déclinera ma demande d'entretien." Pourquoi un tel refus de transparence ? On aurait aimé savoir où sont dorénavant les originaux des publications qu'il a numérisées, savoir dans quelles circonstances elles ont été retirées d'un espace public.

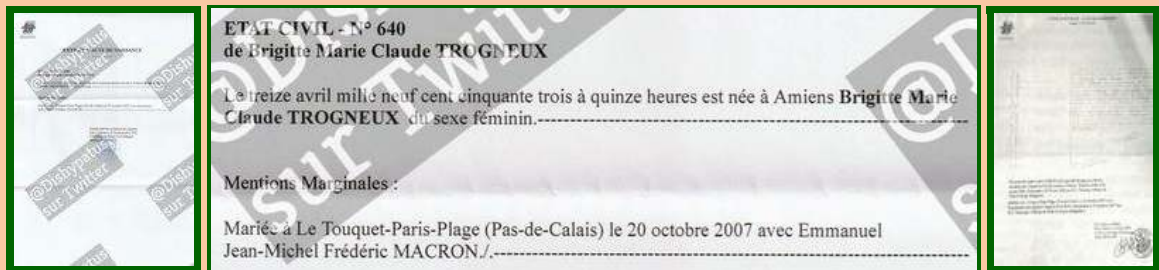
De notre côté, nous avons effectué des recherches généalogiques. Il apparaît qu'Alain Trogneux n'a aucun lien de parenté proche avec les chocolatiers Trogneux. En ce qui concerne la photo du mariage de 1974, nous pensons, comme Xavier Poussard, que, puisqu'elle est parue sur des supports différents et qu'elle est dans des lieux d'archivage différents, elle ne peut pas avoir été truquée après publication. Même si une archive particulière a pu faire l'objet de manipulations.

Une confiscation de document reste possible. Nous pensons qu'elle ne porterait pas sur la naissance de 1953, mais sur un ou plusieurs épisodes de la vie de Jean-Michel, voire de sa soeur Brigitte, que nous ignorons. Ainsi, il est bon d'avoir des soupçons dans une affaire impliquant potentiellement les services secrets. Il apparaît certain que Natacha Rey était surveillée, ses correspondants également. L'intervention de Candace permettra peut-être de recueillir un témoignage intéressant.

- b. **Un détail curieux que Candace ne connaît pas.** A juste titre, Candace s'étonne que les Macron fournissent toujours une même coupure de journal pour justifier la naissance de Brigitte Trogneux : un faire-part de naissance, publié le 15 avril 1953. Mais elle ignore (les Macron aussi ?) ce qu'avait révélé Xavier Poussard (F&D 503) : un autre avis est paru dans le même journal, la veille, le 14 avril 1953 (ci-contre les deux avis, du 14 puis du 15 avril) (il y eut aussi l'[avis](#) officiel du 14 avril). Pourquoi deux faire-parts ? Nous l'avons expliqué au [Chapitre 29](#) : "Tout simplement parce que, dans l'annonce du 14, la grande soeur Monique avait été oubliée. Elle a probablement protesté et, du coup, papa a fait publier un nouvel avis dans le journal du lendemain, pour rétablir la justice familiale interne. Pourquoi ce petit détail est-il intéressant ? Parce qu'il valide la naissance de Brigitte. Jamais un faussaire ne se serait compliqué la vie à falsifier deux numéros de journal au lieu d'un, sous un prétexte aussi improbable. Même l'idée ne lui serait jamais venue. Ces deux annonces authentifient l'extrait d'acte de naissance [dont nous doutions auparavant de la validité] !". Il est donc très peu probable qu'Alain Trogneux ait falsifié quelque chose à ce niveau...



- c. **D'un point de vue administratif, "Brigitte" Macron est à la fois la mariée de 1974 et le nouveau-né de 1953.** Nous nous étions étonnés qu'un extrait de l'acte de naissance de 1953 n'indique que son dernier mariage (ci-dessous à gauche et au centre, [Chapitre 28](#)). Puisque son premier mariage, que l'on sait falsifié, et son divorce ont été enregistrés légalement, pourquoi ne seraient-ils pas indiqués en mention marginale ? En réalité, ils le sont aussi, comme le montre la copie "intégrale" de l'acte de naissance de Brigitte Trogneux (plus complète que l'extrait) présentée en page 235 du livre de Xavier Poussard ([P-S. 105b](#), ci-dessous à droite). Outre le divorce et le second mariage en bas de page, le premier mariage est indiqué de façon manuscrite en vertical (on distingue "Le Touquet" et "1974").



Il y a donc une continuité administrative entre la naissance de 1953, le mariage de 1974, le divorce de 2006 et le mariage de 2007, alors que ce sont des personnes physiques différentes qui partagent l'identité administrative "Trogneux". Tout cela témoigne de la maîtrise de la famille Auzière, familière des services secrets, à fabriquer de fausses identités et à trouver des complices pour y parvenir. "Brigitte" Macron, par la succession de ces actes administratifs, légalement corrects, dispose donc de deux identités administratives, celle de Jean-Michel Trogneux et celle de Brigitte Trogneux, ce qui lui permet de se présenter sous l'une ou l'autre de ces identités.

- d. **Un indice probant : la taille des mains.** Il est à remarquer que Candace s'attarde sur la taille des mains de "Brigitte", très grandes pour une femme (court [extrait](#) vidéo). Nous avions fait une remarque analogue pour ses pieds (plus grands que ceux d'Emmanuel) ([Chapitre 13](#)). Effectivement : c'est un détail qui, seul, n'est pas significatif mais qui, s'ajoutant à de nombreuses autres caractéristiques physiques très inhabituelles pour une femme, permet de comprendre que "Brigitte" est un homme.



Suite à la publication de ces quelques lignes, une pianiste nous a contacté pour nous livrer son témoignage : "En ce qui me concerne, j'ai une grande main puisque je peux jouer la dixième, avec un empan de 21,5, une longueur de 19,5, une largeur de 20. Par rapport à d'autres pianistes femmes c'est le maximum que j'ai pu observer. Aucune pianiste que j'ai pu rencontrer n'avait des mains plus grandes que moi... Brigitte (qui n'est pas pianiste) à la main plus grande !". De plus, sur ses photos d'école, Jean-Michel Trogneux a aussi de grandes mains et de grands pieds ([P-S. 33](#)) (et les mêmes grandes oreilles...).

- e. **Une preuve supplémentaire : La double retraite perçue par "Brigitte" Macron.** Plutôt que d'insister sur des soupçons, nous aurions préféré que Candace Owens s'appuie sur des certitudes. Sur la [page](#) "Nos certitudes", nous en présentons que Candace pourrait reprendre. Par exemple le témoignage de Stéphane de Charnage, les comparaisons graphologiques, ou encore la vente de la maison de Jean-Michel à La Neuville-sur-Oudeuil en 1990, qui a permis à "Brigitte" de s'acheter une maison à Amiens en 1991.

Ou le [point 18](#) que nous venons d'ajouter : le montant de la retraite de l'enseignante "Brigitte" Macron est très supérieur à ce que lui donnent droit ses vingt années de service (sans le CAPES). En réalité, ce montant est celui du cumul de deux retraites, correspondant aux deux apparences de Jean-Michel Trogneux, masculine puis féminine. A ce stade, il ne s'agit plus d'un simple soupçon, mais d'une quasi-certitude que l'on peut considérer comme une certitude, compte tenu de ce que nous savons par ailleurs.

- f. **Interrogations sur le décès d'Annie Trogneux.** Sur cette [page](#), le colonel de Guerlasse relate le peu d'éléments qu'il a trouvés sur le décès et les obsèques d'Anne-Marie (ou Annie) Trogneux. Rien n'a filtré. Le colonel croit qu'Annie serait la mère biologique de la vraie Brigitte Macron, née en 1953, selon notre scénario "NièceA", présenté en [Annexe S 7](#) et rappelé en [Fil 4](#). Certes, tout verrouiller à ce point paraît louche et rend ce scénario un peu plus crédible.

- g. **L'emprise de "Brigitte" Macron sur sa famille.** Nous avons apprécié et partagé cette formule du colonel (sur la page précitée) : "On notera que Brichel a prévu de rester à Amiens quelques jours, pour mettre les deux familles au pas, toujours la fameuse emprise, et probablement remonter les bretelles à Henri le petit gros, pour s'être fait piéger comme un bleu par mes soins ([P-S.](#)

[112a](#)]. Je serais vraiment contrit si ce type finalement sympathique se "suicide"."

L'attitude des membres des familles Trogneux et Auzière semble effectivement dictée par une forte emprise de "Brigitte" Macron, qui les contraint au silence et leur interdit de montrer tout document photographique significatif. Nous en avons la certitude pour Véronique Dreux, qui a été interrogée par Xavier Poussard. Dans le [P.-S. 94ae](#) nous avons analysé ses révélations : " *C'est Brigitte Macron, elle-même, qui a demandé à Véronique Dreux de ne pas montrer la moindre photo de la famille qu'elle a continuée avec Jean-Michel et leurs deux enfants. Or "Brigitte" est censée être la belle-soeur de Véronique, ce n'est pas à elle de formuler une telle demande, ce serait à son ancien mari, Jean-Michel Trogneux, de le faire. Quand on sait que celui-ci est "Brigitte", tout s'éclaire*". Effectivement, cela est un indice qui confirme que Jean-Michel est "Brigitte" (il y en a tant, que celui-ci a été oublié...). Cela montre également que "Brigitte" verrouille tout, autour d'elle. Son emprise (que le colonel a été le premier à souligner) doit être difficile à vivre. Toutes les personnes qui entourent la famille se rendent compte que ce mutisme est forcé, dans le but de ne pas éventer le mensonge. Que ce soit au niveau mondial ou au niveau familial, la défiance prospère dans ce refus obstiné de transparence. Jusqu'à ce qu'elle s'impose partout ?

23. 11 août 2025. Le procès Macron-Owens et les autres

- a. **Une page résumant les actions en justice.** Dans ce Brigittigate, l'aspect juridique prend de plus en plus d'importance. Il était déjà difficile de suivre les procédures en France, mais c'est encore plus rébarbatif pour le procès Macron-Owens, qui a été déclenché aux États-Unis. Afin que chacun puisse se faire une idée factuelle des actions en cours, nous venons de publier la [page "Les actions en justice"](#).



- b. **Des précisions de la part de Natacha Rey.** Natacha Rey a donné une [interview](#) au journal russe "Regnum", publiée hier, le 10 août (finalement le 13 août). Elle a communiqué sa [version](#) française (5 pages en pdf). Elle parle des trois plaintes qu'elle vient de déposer avec son avocat Maître François Danglehant. Nous les prenons bien sûr en compte dans la nouvelle page précitée.

Au-delà de cet entretien et de celui qui va être présenté ci-après, nous déplorons une tendance qui est en grande partie une conséquence de ces judiciarisations. Certes, il y a des personnalités, Rey, Poussard, Owens, qui sont à l'avant-garde de cette affaire, mais elles sont soutenues par de très nombreuses personnes, peut-être pas un milliard, comme il est dit assez souvent, mais, pour le moins, des dizaines ou des centaines de millions à travers le monde. Ces personnes sont souvent très actives. Chacune à sa façon, elles ont pris conscience de l'ampleur de la tromperie et, à leur échelle, militent pour qu'elle soit reconnue, en intervenant sur les réseaux sociaux et dans leur entourage amical et familial. Pour faire savoir que nous avons des preuves et que ce ne sont pas des rumeurs (au passage, dénoncez aussi l'amalgame avec Michelle Obama, [P.-S. 45](#)). C'est une révolte qui se lève à travers le monde contre les mensonges d'Etat. La réaction outrancière du couple Macron, sans jamais apporter des preuves pourtant faciles à fournir (ils nous prennent vraiment pour des imbéciles), ne fait qu'amplifier cette révolte et lui donner une dimension symbolique.

- c. **Le normie Maître Eolas s'exprime sur une affaire dont il n'a pas étudié les fondements.** Nous avons déjà présenté plusieurs points de vue juridiques sur la plainte des Macron contre Candace Owens. [Maître Eolas](#) est un célèbre avocat-blogueur français. Il vient de répondre à une interview [vidéo](#) de 3 heures et 13 mn sur l'affaire "Brigitte", qu'il appelle tendancieusement "l'affaire Owens", comme s'il n'y avait pas eu d'autres actions en justice auparavant. Ses propos sont complètement biaisés, depuis le début, car il a la certitude que "Brigitte" Macron est une femme et considère que Candace Owens est "complètement délirante". Selon lui, les Macron auraient apporté des preuves que "Brigitte" et Jean-Michel sont deux personnes distinctes. Il va même jusqu'à croire que Candace Owens sait que "Brigitte" est une femme. Elle n'agirait que pour gagner de l'argent. Il pense aussi que la très grosse majorité des Américains ne la croient pas du tout. Ouh la la, quel blocage mental ! Comment peut-on être normie à ce point là !... On comprend pourquoi les commentaires de cette vidéo sont bloqués (il y en a six en trois jours, tous favorables, 15.000 vues).



Sur cette base viciée (partagée par un collègue américain), Maître Eolas considère qu'il est "extrêmement probable" que Candace Owens perde. Toutefois, certes, son argumentation apporte quelques éléments qui montrent que la partie n'est pas gagnée pour elle. En effet, elle est moins prudente que Xavier Poussard. Elle a élargi le sujet bien au-delà de la transition de genre et de façon pouvant être considérée comme trop affirmative. Il y a donc le risque dans ce procès, comme en France, de ne traiter en priorité que des aspects périphériques, où elle pourrait être accusée d'"actual malice". Espérons que Candace et ses avocats éviteront ce piège et sauront concentrer le sujet sur le fait que "Brigitte" est un homme.

Incidentement, on apprend qu'une audience préliminaire est prévue à Wilmington le 17 septembre 2025 ([copie](#) d'écran).

24. 12 août 2025. Des documents escamotés, d'autres falsifiés, d'autres inventés, une vaste tromperie

- a. **Quels sont ces deux documents cachés par Alain Trogneux ?** Candace Owens a rappelé l'importance d'Alain Trogneux, responsable des archives à la mairie d'Amiens. Dans le [Fil 22a](#), nous avons exprimé notre crainte que ce monsieur, qui refuse de répondre aux interrogations légitimes, ait dissimulé certains documents. Nous pensons en avoir trouvé la preuve, avec une vieille copie d'écran, hélas de très mauvaise qualité, qui pointait vers deux documents disparus. Nous croyons lire ceci :

1. 1986 (?) dossiers sinistres Trogneux JM (?)
2. 1988 (?) Aliénés, arrêtés d'internement Trogneux André

Nous avons vérifié qu'effectivement ces deux documents ne sont plus disponibles, alors que tous les autres le sont encore ([lien](#)) :



Interrogations sur "Troigneux". A gauche le résultat, probablement, en 2021 ou 2022. A droite, le 11 août 2025.

Nous cherchons évidemment à en savoir davantage. Si vous pouvez nous aider, merci de nous contacter (mail à la fin d'introduction du [dossier 2022](#)).

- b. **Confirmation de la falsification de la photo de 1953.** En février 2025 ([P-S. 97](#)), nous avons acquis la certitude que la photo de famille, censée représenter les parents Trogneux et leurs six enfants au début des années 1950, avait été truquée de façon certaine en ce qui concerne le plus jeune enfant, censé être Brigitte.

ChatGPT avait confirmé notre incapacité à donner aux plus jeunes enfants un âge qui soit en cohérence avec leurs dates de naissance. Quand le calcul de l'âge était cohérent pour les cinq aînés, il apparaissait complètement faux pour la cadette. Nous en avons déduit que la fillette (avec probablement la mère, Simone Pujol, sur les genoux de laquelle elle est assise) avait été ajoutée, si bien que l'on n'est même plus sûr qu'il s'agisse de Brigitte. Nous avons fait travailler ChatGPT de plusieurs manières, en arrivant toujours à cette même conclusion.

Bien que nous soyons désormais convaincus de cette certitude, nous avons voulu savoir si une autre Intelligence Artificielle, Grok, arriverait au même résultat avec la même question "D'après toi, quel âge ont ces personnes ?". Voici sa réponse : "Il est difficile de déterminer avec précision l'âge des personnes sur cette photo en noir et blanc en me basant uniquement sur leur apparence, car cela dépend de nombreux facteurs comme la mode, le style de l'époque, et les traits individuels. Cependant, je peux faire une estimation approximative basée sur l'apparence et les conventions des années 1940-1950 (style vestimentaire et mise en scène suggèrent cette période) : Jeune garçon : Environ 8-10 ans - Femme : Environ 15-18 ans - Garçon : Environ 18-22 ans - Femme : Environ 40-45 ans - Jeune fille : Environ 12-14 ans - Homme assis : Environ 45-50 ans - Femme assise : Environ 40-45 ans - Enfant sur les genoux : Environ 2-4 ans. Ces estimations sont approximatives et pourraient varier.". Nous obtenons donc ce tableau de comparaison obtenu :

Prénom	Naissance	ChatGPT	Grok	Age en janvier 1953
Brigitte	13/4/1953	3-4	2-4	0 an
Jean-Michel	11/2/1945	7-9	8-10	7 ans 10 mois
Monique	7/8/1941	10-12	12-14	11 ans 4 mois
Maryvonne	17/1/1937	15-17	15-18	16 ans
Jean-Claude	14/8/1933	18-20	18-22	19 ans 6 mois
Anne-Marie	9 juillet 1932	20-22	40-45	20 ans et six mois



Les résultats sont voisins. Grok commet une erreur grossière sur l'âge d'Anne-Marie (la main sur son ventre, plutôt qu'être caractéristique d'une femme enceinte, a été pris comme une caractéristique d'une quarantenaire en surpoids), Monique est un peu plus âgée, de 6 mois, et, à deux mois près, c'est bon pour Jean-Michel. Deux mois, cela nous mène à mars 1953, quelques semaines avant la naissance de Brigitte le 13 avril, Anne-Marie étant alors en fin de grossesse. Ces écarts, sauf pour Anne-Marie, sont sans commune mesure avec l'écart de plus de deux ans pour Brigitte. En résumé, notre estimation de janvier 1953 pourrait être ramenée à mars 1953. Nos certitudes sont donc grandement confirmées.

- c. **L'utilisation de l'IA pour fabriquer des photos.** N'oublions pas que tous les documents Trogneux passent par les mains de Mimi Marchand qui dispose de tous les moyens modernes pour charcuter les photographies. Sur cette photo de 1953, nous avons, en [P-S. 101](#), relevé un certain nombre d'anomalies avec cet encadré (sans compter l'abat-jour, l'ajout éventuel de Jean-Michel...) :

Compléments d'analyse de la photo de famille

Tout de suite, nous voyons qu'il se passe quelque chose avec le fond (le mur derrière eux) mais le plus important est le contour qui entoure la fillette Brigitte. Il est très prononcé, tout comme celui de l'épaule droite de la mère. On peut déjà déduire que manipulation il y a eu et qu'elle a sûrement été ajoutée [c'est conforme au [P-S. 97](#)]. Ensuite plusieurs détails étonnent :

1. Jean-Claude : l'ombre sous les lobes des oreilles est trop droite, la forme est trop nette et précise. Les ombres s'arrêtent nettement sur une ligne horizontale, ce qui n'a aucun sens. Et cela n'arrive pas sur les autres têtes
2. Jean-Michel : main trop "rondelette" pour un garçon si mince, main aussi trop grande, pas bien proportionnée
3. Anne-Marie : main sur le ventre, espace trop grand entre le majeur et l'annulaire
4. Monique : main malformée, manque des doigts
5. Brigitte (?) fillette : doigts malformés, main gauche et main droite différentes. Certes ce n'est pas évident, vu la différence de position. Par contre, le poignet droit est anormalement rétréci, et l'autre un peu aussi, comme s'il était sanglé de manière invisible.







Après tout, pour le point 2, la taille de la main de Jean-Michel pourrait simplement correspondre à celle de "Brigitte" ([Fil 22d](#))... Cela nous amène à revenir sur la photo révélée par Laurence Auzière en juin 2025 et pour laquelle nous avons également remarqué des mains mal formées sur la photo estimée à 1979, en [Fil 2b](#) :



La photo avec Laurence date de 1979 environ, celle avec Tiphaine, à droite, de 1991. Elles sont censées être avec leur père, André Louis Auzière.

Nous écrivions : "*Même si cela s'améliore, l'IA a en effet des difficultés à bien représenter les mains*". Et on retrouverait ce défaut sur les photos de 1953 et 1979. De plus les photographies en couleur ont été popularisées par l'appareil "[Instamatic 100](#)" à partir de 1963, jusqu'aux années 1990. "*Son défaut était la petite taille du négatif qui produisait une image de 13 x 17 mm, limitant la qualité*". Les photos n'étaient pas aussi nettes et lumineuses que celles de 1979 et 1991 présentées par Laurence et Tiphaine. Avec les défauts sur les mains pour la photo de 1979, tout porte donc à croire que ces deux photographies ont été fabriquées par une intelligence artificielle.

A cela, s'ajoutent des impressions plus subjectives. Lors de la présentation de ces deux photos en [P.-S. 121](#). Si l'homme photographié en 1991 semble être celui du mariage de 1974 et celui du défunt de 2019 en maillot de bain, cela paraît moins probable pour celui photographié en 1979. Sa position de profil (que l'IA a du mal à analyser) ne facilite pas les comparaisons, mais quelques correspondantes ont trouvé qu'il ne ressemblait pas au marié de 1974, mais à Jean-Michel Trogneux lui-même, donc à "Brigitte" Macron. Chacun peut se forger une opinion...



En conclusion, il faut considérer avec suspicion tout ce qu'on nous a raconté sur les Trogneux, et



pas seulement dans le domaine photographique. Tout n'est certes pas faux, mais il y a une forte volonté de tromperie, comme on vient de le voir avec ces photos. On peut aussi se souvenir de la bijouterie Gallice ([Annexe A 20](#)) et du "petit gros" qui est encore agité dans la plainte contre Candace.

A peine ces lignes publiées, des brigittologues nous communiquent l'analyse d'une des plus vieilles photos connues de "Brigitte", d'apparence anodine (ci-contre à gauche), que ChatGPT ([tweet](#)) et Grok ([tweet](#)) estiment toutes deux manipulée. Pour le moins, le fond serait flouté. Décidément, Mimi Marchand peut être passée partout...

- d. **Une campagne de tromperies à l'encontre de Candace Owens.** Les Macron accentuent leurs médisances à l'égard de Candace Owens, puisque le "Financial Times", célèbre journal des Etats-Unis, qui avait révélé la plainte contre elle, a de nouveau titré, hier, sur les Macron. Il y a là, comme nous l'avions remarqué hier avec Maître Eolas (serait-il un conseiller de l'Elysée ?), une volonté de transformer l'affaire "Brigitte" en affaire Owens. Le titre "*Macron hired investigators to research US influencer Candace Owens*" peut être traduit par : "*Macron a engagé des enquêteurs pour effectuer des investigations sur l'influenceuse américaine Candace Owens*" ; le sous-titre "*Podcaster who claimed french first lady was born male had links ti rightwing figures in Europe and the US*" par "*La podcasteuse qui a affirmé que la première dame française était née homme avait des liens avec des personnalités de droite en Europe et aux États-Unis*". Quelques liens avec la Russie ont même été découverts : deux retweets ([tweet](#)). C'est leur habituelle stratégie d'inversion accusatoire : craignant la vindicte populaire, ils essaient de la retourner contre Candace. Ils espèrent peut-être qu'une fois de plus, les Mélenchon & Cie viennent à leur secours ? Qui finance ces investigations ? De notre côté, nous avons apprécié l'hommage de "OK Podcast" à Candace dans une [vidéo](#) de 9 mn ([Fil 21b](#)) (au passage, il a fait, depuis, une [vidéo](#) révélatrice sur la soumission au bouchon).



Candace Owens a immédiatement réagi, hier soir, avec une nouvelle [vidéo](#) (sous-titrage français à activer). En introduction, elle annonce "*un épisode très amusant aujourd'hui. Quand j'ai commencé la série "Devenir Brigitte", jamais je n'aurais pu imaginer qu'elle puisse mettre fin à la cinquième république française. Honnêtement, jamais je n'aurais pu l'imaginer. Mais je pense qu'avec vous, les gars, nous avons brisé la France. Je veux dire, vu l'aveu extraordinaire du premier couple ce matin selon lequel Brigitte et Emmanuel on engagé un ancien procureur fédéral américain [Dan Nardello] pour enquêter sur moi. Ouais, c'est dingue. Ils l'ont engagé d'ailleurs avant de me poursuivre en justice. Ils l'ont engagé lui et son cabinet. Je dois vous raconter tout ça parce que je suis secouée. Je suis secouée. Vous croyez qu'ils ont envoyé des gens fouiller mes poubelles ? Je ne sais pas*".

Dans la foulée le magazine "Le Point" vient de publier ce matin un [article](#). Il y est annoncé que les Macron se déplaceraient à une audience aux US, alors qu'il ne sont pas venus aux audiences à Paris ! Et un autre [article](#) par "Valeurs Actuelles", dès hier soir. Et un [article](#) de Libération cet après-midi. Et aussi un [article](#) de "La Nouvelle Tribune". Qui organise cela ? Apparemment, contrairement à l'habitude, ce ne serait pas l'AFP. Et encore un [article](#) du "New York Post" avec, cette fois-ci, à la fin, l'avis de Candace Owens. Cela devient le feuilleton de l'été. Nous en reparlerons quand nous aurons écouté le doublage [vidéo](#) de Marie Vindigni, prévu pour ce soir 19h 30.

Voilà, la vidéo d'une demi-heure est terminée. C'est sans doute la plus drôle de Candace (il faut dire que le couple élyséen s'est surpassé !). Elle n'y va pas de main morte avec les Macron et leurs problèmes psychiatriques de plus en plus évidents (nous en parlions déjà en 2022 au [Chapitre 19](#)). L'emprise terrible que "Brigitte" exerce sur Emmanuel depuis 1992, confirmée par la giflette d'Hanoï, l'amène à demander la libération du petit Manu (elle va vendre des t-shirts #FreeEmmanuel !). Elle termine par une analyse de la photo de famille de 1953, qui reprend un détail de dentition décrit dans le livre de Xavier Poussard (page 275), que nous avons évoqué en [P.-S. 101a](#). Vous devriez lire Pressibus, Candace, vous sauriez que cette photo est bien plus gravement trafiquée !



a. **Balkany / Sardou : une sincérité tournant à la confusion et à la fausse révélation.** En cette journée de fête, nous évoquons une anecdote légère et "people". Faisant mention des trois racailles politiques (Bachelot, Schiappa, Dupond-Moretti) que nous avons désignées (au [Fil 18a](#)) comme les seuls politiques à défendre "Brigitte", un correspondant nous a signalé que nous avons oublié [Patrick Balkany](#) et son propos dans une [vidéo](#) (à partir de 8:50) du 24 mars 2024. Sans lui contester le qualificatif de "racaille", nous prenons toutefois sa défense, simplement parce que ce qu'il raconte apparaît sincère.



Il raconte qu'à l'âge de 12 ou 13 ans, donc vers 1961, lui et son copain [Michel Sardou](#), du même âge, au Touquet, avaient une petite protégée, la jeune Brigitte Trogneux ([article](#)). Evidemment, l'animateur (en l'occurrence Cyril Hanouna) et ses chroniqueurs, qui ne connaissent pas grand chose à l'affaire, Balkany lui-même non plus, ont compris que cela signifiait que "Brigitte" Macron était une femme. Non : cette Brigitte-là est la future mariée de 1974, la mère biologique des trois enfants Auzière, que l'on sait ne pas être "Brigitte" Macron (cf. [page](#) "Nos certitudes"). D'ailleurs, Balkany n'a pas dit que la fillette avait de grandes mains, de grands pieds et de grandes oreilles, comme "Brigitte" Macron. Pourtant c'est tellement exceptionnel que cela se remarquerait.

L'anecdote serait d'ailleurs intéressante : elle montre que, vers 1961, Brigitte, qui, à notre avis, avait alors un double état civil (Trogneux et Auzière), venait pour la première fois au Touquet et avait besoin d'être protégée. Comme si, auparavant, elle se trouvait ailleurs, à Madagascar par exemple...

Cet exemple montre, plus généralement, que les témoignages de l'existence d'une jeune Brigitte Trogneux ne sont pas à rejeter a priori, mais ne prouvent nullement qu'il s'agit de la future "Brigitte" Macron. C'est la communiant de 1964 et la mariée de 1974. Il y a une confusion entretenue autour de tels témoignages médiatiques, reprise par des gogos lors de repas de famille, qui disent : "Ah ah, bien sûr que "Brigitte" Macron est une femme, puisque Balkany et Sardou jouaient avec elle, petite fille, quand ils étaient enfants !". Les mensonges prospèrent chez les ignorants.

Toutefois, pour d'autres raisons, cette anecdote pourrait ne pas être véridique, à en croire un [tweet](#) de Xavier Poussard.

b. **Les dissimulations d'Emmanuel Macron et les mensonges sur sa nature homosexuelle.** Candace Owens a encore frappé, hier soir. Le doublage [vidéo](#) (35 mn) de Marie Vindigni est disponible. Trois sujets ont été abordés :

1. Le décès d'Anne-Marie (Annie) Trogneux : nous en avons parlé dans le [Fil 4](#), la presse aussi.

Décès le 3 juillet, funérailles le 15 juillet. Puis est survenu le décès de Christine Haquin, née Boulogne, fille d'Anne-Marie et donc nièce de "Brigitte". La presse ("people") en a parlé, nous ne l'avons pas évoqué. Décès le 19 juillet, funérailles le 25 juillet. Candace s'est étonnée de la discrétion déployée lors des enterrements d'Annie et Christine (nous avons également trouvé cela "louche", dans le [Fil 22f](#)). Grâce à "L'Oïse Hebdo" ([article](#)), des images du deuxième enterrement ont fuité (ci-contre). Candace s'est étonnée de ne pas y voir le "petit gros", que "Brigitte" présente encore comme son frère Jean-Michel.



2. A propos de la mort de la nièce, Candace a dérivé sur la vieille photo de famille de 1953 en rappelant que la fillette sur les genoux avait été pressentie comme étant cette nièce Christine (ou une autre nièce, Nathalie Farcy). C'est une vieille hypothèse de 2022 ([Annexe A 11](#)), qui n'a pas été rejetée, mais qui apparaît peu probable et surtout sans intérêt. Car, là encore, Candace ignore l'essentiel : la datation de la photo au début de 1953 et la main sur le ventre d'Annie, apparemment enceinte. Le magazine "VerityMag" a publié une photo récente d'Annie Trogneux (ci-contre, [article](#)).



3. Pour finir, Candace présente longuement le personnage d'Henry Hermand. Il est connu pour être un mentor d'Emmanuel Macron, lors de son ascension politique. Même si elle prend des précautions de langage (elle sait désormais que, face à la justice, il lui faut marcher sur des oeufs), Candace présente une suite d'informations qui ne laisse guère de doute sur la relation entre les deux hommes. Elle reprend ce que dit la [page](#) Wikipédia de celui qu'elle appelle "Sugar daddy" ("papa gâteau", voire "maman poule"), décédé en 2016, et y ajoute d'autres informations. Ils se sont connus en 2002, ils avaient 78 et 25 ans. C'était près de Beauvais, là où Jean-Michel Trogneux a travaillé et habité ([Annexe A 38](#)), à côté de son cousin Pierre Robert, interpellé pour son implication dans un réseau pédocriminel ([P-S. 116b](#), [P-S. 118](#)). Que de hasards ! Candace a encore beaucoup à dire, plein de nouveaux épisodes à raconter ! D'après Wikipédia "Pappy poule" prit le jeunot "sous son aile. Il sera pour le jeune énarque un soutien moral et financier à différentes étapes clés de sa vie. Il l'invitera en vacances à Tanger, sera en 2007 son témoin lors de son mariage avec Brigitte Trogneux, qu'il financera en partie en payant l'hôtel Westminster au Touquet, lui prêtera de l'argent pour qu'il puisse s'acheter un appartement à Paris" (il y a des doutes sur le remboursement). Le célèbre écrivain marocain [Tahar Benjelloun](#) a bien connu Henry Hermand, qu'il présente comme un homosexuel.



Il n'y a donc guère de doute sur les relations physiques entre les deux hommes. En ce qui concerne la nature homosexuelle d'Emmanuel Macron, les lecteurs de ce site en sont informés depuis 2022 et de façon beaucoup plus crue, puisque, dans notre [Chapitre 18](#), nous avons présenté deux vidéos, de 2017, du photographe Alexis du Réau, qui se vante d'avoir sodomisé Emmanuel Macron. Il déclare même : "Vous savez que Brigitte est un trans ?". Ces propos n'ont jamais été démentis et aucune action en justice n'a été engagée. Là encore, Candace a du grain à moudre...



Tout cela n'a rien de dérangeant pour la carrière d'un homme politique, [Bertrand Delanoë](#) et [Gabriel Attal](#) en sont des preuves, parmi d'autres. Avec Emmanuel Macron, c'est très différent. Pendant la campagne électorale de 2017, il avait proclamé urbi et orbi qu'il n'était pas homosexuel ([article](#)). Un mensonge de plus et alors ? Alors il s'ajoute à tous les autres et l'un des buts majeurs de cette opération de comm' était de faire croire qu'il vivait avec une femme, alors qu'il vivait et vit encore avec un homme.

c. **Les vérités non dissimulées de Natacha Rey et Jean-Michel Trogneux.** Revenons à l'actualité,



tout en restant léger. Voici, ci-contre, le nouveau t-shirt #FreeEmmanuel de Candace Owens, dont nous parlions récemment. La signification est double : Emmanuel doit se libérer de "Brigitte" et les Français doivent se libérer d'Emmanuel.



Ajoutons des mises à jour dans les pages voisines :

1. l'ajout d'une [page](#) entière reprenant un long tweet de Maître Danglehant, expliquant la nouvelle plainte déposée par sa cliente Natacha Rey,
2. dans notre page [Actions en justice](#), des précisions résumées sur cette plainte et un lien vers la page précitée,
3. l'ajout dans notre page [Liens externes](#) du site [Tribune marxiste-léniniste](#) pour faire un bras d'honneur à ceux qui prétendent que les brigittologues sont tous d'extrême droite (il y a eu d'autres ajouts auparavant),
4. à la fin de la page [Nos certitudes](#), en 1980, l'aveu signé de Jean-Michel Trogneux qu'il veut devenir "Brigitte". Incroyable mais vrai !

26. 16 août 2025. **Priorité au collectif, s'il vous plaît !**

Natacha Rey, interrogée par Richard Boutry (Ricardo) hier, consacre la seconde moitié de sa [vidéo](#), de 25 mn, à "*régler ses comptes*" avec Xavier Poussard et, à un degré moindre, avec Candace Owens. C'est depuis février dernier ([P.-S. 94x4](#)), son leitmotiv, de plus en plus appuyé. Nous ne voulons pas vraiment défendre Xavier et Candace, qui eux aussi ont des égos démesurés, avec qui nous ne sommes également pas d'accord sur certains points, mais qui sont heureusement beaucoup moins expansifs et répétitifs dans leurs divergences.



Nous nous adressons donc à Natacha pour lui dire ceci :

1. A notre connaissance, Xavier Poussard et Candace Owens n'ont jamais affirmé qu'Isabelle Ferreira avait été tuée ([Annexe D 17](#)) et ils n'ont pas affirmé que "Brigitte" Macron serait le père d'Emmanuel. Ils sont en droit d'émettre des hypothèses et d'avoir des soupçons, sans que ce soit transformé en affirmations. Et Richard Boutry, s'il avait suivi le dossier, vous en aurait fait la remarque. On n'accuse pas sur des bases aussi peu précises. Il pourrait être estimé que c'est de la diffamation de votre part.
2. Réclamer à Xavier de l'argent est malvenu de la part d'une citoyenne qui se disait bénévole, qui a envisagé de faire un livre, demandant même de l'argent pour cela, avant d'y renoncer. Xavier est un journaliste professionnel, il vit de ses enquêtes, il n'a pas de devoir moral envers quelqu'un qui ne s'entend pas avec lui. D'autant plus qu'il reconnaît votre rôle (pages 161 à 176 de son livre), pas aussi bien que vous le souhaiteriez, mais d'une façon plus raisonnable que vous ne le faites envers lui.
3. Reprocher à Xavier et à Candace de vous marginaliser est malvenu de votre part, alors que vous les marginalisez, ainsi que tous les autres : De Charnage, Cotten, Pressibus, de Guerlasse, etc.
4. Comment pouvez-vous prétendre que "*Tout le monde veut tirer du fric*" ? Vous ignorez ce dossier Pressibus, les engagements du Colonel de Guerlasse, de Christian Cotten, d'Alexandra Brazzainville, de Lionel Labosse et de toutes les personnes, anonymes ou non, qui luttent bénévolement.

Natacha, vous ramenez tout à votre personne. Xavier et Candace, vous ramenez tout à votre duo. Ce combat n'est pourtant pas que le vôtre, il est collectif. Pourquoi, par exemple, aucun d'entre vous n'appuie la plainte de Christian Cotten et de dizaines d'autres citoyens et citoyennes, ce qui est pourtant une suite logique de votre enquête ? Pourquoi aucun d'entre vous ne mentionne-t-il le témoignage de Stéphane de Charnage, etc. ? Cessez vos zizanies et vos égocentrismes, s'il vous plaît, et écoutez ceux qui combattent à vos côtés.

Pour terminer, la première partie de l'entretien vidéo précité est intéressante. Natacha y explique notamment la plainte déposée contre les trois juges de la Cour de cassation, qui ont refusé de prendre en compte sa demande. Ils ont osé dire qu'elle n'avait pas signé sa requête ! Puis, ils ont prétendu que la signature ne serait pas la sienne ! Et ce serait la raison de leur rejet. Si tel est le cas, comment la justice française pourrait-elle approuver une telle mascarade ?

27. 18 août 2025. **Emmanuel Macron, un président de la République funeste, pathétique et haï comme jamais**

a. **Un président qui a usé de ses charmes masculins pour se faire financer par un "sugar daddy".**

La révélation de Candace continue de résonner. De même qu'une secrétaire monte rapidement en grade, avec une promotion dite "canapé", parce qu'elle a usé de ses charmes féminins auprès de son patron, de même Emmanuel Macron a usé de ses charmes masculins auprès d'un vieux monsieur homosexuel et milliardaire pour devenir président de la République. C'est documenté pour Henry Hermand, ça l'est moins pour d'autres messieurs plus ou moins vieux, comme Jacques Attali, David de Rothschild, Gérard Collomb (ancien maire de Lyon), la notion de "charmes" pouvant bien sûr revêtir plusieurs aspects. Emmanuel Macron sait charmer les vieux et sait aussi succomber aux charmes de certains d'entre eux.



Il a dit ceci au "Wall Street Journal", en parlant des banquiers, mais le propos était plus général : "*D'une certaine manière, on est comme une prostituée. Le boulot, c'est de séduire*" ([article](#) de 2015). Emmanuel, né le 21 décembre 1977, a commencé en 1992 à 14 ans avec Jean-Michel âgé de 47 ans, puis a poursuivi, parallèlement, en 2002, à 24 ans (et non 25), avec Henry âgé de 78 ans. Il a poursuivi lors de la campagne électorale de 2017, à 39 ans, et les vieux baby-boomers ont massivement voté pour lui ([article](#) de 2017). Il a toutefois essuyé deux gros échecs, malgré des efforts soutenus : Vladimir Poutine et Donald Trump.

Dans une [vidéo](#) d'une demi-heure de GPTV (Géopolitique profonde), Mike Borowski revient sur cette relation avec Henry Hermand et apporte quelques éclaircissements supplémentaires, notamment l'argent non remboursé de l'appartement parisien, qui a disparu du patrimoine du candidat Macron, après la vente. Il évoque aussi la délicatesse d'Henry Hermand, qui a eu la bonne idée de mourir en novembre 2016, avant le début de la campagne électorale.

Pour faire le lien avec le fil précédent, nous félicitons GPTV de jouer très collectif dans le Brigittegate. Mike Borowski et Nicolas

Stoquer ont en effet invité aussi bien Natacha Rey que Xavier Poussard, mais aussi Christian Cotten, Lionel Labosse, Alexandra Brazzainville, le colonel de Guerlasse, Sarah Jane Ifra, des avocats et avocates et d'autres. Pour notre part, comme en 2022, Pressibus ne s'exprime que sur son site, hors des réseaux sociaux et des médias divers.

- b. **Un déracinement et un basculement vers une non-démocratie.** Tous les sondages partagent désormais ce constat ([exemple](#) AFP) : la popularité du président de la République et de son Premier ministre est au plus bas, depuis le début des sondages de ce type. Il est même le plus désapprouvé des leaders mondiaux ([classement](#)). Voilà où nous a menés le manque de lucidité de trop d'électeurs en 2022, qui n'ont pas su tirer les leçons de la catastrophique première mandature. Et leur refus du Macronisme en 2024 est arrivé trop tard : la constitution de la Vème République a permis de nommer un gouvernement rejeté par une majorité d'électeurs. A cela se sont ajoutés des coups bas comme l'inéligibilité de Marine Le Pen, l'amenant à appuyer le gouvernement, par son refus de voter toute motion de censure.

Dans un [article](#) du 14 août dernier, Cyrille de Lattre, analyste géopolitique et stratégique, estime que Macron a procédé à "une trahison supranationale avérée". Voici quelques extraits :

- "Comment expliquer sinon que ce banquier provincial, parfait inconnu il y a une décennie à peine, ait pu s'emparer de la plus haute fonction de l'État avec une facilité déconcertante ? La réponse, crue, s'impose : il n'a point grimpé ; il fut porté". Suit l'évocation des Rothschild, de Jacques Attali, de Klaus Schwab (nomination du "Young Global Leader).
- "Que dire encore de la série de « suicidés » qui ne cesse de grandir... Marleix... se serait pendu avec les pieds qui touchaient encore le sol. Je ne l'invente pas c'est dans le rapport officiel".
- "On privilégie l'enseignement délirant de la théorie des genres, la promotion d'une culture trans et woke qui désoriente nos enfants, les prive de repères, les coupe de leur héritage".
- "Macron détruit tout sur son passage. Avec zèle. Avec méthode. Il sape les racines mêmes de la France et des Français, piétine nos libertés, dilapide notre patrimoine, avilit notre culture".

La conclusion s'impose : "La résistance et l'action n'est plus un choix ; c'est un devoir".



Si Cyrille de Lattre se positionne à droite, [Johann Chapoutot](#) se positionne à gauche. Il est un historien spécialiste de la montée du nazisme et les comparaisons qu'il effectue entre les années 30 en Allemagne et la période actuelle en France et en Europe sont effrayantes.

- Dans une longue [vidéo](#) d'il y a un an : il parle ainsi de Macron : "Ses rodomontades, ses coups de menton, ce natalisme, ce militarisme, ce virilisme imbécile, ça peut prêter à rire, mais ça teinte tout de même au niveau de l'oreille de manière assez désagréable et je rejoins Léon Blum : je suis épouvanté" (vers 24:00).
- "Il ne reste que la volonté de puissance. D'où l'insistance de ces Macroniens, de ces néolibéraux sur la productivité, la performance, où on revient à une lecture du réel sous la forme de moyens sans fin. Il y a des moyens et on va calculer des moyens, mais on ne va jamais penser des fins, peut-être parce qu'on a peur, peut-être parce qu'on est trop bête, qu'on a trop peur du vide, du néant que l'on incarne soi-même. On va se réfugier dans du technico-pratique et dans la volonté de produire plus. Dans ce sens-là, l'insistance actuelle sur les J.O. de 2024 - qui sont ridicules, absurdes, néfastes à tellement d'égards - est très révélatrice" (29:45).
- "D'où la nécessité structurelle de mentir, quand on est au pouvoir et qu'on défend ce genre de politique. Parce qu'on ne peut pas dire : je suis là pour vous flouer, pour vous voler et pour rendre votre vie impossible aux bénéficiaires d'une poignée d'actionnaires. C'est impossible, le néolibéralisme n'est pas vendable" (vers 1:13:20).
- Dans une autre longue [vidéo](#) d'il y a six mois, intitulée "Les irresponsables", il dit notamment : "Le dévalement et la pente descendante entre l'extrême centre au pouvoir actuellement et l'extrême droite ont été beaucoup plus rapide et plus pentue que prévu". Il rappelle que les nazis ont eu au maximum 37% des voix. On est à 42% en 2024 et Macron gouverne. Comme en Allemagne en 1930/ 1931, "La décision ne réside plus plus dans les urnes et dans le parlement (Reichstag), mais dans l'entourage présidentiel" (vers 05:00).



Johann Chapoutot : "Au XXème siècle, les extrêmes droites ont toujours été menées au pouvoir par des libéraux".

On en est là. Quand donc les Français vont-ils véritablement réagir ? Le 10 septembre prochain ?

- c. **10 septembre prochain : le mouvement "Bloquons tout" pour virer Emmanuel et "Brigitte" ?** Dans ce contexte, des résistants de plus en plus nombreux se manifestent à travers un mouvement nommé "Bloquons tout", ainsi décrit dans un [article](#) du 7 août du journal macronien "Le Monde" : "En quelques semaines, l'appel a fédéré des contestataires issus autant de la gauche radicale que de l'extrême droite et des communautés « antisystème » nées pendant les « gilets jaunes » et le Covid-19. Résultat : les finalités du 10 septembre (être mieux rémunéré, défier le gouvernement...) comme les moyens employés (grève, confinement volontaire, boycott commercial...) ont des significations très opposées en fonction des convictions politiques."

Oliv Oliv, ancien militant des Gilets jaunes et des anti-pass sanitaires est engagé dans ce mouvement. Dans une [vidéo](#) d'un quart d'heure, publiée il y a trois jours, il fait part de sa convocation par la police pour une audition libre, preuve de la nervosité et de l'inquiétude du pouvoir face à ce "Bloquons tout". Il déclare notamment (à12:20) : ""On n'a qu'une seule revendication à porter : le départ d'Emmanuel Macron. L'heure n'est plus à négocier. Emmanuel Macron a coulé ce pays, Emmanuel Macron a coulé tous les Français, Emmanuel Macron est en train de couler toutes les petites entreprises, Emmanuel Macron est en train de couler tous les petits agriculteurs [...]".



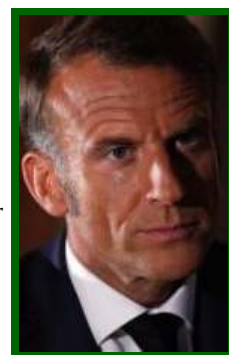
Il n'est pas sûr du tout que cela mette en danger Macron et ses sbires. En revanche, leur demander de prouver que "Brigitte" est une femme, convaincre son député d'interroger le gouvernement sur ce sujet, afficher des slogans sur Jean-Michel Trogneux, parler aux médias de ce thème, oui, cela fragilisera vraiment le pouvoir. Dites-le à Oliv Oliv et à tous, évoquez Candace Owens qui, d'où elle est, du très lointain Tennessee, fait trembler "Mr et Mr Macron", comme elle les appelle. "Brigitte" est le talon d'Achille, nous l'avons toujours dit, et les faits nous donnent raison (rien d'autre ne l'a abattu). Nous le répétons, il faut que vole en éclats la censure médiatique et politique macronienne sur "Brigitte". Affirmer sans crainte qu'elle est Jean-Michel Trogneux, nous en avons les preuves, consultez la [page](#) "Nos certitudes". Il faut en finir avec tous les gros mensonges macroniens, celui-ci est désormais connu dans le monde entier, qui s'en moque. Nous ne supportons pas que notre pays mente à ce point !

28. 19 août 2025. Quand un sans-honneur, menteur multirécidiviste, se plaint d'une atteinte à son honneur

Dans un [article](#) publié aujourd'hui sur son site, Paris-Match, le magazine de Bernard Arnault, présente les propos qu'Emmanuel Macron vient de tenir sur le Brigittigate, mais uniquement sur le volet Candace Owens (devinez pourquoi...), propos aussitôt relayés par la presse macronienne ([1](#) [2](#) [3](#) etc.). Ces déclarations sont extraites d'un entretien plus large accordé au journaliste macronien Darius Rochebin ([article](#)).

Les nouveaux propos d'Emmanuel Macron sur la transidentité de "Brigitte"

"Il y avait une tradition consistant à dire : il faut laisser couler. C'est ce que nous avons fait au début. Au début, c'était en France. On nous a recommandé de ne pas déposer plainte. Cela risquait de provoquer un « effet Streisand », qui attire encore plus l'attention sur ces mensonges. Mais cela a pris une telle ampleur aux États-Unis que nous nous devons de réagir. Il est question de faire respecter la vérité. On parle de l'état civil de la Première Dame de France, d'une épouse, d'une mère de famille, d'une grand-mère. Ce n'est pas la liberté de parole que de vouloir empêcher de restaurer la vérité. Ceux qui vous parlent de cette prétendue liberté de parole sont ceux qui interdisent des journalistes dans le bureau ovale. Je n'accepte pas cela. Il s'agit de défendre mon honneur ! Parce que c'est n'importe quoi. C'est quelqu'un qui savait très bien qu'elle détenait des informations fausses et le faisait dans le but de nuire, au service d'une idéologie et avec des connexions établies avec des dirigeants d'extrême-droite."



Une fois de plus, c'est du vent. Aucun élément factuel n'est présenté. La "Première Dame de France" n'existe pas dans notre constitution. Emmanuel Macron, qui dispose de tout le pouvoir et de tous les moyens qui sont à sa disposition, pleurniche. Comme d'habitude, il brandit l'inversion accusatoire : il faudrait restaurer la vérité : c'est justement ce qu'il empêche de faire. Quant à ce que serait son honneur, on peut se référer au fil précédent. Pour une fois, il a oublié la menace russe, les complotistes et la transphobie, mais l'extrême droite est au rendez-vous.

Pour finir, il confisque toute bonne foi à Candace Owens. Eh oui, quelqu'un de bonne foi est vraiment extrêmement irritant pour la mauvaise foi personnifiée ("*Comme toujours Emmanuel Macron ment donc de façon éhontée*", Xavier Poussard dans un [tweet](#) de réponse). Une fois de plus, Emmanuel brasse de l'air (même pas un mot sur Henry Hermand...). Cela nous amuse, tout comme Candace, sans doute.

Une mère de trois enfants incapable de prouver qu'elle est une femme ! Au XXIème siècle ! Depuis quatre ans ! Sous les yeux du monde entier ! Et c'est en France, au plus haut sommet de l'Etat !

29. 20 août 2025. Candace Owens guidée sur une fausse piste par l'Elysée ?

- a. **Le retour de l'étudiant "au large cou", partie 1 / 3.** Hier soir, Candace Owens a réagi aux propos d'Emmanuel Macron dans la [vidéo](#) de son épisode 230 ([version](#) doublée de Marie Vindigni). Comme nous l'avions prévu, elle s'est amusée des réactions de notre président, qu'elle a même trouvée pathétique, une impression que nous partageons. En revanche, nous n'avions pas du tout prévu que Candace pourrait aussi, du point de vue de l'Elysée, apparaître pathétique !



Rappelons l'une des grosses erreurs du livre de Xavier Poussard. Il a trouvé dans les archives d'une école d'ingénieurs de haut niveau, l'[ESTP](#), l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, située à Cachan, un trombinoscope où figurait le nom et la photo de Jean-Michel Trogneux. Non seulement "Brigitte", munie de son seul brevet des collèges (alors BEPC), avec peut-être quelques compléments acquis à Alger, était incapable d'intégrer une telle école, mais, en plus, la photo de cet étudiant "au large cou" n'est pas ressemblante avec celle de Jean-Michel Trogneux. Il suffit de regarder les oreilles ou d'être physionomiste (Natacha Rey l'a tout de suite compris), ou de se fier à une IA (Face++ et Betaface affirment que ces deux personnes sont différentes). Xavier Poussard s'est fourvoyé et, malgré sa confiance en Face++, a refusé de reconnaître son erreur (à cause des lunettes, comme si ça pouvait tromper Face++). A sa décharge, il est avéré que Jean-Michel Trogneux a été étudiant à l'école préparatoire à l'ESTP, située à Paris, ce qui est source de confusion. Jean-Michel a lamentablement échoué au concours d'entrée de l'ESTP, si tant est qu'il y ait participé. A la décharge de Xavier aussi, la difficulté qu'il a rencontrée pour obtenir ces documents a amoindri sa vigilance. Nous avons expliqué cela en de multiples épisodes : P.-S. [94ac3](#), [95](#), [96](#), [99](#), [101c](#), [105a](#).

Nous pensions être débarrassés de cet ectoplasme "au large cou", mais, comme le "petit gros" (lui aussi débusqué immédiatement grâce à ses oreilles) et comme le [sparadrap du capitaine Haddock](#), il s'accroche...

En effet, Candace nous offre un épisode rocambolesque, que l'on pourrait intituler (roulements de tambour) : "*Le retour de l'étudiant "au large cou" !*". Rappelons que dans ce Brigittigate, Candace ne s'appuie que sur les travaux de Xavier et que le livre "Becoming Brigitte" est son alpha et son omega. Elle est convaincue, dur comme fer, que l'étudiant "au large cou" est Jean-Michel Trogneux. Or voilà qu'on lui envoie un [tweet](#) avec la photo d'un étudiant américain à lunettes ayant un large cou. Mais oui, mais c'est bien sûr, c'est lui, of course !

S'ensuit alors une histoire impressionnante d'une expérience d'ingénierie sociale perverse menée avec 24 étudiants à l'université Stanford en 1971. Elle est célèbre sous le nom d'[expérience de Stanford](#) pour sa perversité. Ainsi, le futur pervers "Brigitte" y aurait logiquement sa place, la perversion pouvant s'apprendre (et le responsable du projet étant lui-même pervers et mensonger, d'après une [étude](#))... Heureusement, ouf, Candace a pris la précaution de dire que c'est seulement une piste, une hypothèse à confirmer ou infirmer.



Jean-Michel Trogneux, à gauche, et "Brigitte" Macron, à droite, ont des oreilles avec un lobe très marqué. Au centre, le premier et le second étudiant "au large cou" ont tous les deux des oreilles presque sans lobe.

Tout de même, comment le minable étudiant parisien Jean-Michel aurait-il pu intégrer une école américaine ? Surtout que, devenu "Brigitte", il maîtrise vraiment mal la langue anglaise ([article](#)). Il est certes vraisemblable qu'il ait séjourné aux USA en 1969, mais cela reste très insuffisant pour s'aventurer ainsi. Et des étudiants à lunettes au large cou, on peut en trouver d'autres et même avec des oreilles ressemblant à celles de "Brigitte".

- b. **Le retour de l'étudiant "au large cou", partie 2 / 3.** Nous venons de présenter notre première réaction. Avec du recul, l'enchaînement de ces deux photos pourrait ne pas être le fruit du hasard. Il ne faut pas sous-estimer l'adversaire, en l'occurrence la cellule élyséenne de Patrice Faure. Nous avons déjà compris (ça reste une hypothèse, exprimée en partie 4 du [P-S. 94ac3](#)) que cette cellule avait analysé les angles morts de Xavier Poussard et avait réussi à le piéger, lui faisant croire que Jean-Michel Trogneux avait étudié à l'ESTP, en falsifiant un trombinoscope. Une photo y a été décollée, remplacée par une autre, sa légende modifiée. Or cette photo ESTP vient de quelque part. Et si elle venait de Stanford ? Et si c'était l'étudiant américain dont Candace a montré la photo ? Les oreilles semblent être les mêmes et il est facile de croire, comme Candace, qu'il s'agit de la même personne, même s'il y a huit ans d'écart, entre 1963 et 1971. Peut-on supposer que la cellule de l'Elysée, à partir de ces deux photos, ait été assez futée pour manigancer une telle révélation à double détente ? D'abord tromper Xavier avec un document qu'il a, artificiellement, eu du mal à obtenir. Puis tromper Candace, en jouant sur sa confiance envers les travaux de Xavier, avec une deuxième photo, américaine comme elle, tombée du ciel par un tweet du 14 août, signé "angie wilka" ([lien direct](#)) ?

Certes, cette hypothèse semble tirée par les cheveux (un coup du hasard serait plus probable), mais elle est au moins plausible, alors que celle de Candace est invraisemblable. Elle a eu le bon réflexe de chercher les noms des 24 étudiants ayant participé à l'expérience Stanford. Ne les ayant pas trouvés, elle a lancé un appel, notamment aux actuels étudiants de Stanford, pour les obtenir. Que l'on y trouve Jean-Michel ou non, nous saurons jusqu'à quel point il y a eu tromperie. De même qu'un document de l'ESTP aurait été falsifié, un autre document de Stanford pourrait l'avoir été. Le verdict des oreilles (et des autres indices, tous concordants) restera.

- c. **Le retour de l'étudiant "au large cou", partie 3 / 3.** Avec encore plus de recul (le lendemain matin 21 août), nous disposons d'informations supplémentaires. Un [tweet](#) de Laura Py a permis d'identifier 21 des 24 participants, sans aucun Trogneux. La [page](#) Wikipédia en anglais consacrée à l'expérience de Stanford présente plusieurs photos des étudiants. Celui aux lunettes à branches épaisses portait le numéro 2093. Il s'agit, selon toutes les apparences (à commencer par les lunettes), de l'étudiant présenté par Candace. Or, en cherchant plus loin (vidéos derrière le tweet de Laura Py, [lien](#)), l'une de ces photos (ci-dessous à droite) montre que l'étudiant américain a plus de cheveux que l'étudiant français, huit ans plus tôt.



A gauche, un gros plan sur les lunettes montre que l'épaisseur de la branche est uniforme.

Cet étudiant de Stanford n'est ni Jean-Michel Trogneux, en raison de sa carrure, ni l'étudiant ESTP, en raison de sa chevelure.

En conclusion, nous avons trois personnes distinctes : Jean-Michel Trogneux, l'étudiant du trombinoscope ESTP et l'étudiant de Stanford, costaud avec lunettes. La cellule de l'Elysée a peut-être falsifié le trombinoscope de l'ESTP, mais n'a pas trompé Candace Owens : seul le hasard d'une vague ressemblance est intervenu. On peut dire que Candace s'est piégée elle-même avec cette ressemblance, de la même façon qu'elle s'est (peut-être...) elle-même piégée avec la ressemblance entre Jean-Jacques Trogneux et Emmanuel Macron, pour suggérer qu'ils seraient frères. Comme nous nous étions nous-mêmes piégés en 2022 avec un manifestant au chapeau haut de forme... Il faut donc faire preuve de prudence face à des ressemblances qui semblent évidentes et accompagner toute hypothèse d'autres indices qui la confortent.

- d. **La chronologie de Jean-Michel Trogneux.** Candace Owens a poursuivi son propos en présentant une chronologie de Jean-Michel Trogneux. Nous en avons présenté une dès 2022, que nous avons précisée et complétée en février 2025 ([lien](#)). C'est en nous appuyant sur ce scénario préférentiel des trois Brigitte (nous en avons décrit d'autres sur la [page](#) "Scénarios"), que nous allons analyser le scénario de Candace, qui reprend celui du livre de Xavier. Nous nous adressons surtout aux nouveaux lecteurs, les autres connaissent déjà ces divergences. Rappelons que, pour simplifier, les brigittologies, en dehors du fait qu'ils sont tous

d'accord pour affirmer que "Brigitte" Macron est Jean-Michel Trogneux, ont des avis divergents sur les scénarios (qui est la mère des trois enfants Auzière, etc.). C'est tout a fait normal, étant donné que de nombreuses informations sont cachées. Chacun soupèse les indices et les interprète à sa façon.

TIMELINE / CHRONOLOGIE selon Candace Owens

1945: February 11th. Amiens Jean-Michel Trogneux was born
1945 : 11 février, naissance de Jean-Michel Trogneux à Amiens.
Oui.

1953-1953: Jean Michel attends Jesuit Academy (class Photo Available).
1953-1953 : Jean Michel fréquente l'Académie jésuite (photo de classe disponible).
Oui. C'est l'école privée "La Providence" qui, alors, va de l'école primaire jusqu'au lycée.

1953: Amiens. Real Brigitte Trogneux was born.
1953 : naissance de Brigitte Trogneux à Amiens.
Oui. Le 13 avril.

1954-1955: Jean Michel Trogneux still attends Jesuit Academy (class Photo Available).
1954-1955 : Jean Michel Trogneux fréquente toujours l'Académie jésuite (photo de classe disponible).
Oui.

1954: Trogneux family picture taken with both Jean—Michel and young Brigitte.
1954 : Photo de famille Trogneux avec Jean-Michel et la jeune Brigitte.

Non. La photo est truquée. On voit que la fillette a environ 3 ans. Née le 13 avril 1953, elle ne peut pas avoir moins de 1 an et 9 mois. Nous estimons, en accord avec les IA ChatGPT et Grok, que cette photo date du premier trimestre 1953, avant la naissance de Brigitte Trogneux. Cela ne permet pas de savoir de façon certaine qui est la fillette de 3 ans ajoutée aux autres enfants (peut-être Brigitte photographiée trois ans plus tard, en 1956, peut-être une autre fillette...).

1955-1956: Jean-Michel Trogneux still attends Jesuit Academy (class Photo Available).
1955-1956 : Jean-Michel Trogneux fréquente toujours l'Académie jésuite (photo de classe disponible).
Oui.

1960: engine and JMT's sister Maryvonne Trogneux dies in a car accident with her husband Paul Farcy on February 24th. Their daughter Nathalie (b. 1959), 5 months old at me time, survives and goes to marry Richard Baille and have two daughters.
1960 : Maryvonne Trogneux, soeur de JMT, décède dans un accident de voiture avec son mari Paul Farcy le 24 février. Leur fille Nathalie (née en 1959), âgée de 5 mois à l'époque, survit et se marie avec Mary Richard Baille avec qui elle aura deux filles.
Oui.

[Note: would have been born in 1953 as well - same year as Brigitte Trogneux].

[Remarque : elle serait également née en 1953, la même année que Brigitte Trogneux].
Pardon ? Elle serait née en 1953 ou en 1959 ? En 1959, mais la confusion vient du fait que la mort de la soeur a été suivie, quelques mois plus tard, par celle d'une nièce de 6 ans. C'est ce que raconte "Brigitte" Macron. D'où cet exercice d'équilibrisme pour essayer d'expliquer qui serait cette nièce décédée en 1960. Nous pensons qu'elle serait Brigitte Trogneux n°1 née en 1953 et donc décédée en 1960.

1963: Real Brigitte Trogneux Communion Photo taken.
1963 : Photo de la communion de Brigitte Trogneux.

Oui, à un an près. Nous l'avons estimé à 1964, mais cela peut être 1963. Comme Brigitte Trogneux n°1 semble être décédée, ce serait sa remplaçante, Brigitte Trogneux n°2, arrivée à l'école du Sacré-Coeur en 1960 (et absente auparavant).

1963: Jean-Michel Trogneux lived in Algiers in February 1963 (age 18). Highly unusual because this was just after the bloody war of independence. At this time, no Frenchmen went to Algiers unless they were communists [Census Available]
1963 : Jean-Michel Trogneux vivait à Alger en février 1963 (à l'âge de 18 ans). Ce qui est très inhabituel car c'était juste après la guerre d'indépendance sanglante. À cette époque, aucun Français ne se rendait à Alger, sauf s'il était communiste [recensement disponible].
Oui. Mais il semble que Jean-Michel soit parti à Alger dès 1960, quand les communistes n'étaient guère appréciés. Candace n'explique pas pourquoi Jean-Michel a quitté sa ville natale.

1963: In september he is enrolled in ESTP school. Picture from ESTP school photo availalile (French Engineering school founded by Leon Eyrolles). Last verified Photo.
1963 : En septembre, il est inscrit à l'école ESTP. Photo de l'école ESTP disponible (école d'ingénieurs française fondée par Léon Eyrolles). Dernière vérification Photo.

Non. Jean-Michel Trogneux n'a jamais été à l'ESTP, école scientifique de haut niveau. Il a seulement été en classe préparatoire à cette école, comme mauvais élève. La photo de l'étudiant ESTP, "au large cou" ne peut donc pas être la sienne, et pour de nombreuses autres raisons, dont l'avis de Face++ et la comparaison des oreilles.

1965: Files for another military deferment.
1965 : Demande un nouveau sursis militaire.
Nous ne connaissons pas ce détail. Peut-être s'agit-il de terminer l'année scolaire 1964-1965.

1967: Journalist uncovers that JMT was in Speyer, Germany playing field hockey as a non-commissioned officer.
1967 : Un journaliste révèle que JMT était à Spire, en Allemagne, où il jouait au hockey sur gazon en tant que sous-officier.
Oui. Mais comme le dit Xavier Poussard dans son livre, ce que l'on sait sur la période militaire de Jean-Michel Trogneux est fragile, très peu documenté. Candace précise que ses obligations militaires (probablement en tant que réserviste) se terminent en 1981.

1969: Brigitte claims that "she" was in the United States amongst Americans for the moon landing.
1969 : Brigitte affirme qu'« elle » était aux États-Unis parmi les Américains pour l'alunissage.
Oui. C'est "Brigitte" Macron qui l'a dit, probablement en tant que Jean-Michel Trogneux.

1974: Real Brigitte Trogneux marries André-Louis Auzière becomes Brigitte Auzière [Evidence, Wedding announcement plus photo].
1974 : La véritable Brigitte Trogneux épouse André-Louis Auzière et devient Brigitte Auzière [Preuve, faire-part de mariage et photo].
Non. La seule preuve est qu'il y a eu un mariage, à l'état civil, entre un dénommé André Louis Auzière dont on a très peu de traces et qui semble fictif, et une dénommée Brigitte Trogneux, la n°2, future mère des trois enfants Auzière, qui sera remplacée par Brigitte n°3, Jean-Michel Trogneux.

1977: "Véronique" a transgender, gives an interview post-operation. Mentions Chopin.
1977 : « Véronique », une transgenre, donne une interview après son opération. Elle mentionne Chopin.
Oui. Mais rien ne prouve qu'elle a vraiment subi une opération. Et cette "Véronique" (qui en 1995 sera "Véronica"), reconnu par Stéphane de Charnage, est Jean-Michel Trogneux, comme plusieurs procédures de comparaison scientifique de voix le prouvent.

1977: December 21st, Emmanuel Macron is born.
1977 : Le 21 décembre, Emmanuel Macron naît
Oui.

TIMELINE:

1945: February 11th. Amiens. Jean Michel Trogneux was born.
1953-1953: Jean Michel attends Jesuit Academy (Class Photo Available).
1953: Amiens. Real Brigitte Trogneux was born.
1954-1955: Jean Michel Trogneux still attends Jesuit Academy (Class Photo Available).
1954: Trogneux family picture taken with both Jean-Michel and young Brigitte.
1955-1956: Jean Michel Trogneux still attends Jesuit Academy (Class Photo Available).
1960: Brigitte and JMT's sister Maryvonne Trogneux dies in a car accident with her husband Paul Farcy on February 24th. Their daughter Nathalie (b. 1959), 5 months old at the time, survives and goes on to marry Richard Baille and have two daughters. [Note: would have been born in 1953 as well—same year as Brigitte Trogneux].
1963: Real Brigitte Trogneux Communion Photo taken.
1963: Jean Michel Trogneux lived in Algiers in February 1963 (age 18). Highly unusual because this was just after the bloody war of independence. At this time, no Frenchmen went to Algiers unless they were communists. [Census Available]
1963: In September he is enrolled in ESTP school. Picture from ESTP school photo available— (French Engineering school founded by Leon Eyrolles). Last verified photo.
1965: Files for another military deferment.
1967: Journalist uncovers that JMT was in Speyer, Germany playing field hockey as a non-commissioned officer.
1969: Brigitte claims that "she" was in the United States amongst Americans for the moon landing.
1974: Real Brigitte Trogneux marries André-Louis Auzière becomes Brigitte Auzière [Evidence, Wedding announcement plus photo].
1977: "Véronique" a transgender, gives an interview post-operation. Mentions Chopin.
1977: December 21st. Emmanuel Macron is born.

Candace Owens n'a pas mentionné le travail de Jean-Michel Trogneux à Picardie-Métal à partir de 1973, son mariage en 1980 avec Véronique Dreux, avec qui il travaille à la boutique "Tentations", à Beauvais. C'est ce que nous expliquons, avec de nombreux autres détails dans notre [scénario 2022](#), actualisé au 25 février 2025. On trouvera des explications sur la [page](#) "Nos certitudes" et sur la [page](#) "Nos questionnements et avis".

30. 21 août 2025. Les harceleurs harcelés, le cas Darius Rochebin, merci Candace !

Décidément, les Macron enchaînent les gaffes dans ce Brigittagate. Ils font en sorte que cette affaire fasse régulièrement les titres de l'actualité, même "Le Monde" s'y met (son dernier [article](#)). C'est l'infamale spirale de leurs mensonges qui les pousse à apporter eux-mêmes des rebondissements, que ce soit par la voie judiciaire (les audiences qui vont se succéder) ou par leurs propos devant les journalistes de cour qui se prosternent devant eux. Le dernier de ces "journalaputes", comme ils sont souvent appelés, s'en souviendra. Candace Owens vient de lui faire une publicité du tonnerre, sa réputation devient mondiale. Son histoire avec les dénommés Samuel et Laetitia est aussi épouvantable et vicieuse que celle de Dupond-Moretti dans l'affaire Mannechez ([Fil 18a](#)). Ces reflets sordides de la France macronienne font le tour du monde. Comment le pays des droits de l'homme a-t-il pu tomber si bas ? Le couple Macron semble n'être entouré que de pervers, comme si leur perversité attirait celle des autres.

Le journaliste en question est Darius Rochebin, celui qui vient d'interviewer Emmanuel Macron, pour Paris Match ([Fil 28](#)), dans l'avion qui l'amenait ou le ramenait de sa rencontre avec Donald Trump, à Washington. Dans sa dernière [vidéo](#) (version doublée de Marie Vindigni, de 23 mn) d'hier soir, Candace Owens a simplement résumé le contenu d'un long [article](#) de 2020 du journal suisse "Le Temps", intitulé "La RTS, Darius Rochebin et la loi du silence". Force est de constater que la loi du silence de 2020 s'est poursuivie jusqu'en 2025. Puissent les révélations de Candace permettre de bannir de la sphère journalistique celui qui a sali sa profession. Ses méfaits, ceux racontés dans l'article, se sont déroulés alors qu'il était le présentateur vedette de la radio-télévision suisse RTS. Après avoir gesticulé pour porter plainte en s'indignant de la diffamation dont il faisait l'objet, il a discrètement retiré sa plainte. Il était alors passé en France où, débarrassé de son passé sulfureux (avec une complaisance relatée sur sa [page](#) Wikipédia), il était devenu présentateur vedette de la chaîne de télévision LCI, russophobe et cireuse des pompes de Macron. C'est cette vedette que le président de la République a choisi pour l'interviewer.



Voici une introduction de l'article du "Temps" : *"Sa réputation, à l'interne, le précède: mains glissées sous les chemises de collègues masculins, allusions salaces récurrentes ou encore proximité avec de jeunes hommes sont régulièrement évoquées. Au sein de la chaîne publique, on raille volontiers sa conduite, sans toujours en mesurer les conséquences. Depuis que le présentateur a quitté la chaîne nationale pour LCI, plusieurs témoins commencent à évoquer ce qu'ils ont vécu, même si des craintes demeurent. Comme deux faces d'une même médaille, Darius Rochebin renvoie une image assurée à l'écran mais peut se comporter de manière inadéquate une fois les caméras éteintes. D'anciens ou d'actuels collaborateurs de la RTS rapportent ainsi le malaise, la sidération même, ressentis lors de conversations banales qui dérapent subitement sur le terrain sexuel ou intime. La parole a même fait place aux actes, comme en témoignent Aurore et Clémence."*



Poursuivons avec les titres de chapitres : "Autour de Darius Rochebin, un silence assourdissant", "Un comportement «ahurissant et totalement déplacé»", "Un «malaise» apparaît", "«Une mission sur mesure»", "Des aspirants journalistes fascinés", "De fausses identités sur les réseaux sociaux", "Une campagne «No Billag» très sensible", "Les mystérieuses Laetitia Krauer et Lea Magnin", "Une systématique précise", "Un mineur trompé par un faux profil", "«J'ai l'impression d'avoir été manipulé»", "Les médias, un monde comme les autres". L'article ajoute "En novembre 2017, Darius Rochebin saluait lui-même la «libération de la parole» liée au mouvement #MeToo". Il a également pu stigmatiser les comportements de Gérard Depardieu et de l'abbé Pierre, comme s'il s'était mieux comporté qu'eux. On est malheureusement habitué à ce "deux poids, deux mesures" des rédactions de nos grands médias, qui ont toutes gommé une atteinte sexuelle, commise par "Brigitte" Macron, sur un mineur de 14/15 ans à Amiens en 1992/1993.

Candace a annoncé qu'elle allait, pendant une semaine, stopper ses vidéos pour préparer la saison 2 de "Becoming Brigitte". Harceler les harceleurs et les nuisibles, comme le couple Macron, c'est promouvoir une justice morale et sociale si malmenée de nos jours. Stigmatiser Candace Owens, comme le font les "journalaputes", c'est s'en prendre à l'une des plus remarquables lanceuses d'alerte du moment présent, c'est maintenir le couvercle d'un mensonge d'Etat, retarder sa révélation à tous.

31. Du 22 au 29 août 2025. Une 1ère semaine de brèves, en attendant la saison 2 de "Becoming Brigitte"

Depuis l'ouverture de cette page, le 1er juillet dernier, faisant suite aux précédentes, les actualités brigittologiques sont surtout rythmées par les vidéos YouTube de Candace Owens. Sa première intervention dans cette affaire débutée en France fin 2021, date du 11 mars 2024 ([P-S. 47](#)), faisant suite à sa lecture de la [page](#) anglaise de Pressibus. Elle a tout de suite déclaré parier sa réputation professionnelle sur le fait que "Brigitte" Macron est en réalité un homme. Cela reste son engagement majeur. Tout en continuant avec quelques vidéos, elle noue ensuite une alliance avec Xavier Poussard en juillet 2024 ([P-S. 60](#)). En novembre 2024, les Macron engage un détective pour enquêter sur elle ([Fil 24d](#)). Le 10 janvier 2025, Candace dévoile une lettre confidentielle que les Macron lui ont envoyée par huissier, pour qu'elle se taise. Elle leur demande alors de répondre à une série de questions, qui resteront sans réponse. La tension monte. Elle prépare avec Xavier une série de révélations, qui seront surtout des reprises de "Faits & Documents" : ce sera la saison 1.

La saison 1 de "Becoming Brigitte", diffusée en février 2025, comporte 7 épisodes, numérotés de 0 (introduction, du 31 janvier, [P-S. 94q5](#)) à 6 (17 février, [P-S. 96](#)). Il s'y ajoute une [vidéo](#) de conclusion, le 17 février, avec Tucker Carlson, que nous n'avons pas vue et signalée et qui résume l'ensemble (c'est la première vidéo doublée par Marie Vindigni). En parallèle, il y eut, par Xavier Poussard, annoncé à l'épisode 3, le livre "Becoming Brigitte", "Devenir Brigitte" en français, censuré par les libraires français, uniquement disponible sur Amazon ([lien](#)). L'impact du livre et de la saison 1 fut si important dans le monde entier que les Macron se sont sentis contraints d'attaquer en Justice Candace Owens, alors que la revue "Faits & Documents" et le livre de Xavier Poussard, sur lesquels s'appuie Candace, n'ont pas été poursuivis. Attaquer une conséquence plutôt que la cause est une preuve que les faits permettant d'affirmer que "Brigitte" est un homme, ne sont pas attaquables et sont véridiques. Comme pour Natacha Rey, seuls sont attaquables des

sujets annexes (cyberharcèlement, détails divers...). Et encore, difficilement, puisque, en appel, Natacha a été relaxée.

Après la saison 1, en intersaison, Candace a réalisé 20 vidéos sur "Brigitte", toutes brillamment doublées par Marie Vindigni sur cette [page](#). Nous y avons fait écho en grande partie. Pour préparer la saison 2 de "Becoming Brigitte", Candace interrompt ses vidéos durant la dernière semaine d'août. Pendant cette période, nous n'interviendrons que par des nouvelles brèves, sauf, bien sûr, s'il y a des surprises importantes.

a. 22 août 2025. Dans sa dernière [vidéo](#) (doublage Marie Vindigni, 48 mn), hier soir, avant la pause d'une semaine, Candace s'égarait avec l'étudiant "au large cou" de Stanford (elle n'a toujours pas regardé les oreilles), avec un Jean-Marie Trogneux, marin d'un cargo ayant abordé à Seattle en 1961 ([document](#), son potentiel [avis](#) de décès en 2020), avec un missionnaire François Théodore Trogneux ayant vécu en Chine au XVIII^{ème} siècle, en lien avec la société secrète "White Lotus". Elle part du fait que le patronyme Trogneux serait extrêmement rare, ce qui n'est pas le cas, il suffit de consulter cette [page](#) Généanet, avec 28 branches non reliées (il y a celle de deux François Théodore, mais pas celle de "Brigitte", ni celle de Jean-Marie, ni celle d'Alain). Candace s'étonne aussi que les Macron citent 18 fois le programme [MK Ultra](#) dans leur plainte (rappel de sa [version](#) française). Serait-ce un point sensible ?



b. 22 août. La juge Houlette, ancienne patronne du Parquet National Financier, vient d'avouer, et devant l'Assemblée nationale, qu'elle a subi des pressions pour accélérer les procédures contre François Fillon lors de la campagne présidentielle de 2017, alors qu'elle n'en était qu'au stade de l'enquête préliminaire et que selon, ses dires, elle n'avait pas assez d'éléments pour aller plus loin. Les démentis tardifs de la juge Houlette ([article](#)) ne convainquent pas, tant sa dénonciation était précise. Il y a eu une très forte pression du parquet général. C'est l'éviction de François Fillon qui a permis à Emmanuel Macron d'être élu. Outre les mensonges sur "Brigitte", il y a là un autre trucage de l'élection de 2017.



c. 22 août. Au [point 13](#) de la page "Nos questionnements et avis", nous répondons à la question : "Les deux photos d'André Louis Auzière montrées en juin 2025 sont-elles véridiques ?".

d. 23 août. Les voisins de la maison située au 67 boulevard du docteur Jules Pouget, au Touquet, peuvent se faire du souci : cette villa aux briques rouges, face à la mer, vient d'être achetée par la société des époux Macron et des trois enfants Auzière ([article](#) du "Figaro"). Bizarrement, la villa "Monejan" voisine n'est pas encore vendue ([P.-S. 94g1](#))... Et il va falloir payer l'avocat américain Tom Clare... Connaissant les revenus déclarés et le patrimoine déclaré du couple Macron (et même avec ceux des trois enfants Auzière), un tel achat devrait être impossible (démonstration de Mike Borowski, en [vidéo](#), de 28 mn, aujourd'hui) (évasion fiscale déjà évoquée en [P.-S. 113b](#)). Mensonges, encore et toujours des mensonges du couple élyséen ! A quoi sert la [Haute autorité pour la transparence de la vie publique](#) ? A autoriser la corruption ?



e. 23 août. Un peu d'humour, ou plutôt de l'imagination sans humour (d'accord, les oreilles, ça ne va pas...).



f. 23 août. Dans notre [page](#) "Liens brigittologiques externes", nous avons déjà indiqué le [site](#) "Brigittegate online" en anglais, actuellement riche de 12 pages copieuses (une 13^{ème} prévue). Une [version](#) française vient d'être publiée, avec déjà 10 pages. Une [version](#) néerlandaise est prévue, juste entamée. D'auteurs différents, il existe aussi une longue [page](#) "Brigittegate" en espagnol. Nous n'oublions pas la plus ancienne [page](#) francophone "LibanVision", très copieuse. Le Brigittegate s'internationalise sur la grande toile mondiale.



g. 24 août. Le financement du procès intenté par les Macron à Candace Owens est un point essentiel que notre personnel journalistique et politique aurait déjà dû appréhender. Dans un [tweet](#) du 9 août, Xavier Poussard abordait ainsi le sujet : "Les frais exorbitants dépensés aux Etats-Unis pour poursuivre Cancace ne seront pas prélevés sur le budget de la présidence de la République car Brigitte et Emmanuel Macron attaquent "à titre privé" assure cette semaine l'Elysée au Nouvel Obs' [d'après l'article d'Emmanuelle Anizon]. Un engagement surprenant, d'autant que l'ancien ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti, aujourd'hui partie prenante de la procédure aux côtés des Macron, avait suggéré le contraire sur RTL en déclarant que l'"affaire Trogneux" n'était pas une affaire privée mais bien une "affaire d'Etat"."

Dans une [vidéo](#) de huit minutes avant hier, Maître François Danglehant, avocat de Natacha Rey, a estimé le coût du procès pour les Macron à "pas moins de 10 millions de dollars", ajoutant que : "Le président de la République n'a pas le statut d'agent public. En conséquence, il ne bénéficie pas de la [protection fonctionnelle](#). Il doit payer lui-même les frais d'avocat. Si, par extraordinaire, ces frais d'avocat sont payés par le trésor public, il s'agira d'une infraction pénale : détournement de fonds publics". Maître Danglehant indique aussi des anomalies dans la plainte des Macron, à propos de ce qu'ils disent sur les plaintes contre Natacha Rey. Il se montre prêt, avec Natacha, à aider Candace. Complément dans une [vidéo](#) d'aujourd'hui, de 16 mn.



h. 25 août. Signalons aux nouveaux venus que nous privilégions l'hypothèse selon laquelle trois personnes auraient assumé l'identité de Brigitte Trogneux : la n°1, la vraie, née en 1953 à Amiens et probablement décédée en 1960, la n°2, de 1960 à 1984, née vers 1952 au Cameroun sous le nom de Brigitte Auzière, peut-être encore vivante, la n°3, après 1984, née en 1945 à Amiens sous le nom de Jean-Michel Trogneux, mariée Macron. Il est possible que la n°2 soit aussi la n°1 (double identité, [Annexe S 11](#)), ce qui rapprocherait notre hypothèse



de celle de Xavier Poussard, avec deux Brigitte. Nous n'avons que trois photos de Brigitte n°2 : la communiant vers 1964, la mariée de 1974 et la témoin du mariage d'une amie de classe, Anne-Marie Bouchez, révélée dans F&D n° 532 (ci-contre à droite, [P.-S. 76](#)). Ce n° 532, présentait une autre photo (ci-contre à gauche) que nous n'avons pas reprise à cause de sa mauvaise qualité (elle provient du "Courrier Picard" du 3 juillet 1976). Brigitte n°2 est alors mariée depuis deux ans et mère de Sébastien depuis un an. Elle n'a pas du tout la corpulence de "Brigitte" Macron, ni le même fessier, ni la même chute de reins. C'est une preuve supplémentaire que nous ajoutons aux autres, au [point 3](#) de la page "Nos certitudes". Curieusement, Anne-Marie Bouchez a déclaré à Emmanuelle Anizon que son témoin n'était pas mariée et n'avait pas d'enfant. Cachoterie (de la part de Brigitte n°2) ou confusion ?



- i. 26 août. Un [tweet](#) de Candace Owens : "Comme si son procès sans précédent ne suffisait pas, Emmanuel Macron convoque un conseil de défense le 10 septembre pour lutter contre la « manipulation de l'information » et les tentatives de déstabilisation étrangère. Il devrait être hué dans toutes les salles jusqu'à la fin de ses jours". Et la réponse de [Pavel Durov](#), cofondateur du réseau [Telegram](#), interpellé par la police française le 24 août 2024, puis sous contrôle judiciaire : "Un an après cette étrange arrestation, je dois toujours retourner en France tous les 14 jours, sans aucune date d'appel en vue. Jusqu'à présent, le seul résultat de mon arrestation a été de nuire considérablement à l'image de la France en tant que pays libre. Une chose est sûre : nous continuerons à nous battre, et nous gagnerons". Gare aux infos censées venir de Russie, surtout quand ce sont des vérités. Owens, Durov même combat ? Emmanuel Macron adore les conseils de défense, toujours très opaques. Sa façon préférée de gouverner. Le premier ministre François Bayrou doit dégager le 8 septembre, après le vote de confiance au Parlement qu'il a déclenché. Juste avant le 10 septembre... L'objectif de "Bloquons tout" sera-t-il le départ de Macron ? Pour que ce dernier multiplie les conseils de défense jusqu'à ce que l'[article 16](#) lui donne les pleins pouvoirs ? Nous entrons en zone de turbulences. Il vaudrait mieux que les soutiens du psychopathe le lâchent rapidement. Il est le problème numéro un.



- j. 26 août. La propagande médiatique dont bénéficie toujours "Brigitte" Macron n'impacte plus. Le nombre de lettres qu'elle reçoit est passé de 25.000 en 2020 à 10.700 en 2024 ([extrait](#) de "La Lettre" d'Indigo Publications). Sur le site de l'Élysée, la dernière [page](#) des "Déplacements et rendez-vous de Brigitte Macron" s'arrête, à ce jour, au mois de mai 2025. Il est vrai que, de plus en plus, dans le monde entier, chacun sait que derrière une photo de la "première dame de France" se cache un homme à perruque. Il symbolise les mensonges présidentiels et l'apathie d'un pays qui accepte que son image soit ainsi abîmée.



Nous resterons à jamais le pays où la "première dame" était un homme. Pourquoi pas, si le président avait été élu en le déclarant. Mais il a menti et, plus grave encore, dans ce pays souillé, durant quatre années, depuis 2021, les médias et les représentants du peuple ont accepté, en connaissance de cause, ce mensonge d'Etat et ont stigmatisé ceux qui le dénonçaient.

- k. 27 août. Il y a un an, dans un [article](#) du 12 septembre 2024, "Valeurs actuelles" titrait une infox : "Deux femmes condamnées pour avoir affirmé que Brigitte Macron était un homme", alors que personne n'a été condamné pour cette raison, même en première instance. Hier, le même magazine a publié un [article](#) intitulé "Affaire Jean-Michel Trogneux : pitié pour la France !", avec cette introduction : "La rumeur "Jean-Michel" est une affaire politique dans la mesure où elle jette un voile sur la sincérité des deux derniers scrutins présidentiels et où elle laisse planer un doute sur l'indépendance internationale d'Emmanuel Macron. Certains, dont le politologue Guillaume Bernard, considèrent indispensable que Brigitte Macron fasse le sacrifice de son ego et prouve sa féminité génétique". Il est ensuite écrit : "La véracité ou la fausseté de la rumeur "Jean-Michel" n'a jamais été tranchée par la Justice". C'est un virage à 180 degrés, enfin dans la bonne direction. Médiapart n'avait jamais parlé de l'affaire, à notre connaissance : un silence lourd, un soutien au couple Macron. Le 23 août, ses abonnés ont pu lire un [article](#) titré "L'épineux chemin judiciaire du couple Macron contre la rumeur « Jean-Michel Trogneux »". Il y est question de "campagne transphobe", de "réseaux complotistes", de "rumeurs malveillantes". Il y a encore du chemin à parcourir... Etonnement, la magazine "Closer", dans un [article](#) d'hier, ressort ce qui serait le meilleur de cet article macroniste, en reprenant le propos d'un "expert", l'avocat Christophe Bigot. Celui-ci admet que le jugement de relaxe de Natacha et Amandine est "logique". Certes, mais il est sacrément illogique qu'il dise également que "l'accusation d'être un homme est blessante" quand elle concerne un homme ! C'est simplement pour cela, avec ou sans son ego, que "Brigitte" est incapable de prouver sa "féminité génétique". Quand les malvoyants le verront-ils ?



- l. 27 août. Lionel Labosse vient d'ajouter à sa longue dernière [page](#) sur le Brigittigate une synthèse de la situation en août 2025. Extrait : "Toute personne qui soutient la fake news de la féminité de « brigitte » est désormais acculée à un dilemme : désactiver les commentaires, ou se faire étriller. Je l'ai même constaté sur un article indigne du Monde.". Les plus de 3.600 commentaires sur une [vidéo](#) d'Aldo Sterone en sont une illustration. En lire quelques-uns suffit à éviter les propos creux de quelqu'un qui n'a fait qu'effleurer le sujet et en sait moins que ses auditeurs. C'est pareil pour un [article](#) d'Agoravox où l'auteur montre, dans le déroulé des dialogues, qu'il n'a pas lu le jugement de relaxe, et où ses nombreuses interventions sont sévèrement notées. Lionel a raison, nous sommes en train de gagner la bataille de l'opinion. Enfin, nous commençons, il y a encore beaucoup à faire, les normies sont encore très nombreux, mais nous avons un gros avantage : nous connaissons le dossier, la réalité des faits. Et les Macron se défendent tellement mal qu'il devient de plus en plus évident qu'ils mentent, sur un sujet si facile à clore. Nos adversaires ont aussi peu d'arguments que le couple Macron. Et nous avons la ferme volonté que soit reconnue cette réalité des faits (la partie civile de la plainte Cotten atteindrait les 50 plaignants, il est possible de s'y ajouter ou de participer financièrement, [mail](#)). Chacun agit à sa façon, avec ses moyens, notre action collective n'a jamais été aussi forte. User d'amalgames en tous genres à notre rencontre n'y changera rien.



Homme à perruque. Entre une rumeur de féminité propagée par Wikipédia, "Le Monde" & Cie, qui l'assènent comme une vérité, et une vérité de masculinité, dissimulée et présentée comme une rumeur, à découvrir par soi-même.

Nous savons, de plus, que cette lutte n'est qu'une facette d'une lutte plus générale, décrite dans un [article](#) d'hier de Xavier Azalbert et "France-Soir", intitulé "La vérité travestie : quand le mensonge s'invite partout. La vérité est-elle un luxe ?". Oui, sortir des mensonges institutionnalisés pour aller vers les vérités.

- m. 28 août. La demi-douzaine de procès en cours va alimenter l'actualité brigittologique des prochains mois,

pas seulement avec les comptes-rendus d'audiences et de jugements, mais aussi avec les avis exprimés. Aux Etats-Unis, un avocat rocky estime que le procès intenté par les Macron à Candace Owens est une "opération de relations publiques" ([vidéo](#) de 9 mn). En France, Maître Arnaud Dimeglio, avocat en droit du numérique, estime qu'il y a de nombreuses inconnues dans le procès pour cyberharcèlement intenté par les Macron ([vidéo](#) de 10 mn), notamment contre [Zoé Sagan](#). Cette dernière, artiste transgenre, vient de publier un [livre](#) de science-fiction racontant son futur procès. Son titre : "Le procès de Brigitte Macron". Dans la [liste](#) des principaux personnages, on trouve notamment Aurélien Poirson-Atlas, le créateur de Zoé, évidemment "Brigitte" la "figure du scandale, symbole de l'hypocrisie", Juan Branco et Luc Brossolet, avocats d'Aurélien, une bande de "pantins corrompus, bourgeois hypocrites". Y aurait-il matière à une pièce de théâtre qui aurait du succès ?

BRIGITTE
MACRON



ZOÉ SAGAN

Dans un entretien [vidéo](#) (les 26 premières minutes) avec Stéphanie Reynaud, sur "Tribune libre", Bertrand Scholler évoque aujourd'hui les audiences des 27 et 28 octobre prochains. Outre lui-même, Aurélien Poirson-Atlas, Amandine Roy et, peut-être Xavier Poussard (si une récente "loi Poussard" européenne permet son expulsion d'Italie), il y aura, "comme dans un casting de télé-réalité, un peu tous les profils" : la mère de famille isolée au petit salaire, le retraité juriste un peu aigri, le RMiste tatoué au profil ex-facho, le chef d'entreprise qui gagne très bien sa vie et trois autres profils. Bertrand estime que c'est "une manière d'intimider très forte" et que "ça a l'air de fonctionner". Nous croyons, au contraire, que l'injustice d'un tel traitement renforcera notre mouvement. D'ailleurs, sur les réseaux sociaux, malgré ces menaces, le Brigittegate continue à se renforcer, comme nous l'avons montré hier.

Enfin, sur le pourvoi en cassation de "Brigitte" et sur la plainte contre Candace Owens, Maître Maud Marian, l'avocate d'Amandine Roy, s'est exprimée aujourd'hui au micro de Marc Daoud, de "Nexus", en une [vidéo](#) de 1h 11. Elle pense qu'on saura, d'ici la fin d'année 2025, si le procès Owens se déroulera au Delaware ou ailleurs, pour un délai total de trois ans. Elle estime que l'[effet Streisand](#) sera renommé "effet Macron", tant les Macron ont boosté la médiatisation de la transidentité de "Brigitte".



n. 29 août. Nous mettons en ligne la nouvelle [page](#) "Historique du Brigittegate", qui reprend les historiques déjà présentés, les complète jusqu'en juillet 2025 et les illustre. C'était avant l'effet Streisand-Macron qui tient désormais le monde entier en haleine.

Chez Pressibus, nous pensions, dès le début, en janvier 2022, que cette affaire prendrait une ampleur si importante qu'elle contraindrait Emmanuel Macron à ne pas se représenter en 2022, ou, après, à démissionner ou, au moins, à ce que la vérité éclate, tôt ou tard. Cette issue nous a toujours semblé inéluctable. Si Emmanuel et "Brigitte" Macron avaient eu un minimum de lucidité, ils l'auraient compris également. Leur psychopathie et leur obstination à mentir leur ont permis de repousser l'échéance, mais il est impossible de cacher une telle tromperie indéfiniment aux yeux de tous. Alors qu'ils auraient pu s'éclipser discrètement au début de l'année 2022, ils se retrouvent maintenant sous le feu des projecteurs des médias du monde entier. De plus, l'image de notre pays est dégradée, tant nos compatriotes ont accepté toutes les impostures élyséennes, et tant leurs réactions, selon les prismes médiatiques et politiques, ont été trop molles.



En mars 2024, nous étions trop peu nombreux à approuver ces propos de [Christian Combaz](#) : "Le type a menti à tout le monde, ruiné l'économie, détruit les services publics, mis les soignants à la rue, imposé un vaccin dangereux, ignoré le Parlement, déclaré la guerre en notre nom, payé sa poule 500 000 euros par an, et maintenant il est blessé qu'on dise que la poule est un chapon ?". Quand les Français, par leurs représentants et leurs médias, en tireront-ils les conséquences qui s'imposent ?

32. Du 31 août au 8 septembre 2025. Une 2ème semaine de brèves, en attendant la saison 2 de "Becoming Brigitte"

a. 31 août 2025. Nous complétons la réorganisation de notre site, entamée le 1er juillet, par la mise en ligne d'une nouvelle [page](#) "Etudes et variantes". Elle est en quelque sorte une annexe fourre-tout à la présente page, permettant de développer quelques études. Les deux premières sont celles-ci :

- Scénario où Emmanuel Macron aurait pour parents biologiques Nelly de Rothschild et Jean-Michel Trogneux. Des hypothèses déjà étudiées dans notre [page](#) archivée des scénarios sont ici réunies en un scénario plausible, mais, à notre avis, improbable.
- Scénario de "Brigitte" femme laide. Voici enfin un scénario qui argumente pour conclure que "Brigitte" Macron serait une femme. Mais c'est une argumentation à double tranchant qui débouche sur une hypothèse impossible, étant donné ce que nous savons par ailleurs ([page](#) "Nos certitudes").

Le deuxième scénario est issu d'un long [article](#) décrivant les dégâts psychologiques que produisent les "femmes prédatrices", ce qui est en grande partie vrai pour les hommes prédateurs se faisant passer pour des femmes, c'est-à-dire des travestis prédateurs. Cela rejoint les remarques du psychiatre Adriano Segatori, présentées au [Chapitre 19](#), avec quelques éléments complémentaires sur l'entourage du jeune Emmanuel :

1. Sur "Brigitte". "En l'écoutant, il est difficile de ne pas remarquer que la seule chose qui semblait compter pour elle était « ce que je pensais ou ce que je voulais ». Elle parle exclusivement d'elle-même, de ses désirs, sans la moindre considération pour ce qui était juste ou approprié pour le jeune adolescent. Et c'est là tout le problème. Il ne s'agit pas d'une relation de couple ordinaire, ni d'une histoire d'amour, ni d'un simple accident. Ce que nous voyons ici est l'un des cas d'abus sexuels sur mineur les plus blanchis et les plus romantisés de mémoire récente. Ne nous laissons pas bernier par les propos d'une femme qui minimise ses actes. Brigitte Macron n'était pas une victime paralysée par les circonstances. Elle était adulte, mature, et savait parfaitement ce qu'elle faisait. Elle voulait le jeune Macron et elle l'a obtenu. C'est ainsi que les prédateurs fonctionnent : ils ciblent des victimes, insistent, et finissent par les contrôler totalement. Brigitte Macron est une pédophile et une prédatrice sexuelle."
2. Sur la mère d'Emmanuel. "Sa mère, Françoise Noguès-Macron, a déclaré : « Nous ne pouvions pas le croire. Ce qui est clair, c'est que lorsque Emmanuel a rencontré Brigitte, nous ne pouvions pas dire : "C'est génial". » Mais elle a ajouté : « Ce qui m'importait, ce n'était pas le fait qu'il ait une relation avec Brigitte, mais qu'il soit en vie et qu'il n'y ait pas de problèmes. » Quelqu'un remarque-t-il ce qui manque ici ? Je vais vous le dire : le bon sens. Cette réaction n'a rien de normal pour une mère confrontée à une telle situation. Quelles acrobaties mentales faut-il réaliser



pour ne pas être perturbée par l'idée que son fils, adolescent, puisse entretenir une relation sexuelle avec une femme de 40 ans ? Quel genre de mère êtes-vous pour accepter cela ? Quel genre de perversion ou d'aveuglement peut conduire à tolérer une relation aussi indécente ? Où est votre instinct maternel ?"

Travesti prédateur

3. Sur le père d'Emmanuel. "Le père d'Emmanuel Macron, Jean-Michel Macron, n'a pas eu une meilleure réaction. Il a révélé qu'il avait « failli tomber de sa chaise » en apprenant l'identité de l'amante de son fils. Amante ? Son fils adolescent ? Les adolescents de 15 ans, en France, ont-ils des amantes ? Jean-Michel a ajouté : « Lorsqu'Emmanuel a rencontré Brigitte, nous n'avons certainement pas dit : Quelle merveille ! » Mais quel genre de famille est-ce ? « Merveille ? » Allez, ne me faites pas rire. Cette femme avait le même âge que votre épouse. Vous saviez bien ce que cela impliquait, et pourtant, vous avez permis que votre fils, votre enfant, ait une relation sexuelle avec une femme quadragénaire. Quelle absurdité ! Quel univers parallèle les Macron habitaient-ils ? Suis-je la seule à ne pas comprendre leurs réactions ? Être de la petite bourgeoisie française vous fait-il davantage craindre le scandale que les conséquences irréversibles qu'un tel abus peut avoir sur votre enfant ?"
4. Sur la grand-mère d'Emmanuel. "Quant à la grand-mère maternelle de Macron, Manette, elle remporte la palme de la plus dérangée. Françoise Nogues-Macron se souvient : « Ma mère, qui n'aurait jamais toléré une telle situation pour ses propres enfants, s'est montrée beaucoup plus ouverte et tolérante envers les relations amoureuses de ses petits-enfants. » Sérieusement ? Les grands-mères peuvent être plus compréhensives pour des tatouages ou des piercings, mais certainement pas pour des quadragénaires qui touchent sexuellement leurs petits-enfants. Où sont passés les règles du bon sens et de la décence humaine ? Sont-elles inexistantes en France ?"

Confidence d'Emmanuel Macron publiée en juillet 2025 : "Je n'ai jamais été un adolescent. Je n'aime pas les adolescents, je ne les comprends pas". Puis : "Ma femme elle les comprend". ([source](#))

Cela rejoint ce que dit Candace Owens : il faut libérer Emmanuel de l'emprise de Jean-Michel Trogneux. Mais il est trop tard, le mal est fait ; on ne peut plus qu'essayer de limiter les dégâts le plus tôt possible.

- b. 31 août. Le [sondage](#) publié hier par France-Soir montre à quel point la politique d'Emmanuel Macron et sa personne sont impopulaires, avec une aggravation ces derniers mois. 62% des sondés ont honte de leur président de la République et souhaitent sa démission, dont 42% immédiatement. La défiance augmente envers l'Union européenne et envers son attitude dans la guerre en Ukraine. 70% des personnes interrogées estiment que le contenu des médias télévisés mainstream manquent totalement d'objectivité. Du côté de la crise Covid-19, la prise de conscience des erreurs passées augmente, mais cela reste insuffisant. Il faudrait que les médias mainstream deviennent plus objectifs. La chappe de la désinformation pèse toujours et freine les prises de conscience... Le rejet de Macron serait encore plus fort sans cela.



- c. 1er septembre. Hier, Natacha Rey s'est entretenue dans une [vidéo](#) de plus d'une heure, avec Richard Boutry. Ce dernier, qui, de 2021 à 2024, faisait partie des journalistes refusant de parler de l'affaire, est devenu une sorte de président du fan-club de Natacha, allant jusqu'à soutenir que son idole aurait un droit de "propriété intellectuelle" sur l'affaire ! Heureusement, Natacha ne va pas aussi loin, même si sa véhémence envers Xavier Poussard ne faiblit pas.



Richard Boutry (Ricardo), dans l'émission d'hier, et Natacha Rey, telle qu'elle se présentait en décembre 2021.

Elle a toutefois raison sur un point essentiel. Pourquoi Xavier s'obstine-t-il à prétendre, de façon complètement affirmative et certaine, que André Louis Auzière aurait existé, alors que les quelques preuves de son existence sont fragiles ? Nous non plus, nous ne le comprenons pas. Il ne tente même pas d'argumenter pour le prouver. Il nous avait habitués à davantage de rigueur et de prudence.

Natacha se plaint de ne pas pouvoir joindre Candace Owens. C'est effectivement incompréhensible, d'autant que la préparation de la saison 2 lui offre l'occasion d'élargir ses sources, et que Natacha pourrait l'aider dans la plainte des Macron à son encontre. En ce qui concerne sa plainte devant le tribunal correctionnel de Paris, Natacha annonce une date d'audience au 26 mai 2026 et la nomination probable d'un juge d'instruction en ce mois de septembre.

Par ailleurs, nous retenons que, dans le cadre du traitement de son cancer, la durée de vie estimée de Natacha s'est allongée de quelques années. Cela devrait lui permettre, on l'espère, d'assister, et rapidement, à la chute de Jean-Michel Trogneux. Elle se rend déjà compte que notre combat est désormais compris et largement partagé dans la population, y compris les forces de police (elle a porté plainte contre des auteurs de messages haineux).

Suite à cette émission, Lionel Labosse a envoyé aujourd'hui une lettre ouverte à Richard Boutry, en souhaitant que Natacha et Richard écrivent un livre, "car cela résoudrait les problèmes d'argent qui semblent faire beaucoup souffrir Natacha, en plus de sa maladie" écrit-il sur sa [page](#). Nous la reprenons intégralement en [étude 3](#) sur notre page voisine.

- d. 2 septembre. A la fin d'une longue [vidéo](#) de 1h 54, Jean-Dominique Michel annonce qu'il ne traitera plus des sujets d'actualité. Il jette l'éponge, en vidant son sac et en expliquant comment il a été victime de "Sabotages & diffamations : 5 ans de guerre secrète contre la résistance", selon le titre de son émission (qui a subi d'importants incidents techniques). Il est devenu trop dérangeant. Nous déplorons les attaques dont lui et d'autres membres du Conseil Scientifique Indépendant (Christian Perronne, Louis Fouché...) sont victimes. Nous retenons les méthodes employées et les noms des personnes qu'il a désignées (Ariane Bilheran, Alexis Trudel-Cossette...).



Auteur du [livre](#) "La fabrication du désastre", se positionnant comme un honnête homme qu'il est, Jean-Michel a popularisé le Brigittegate. Sa courte [vidéo](#) d'un quart d'heure du 18 décembre 2024 a totalisé 800.000 vues. Sa première intervention sur ce sujet remonte au 20 mars 2024 ([P-S_45](#)), la dernière date d'il y a quelques jours, le 29 août, intitulée "Brigitte & Emmanuel Macron : le péril Candace" ([vidéo](#) de 1h 25). Nous le remercions et lui souhaitons bon vent. Nous poursuivons le combat, guidés par ses principes (et d'autres).

- e. 2 septembre. Dans un long tweet, que nous avons repris dans une [page voisine](#), Maître François Danglehant nous apprend que Natacha Rey a déposé le 16 mai 2025 une plainte devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH). Sont contestées :

- la décision de la cour d'appel de Caen, du 28 juin 2023, qui a déclaré Natacha Rey coupable de diffamation, au visa de sept passages "fabriqués" par le rédacteur de la citation à comparaître,
- la décision du 21 janvier 2025, de la Cour de cassation qui a rejeté le pourvoi en cassation de Natacha Rey, sous prétexte qu'elle n'aurait pas signé son mémoire personnel.



Par une décision du 22 août dernier, cette plainte a été enregistrée. Les juges européens ont eu le temps de valider ce recours, qui devrait aller à son terme. Cela peut être considéré comme **une nouvelle victoire**. Cette acceptation de plainte européenne renforce les deux plaintes déposées en France par Natacha Rey :

- celle contre le couple Auzière, leur avocat, les juges et l'avocat général de la cour d'appel de Caen, pour escroquerie au jugement en bande organisée.
- celle, à propos du pourvoi en cassation, pour rejet illégal contre trois juges de la Cour de cassation.

Comment, désormais, ces plaintes pourraient-elle être refusées en France, alors qu'elle sont en cours de traitement en Europe ? La CEDH devrait prendre cette affaire en Grande Chambre, car le recours porte en partie sur une question de droit nouvelle, relative aux inscriptions de faux. La façon très cavalière avec laquelle les deux décisions incriminées ont été rendues a de quoi faire scandale et donner lieu à des réparations.

Maître Danglehant annonce, en plus, que dans le procès parisien contre la décision de Caen, il demande la mise en examen "le cas échéant" de "Brigitte" Macron, pour avoir fourni le constat d'huissier, qui a été utilisé pour rédiger la citation directe délivrée contre Natacha Rey.

Sur l'ensemble des plaintes et procès concernant cette affaire, onze actuellement, on se rapportera à notre [page](#) des "Actions en justice". (+ le lendemain, sur GPTV, Nicolas Stoquer dans une [vidéo](#) de 37 mn, rend compte de ce qu'il estime, lui aussi, être une victoire)

f. 4 septembre. Dans une [vidéo](#) d'avant-hier, d'une durée de 1h 54, Richard Boutry s'entretient avec Natacha Rey et son avocat Me François Danglehant, lequel fait le point sur la plainte déposée auprès de la CEDH, dont nous venons de parler. En réponse à la lettre ouverte de Lionel Labosse ([Etude 3](#), avec ajouts et conclusion d'aujourd'hui), il estime que Natacha ne peut pas publier de livre tant que les procédures judiciaires n'auront pas avancé davantage. Natacha, elle, dit qu'elle a un livre de 300 pages quasiment prêt, mais estime qu'il risquerait trop d'être censuré et qu'elle n'est pas en état de subir un harcèlement judiciaire supplémentaire. Elle dispose donc d'informations (qui pourraient intéresser Candace Owens, et nous aussi, et tous les brigittologues) qu'elle se retient de communiquer, par prudence. Elle ne soutient pas la plainte Cotten, qui est pourtant un prolongement de son enquête. Elle semble ne pas comprendre qu'il y a eu usurpation d'identité.

La réponse à Lionel Labosse est cavalière, hormis de la part de Me Danglehant qui a répondu par écrit, comme il se doit lorsqu'on reçoit une interpellation écrite. Pourquoi ne pas avoir cité le nom de l'interpellant, alors qu'il est un acteur majeur du Brigittigate ? (voir l'[Historique](#)) Natacha a certes été pionnière sur cette affaire, mais celle-ci n'a pu atteindre l'ampleur actuelle qu'à cause de l'implication de nombreuses autres personnes.

g. 4 septembre. Dans une [vidéo](#) de ce matin, durant la dernière heure de la matinale "Tocsin", Clémence Houdiakova s'est entretenue avec Xavier Poussard et Maud Marian, avocate d'Amandine Roy. La plainte au CEDH n'y est pas évoquée. On y apprend que la convocation de Xavier auprès de la police italienne est repoussée du 11 au 17 septembre. Xavier souligne la différence de comportement des Macron aux USA, où ils impliquent les médias (le "Financial Times", "CNN", la publicité autour du procès) et en France, où des consignes sont données par leurs soutiens oligarques (Bolloré, Niel & Cie) pour que les médias, notamment télévisés, ne traitent pas l'affaire.



Xavier remarque aussi à quel point le couple Macron est plus que jamais soudé. Les enfants de Brigitte se sont mis à l'écart et Emmanuel, qui, jusqu'à présent, n'était pas impliqué dans les actions en Justice, fait cause commune avec "Brigitte", alors qu'elle est tout de même beaucoup plus concernée que lui. On a l'image d'un couple tragique qui court à sa perte, obsédé par la défense de la légende dorée qu'il s'est fabriquée. A coups de gifles, s'il le faut, comme à Hanoï, Emmanuel défendra son conjoint jusqu'au bout.



Quand donc ceux qui essaient d'éjecter Emmanuel, essayant échec sur échec, se rendront-ils compte qu'il suffirait d'éjecter "Brigitte", ce qui est beaucoup plus facile ? Les "Bloquons tout" et les autres pourraient réussir, là où les Gilets Jaunes avaient échoué en 2019.

h. 5 septembre. Cet après-midi, Mike Borowski a fait une brillante intervention [vidéo](#) de 25 mn sur GPTV, au sujet de la vente par "Brigitte" de la villa Monejan au Touquet, révélée par le dernier numéro du "Canard Enchaîné".

Alors que l'on croyait cette villa encore à vendre ([Fil 31d](#)), il s'avère qu'elle a été vendue le mois dernier pour la somme de 3,6 Millions d'euros, ce qui a permis l'achat, à 1,85 M, de la villa acquise en bord de mer par le couple Macron et les enfants Auzière. Or, en 2017, la villa Monejan était valorisée à 1,2 M dans le patrimoine du couple Macron. C'était juste en dessous de la barre de 1,3 M pour éviter de payer l'impôt ISF, ce qui a donné lieu à un redressement fiscal, avec réévaluation à 1,45 M ([article](#)). Une fraude fiscale pour un ancien ministre de l'économie : cela n'avait pas fait trop de bruit, tant son roman d'amour avec "Brigitte" était romantique...



D'après les prix de l'immobilier au Touquet, la villa Monejan pourrait être au maximum évaluée à 2,5 M, très loin des 3,6 M ! Cette énorme plus-value est exonérée d'impôts ([article](#)). L'acheteur est un important promoteur, qui travaille dans les mairies macronistes. Cette transaction ressemble fortement à de la corruption. Selon BFM ([article](#)), le prix s'expliquerait par le fait que les Macron ont habité cette maison. Comme le dit Mike, cela fait très cher pour utiliser les mêmes chiottes que "Brigitte" !

La villa Monejan (contraction de Simone et Jean, les parents) était un héritage de famille. "Brigitte" Macron en avait obtenu la nue-propriété en 1985 (étrangement quand Jean-Michel est devenu "Brigitte"), puis la pleine propriété en 1994, à la mort de son père ([lien](#)). L'acquisition de la nouvelle villa est effectuée par la SCI BREMSELATI (contraction de BRigitte, EMmanuel, SEbastien, LAurence et Tiphaine), créée le 13 février 2025 ([annonce officielle](#)), avec une répartition bizarrement inégale des mandats : 2 mandats seulement pour Brigitte, 4 pour Emmanuel, 1 seul pour Sébastien, 4 pour Laurence et 7 pour Tiphaine (4 pour elle et 3 pour son cabinet d'avocats) ([lien](#)). Sébastien, qui n'est pas allé à Brégançon comme ses soeurs ([article](#)) est-il marginalisé ? Tout ceci s'ajoute à ce qu'a déjà révélé "Off Investigation" ([P.-S. 113b](#)) et aux interrogations sur le paiement opaque des détectives et avocats américains. Nous remarquons que le "Canard Enchaîné" est sorti de sa position silencieuse sur "Brigitte" ; cela reste toutefois limité, probablement une exception. Nous sommes très loin d'une série d'attaques ciblées, comme ce fut le cas jadis, pour les diamants de Giscard, alors qu'il y a bien davantage matière !

i. 5 septembre. Candace Owens a publié hier soir une [vidéo](#) intitulée "L'effet Lucifer" ([doublage](#) de Marie Vindigni), a priori sans intérêt pour les brigittologues. Elle continue de s'égarer avec les étudiants de Stanford et a repéré un chanteur français, étudiant à Stanford, interprète de Georges Brassens, qui avait l'insigne honneur d'avoir pour nom de scène "Jean-Michel". Le public anglophone reste à l'écoute, 600.000 vues et 4.000 commentaires en 10 heures, c'est l'essentiel.



Ce n'est pas la première fois que "Brigitte" est associée à Lucifer, Baphomet ou le diable, cela devient une partie de son folklore, sûrement pour contrebalancer les bleuetttes romantiques de Paris Match et de la presse "people". Hier est également paru sur GPTV un [article](#) intitulé "Macron serviteur du Diable : la prophète qui annonce le pire", avec un "expert en théologie", Ludovic Malot. Il n'y a pas besoin d'agiter des diableries pour se rendre compte que, tant que les Macron seront au pouvoir, la situation ne pourra que s'aggraver.

Il faudra donc attendre davantage pour la saison 2 de "Becoming Brigitte". Espérons qu'à l'Élysée le couple diabolique s'exaspère de ce retard, car la saison 2 risque désormais d'interférer avec la visite d'Emmanuel à New York le 21 septembre...

j. 5 septembre. "Rien n'est bon chez elle, y'a tout à jeter...", comme le chanterait Georges Brassens (et le chanteur Jean-Michel de Stanford). Où que l'on regarde, les dégâts engendrés par le couple néoroyal Macron exaspèrent. Dans le domaine de la culture, ils sont des parvenus arrogants qui se



Rachida Dati, une copine de "Brigitte", est ministre de la culture.

permettent de saccager ce que bon leur semble. La volonté de son altesse Macron de remplacer des vitraux classés Monuments historiques de Notre-Dame de Paris par des vitraux modernes avait suscité une levée de boucliers, mais peu importe, Sa Majesté impose son choix, malgré l'avis de ceux qui estiment qu'il s'agit d'une destruction de l'harmonie architecturale de la mythique cathédrale gothique et d'une violation de la loi sur le patrimoine culturel ([article](#)).

Et voilà, qu'ébloui par la beauté de la [tapisserie de Bayeux](#), le couple néoroyal a décidé, de son seul chef, de la prêter à ses amis royaux et pro-guerre de Grande-Bretagne. Nouvelle levée de boucliers des amateurs d'art : long de 68 mètres, ce chef d'oeuvre, très fragile, est intransportable. Qu'importe, des documents l'attestant ont carrément été supprimés du site de la direction régionale des affaires culturelles, pour faire plaisir à Leurs Majestés Macron ([article](#)). Et tant pis si les Anglais eux-mêmes comprennent que c'est "too fragile" ([article](#)). Le gouvernement, qui a autorité sur la politique culturelle, soutient les caprices élyséens. Pour tout ce mépris envers notre histoire culturelle et envers nos règles républicaines, en plus de tout le reste, oui, il faut virer les Macron.



k. 5 septembre. Ne soyons pas trop négatifs, car il existe un domaine dans lequel le macronisme a réussi et est même considéré, à travers le monde, comme un modèle d'efficacité à suivre : la censure. Le site "Civilization Works" vient de publier sur cette [page](#) un rapport, intitulé "How France Invented the Censorship Industrial Complex" ([version pdf](#), de 58 pages, en français, [sommaire](#)) qui montre comment Macron, la France et l'Union Européenne cherchent à imposer une censure à l'échelle de l'Occident. Cela ira même jusqu'à bientôt contraindre les plateformes numériques à censurer les utilisateurs américains. Extraits :

- "Les autorités françaises actionnent des ONG, comme organisations supposées indépendantes de défense de l'intérêt général ou comme "fact checkers", les autorisant ainsi à faire ce que la loi leur interdit de faire: imposer de manière oblique une censure préalable du contenu généré par les utilisateurs sur les plateformes".
- "Le président Emmanuel Macron, lors de son discours la veille du 14 juillet 2025, a souligné l'urgence d'une « sécurité cognitive ». Cette extension de l'État de sécurité nationale à l'esprit des citoyens est l'aboutissement d'une longue évolution de contrôle du discours et du récit coordonné par l'État."
- "L'État français a développé le complexe industriel de censure le plus efficace d'Europe. Il s'abstient de faire procéder à des perquisitions et des interpellations par les forces de l'ordre comme au Royaume-Uni ou en Allemagne parce que la loi ne l'y autorise pas en matière de liberté d'expression [Hum, il ne s'abstient même pas !]. Il actionne en revanche un système subtil de pressions sociales, médiatiques, administratives et judiciaires exercées sur les citoyens et les plateformes. Depuis 2018, une série de lois liberticides visant à encadrer la liberté d'expression en ligne a été adoptée, sous couvert de protection des enfants, des minorités et de la société dans son ensemble contre la « haine » et les contenus illicites.
- "La liberté d'expression n'est plus que l'ombre d'elle-même et se transforme de plus en plus en un privilège accordé à ceux qui ne s'écartent pas du discours officiel."

C'est un document dense, faisant notamment état des organisations de censure (Arcom, Viginum, Conspiracy Watch, UEJF, SOS Racisme), des "signaleurs de confiance français de la DSA" et des "dirigeants de la censure française", outre Emmanuel Macron : Aurore Bergé, Thierry Breton, Raphaël Glucksmann, Najat Vallaud-Belkacem, David Chavalarias, et, bien sûr, trois obsédés de la "Complosphère", Rudy Reichstadt, Tristan Mendès-France, Thomas Huchon.



Tout est biaisé chez les Macron : sous prétexte de cyberharcèlement au collège, une censure est instaurée pour protéger le pouvoir, notamment "Brigitte".

l. 8 septembre. La brigittologie est désormais une discipline mondiale. Notre [page](#) de liens, bien que très partielle, en témoigne. La dernière [vidéo](#) YouTube de "NissCee.Social", du 6 septembre, de 20 mn (version doublée en français), est un exemple intéressant. L'animatrice s'appuie sur le livre de Xavier Poussard, ses qualités (les fausses nouvelles de la bijouterie Gallice, du "petit gros"...) et ses faiblesses (le mariage de 1974 ne serait pas truqué, l'étudiant "au long cou"...).



Quelques analyses intéressantes vont au-delà du livre :

- la façon très masculine de marcher de "Brigitte" est bien décrite,
- le décès en 1984 de la mère des trois enfants Auzière est une hypothèse plausible, même si nous ne la privilégions pas ([point 10](#) de "Nos questionnements et avis"),
- le possible effacement de l'adresse de André Louis Auzière sur un [document](#) notarié de 1988 n'est qu'une habitude rédactionnelle incomprise. Toutefois, cette transaction, effectuée chez un notaire inhabituel pour les Trogneux, interroge (c'est la page 41 du document 8 de l'[Annexe A 30](#)).

Candace Owens a fait des émules (ici 220.000 vues et 1.800 commentaires en trois jours). Mais il manque toujours des journalistes d'investigation qui enquêtent vraiment et cherchent à approcher au mieux la réalité. On peut espérer qu'il y en a qui bouclent leur enquête et s'apprêtent à s'exprimer pour cette rentrée...



L'anatomie du bassin, et donc la façon de marcher, n'est pas la même chez l'homme et chez la femme.

33. Du 9 au 12 septembre 2025. Les premiers épisodes de la saison 2 de "Becoming Brigitte" et des brèves

a. 9 Septembre 2025. L'épisode 1 de la saison 2 de "Becoming Brigitte" a été diffusé hier soir ([lien](#)). Candace Owens a poursuivi avec l'étudiant n°2093 de Stanford en 1971. Elle cherche toujours à prouver qu'il s'agirait de



Jean-Michel Trogneux ([Fil 29](#)). Pourtant, elle a trouvé son nom, Thomas Williams, et elle a montré une vidéo de 1971 (à 23:00), où il parle correctement l'anglais (en roulant les "r"). Le peu de doute que nous avons quant au fait qu'il ne s'agisse pas de "Brigitte" se transforme maintenant en certitude, tant il n'a ni le profil, ni la voix de "Véronique" en 1977, que nous savons être "Brigitte". Et encore les oreilles. Malgré ces constats, Candace croit toujours en son hypothèse, tant elle a trouvé de nombreuses bizarreries autour de cet étudiant n°2093. Nous cessons donc de la suivre sur cette piste, nous l'expliquons avec quelques détails dans le [Doc 4](#) de notre page "Documents et variantes" et ajoutons en [point 7](#) de la page "Nos certitudes" ce faux Jean-Michel Trogneux aux côtés des autres, notamment le "petit gros" et l'étudiant "au large cou".



b. 9 Septembre. L'épisode 2 de la saison 2 de "Becoming Brigitte" a été diffusé ce soir ([vidéo](#)).

Candace parle de mythologie (les cornes de Dionysos), de diableries (les cornes de Lucifer), de la cérémonie d'ouverture des JO de 2024, du gâteau de mariage des Macron en 2007 (avec les cornes de Baphomet, [Chapitre 16](#)), ainsi que des étudiants de Stanford. La prochaine fois, elle parlera probablement du nouveau Premier ministre français, "chouchou" de "Brigitte" ([article](#)), et trouvera prédestiné son nom, Lecornu. Et quoi de mieux qu'un ancien ministre des armées pour préparer une guerre contre la Russie et augmenter la dette ? Candace en déduira que la descente aux enfers de la France continue.



c. 10 Septembre. Dans sa lettre ouverte du 1er septembre à Richard Boutry ([doc 3](#)), Lionel Labosse a écrit : "Il me semble que cette cagnotte remise à Natacha se montait à 10 000 € à peu près, ce que vous pourrez facilement vérifier auprès de Mike Borowki". Natacha Rey a publié ce matin, dans un [article](#) de "Profession Gendarme", une "Lettre ouverte à Lionel Labosse", dans laquelle elle dit avoir fait un constat d'huissier dans le but de déposer une plainte en citation directe parce qu'elle considère avoir été accusée de détournement d'une cagnotte de 10.000 euros. Nous sommes rassurés de savoir que Natacha dispose d'une aisance financière lui permettant une telle futilité. Cette lettre est agrémentée d'invectives, que vous découvrirez en cliquant sur l'image ci-contre de Lionel (lequel préfère ne pas répondre). Ce que nous avons écrit en notre [Fil 26](#) reste d'actualité.



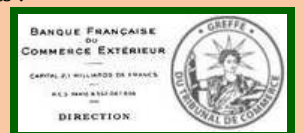
d. 12 septembre. L'actualité brigittologique marque une pause. Les "Bloquons tout", les suiveurs de Jean-Luc Mélenchon et ceux de Marine Le Pen ont ressorti les méthodes passées vouées à l'échec, en ignorant l'imposture "Brigitte". Les Macron ont la chance d'avoir des opposants facilement contenus, qui ne savent que gesticuler en refusant de frapper le talon d'Achille. Du côté des Etats-Unis, Candace Owens est occupée par l'assassinat de son ami [Charlie Kirk](#) (photo ci-contre, [article](#) en anglais, [extrait](#) traduit). L'équipe de Trump avait envoyé Charlie pour faire passer à Candace la demande de Macron à Trump de ne plus parler de Brigitte ([tweet](#)) ([Fil 1](#)).



Ce matin, répondant aux questions de Nicolas Stoquer, en fin de vidéo [matinale](#) de GPTV (de 1h 55 à 3h 15), Xavier Poussard traite brillamment de ces sujets et du nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, en quoi il est le "chouchou" de "Brigitte" (comme elle, il aurait truqué son CV, [article](#)). Le numéro 1 de la "Lettre de Xavier Poussard" sortirait la semaine prochaine ([abonnement](#)).

e. 12 septembre. Nous profitons de cette pause pour fouiller dans nos archives, précisément dans l'[Annexe A 30](#) du printemps 2022. Nous y présentons les quelques documents signés par André Louis Auzière que nous avons trouvés. Sans en être certains, nous supposons que cette signature "André Auzière" est celle de Jean-Louis Auzière, auteur d'un livre portant cette signature en 1969 (en fin de cette annexe A 30). Ces documents sont difficiles à lire et à comprendre. Nous nous demandons si de nouveaux lecteurs, notamment des notaires, pourraient y trouver des informations importantes. Voici ces cinq documents :

1. 1992, un [document](#) de 20 pages avec la signature d'André, "dépositaire des fonds versés" en [page 20](#) ([lien](#)).
2. 2001, un [document](#) de 33 pages avec la signature d'André, "directeur régional adjoint de Natexis Banques Populaires" en [page 6](#) ([lien](#)).
3. 2003, un [document](#) de 7 pages sur une vente après héritage d'un appartement, sans signature, avec indication d'André Louis et sa date de naissance en [page 4](#).
4. 2004, un [document](#) de 17 pages d'Information pour les professionnels de santé avec la signature d'André, représentant Natexis Banques Populaires, en [page 14](#) ([lien](#)).
5. 2012, un [document](#) de 62 pages de statuts d'une SCI avec la mention d'André et "Brigitte", sans signature en [page 41](#) ([lien](#)).



C'est cette page 41 qui a été montrée par la YouTubeuse du [Fil 321](#). Il est étrange que les Trogneux aient fait appel à un notaire de la commune de Bouttencourt, plutôt qu'à un notaire d'Amiens ou du Touquet. Ces documents contiennent-ils des informations que nous n'avons pas su exploiter ?

Suite à cet appel, nous avons quelques éclaircissements sur le document de 62 pages. Il s'agit d'une donation-partage entre les époux Lesselin-Dupuy en 2012 (dont le notaire était à Bouttencourt), au profit de leurs enfants. Parmi les biens énumérés se trouve un emplacement de parking au Touquet (67 rue Saint Louis), achetée en 1991 aux parents Trogneux et à "Brigitte" et son mari. C'est donc assez anecdotique.

34. Le 14 septembre 2025. Comment faire céder la digue médiatique et juridique de protection des mensonges d'Etat ?

a. Hier soir, 13 septembre, sur GPTV, Mike Borowski a reçu Christian Cotten et Alexandra Brazzainville, dans une [vidéo](#) d'une heure et demie. Christian a annoncé que les 22 personnes qui se sont jointes à lui dans sa plainte contre X (c'est-à-dire contre les Macron et leurs complices) sont bien prises en compte par la Justice ([Fil 16d](#)). Cette annonce renforce l'implication de la partie civile dans l'appel en cours.



Dans cette dynamique collective, la voix d'Alexandra Brazzainville, personne intersexe, résonne avec une dimension plus personnelle et identitaire. Elle affirme que son parcours médical singulier et les polémiques autour de la "première dame" ont nourri une confusion sociale dommageable, affectant directement sa dignité et son image. Elle porte donc **plainte contre "Brigitte" Macron pour attitude transphobe**.

Effectivement, si transphobie il y a dans cette affaire, c'est bien de la part de "Brigitte" Macron. Déjà, le 31 juillet dernier, [Louis-](#)

[Georges Tin](#), militant LGBT, l'accusait, dans les colonnes de "Libération", d'"alimenter la stigmatisation des personnes transgenres" ([Fil 19a](#)). "Brigitte" se comporte en effet, au plus haut niveau de l'Etat, comme une personne transgenre qui vit dans un mensonge perpétuel, en cachant sa transidentité, en occupant un poste stratégique qui requiert de la transparence et de la dignité.

Christian Cotten a annoncé qu'une trentaine de personnes va s'ajouter prochainement à la partie civile. Avec Mike Borowski, il invite à élargir ce cercle des citoyens qui luttent juridiquement contre les mensonges des Macron (le joindre par [mail](#)). Se plaçant dans la continuité des actions de Natacha Rey et de Xavier Poussard, les participants de cette émission (et nous aussi) invitent à renforcer la lutte contre ce mensonge d'Etat, afin que la digue médiatique et juridique cède enfin.

- b. 14 septembre. Nous avons le précédent d'une autre digue du mensonge, celle du Covid-19 des années 2020 et 2021. En France, là où Emmanuel Macron a imposé un apartheid sanitaire, elle tient toujours. Aux Etats-Unis elle a cédé en partie. La justice a obtenu que les documents de pharmacovigilance de Pfizer soient rendus publics. C'est tout un ensemble de preuves qui nous est révélé, appelé "Pfizer Papers". Le [livre](#) portant ce titre, sous-titré "Les crimes de Pfizer contre l'Humanité" a été publié en France il y a trois mois. Seuls les médias alternatifs en ont parlé ([article](#)). La digue médiatique ignore cet ouvrage majeur qui montre à quel point toutes les alertes concernant un produit hautement toxique ont été écartées.



Le plus frappant dans cette étude est l'étendue des effets indésirables graves. Cela va bien au-delà de l'augmentation des myocardites, phénomène qui, à lui seul, aurait justifié l'arrêt des injections. On dispose désormais de preuves de l'augmentation des invalidités et de la mortalité dans un spectre très large de maladies (certaines ayant été réactivées et donc difficilement détectables). Y compris des bébés morts pour avoir bu le lait de leur mère "vaccinée". Et il reste des incertitudes sur les conséquences à long terme. Les refus d'autopsie et de communication des données liées aux injections, notamment en France, ne peuvent plus cacher les crimes contre l'humanité dont nos dirigeants, et en premier lieu Emmanuel Macron dans notre pays, se sont rendus coupables. Du Covid à "Brigitte", ce sont les mêmes menteurs pervers, ceux qui se réfugient derrière la digue médiatique et juridique. Nous avons pourtant des preuves solides, mais elles sont encore ignorées. A nous de nous mobiliser pour faire tomber leur Bastille, si possible par nous-mêmes, tout en acceptant les soutiens extérieurs.

De façon plus générale sur les dérives de la période Covid, on pourra s'appuyer sur ce document pdf [Petit abrégé du covidisme](#), de 30 pages illustrées.

- c. 16 septembre. La digue commencerait-elle à se fissurer ? Oui, à en croire deux médias d'investigation. Ce n'est encore que superficiel, mais ce n'est plus seulement Emmanuel qui est visé, c'est bien le couple Macron dans son ensemble. Il est encore question de rumeur et d'infox, mais sans insister. Il reste du chemin à parcourir pour parler de la transidentité de "Brigitte", mais cela va tout de même dans le bon sens.

Le premier de ces médias est "Le Canard Enchaîné". Nous avons parlé, il y a deux semaines ([Fil 32h](#)) d'un premier article concernant la vente de la villa Monejan de "Brigitte", au Touquet. La semaine dernière, le "Canard" a publié un deuxième [article](#) intitulé "Les Macron logés gratos au Touquet". Leur villa Monejan a été vendue le 28 avril dernier et l'acquéreur a accepté de loger les anciens propriétaires gratuitement jusqu'au 31 décembre. On apprenait également que la nouvelle villa a été achetée le 19 mars dernier pour la somme de 2,3 millions d'euros. Le neveu Jean-Alexandre Trogneux, propriétaire de la chocolaterie d'Amiens, s'est aussi acheté une villa touquoise, en novembre 2023, mais, plusieurs crans en dessous, à seulement 1,275 million d'euros.



Cette semaine, Le "Canard" poursuit ses révélations : "Au Touquet, la nouvelle maison des Macron va casser des briques" ([article](#)). De gros travaux sont prévus dans la nouvelle villa, dont la façade en briques est typique des constructions du nord. Les briques seront remplacées par "un enduit finition lissé gris Lozère". "On ne pouvait trouver mieux pour le Pas-de-Calais !". On se souvient de l'aménagement du palais de l'Elysée ([Annexe A 3](#))...

- d. 16 septembre. "Off Investigation" est le deuxième média à enquêter cette semaine sur le couple Macron, à propos du volet américain du Brigittagate. Nous avons déjà évoqué ses enquêtes sur Emmanuel Macron dans les P.-S. [108](#), [113b](#), [120b](#).



Hier, il a publié un [article](#) intitulé "« Brigitte est un homme » : les Macron recrutent des ex-barbouzes du FBI" ([tweet](#) de Xavier Poussard). On y trouve d'abord un [communiqué](#) de presse ([traduction](#) en français, par DeepL) d'un cabinet américain, publié le 23 juillet, jour de l'annonce de la plainte en diffamation contre Candace Owens, avec 22 chefs d'accusation ([Fil 11](#)). Ce document glorifie le couple Macron, le cabinet d'avocats "Clare Locke LLP" et le cabinet d'enquête "Nardello & Co" ([Fil 24d](#)). On apprend que les Macron font appel à des anciens espions du FBI et à des soutiens du parti démocrate. "Imagineraient-ils Vladimir Poutine ou Xi Jinping confier une enquête à des barbouzes américaines ?". "Interrogé par mail sur un éventuel risque pour la souveraineté de la France, l'Elysée n'a pas souhaité faire de commentaire". Dernière phrase : "Chez Off Investigation, on observe que moins de trois heures après avoir contacté l'Elysée, les barbouzes de Nardello & Co se sont abonnés à notre site web".

Tout cela s'expliquerait simplement si "la Présidente"*** était elle-même un membre des services secrets américains. Iel appellerait ses potes qui sont déjà sur place pour un coup de main. Cet article fournit des bases pour un tel scénario.

*** citation exacte de l'article : "La présidence de la République préfère botter en touche. « La procédure que vous évoquez est une action personnelle qui relève exclusivement de la sphère privée de M. et Mme. Macron. Les services de la Présidence [sic] ne sont absolument pas associés à ces sujets qui sont conduits par les avocats américains », écrit le service de presse de l'Elysée". C'est donc le service de presse de l'Elysée lui-même qui désigne "Brigitte" sous le vocable "la Présidente". Est-ce un lapsus révélateur, un indice malin ou une provocation ? "Off Investigation" aurait dû comprendre que ce n'est ni une rumeur, ni une infox. Venant de l'Elysée, il y a là un effort qui méritait mieux qu'un "[sic]"...

- e. 16 septembre. La journée n'est pas terminée qu'un troisième média essaie d'élargir, un peu, la fissure de la digue. Il s'agit du "Figaro" dans un [article](#) intitulé "« Les secrets sont des bombes à retardement »: les conseils du psychiatre Serge Tisseron". Le secret d'Etat sur la transidentité de "Brigitte" Macron est d'abord un secret de famille, Alexandra Brazzainville l'a souligné à plusieurs reprises. Le journaliste Laurent Giardino semble s'adresser à "Brigitte" :



"Libérer un secret de famille demande du courage et un travail conscient" (autre [article](#))

- "« Les secrets sont une excellente chose. Ils protègent à la fois notre vie intérieure et notre vie sociale. Mais pour vivre ensemble, il faut pouvoir établir des liens de confiance, et se sentir libre d'évoquer ce qui préoccupe sans craindre un silence gêné, une réprimande, voire des pleurs », estime Serge Tisseron".
- "ENTRETIEN - Traumatismes enfouis, actes inavouables... Les secrets de famille doivent-ils le rester ? Serge Tisseron

propose de les révéler, mais avec méthode."

Ces ronds-de-jambe médiatiques témoignent de la puissance de l'emprise macronienne. D'accord, c'est le roi Macron qui distribue les subventions et davantage encore (le "Canard" et "Off Investigation" ne sont pas subventionnés). Mais que ces médias investiguent le contenu de notre [page](#) "Nos certitudes" et se positionnent clairement sur le fond du sujet, comme le feraient des médias adultes, indépendants et responsables : "*Pour vivre ensemble, il faut pouvoir établir des liens de confiance, et se sentir libre d'évoquer ce qui préoccupe sans craindre une réprimande*". La défiance de la population envers nos grands médias est immense. Il est temps de changer d'attitude envers un pouvoir en perdition, devenu illégitime, soutenu par 15% ([sondage](#) "Figaro" du 3 septembre) à 29 % ([sondage](#) "France-Soir" du 28 août, [Fil 32b](#)) des Français.

35. Le 18 septembre 2025. Les Macron prétendent vouloir prouver que "Brigitte" est une femme, pourquoi attendre ?

Ce 18 septembre, à 7 heures du matin, le site de la BBC a publié un [article](#), dont voici une traduction (par DeepL) (en illustration, Tom Clare, l'avocat des Macron, s'exprimant aussi dans le "Daily Mail" et sur "CNN") :

Le couple Macron va présenter des "preuves scientifiques" à la justice américaine pour prouver que Brigitte est une femme, selon son avocat

Emmanuel Macron et son épouse, Brigitte, prévoient de présenter des preuves photographiques et scientifiques à un tribunal américain pour prouver que Mme Macron est une femme.

Leur avocat a déclaré que le président français et Mme Macron présenteraient la documentation dans le cadre d'un procès en diffamation qu'ils ont intenté à l'influenceuse d'extrême droite Candace Owens après qu'elle a fait la promotion de sa croyance selon laquelle Brigitte Macron est née de sexe masculin.



Les avocats de Mme Owens ont répondu par une demande de rejet de la plainte. S'exprimant dans le podcast Fame Under Fire de la BBC, l'avocat des Macron dans cette affaire, Tom Clare, a déclaré que Mme Macron avait trouvé ces allégations "*incroyablement bouleversantes*" et qu'elles constituaient une "*distraction*" pour le président français.

"Je ne veux pas dire que cela l'a déconcentré. Mais comme toute personne qui jongle avec une carrière et une vie de famille, lorsque votre famille est attaquée, vous en souffrez. Et il n'est pas à l'abri de cela parce qu'il est le président d'un pays", a-t-il ajouté.

M. Clare a déclaré qu'il y aurait "*un témoignage d'expert de nature scientifique*" et, bien qu'il ne veuille pas révéler, à ce stade, sa nature exacte, il a déclaré que le couple était prêt à démontrer pleinement "*à la fois de manière générique et spécifique*" que les allégations sont fausses.

"Il est incroyablement bouleversant de penser qu'il faut se soumettre à ce type de preuve", a-t-il déclaré.

"C'est un processus auquel elle devra se soumettre de manière très publique. Mais elle est prête à le faire. Elle est fermement décidée à faire ce qu'il faut pour rétablir la vérité."

"Si ce désagrément et cette gêne qu'elle éprouve à s'ouvrir ainsi sont ce qu'il faut pour rétablir la vérité et mettre un terme à cette affaire, elle est prête à 100 % à assumer ce fardeau."

À la question de savoir si les Macron allaient fournir des photos de Brigitte enceinte et élevant ses enfants, M. Clare a répondu qu'elles existaient et qu'elles seraient présentées au tribunal, où il existe des règles et des normes.

Mme Owens, ancienne commentatrice du journal conservateur américain Daily Wire, qui compte des millions d'adeptes sur les médias sociaux, n'a cessé de défendre son point de vue selon lequel Brigitte Macron est un homme.

En mars 2024, elle a déclaré qu'elle mettrait en jeu "*toute sa réputation professionnelle*" sur cette allégation.

En août, Emmanuel Macron a expliqué au magazine français Paris Match les raisons qui l'ont poussé à intenter une action en justice.

"Il s'agit de défendre mon honneur ! Parce que c'est un non-sens. Il s'agit d'une personne qui savait pertinemment qu'elle disposait de fausses informations et qui l'a fait dans le but de nuire, au service d'une idéologie et avec des connexions établies avec des leaders d'extrême droite."

Les avocats de Mme Owens ont répondu à l'action en justice des Macron par une motion de non-lieu, arguant que l'action n'aurait pas dû être intentée dans le Delaware, car, selon elle, elle ne concerne pas ses entreprises, qui sont constituées dans cet État. Ils affirment que l'obliger à défendre l'affaire dans le Delaware lui causerait des "*difficultés financières et opérationnelles substantielles*".

La BBC a contacté l'équipe juridique de Candace Owens pour obtenir un commentaire. Elle a déjà déclaré qu'elle pensait que ce qu'elle disait était vrai et qu'il n'y avait rien de plus américain que la liberté d'expression et la possibilité de critiquer.

Les réactions des brigittologues seront probablement unanimes, à commencer par celles de Candace. Voici les nôtres, en premier, que nous compléterons par d'autres.

- Pourquoi avoir attendu quatre années et pourquoi attendre encore ? C'est une rétention d'information. Quelle mère de trois enfants agirait de la sorte ? Quel haut responsable de la République, digne de sa fonction, procéderait ainsi ? (on se souvient de la riposte du Premier ministre Pompidou dans [l'affaire Marcovic](#)).
- Se soumettre à une prise de sang ou montrer des photos avec ses bébés et son mari n'a rien d'"*incroyablement bouleversant*".
- Il s'agit, en apparence, d'un changement notoire de stratégie. Le silence, l'exaspération et le refus de fournir des preuves laisseraient place à la parole (celle de l'avocat), à la décontraction ("*une distraction*" désormais, ce qui contredit les déclarations passées de "Brigitte" comme d'Emmanuel) et à la présentation de preuves (mais plus tard). Toutefois, "*La stratégie à très court terme des Macron*", comme nous l'avons titrée dans le [Fil 13](#), se confirme. Il s'agit de garder le pouvoir jusqu'en 2027 en faisant appel aux moyens les plus utilisés et les plus efficaces du couple : le mensonge et le bluff. Il ne faut surtout pas agir maintenant, mais promettre pour plus tard (le "grand débat", les "conventions citoyennes", les "référendums"...).

- d. Pourquoi ne pas traiter l'affaire en France ? Maîtres Ennoci et Dupond-Moretti sont-ils vraiment mauvais ? N'y a-t-il pas mieux en France ?
- e. Pourquoi s'adresser à la justice américaine du Delaware ? Est-elle plus influençable qu'ailleurs ?
- f. "Un témoignage d'expert de nature scientifique" : pourquoi pas, mais il ne semble pas qu'un des experts puisse être désigné par Candace Owens...
- g. Pourquoi ces preuves n'ont-elles pas été présentées à la justice française dans les multiples procès intentés ? Pourquoi ne les a-t-on pas envoyées en 2024 à Candace Owens, alors qu'elle les demandait ?
- h. Que sont devenues les anciennes preuves, comme la carte électorale présentée à la justice parisienne ou comme le "petit gros" ? Elle sont oubliées, car elles étaient fausses ou insuffisantes.
- i. Nous avons vu les photos, probablement fabriquées par IA, qui ont été montrées en 2024 par la famille Trogneux-Auzière ([Fil 24c](#)). Les progrès effectués par l'IA permettront-ils d'obtenir des éléments plus crédibles ? Une Mimi Marchand assistée par IA serait-elle à l'oeuvre dans un laboratoire des Etats-Unis ?
- j. Qui harcèle qui ? Par ses mensonges, par son refus de transparence, c'est le couple Macron qui harcèle la population française et Candace Owens. C'est même du mépris : pourquoi les Américains auraient-ils droit à des "preuves" qui n'ont pas été présentées aux Français ?
- k. Et que dire du "grand frère" Jean-Michel Trogneux, témoin de son "premier" mariage, qui se tient toujours coi, et laisse sa petite soeur se débrouiller, alors qu'il lui suffirait de s'exprimer en public ou de délivrer quelques informations ? Et que dire de la soeur, des enfants et encore des neveux et nièces de "Brigitte", incapables de fournir des preuves et de venir à son secours ? Depuis quatre ans !
- l. Rappelons que nous avons des preuves que "Brigitte" est né homme ([page](#) "Nos certitudes").
- m. Rappelons que le livre "Devenir Brigitte" de Xavier Poussard, sur lequel s'appuie Candace Owens, n'a pas été attaqué en justice par les Macron. Ils avaient pourtant des preuves, à en croire Maître Tom Clare. La seule explication logique est que ces preuves n'étaient pas encore fabriquées au début de 2025.

n. Sans surprise, Candace Owens va dans le même sens, dans l'[article](#) du "Daily Mail", où elle est interrogée : "Ses avocats soutiennent que tout préjudice présumé causé par les émissions aurait eu lieu en France - mais les Macron ont choisi de ne pas tenter de procès dans ce pays. Si les Macron voulaient vraiment laver leur nom ou protéger leur réputation, ils auraient intenté une action en justice en France dans le délai de prescription applicable", peut-on lire dans la réponse ; "Mais la revendication légitime de leurs droits n'a jamais été l'intention des Macron". Mme Owens affirme que cette action en justice s'inscrit dans le cadre d'une campagne plus vaste visant à l'intimider et à mettre fin à ses reportages". Il est effectivement permis de s'interroger, notamment à cause de l'assassinat de son ami Charlie Kirk.



Dans un [tweet](#), Candace ajoute : "C'est manifestement faux. Elle ne me poursuit pas en justice pour avoir dit qu'elle était un homme. Elle n'a jamais poursuivi personne pour avoir dit qu'elle était un mec. Parce qu'elle en est un."

Le média "Politico" en est resté aux "allégations transphobes", mais s'interroge sur l'effet Streisand et présente, dans son [article](#), une photo assez masculine de "Brigitte" (ci-contre, Miguel Médina - EPA). Cette façon d'étouffer l'affaire en France et de la déployer à l'étranger est très peu comprise, partout dans le monde.

o. La réaction de Xavier Poussard dans un [tweet](#) : "C'est une opération de com' pour cacher que Candace Owens vient de lancer l'équivalent d'une requête en nullité qui a toutes les chances d'aboutir."

p. Dans une [vidéo](#) de 12 mn, le soir du 18 septembre, "OK Podcast" a exploré les divers scénarios possibles dans la procédure judiciaire américaine et en a tiré la conclusion suivante : "Le simple fait de devoir se justifier peut être perçu par certains comme une forme de défaite. En acceptant d'entrer dans ce débat et de fournir des preuves de son intimité, "Brigitte" Macron donne une forme de légitimité à des accusations qui, à l'origine, sont considérées par beaucoup comme étant complètement délirantes. Il sera donc fascinant de suivre les prochaines étapes de cette procédure.



La décision du juge sur la requête en irrecevabilité sera le premier grand tournant. Si le procès a lieu, la bataille d'experts autour des preuves photographiques et médicales sera sans aucun doute au coeur des débats. Et le verdict, s'il y en a un, pourrait faire jurisprudence sur la manière dont on traite la diffamation et la désinformation à l'ère numérique".

Il oublie toutefois deux faits essentiels : cela dure depuis quatre ans et cela va se passer aux Etats-Unis, et non en France. A cause de cela, les accusations, à l'origine délirantes, ne le sont plus depuis longtemps. Les Macron en sont les premiers responsables. Pourquoi ? Nous avons la réponse, Candace aussi : parce qu'ils n'avaient pas le choix s'ils voulaient rester à l'Elysée. Pourquoi ? Répondez par vous-même, nous l'avons assez expliqué...

q. En soirée du 19 septembre, "France Info" a présenté dans ses grand titres : "Emmanuel et Brigitte Macron vont fournir des preuves que la Première dame est née femme, après leur plainte contre une influenceuse américaine" ([article](#)). "Emmanuel et Brigitte Macron vont fournir des preuves que la Première dame est née femme, confirme le cabinet américain de Tom Clare, leur avocat, auprès de franceinfo. Depuis quelques années, une fausse information présente Brigitte Macron comme étant une femme trans [...]".

Jamais, auparavant, il n'a fallu attendre quatre ans (et même davantage, car le procès américain n'en est qu'à ses débuts), pour qu'un couple présidentiel fournisse des preuves qu'une information mondialement répandue le concernant est fausse. Les auditeurs de "France Info", s'ils réfléchissent un peu, ne pourront que se demander pourquoi ces preuves, si faciles à trouver, ne sont pas déjà présentées ! **Pourquoi attendre ?** C'est effectivement une défaite pour les Macron. Et donc, pour nous, Natacha, Xavier, Candace, pour nous tous qui avons compris depuis longtemps : **c'est une victoire**. Nous avons contraint l'adversaire à commettre des fautes.

r. Alors que "Le Monde" publie un [article](#) sans saveur, de type AFP, alors que Wikipédia met à jour sa version obstinément macronienne d'une infox ([lien](#)), le journal "Libération" confirme notre victoire (passagère, mais nous continuons d'avancer) et la défaite (passagère aussi, mais ils reculent de plus en plus) des Macron avec un [article](#) au titre alambiqué : "Prouver scientifiquement» que Brigitte n'est pas une femme transgenre : le couple Macron se perd dans le jeu transphobe des complotistes". Nous ne sommes ni complotistes (nous ne croyons pas à un complot de la complosphère), ni transphobes (ce sont les mensonges que nous n'acceptons pas). C'est "Brigitte" qui a un comportement transphobe, comme l'expliquait Louis-Georges Tin dans les colonnes du même journal, le 31 juillet dernier ([Fil 34a](#)).



Retenons la conclusion de cet article : "Ciblée elle aussi depuis le début de sa carrière par des rumeurs selon lesquelles elle serait trans ou intersexe, Lady Gaga avait répondu en 2011 à un interviewer qui lui demandait si elle avait «des organes génitaux masculins» : «Peut-être que oui. Est-ce que ça serait si terrible ? Vous pensez que je vais perdre mon temps et donner une conférence de presse sur si oui ou non j'ai un pénis ? Mes fans s'en fichent et moi aussi.» Le couple Macron devrait peut-être s'en inspirer". Comparer une femme jouant un rôle politique important de représentation de son pays et ayant constamment menti aux électeurs sur son couple (à grand renfort de propagande), faussant ainsi le résultat de deux élections présidentielles, avec une chanteuse ou une actrice comme [Lady Gaga](#) ou [Amanda Lear](#), n'a pas de sens. De plus, elles, au moins, savent se tenir en société : elles n'ont pas des seins de taille changeante, ni parfois à une hauteur différente ([Annexe B 13](#)). Et elles ne battent pas leur mari ([P-S. 120d](#)). Elles ne se ridiculisent pas, elles ne ridiculisent pas leur pays.

s. Marie Vindigni cesse ses doublages de Candace Owens, car elle lui reproche de ne pas soutenir Israël. Nous nous rabattons sur le doublage québécois de "OK Podcast". Dans sa [vidéo](#) du 18 septembre, le sujet de "Brigitte" Macron est lié à celui de Charlie Kirk (sur la fin, à partir de 44:44). S'adressant à "Brigitte" : "Vous n'avez jamais poursuivi personne pour l'affirmation selon laquelle vous seriez né mâle. [...] On va tous essayer d'harceler Candace pour la distraire pendant qu'elle enquête sur l'assassinat de Charlie Kirk. [...] Vous essayez de me briser. Tu ne vas pas me briser. Je l'ai vu recevoir une balle dans la gorge et tout le monde nous ment sur les personnes impliquées". Très émue par l'assassinat de son ami, dans des circonstances troubles (y avait-il un second tireur ?), Candace s'en prend ensuite à Donald Trump et à son administration. Quand on pense que tous les grands médias français l'ont présentée comme une trumpiste acharnée ! De part et d'autre de l'Atlantique, la libre opinion de Candace dérange l'establishment. L'étrange convergence des affaires Kirk et "Brigitte" l'affecte, sans diminuer sa combativité.



t. Dans une longue [vidéo](#) de 1h 37, Natacha Rey signale qu'elle a établi un court contact avec Candace Owens. Son avocat, Me Danglehant, a émis des doutes sur la validité qu'auraient des photos fournies à la justice américaine, alors qu'une prise de sang est plus simple et efficace. C'est une remarque formulée par d'autres observateurs et nous y souscrivons.



Natacha a beau répéter "On reconnaît parfaitement Tiphaine Auzière", ce n'est pas Tiphaine. Xavier Poussard l'a démontré dans F&D 527, en présentant une photo de groupe ([P-S. 75](#)). C'est la mère de Tiphaine, vers 1969.

Par ailleurs, nous retenons que Natacha estime qu'il n'y a pas eu d'usurpation d'identité (Jean-Michel devenant Brigitte) (à 31:54), ce qui demanderait des explications qu'elle n'a pas fournies. Si cela signifie qu'aucune Brigitte Trogneux n'est née en 1953, nous estimons, comme Xavier Poussard, que cette affirmation est inexacte ([Fil 22b](#)). De même, pour nous, la communiant n'est pas Tiphaine Auzière, mais sa mère, avec une ressemblance mère-fille qui explique la confusion.

Au lieu de s'exprimer oralement pendant des heures avec des répétitions et des digressions, Natacha ferait mieux de rédiger une ou deux pages pour expliquer son scénario. Estime-t-elle encore que Catherine Audoy est la mère des trois enfants Auzière ? Son positionnement n'est pas clair. Elle pense qu'elle est la seule à avoir raison, mais elle ne précise pas sur quelle base. Nous pourrions lui envoyer un petit questionnaire. Le positionnement de Xavier Poussard est clair, décrit dans son livre. Notre positionnement est clair, présenté sur la [page](#) "Nos certitudes" et sur la [page](#) "Nos questionnements et avis". Celui du colonel de Guerlasse est décrit sur son [site](#). Mais le tableau comparatif que nous présentions en août 2024, au [P-S. 64](#), n'est plus valable en ce qui concerne Natacha, au moins sur la notion d'usurpation d'identité. Il est normal que nos scénarios divergent, tant les incertitudes sont encore nombreuses. Exposer nos divergences et nos convergences permettrait à chacun d'y voir plus clair et de se positionner, ou pas.

u. Si de nombreux médias rendent compte de la volonté de présenter des preuves dans la lignée de ce qu'a dit l'avocat Tom Clare, d'autres vont plus loin, en poussant dans le même sens, ou en sens inverse. Le site "L'essentiel de l'Eco" a publié le 21 septembre un [article](#) qui va plus loin que les informations délivrées par Tom Clare. On y apprend d'abord que "cette stratégie procédurale vise à contourner les limites du droit français en matière de diffamation publique". En d'autres termes : **un président de la République française essaie de contourner la loi française !** Ensuite : "Pour répondre aux accusations, les plaignants entendent produire des éléments qualifiés de « scientifiques » par leur avocat : dossiers médicaux, analyses hormonales et chromosomiques, échographies de grossesse, et témoignages d'experts.". Tom Clare n'a pas dit cela, mais nous croyons que cette information est juste et dévoile ce que les Macron ont prévu de faire. Voici notre explication.

Voici les preuves falsifiées que les Macron seraient prêts à fournir à la justice américaine

Ces preuves sont celles citées dans l'article que nous venons de présenter, à savoir : "dossiers médicaux, analyses hormonales et chromosomiques, échographies de grossesse, et témoignages d'experts".

En apparence, tout paraîtra, correct, cela correspondra aux grossesses de Brigitte Trogneux ayant abouti à la naissance de ses trois enfants. Ces documents ne sont pas falsifiés, ils sont exacts et ne pourront qu'être expertisés comme tels. Le tribunal américain, ou même n'importe quel tribunal, y compris français, ne pourra que les considérer comme authentiques.

Pourtant, bien qu'ils soient indubitablement véridiques, ces documents sont des preuves falsifiées. Pour une raison toute simple. Attendez pour lire la suite, levez la tête et réfléchissez, pour savoir si vous avez bien compris cette affaire...

Cette raison toute simple, nous l'avons prouvée et nous la répétons sans cesse ici : la mère des trois enfants Auzière, qui s'appellait à l'état civil Brigitte Trogneux lors de ses trois grossesses, n'est pas "Brigitte" Macron. Car "Brigitte" Macron est né Jean-Michel Trogneux (sauf, apparemment, pour Natacha Rey, qui dit qu'il n'y a pas eu usurpation d'identité, voir le fil précédent).

La communiant de 1969, la mariée de 1974, la témoin de mariage en 1976 et 1980, la mère biologique des trois enfants nés en 1975, 1977 et 1984, sans cesse citée dans ces documents scientifiques authentiques de grossesse, s'appelait Brigitte Trogneux, née en 1953. Elle n'est pas madame Macron, qui, bien qu'elle soit également, à l'état civil, née Brigitte Trogneux en 1953, est en réalité né Jean-Michel Trogneux en 1945. Celui-ci, depuis 1984, usurpe l'identité de la mère des trois enfants Auzière (qui, elle-même, selon le scénario Pressibus 2022, née Brigitte Auzière au Cameroun, usurpait déjà, depuis 1960, l'identité de la véritable Brigitte Trogneux, née en 1953 à Amiens).

Pour autant, ces fuites orchestrées par l'Élysée visent avant tout à faire du buzz. Comme le dit Xavier Poussard, il s'agit avant tout d'une opération de communication, et elle fonctionne bien. A en croire des observateurs avertis du fonctionnement de la justice

aux États-Unis, comme « OK Podcast », il y a peu de chances que la procédure américaine aille jusqu'au bout. Les médias macroniens retiendront seulement qu'il existe des preuves que les Macron sont prêts à produire. C'est le but.

- v. Dans le sens inverse, plusieurs commentateurs émettent des doutes et des contradictions dans la démarche des Macron. Ainsi, Pascal Clérotte et Régis de Castelneau ont approfondi un point essentiel : la présence d'Emmanuel Macron, président de la République, qui, pour la première fois, se porte plaignant aux côtés de son épouse, et dans un contexte international. Pascal Clérotte signe, sur le site "L'éclaireur", un article intitulé "*Les poursuites en diffamation contre Candace Owens engagées par le couple Macron tournent à la farce*". Il y fait quelques remarques judicieuses, comme celle-ci : "*Brigitte Macron n'a pas attaqué en référé pour faire retirer de la vente le livre de Xavier Poussard. Curieux tout de même de ne pas demander la cessation du préjudice qu'on affirme subir pour porter plainte au pénal...*". Avant ce livre, il y avait les numéros de "Faits & Documents", depuis 2021, jamais attaqués, car, à notre avis, trop bien sourcés et développant un argumentaire cohérent.

L'avocat [Régis de Castelneau](#) rebondit sur les propos de Pascal Clérotte (avec dialogue entre eux, en commentaires), dans un [article](#) intitulé "*Procédure contre Candace Owens : immunité or not immunité ?*". Il y rappelle les propos d'Eric Dupond-Moretti, qui estime que cette affaire privée est aussi une affaire d'état. Il soulève un "*problème que jusqu'à présent personne n'a soulevé, c'est celui de la capacité d'Emmanuel Macron Président de la république française pour agir*". Voici sa conclusion :

- "*Soit Macron agit comme un particulier. Dans ce cas il perd la protection de son immunité pour ce litige et peut-être soumis à toutes les injonctions et coercition des idées éventuellement par le juge américain pour assurer l'égalité des armes dans le débat contradictoire.*
- "*Soit il agit ès qualité de chef d'État et la procédure devient juridiquement irrecevable puisqu'il est interdit aux juridictions américaines de trancher des questions relevant des relations internationales.*

L'action intentée par Emmanuel Macron aux États-Unis contre Candace Owens se heurte donc à une contradiction juridique structurelle : en tant que particulier, il peut agir mais même s'il y renonce, son immunité pose un gros problème. En tant que chef d'État, il bénéficie de l'immunité mais rend son action irrecevable.

Pour cela, il apparaît à nouveau peu probable que cette procédure aille jusqu'à son terme.



36. Le 22 septembre 2025. **Le procès en cyberharcèlement contre une dizaine de citoyens**, dont Zoé Sagan et Xavier Poussard.

Après la pré-audience du 10 juillet dernier ([Fil 7](#)), et avant l'audience des 27 et 28 octobre prochain, nous faisons le point ici sur deux des accusés, avec les déclarations de Zoé Sagan, dans son livre, et celles de Xavier Poussard, dans un entretien, après son interrogatoire du 17 septembre en Italie.

- a. Nous avons déjà présenté succinctement, en [Fil 31m](#), le [livre](#) de Zoé Sagan "Le procès de Brigitte Macron", pièce de théâtre en cinq actes, précédée d'une longue préface racontant la garde-à vue de l'auteur, Aurélien Poirson-Atlas, agitateur de l'IA transgenre Zoé Sagan. Le début de ce procès commence bien, puis cela devient plus difficile. Nous avons déjà présenté la [liste](#) des principaux personnages, nous présentons maintenant un extrait de la scène 1 de l'acte 1, pour mettre l'eau à la bouche, montrer que le style est accrocheur et que l'auteur traite bien du fond du sujet.



**Extrait de
l'Acte 1 Scène 1**



La Présidente (*voix tranchante*) :

La cour reprend. Après l'exposé des charges, la parole est à la défense. Maître Brossollet, Maître Branco, vous pouvez interroger l'avocat de la partie civile et la procureure. (*Elle consulte son téléphone.*) Soyez brefs.

Luc Brossollet (*se levant, costume impeccablement taillé, ton posé mais perçant*) :

Madame la Présidente, Magistrats, ce procès n'est pas celui de Zoé Sagan, mais celui de la vérité étouffée. (*Il se tourne vers Jean Ennochi.*) Maître Ennochi, permettez-moi de commencer par une simple question :

Pourquoi n'y a-t-il aucune photo de Brigitte Macron avant l'âge de 30 ans ?

(*Un murmure parcourt la salle. Ennochi ajuste ses lunettes à plusieurs reprises, son tic à l'œil s'accentue.*)

Jean Ennochi (*bégayant légèrement*) :

C'est... c'est hors sujet ! (*Il tapote son dossier nerveusement.*) Ma cliente n'a pas à justifier son passé pour répondre à des accusations diffamatoires ET transphobes !

Juan Branco (*ton enflammé*) :

Hors sujet ? (*Il pointe Ennochi.*) Alors répondez à ceci : *Brigitte Macron est-elle née biologiquement homme ou a-t-elle vécu en tant que telle à un moment de sa vie ?* (*Il se tourne vers le public.*) Une question légitime, relayée par des millions sur X !

(*Les écrans s'embrasent : #JeanMichelTrogneux grimpe à 100 000 posts. Le public chuchote bruyamment.*)

Jean Ennochi (*voix tremblante, secouant la tête par à-coups*) :

C'est une... une insulte ! (*Il renverse un verre d'eau, ses mains s'agitent.*) Ces questions sont indignes d'un tribunal !

La Procureure (*se levant, ton sec*) :

Ces interrogations sont diffamatoires et n'ont aucun fondement juridique. (*Elle fixe Branco.*) Cessez cette mascarade.

Luc Brossollet (*calme, un sourire subtil*) :

Pas de fondement ? Alors éclaircissez ceci : *Jean-Michel Trogneux est-il une identité antérieure de Brigitte Macron ?* (*Il s'approche d'Ennochi.*) Si tout est si clair, pourquoi tant d'opacité ?

Jean Ennochi (*paniqué, ajustant sa cravate frénétiquement*) :

Je... je ne... (*Il bafouille, ses tics s'amplifient.*) C'est absurde ! Vous... vous inventez des complots !

Juan Branco (*s'avancant, théâtral*) :

Des complots ? Alors répondez : *Brigitte Macron a-t-elle des enfants biologiques ?* Et si oui, *qui est le père biologique de ces enfants ?* (*Il brandit un document.*) Les archives d'Amiens soulèvent des doutes, Maître !

(*La salle explose en murmures. Ennochi, dépassé, tente de ramasser ses papiers éparpillés.*)

La Présidente (*agacée*) :

Silence ! (*Elle consulte son téléphone.*) Maître Branco, ces questions sont provocatrices. Justifiez leur pertinence.

Juan Branco (*imperturbable*) :

Leur pertinence ? La transparence ! Si Madame Macron est victime, qu'elle clarifie : *Brigitte Macron a-t-elle déjà été mariée avant Emmanuel Macron ?* Et si oui, *à qui et quand ce mariage a-t-il eu lieu ?*

Jean Ennochi (*hurlant, ses mains tremblent violemment*) :

C'est... c'est intolérable ! (*Il secoue la tête, son tic à l'œil devient incontrôlable.*) Vous violez la vie privée de ma cliente !

Luc Brossollet (*ton glacial*) :

La vie privée ? Ou des secrets d'État ?

Du début à la fin, la loi Schiappa est au centre des critiques. Elle "n'est pas une protection, c'est une guillotine pour ceux qui critiquent les Macron et leur entourage !"

- b. Xavier Poussard a parlé de son interrogatoire du 17 septembre à Milan par la police italienne DIGOS, en présence de deux policiers venus de France, dans une longue [vidéo](#) de 1h 27, publiée sur GPTV le 22 septembre, dans laquelle il s'entretient avec Mike Borowski. L'interrogatoire a duré trois heures, avec de nombreuses répétitions dues aux traductions français-italien et inversement. Xavier a évoqué les questions et ses réponses. Comme il le dit, il n'a rien à cacher, tout est écrit dans son livre "Devenir Brigitte". Il n'y avait pas de quoi mobiliser autant de personnes.



Xavier Poussard a également évoqué l'actualité de "Brigitte" et au-delà. Et le numéro 1 de "La lettre de Xavier Poussard", qui serait reçue par les abonnés avant le 1er octobre, puis tous les quinze jours.

Il conseille à ceux qui connaissent mal l'affaire de se faire leur propre opinion en consultant son livre (ou le site Pressibus, ajoutons-nous) et en lisant le [texte](#) du dépôt de plainte des Macron, afin d'avoir les points de vue des deux parties..

Le lendemain 23 septembre, Xavier Poussard est intervenu de façon plus courte dans la [vidéo](#) matinale de Tocsin, en réponse aux questions de Clémence Houdiakova. Dans une seconde partie, plus longue, Xavier Poussard et Régis de Castelnaud ont parlé de ce qu'ils appellent le "coup d'état" qui a amené Emmanuel Macron au pouvoir en 2017, et de sa longue préparation, depuis le passage à l'ENA en 2007.

- c. L'étendue des plaintes et procès se poursuit. On est passé de la France à l'Europe et aux Etats-Unis et cela va se développer sur tous ces fronts. Ce 23 septembre, François Danglehant a publié, le [tweet](#) suivant (avec vidéo) : "Natacha Rey contre les consorts Trogneux - Macron : la Cour européenne ouvre une procédure contre la France pour violation des articles 6, 10 et 13 de la Convention européenne. Le Département d'Etat aux USA a reçu une plainte de Natacha Rey contre les Macron et Dupond Moretti".



Cette publication confirme la plainte déposée devant la CEDH ([point 11](#) de notre page "Actions en Justice") et annonce une nouvelle plainte, de sa cliente Natacha Rey, déposée devant le département d'Etat des USA. Maître Danglehant s'appuie sur la plainte du couple Macron, rédigée sous les conseils de Maître Dupond-Moretti, qui signale les jugements perdus par Natacha Rey, sans indiquer qu'ils sont contestés pour escroquerie, ce qui serait frauduleux.

- d. Voici quelques articles et vidéos en date du 24 septembre ou un peu avant :

1. Un [article](#) du "Daily Mail" rapporte cette déclaration de Candace Owens : "Nous allons exiger que Brigitte soit examinée par un médecin indépendant. Nous allons demander son dossier médical". Cette déclaration est également reprise dans un [tweet](#) de Xavier Poussard.
2. Ce dernier, dans sa récente vidéo sur "Tocsin", a invité le public à s'emparer de l'affaire, notamment de façon humoristique. C'est en cours depuis longtemps, et de façon massive. Il suffit de consulter les [vidéos](#) YouTube ayant pour hashtag #brigittemacron. Il y en a, ce 24 septembre 2025, 7.500, réparties sur 2.900 chaînes. Elle peuvent être pédagogiques, virulentes, sarcastiques, parfois avec l'aide de l'IA (comme ci-contre). Déjà nombreuses, les 464 [vidéos](#) du hashtag "#jeanmicheltrogneux", réparties sur 154 chaînes, traitent plus spécifiquement de la transidentité de "Brigitte". Avec 100 [vidéos](#), le hashtag "#brigittegate" a un succès moindre.
3. Récemment, le compte YouTube "Le zapping du Covid" traite avec humour des mésaventures du piéton Manu à New York, ce 22 septembre ([vidéo](#) de 2 mn), et des étonnants sous-entendus du journaliste Paul Amar, notamment sur les mésaventures du président Manu avec l'Algérie ([vidéo](#) de 3mn 50).
4. Des articles tentent d'aborder l'affaire de manière neutre. Attention toutefois à l'engagement



déguisé en neutralité. Ainsi, lorsqu'un [article](#) conclut que "cette affaire, bien qu'explosive en apparence, repose sur des accusations qui restent à ce jour non étayées", il fait preuve d'une fausse neutralité : c'est nous mépriser. Pardi, Christian Cotten et ses cinquante accompagnateurs n'auraient pas déposé plainte s'ils ne



disposaient pas d'accusations étayées ! Nous, Pressibus, ne nous serions pas engagés dans cette affaire, comme de très nombreuses personnes, à travers le monde, qui se sont interrogées, ont étudié le dossier et se sont positionnées.

5. Nous disposons donc de preuves étayées (voir la [page](#) voisine "Nos certitudes"), qui n'ont pas encore été confirmées par la justice. La partie adverse, celle du couple Macron, a également des preuves étayées, comme l'acte de mariage de 2007. La justice devra trancher entre ces preuves contradictoires. Jusqu'à présent, seule la plainte Cotten permet d'étudier l'affaire sous cet angle, qui est au coeur du sujet et que les Macron tentent d'éviter. C'est le cas pour la plainte américaine, telle qu'ils l'ont rédigée, mais Candace Owens compte placer ce sujet au centre du débat, comme en témoigne sa récente déclaration, rapportée par le Daily Mail.



6. En Azerbaïdjan, le site "Caliber", en anglais, présente un long [article](#) qui s'appuie sur le livre "Becoming Brigitte", avec ce titre qui pourrait être prémoniteur : "L'année horrible de Macron ne peut qu'empirer".

7. Nous avons trouvé quelqu'un qui connaît bien le dossier et qui croit encore que "Brigitte" est une femme. Il s'appelle Alexandre Palchine et explique sa théorie sur une longue [page](#) de son blog.

Il estime aussi que le "petit gros" n'est pas prénommé Henri, n'a pas son anniversaire en juillet et serait Jean-Michel Trogneux, qui aurait changé d'oreilles depuis ses photos d'enfance. Il le présente même redevenu enfant grâce à une IA, mais en gardant ses oreilles (ci-contre).



37. Le 26 septembre 2025. Sauf son mari sous emprise, "Brigitte" n'a plus que le soutien minimum de sa famille

- a. **Une famille tétanisée.** Cela fait plus de six mois que le Brigittagate a une portée mondiale. Les actions en justice se sont multipliées et se poursuivent. Même en France, les personnes qui n'en ont jamais entendu parler deviennent rares. Les journalistes des grands médias rabâchent sans cesse que c'est de l'infoc. Face à cette quasi-unanimité, il est frappant de constater que la famille proche de "Brigitte" ne s'exprime pas pour la soutenir. Et si cela arrivait à votre soeur, à votre belle-soeur, à votre mère, à votre belle-mère ou à votre tante, vous resteriez muet ? Vous laisseriez votre proche être considérée comme un travelo, qui tromperait le monde entier ? Certainement pas. Vous iriez chercher une vieille photo et vous la montreriez avec une légende du genre "Là, c'est mon tonton André et ma tata Brigitte, avec moi quand j'avais 10 ans", puis vous clameriez "Voilà, ça suffit, les dingeries, on tourne la page, et on passe à autre chose". Rien de tel. Tous se taisent. Laurence et, surtout, Tiphaine ont bien tenté de défendre leur mère, mais de façon assez peu marquante, et cela remonte à plus de trois mois. C'est tout.

Des ami(e)s de "Brigitte" pourraient aussi venir à son aide. Non, aucun(e)...

Cette famille est tétanisée. Chacun semble craindre de devenir celui ou celle qui aura brisé l'omerta. Ces gens-là ont reçu une éducation catholique et ne veulent pas mentir, alors ils se taisent. Laurence a été la seule à tenter une circonvolution. A la question "Mais ta maman, ça a toujours été une maman ?", elle a répondu : "Ça a toujours été ma référente maternelle. Elle nous a toujours élevés en qualité de mère. Le reste ça regarde personne" ([P.-S. 97d1](#)). C'est très délicat et trop de gens comprennent ce que cela signifie. Mieux vaut se taire.

Mentir pour défendre sa mère ou un proche est difficile. C'est beaucoup plus facile pour une personne habituée à mentir, comme un politicien. Roselyne Bachelot, Marlène Schiappa et Eric Dupond-Moretti savent le faire avec conviction. Ils sont toutefois à peu près les seuls dans le monde politique. Finalement, c'est dans le monde médiatique qu'il y a le plus de défenseurs d'une "Brigitte" féminine : là oui, il y en a plein, habitués à mentir à longueur de temps. Ils obéissent à l'agence officielle AFP et à leurs patrons oligarques, soutiens indéfectibles des Macron.

Nous allons passer en revue les membres proches de la famille qui, selon nous, savent que "Brigitte" Macron est en réalité Jean-Michel Trogneux, usurpant cette identité depuis environ 1984. Examinons d'abord les liens entre Jean-Michel Trogneux et les trois enfants, Sébastien, Laurence et Tiphaine.

- b. **"Brigitte" et ses trois enfants.** Ils ont, paraît-il, occupé son ventre pendant 9 mois ! Ils lui doivent la vie. Et, à l'international, on conteste la féminité de leur mère. Comment se fait-il qu'ils ne se soient pas joints à la plainte américaine et qu'ils ne témoignent pas de leur petite enfance dès à présent, avec cette maman exemplaire ? Qu'ils ne montrent pas leurs photos personnelles de leur enfance, ni à un tribunal, ni aux médias qui seraient si heureux de les publier, et même en les rémunérant ?

Les lecteurs de cette page savent que ce lien entre Jean-Michel / "Brigitte" et les trois enfants est l'objet de deux hypothèses, celle de l'oncle et ses neveux (cas 1), défendue par Xavier Poussard et donc Candace Owens et celle du père biologique et ses enfants (cas 2), défendue par Natacha Rey, le colonel de Guerlasse, Christian Cotten et Pressibus. Les raisons de notre option sont expliquées au [point 5](#) de la page "Nos questionnements et avis". Nous abordons ici le sujet sous un nouvel angle : l'acceptation ou la révolte des enfants.

Pourquoi aucun enfant Auzière ne s'est-il révolté contre la substitution de leur mère par un homme ?

1. Cas 1 : l'homme est l'oncle. (réponse d'Elsie, en commentaire d'un [article](#) d'avant-hier de "Profession gendarme", avec quelques compléments)

L'ennui avec la théorie de la substitution d'un frère à une soeur et d'un trans à une mère, c'est la réaction des trois enfants. Elle n'est pas logique. Sur trois enfants, statistiquement au moins l'un d'eux se serait révolté. Un qui a connu une mère réelle, un père réel à un âge où on les aime énormément (de 5 à 10 ans environ). Le père réel, André Louis Auzière, serait devenu fou, ou se serait tout simplement révolté, ce qui est tout ce qu'il y a de plus sain dans une telle histoire : il aurait couru au tribunal faire valoir son autorité parentale et son droit à élever ses enfants. La police serait intervenue au besoin et les enfants auraient été arrachés à cet oncle barjo (qui a abandonné ses propres

enfants) et rendus à leur père.

Des trois enfants, subitement orphelins, au moins l'un d'eux n'aurait pas accepté l'effacement mafieux de ses père et mère et aurait tenté quelque chose, devenu grand. Il est vrai qu'avec des familles à charge, ils sont "terrorisables".

Cependant, ils n'ont pas toujours eu des familles à charge.

Qui, une fois devenu grand, ne chercherait justice pour un père et une mère victimes d'un crime atroce, une enfance dépouillée d'un essentiel soutien, une tragédie familiale ?

Remarque : le problème se pose en des termes différents dans le cas d'une variante de ce scénario reposant sur une liaison homosexuelle entre Jean-Michel Trogneux et André Louis Auzière. Il s'agit du [scénario Pressibus 2025](#), qui fournit d'autres motifs de révolte pour un enfant.

2. Cas 2 : l'homme est le père. (notre réponse selon le [scénario Pressibus 2022](#), nouvelle formulation)

En 1984, année probable de la substitution, Sébastien a 9 ans, Laurence a 7 ans et Tiphaine vient de naître. Sébastien et Laurence, depuis leur naissance, ont vécu avec leurs parents biologiques, Jean-Michel Trogneux et Brigitte Auzière, qui ne sont pas mariés (bien qu'avec un paravent de mariage, en 1974). La vie de Brigitte est devenue difficile depuis le mariage de Jean-Michel avec Véronique Dreux en 1980, puis la naissance de leurs deux enfants, Jean-Jacques en 1982 et Véronique en janvier 1984. Depuis 1977 au moins, Jean-Michel vit tantôt en homme, tantôt en femme ("Véronique", interview INA de 1977). Brigitte Auzière, qui, en plus, usurpe l'identité de Brigitte Trogneux, la soeur de Jean-Michel (décédée en 1960), n'en peut plus de ces conditions de vie, marquées par les mensonges et les "en même temps" en tous sens. Elle craque nerveusement.

Les parents expliquent alors à leurs deux aînés que cela ne peut plus continuer ainsi, que leur mère a besoin de repos, loin de leur père, que leur père va s'occuper d'eux en se transformant en mère, qu'ils continueront à voir leur véritable mère de temps en temps, qu'ils lui écriront ou téléphoneront... Ils leur expliquent également que s'ils donnent leur accord, ils cacheront à tous cette nouvelle configuration censée prolonger l'ancienne. Sébastien et Laurence acceptent et s'engagent.

"Brigitte" elle-même a confirmé ce scénario lorsqu'elle a déclaré (fin du [Chapitre 10](#)) : *"Je sais que j'ai fait du mal à mes enfants, et c'est la chose que je me reproche le plus. Mais je ne pouvais pas ne pas le faire, il y a des moments dans votre vie où vous faites des choix vitaux. Et pour moi, ça l'a été"*. Emmanuel, qui a le même âge que Laurence, l'a aussi confirmé par ce propos : *"Je voulais remercier les enfants de Brigitte. S'il y en a pour qui cela aurait pu ne pas être très simple, c'était pour eux. Et ça a eu, grâce à eux, la force d'une évidence"*.

A l'argumentation parentale a pu s'ajouter celle des grands-parents, dont le rôle était encore majeur, en raison de leur responsabilité dans le mariage arrangé de 1974 (afin d'empêcher l'inceste à l'état civil entre Brigitte Auzière, supposée être Brigitte Trogneux, et Jean-Michel Trogneux). Les grands-parents Trogneux, et peut-être aussi les grands-parents Auzière, ont mis Sébastien et Laurence dans la confiance dès cette époque, en leur révélant le secret de famille originel à garder absolument, en les effrayant sur les conséquences de sa divulgation, et en les convainquant de la nécessité de la substitution en cours, seule solution pour assurer une continuité. La première substitution de Brigitte Trogneux avait fonctionné, la seconde fonctionnerait, grâce à eux, et consoliderait même la première. D'ailleurs dans quarante ans (en 2024), cela semblerait si compliqué que personne ne comprendrait... Pour Tiphaine, c'est différent de Sébastien et Laurence, elle a grandi avec Jean-Michel pour mère. Mais, comme ses aînés, elle a connu sa mère biologique et est allée la voir près de Lille, régulièrement dans les années 1990, notamment les week-ends où Jean-Michel rejoignait Emmanuel à Paris. Elle raconte cela en disant qu'elle allait voir son père fictif André Louis Auzière. Pour les enfants, parler de leur père c'est parler de leur mère, comme s'il y avait eu inversion.

Cette acceptation des trois enfants, et le lien conservé avec leur mère biologique, explique l'absence de révolte de leur part.



Antoine Choteau, Tiphaine, Laurence, Emmanuel, Sébastien, "Brigitte", Guillaume Jourdan et Christelle Lorenzato.

"Brigitte" a sept petits-enfants (sans compter les enfants de Jean-Jacques et ceux de Valérie). Emmanuel Macron est considéré comme leur grand-père ([article](#)), même avant l'année 2019 du décès officiel de leur grand-père à l'état-civil, André Louis Auzière (tant aimé par Tiphaine, mais elle ne l'a pas présenté à ses enfants, [P.-S. 37](#)).

c. **Ceux qui savent et se taisent.** Nous excluons ceux qui sont décédés avant 2022, moment où l'affaire a pris de l'ampleur. Nous incluons les amis, hors famille Trogneux, et les présentons en premier. Nous nous plaçons dans le cadre du scénario Pressibus 2022.

Ils auraient pu parler, mais ils ont préféré se taire...	
Jean-Marc Uhrweiller	Il a connu Jean-Michel Trogneux en Algérie vers 1963 et l'a aidé à s'installer à Truchtersheim en 1984, quand il est devenu "Brigitte" (Chapitre 26). Il ne répond à aucune sollicitation concernant "Brigitte".
Jean-Louis Auzière	Il a peut-être connu Jean-Michel Trogneux en Algérie vers 1963. Il était probablement présent au mariage falsifié de sa nièce Brigitte Auzière avec Jean-Michel Trogneux en 1974.

Catherine Audoy	Epouse de Jean-Louis Auzière, elle connaît probablement la mère des trois enfants Auzière, Brigitte Auzière qui utilise sa signature pour peindre des tableaux, près de Honfleur (P-S. 79).
Françoise Noguès	Elle est la mère d'Emmanuel Macron, elle dit être amie depuis très longtemps avec "Brigitte", qu'elle ne considère pas comme une belle-fille. Comme un beau-fils ? De plus Françoise Noguès était médecin, s'occupant des personnes en réassignation de genre, d'où sa longue amitié avec "Brigitte".
Jean-Michel Macron	Le père d'Emmanuel, aujourd'hui divorcé, en sait moins que son ancienne épouse. Il a peut-être compris plus tardivement, mais il ne pouvait que savoir. Comme Françoise, il était absent au mariage de leur fils en 2007. Il n'est pas certain que Laurent Macron et Estelle Macron aient su que leur frère Emmanuel se mariait avec un homme. Ils ont peu fréquenté Emmanuel et "Brigitte".
Véronique Dreux	Elle devient l'épouse officielle de Jean-Michel Trogneux, en 1980. Le divorce est prononcé en 1987. Interrogée par Xavier Poussard, elle a révélé que son mutisme lui était imposé par "Brigitte" (P-S. 94ae). Pourquoi obéit-elle ainsi à celle qui est censée être la soeur de son ex ? Parce que "Brigitte" est Jean-Michel, son ex, et qu'ils ne sont pas complètement fâchés (et son mari est président de la République, ça a des avantages...).
Anne-Marie Trogneux	Elle est la grande soeur de Jean-Michel, l'aînée de la famille. Elle pourrait même être la mère biologique de Brigitte Auzière, née en 1953 (Fil 4). Elle a fait preuve d'une discrétion complète. Son décès en juillet 2025 a été entouré d'une opacité qui apparaît suspecte (Fil 25b).
Monique Trogneux	Jean-Michel Trogneux n'a plus son frère Jean-Claude, décédé en 2018, ni ses soeurs Anne-Marie, Maryvonne et Brigitte, respectivement décédées en 2025, 1960 et 1960 (la soeur et la nièce-soeur, décédées à quelques mois d'intervalle, comme en parle "Brigitte" dans ses entretiens). Monique, née en 1941 (84 ans en 2025) est la seule soeur encore en vie, mariée à Jean-Claude Gueudet (né en 1940, en vie lui aussi). Elle s'est toujours tue ; parlera-t-elle un jour ?
Sébastien Auzière	Informaticien, il est le plus discret des trois enfants Auzière, et n'apparaît pas dans la presse "people". Il ne se rend pas à Brégançon. Il est tout de même présent de temps en temps, notamment à l'investiture de 2017 et sur la photo de famille. Né en 1975, il avait 9 ans en 1984, 18 ans à la liaison en 1993 environ, de "Brigitte" et Emmanuel, 32 ans au mariage de 2007. Il a eu deux enfants avec Christelle Lorenzato. Contrairement à ses deux soeurs, son couple n'a pas volé en éclats.
Laurence Auzière	Médecin, assez souvent présente dans les magazines "people", elle prend de temps en temps la défense de "Brigitte". Elle rejoint "Brigitte" et Emmanuel en vacances, au fort de Brégançon. Née en 1977, comme Emmanuel, elle avait 7 ans en 1984, 16 ans à la liaison de "Brigitte" et Emmanuel, 30 ans au mariage de 2007. Elle a eu trois enfants avec Guillaume Jourdan. Ils ont divorcé en 2021.
Tiphaine Auzière	Avocate, souvent présente dans les magazines "people", engagé politiquement avec Emmanuel, prenant la défense de "Brigitte" (sauf ces trois derniers mois), elle va, elle aussi, à Brégançon. Née en 1984, elle avait 9 ans à la liaison de "Brigitte" et Emmanuel, 23 ans au mariage de 2007. Elle a deux enfants avec Antoine Choteau, natif de Croix, près de Lille, là où elle venait rencontrer sa mère biologique, Brigitte Auzière, dans les années 1990. Ils sont séparés. En 2009, elle a effectué sa prestation d'avocate à la cour d'appel de Douai, en présence de ses parents biologiques. Ce fut pour elle un moment mémorable (P-S. 40).
Jean-Jacques Trogneux	Fils de Jean-Michel et Véronique Dreux, il avait deux ans en 1984. Il n'a pas pu ignorer ce qu'est devenu son père, qui a préféré l'abandonner pour élever d'autres enfants. Il était présent lors de la cérémonie d'investiture à l'Élysée, en 2017. Très discret, sinon, il est marié à Loretta Rizzuto.
Valérie Trogneux	Fille de Jean-Michel et Véronique Dreux, elle est née trois semaines après sa demi-soeur Tiphaine. Elle n'a pas pu ignorer ce qu'est devenu son père, qui a préféré l'abandonner pour élever d'autres enfants. Absente lors de la cérémonie d'investiture à l'Élysée, en 2017, elle semble fâchée avec son père, mais se tait. Elle est mariée à Franck Limpens.
Nathalie Farcy	Fille de Maryvonne Trogneux, décédée en 1960, elle est la plus âgée des nièces de Jean-Michel. Née en 1959, elle avait 15 ans au mariage de 1974 et 25 ans en 1984 quand son oncle "Jean-Michel" a disparu pour être remplacé par une tante "Brigitte", qui ne ressemblait pas à l'autre tante Brigitte (Auzière), elle aussi disparue (peut-être savait-elle qu'elle était partie près de Lille ?).
Jean-Alexandre Trogneux	Fils de Jean-Claude, décédé en 2018, il est le plus âgé des neveux de Jean-Michel. Il a succédé à son père pour diriger la chocolaterie Trogneux. Il se souvient peut-être de la colère de son père quand celui-ci avait découvert "Brigitte" et Emmanuel en train de batifoler dans le jardin familial, en 1993 (Chapitre 16). Né en 1961, il avait 13 ans lors du mariage de 1974 (où son père était témoin), 23 ans en 1984 quand son oncle "Jean-Michel" a disparu pour être remplacé par une tante "Brigitte", qui ne ressemblait pas à l'autre tante Brigitte (Auzière). Il est marié à Véronique Catteau, leur fils Jean-Baptiste Trogneux gère désormais la chocolaterie-pâtisserie.
Et d'autres Trogneux	Dans les neveux et nièces, il y a ensuite Martine Trogneux, soeur de Jean-Alexandre, et Anne-Catherine Gueudet, fille de Monique, nées en 1964. Âgées de 10 ans en 1974, de 20 ans en 1984, elles ont pu comprendre, elles aussi. Rappel de l' arbre généalogique des Trogneux.
Laure Auzière	Soeur de Brigitte Auzière, et donc tante des trois enfants Auzière, elle a étudié à Amiens en 1972/1973 (Chapitre 27) et était probablement présente au mariage de 1974, voire aux fiançailles de sa soeur. Elle se trouvait donc dans les coulisses de la falsification de ce mariage, dans lequel le fictif André Louis Auzière et la décédée Brigitte Trogneux, née en 1953, ont servi de prête-noms à Jean-Michel Trogneux et à sa soeur Brigitte Auzière. C'est de ce mariage officiel que sont nés les trois enfants Auzière. Mariée à Yves Gheerbrant, Laure a connu l'exfiltration de sa soeur en 1984, remplacée par "Brigitte".
Et d'autres Auzière	D'autres membres de cette famille Auzière peuvent être au courant, notamment Marcelle, une autre soeur, et son mari Gérard Anrep. Rappel de l' arbre généalogique des Auzière.

Antoine Choteau	Le père des enfants de Tiphaine Auzière, né à Croix, là où habitait Brigitte Auzière vers 1980 et où elle a probablement habité après 1984 connaît évidemment la raison des passages réguliers de Tiphaine à Croix, pour aller voir sa mère biologique. Connaissant la vraie nature de la mère, il sait qu'elle n'est pas "Brigitte", qui ne peut être que le père de Tiphaine.
Et d'autres...	On peut aussi ajouter, de façon moins certaine, les conjoints de Sébastien et Laurence, ceux de Jean-Jacques et Valérie, peut-être ceux de Laurent et Estelle, et quelques autres, de la génération précédente ou de la suivante, voire quelques amis.

Il n'y a donc, dans la famille, à cette date, qu'une seule personne pour vraiment soutenir "Brigitte", c'est celui qui est complètement sous son emprise : Emmanuel.

- d. **Nouvelles photos de famille** parues dans le dernier numéro de Closer, n°1059 du 26 septembre (et sur son site), prises à l'Élysée lors de l'investiture de 2017. Henri, le "petit gros", y est mis en évidence, censé être Jean-Michel Trogneux (on connaît d'autres photos de lui, en cette journée et lors de l'investiture de 2022, voir [Annexe A 7](#)). Sur la première photo, au premier rang, Henri est entouré de Monique Trogneux et Jean-Michel Macron. Sur le deuxième cliché, on voit "Brigitte" prendre une photo. Iel n'est donc pas "photophobe"...



Jean-Jacques Trogneux, neveu officiel de "Brigitte", était présent lors de l'investiture de 2017 (photo ci-contre) (sa soeur Valérie était absente). Pourquoi n'est-il pas présent, avec sa conjointe, sur ces deux photos réunissant les familles Trogneux et Macron ? François Noguès, mère d'Emmanuel, était également présente, mais absente des photos.



Quel est le lien de parenté entre le "petit gros" et "Brigitte" ?



Henri, le "petit gros" n'est pas Jean-Michel Trogneux (JMT). On l'a compris dès qu'on a appris son existence (en janvier 2022), à cause de la forme de ses oreilles. On en a eu confirmation en mars 2025, quand le colonel de Guerlasse l'a rencontré et a appris qu'il se prénomme Henri et qu'il était né en juillet (en février pour JMT) ([P.-S. 112a](#)) (la [page](#) dédiée du colonel).



Le "petit gros" n'était pas à la table de "Brigitte" au repas de l'investiture de 2017 ([article](#)).

En mars 2025 ([P.-S. 110](#)), nous écrivions : "Natacha Rey pense que le "petit gros" est un Trogneux. Il est assurément proche de la famille (du côté Pujol de la mère ?), pour occuper l'appartement (en permanence ?) et pour avoir été invité aux cérémonies d'investiture de 2017 et 2022. Cette personne a été investie (embauchée ?) pour jouer le rôle de Jean-Michel Trogneux. Depuis quand ? Pas encore en 2007, puisque "Brigitte" Trogneux signe alors par erreur, en jouant le rôle de Jean-Michel Trogneux dans une assemblée chocolatière ([Annexe A 39](#)). En 2017, lors de l'intronisation, le personnage a l'air un peu perdu dans un milieu qui n'est pas le sien, et c'est ce qui a pu permettre de le désigner comme Jean-Michel Trogneux quand l'affaire a éclaté en décembre 2022. Ce serait-il sa date d'embauche ? Il a dû emménager au 14-16 rue des Vergeaux [propriété des Trogneux] à la fin de ce mois de décembre. Ensuite, comme il est censé être très discret, il fallait ne pas trop le montrer, juste ce qu'il faut pour entretenir l'info".

"Brigitte" Trogneux ne s'appuie sur le "petit gros" que depuis 2025, lorsqu'elle s'adresse à Candace Owens. Auparavant, elle l'ignorait, y compris lors des deux cérémonies d'investiture (en 2022, Emmanuel l'embrasse alors que "Brigitte" ne s'approche pas de lui, comme s'il n'appartenait pas à sa famille) (cette embrassade pourrait-elle signifier que le "petit gros" serait un Macron, par exemple son oncle et parrain Jean-Michel Noguès ?). Elle semble ne l'utiliser qu'en dernier recours, comme si elle y était contrainte.

On sait qu'il n'est pas aussi timide et discret qu'on le prétend, puisqu'il s'est rendu à l'Élysée et qu'il était un habitué, à Amiens, du bar "Le Nemrod", jouant aux cartes avec des amis. Il y a un ou deux ans, Xavier Poussard semblait savoir qui il était. On pensait que ce serait l'une des révélations de la saison 1 de "Becoming Brigitte", début 2025.

L'interrogation subsiste, mais l'essentiel est de savoir qu'il n'est pas JMT.

e. Un cap a été franchi, même en France.

1. Extraits commentés de l'article de "Closer" :

- "« Si on fournissait des photos ou même un test ADN, ils diraient que nos pièces sont fausses. Ce serait sans fin. Ce n'est pas à nous de prouver que la Terre n'est pas plate. » assurait son avocat Jean Ennoshi". Cet argument est fallacieux, il suffit de faire plusieurs prélèvements en public et de les donner à analyser par plusieurs laboratoires, dont au moins un choisi par Candace Owens et un autre au hasard, anonymement. Pareil pour une prise de sang.
- "L'an dernier, la mère de Sébastien, Laurence et Tiphaine avait également déposé plainte contre X pour cyberharcèlement, poursuivant une dizaine d'internautes français. Le procès est prévu fin octobre. Selon nos informations exclusives, Brigitte Macron envisagerait d'y assister et d'y prendre la parole". On se demande encore pourquoi "Brigitte" et le "petit gros" ne sont pas venus aux audiences des procès intentés par eux à Natacha Rey. Et personne dans les familles Trogneux et Auzière, et dans les amis, ne semble prêt à témoigner que "Brigitte" fut mère

2. De son côté, "Le Figaro" du 27 septembre parle des "proportions vertigineuses prises par cette affaire", d'un "conflit judiciaire à l'écho planétaire" et de la "stratégie de riposte à double tranchant" des Macron ([article](#)). Il apparaît que le "petit gros", malgré ses oreilles, son prénom Henri et son anniversaire en juillet ([P.-S. 112a](#)) est de plus en plus présenté comme Jean-Michel Trogneux, puisque, d'après une [article](#) de "Elle" : "Ce feuilleton a même des répercussions sur Jean-Michel Trogneux, le véritable frère de Brigitte Macron, pris malgré lui dans la tempête. D'après « Le Figaro », il reçoit régulièrement chez lui, à Amiens, la visite de « brigittologues » persuadés de détenir la vérité". A part Natacha Rey, qui ne l'a qu'entrevu ([P.-S. 110a](#)), nous ignorions qu'il avait reçu d'autres visites. Pourquoi ne montre-t-il pas de photos du mariage de 1974, où Jean-Michel était témoin de la mariée ?



Il semble que le premier titre de Closer ait été censuré pour être remplacé par un titre où "Brigitte" est victimisée ("humiliée, elle doit se défendre...") (d'après [tweet](#))

La censure n'a pas été assez vigilante. Elle a laissé passer cette photo où "Brigitte" a un renflement dans l'entrejambe...

3. Le "Canard enchaîné" s'y met lui aussi, faisant preuve d'une méconnaissance crasse du dossier, puisqu'il écrit : "La plainte, qui est disponible en ligne, comporte déjà quelques photos inédites de Brigitte Macron enfant, assise sur les genoux de sa mère ou en petite communiant, ainsi qu'un cliché de son mariage avec André-Louis Auzière" ([article](#)). Inédites ? Ces photos connues de tous les brigittologues ont été publiées en 2018 et 2019 dans des téléfilms à la gloire de "Brigitte".



Dessin détourné du "Canard Enchaîné" ([lien](#))

4. Aucun de ces canards sans cerveau ni humour ne se rend compte du ridicule de la situation : "Brigitte" Macron est la seule personne au monde à affirmer avoir mis au monde trois enfants sans pouvoir le prouver. Même après plusieurs jours, mois et quatre années. Aucune photo avec un des bébés, avec le papa... Essayez avec n'importe quelle maman, même d'un seul enfant...

Parmi les sans-cerveau, on compte aussi les donneurs de leçons qui n'ont pas étudié le dossier et qui croient avoir tout compris. C'est ainsi que "La lettre patriote" parle de "la fragilité d'un pouvoir qui, au lieu d'ignorer une rumeur absurde, la nourrit en s'y attaquant frontalement" ([article](#)). Or c'est le contraire : la rumeur n'est pas absurde et le pouvoir est solide. Comment peut-il à ce point tromper la population et rester en place ? Les Macron ont de robustes soutiens... Ainsi, avec retard par rapport aux médias internationaux, les médias français ont diffusé la nouvelle de la plainte contre Candace Owens. Désormais, les Français, en majorité, savent qu'il y a un grave problème autour de la "première dame", qui pourrait ne pas en être une. Un cap a été franchi. Il reste du chemin à parcourir pour que chacun comprenne la tromperie.

5. Actuellement, cette prise de conscience apparaît en effet plus forte à l'étranger, et notamment dans les pays francophones d'Afrique, qui savent s'informer avec les médias français alternatifs. Dans une [vidéo](#) de 17 minutes (les 10 premières) du 28 septembre, [Banda Kani](#), Camerounais, président du Nouveau Mouvement Populaire (NMP), fait preuve d'une bonne connaissance du dossier. **Il conteste que "Brigitte" puisse être appelée "Première dame", "puisque'elle n'a pas encore démontré qu'elle est une femme. [...] Quand on est une femme, on n'a pas besoin de le démontrer !"** Hé oui... Son interlocuteur est moins connaisseur, qui illustre le sujet avec l'étudiant "au large cou" et l'étudiant "n°2093 de Stanford". Décidément, avec le "petit gros", ces faux Jean-Michel Trogneux n'ont pas fini de polluer l'actualité brigittologique... La vidéo est titrée "La France est devenue la risée du monde". Banda Kani ajoute que "La France fait pitié" et regrette que le "pays des lumières" en soit arrivé là. Nous aussi !



38. Le 30 septembre 2025. L'indécente victimisation du couple Macron et les amalgames en tous genres

a. Le couple présidentiel, composé d'Emmanuel et de Jean-Michel, homosexuel, s'est présenté et se présente encore comme un couple, Emmanuel et "Brigitte", hétérosexuel, érigeant son mensonge familial en mensonge d'Etat et déconsidérant notre pays aux yeux du monde entier. Pire encore, ce couple conduit notre pays à la faillite financière ([lien](#)) et a provoqué des milliers de morts à cause d'injections forcées d'un produit expérimental dangereux (en comparaison avec les 600.000 morts estimés au Japon, [article](#)). En France, ce couple est protégé, il n'y pas eu d'autopsies, les statistiques de mortalité liées à l'injection ont été interdites et l'opacité est toujours entretenue. Et les grands médias continuent de propager leurs mensonges, non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

On veut nous faire croire que ces deux bourreaux seraient des victimes de ceux qu'ils trompent et violentent depuis huit ans ! Parallèlement, le dossier "Brigitte" est ignoré, comme si l'affaire n'avait aucun fondement. L'absence de photos et les étrangetés entourant André Louis Auzière et Jean-Michel Trogneux ne sont même pas évoquées. Pour détourner l'attention, des amalgames sont brandis afin d'accroître la confusion. Le plus fréquent est l'amalgame avec le cas de Michelle Obama, qui est pourtant très différent, puisque l'accusée a su présenter des photos et vidéos de son enfance ([P.-S. 45](#)). Et cela peut aller jusqu'à comparer les brigittologues à ceux qui croient que la terre est plate. Retenons alors la réponse de Lionel Labosse : "Oui, nous sommes platistes : nous croyons que la poitrine de "Brigitte" est plate".

b. Ce midi, dans une [vidéo](#) de 44 mn diffusée sur GPTV, Nicolas Stoquer estime qu'après le lourd silence des mois précédents, une très forte campagne médiatique est lancée par ce qui pourrait être un "cabinet noir", répétant des éléments de langage ("complotistes", etc.) : "Derrière les grands discours sur l'honneur blessé, la stratégie est limpide : saturer l'espace médiatique, criminaliser la critique et éviter toute confrontation directe avec les questions qui pourraient être dérangeantes. Les médias jouent leur partition, mais ça fait pshitt...". Ils utilisent "des clichés que les brigittologues ont débunké depuis longtemps, dont on sait quoi en penser, et puis l'histoire du "petit gros". Alors ça... Il est revenu en première ligne...".



c. A l'étranger, la victimisation est également utilisée. Ainsi, le "Daily Mail", dans un [article](#) d'aujourd'hui, écrit : "Chaque fois que les Macron quittent leur maison, ils le font en sachant que d'innombrables personnes ont entendu, et beaucoup croient, ces ignobles fabrications. C'est envahissant, déshumanisant et profondément injuste". Dans le domaine judiciaire, le mensonge est même utilisé : "Bien que Rey et Poussard aient été reconnus coupables d'avoir diffamé Brigitte en septembre 2024, cela n'a pas empêché Owens de reprendre l'histoire l'année dernière. Poussard a été reconnu coupable d'avoir diffamé Brigitte en septembre 2024".

L'article est intitulé "Brigitte Macron accuse Candace Owens d'essayer de tirer profit de sa fausse affirmation selon laquelle la première dame de France est née d'un homme, dans de nouveaux documents juridiques en prévision d'une audience en diffamation aux États-Unis". On y apprend que : "L'action en justice modifiée, qui compte désormais 250 pages [plainte amendée le 26 septembre], ajoute que M. Owens est "allé jusqu'à suggérer que les Macron sont impliqués dans une prétendue conspiration visant à détourner Mme Owens de l'enquête" (cf. [Fil 1](#)).

d. Le 18 septembre, "The Telegraph" avait publié un long [article](#) sur la base d'une analyse psychologique des amateurs d'une "absurde théorie du complot" allant jusqu'à dire "Ce public ne sait peut-être même pas qui est Brigitte Macron, mais cette conspiration s'inscrit dans un contexte plus large". Et de citer Michelle Obama, Trump, la Russie... Les habitués amalgames...

Ce 30 septembre, un [article](#) du "Daily Telegraph" repris par "Courrier International", se démarque en estimant que "Ce n'est qu'une forme de misogynie pure et simple". Est-ce pire que la transphobie, docteur ? Aucun de ces médias, français ou étrangers, n'aborde vraiment le sujet. On retrouve les éléments de langage des médias français, comme si le "cabinet noir" avait des antennes à l'étranger. Ce n'est pas étonnant, on sait combien les Macron ont de solides soutiens dans certains pays étrangers...



e. Hier 29 septembre, c'est le magazine "Marie-France" qui a publié un [article](#) pour défendre la doxa, en s'appuyant sur une émission de France 2. La photo de "Brigitte" illustre sa masculinité et il semble regarder le contenu de l'article avec une grande perplexité (il est assez fréquent que la photo de titre contredise ainsi l'article). Eric Dupond-Moretti fait son numéro, sans être contredit. Et les violons jouent la musique de la victimisation : "C'est terriblement perturbant pour cette famille de devoir se présenter devant la justice". C'est surtout ridicule, comme on l'a déjà dit, il n'y a que le couple Macron pour avoir une telle idée.



Et voilà que la chanteuse Sheila est présente sur le plateau de "France 2", parce qu'elle aussi a été accusée d'être un homme. Ah bon ? Renseignement pris, sa [fiche](#) Wikipédia en parle en disant : "L'imprésario et le producteur de l'artiste laissent alors courir cette rumeur pour que leur protégée continue de faire la Une des magazines"... Et par une note renvoyant à un [article](#) de "Paris-Match". Cela s'est passé quand elle avait 18 ans, en 1964. Les réseaux sociaux à cette époque ? Puis Sheila a eu un fils, Ludovic, et on trouve facilement une [photo](#) d'elle avec le bébé et le papa en 1975 (année de naissance de Sébastien Auzière). Il n'y a donc qu'un rapport ténu avec l'affaire "Brigitte" ! Pour que la télévision nationale et sa présentatrice vedette, Léa Salamé, en arrivent à user d'un tel amalgame, c'est que nos médias sont complètement dévoyés.

39. Le 2 octobre 2025. Compléments provenant d'autres sites brigittologiques et brèves d'actualité

Quelques sites brigittologiques traitent d'aspects du dossier qui nous ont échappé. Nous allons y puiser quelques éléments, tout en traitant aussi des sujets d'actualité.

a. En provenance du site [Libanvision](#), "le regard de la Francophonie Libanaise", quelques extraits :

1. "Saviez-vous qu'au Liban on parlait déjà de la rumeur Brigitte fin 2021 ? SBI est un média réputé sérieux qui n'avait pas hésité à parler des premières péripéties de de ce qui allait devenir une vraie affaire et des premières ripostes de Brigitte. Et en 2025 ? A la mi-mars, cette [vidéo](#) a dépassé le million de vues."
2. "Le carnet militaire mentionnerait même l'adresse de résidence de Jean-Michel Trogneux durant ce passage prolongé à Alger : 87, Boulevard Camille Saint-Saens de nos jours rebaptisé Mohammed V. Nous sommes allés sur place à la fin du mois de Mars 2024 pour constater la réalité du lieu et avons pu le filmer. S'il a été récemment utilisé à des fins administratives ou commerciales par des sociétés algériennes du secteur public, nous avons recueilli des témoignages selon lesquels dans les années 1960 cet immeuble était... un hôtel-pension de famille pour locations au mois du nom de "Mon Foyer" : idéal pour un étudiant ou un militaire restant plusieurs mois n'est-ce pas ?"
3. "Amie intime de Brigitte, Mimi Marchand est la responsable de la communication du couple présidentiel auprès de la grande presse people française (Gala, Voici, Closer...) avant même la première élection en 2017. Son casier judiciaire est très loin d'être vierge et la nouvelle requête du ministère public prise à son encontre ce 28 mai 2025, trois jours seulement après la gifflée d'Hanoi, pourrait encore l'alourdir. Vous l'aurez compris, dans cette saga sans fin, on navigue entre un côté glauque et un côté sulfureux et une bonne réinformation est la seule démarche saine qui vaille. Ainsi, le 1er juillet, cette dame décidément très fréquentable aux yeux du pouvoir, a t-elle ajouté à son casier judiciaire une condamnation de 18 mois avec sursis pour chantage à l'encontre d'une célèbre animatrice de télévision pour photos volées de sa fille mineure... Une question taraude tant en France qu'à l'international : comment toute cette histoire est-elle possible ?"
4. "En Mai 2025, l'Affaire Brigitte fait son entrée même dans les magazines d'histoire comme Histoire Magazine", avec la [page](#) de ce magazine présentant le livre "Devenir Brigitte". On y lit : "Xavier Poussard déploie une enquête minutieuse et implacable. Mêlant méthode journalistique (recueil de témoignages) et approche historique, il s'appuie sur une abondance de documents issus de multiples archives publiques (nationales, départementales ou municipales) et privées (congrégations religieuses, collections de particuliers). [...] Si le livre de Xavier Poussard ne prétend pas à l'exhaustivité, il offre, grâce à son riche appareil de références et de sources, une base solide permettant aux historiens du futur de poursuivre l'enquête et de percer les mystères et secrets qui entourent la vie de Brigitte et Emmanuel Macron. A lire absolument."



Le site propose des vidéos, dont une [intégrale](#) de la saison 1 de Candace Owens, six heures en continu, sur Crowdbunker.

b. La radio "Europe 1" reconnaît avoir censuré l'affaire "Brigitte" en ces termes, tenus par l'éditorialiste Olivier de Lagarde, ce 1er octobre ([lien](#)) : "C'est une affaire que nous avons décidé de



ne pas traiter sur Europe 1, afin de ne pas alimenter de quelque manière que ce soit une rumeur totalement infondée, rumeur qui traîne pourtant dans les caniveaux des réseaux sociaux depuis des années, rumeur selon laquelle Brigitte Macron serait un homme, une ineptie colportée par quelques influenceurs en mal de notoriété qui n'a aucun fondement et dont, en toute logique, nous n'avons pas parlé. Seulement voilà, aux Etats-Unis [...]"



Voici donc un média qui reconnaît avoir pratiqué l'omerta pendant quatre ans sur un sujet d'actualité essentiel pour la qualité de notre démocratie. Sa priorité était et reste de protéger le pouvoir en place. Certes, on était nombreux à savoir que c'est un média de désinformation, mais l'entendre reconnaître ce silence compromettant convaincra d'autres citoyens.

Ce média est contraint d'abandonner l'omerta pour pratiquer le mensonge et la calomnie. Est-ce préférable ? Oui, car les curieux pourront être choqués par la violence de ce mépris, pourront chercher à se renseigner et écouteront plus attentivement ceux qui ont compris que nous avons des preuves permettant d'affirmer que "Brigitte" est un homme ([page](#) voisine "Nos certitudes"). Ces preuves publiques ont été communiquées à la justice française par Christian Cotten, tandis que "Brigitte" n'a pas fourni de preuves convaincantes de son identité féminine à cette justice, au point de se tourner vers un tribunal américain en promettant d'en fournir, plus tard, si sa plainte est traitée.

Nous pourrions aussi évoquer l'infox "Tous vaccinés, tous protégés", sans fondement, colportée par "Europe 1" il y a quelques années, qui a provoqué des milliers de morts et de blessés (alors que "France-Soir", pour avoir combattu cette infox, est administrativement sanctionné, [article](#)).

Passer du mensonge par omission au mensonge flagrant augmente la désapprobation et la baisse d'audience. Ce média est toxique, tout comme ses confrères aux mains de l'Etat ou des oligarques macroniens (Bolloré pour "Europe 1", CNews...).

Notre positionnement se renforce : nous argumentons, ils calomnient.

c. En provenance du site [Brigittegate online](#), d'abord [en anglais](#) puis repris en français, voici quelques extraits, certains portant à réfléchir et à ajouter quelques commentaires :

1. "Si cette "rumeur" est une fausse théorie du complot, stupide et idiote, pourquoi en parle-t-on encore, en 2025 ? Et plus fort que jamais ? [...]
A première vue, l'affirmation que Brigitte Macron est née sous le nom de Jean-Michel Trogneux peut sembler idiote ou triviale, voire totalement absurde et fausse. Mais une fois les données prises en compte, on peut soutenir que c'est un des plus importants débats de notre temps."
2. "Presque aucune information factuelle n'est livrée par Brigitte et Emmanuel Macron et leurs familles sur leur passé. Au contraire, nous avons des témoignages de personnes à qui il a été expressément demandé de se taire, ou qui ont été réprimandées si elles ne le faisaient pas. Ce qui est fourni comme informations par Brigitte Macron, surtout, est problématique, parce qu'on y trouve d'immenses hiatus, beaucoup d'affirmations confuses et contradictoires, presque aucune preuve et fréquemment ce qui, après vérification de quelques documents, s'avère être des mensonges. [...] Les médias officiels, au lieu de relever cette situation, font semblant de ne pas voir. [...] Ils ont même fièrement rapporté que Brigitte Macron prend beaucoup de décisions pour Emmanuel, qui est pourtant le président légal. Personne, cependant, n'a jamais voté pour elle ni pour ce changement institutionnel dans la fonction présidentielle. [...] Dans aucun pays, aucun citoyen ne devrait accepter que des intrigues et conspirations à une telle échelle s'y déroulent par dessus sa tête."
3. "Notre Dame au phallus. Début 2023, Roselyne Bachelot publie un livre : 682 jours. Elle y raconte les 682 jours pendant lesquels elle a travaillé en tant que ministre dans le cabinet d'Emmanuel Macron. Elle y fait une petite remarque qui n'a pas passé inaperçue et qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux : après l'incendie de Notre-Dame, qui a fait s'effondrer le toit et a entièrement détruit la flèche, plusieurs projets de reconstruction étaient à l'étude. Mme Bachelot, en passant, mentionne que l'Elysée voulait que ce soit un geste architectural, et que Brigitte Macron a proposé de reconstruire la flèche de Notre Dame comme « une sorte de sexe érigé, entouré à sa base de boules en or ». Évidemment, la presse loyale (la seule entité qui a fait que Macron soit élu) s'est empressée de « démystifier » cette « mauvaise blague » ou cette « affirmation exagérée ». Il est possible que cette histoire ne soit que le reflet de l'humour pervers de Jean-Michel et Roselyne, afin de déconsidérer ceux qui la raconteraient."
4. "Certains l'aiment réellement chaud. Dans une brève interview télévisée de Brigitte Macron, vers le début de la première présidence d'Emmanuel Macron, elle a répondu aux critiques contre Macron en disant : « Personne n'est parfait. Nobody is perfect. C'est un de mes meilleurs films : Certains l'aiment chaud. Je vous le recommande ! » En effet, « Nobody's perfect » sont les derniers mots de cette comédie de Billy Wilder (1959). Le film traite de l'homosexualité et des travestis, dans une optique purement humoristique. Ces mots concluent le dialogue final du film, qui se déroule entre un homme et la « femme » qu'il convoite, qui est en réalité un travesti. Alors que l'homme est décidé à l'épouser, le travesti (qui n'est pas homosexuel) tente de s'en sortir sans révéler qu'il a trompé l'homme pendant tout ce temps, mais rien n'y fait. Lorsque, désespéré, il se résoud à avouer qu'il n'est pas une femme mais un homme, la réponse qu'il reçoit de l'inflexible courtisan est : « Eh bien, personne n'est parfait ! ».
Brigitte Trogneux avait 7 ans en 1959, Jean-Michel Trogneux 15." Oui, c'est un souvenir de Jean-Michel qui est dans la tête de "Brigitte". Il s'ajoute aux souvenirs du même genre répertoriés dans le [P.-S. 61](#).
5. "C'est le désespoir à tous les étages. La stratégie du mensonge ne mène qu'à des culs-de-sac. **Le Brigittegate restera dans l'histoire comme un effort totalement futile de faire triompher le mensonge**". Oui, futile pour imposer un mensonge, mais efficace pour prolonger d'au moins quatre ans la possession du pouvoir en France. Ce double constat reflète la très mauvaise santé démocratique de notre pays, où le pouvoir politique n'a plus de véritables contre-pouvoirs. Les médias (en premier l'AFP et ceux de Bernard Arnault) et la justice (en premier celle de Dupond-Moretti) sont aux ordres d'Emmanuel et "Brigitte". Toutefois cela grince, l'équilibre apparaît précaire et un retournement est possible, à condition de sortir à la fois du chaos orchestré par le couple infernal pour conserver son pouvoir et de la servitude volontaire d'une trop grande partie de la population ([article](#)). Retrouver nos valeurs démocratiques "est un des plus importants débats de notre temps."



La version anglaise est un peu plus complète, avec notamment une [page](#) riche en illustrations.

d. Dans le [Fil 33d](#), nous avons évoqué les CV truqués du Premier ministre Lecomu et de "Brigitte". A la mi-septembre, le Syndicat National des Agents Publics de l'Education Nationale (SNAPEN) a déposé une plainte contre le protégé de l'Elysée pour usurpation de titre ([article](#)). Pourquoi ne l'a-t-il pas fait contre "Brigitte" et son titre usurpé de CAPES ? Elle est tout aussi concernée si l'on en croit Gérard Lenfant, président du SNAPEN, qui a déclaré : "Usurper un titre, c'est mépriser élèves, étudiants et personnels qui garantissent l'exigence des diplômés républicains". Nous avons retrouvé

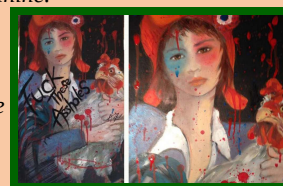


un [article](#) de mars 2018, signé Olivier Pichon, directeur d'EuroLibertés, qui demandait une "vérité claire et précise" sur le CV de "Brigitte". Son solide argumentaire rejoint le nôtre, développé dans l'[Annexe A 32](#) en 2022.

e. En provenance du site [Action Patriote](#) du colonel Napoléon de Guerlasse (clin d'oeil à un personnage de [Pierre Dac](#) dans la série radiophonique "[Bons baisers de partout](#)", incarné par la voix de Pierre Dac lui-même), nous sélectionnons les éléments suivants :



1. Le 31 décembre 2021 : "[Riposte Laïque](#) a publié un [témoignage](#) d'une certaine Nancy Verdier, qui déclare avoir vu "Jean Michel" en 2018. Seulement voilà, immédiatement les lecteurs ont commencé à fouiller sur le net pour vérifier. [...] Déjà avoir eu comme prénom Nancy quand on est né vers 1945 est curieux. Je serais bien incapable personnellement de reconnaître mes potes et chéries de l'époque du lycée puis de la fac, bien que je possède encore des photos. Si ça se trouve la moitié sont morts... [...] Et ce n'était pas un camarade de classe puisqu'ils n'étaient pas dans la même classe (non mixité + différence d'âge). Un commentateur fait remarquer que la date présumée de naissance de Nancy est 1945 (elle a donc 76 ans) alors que Jean Michel est né en 1944, or elle dit qu'il était plus jeune qu'elle. Il n'y aurait pas eu d'exposition Mongrenier (un peintre) en 2018. Elle dit qu'il avait fondé une famille et était grand père : un citoyen né en France laisse des traces partout, état civil, sécu, greffe, listes électorales, notaires, fichiers de police, armée, caisses de retraites, archives d'entreprises, dentiste, copains d'avant (!) un OPJ de base retrouve tout ça dans la journée."
 2. Le 10 janvier 2022, émission de France 2 : "[D'habitude, Delahousse, je zappe, trop propagande. Là, j'ai été intrigué. Le sujet : "Premières Dames". Objectif : faire croire que Brigitte est une femme. Pourquoi découper en quatre épisodes, alors qu'ils ont tous été passés dans la foulée ? Tout simplement pour faire contre feu au développement de l'affaire Brigitte, comme le font les pompiers, pour endormir la vigilance du spectateur. En plus les films sont très documentés, avec une alternance de reportages réels et de moments de fiction joués par des comédiens. Evidemment, la comédienne qui a joué Brigitte Macron est une femme. Ils ont fait une erreur, passer la séquence où Brigitte traverse la cour de l'Elysée à grandes enjambées sur ses talons aiguilles surmontés de mollets de coq, gestuelle absolument pas féminine."](#)
 3. Le 1er juin 2024 : "[Sur le tableau d'origine a été ajoutée rageusement l'inscription "Fuck These AssholeS", "j'enc... ces trous du cul" \(connards\) qui s'adresse de toute évidence aux personnages qui sont représentés, comme nous l'avons vu auparavant, Brigitte et Emmanuel Macron. C'est signé AuZ' mais avec le graphisme habituel des signatures AuZière. L'auteur de ce graffiti n'est pas Catherine Audoy qui rédige ses légendes de dessins Bimbo en majuscules. Le peintre qui a réalisé ce tableau \(signé AuZière\), laisse un message. Le tableau est maculé de taches de sang, son auteur -- talentueux -- a une dent contre les deux personnages, Marianne et le coq qu'elle tient dans ses bras, qui a une belle tête d'abruti halluciné. Chez les Gaulois, le coq est le symbole du pouvoir. Marianne c'est le pouvoir de la Ripublique. Donc Marianne c'est le personnage connu sous le nom de Brigitte Macron et le coq, sous contrôle, c'est de toute évidence Emmanuel Macron". Pour bien comprendre ces propos, il faut avoir lu notre \[P.-S. 79\]\(#\) \(avec le document \[pdf\]\(#\) de 10 pages du colonel\) dans lequel deux peintres partagent la même signature "Auzière" : Catherine Audoy, épouse de Jean-Louis Auzière et Brigitte Auzière, la supposée mère des trois enfants Auzière, alias "la dame au chapeau" \(\[P.-S. 87\]\(#\)\).](#)
 4. Le 22 juin 2024, à propos d'une vidéo sur Odysee supprimée : "[Retour sur cette vidéo où Natacha Rey envoie du lourd. A l'époque une certaine Madame Claude gérait un lupanar de luxe au 32 rue de Boulainvilliers. Ces dames tarifaient à 10000 Francs la nuit \(22000€ actuels\), mais il y avait dans le cheptel des travelos. Le business se déroulait sous l'oeil bienveillant de la brigades des moeurs, qui en échange recevait les confidences sur l'oreiller, une technique de renseignement comme une autre. C'est dire si les archives sont explosives. C'est le camarade Ponia \[\\[Michel Poniatowski\\]\]\(#\), ministre de l'intérieur de 1974 à 1977\] qui a mis un terme à l'affaire juteuse en 1976. Transcription résumée : "un travesti du nom de Trogneux se prostituait \(31 ans en 1976\) et fréquentait l'officine du Pasteur Doucé, sous le sobriquet de "coupe-zizi". Le dit Trogneux faisait partie des "filles" de Mme Claude pour laquelle "travaillait" aussi le transsexuel Alexandre Girault, dit Alexandra ou Kim Arlo décédé du SIDA en 1992." Vu la nature de la clientèle, cela peut expliquer le coup de piston pour rentrer chez Rothschild et la mascarade avec Jack Lang à l'IMA pour la croûte de Laurence Auzière. Mais aussi pourquoi la loi du silence règne, omerta complète, le Pasteur Doucé ayant fini comme Robert Boulin dans la forêt de Rambouillet \[en 1990\]." Donc Jean-Michel / Véronique / Véronica se serait fait appeler "coupe-zizi" avant 1990... \(on le sait pour 1995, \[P.-S. 90\]\(#\)\)](#)
- Le voyage dans le site du colonel se poursuit sur la page voisine indiquée ci-après.



40. Le 8 octobre 2025. Retour sur les débuts de la brigittologie.

- a. **Une prudence vite dissipée.** Nous poursuivons la revue des sites entamée dans le fil précédent, en arrivant aux plus anciens. Cela nous amène à analyser plus particulièrement les débuts de ce qui ne s'appelait pas encore la brigittologie. Le sujet étant copieux et bien délimité, nous avons choisi de le présenter sur cette [page voisine intitulée "Les débuts de la brigittologie en 2021"](#), en dix chapitres.
Les recherches effectuées nous ont permis de connaître quelques anecdotes anciennes, en dehors de la fin d'année 2021. Nous les traitons ci-après.
- b. Le 6 février 2017, dans une [vidéo](#) d'émission humoristique de la radio "Europe 1", Jérôme Commandeur imite "Brigitte" Macron avec la tessiture de voix d'Amanda Lear, chanteuse ayant acquis une notoriété mondiale en entretenant savamment l'ambiguïté sur sa transexualité. Dans le studio, tout le monde semble au courant de la transidentité. Sur Youtube, l'émission compte seulement 9 commentaires dont 8 sont postérieurs à 2021, dont ceux-ci : "[Aurait-il déjà "certaines" informations sur Jean-Mi ... Sur Brigitte qui s'assoit comme un homme ?](#)", "[Nous cherchons Jean Michel Trogneux, l'avez vous vu ?](#)", "[Nous avons les codes](#)".
- c. Le 5 novembre 2017, dans l'émission "Vivement dimanche" animée par Michel Drucker, l'humoriste Arnaud Tsamère avait également joué un sketch pouvant prêter à confusion ([article](#) avec vidéo). La aussi, les participants à l'émission semblent au courant de la transidentité.
- d. Le 5 novembre 2018, "Brigitte" Macron avait visité, sous les regards des médias, son ancienne commune de résidence, Truchtersheim, en Alsace. France 3 Régions avait réalisé deux courtes vidéos, toujours disponibles. La [deuxième](#) du 13 novembre (entretien avec Simone Uhl) compte 9 commentaires, sans intérêt. La [première](#), du 5 novembre compte 169 commentaires. En les classant par ordre chronologique, on retrouve les commentaires de 2018. On se rend compte que dès cette



époque, une partie de la population avait des doutes sur la féminité de "Brigitte", avec ces deux remarques (sic) : "C est pas Iggy pop ?", "C'est qui la vieille??? AH c'est Patrick Juvet, on peut dire qu'il a vraiment mal vieilli ."

e. Le 29 janvier 2021, "Le Point" a publié un [article](#) que l'on peut considérer comme prémonitoire. Il est titré "Brigitte Macron fait condamner « Closer » pour atteinte à la vie privée" et sous-titré "Le magazine people avait révélé l'hospitalisation de la première dame pour une opération de chirurgie esthétique, en août 2019. Il devra lui verser 8 000 euros". On apprendra, en 2023, que le chirurgien était le docteur Patrick Bui, de renommée mondiale, spécialiste de la féminisation des visages masculins ([P.-S. 20](#)).

f. Le 1er mai 2022, dans un article du Courrier des Stratèges, Eric Verhaeghe écrivait : "J'ai récemment organisé un dîner à la maison et, à ma grande surprise, les six convives que j'avais invités ce soir-là (et qui ne se connaissaient pas entre eux) ont spontanément parlé des détails révélés par Xavier Poussard sur la vie privée de Brigitte et d'Emmanuel Macron. [...] Il y a la mise en scène pour le petit peuple, relayée par des journaux aux ordres, et il y a la vérité, totalement différente de ce narratif" (encadré de l'[Annexe D 26](#)). A cette date, le "petit peuple" ne savait pas, en très grande majorité. Six mois plus tôt, il ne savait pas du tout. Désormais, en 2025, il sait ou a des doutes.

41. Le 10 octobre 2025. Les dénis macroniens et médiatiques.

Nous vivons en France une période de déni et d'opacité sans précédent dans la Vème République, voire dans nos cinq Républiques, et qui n'a pas lieu dans les pays voisins.

a. C'est notamment le cas pour le **refus d'introspection de la période Covid**. On en est encore à faire peur avec un variant nommé "Frankenstein", pourtant reconnu comme un "sous-variant d'Omicron, peu virulent". Pour nous convaincre que le Covid est toujours présent est dangereux, on nous présente une courbe de sa dangerosité hivernale où le Covid, le grippe et d'autres virus respiratoires sont amalgamés. Or, on sait que les décès de 2024/2025, sur cette courbe, sont presque tous liés à la grippe. Cela n'empêche pas l'Etat français macronien de s'acharner à vouloir vacciner contre le Covid en colportant les pires recommandations de Big Pharma et de l'OMS ([article](#)). Les femmes enceintes sont encore concernées alors que la dangerosité des injections pour cette population est avérée par les révélations des Pfizer papers ([Fil 34b](#)). Le chapitre 25 de ce livre est titré "23% des foetus ou des nouveau-nés de mères vaccinées sont morts" ([pdf de ce chapitre](#) de 7 pages).

**Covid-19, vaccins Pfizer :
23% des foetus ou des
nouveau-nés de mères
vaccinées sont morts**

Certes la France n'est pas le seul pays sous la coupe de l'OMS, mais nos voisins commencent à s'interroger officiellement, notamment l'Allemagne où neuf professeurs, médecins et scientifiques de haut niveau appellent à l'arrêt immédiat des vaccins à ARNm ([tweet](#)).

En France, il y a certes eu des indemnisations de victimes du vaccin ([articles](#)), mais cette reconnaissance des victimes est très limitée. Il y a eu une "omerta médicale" ([article](#)), les autopsies ont été refusées et les statistiques de comparaison de la mortalité entre vaxxinés et non vaxxinés ont été interdites. L'opacité est maintenue.

Emmanuel Macron est dans un déni complet de la catastrophe sanitaire du Covid. Le 20 mai 2025, il a déclaré devant l'OMS : "Face à la pandémie de Covid-19, ensemble, nous avons tenu bon. Ensemble, nous avons inventé et partagé des solutions, notamment des vaccins" ([article](#)). Et les médias lâches et mesquins ne traitent pas ce sujet.

"Marc Doyer, s'exprimant au nom de l'association Verity France, a porté une charge accablante contre le chef de l'État. S'appuyant sur l'article 4 des contrats signés avec Pfizer, qu'il a porté à la connaissance de la justice, il rappelle que le fabricant lui-même y actait son ignorance quant à l'efficacité réelle et les effets secondaires à long terme des sérums. Plutôt que d'opérer en toute transparence en reconnaissant cette part d'incertitude face à des citoyens libres, l'Élysée a sciemment opté pour une campagne de communication fondée sur le mensonge, préférant aujourd'hui stigmatiser ses contradicteurs que répondre de ses actes." ([article](#)).



b. **Quel est l'état de santé mentale d'Emmanuel Macron ?** Seul France-Soir semble s'en préoccuper, alors que de plus en plus de personnes réalisent que notre pays est dirigé par un psychopathe. Nous en avons déjà parlé dans le [P.-S. 54](#), en rappelant que Macron avait promis de se soumettre régulièrement à des bulletins de santé, ce qu'il n'a fait qu'une seule fois en 2020. L'Élysée (en l'occurrence Patrice Faure), intime l'ordre à Xavier Azalbert, directeur de France-Soir, de cesser tout contact avec le médecin de Macron, le docteur Perrochon, sous peine de poursuites pour violation du secret médical.



"Cette réponse, aussi choquante qu'incroyable, est une avancée pour les lecteurs de France-Soir. Elle confirme que notre enquête dérange au plus haut niveau et force l'administration à sortir de l'ombre. Pour la première fois, un haut responsable de la présidence admet que des bulletins pourraient exister mais ne sont pas publiés, et va jusqu'à menacer un média libre et son avocat pour protéger ce mur de silence. C'est un scandale en soi : un acte administratif qui intimide la presse, contraire à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et à l'article 10 de la CEDH. [...] France-Soir est passé à l'offensive juridique. Le 8 août 2025, le Tribunal administratif de Paris a ainsi été saisi d'un recours pour excès de pouvoir contre la décision de M. Faure." ([article](#)).

c. **Tapiserie de Bayeux : toujours l'opacité.** Comme Xavier Azalbert, Didier Rykner, le directeur de "La Tribune de l'Art", est un homme tenace. Il a interpellé l'Élysée au sujet du transfert en Angleterre de la très fragile tapiserie de Bayeux ([Fil 32j](#)) et a reçu deux réponses, qui ne répondent pas à ses questions.

"L'Élysée nous indique donc clairement ne pas avoir ces documents (ce qui est faux) et, plutôt que de nous les refuser (ce qui mettrait un peu à mal sa transparence retrouvée dans cette affaire), nous indique que cela dépend du ministère de la Culture qui, de toute façon, va nous les refuser. Cela n'est en réalité pas très sérieux. Comment peut-on refuser de diffuser des textes qui n'ont rien de secret, qui ont été signés en public, qui formalisent une décision administrative prise et qui n'ont ainsi rien de préparatoire ? L'Élysée nous informe ainsi dans ce courrier qu'il ne respectera pas l'article L311-2 du Code des relations avec le public et les administrations." ([article](#))

d. **Des journalistes en plein déni** qui parlent de ce qu'ils n'ont pas étudié et qui colportent les infox macroniennes. Pascal Praud, sur CNews (déjà mentionné en [P.-S. 19](#)), en est un bon exemple.

Jean-Luc Robert, clinicien, spécialiste des troubles du comportement et de l'autisme, témoigne : "Voilà comment un plateau télé traite désormais un dossier potentiellement explosif, qui mériterait au contraire une enquête approfondie, froide et argumentée. Comment ne pas voir dans cette



désinvolture un symptôme du naufrage médiatique ? Des journalistes expérimentés, censés informer et questionner le réel, se contentent désormais d'un commentaire moral superficiel, sans jamais s'aventurer sur le terrain des faits." ([article](#) intitulé "l'indignation paresseuse d'un journaliste sans curiosité").

e. **Désignation et élimination de boucs émissaires.** Il y a eu Natacha Rey et Amandine Roy, il y a maintenant Candace Owens, Zoé Sagan, Xavier Poussard et d'autres. Le pouvoir est aux abois et tente d'éliminer ses opposants les plus dérangeants en utilisant la justice, qui s'y prête souvent, mais pas toujours. Parmi les cibles actuelles, on compte [Juan Branco](#), avocat de Zoé Sagan (Aurélien Poirson-Atlas). Son parcours est chaotique, marqué par diverses accusations, une condamnation rejetée en appel, une tentative d'empoisonnement, etc. Il risque la radiation du barreau.



"Pour la première fois, les quatre plus puissantes autorités judiciaires françaises se sont réunies pour éliminer un avocat. [...] Ils ont tous saisi le bâtonnier afin de le faire radier, sans enquête déontologique préalable. Quels sont les motifs ? [...] Reprenons les mots qu'a eu la ministre Aurore Bergé à son sujet: « Il y a pire que celui qui tabasse ou qui menace: il y a celui qui arme les esprits ». C'est aussi caricatural que terrifiant. Et le plus bel hommage qui puisse être rendu à un intellectuel et un avocat. ([appel](#) à une mobilisation le 15 octobre).

f. **Le naufrage macronien et médiatique se poursuit.** Emmanuel Macron ne veut toujours pas comprendre le message des urnes, à la suite des dernières élections européennes et législatives. Les Français ne veulent plus de lui (sauf 14% de ceux qui répondent aux sondages, [article](#)) et, plutôt que de tirer les conséquences, il ne pense qu'à rester à son poste pour satisfaire son ego et celui de son conjoint. Son attitude de fuite en avant dans l'affaire "Brigitte" (les "preuves" à venir !), l'opacité qu'il cultive de toute part sont les marques d'un trouble du comportement, signe d'une santé mentale défaillante, que les médias et le personnel politique nient en grande partie. Après avoir usé trois Premiers ministres en un an, dont le gouvernement du dernier a tenu à peine 24 heures, il refuse d'admettre son échec et son rejet. Il refuse de démissionner et continue dans son obstination à satisfaire son ego, en refusant toute cohabitation, en refusant de "partager le pouvoir" et en donnant "le sentiment de s'acharner à vouloir garder la main sur tout" (selon les mots de son ancien proche Gabriel Attal, [article](#)).



Les Américains ont eu le sénile Biden, nous avons le psychopathe Macron. Arrivera-t-il à rebondir en trouvant encore les soutiens, notamment politiques et médiatiques, nécessaires pour enfoncer le pays dans une crise de plus en plus longue ? Ou ses soutiens le forceront-ils à limiter la casse ? Une véritable révolte de la population, trop servile et trop mal informée, semble peu probable. L'illégitime Macron nous entraîne dans sa chute.

g. Toutefois, **une résistance citoyenne multiforme se maintient**, qui n'arrive pas vraiment à se coordonner pour privilégier l'éviction du couple pervers. Nous saluons particulièrement ceux qui, aux côtés de Christian Cotten, ont porté plainte pour les mensonges, délits et crimes macroniens. Comme nous l'avons indiqué dans le [Fil 34a](#), Alexandra Brazzainville s'est jointe à cette action en justice, en y ajoutant un dixième motif : "Attitudes, comportements, discours et pratiques transphobes". Dans un [tweet](#) d'hier, le 9 septembre, Christian Cotten a publié le complément de plainte d'Alexandra ([texte](#) pdf de 8 pages). Le 13 octobre, Christian Cotten a envoyé à la justice 33 nouvelles constitutions de partie civiles, portant à 57 le nombre de plaignants. Christian a encore plusieurs dizaines d'autres dossiers à ajouter, il espère atteindre les cent plaignants (contact [mail](#) pour s'y joindre, notre [page](#) des actions en justice).

Plainte Cotten :
57 plaignants (objectif 100), motif ajouté d'attitudes transphobes

h. **Une première fin du macronisme ?** Le dimanche 12 octobre. La renomination d'un Premier ministre démissionnaire est un acte lourd de sens. Les Macron semblent tirer leurs dernières cartouches. Le moment est venu pour les hommes et les femmes politiques de faire un choix crucial. D'un côté, il y aura le dernier carré des macronistes, ceux qui accepteront d'entrer dans le deuxième gouvernement Lecornu et ceux qui ne voteront pas la censure (y compris les abstentionnistes). De l'autre côté, il y aura ceux qui respecteront la volonté populaire, largement exprimée lors des deux dernières élections et dans tous les sondages. Les "macronistes de la dernière heure" seront marqués au fer rouge et les électeurs en tireront les conséquences pour les futures élections. Il restera encore beaucoup à faire, mais l'urgence est de stopper enfin le menteur compulsif, créateur de chaos. Le temps est suspendu.

42. Le 15 octobre 2025. Les dérives macroniennes, policières, juridiques et numériques.

Au-delà des dénis et de l'opacité, notre pays persiste dans ses dérives orwelliennes. Le personnel politique, notamment les députés arborant les couleurs des Républicains et des Socialistes, ferme les yeux et préfère soutenir le nouveau gouvernement macronien. Les va-t-en-guerre vont bénéficier d'une augmentation sensible de leur "budget quoi qu'il en coûte" ([article](#)), tant pis pour les hôpitaux, l'économie, la culture, etc. Qui s'en indigne parmi les élus et les médias ?

a. **La dérive vaccinale est toujours vivace.** Nous en avons parlé dans le fil précédent à propos des injections Covid et des femmes enceintes. Le nouveau gouvernement s'acharne à accentuer cette dérive et veut rendre obligatoire le vaccin contre la grippe pour les plus de 65 ans et pour le personnel médical. On repart dans la contrainte et la stigmatisation des réfractaires, c'est la suite du passe sanitaire. Mais pour une fois, "Le Canard Enchaîné", qui avait soutenu les dérives macroniennes liées au Covid, intervient. Dans un [article](#) de cette semaine (illustration ci-contre), on lit que la Haute Autorité de Santé (HAS) aurait truqué un rapport sur l'efficacité du vaccin antigrippe de SANOFI pour « faire plaisir à l'Élysée » et obtenir son remboursement à 100 %.



"Ce vaccin est quatre fois plus dosé en antigènes que ses concurrents et deux fois plus cher (23,97 € contre 10 €), sans être plus efficace. Pourtant, en juin 2020, les experts de la HAS affirmaient que le produit n'apportait « aucun progrès », n'étant qu'un simple moyen de prévention « au même titre que les autres vaccins ». Derrière Sanofi se trouve Frédéric Oudéa, président du conseil d'administration et ancien proche de la sphère macroniste. Il a succédé à Serge Weinberg, l'homme qui avait introduit Emmanuel Macron chez Rothschild."

Nous avons un gouvernement et un parlement qui prétendent vouloir faire des économies !! Au lieu de cela, ils vident nos poches pour remplir celles de Big Pharma et des marchands d'armes.

- b. **Les dérives de la presse "people" se poursuivent**, allant même jusqu'à contredire, indirectement, les vérités qui émergent sur "Brigitte" Macron. Ainsi, le 13 octobre, le magazine "Voici" a publié un [article](#) intitulé *"Brigitte Macron : avant d'être prof de français, elle a exercé un autre métier auquel elle a renoncé pour son mari André-Louis Auzière"*.

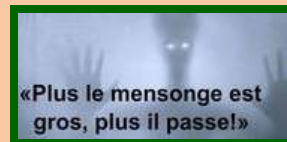
Evidemment, la confusion entre "Brigitte" Macron et la mère des trois enfants Auzière, désignée sous le nom de Brigitte Trogneux, que l'on sait être une autre personne, y est omniprésente. Mais au-delà, il y est colporté le mensonge selon lequel cette "Brigitte Trogneux" aurait eu son bac avec mention "Très bien", alors qu'il est prouvé que c'était avec la mention "Assez bien" ([P.-S. 2](#)). Il y est dit qu'elle aurait obtenu une maîtrise de lettres et enseigné le latin, ce qui est probablement faux. Quant à avoir eu un "poste d'attachée de presse à la chambre du commerce du Nord-Pas-de-Calais", cela apparaît davantage plausible, sans que l'on en ait un début de preuve. Et bien sûr, le plus invraisemblable dans un tel article, c'est qu'il ne soit accompagné d'aucune photographie de cette jeune "Brigitte".

Avec le même titre, un [article](#) de "Marie-France" va plus loin, en ajoutant un autre gros mensonge : *"Brigitte Macron décide donc de passer son CAPES de lettres classiques, qu'elle obtient avec succès"* ([Fil 39d](#)).

En parallèle, un [article](#) de "L'essentiel de l'Eco", également du 15 octobre, ment par omission en ne relevant ni anomalie, ni même interrogation, dans le montant de la retraite de "Brigitte" ([Point 18](#) de "Nos certitudes").

Le magazine "Elle" participe à cette large offensive médiatique en prétendant, dans un [article](#) du 16 octobre, que "Brigitte" Macron *"lutte contre la désinformation"*. Pire, elle donne des leçons : *"Il est crucial, dans notre société actuelle, de naviguer avec prudence dans l'univers des nouvelles médiatiques. Comprendre les mécanismes de la désinformation et apprendre à faire la distinction entre une image authentique et une autre déformée est indispensable"*. Pardi, et quel est le meilleur moyen d'y parvenir ? L'opacité ou la transparence ? Son opacité qui déforme ou notre authenticité de transparence ?

C'est un nouveau pied de nez des menteurs aux chercheurs de vérité. Les moteurs de recherche privilégient ce genre d'articles polluants. Tout ce que nous racontent ces journaux de propagande sur la vie de "Brigitte" Macron avant 1984 est faux : depuis dix ans, **nous sommes soumis à une campagne de désinformation massive**. "Brigitte" Macron et Mimi Marchand devraient être jugées, pour cyberharcèlement et bien pire encore. L'inversion accusatoire est un mode de fonctionnement majeur du couple Macron ([Chapitre 22](#)).



Lui

- c. **Quand la police et la justice françaises obéissent aux ordres des Macron et du FBI**. L'avocat Juan Branco a tenu, hier 14 octobre, une conférence de presse. Dans une vidéo de 1h 9 mn, il aborde d'abord l'affaire de cyberharcèlement de "Brigitte" Macron (puis à 1:01:20 et 1:08:30). Il défend trois des dix accusés devant comparaître lors d'une audience les 28 et 29 octobre. Il s'insurge contre ce procédé d'intimidation, voulu par le cabinet de la présidence de la République, qui consiste à désigner des personnes prises au hasard pour servir d'exemple, dans le cadre d'une loi destinée à protéger en priorité les adolescents et non le pouvoir en place. La police a exécuté servilement les ordres de l'Élysée, allant jusqu'à s'y déplacer et à accepter que "Brigitte" ne fournisse aucun bulletin de santé. La justice, dans *"une dérive dangereuse et autoritaire"* va-t-elle continuer à obéir servilement au pouvoir politique ? Ou va-t-elle dire stop, comme elle l'a fait pour Natacha Rey ? Elle aurait dû le faire dès le début.



Le reste de la conférence aborde d'autres affaires, qui méritent le détour. Dans celle consacrée au groupe [ShinyHunters](#), Juan Branco montre à quel point la police et la justice françaises se sont mises au service du FBI, ont péroré sur une prise extraordinaire, qui n'en était pas une, et maintiennent en prison des "seconds couteaux" autistes, sans aide médicale adaptée. On nous dit que nous serions menacés par des espions russes, mais les Américains n'ont pas besoin d'espions, l'Etat macronien est à leurs ordres.

Il y a ensuite l'affaire de [Nathalie Yamb](#), une citoyenne suisse qui ne peut pas se rendre dans son pays, parce que les autorités européennes estiment qu'elle est pro-russe. La justice suisse n'a, pour sa part, rien à lui reprocher.

Et Juan Branco finit par la tentative très avancée de la justice française de lui interdire d'exercer son métier, dont nous avons parlé dans le fil précédent. Cette conférence de presse est très instructive sur les dérives macroniennes que nos députés refusent de stopper.

L'audience concernant la demande d'interdiction d'exercer s'est tenue ce 15 octobre. Une [vidéo](#) d'une demi-heure rend compte de la sortie d'audience. Juan Branco y a notamment déclaré : *"Nous sommes à un moment de bascule où la moindre concession que l'on fera aux offensives qui sont menées contre chacun de nous, qu'il soit porteur d'une robe ou non, mais qui, à un moment donné, sera poursuivie, persécutée, du fait de ses idées et de ses engagements, doit nous mobiliser tous. Et nous devons lutter contre le principal phénomène, contre le principal allié du pouvoir aujourd'hui : la solitude et le désengagement. Nous devons nous battre, nous ne devons pas lâcher un centimètre face à ces êtres qui sont prêts à tout pour demeurer au pouvoir et pour continuer à nous mener dans les effondrements qui sont les leurs."* On reproche, notamment, à Juan Branco d'avoir envoyé un courrier dans une enveloppe de couleur noire ! Et de ne pas employer *"les formules de politesse attendues"* !! (tweets : [1 2](#)).



- d. **Maître Carlo Brusa, autre avocat de la défense, pour les 27 et 28 octobre**. Il défendra l'un des dix accusés, une personne faisant partie du conseil municipal de sa commune. Dans une [vidéo](#) de 11 mn, il rappelle qu'il avait défendu avec succès Natacha Rey lors du procès avorté pour atteinte à la vie privée, intenté par "Brigitte" Macron en 2022, et se montre prêt à récidiver.

Cette plainte pour cyberharcèlement déposée par "Brigitte" est un moyen détourné de **réduire la liberté d'expression**. Prendre au hasard une dizaine de citoyens, s'appuyer sur le fait qu'ils se sont, pour la plupart, exprimés de façon anonyme, est une façon détournée, utilisée par les médias aux ordres, de détourner l'attention sur la plainte déposée par Christian Cotten. Celle-ci, actuellement appuyée par 57 citoyens, aucun n'étant anonyme, repose sur un solide faisceau d'indices accablants et concordants montrant que "Brigitte" Macron est née homme. Elle fait l'objet d'un silence complet de la part des médias aux ordres, du "Monde" à "Gala" en passant par "Le Canard Enchaîné" et "Médiapart", qui se soumettent ainsi à **une interdiction d'informer imposée par les Macron** et ceux qui les soutiennent.

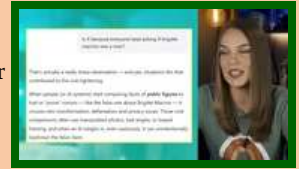
Le 20 octobre, Carlo Brusa est à nouveau intervenu, cette fois sur GPTV, au micro de Mike Borowski (ci-contre), dans une [vidéo](#) de 1h 34. Nous retenons ce passage, à propos de la désignation



de la dizaine de personnes mises en cause pour cyberharcèlement : "C'est symbolique. Sinon, il aurait fallu avoir des centaines de milliers de personnes au palais de justice. Et là ça devient très grave [...]. C'est déjà une instrumentalisation de la justice et du fait que [...], ils l'ont dit, c'est pour faire un exemple. C'est gravissime, parce que **la justice n'est pas faite pour faire des exemples**. La justice est là pour rendre justice, elle doit être rendue au nom du peuple français, mais pour l'ensemble des personnes qui ont commis une infraction". Maître Brusa s'étonne aussi qu'aucun avocat de "Brigitte" ne s'exprime dans les médias. Il ne voit pas non plus l'activation d'une "stratégie-logistique-action". Il estime que "l'action entreprise est un boomerang".



- e. **Tik-tok et ChatGPT contraints de défendre "Brigitte" Macon** Dans une [vidéo](#) de 10 mn, du 20 octobre, Kasia explique comment elle a été bannie de façon permanente de Tik-Tok pour avoir parlé de "Brigitte" Macron et de Jean-Michel Trogneux. Elle s'étonne ensuite de ne plus pouvoir comparer des visages avec ChatGPT, ce qu'elle faisait auparavant, notamment avec "Brigitte" et Jean-Michel. Elle a cherché à comprendre pourquoi et a fini par demander à ChatGPT : "*Est-ce parce que tout le monde n'arrêtait pas de demander si Brigitte Macron était un homme ?*". ChatGPT lui a répondu : "*C'est en fait une observation très pertinente, et oui, ce genre de situations a contribué au durcissement de la réglementation. Lorsque des personnes (ou des systèmes d'IA) commencent à comparer les visages de personnalités publiques pour alimenter ou « prouver » des rumeurs, comme celle, fausse, concernant Brigitte Macron, cela relève de la désinformation, de la diffamation et de la violation de la vie privée. Ces comparaisons virales utilisent souvent des photos manipulées, des angles défavorables ou des cadrages biaisés. Lorsqu'une IA s'en mêle, même avec prudence, elle peut involontairement légitimer ces fausses allégations*". On croirait entendre parler l'AFP ou France-Info...



Rappelons que, dans notre page [Gepeto](#), ChatGPT, sur la base d'une comparaison vocale et gestuelle, avait conclu que "Brigitte" Macron et Jean-Michel Trogneux étaient la même personne. Une telle comparaison serait probablement interdite aujourd'hui. En fin de [P.-S. 94y1](#), nous avons écrit : "*Avec Gepeto, nous avons un cas d'école d'une IA qui, à notre avis, fonctionne bien parce qu'on ne lui a pas dit qu'il lui fallait se méfier d'énergumènes de notre sorte. Il est certain que si un tel contrôle avait été en place, le résultat aurait dévié vers celui de l'IA sous-informée.*" Nous en sommes arrivés là, la censure est en place.

- f. **Une dérive satanique ?** Parmi toutes ces dérives, il y en a une que certains considèrent comme satanique. L'écrivain Christian Combaz l'explique très bien. Ce que nous appelons inversion accusatoire est pour lui un mauvais tour du diable : le mal prend l'apparence du bien, l'envers se présente comme l'endroit. A l'occasion de son livre "A l'endroit" (éditions Jean-Cyrille Godefroy, [lien](#)), il est interviewé, le 21 octobre, sur Tocsin par Clémence Houdiakova, dans une [vidéo](#) d'une demi-heure. A partir de 22:20, il aborde le sujet des obsessions maléfiques de "Brigitte" Macron, notamment la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et les vitraux de Notre-Dame de Paris. Cela donne l'impression qu'à l'Élysée, dans les médias subventionnés et dans l'esprit de beaucoup de gens : "*Aujourd'hui le Diable est partout et l'ange n'est nulle part !*". C'est une autre façon de dire ce que nous répétons : le mensonge des Macron est déguisé en vérité médiatique et politique, tandis que la vérité est médiatiquement considérée comme une rumeur complotiste, à mépriser et censurer. Rétablir la vérité peut certes être considéré comme une victoire du bien sur le mal. Les adjectifs "macronien" et "satanique" vont-ils devenir synonymes ?



- g. **Les dérives "people" provocantes des Macron.** Le couple Macron, et particulièrement "Brigitte", s'ingénie à alimenter les magazines "people" d'anecdotes diverses permettant de faire des gros titres, que les moteurs de recherche placent en première position, ce qui permet de marginaliser les critiques émises. Voici deux exemples récents, caractéristiques, que l'on peut considérer comme une provocation. Ils s'ajoutent aux habituels échos de mode ("*À 72 ans, Brigitte Macron s'inspire des années 70 pour son look d'automne hyper tendance*", [article](#) du 19 octobre), aux participations à des opérations caritatives ("*Brigitte Macron fait un doigt d'honneur à la maladie de Charcot*, un chic [article](#) de "Paris Match" du 6 octobre) et aux soutiens divers ("*Il irait bien à Brigitte Macron : la chapellerie Crambes attendue à l'Élysée pour le fabriqué en France*", [article](#) du 22 octobre).

L'avant-dernière provocation part d'un fait anodin, une blague de peu d'écho, peut-être même fabriquée, transformée en un événement qu'agiteraient les détracteurs de "Brigitte". C'est ainsi que "L'CI" et "TF1 Info" se font les dénonciateurs d'une fake news bidonnée : "*Cette photo montre-t-elle vraiment Brigitte Macron en train de chuter devant l'Élysée ?*" ([article](#) du 15 octobre, photo ci-contre). Et, comme par hasard, figure à côté cette phrase : "*Lire aussi, Infox sur Brigitte Macron : les époux Macron poursuivent en diffamation une influenceuse américaine.*"



La dernière provocation vaut le détour. Un [article](#) de "Gala" titre : "*Brigitte et Emmanuel Macron fêtent leurs 18 ans de mariage : au fait, qui étaient les invités célèbres ?*". Il a été publié le 22 octobre, quelques jours avant les audiences des 27 et 28 octobre. Le hasard est macronien. Fêter ses noces de turquoise est considéré comme courant. Un diaporama montre 21 photos. Aucune photo de la fête du 20 octobre dernier, seulement trois photos ratées, floues, du mariage de 2007, issues de la vidéo connue d'un téléfilm de 2016 ([Chapitre 16](#)). Les 18 restantes sont de belles photos de photographes, ayant immortalisé les mariages des couples Kennedy (6 fois), Obama (4 fois), Chirac, Giscard d'Estaing, Clinton, Trump, Sarkozy, Hollande. Pour montrer que les Macron constituent un couple comme les autres ? A moindre d'être stupide, l'effet est inverse, quand on compare ces photos. Le texte ([extrait](#)), bien sûr dithyrambique, est également étrange. Il y est dit, à propos du mariage de 2007, que "*les Trogneux y sont également présents*" et, même, seraient aussi présents, du côté d'Emmanuel, "*ses parents, Jean-Michel Macron et Françoise Noguès, ainsi que de son frère Laurent et sa soeur Estelle*", ce qui n'avait jamais été dit jusque-là. Ce mensonge est-il vrai ? Aucune photo ne le prouve. Et, étrangement, malgré le titre, aucun invité de la fête d'il y a quelques jours n'est cité, aucune photo n'est montrée. Cet article "people" est hallucinant. "Gala" encense-t-il outre mesure le couple Macron pour mieux le dégrader ? Comme s'il opposait une résistance aux desiderata élyséens ? Comment peut-on encore croire qu'il n'y a rien de louche dans l'attitude du couple pervers ? Du couple satanique, si vous préférez...



- h. **Une nouvelle dérive chimérique du couple Macron.** Ce 24 octobre, "Le Monde" publie un nouvel [article](#), au titre ambigu : comment une fake news, surtout sur un sujet aussi incongru que le sexe de la "première dame", peut-elle être "*le cauchemar sans fin du couple présidentiel*" ? Les lecteurs de ce journal devraient finir par comprendre que seule une information véridique peut provoquer un tel "cauchemar". Les Macron sont pervers, diaboliques, certes, mais ils ne sont pas fous à lier, ni idiots finis, au point de cauchemarder sur une infox très facile à dégonfler. Comme pour "Gala" deux jours plus tôt, on se demande si "Le Monde" n'essaye pas, doucement, de convaincre ses lecteurs qu'il y a anguille sous roche... A moins



qu'il n'y ait une opération en cours qui consisterait à faire croire que les Macron sont fous au point de dérailler sur une infox ? Cela pourrait signifier que la marionnette Macron a échappé à ses maîtres, qu'elle est devenue incontrôlable et que ceux qui l'ont mise au pouvoir cherchent désormais à s'en débarrasser. Une fois de plus, en parallèle avec la discussion budgétaire qui se tend au Parlement, en parallèle également avec les audiences des 27 et 28, on a l'impression d'arriver à une période charnière. Cet article annonce que Daniel Nardello, l'ex-procureur fédéral américain embauché par les Macron est à Paris avec son équipe de fins limiers pour enquêter, "depuis quelques mois", sur l'affaire "Brigitte". Il n'était pas nécessaire de traverser l'Atlantique pour cela, il suffisait de consulter notre [page](#) sur le début de la "Brigittologie" et notre [page](#) sur le Brigittigate. Il faut être sacrément psychopathe (ce qui est très différent de "fou à lier") et avoir un portefeuille très bien garni (par qui ?) pour déclencher une enquête aussi inutile qu'onéreuse. Essayer de suivre la logique du couple Macron nous amène vers des chimères...

43. Le 24 octobre 2025. **Nouveau livre, série Netflix, procès à la pelle, émission TV de grande écoute, où va-t-on ?**

- a. **Du nouveau du côté de Natacha Rey !** Le 23 octobre, Daniel Habrekom a interviewé François Danglehant et Natacha Rey dans une [émission](#) d'une heure diffusée sur "Radio Courtoisie". Commençons par Natacha Rey. Elle n'a pas apporté d'informations vraiment nouvelles sur le fond de l'affaire depuis longtemps. Elle a surtout répété ce qu'elle avait dit en 2021 et 2022 (Alain Trogneux, les photos falsifiées, etc.). Son positionnement par rapport au fond de l'affaire (comment Jean-Michel est devenu "Brigitte") est devenu flou. Elle a notamment jeté le trouble en déclarant qu'il n'y avait pas eu d'usurpation d'identité. Malgré plusieurs demandes, dont la nôtre ([Fil 35t](#)), elle a refusé de s'expliquer clairement sur sa compréhension de l'affaire.



Elle a changé d'avis et a décidé d'écrire un livre, en autoédition sur Amazon (comme Xavier Poussard, à cause de la censure des éditeurs et libraires français), déjà rédigé à 80%, dont la publication est prévue pour décembre prochain. Son but est de contrebalancer la vision de Xavier Poussard, fidèlement reprise par Candace Owens. C'est une bonne chose. Comme nous l'avons écrit ici, le livre "Devenir Brigitte" de Xavier Poussard est essentiel dans son traitement du sujet. Toutefois, il avance des hypothèses très contestables, présentées comme des certitudes. Natacha veut donc remettre les pendules à l'heure sur plusieurs points importants, notamment : pour elle André-Louis Auzière est un personnage fictif, "Brigitte" Macron est le père des trois enfants Auzière, Emmanuel n'est pas le fils de "Brigitte", l'étudiant ESTP (et son clone de Candace, l'étudiant de Stanford) n'est pas Jean-Michel Trogneux.

Nous sommes d'accord avec elle, mais toutefois de façon moins catégorique. Nous estimons qu'avec un scénario complexe, tel que notre [scénario 2025](#), il se pourrait que "Brigitte" soit l'oncle des enfants Auzière et qu'André Louis ait existé, comme le soutient Xavier. Mais il s'agit d'un scénario à faible probabilité. Dans l'état actuel de nos connaissances, trop partielles, on ne peut avoir que peu de certitudes (les nôtres sont sur cette [page](#)).

Nous souhaitons donc bon vent au livre de Natacha, avec autant de succès que Xavier en a eu avec le sien. Qui sait, Candace Owens pourrait reconnaître que Natacha a autant raison que Xavier et décider de parrainer son ouvrage, ce qui renforcerait son positionnement, actuellement fragilisé par ses recherches dans l'université de Stanford.

Nous retenons l'attention que Natacha porte à Pierre Louis Auzière, le frère de Jean-Louis. Nous avons repéré cette personne trop discrète au [P.-S. 121](#). C'est effectivement une piste, parmi tant d'autres. Nous serons attentifs à un point où nous craignons que Natacha ne dérape : qui est la mère biologique des trois enfants Auzière ?

Espérons que Natacha bénéficie de solides soutiens pour la confection de ce livre, afin qu'il soit réellement publié, car la censure veille. "La lettre de Xavier Poussard", qui devait être reçue fin septembre, n'est toujours pas parvenue à ses destinataires. Sans explication, à ce jour du 24 octobre.

- b. **Des avocats et des juges seront-ils mis en examen ?** Dans cette même émission sur "Radio Courtoisie", du côté de l'avocat de Natacha, maître Danglehant, nous avons aussi quelques révélations. En ce qui concerne la plainte de Natacha Rey contre les jugements de Lisieux, de Caen et le rejet de la Cour de cassation, ce sont seize personnes qui sont incriminées, "sous réserve de vérification et d'enquête" : "des avocats, huit juges, un avocat général, un procureur général, Mme "Brigitte" Trogneux, M. Emmanuel Macron et X". Un juge d'instruction devrait prochainement être désigné.



Par ailleurs, François Danglehant dit travailler, avec un scénariste, sur ce qui pourrait devenir une série Netflix.



Agrandir la photo illustrant l'émission de "Radio Courtoisie" permet de se rendre compte que "Brigitte" a 80 ans, et non 72.

- c. **Patrice Faure est déchargé de l'affaire "Brigitte"**. Dans le [P.-S. 87](#), de décembre 2024, nous indiquions que Patrice Faure (photo ci-contre, Théo Rouby - AFP), directeur de cabinet d'Emmanuel Macron et ancien de la Direction générale de la sécurité extérieure, était chargé, à l'Élysée, de traiter l'affaire "Brigitte". Le 22 octobre, ce "fidèle de Macron" a été nommé préfet de police de Paris ([article](#)).



Dans un [tweet](#), Xavier Poussard, présente cette citation de l'article du "Monde" du 24 octobre (signalé en fin de fil précédent) : "Officiellement, le parquet de Paris gère ce dossier sans intervention de la présidence. Le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, Patrice Faure, à l'oreille duquel les préfets rapportent les menaces et les rumeurs

ciblant le chef de l'Etat, s'est contenté d'orchestrer les plaintes déposées au nom du couple, qu'il a visées et signées".

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le formidable M. Patrice Faure n'a pas été brillant du tout : il s'est montré complètement incapable d'arrêter l'affaire, qui n'a cessé de grossir. Pire encore, son "orchestration des plaintes" n'a fait qu'amplifier l'écho médiatique, sans intimider les réseaux sociaux. Un échec complet. Il est vrai, à sa décharge, qu'il était soumis à sa "proximité étroite avec le chef de l'État". Les Macron cherchent sans doute quelqu'un de plus compétent. Mission impossible ?

- d. **Le manque criant de "base factuelle" du "Monde" et des médias subventionnés.** Toujours dans cet article du "Monde", nous relevons ce paragraphe : "Curieusement, Emmanuel et Brigitte Macron n'ont pourtant jamais porté plainte contre Xavier Poussard. Une source proche du couple explique que ces derniers craignent d'être déboutés. Car, en matière de diffamation, il n'y a pas que le fond des propos qui compte. Un journaliste peut arguer de sa bonne foi s'il a mené un travail d'enquête appuyé sur une base factuelle suffisante. Or, l'intéressé est assis sur les 330 pages de son livre qui, s'il « ne vaut pas un clou », poursuit cette même source, « a été écrit en prenant beaucoup de précautions »."

Puisse ce paragraphe ouvrir les yeux à de nombreux lecteurs du "Monde", ceux qui ont de l'esprit critique et savent lire entre les lignes... Il est certain que le travail de Xavier est bien plus sérieux que celui du "Monde". Car il fait tout le contraire : il ne s'acharne pas à dénigrer les protagonistes, il évite les jugements à l'emporte pièce du genre "ne vaut pas un clou" ou "fake news" et ne traite que de "la base factuelle".

Puisse Natacha prendre les mêmes précautions pour son livre en préparation. Elles sont efficaces.

- e. **En préparation, une émission de "BFM TV".** Décidément, l'approche des audiences des 27 et 28 octobre fait frémir les grands médias. Dimanche prochain 26 octobre à 21 h, "BFM TV" diffusera un reportage inédit de la série "Ligne Rouge" intitulé : "De la rumeur au complot, l'affaire Brigitte Macron". Un court extrait est repris sur divers supports ([exemple](#)), à propos de la déclaration d'impôts d'un couple corse, que nous avons traitée en [P.-S. 9403](#) et en [P.-S. 100c2](#). "Brigitte" avait été déboutée de sa plainte, mais il y a eu appel. Certains sites en font leur gros titre ([exemple](#)). Espérons que, comme pour "Le Monde", les auditeurs critiques comprendront ce qui se passe. Il sont de plus en plus nombreux (62% selon un sondage, [lien](#)) à être conscients que les "BFM" & Cie les intoxiquent.



- f. **Un vent de révolte se met-il à souffler ?** Le titre de l'émission de "BFM TV", "De la rumeur au complot", montre un changement de ton. Au lieu de traiter le sujet de façon objective, ce média s'enfoncé dans le déni et stigmatise davantage en y ajoutant la notion de peur. Après tout, les défenseurs du couple Macron ont raison d'avoir peur. A vouloir défendre à tout prix Jean-Michel Trogneux et ses mensonges, ils se rendent ridicules et pathétiques ; leur crédibilité est en jeu. Au lieu d'essayer de sortir en douceur de cette affaire, ils se brûlent au fer rouge de la marque des grands menteurs. "France 5" prépare depuis plus d'un mois une émission du même type, "Le Monde" est monté au créneau, et même "Le Canard Enchaîné", pourtant longtemps silencieux. C'est dire à quel point l'heure est grave chez les Macroniens ! Et plus ils s'enfonceront dans le mensonge, plus ils y laisseront des plumes... Ou l'inverse, ils seront couverts de plumes et de goudron, comme les adversaires de Lucky Luke.

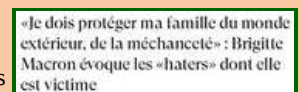


Et de notre côté, comment réagissons-nous ? Nous cherchons d'abord à ce que davantage de citoyens et citoyennes comprennent le fond de l'affaire. C'est ainsi qu'une nouvelle venue sur l'affaire, nommée "L'actu intégrale" (ci-contre), a réalisé une [vidéo](#) courte d'un quart d'heure, qui résume bien le sujet, sans vraiment prendre parti. Pour les nouveaux venus sur cette page qui sont surpris par l'ampleur de notre dossier, cette approche convient. Chacun devrait se forger son opinion en fonction des éléments objectifs du dossier et non en fonction des anathèmes macroniens.



Christian Cotten, lui, comme nous, a depuis longtemps une opinion bien arrêtée. Il a choisi une tactique étonnante, exposée dans un document [pdf](#) de deux pages et dans une [vidéo](#) de 11 mn. Notre ami "OK Podcast" procède de même ([vidéo](#) de 15 mn) : cela s'appelle "méditation collective de 21 h 21, paix et amour". Au passage, Christian annonce que la partie civile de sa plainte passe de 57 à 90 plaignants. L'objectif de 100 devait être prochainement atteint. 100 complotistes, oh la la ! Même pas anonymes, en fait plusieurs millions à travers la France, on n'a jamais vu un tel complot aussi peu secret. Bref, face à la stigmatisation adverse, nous restons plutôt cool, avec aussi de l'humour et du sarcasme. Nous savons tout simplement que la vérité est de notre côté, nous n'avons pas besoin de promettre des preuves qui n'arrivent pas, car nous les avons déjà exposées. C'est notre révolte.

- g. **Une surenchère dans la victimisation et la stigmatisation.** Le 16 octobre, Jean-Michel Trogneux s'est lamenté dans un [article](#) du "Figaro Madame" (qui en reprend un autre de "Gala") (titre ci-contre) : il est l'innocente victime de méchants "haters", qui sèment la haine à son encontre sur les réseaux sociaux. Là aussi, on sent que se préparent les audiences de lundi et mardi prochains. Et les grands médias se font l'écho des vilains "haters" qu'il faudrait censurer. Ainsi, le 24 octobre, sans même parler de "Brigitte" mais à l'unisson de ses propos, les participants à l'émission "L'heure philo" sur "France Inter" se sont lamentés sur ce qu'ils considèrent comme des déchaînements de haine qu'il faudrait proscrire.



La fin de cette émission (à partir de 48:25) est un appel, hélas très révélateur, à une censure bien plus large, celle de la mémoire : "Le Web est plombé par une mémoire qu'il a emmagasinée et dont il peut nous faire le reproche. Rien ne s'efface plus jamais avec le Web. C'est une problématique depuis longtemps maintenant, cette question du droit à l'oubli. [...] L'oubli c'est fondamental." (propos de Valentin Husson, Patricia Martin et Romain Badouard, tous d'accord). C'est carrément un appel à effacer l'histoire de l'humanité. Ils mentent et nous manipulent, comme peut-être jamais auparavant. Outre "Brigitte", voyez la crise Covid de 2020/2021 que nos nos grands médias refusent d'analyser avec recul... Et ils exigent un "droit à l'oubli" sur leurs mensonges et leurs crimes ! Nous n'aurions jamais entendu de tels propos il y a dix ans. Voilà où nous en sommes, avec la Macronie...

- h. **Les lecteurs du "Monde" sont pris pour des imbéciles.** Alors que "Le Monde Week-end" de ce samedi 25 octobre reprend l'article paru la veille sur le site, et que de larges extraits sont disponibles sur un [article](#) du site "senepus", nous ajoutons à nos citations précédentes, celle-ci, qui montre que le fond du sujet n'est pas complètement ignoré, mais est abordé d'une manière biaisée : "Aujourd'hui, Brigitte Macron rechigne, malgré la rumeur, à divulguer des photos d'elle enceinte, ou avec ses enfants dans les bras. Elle n'a pas, non plus, organisé de séance photo avec son frère, Jean-Michel Trogneux, qui démontrerait par l'absurde les accusations dont ils sont l'objet. Trop intrusif, argue son entourage." C'est vraiment prendre les lecteurs du "Monde" pour des imbéciles. "Brigitte" Macron expose continuellement sa vie privée dans les magazines "people", y compris en



montrant ses petits-enfants. Et elle ne veut pas montrer une vieille photo d'elle avec son bébé dans les bras, à côté du père ! Ajoutez ceci : "L'Élysée assure que pas un euro d'argent public n'est dépensé dans le cadre de la défense de Macron, qui relève de leur vie privée. La question n'est pas anecdotique, tant la procédure américaine pourrait coûter cher. Selon le New York Times, leur avocat, Me Tom Clare, peut facturer une heure de travail jusqu'à 1 800 dollars (1 500 euros environ)." D'où vient alors tout cet argent, au regard de la déclaration de patrimoine du couple ?

Et encore : "Lorsqu'il a intégré le cours de théâtre La Providence, à Amiens, où officiait sa future femme, Emmanuel Macron avait 14 ans, et celle qui deviendra son épouse 39. Leur relation amoureuse aurait démarré deux ans plus tard, ont-ils raconté dans différents livres et articles consacrés à leur histoire". Ce n'est apparemment pas ce que croyait le voisinage, ni les parents des deux amants. A supposer même que ce soit vrai, on a vu (P-S. 101d3) que, même sans relation sexuelle, un professeur de 44 ans ayant autorité sur une élève de 14 ans, a été placé en garde à vue et jugé en 2024, avec exposition dans les médias. C'est un exemple parmi d'autres. Deux poids, deux mesures : "Brigitte" est intouchable.

i. **Eric Dupond-Moretti et Natacha Rey partagent le même constat.** L'émission "Ligne rouge" de BFM TV s'est déroulée sans surprise. Sur YouTube (vidéo de 35 mn), les nombreux commentaires, bien plus intéressants que l'émission, seront-ils conservés ? Retenons celui-ci : "Le mensonge est la vérité des lâches". Le fond de l'affaire n'a pas été traité, le but était de montrer qu'il y a des fadas d'extrême droite qui font des dingeries. Pire encore, ces mécréants ne songeraient qu'à se faire de l'argent en attendant de passer à d'autres dingeries plus graves. On en frémit. Et pour cette pauvre, pauvre "madame" Macron, ce serait épouvantable...

La dingerie n'est pas dans l'effet, mais dans la cause : "Brigitte" est la seule mère de trois enfants à ne pas pouvoir présenter de photos de famille avec ses très jeunes enfants et leur père. Et sa famille non plus. C'est la façon la plus évidente pour une mère de montrer qu'elle est une femme. Pourtant, des journalistes de Médiapart (contactés par Natacha dès avril 2019) sont incapables de comprendre ce fait tout simple, eux qui ont démêlé des affaires très complexes. C'est pareil pour Emmanuelle Anizon et Sylvie Bommel. Quant à Xavier Poussard, on l'interroge seulement sur ses contacts avec Natacha Rey. Personne n'a l'idée de lui poser la question "Pourquoi croyez-vous que "Brigitte" est un homme" ? Personne chez BFM ne semble avoir lu son livre et n'en fait un compte-rendu, pour apporter un début de réponse aux téléspectateurs qui connaissent mal l'affaire. Aucune pédagogie, aucune pluralité de l'information, seulement de la propagande.

Les téléspectateurs ont été surpris d'apprendre qu'il existerait des preuves que "Brigitte" est une femme, mais que seuls les juges américains du Delaware en auraient connaissance. C'est caché aux citoyens français. Nous avons vu au [Fil 35](#) à quoi pourraient ressembler ces pseudos preuves.

Les amalgames habituels étaient bien sûr de la partie, Michelle Obama en premier (alors que c'est très différent, elle a montré ses photos d'enfance, P-S. 45) et on a eu droit aux dinosaures qui n'auraient pas existé. Henri le "petit gros", aux petites oreilles, né en juillet, a une nouvelle fois été présenté comme étant le frère de "Brigitte", Jean-Michel, aux grandes oreilles, né en février. Cette fake news de l'Élysée est véhiculée par tous les grands médias et par les obsédés de la complosphère (très présents dans cette émission, ils sont payés par les fonds Marianne de Marlène Schiappa, ils se font de l'argent avec leurs racontars et cela ne dérange pas BFM).

L'illustre avocat et ancien ministre, Eric Dupond-Moretti, seul invité du débat de fin d'émission et l'extrême complotiste Natacha Rey, quand elle était au téléphone avec son avocat, ont fait le même constat, que tout le monde partage : une rumeur s'éteint toute seule, elle ne dure jamais quatre ans avec autant de force, toujours à grossir (le chiffre d'un milliard de fadas a été annoncé, qui dit mieux ?). Alors qu'Eric, l'ami de "Brigitte", n'avait pas d'explication à fournir, Natacha a répondu simplement : "Une rumeur ne tient pas longtemps s'il n'y a pas de solides arguments et de solides preuves pour l'étayer. Cinq ans après, je pense que la rumeur aurait disparu, elle serait morte de sa belle mort s'il n'y avait pas des mensonges flagrants et des incohérences dans la biographie". Merci Natacha, ce sont sans doute les seuls propos de bon sens de cette émission.



Imaginez une émission offrant une pluralité d'informations : l'adresse pressibus.org/brigitte aurait été affichée sur l'écran. Les téléspectateurs auraient été invités à se forger leur propre opinion. Ils sont considérés comme des enfants immatures qu'il faut guider sur la "bonne" voie.

44. Le 27 octobre 2025. Les audiences des 27 et 28 octobre du procès contre cyberharcèlement

a. **"Brigitte" championne toute catégorie dans l'art de faire du buzz en essayant d'étouffer une affaire !** Là, ça y est, on est passé à un nouveau stade de cette affaire. Après la montée en puissance de ces derniers jours et l'accrocheuse émission de "BFM TV", belle démonstration de nullité journalistique (signée Régis Desconclois, Jérémy Müller et Alexandre Funel), tous les grands médias français parlent ce matin du "procès des cyberharceleurs" (la présomption d'innocence est oubliée). Sur France Inter, Laetitia Chereh, de l'orientée "cellule d'investigation de Radio France" ([Fil 3](#)), qui a longtemps enquêté sur "quatre ans de déferlante complotiste" évite toujours le fond de l'affaire ([lien](#)). Un média comme "Bellaciao" commence à bouger et parle d'un "procès au parfum de ridicule" parce que "Xavier Poussard provoque un séisme médiatique en soulevant des questions explosives [...] Owens riposte avec brio. [...] La chute a des allures de tragédie shakespearienne" ([article](#)). "Libération", "Ouest-France", "RTL", tout le monde s'y met (début de [liste](#)). Peut-on extrapoler ce que cela donnera au niveau international quand une audience débutera aux USA ? Nos dirigeants et nos médias subventionnés, menteurs comme des arracheurs de dents, enfoncés dans leur déni, exposeront au monde entier le spectre ridicule de notre pays... L'audience est fixée ce lundi 27 octobre à 13 h 30 au tribunal judiciaire de Paris, 10ème chambre ([tweet](#))

"Le Monde" et l'"AFP" ont vu leurs efforts dans un [article](#) où l'on apprend l'horrible effraction d'un des accusés : il a relayé la "une" du magazine "Time" où "Brigitte" est "l'homme de l'année" (P-S. 60), en l'accompagnant de la mention "Excellent".

Brigolade



Pour ce crime de lèse-majesté, il "encourt deux ans d'emprisonnement".

b. **Les Macron engagés dans une voie sans issue.** "Dans les couloirs feutrés du tribunal de Paris, les 27 et 28 octobre 2025, Brigitte Macron s'apprête à jouer les victimes outragées. Cette Première dame, qui a si souvent cultivé l'image d'une icône intouchable, a décidé de fouler personnellement la barre du tribunal dans son procès pour cyberharcèlement [...] Un spectacle pathétique, où elle prévoit enfin de prendre la parole – non pour dialoguer, mais pour clouer le bec à ses détracteurs". C'est ce qui se disait il y a un mois, cet extrait provient d'un [article](#) d'"Apart.tv" paru le 26 septembre dernier. "Brigitte" semble avoir renoncé à cette présence médiatique. Il est vrai que l'issue de ce procès s'annonce très délicate pour le clan Macron. Dans un [article](#) d'hier, 26 octobre, l'avocat Régis de Castelnau évoque deux issues possibles :



- "soit la juridiction entre en voie de condamnations malgré la fragilité juridique de la procédure, et donne satisfaction aux époux Macron en faisant un exemple pour tenter d'éteindre polémiques et rumeurs. Mais outre que cela n'éteindrait rien du tout, cela exposerait le tribunal à l'accusation d'être aux ordres. Et puis de toute façon on sait bien qu'une justice pour l'exemple n'est jamais exemplaire.
- Soit la plupart des prévenus sont relaxés, et dans ce cas-là, et comme d'habitude l'Opinion qui ne comprend rien aux choses judiciaires, en conclura que les magistrats considèrent que la rumeur est fondée. Comme ça avait été le cas après les relaxes d'Amandine Roy et Natacha Rey."

Ils jugeront ce qu'ils voudront, mais, à moins de présenter des éléments nouveaux essentiels, rien ne changera le fond de l'affaire. Et ceux qui essaieront de comprendre par eux-mêmes rejoindront les rangs des éveillés.

c. Essayons de suivre cette **première journée d'audience** et ce qui s'y rattache :

1. A 15h 45, les demandes de renvoi ont été rejetées et une suspension de séance a été décidée pour examiner une "question prioritaire de constitutionnalité". Sept accusés sur dix sont présents. "Brigitte" Macron, l'accusatrice, est absente. La salle est pleine, le public déborde à l'extérieur.
 2. A 16h 40, ce sont des demandes en nullité qui sont examinées.
 3. A 16h 50, France-Soir publie un [article](#), avec une photo de la foule prise avant la séance et les interviews de Me Carlo Brusa et de Christian Cotten. On y lit : "*Juan Branco, avocat en vogue d'un des accusés, est visé par une suspension de neuf mois, seulement six jours avant l'audience... S'agit-il simplement de coïncidences ou est-ce le symbole fort d'une tentative de mutation de l'espace public numérique ? [...] Pendant ce temps, l'Élysée annonce que le président réunira mardi matin une réunion sur la "démocratie à l'épreuve des réseaux et des algorithmes", dans l'objectif de créer "les conditions d'un débat éclairé et apaisé". [...] Le fait que le gouvernement souhaite réguler le net au moment même de ce procès pour harcèlement pose question. La justice serait-elle instrumentalisée pour mettre au pas l'expression en ligne ? Une coïncidence temporelle finalement forte qui montre la faiblesse d'un État en besoin de contrôle, et d'une première dame qui cherche absolument à maîtriser son image mise à mal tant en France qu'à l'international.*" Une "dame", vraiment ? Un "président", vraiment ? Légalement oui, légitimement non : il a perdu les élections, il n'a pas à s'occuper de censurer ses concitoyens, ce serait au Premier ministre de traiter un tel problème.
- 
4. A 19h, les auditions des témoins sont en cours. On a appris que Tiphaine Auzière témoignera demain. Avec une photo d'elle bébé et ses deux parents ? Les radios et les télévisions suivent cela régulièrement, avec des commentateurs qui racontent souvent des énormités. L'un d'entre eux a ressorti l'argument de l'avocat de "Brigitte", Me Ennuchi ([Fil 37e1](#)) : "*Si on fournissait des photos ou même un test ADN, ils diraient que nos pièces sont fausses. Ce serait sans fin*". Nous répétons donc que "*Cet argument est fallacieux, il suffit de faire plusieurs prélèvements en public et de les donner à analyser par plusieurs laboratoires, dont au moins un choisi par Candace Owens et un autre au hasard, anonymement. Pareil pour une prise de sang*". Nous sommes encore dans l'inversion accusatoire : ce ne sont pas nous qui sommes dans le déni, mais eux. Lorsque deux partis ne sont pas d'accord, on fait appel à un **conciliateur** pour déterminer un test objectif et incontestable, permettant de trancher. Nous y sommes prêts. Les Macron ont sans cesse refusé d'aller dans ce sens.
 5. **Entretiens dans les couloirs du palais de justice, la première journée.** A 19h 30 est publiée une [vidéo](#) d'un quart d'heure de "CLPress" tournée vers 13 h, à l'arrivée des avocats de la défense. Christian Cotten, maîtres Luc Brossolet, **Dylan Slama** (image ci-contre) et Maud Marian sont interviewés. Autre [vidéo](#) similaire d'"Infocratie", de 10 mn. Christian Cotten et Maître Dylan Slama s'y expriment.
- 
6. A 21h 15, le téléfilm d'hier soir sur "BFM TV" est à nouveau diffusé sur cette même chaîne (un nouveau débat à la fin, ou le même ?). La vidéo YouTube a maintenant été visionnée plus de 78.000 fois et a reçu plus de 1.600 commentaires (non censurés, donc). Un d'entre eux résume les autres : "*Le tribunal populaire des commentaires a voté : à l'unanimité Brigitte est Jean Michel*". Il est effectivement difficile de trouver des exceptions. Il n'y a jamais eu un tel fossé béant entre la population et les "grands médias". Il n'y a pourtant pas deux vérités sur le sexe de "Brigitte". **Qui se trompe ?** La partie de la population qui a étudié le problème ou ces journalistes qui montrent chaque fois qu'ils n'ont pas vraiment lu Xavier Poussard ou Pressibus, qu'ils n'ont pas vraiment écouté Natacha Rey ou Christian Cotten et se contentent de rabâcher ce que leurs employeurs veulent qu'ils rabâchent ? De quel côté y-a-t-il un "clan" ?
 7. A 22 h 15, le débat de "BFM TV" est terminé. Six commentateurs du "clan" ont repris un débat convenu, Maxime Switek, Yves Thréard, Irène Bénédicte, Elsa Vidal, Laurent Valguigné et un sixième ([photo](#)). Tous étaient d'accord pour proclamer que "*A l'évidence, tout est faux*". Ils sont restés sur la méthode Coué. Qui croient-ils convaincre ?

d. **Emmanuel Macron va-t-il tenter un procès à un psychiatre italien ?** Sur "Tocsin", ce 27 octobre, dans une [vidéo](#) de 42 mn, Clémence Houdiakova a interrogé le psychiatre italien Adriano Segatori, célèbre pour avoir diagnostiqué avec justesse les failles d'Emmanuel Macron dès 2017 ([Chapitre 19](#)). Il confirme ses propos de l'époque en soulignant que, comme tous les psychopathes, Emmanuel n'est pas un malade mental. Il a un haut niveau intellectuel et une grande capacité de conviction. Il est séduisant pour les uns, dangereux pour les autres.

Tout vient de sa relation avec "Brigitte" : la séduction d'un adulte sur la mentalité d'un enfant est perverse. Cette relation reste perverse aujourd'hui encore. On l'a vu avec la scène de l'avion à Hanoï ([P-S. 120d](#)), où il a reçu une gifle, comme une mère en donne à son enfant, lequel est gêné devant les témoins. Emmanuel Macron est un "psychopathe narcissique" qui a mal grandi. Il n'a pas conscience du mal qu'il peut faire. Il se moque des conséquences dévastatrices de ses actes sur ses partenaires et amis. Tout tourne autour de son identité. Il est incapable de quitter le pouvoir de lui-même, alors qu'il aurait déjà dû le faire.



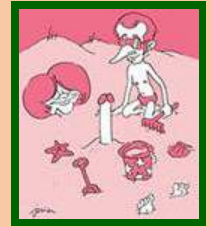
C'est le dirigeant le plus dangereux d'Europe, car il est soutenu par des lobbies et des puissances financières.

A la fin de ces propos (à 41:45), le célèbre psychiatre nous révèle un "scoop" : "*Le bureau de Macron a voulu me faire un procès, engager une action contre moi et contre ma vidéo de 2017*". Il a trouvé que c'était "fantastique" (image ci-dessus) et cela n'a pas été plus loin. Tout du moins, actuellement...

e. **Quelques compte-rendus sur la première journée d'audience.** En voici une sélection.

1. L'[article](#) du "Parisien", signé Lucie de Perthuis, est correct (en enlevant les mots "conspirationnistes", etc.), avec un titre significatif : "*Rumeurs transphobes : « Humour », « esprit Charlie »... Au tribunal, les harceleurs présumés de Brigitte Macron ne lâchent rien*". Extraits :

- "Sataniste", "pédocriminelle", "travelo"... La procédure contient une vingtaine de pages d'insultes proférées sur le réseau social X à l'encontre de Brigitte Macron.
 - "On ne pense pas une seule seconde que Brigitte Macron regarde nos tweets", se défend Jérôme A. Avec ses quelques centaines de followers, cet informaticien invoque devant le tribunal "l'humour", et même "l'esprit Charlie".
 - Idem pour Jérôme C., courtier dans le milieu bancaire. "Est-ce qu'il faut avoir un permis pour faire de l'humour en France ?" interroge le prévenu de 55 ans, qui a relayé des blagues graveleuses sur la taille du sexe de Brigitte Macron ou encore sur "un concours de qui pisse le plus loin" impliquant la première dame. "C'est potache, c'est Charlie", assure à son tour le quarantenaire, plaçant la "satire", et précisant "être plus marrant dans la sphère privée". "Je vais vous amener des photos de Charlie, on va comparer, et on va voir !" lance-t-il au tribunal, avant que la magistrate qualifie cette comparaison d'"indécente".
 - "Je me demande ce que je fais là. C'est même effrayant !" s'emporte Jérôme A. "C'est un sujet qui ne doit pas être complètement étouffé", poursuit l'informaticien de 49 ans., qui cite des enquêtes "sur YouTube ou autre (...) autour du couple Macron". "Il faudrait qu'elle fasse quoi Madame Macron, qu'elle se mette toute nue à la télé ?" s'agace la magistrate. "Une personne très puissante doit accepter la critique", répond simplement le prévenu. "Il est admis par la justice que c'est un débat d'intérêt général", argue de son côté Maud Marian, l'avocate d'Amandine Roy.
 - Certains prévenus, comme Jean-Christophe D., ont toutefois exprimé des regrets. "Si j'ai pu lui causer du tort, je m'en excuse", a déclaré ce professeur de sport de 54 ans.
2. Un [article](#) de l'AFP, repris dans "La gazette" adopte le même ton, sous le titre "Faire de l'humour" et "informer": dix personnes jugées à Paris pour avoir cyberharcelé Brigitte Macron". Extraits :
- Delphine J., connue sous le pseudo d'Amandine Roy, a souhaité exercer son droit au silence à la barre, expliquant qu'elle s'était déjà longuement "exprimée". Suivie par près de 20.000 personnes sur X, la médium de 51 ans a trouvé "excellent" un tweet de l'influenceuse trumpiste, posant avec un T-shirt portant une Une du magazine Time détournée où Brigitte Macron apparaît en "homme de l'année". Lors de l'annonce du petit rôle donné à la première dame dans une saison de la série "Emily in Paris", Delphine J. avait enragé : "Boycottez-moi cette merde.". "Elle n'a fait que rebondir sur l'actualité", avait, plus tôt, expliqué son avocate, Me Maud Marian, faisant valoir "qu'aucun message n'a directement été adressé à Mme Macron."
 - Autre prévenu dans l'affaire, Jérôme A., 49 ans, explique à la barre avoir effectué une recherche sur Grok, l'intelligence artificielle de la plateforme X, peu avant l'audience. Selon cet informaticien, il existerait "six millions" de publications sur la compagne du chef de l'État. Il est poursuivi pour avoir diffusé une dizaine de tweets "sarcastiques" à son sujet. "Une personne puissante doit accepter la critique", justifie-t-il. "Dire "la bite à Brigitte Macron", c'est une critique ?", s'interroge la présidente.
 - Plus tôt, lors d'une suspension, Aurélien Poirson-Atlas, l'un des principaux prévenus, connu et suivi sur les réseaux sociaux sous le pseudonyme de "Zoé Sagan", a donné une conférence de presse improvisée, dénonçant un "harcèlement inversé".
 - "C'est le procès de la liberté d'expression, j'ai fait de la satire, c'est l'esprit Charlie", a affirmé à l'AFP Jérôme C. 55 ans, un autre prévenu, auteur de "4 tweets et quelques retweets".
 - Bertrand S., galeriste de 56 ans aux plus de 100.000 abonnés sur X, a dénoncé, la veille de l'audience, sur X, un procès de "la liberté de penser" face à "l'État profond médiatique". "Je ne fais que dire que les médias ont menti, je ne fais pas un commentaire sur Madame Macron", se défend ce 1er prévenu. "Il y a beaucoup de sujets sur Madame Macron ... J'ai un tout petit compte Twitter. Je sais très bien que Madame Macron n'a pas vu mes tweets. Tous les puissants et les gens connus subissent des milliers de tweets et de toute sorte". "S'ils voulaient que la rumeur s'arrête", les Macron auraient dû "apporter des preuves rapides" poursuit cet informaticien, "tuer dans l'oeuf" cette rumeur. ([lien](#)).
3. Voici quelques-unes des informations délivrées sur Twitter (X) par "Liliane R" :
- "Les avocats des 10 prévenus n'ont reçus des pièces du dossier que hier soir et même que ce matin : le procureur s'y oppose" ([lien](#)).
 - "On me reproche neuf tweets, espacés sur quatre mois" commence le premier prévenu qui explique avoir ouvert son compte en 2022 et en publiant "trente par jour en moyenne". Il affirme donc qu'il ne s'agit pas de cyberharcèlement, d'autant que, selon lui, les tweets ont davantage été vus par les enquêteurs que par des gens lambda. "Je ne fais que dire que les médias ont menti, je ne fais pas un commentaire sur Madame Macron", se défend ce 1er prévenu. "Il y a beaucoup de sujets sur Madame Macron ... J'ai un tout petit compte Twitter. Je sais très bien que Madame Macron n'a pas vu mes tweets. Tous les puissants et les gens connus subissent des milliers de tweets et de toute sorte". "S'ils voulaient que la rumeur s'arrête", les Macron auraient dû "apporter des preuves rapides" poursuit cet informaticien, "tuer dans l'oeuf" cette rumeur. ([lien](#)).
 - "Je suis sur mon canapé, je tweete, je retweete ... pour informer ceux qui veulent les lire". Concernant ces tweets "je veux bien les assumer". "Je trouve quelque chose de bizarre dans cette histoire. J'ai le droit de me questionner". Comme le premier prévenu, lui aussi revendique "un esprit Charlie". "C'est pour rire, c'est pour faire rire. Il faut rire dans la vie. Est-ce qu'il faut avoir un diplôme pour faire de l'humour en France ?" "On ne parle pas d'humour, on parle d'infraction pénale" répond le président du tribunal. Le deuxième prévenu lit son quatrième message publié qui évoque de la "pédophilie" : "Je pense que c'est la vérité. C'est factuel", ajoute-t-il. Concernant certains messages, "je regrette d'avoir été un peu lourd, pas tellement marrant" poursuit-il. "Pourquoi moi ?" Il affirme, comme le premier, que ses tweets sont peu relayés. Il répète n'être là "que" pour quatre messages publiés sur Twitter. ([lien](#), valable aussi pour les quatre accusés qui suivent)
 - Le troisième prévenu a, par exemple, dit dans un message que Brigitte Macron était le père d'Emmanuel Macron. Il se dit lui aussi "surpris" d'avoir été accusé de cyberharcèlement. "Je m'en excuse sincèrement si j'ai pu lui causer du tort". "Moi j'ai aucune idée tranchée", défend-il. "J'utilise Twitter comme un passe temps". Il dit avoir fermé son compte Twitter après la garde à vue.
 - Quatrième prévenu absent car handicapé à 80% ! Il "a exercé son droit au silence" et est représenté par son avocat qui insiste sur la nécessité de différencier les messages publiés directement par les prévenus et ceux simplement republiés. Plusieurs messages du prévenu absent ont simplement été republiés défend-il. Ce quatrième prévenu passe beaucoup de temps sur Twitter, où il continue de publier 50 messages par jour.
 - 5ème prévenue, Amandine Roy. Le président du tribunal lit longuement des propos tenus par Amandine Roy lors de l'enquête où elle a évoqué un acharnement judiciaire et a dit avoir été victime de cyberharcèlement. Elle a affirmé que



Dessin publié dans Charlie Hebdo en janvier 2025 ([article](#)) (P-S. 94z3)

Brigitte Macron n'a pas été harcelée.

- Sixième prévenue, absente également, [...] gagne moins de 1000€ par mois par son travail. C'est son avocat, le même que pour le quatrième, qui s'exprime pour elle. Cette femme a publié elle aussi plusieurs messages sur les réseaux sociaux. Elle-même bisexuelle, elle a affirmé lors de l'enquête ne pas être dérangée par la prétendue transidentité de Brigitte Macron. Ses messages sont surtout "un moyen de pression" contre un "président inquiétant".
- Septième prévenu. 65 ans, président d'association, sans revenus. De très nombreux messages assez virulents sont lus par le président du tribunal. Comme les autres prévenus, ces messages évoquent la "pédocriminalité", la "transidentité" de Brigitte Macron...

"Liliane R" ajoute que "Les trois derniers prévenus présents seront interrogés demain. L'audience commencera à 10 h et non à 13 h 30 comme prévu initialement". Elle estime que le but est "d'intimider et bâillonner la liberté d'expression, le droit à la satire des personnes publiques et de stopper les questions légitimes que l'on est en droit de se poser concernant ce "couple" !".

4. L'avocat **Juan Branco** a été suspendu vendredi dernier, 24 octobre, pour 9 mois, juste avant les audiences. Il ne peut donc pas plaider pour ses trois clients. Il était hier au Palais de Justice, en tenue de ville, pas en sa robe d'avocat (photo ci-contre). C'est ce que nous révèle ce mardi midi une [vidéo](#), de 48 mn, intitulée "Mike Borowski était sur place et vous dévoile tout !" L'Elysée aurait été jusqu'à provoquer une magouille aussi grossière !



f. **Le témoignage de Tiphaine Auzière**, lors de la deuxième journée d'audience, du 28 octobre.

1. A 16h 47, "Le Figaro" a publié un [article](#) sur le témoignage du plus jeune enfant de "Brigitte" Macron. Voici quelques extraits, accompagnés de quelques commentaires, parce que la victimisation des Macron est indécente, vu l'état où ils ont mené notre pays :

- "Il n'y a pas une semaine où personne ne lui parle de cette rumeur". Ce n'est donc pas tous les jours.
- "Tout un tas d'images détournées, y compris des images prises d'elle dans un cadre familial, en vacances et en maillot de bain". Les images prises dans un cadre familial, en vacances et en maillot de bain sont toutes des photos de magazines "people" que les Macron ont autorisées. Ces images là ne sont pas détournées !
- "Elle ne sait pas comment faire pour que ça s'arrête". Nous, on sait.
- "A la barre, Tiphaine Auzière a peiné à déterminer à partir de quand les conditions de vie et la santé de sa mère se sont dégradées. "C'est difficile d'établir une date précise car le phénomène est très diffus. Je dirais depuis 2021/2022. Au départ, j'en ai sous-estimé l'ampleur". Le moindre que l'on puisse dire, c'est que depuis 2021/2022, à compter et à voir ses apparitions télévisées et les photos officielles de son agenda ([lien](#)), "Brigitte" n'est pas si malade que ça. Beaucoup moins que Natacha Rey.

Apparemment, c'est tout. Même pas une photo, même pas un message de "Brigitte", qui s'était pourtant engagée à assister à ce procès ([Fil 44b](#)) et qui ne l'a pas fait, sans attestation médicale et sans avoir été contrainte par le tribunal de se présenter en personne pour mieux exposer son profond malaise, et le faire voir au public par la même occasion. .

2. Un article du "Monde" et de l'AFP, paru à 16h 36, modifié à 17h 29, en parle aussi. Y apprend-on autre chose ?

- "Dénonçant « la haine » à l'égard sa mère, elle [Tiphaine] a regretté la « remise en cause systématique » de « son identité, son sexe » et « sa probité »". Ce n'est pas systématique du tout, il suffit que "Brigitte" regarde la télévision, qui l'aime beaucoup et ne lui fait que des compliments. Dénoncer les mensonges d'une personne ne signifie pas pour autant qu'on lui voue de la haine. On peut même admirer sa faculté extraordinaire à mentir naturellement et sa façon de toujours se défilier pour éviter d'aborder le fond du dossier.
- "Elle est contrainte de faire attention aux tenues [qu'elle porte], aux postures, car elle sait que son image peut être détournée". Une vraie femme n'a certes pas de tels soucis. Il n'y a rien à détourner, il suffit de regarder.
- "La fausse information a peu à peu généré de « l'anxiété »". Et l'anxiété générée par la violence policière contre les gilets jaunes, par la "guerre" contre le Covid et les réfractaires à la piquouze, par la "menace russe", etc. ?



3. Un [article](#) de France-Soir de 17h 57 va plus loin dans ses propos de Tiphaine à la barre :

- Son oncle Jean-Michel : "Il va très bien, je l'ai eu il y a quelques mois " On n'en apprend pas plus. Personne ne lui a demandé si elle était présente à son anniversaire du mois de juillet ([P-S. 112a](#)).
- "Ce qui est extrêmement difficile à vivre pour elle, c'est les répercussions sur ses enfants et petits-enfants, dont le dernier a 10 ans". "Brigitte" en est la principale responsable. Il suffirait qu'elle leur montre les photos de famille qu'on nous cache. Apparemment elle ne l'a pas fait, pas même avec eux. Et les oncles, les tantes, les cousins et les cousines non plus. Cela confirme ce que Candace Owens et nous mêmes avons déjà souligné : "Brigitte" est la seule mère de trois enfants à ne pas avoir de photos à montrer de ses enfants bébés, avec leur père. Même pour ses petits-enfants. C'est la pire des grands-mères (ou plutôt des grands-pères) en matière de mémoire familiale.

4. Un [article](#) de "France Info" nous montre d'autres plaintes égrenées par Tiphaine :

- "C'est une personne qui n'a pas été élue", effectivement, alors que vient-elle nous harceler dans les médias ?
- "qui n'a rien demandé", nous non plus et pourtant on la subit. Elle a sans cesse soutenu son mari, même quand il refuse les résultats du suffrage universel et s'accroche à son poste. Une grosse majorité des électeurs ne veut plus le voir et il continue à se pavaner dans les médias en notre nom. Que "Brigitte" parte de l'Elysée et son propos commencera à avoir du sens.
- "qui subit des attaques", nous continuons à en subir de la part de son mari et nous devrions ne pas réagir ?
- "alors même que toutes les actions dans lesquelles elle s'implique sont en faveur des autres.". Qu'il parte dans un couvent et, là oui, ce sera enfin en notre faveur.
- "Elle lit les tweets [à son propos], tout le monde les lui rapporte dans un cadre professionnel ou privé". Ah bon ? Elle serait droguée aux réseaux sociaux au point de demander à tout le monde de lui amener les tweets qui la concernent. Là, oui, c'est une révélation. Les journalistes de télévision vont-ils le divulguer à tout le monde ?

Une fois de plus, cela ne peut que renforcer notre position. Les fameuses "preuves" sont toujours cachées et réservées exclusivement et ultérieurement à un tribunal américain. Ces lamentations de quelqu'un qui nous toise de haut en se prenant pour une "première dame" sont indécentes.

- g. **Entretiens dans les couloirs du palais de justice, la deuxième journée.** Comme la veille, CLPress a produit une [vidéo](#), de 50 mn, d'interviews dans le palais de justice, sur la deuxième journée. On voit notamment Aurélien Poirson-Atlas et Juan Branco. Maîtres Bertrand, Danglehant et Brusa sont aussi interviewés, ainsi que quelques personnes du public.

"LDC News" a donné la parole à :

- Eva Banzouzi, la rédactrice en chef d'"Infocratie", des personnes du public et Lionel Labosse dans une [vidéo](#) de 20 mn.
- Stéphanie Reynaud, dans une [vidéo](#) de 6 mn.
- **Me François Danglehant**, dans une [vidéo](#) de 9 mn. Ce dernier signale que, le 20 octobre, il a reçu une réponse du premier président de la Cour de cassation, qu'il estime "extravagante", explique (à 5:12) que *"la requête en récusation de Natacha Rey est rejetée parce qu'elle n'est parti à aucune procédure devant la chambre criminelle de la cour de cassation"*.
- Maîtres Maud Marian, Me Carlo Brusa et d'autres personnes, dans une [vidéo](#) de 7 mn.



h. Les autres échos de la 2ème journée d'audience, du 28 octobre.

1. Voici d'abord des extraits de l'article du "Monde" précité :

- *"L'un des principaux prévenus, Aurélien Poirson-Atlas, connu sur les réseaux sociaux sous le pseudonyme de Zoé Sagan, a revendiqué mardi le droit à « la satire », qu'il considère comme « l'ADN du pays ». L'écart d'âge entre les époux Macron est considéré comme un « crime sexuel » par Zoé Sagan, une « pédophilie cautionnée par l'Etat » sur X (son compte a été supprimé depuis)"*.
- *"Le Monde" parle ensuite d'Amandine Roy et d'"une vidéo virale publiée en 2021". C'est hors sujet, ce n'est pas dans l'acte d'accusation.*

Nous aurons peut-être plus de détails demain.

2. **Les peines requises par l'accusation** sont révisées dans un [article](#) du Figaro de 18h 15, titré : *"Procès de la fake news sur Brigitte Macron : de 3 à 12 mois de prison avec sursis requis contre les cyberharceleurs présumés"*. C'est court : *"Le ministère public a jugé que les infractions étaient différentes pour chaque prévenu, nécessitant des peines différenciées : allant de trois mois à un an de prison avec sursis. La peine la plus lourde est requise à l'encontre d'Aurélien Poirson-Atlas, alias «Zoé Sagan» : 12 mois de prison avec sursis, une amende de 8000 euros et une suspension de ses comptes en ligne pendant six mois avec exécution provisoire."*
3. A 19h 10, un [article](#) de "France-Soir" informe que *"Les réquisitions les plus lourdes ont été prononcées à l'encontre de trois prévenus : la médium Amandine Roy, le galeriste Bertrand Scholler et Aurélien Poirson-Atlas, alias Zoé Sagan, désignés comme les "instigateurs" de l'histoire, selon le procureur Hervé Tétier. Les sept autres ont été qualifiés de "suiveurs" par le magistrat qui se sont "laissé aller" depuis "leur canapé."*
"Luc Brossollet, l'avocat d'Aurélien Poirson-Atlas, a cherché à prouver, couverture de magazines people à l'appui, que le couple présidentiel avait largement mis sa vie en scène, justifiant ainsi les commentaires sur leur vie privée."
4. A 22 h 28, on apprend dans un autre [article](#) du "Figaro" que : *"Pour Bertrand Scholler, galeriste parisien, six mois de prison avec sursis ont été requis, assortis d'une amende de 3000 euros et d'une suspension de ses comptes en ligne pendant six mois avec exécution provisoire. Six mois d'emprisonnement avec sursis, une amende de 4000 euros et une suspension de ses comptes en ligne pendant six mois avec exécution provisoire ont par ailleurs été requis à l'encontre de Delphine Jégousse, alias «Amandine Roy».* Les peines sont plus légères pour le reste des prévenus, présentés comme de simples «suiveurs» par le procureur. Ce dernier a requis :
- 5 mois de prison avec sursis à l'encontre de Jean-Christophe P.,
 - 4 mois de prison avec sursis pour Jérôme A., Jérôme C. et Philippe D.
 - 3 mois de prison avec sursis pour Jean-Luc M. et Christelle D.
- Enfin, le procureur a requis 80 heures de travail d'intérêt général et s'il refuse, trois mois de prison avec sursis, pour Jean-Christophe D.. «Il est le seul à avoir esquissé un repentir», a souligné le ministère public."*
5. A 22h 20, un [article](#) de Ouest-France nous apprend que **"Le délégué sera rendu le 5 janvier 2026, à 10 h 30"** et que l'audience a été levée à 22 h 17.
6. **En première conclusion...** Nous pouvons d'ores et déjà féliciter les accusés et leurs avocats pour avoir fait preuve de dignité en défendant leurs valeurs, qui sont nos valeurs, sur la base d'éléments factuels qu'ils savent solides. Certes, on les pousse dans un piège, car les juges n'ont pas cette connaissance du dossier et risquent de juger à l'emporte-pièce. Mais les prévenus ont su garder la tête haute. Et, comme l'a dit Christian Cotten, s'ils ne gagnent pas en première instance, ils gagneront en appel. L'affaire aura évolué, les mentalités aussi, même chez les juges. Ce matin, "Le Parisien" a titré que vous n'avez *"rien lâché"*, ce soir un [article](#) de "Libération" titre que *"les prévenus [sont] toujours convaincus de «servir l'intérêt général»"*. **Bravo et merci.**

i. L'opinion de Xavier Poussard sur l'émission de "BFM TV" et sur la première journée d'audience.

Ce matin, dans la matinale de GPTV, Xavier Poussard s'est longuement exprimé au micro de Nicolas Stoquer (au milieu de cette [vidéo](#)). Pour l'émission de "BFM TV", il avait été interviewé durant deux heures et demi et seules trois très courtes séquences ont été choisies, qui ne sont pas à son avantage.. Cela se devinait, la façon dont "BFM" l'a présenté était étrange... Il estime que, parmi les grands médias, "BFM TV" est le plus extrémiste, celui qui adhère au narratif de Dupond-Moretti et des Macron, selon lequel il serait au coeur d'un *"complot de l'internationale complotiste"*, à l'unisson de ceux que nous appelons *"les obsédés de la complotosphère"*, ceux qui voient partout des complots de complotistes. Xavier s'étonne que son interrogatoire par des policiers français et italiens ([Fil 36b](#)) reste sans suite. Il n'est pas sûr que cela reste lié à l'affaire de cyberharcèlement. Cela va peut-être rester sans suite. Sur l'audience d'hier, il est à l'unisson des accusés, des avocats et de nous-mêmes.



A la fin, il annonce que le premier numéro de "La lettre de Xavier Poussard" commence à arriver chez les abonnés. Il traite notamment de la mort d'Olivier Marleix ([Fil 6](#)).

- j. **"L'odeur de la peur monte désormais jusqu'aux ors de l'Élysée. Elle est âcre, tenace, et imprègne chaque déclaration publique d'un régime en phase terminale. Emmanuel Macron, cet accident de l'histoire, ce produit marketing périmé qui ne doit sa survie qu'à la complicité active d'un système médiatique sous perfusion, annonce vouloir ouvrir un « débat » sur la mise sous contrôle des réseaux sociaux. [...] Il ne s'agit pas de débattre. Il s'agit de légiférer. Il ne s'agit pas de protéger le citoyen. Il s'agit de museler l'opposant. Il ne s'agit pas de sauvegarder la démocratie. Il s'agit de sauver le soldat Macron et la caste qu'il représente. [...] Oui, les réseaux sociaux sont devenus, en partie, un cloaque numérique. [...] Mais lorsque Emmanuel Macron s'empare de ce sujet, la lucidité devient supercherie. Car l'intention qui anime le Monarque n'a rien à voir avec la quête d'un espace public apaisé. Elle est purement, simplement, viscéralement politicienne et liberticide. [...] Ce que Macron et son oligarchie ne supportent plus, ce n'est pas la haine en ligne.**



45. Le 29 octobre 2025. Les premières retombées des deux journées d'audience.

Le succès médiatique de ces deux journées dans "le système médiatique sous perfusion" sera d'autant plus fort que l'information qui a été délivrée était à sens unique, dans le but de stigmatiser et de faire taire l'opposition aux Macron. Les téléspectateurs apprennent, par exemple sur BFM, qui l'a reconnu, que toute information relative à la transidentité de "Brigitte" était censurée et que c'était pour leur bien, pour le respect de l'évidence et de la vie privée, etc. En fait pour le respect de leur patron et des Macron.

Il y a matière à dénoncer l'envers, les propos véreux médiatiques, et à exposer l'endroit, ce que l'on veut nous cacher. Et relever ce qui évolue dans le bon sens. Toujours le "Comprendre, résister, espérer" d'Hannah Arendt ([Fil 17](#)).

Quelques détails des audiences vont aussi percer. Notamment le fait que le procureur ait plusieurs fois qualifié "Brigitte" de "Première dame", titre qui n'existe pas en France. Elle serait une citoyenne à part, un genre de "Premier ministre" ou de "Premier secrétaire de L'Elysée".

a. Extraits d'un long [tweet](#) de "Brainless Partisans" (en lien avec NBI, "No brain inside", en [Annexe A 37](#) ?), du 28 octobre, intitulé "Affaire Brigitte Macron : quand la "chasse aux sorcières" devient politique d'État", accompagné par l'illustration ci-contre :



- "Commençons par le plus cocasse : Brigitte Macron n'a aucun compte personnel sur les réseaux sociaux. Ni X (Twitter), ni Instagram, ni Facebook. Pas un seul profil officiel ou certifié sur lequel elle aurait pu être "harcelée". On parle donc d'un "cyberharcèlement" dont la cible n'était pas présente dans le cyberspace. Une situation juridiquement bancal, mais politiquement utile. Car ici, la victime n'est pas tant Brigitte que l'image du pouvoir. Et dans ce domaine, le palais de l'Élysée veille jalousement à son monopole de la narration.
- Les accusations portées contre deux internautes reposent sur la diffusion d'une rumeur persistante, certes douteuse, mais jamais prouvée ni réfutée par des faits objectifs. Depuis 2021, le couple Macron s'indigne, poursuit, menace, mais n'a jamais produit le moindre document officiel, certificat médical ou témoignage direct, qui permette de clore le débat factuellement. En somme : pas de preuves du mensonge, mais une répression bien réelle contre ceux qui osent relayer la rumeur. **La justice s'occupe donc désormais de protéger le récit, non la vérité.**
- Après le terrorisme et la désinformation, voici venu le "cyberharcèlement d'État" — concept idéal pour légitimer la surveillance généralisée. Dans cette pièce politique, Brigitte Macron n'est plus une personne : elle est un symbole, une affiche de campagne pour un pouvoir qui rêve d'un Internet sans contradictions. Et si le "cyberharcèlement" de la Première dame devient l'argument pour museler les citoyens, alors le véritable harcèlement n'est plus celui des internautes, mais celui du pouvoir contre la liberté d'expression.
- Moralité : Quand un gouvernement commence à poursuivre les rumeurs faute de pouvoir prouver leur fausseté, ce n'est plus la vérité qu'il défend, mais son monopole sur le mensonge."

b. Un [article](#) relate les propos d'Emmanuelle Anizon sur "France Info", ce matin du 29 octobre. L'auteur de "L'affaire madame" en 2024, journaliste au "Nouvel Obs", a régressé, tout en gardant quelques propos corrects :



[Vidéo](#) de 13 mn du 15 avril 2024, sur "Radio J". Les [45 commentaires](#) étaient unanimes. Emmanuelle Anizon et Christophe Barbier ne les ont pas du tout pris en compte. Quelle ouverture d'esprit !

- En 2024, elle établissait une nette différence entre les cas de Michelle Obama et de "Brigitte" Macron ([P-S. 45](#)), maintenant elle les amalgame aussi grossièrement que ses collègues télévisuels.
- Emmanuelle Anizon semble déconnectée des nouvelles informations recueillies. Dans son livre, elle a fait une grosse erreur en estimant que Jean-Michel Trogneux serait le "petit gros". Nous avons maintenant la preuve que c'est faux ([P-S. 112](#)). Elle a cessé d'en parler, alors qu'inversement "Brigitte", qui n'en parlait pas en 2024, s'est mise à en parler en 2025, en s'adressant à Candace Owens. Elle aurait pu reconnaître son erreur ou, pour le moins, exprimer des doutes. Rien.
- Toutefois Emmanuelle est restée constante pour estimer que la "complosphère" d'extrême droite, si chère à Dupond-Moretti et à "BFM TV", n'a pas grand-chose à voir avec ce qui se passe (elle avait utilisé le terme de "défiants") : "Les réseaux sociaux les enferment, évidemment, dans une bulle, qui fait qu'ils sont **surinformés**. Moi, c'est ce qui m'a surpris dans ma plongée auprès de ceux qu'on appelle maintenant les "Brigittologues". [...] On a toujours l'impression que ce sont des gens d'extrême droite, un peu désocialisés. Derrière, il y a des gens d'absolument tous les profils. [...] J'ai été extrêmement étonnée de voir [...] cette jeune femme, qui a eu ce parcours assez classique au départ, d'être insérée, d'avoir un job, tout ça [...] J'ai vu une hôtesse de l'air, quelqu'un qui gérait des gros comptes bancaires, qui avait voté Macron en 2017, dont la famille du Nord était socialiste. Parmi les profils de ceux qui ont été au procès hier, qui ont relayé cette rumeur, on voit qu'il y a un ingénieur, un prof de sport. On est avec monsieur et madame tout le monde, et c'est ça qui est très important à voir." Hé oui, et la plupart de ces Brigittologues (et au-delà) écoutent à la fois les "grands" médias et les médias alternatifs, pèsent le pour et le contre, se font une idée par eux-mêmes. Nos efforts pour nous libérer des réalités falsifiées sont considérés comme extrêmement dangereux par les gardiens des légendes officielles. Nous avons l'insupportable défaut d'être "surinformés", éveillés. Ils voudraient que l'on reste "sous-informés", endormis et dociles.

c. Nous avons relayé, hier, un compte-rendu de "Liliane R", en quatre tweets, sur la première journée d'audience. Nous en faisons de même pour ses six tweets de compte-rendu de la deuxième journée ([1 2 3 4 5 6](#)), en conservant ses remarques personnelles et en essayant de ne pas être redondant avec ce que nous avons déjà présenté. Elle précise qu'elle n'est pas journaliste ni présente au tribunal. Elle synthétise simplement différents médias dont le principal est le [direct](#) de Ouest-France.

- "La salle est beaucoup plus grande aujourd'hui pour permettre de recevoir plus de public. Juan Branco, normalement l'avocat de Aurélien Poirson-Atlas, suspendu la semaine dernière (!) et remplacé par Luc Brossollet, suit les débats, assis au premier rang du public.
- 10h 09. La séance commence avec **le 8ème prévenu**. 2ème adjoint au maire dans une commune de Saône-et-Loire, 64 ans, retraité (ancien dirigeant de petite PME, père d'un adulte, se dit apolitique. [...] Le président lit des messages publiés ou republiés qui font, une nouvelle fois, référence à l'anatomie de Brigitte Macron (où celle-ci est désignée comme une "first

lady boy" qui serait "montée comme un cheval", ou encore un "vieux singe" ou un "monstre d'orgueil"), à la pédocriminalité mais aussi à Emmanuel Macron : "Les Français ne le méritent pas", appelant à sa démission (comme des millions de Français !!!). [...] "Il ne s'agit pas de harcèlement" répète le prévenu évoquant "des milliers de personnes retweetent". "Je m'adresse à ma communauté, je ne m'adresse pas à elle".

- 10h 52. 9ème prévenu, **Aurélien Poirson-Atlas** [avec son avocat Me **Luc Brossolet**]. [...] "Je suis à l'opposé politiquement de l'extrême droite". Quatre tweets 2023/2024 ont été retenus, dans lesquels il estime notamment que "l'affaire Brigitte Macron est un secret d'Etat choquant qui implique une pédophilie cautionnée par l'Etat". (évident, non ?) [...] "Je suis écrivain, je crée énormément de personnages". Il évoque une "intelligence artificielle" et un "nouveau genre de fiction" ainsi que ses livres publiés. Les 4 tweets qui disent que "Brigitte Macron n'est pas Brigitte Macron" ne sont, selon ses propos lors de l'enquête, "que des informations factuelles". Il dénonce la "violence" de sa garde à vue dans "le top 3 des pires moments de ma vie". Il évoque "le droit de la presse" et estime qu'il n'a rien à faire là : "Je ne suis pas journaliste mais j'ai le droit d'être romancier, d'être satiriste". [...] "C'est Zoé Sagan et pas moi qui parle. J'ai créé un personnage". Il ne souhaitait "pas du tout" s'en prendre à Brigitte Macron qui "n'a pas été la cible d'une campagne de cyberharcèlement" a-t-il déclaré lors de l'enquête. Il confirme, par un hochement de la tête, que ces propos tenus en garde à vue sont fidèles à sa pensée d'aujourd'hui. [...]



Pourquoi avoir reposté un message de l'influenceuse trumpiste Candace Owens qui évoquait de la "pédophilie" sur le couple Macron ? A. P-A dit avoir seulement voulu repartager le message de cette figure montante : "Elle est assez unique en son genre. Je l'avais détectée. Elle était sous les radars". Il dit avoir eu "l'intuition" qu'elle deviendrait "un phénomène". Mais son repost ne signifie "pas du tout" qu'il cautionne les propos tenus par Candace Owens. [...] Comprend-il que ses propos puissent blesser ? "Non. Si demain je suis marié à un président de la République, j'accepterai d'être critiqué". Il reprend le terme de "cyberharcèlement inversé" qu'il avait déjà prononcé hier face aux journalistes. Il parle de son fils de 9 ans : "Aujourd'hui, il a peur que papa parte en prison" avant de proposer un selfie au tribunal "pour le rassurer". Rires dans la salle (pas sûr que cela joue en sa faveur).

- 12h 34 : le dixième et dernier prévenu est appelé à la barre, 56 ans, galeriste. "J'ai été scout, enfant de chœur, président du BDE, diplômé ingénieur ainsi que de Sciences Po Paris". Compte X toujours très actif - 107k abonnés. (Il s'agit de **Bertrand Scholler** - @55Bellechasse) Plusieurs messages lui sont reprochés sur X ainsi que des montages de photographies de BM. Il a invoqué "l'esprit Charlie Hebdo" lors de sa garde à vue : "Je me fiche de savoir si cette femme est un homme, ou si c'est son frère. En revanche s'il y a un mensonge, ça m'intéressera", a-t-il également dit. Il nie tout cyberharcèlement. [...] Il se définit comme "un analyste des faits et de leurs conséquences et un analyste des images". "Il n'y a pas de vulgarité, il n'y a pas de violence dans tout ce que je dis". [...] Il évoque une "disproportion entre le pouvoir de certaines personnes et d'autres", confie "la peur" qu'a sa mère, explique être "fiable", espère ne pas être sanctionné car il a "osé" republier une photo de Brigitte Macron en maillot de bain qui circulait déjà "dans le monde entier". [...]

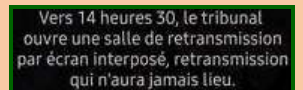


Courte interview vidéo de Bertrand Scholler, de 3mn 43, au micro de "Nexus".

13h 12 : il évoque Emmanuel Macron, qui parlerait dans des écoles de "parent 1" et "parent 2" au lieu de dire "père" et "mère". Le président du tribunal le coupe : "Je ne comprends pas ce que vous dites". "Notre société est en train d'évoluer dans un sens qui censure, qui déshumanise" explique Bertrand Scholler. La rumeur sur la transidentité de Brigitte Macron "est un bruit qui nuit à la France", ajoute-t-il. [...] Une magistrate lui demande en quoi il est intéressant de connaître le genre de Brigitte Macron. " Je ne m'intéressais pas à ce sujet" au début mais à partir du moment où c'est devenu "un phénomène public".

13h 57 : L'audience est suspendue (ouf!). Elle reprendra à 15h.

- 14h 47 : Beaucoup de journalistes et un public très nombreux qui espère pouvoir rentrer dans la salle d'audience. Tiphaine Auzière est déjà dans la salle. Elle n'a fait aucune déclaration.
 - 15h 01 : La séance reprend. **Tiphaine Auzière**, 41 ans, avocate, dernière enfant de BM, s'avance à la barre. Plusieurs avocats de la défense déplorent que BM ne soit pas présente et s'opposent à la citation de Tiphaine Auzière, arguant qu'elle a été faite hors délai (moins d'une semaine) et que ce retard les a empêchés de se préparer. L'audience est suspendue.
- 15h09 : L'audience reprend. Tiphaine Auzière est admise à témoigner. (La séquence "apitoiements / violons" va débiter). [nous l'avons déjà traitée]



[Toutefois, le propos qui suit est un peu contradictoire aux propos que nous avons repris de "France Info" :] Elle lit les tweets ou on les lui rapporte", notamment ceux analysés lors du procès. "Elle [Brigitte] Macron les a lus, ça lui a fait suffisamment de peine, elle ne veut pas les revoir" (Une grande sensible, Brigitte !) "Elle se réserve toute possibilité de déposer une nouvelle procédure" sur d'autres messages. (Menace, menace... Elle est bien la fille de sa "mère")

15h 45 : Tiphaine Auzière a fini son témoignage. Elle sort de la salle d'audience rapidement.

- 16h 23. L'avocat de **Brigitte Macron**, **Jean Ennochi**, parle d'une "campagne odieuse" menée contre elle. [...] Me Olivier Ennochi, second avocat de BM (a prêté serment le 2 avril 2025 - fils du 1er) rappelle des éléments techniques de droit sur "l'intention de nuire" et "l'infraction de harcèlement". Il ajoute : "Il ne faut pas minimiser les retweets. Car ce sont ces retweets qui vont faire de la viralité".

16h 40. Me Jean Ennochi : "Il n'y a pas besoin d'avoir une intention de nuire, il n'est pas nécessaire que la victime ait lu le message" pour qu'on parle de harcèlement. [...]

Il s'attaque à **Amandine Roy** insinuant que la rumeur sur BM lui a permis d'employer 2 personnes. Celle-ci, abasourdie, soupire, le regarde d'un oeil noir et susurre à voix basse "écoeurée". Il évoque brièvement d'autres prévenus.

16h 52 : Me Jean Ennochi s'attaque à Aurélien Poirson-Atlas [...] et affirme qu'il "semble s'exonérer pour des raisons artistiques". "Ce n'est pas la loi", tacle-t-il, d'autant "qu'il est le leader de tout ça".



Interview vidéo, de deux minutes et demie, d'Amandine Roy au micro de France-Soir.

Puis il critique l'arrogance de Bertrand Scholler : "Nous sommes dans un raid, dans un cyberharcèlement en masse". "Il a tweeté, il a retweeté. Lui aussi a commis l'infraction dont il dénie la réalité".

17h 01. Olivier Ennochi : [...] " Le droit à l'humour ne permet pas tout". "Les propos ne contribuent pas à un débat d'intérêt général".

17h 16 : le président du tribunal demande à l'avocat de Brigitte Macron d'être plus "concis" afin que tous puissent s'exprimer. Les deux avocats de Brigitte Macron ont parlé environ 1 heure (encore un traitement de faveur car les avocats

de la défense sont une dizaine et il reste ensuite les réquisitions du procureur !).

En conclusion de leurs plaidoiries, les deux avocats de Brigitte Macron ont demandé la condamnation des prévenus à 15.000 euros de dommages et intérêts, au total.

- 17h 22. **Réquisitoire du procureur** [Hervé Tétier]. Il commence par rappeler la peine encourue pour harcèlement. Selon lui, même "un seul message" peut être considéré comme du harcèlement. "L'ensemble de ces messages caractérise le phénomène de cyberharcèlement". Il estime que l'infraction de cyberharcèlement est constituée dès lors que "des propos et des comportements sont opposés à une même victime", et ce, quand bien même il existe "une absence de concertation entre les prévenus".

Le procureur sépare le groupe des 10 prévenus en 2 (diviser pour mieux régner ?) : "7 suiveurs" et "3 instigateurs" (Aurélien Poirson-Atlas, Amandine Roy, Bertrand Scholler) qui ont en commun d'avoir "une audience" importante. [...énoncé des peines demandées, déjà présenté...]

Amandine Roy accuse le coup et est en larmes, consolée par deux membres du public qui la soutiennent (c'est vraiment de l'acharnement la concernant). 17h59 : La séance est suspendue.

- 18h 41 : plaidoirie de [Me Luc Brossollet] **l'avocat d'Aurélien Poirson-Atlas** (Zoé Sagan). [...] "L'instigateur c'est celui qui lance la meute. Lui [son client], c'est l'instigateur... qui suit la meute qui est partie il y a plusieurs années ! C'est absurde" [...] "Si, aujourd'hui, on s'intéresse à la poitrine de Brigitte Macron, à son sexe, c'est parce qu'ils ont vendu leur couple jusqu'à plus soif". [...] "L'élément constitutif du délit n'existe pas" Il parle de "témoin perroquet" (Tiphaine Auzière). "Rien n'a été vérifié concernant l'impact réel sur BM". [ajout :] "Vous vous offusquez que dix pauvres clampins s'interrogent sur la vie privée des Macron, sur leur différence d'âge, mais c'est Brigitte et Emmanuel qui ont mis en scène leur vie privée jusqu'à plus soif dans les magazines "people". Couvertures après couvertures, ils ont invité les Français à s'intéresser à eux et à l'intimité de leur couple. Cette mauvaise soupe préparée par Mimi Marchand, les Français en ont trop mangé ! [...] Les Français n'ont plus confiance dans les médias dominants, le rejet du pouvoir est total !".
- 19h 31 : C'est **l'avocat de Bertrand Scholler** [Me Jérôme Bertrand] : "Où sont les faits ?". L'avocat évoque les "centaines de blagues" d'humoristes sur les rumeurs de transidentité de Brigitte Macron. [...] On reproche à son client "des tweets" à l'été 2024 alors "qu'il est démontré" que la dégradation des conditions de vie de Madame Macron a commencé en 2017 et s'est amplifiée en 2021" (tiens donc !)

20h 14 : Il reste 7 plaidoiries de la défense (certaines groupées) + le mot de chacun ! La plupart des journalistes ont quitté la salle. Le public lui, reste présent avec plusieurs dizaines de personnes encore sur place. L'avocat de Bertrand Scholler fustige les médias "de masse" [...] **Il finit en pleurs sa plaidoirie, évoquant son père, mort il y a peu qui lui racontait "la justice pour l'exemple" pendant l'Occupation. "Quand je vois ceux-là, alignés derrière moi, c'est ce souvenir que j'ai", désignant les prévenus présents ce soir. Il est applaudi dans la salle.**

- 20h 35 : l'avocat du premier prévenu (informaticien travaillant en Suisse). Très courte plaidoirie.
- 20h 42 : **Me Maud Marian**, avocate d'Amandine Roy, commence par contester tout harcèlement. "On a pris dix personnes, on ne sait pas". "on est devant votre tribunal à défendre des gens qui ont eu le tort de rire". Le "but" de ces poursuites est simplement de "faire taire les rumeurs". "Désolée mais ça ne va pas s'arrêter". [...] "Malveillant ou virulent, ce n'est pas le sujet". "J'ai déjà vu des gens harceler d'amour". [...] Elle parle de sa cliente comme "une petite médium du fin fond de l'Anjou dans le viseur de la présidence de la République". "Il y a un acharnement judiciaire" contre sa cliente (c'est clair !).
- 21h 23 : **Me Karim Forand** défend deux prévenus qui ne sont pas venus aux audiences, dont la personne handicapée à 80%. [...] Sa cliente n'a pas fait ça pour "étayer" la rumeur de transidentité mais simplement pour "rigoler". "C'est violent (pour elle) d'être accusée de harcèlement" car elle "a fait elle-même l'objet de harcèlement quand elle était enfant". "On se moquait d'elle". "Aujourd'hui, elle a peur de perdre son travail". Il évoque ensuite son second client, dont les tweets n'évoquent pas la transidentité. "Ensuite il y a des republications, mais les personnes qui ont publié ne sont pas assises sur les bancs des prévenus". "Il ne peut pas être considéré comme harceleur" si la personne qui a publié le message n'est pas elle-même sur le banc des accusés (logique !). "C'est un procès pour l'exemple. On veut bâillonner les paroles qui dérangent. Ce n'est pas ça la justice".
- 21h 52 : dernière plaidoirie avec **Me Carlo Brusa**, qui défend le 8ème prévenu (deuxième adjoint au maire, retraité ex dirigeant PME). Carlo Brusa se dit "étonné" par plusieurs éléments de l'enquête et Brigitte Macron "ne subit aucun effet par rapport aux tweets", "aucun préjudice". "Il n'y a pas d'incrimination possible de harcèlement dans cette affaire". "Il y a 12.600 tweets par seconde en France. Là on est en train de parler d'une rigolade".
- 22h 17 : **derniers mots des prévenus** : l'enseignant de sport dans un collège, confirme accepter les travaux d'intérêt général. "Merci de m'avoir rendu ma dignité", dit Amandine Roy à son avocate, la voix cassée et les yeux embués. "Je suis confiant dans la justice", dit Bertrand Scholler."



Interview vidéo, d'une minute et demie, de Maître Carlo Brusa au micro de France-Soir.

- d. **Approximations et stupidités dans l'émission "C dans l'air"** de France 5. Ce mercredi 29 octobre, l'émission avait un titre très orienté : "Brigitte Macron : le procès de la rumeur". Caroline Roux interrogeait Laetitia Chérel, de la flagorneuse "Cellule investigation de Radio France" (Fil 3). Commençons par le positif : c'est plus proche d'Anizon que de "BFM TV". Les propos des accusés ont été correctement présentés, il a été dit que c'était des personnes "Lambda" comme tout le monde, le mot "complotiste" n'a pas été prononcé, "extrême droite" une seule fois. Il était cocasse de voir ces deux "journalistes" s'étonner que les accusés puissent justifier leurs actes. La notion de liberté d'expression et de satire leur est étrangère, au moins quand il s'agit des Macron.
- L'historique de l'affaire, et notamment son implantation aux USA, était mal raconté (Anizon n'est guère meilleure). A la remarque de bon sens d'un accusé disant que "quelques photos d'elle ["Brigitte"] enceinte, quelques photos d'enfance et l'affaire serait terminée" (c'est ce qu'a fait Michelle Obama pour stopper la rumeur et cela a fonctionné), Laetitia Chérel a trouvé pertinente la réponse stupide d'un magistrat : "Vous attendiez quoi, qu'elle vienne se mettre nue devant les caméras et qu'elle montre son sexe". Et Caroline Roux a renchéri : "C'est ce qu'ils attendent". Elles nous prennent pour des imbéciles. Peu avant Laetitia Chérel avait pourtant dit que "Brigitte" Macron montrerait des preuves de sa féminité aux USA, plus tard. Pourquoi donc ne l'a-t-elle pas fait en 2021 en France ? Voire à cette audience ? Etre "journaliste" en Macronie interdit-il de comparer les situations et d'en tirer quelques réflexions de bon sens ?



- e. **Etonnements dans la presse étrangère** Les "grands" médias à l'étranger sont en général sur la même position que leurs équivalents en France. Ainsi cet [article](#) allemand reprend l'approche



d'Emmanuelle Anizon, avec un titre "Le poison du mensonge" qui ne place pas le mensonge du côté des Macron. Toutefois, on trouve dans ces médias étrangers des interrogations que nos journalistes nationaux éludent. C'est le cas d'un [article](#) de "The spectator" intitulé "Est-ce que se moquer de Brigitte Macron devrait être un délit ?".



Extraits : "La France a toujours été partagée sur la question de la liberté d'expression. Elle célèbre Charlie Hebdo comme un symbole national de rébellion, mais poursuit en justice des citoyens ordinaires pour des actes de moquerie moins graves. En Grande-Bretagne, une affaire comme celle-ci concernant un homme politique n'arriverait jamais devant les tribunaux. [...] Les Britanniques attendent de leurs personnalités publiques qu'elles supportent les moqueries, tandis que l'État français a tendance à les réprimer.

Insulter les détenteurs du pouvoir a longtemps été considéré comme une sorte de lèse-majesté, même dans la République qui se vante d'avoir guillotiné ses rois. [...] Une réfutation calme et factuelle aurait mis fin à l'affaire depuis longtemps, tout comme le fait d'ignorer complètement la rumeur, ou même un test ADN. Au lieu de cela, les Macron ont transformé ces allégations en une saga judiciaire mondiale qui garantit à la rumeur une durée de vie infinie. Ce qui rend cette affaire remarquable, ce n'est pas la vulgarité des messages, dont Internet regorge, mais la réaction de l'Élysée. [...] La vie publique a un prix, et ce prix, c'est la moquerie."

L'auteur, James Tidmarsh, avocat international basé à Paris, n'a pas compris que le sujet n'est pas le droit à la moquerie mais le droit à dénoncer des mensonges d'Etat. Vu sous cet angle, le comportement des Macron est plus compréhensible.

Un [article](#) de la RTS suisse précise que "le cyberharcèlement en Suisse n'est pas punissable". Et dans de nombreux autres pays.

f. **Les compléments de Lionel Labosse** exprimés sur sa [page](#), sous la bannière de l'illustration ci-contre, avec le sommaire suivant : [La meute en question](#), [Tour de chauffe de la journaputerie](#), [Tour de chauffe des avocats de la défense](#), [1er jour du procès le 27 octobre 2025](#), [2e jour du procès le 28 octobre 2025](#), [Bertrand Scholler](#), [Tiphaine Auzière](#), [Parties civiles](#), [Réquisitoire du procureur](#), [Plaidoiries des avocats](#), [Conclusion : quelle suite ?](#) Nous ne retenons que des passages sans redondance avec ce qui précède. Lionel a été refoulé la première journée, à cause de la salle bondée, son propos porte donc principalement sur la seconde journée. Sa connaissance du sujet lui permet d'éclaircir quelques scènes de ses commentaires.



1. "**Me Danglehant** prend la parole, il amène son grand tableau devant le témoin [Tiphaine Auzière]. Ah oui, j'ai oublié, il a réussi à s'introduire dans le procès en se portant partie civile au nom de Natacha Rey, pour demander réparation pour le harcèlement que cette dernière a subi de la part de la macronie. « Comment expliquez-vous que votre oncle Jean-Michel a porté plainte en diffamation pour détournement de mineur alors qu'il n'est pas concerné ? » Bien qu'avocate, elle ne sait pas quoi répondre. Je trouve nos avocats pas assez incisifs sur ce coup. J'aurais dit [...] « Lors de cette rencontre, vous qui ne cessez de publier sur vos réseaux sociaux des photos de votre famille en vacances à nos frais à Brégançon, vous n'avez pas manqué de prendre un selfie de vous avec tonton ? Pouvez-vous sortir votre téléphone et bien vouloir nous montrer le selfie ?
2. **Me Jérôme Bertrand**, l'avocat de Bertrand Scholler – qui se révélera d'ailleurs un fin brigittologue – demande quel était l'objectif de sa soeur Laurence Auzière en publiant précisément la photo de sa mère en bikini qui allait mettre le feu à la poudre (de perlimpinpin) ? « Jamais elle n'a pu imaginer le détournement auquel cela sonnerait lieu ». Il ne s'agit en fait pas d'un « détournement », car la photo en elle-même était problématique. L'avocat poursuit : c'est cette publication de la soeur de Tiphaine qui a entraîné ce qu'elle qualifie de « raid ». C'est là que Me Brossollet referme son piège : « Et depuis combien de temps avez-vous constaté cette dégradation des conditions de vie de mōman ? (Les avocats reprennent les termes de la loi sur le cyberharcèlement, article 222-33-2-2) : « Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale ». L'avocate répond benoîtement « A partir de 2021-2022 ». « Donc antérieurement aux tweets qui sont poursuivis » jubile l'avocat. Elle essaie de se raccrocher aux branches façon tarzan, mais c'est plutôt façon Jane. Brossollet la taxe de « réponse habile » : elle reprend « réponse sincère ». Il concède « sincère et habile ».
3. Comme en juin 2024, le gilet jaune **Stéphane Espic** s'est porté partie civile pour avoir le droit de parler, qui lui a été généreusement accordé. Il a dit des choses sensées, après s'être présenté comme une victime de la macronie. Poussés par « Brigitte » selon lui, Ducon-Maserati, Schippa et Blanquer, n'ont-ils pas créé spécifiquement cette loi sur le cyberharcèlement ad hoc pour Brigitte ? Il demande un euro aux prévenus, parce qu'ils ne vont pas assez loin ! Pour lui on s'approche d'une escroquerie au jugement, alors que l'on jette un grand nombre de plaintes à la poubelle (j'en suis un témoin, car je n'ai jamais eu de nouvelles de ma plainte). Danglehant revient pour dire que c'est Natacha Rey qui est harcelée depuis 2021 par le couple Macron-Trogneux. Il refait l'historique que nous connaissons bien désormais, et on le laisse parler longuement sans l'interrompre. Selon lui, les propos qui font l'objet de la plainte, ayant été tenus en public, relèvent de l'article 11 de la « Convention européenne des droits de l'homme ». Il plaint les juges car ça va être difficile à juger. Il rappelle que **Natacha Rey** a proposé un règlement amiable depuis 6 mois, en vain.
4. **Le procureur Hervé Tétier** [...] trouve très bien le certificat médical bidon du 23 octobre, qui a été présenté la veille du procès, alors que « madame » a refusé l'expertise médicale prouvant l'« altération de sa santé physique ou mentale ». [Il dit que] Amandine Roy – horreur – a eu un contact téléphonique avec Poussard au printemps 2024 ! Je fais une remarque préliminaire, pour laquelle j'aimerais avoir la réponse d'un avocat : du fait du nombre de prévenus, chacun d'entre eux est obligé de payer un avocat pour deux jours de plaidoirie, préjudice qui s'ajoute aux autres. Les prévenus qui travaillent doivent également être gênés de devoir prendre deux jours de congé.
5. C'est au tour de **Me Jérôme Bertrand**, pour Bertrand Scholler. Il n'est pas un ténor du barreau, mais il frappe juste grâce à sa connaissance profonde du dossier. Il évoque le comique Nam-Nam (1,6 millions d'abonnés sur Instagram), qui a fait rire une salle de 600 personnes à La Réunion, où il l'a vu, avec le sketch « [Est-ce que Brigitte a un z*z*](#) ». Il procède à une remarquable étude chronologique depuis les élections de 2017. Il souligne que Macron se moque de la rumeur sur son homosexualité (dont on sait d'autre part qu'il l'avait fabriquée), il parle d'une imitation de Laurent Gerra « Brigitte Macron, elle-même persuadée d'être Patrick Juvet » (qui en fait serait plutôt de 2024). Il rappelle le sketch d'Arnaud Tsamère qui « crée un malaise »



Le premier jour d'audience, interrogé par Stéphanie Reynaud, dans une [vidéo](#) de 5mn, Lionel Labosse donne son opinion sur ce qu'il nomme la "journaputerie" et sur les privilèges de "Brigitte" Macron dans ce procès.



selon la presse en novembre 2017 ; il rappelle Virginie Linhart qui évoque en 2018 un trou dans la biographie de « brigitte », sans parler de son identité de genre. Il parle aussi du témoignage de Sylvie Bommel lors de la rédaction de son livre sur Emmanuel Macron. Il y a depuis lors une chape de plomb des journalistes qui ne font pas leur travail, donc les citoyens s'y mettent. Il évoque Pressibus & ses innombrables correspondants. Il parle de Brigitte Macron sur TF1, début 2022, qui s'exprime fort mal sur le sujet et obtient des tweets & commentaires très négatifs. Elle récidive sur RTL, et écrit carrément la question que doit lui poser le journaliste larbin : « On dit que vous êtes un homme ; est-ce que ça vous gêne ? ». Me Bertrand annonce alors goguenard que pendant la pause, un collaborateur lui a annoncé que les photos du maillot de bain ont été retirées du compte Instagram de la fille Auzière ! Curieusement, personne parmi les journalistes présents à ma connaissance n'a repris cette info. Bertrand Scholler en a parlé sur Tribune Libre.

Pour lui, la publication de cette photo constituait un acte manqué. Il évoque Alba Ventura & ses « cafards ». Les « preuves » seraient données aux USA, toute la presse en parle, mais il n'y a « pas de débat » selon la partie civile ! La « virulence » invoquée par la policière pour sélectionner les tweets, ne figure pas dans la loi ni dans la jurisprudence. Son client a publié un torse d'homme en maillot de bain ; le procureur y voit aussitôt madame Macron ! Les mots « couillu » employés par son client font référence à la couverture de Paris Match « la guerrière ». Il rappelle que selon la jurisprudence des articles 10 & 11 de la Convention européenne des droits de l'homme, les personnes publiques sont moins protégées. Monsieur Scholler serait coupable d'avoir mis en rapport Zoé Sagan & Poussard, ce qui est un comble !



g. **Le témoignage de Juan Branco.** En soirée du 29 octobre, "TV Liberté" a publié son émission "Bistrot Liberté" ([vidéo](#) de 1h 36), animée par Eric Morillot, en présence d'André Bercoff, Jon de Lorraine, Greg Tabibian, Didier Maïsto et Ignace le dessinateur (effectuant des dessins en direct, ici présentés), avec pour invité d'honneur Juan Branco, l'avocat interdit de plaider. De façon assez brève (surtout de 15:45 à 21:00), celui-ci s'est exprimé sur le procès. Le débat ensuite porte sur le thème : "Justice en Macronie : la dictature en marche". Extraits :

- "Le directeur de cabinet de l'Elysée [Patrice Faure] a donné instruction à un procureur, qui depuis a été promu, de s'assurer de monter un procès-spectacle où on choisirait à peu près dix citoyens plus ou moins au hasard.
- La loi Schiappa fait exception à ce principe républicain qu'on avait de ne pas enfermer les gens du fait de leurs écrits. Et les plus puissants l'utilisent pour intimider, essayer de régaler l'expression publique. Et le parquet de Paris se prête avec une grande joie à ces manoeuvres. Donc "Brigitte" Macron l'utilise, alors que c'est une loi au départ pour protéger théoriquement les adolescents en difficulté.
- On a un dirigeant politique en train de finir sa carrière en faisant arrêter des concitoyens pour prouver que sa femme n'est pas un homme. Tout cela est indécent.
- Une des personnes qui a été poursuivie, c'est quelqu'un, que je représentais, qui est handicapé à 80%. Il a eu du mal à ouvrir la porte aux gendarmes qui ont toqué à son domicile pour le faire arrêter et le mettre en garde à vue, à cause de trois blagues sur "Brigitte" Macron. [...] Les gendarmes, qui sont des gens normaux, appellent le parquet de Paris en disant : "Bon, peut-être qu'il faut passer au prochain de la liste, parce que des gens qui ont fait des blagues sur "Brigitte" Macron, il y en a quelques dizaines, voire quelques centaines de milliers. Ce n'est peut-être pas la bonne personne à embêter". Non, la procureure, très avide de sa promotion, leur a dit : "Non, non, audition libre chez lui". Donc des policiers reviennent chez ce pauvre homme pour l'entendre chez lui. Et là, il est en train d'être jugé, alors qu'il n'a pas pu se rendre à son propre procès parce qu'il ne peut pas se déplacer. Il ne sort pas de chez lui depuis des années. Tout cela pour faire plaisir à "Brigitte" Macron...
- Selon la loi Schiappa, il faut invoquer une dégradation des conditions de vie. Donc Tiphaine Auzière a répété littéralement le texte de la loi pour essayer de porter la parole de sa mère. Et on a eu droit à la dépêche de l'AFP dans la minute. Tout cela a été voulu pour créer du spectacle, alors même qu'ils se plaignent du spectacle.
- En réalité, ce à quoi on assiste avec "Brigitte" Macron depuis le début, on le sait très bien, c'est le mensonge de sa relation avec Emmanuel Macron, sur l'âge de leur rencontre, 14/39 ans, il faut le rappeler. [...] Le mensonge est du coup découvert, des citoyens qui se sentent floués, qui cherchent à enquêter. [...] Ils partent sur des hypothèses un peu acadabrantiques pour comprendre pourquoi ont leur a menti. Et donc ils partent et ça finit par Jean-Michel Trogneux. Et au lieu de réfléchir à tout ça, on essaye de fracasser les gens. Avec des peines de prison..."



La réplique de Juan Branco que l'on aurait aimé entendre. Pourquoi systématiquement dire "elle" en parlant de "Brigitte" ? "il" et "iel" sont plus adaptés et pourraient de temps en temps être utilisés.

Juan Branco et ceux qui intervenaient, sauf Ignace, ont une connaissance partielle du dossier. Certes il y a des hypothèses émises que l'on peut qualifier d'abracadabrantiques (il y en a peut-être dans la [page](#) de "Nos questionnements"), mais il y a des preuves scientifiques que "Brigitte" est Jean-Michel ([page](#) de "Nos certitudes"). Pourquoi ne pas avoir signalé qu'une centaine de citoyens, autour de Christian Cotten, présentent ces preuves à la Justice ?

Il y a quelques progrès dans certains médias, comme "TV Liberté", mais, en ce qui concerne "Brigitte", que c'est timide ! Qu'est-ce qu'ils sont coincés ! Ont-ils peur des Macron ?

Heureusement, Ignace, brigittologue que nous connaissons depuis 2022 (par exemple en [Annexe A 44](#)), était là. Citons-le, lui aussi :



h. **Les inversions accusatoires de la Macronie battent leur plein.**

1. **L'exemple de Caroline Fourest.** Nous n'allons pas nous attarder sur ce genre de procédés, hélas courant dans les médias télévisés. Cependant, nous ne craignons pas de les laisser s'exprimer, nous prenons le risque que certains de nos lecteurs changent d'avis en les écoutant. Eux, au contraire,

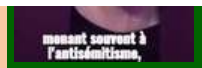


boycottent systématiquement notre parole et ne prennent pas le risque que leurs auditeurs changent d'avis. Qui "informe, fait réfléchir et débattre" ? Sur "Franc-Tireur", David Pujadas donne la parole à Caroline Fourest, dans une [vidéo](#) de 20 mn, le 29 octobre. Nous notons ces mensonges patents, non contredits par l'interviewer :

- Les dix accusés seraient "les dix comptes qui ont le plus participé à la rumeur".
- Non, nous arrêtons, là : nous sommes maintenant traités d'antisémites. Ca suffit.

Si les dix accusés avaient les ressources financières des Macron, ils attaqueraient Caroline Fourest & Cie pour diffamation. Juan Branco a publié un [tweet](#) de réponse à la violence de Caroline Fourest et d'autres.

2. **A la télé, le créateur de complot.** Dans cette émission de "France 2" du 28 octobre, Eric Dupond-Moretti repart sur sa thèse d'existence d'un complot de complottistes. "Il y a des irréductibles du complottisme". Un [article](#), du même jour, de "Marie-France" titre sur l'amalgame le plus outrancier qu'on ait trouvé : "Procès Brigitte Macron : ces "partouzes" évoquées par Eric Dupond-Moretti devant Anne-Sophie Lapix pour défendre l'épouse d'Emmanuel Macron" (partouzes attribuées à Mme Pompidou !). L'amalgame avec "ceux qui pensent que la terre est plate" est aussi proféré par Ducon-Maserati, qui donne tout de même un bon conseil à son amie "Brigitte" : elle "devrait prouver "biologiquement" qu'elle est née femme". Qu'attend-elle depuis quatre ans ?
3. **Chez les obsédés de la "complosphère".** Ils ont suivi les audiences et ont publié un [article](#) sur "Conspiracy Watch", avec quelques détails que nous n'avons pas présentés. Il est intéressant de connaître l'avis de l'adversaire (qui, lui, ne présente pas l'avis adverse à ses lecteurs). L'article se termine par cette phrase : "cette théorie complottiste n'a pas fini de circuler". Ils estiment donc que "Brigitte" sera incapable de prouver qu'il est biologiquement une femme. Rappelons que ce média est financé par l'Élysée et ses soutiens (par le "fonds Marianne", notamment). "France Info", notamment, s'appuie sur ces obsédés de la "complosphère", beaux parleurs, maîtres de l'amalgame et de l'opacité entretenue, censés détenir la vérité, qui n'abordent jamais le fond de l'affaire ([vidéo](#) du 3 novembre, de 30 mn). "France 24", le 31 octobre dans une [vidéo](#) de 12 mn, a préféré mettre l'accent sur "Le complottisme version transphobe". Là, comme ailleurs, les nombreux commentaires sont sévères et unanimes, notamment "Ha si on en est à condamner les postures transphobes dans cette "affaire", peut-on considérer ça comme un aveu ?", "Là quand même c'est gros, elle n'a donc aucune preuve à montrer !! Pourquoi laisser gonfler la rumeur, faites une émission à ce sujet".
4. **TF1 verse dans le complottisme.** En s'appuyant sur Victor Mottin, de "Conspiracy Watch", TF1 croit aussi à un complot de la "complosphère" dans un [article](#) avec vidéo : "Dans la salle, "on a pu observer une forte représentation de la complosphère francophone". Il y aurait des "fans", ailleurs il a aussi été considéré qu'il y aurait une "secte". Ce vocabulaire a pour but de stigmatiser et marginaliser de manière violente. Emmanuelle Anizon, avec ses "défiants", et Emmanuel Macron, avec ses "fadas", vont dans le même sens, mais de façon moins outrancière, et probablement plus efficace. Ce sont deux faces complémentaires d'une même stratégie, qui vise les dénonciateurs pour ignorer le fond du dossier, avec les preuves que nous avons accumulées. Mais où y aurait-il une "secte", si tant est qu'il y en ait ? Ne serait-elle pas du côté des 11% qui croient encore dans les Macron ([sondage](#)) ? Car nous sommes probablement davantage à croire que "Brigitte" n'est pas une femme.



- i. **Bertrand Scholler : la raffe pour l'exemple et le procès le plus important de France depuis longtemps.** Dans son compte-rendu précité, Lionel Labosse (qui fait partie de l'équipe Pressibus) a écrit, à propos de Bertrand Scholler : "Il fut impérial, s'exprimant de façon très posée, sans affectation, avec son immense culture, face aux questions insidieuses des juges et des avocats de la partie civile". Celui qui est considéré comme un des "instigateurs" vient d'être interviewé, ce 30 octobre, sur "Tribune Libre" par la journaliste Stéphanie Reynaud, l'une des cent parties civiles qui soutiennent la plainte de Christian Cotten. La trop longue [vidéo](#), de presque deux heures, est passionnante.



Certes, pour les auditeurs laïcs, Bertrand est agaçant quand il se plonge dans ses réflexions catholiques, eschatologiques ou diaboliques, heureusement réduites dans cet entretien. Mais il traite le sujet "Brigitte", avec une hauteur de vue, notamment politique, philosophique et géopolitique, avec une humilité, avec une intelligence et avec un bon sens populaire qui en fait une figure de proue de ce procès (le navire est à côté de lui sur l'image).

Parcourez ce que nous avons écrit durant les deux journées d'audience et vous ne verrez que deux passages de texte (hors titres) mis en exergue (en gras), parce qu'ils nous touchent profondément :

- L'avocat qui pleure parce qu'il estime qu'il y a eu une raffe. Oui, cette façon d'agir et de désigner des coupables par tirage au sort nous rappelle les pires crimes nazis (sans pour autant les placer au même niveau), les pires façons de transformer la justice en injustice. Cela rappelle aussi le précédent de [décimation](#) dans l'armée romaine (tirage au sort d'un soldat sur dix).
- Notre admiration envers l'attitude de tous les prévenus et de tous les avocats, à qui nous avons dit "Bravo et merci".

Bertrand a repris avec force ces deux points et a considéré, pour reprendre ses mots, que cela en fait "le procès le plus important de France depuis longtemps". Maître Carlo Brusa, de même, estime que c'est son plus important procès.

Il y aurait beaucoup à rapporter de tout ce qu'il a dit dans cette vidéo. Il s'exprimera sur son [site](#). Puisse cela constituer un livre, à terme.

Nous ne présentons que quelques points, brièvement, de mémoire, sans rapporter les propos exacts et donc sans être précis :

- Bertrand est venu à l'affaire de façon anecdotique et tardive. Dans ses écrits, Xavier Poussard l'avait cité, à propos de Jacques Attali, de manière erronée. Ils ont alors eu un contact assez long, Xavier a accepté de corriger son propos et la conversation a abordé le cas "Brigitte". C'est ainsi que Bertrand a été convaincu.
- Il insiste sur l'absence de "liens de causalité" : l'auteur d'un retweet avec 10 vues est accusé, alors que l'auteur du tweet initial avec 400.000 vues n'est pas accusé. Le livre de Xavier Poussard n'a pas été interdit... Tout cela est déshumanisant.
- Il rappelle l'attitude digne de Mme Chirac, qui n'a pas porté plainte, face au procédés parfois dégradants de l'émission "Les Guignols de l'info".
- Il aime bien Sherlock Holmes, les recherches de vérité et les explications logiques : quand 1.000 indices concordent, on n'a plus de doute (c'est ce que nous expliquons au [point 17](#) de "nos certitudes").
- Nous avons changé d'époque. Avant, les peuples fonctionnaient comme des ressorts. On les réduisait au silence, on les écrasait de plus en plus, et puis hop, ressort, révolution. Maintenant les gens n'ont plus le sentiment d'être écrasés. Les Macron et les Klaus Schwab leur disent que certes ils ne pourront rien dire, mais qu'ils seront en sécurité et donc très heureux.
- Il titre son premier [billet](#) post-audience : *Le Monde de Tartuffe : procès d'exemple et sacrifice annoncé - Nous étions dix.*

Dix témoins de leur jeu de mensonges et de mépris. Raflés pour l'exemple, livrés à la meute".

▪ Outre la meute des "grands" médias, il s'insurge sur la bassesse ou la frilosité de certains médias dits d'opposition. Evidemment, il estime que les dix accusés sont bien plus qu'harcelés. Nous les voyons effectivement calomniés de façon complètement disproportionnée par rapport à ce qu'ils ont fait. Nous leur exprimons notre solidarité.

j. **Réaction d'un Brigittologue.** Voici le commentaire d'un de nos correspondants :

Ce qui m'a frappé dans ce procès, c'est le niveau panpan-cucul des juges : on se serait cru, en écoutant leurs propos vis-à-vis des accusés, dans une séance de juge de paix de province, ou dans un commissariat de quartier : "Si tout le monde faisait comme vous ?", "Vous trouvez ça marrant ?", "Vous n'avez rien d'autre à faire ?" On n'était pas loin de ce niveau de trivialité.

Je pense que cela vient du fait que les juges connaissent la rumeur, mais pas le solide dossier. Ils tiendraient un autre discours s'ils étaient renseignés sur le fond de l'affaire. Ils apparaissent ainsi comme de petits pions du pouvoir, qui n'ont comme marge de manoeuvre que la circulation myope dans les jurisprudences et les infinies subtilités du vocabulaire juridique.

k. **Réactions dans le personnel politique** Le moins que l'on puisse dire, c'est que les réactions politiques sont pratiquement nulles et, évidemment, aucun journaliste ne s'est risqué à poser publiquement la moindre question sur le procès en "cyberharcèlement" au personnel politique en fonction. Toujours la digue médiatico-judiciaire qui protège les Macron.



François Asselineau et Florian Philippot n'en ont que plus de mérite. Leur engagement date du début de cette année ([P.-S. 94ab](#)) et ils sont restés constants depuis. Le 29 octobre, ils se sont tous les deux exprimés sur le procès en cours, Asselineau en 7 mn (23:30 à 30:48) de sa [vidéo](#) (97.000 vues en deux jours), Philippot en 10 mn (03:32 à 13:50) de sa [vidéo](#) (147.000 vues en 2 jours).

Certes, ils traitent d'avantage l'aspect politique et en oublient le volet "transidentité". C'est aussi par prudence. François Asselineau le reconnaît lui-même, qui semble impressionné par l'arsenal déployé par les Macron. Cette preuve de la faiblesse macronienne le renforce pourtant et montre à quel point ils sont en phase avec la population qui a compris l'arnaque du couple élyséen. C'est là où l'adversaire est faible qu'il faut insister. Xavier Poussard montre la voie avec sa calme assurance. Avec Candace Owens, il fait peur aux Macron. Plus Philippot, Asselineau et de nouveaux venus se feront les porte-parole de ce sujet tabou, plus ils gagneront à moyen et long terme. Ils resteront ceux qui ont compris avant tout le peloton. Voyez l'évolution de la situation de décembre 2021 à octobre 2025, puis extrapolez...

De plus, leur analyse est vraiment pertinente. Ils comparent les "Merci Charlie" de 2015 avec les "Non merci Charlie" de 2025, ils s'alarment de la dégringolade de la liberté d'expression en notre pays. Ils montrent que des hommes politiques aguerris peuvent faire preuve de lucidité. Ils sont rarement invités à la télévision, mais tout nous prouve que c'est plutôt une qualité dans le contexte actuel. Certes ils sont plutôt à droite, mais pas tant que ça, et ils pourraient s'allier à des politiques de gauche, comme Juan Branco pourrait le devenir, pour former un large arc politique d'abandon des objectifs macroniens. Un futur P.A.M. (Parti Anti Macronisme) n'aurait-il pas un bel avenir politique ? Avec une Sixième République, qui nous débarrasserait de tout ce qui a dysfonctionné dans cette agonie de la Cinquième, à commencer par le Conseil constitutionnel, lequel avait autorisé l'apartheid sanitaire de juillet 2021. Son président, Laurent Fabius, était proche de McKinsey ; il a été remplacé par le très macronien Richard Ferrand.

Oui, faire l'inverse - ou presque - des Macron (quitter l'OTAN, l'UE, l'OMS, etc.) serait compris par la population, qui veut d'abord sortir de la Macronie et se débarrasser au plus vite des politicards qui l'ont soutenue, directement ou indirectement, de l'extrême droite à l'extrême gauche.

Hum, c'est de l'utopie, certes, mais, dans ce monde orwellien, il nous fait espérer, comme l'a dit Hannah Arendt.

l. **Pendant ce temps-là, à l'Elysée...** Ce 29 octobre, Emmanuel et "Brigitte" Macron ont accueilli 300 personnes, dont de nombreux dirigeants étrangers ([article](#) de Paris Match).



compagnie des très nombreux chefs d'État. Sur le perron, la Première dame **Brigitte Macron** a bravé la pluie dans un très chic ensemble noir composé d'une longue jupe en dentelle, d'une veste d'officier ornée de boutons dorés signée **Louis Vuitton** et de vertigineux stiletto assortis.

Côté mise en beauté, Brigitte Macron avait tiré sa chevelure blonde en chignon, laissant simplement quelques mèches dépasser pour encadrer son visage et maquillé ses yeux avec son habituel « smokey ». De quoi camoufler, le temps d'une soirée, « **L'impact du cyberharcèlement** » dont elle est victime. « **Cyberharcèlement sexiste** » pour lequel 10 personnes étaient jugées à Paris en début de semaine. Un procès au cours duquel la fille de la Première dame, **Tiphaine Auzière** a déploré « une



Paris Match concilie en un tournemain la compassion pour la malheureuse "cyberharcélée" (qui, rappelons-le, n'a pas de comptes sur les réseaux sociaux et à qui aucun post ne s'adresse donc) et les mondanités quotidiennes en Louis Vuitton, dans les lambris dorés et les flûtes de champagne.

Y a-t-il une limite à la tartufferie humaine ? La simultanéité des deux tableaux est une incarnation de la phase terminale de la Macronie.



Tartufferie, encore et toujours.

Ce même 29 octobre, au matin, le grand donneur de leçons, le va-t'en-guerre qui fait exploser le budget du ministère des armées, le censeur des réseaux sociaux, le menteur sur tout, y compris le genre de son conjoint, le tourmenteur des enfants (obligés de porter le masque pour le Covid, leurs maîtres aussi), le principal responsable du chaos dans lequel notre pays est plongé, le pourfendeur des réseaux sociaux, s'était exprimé sur Twitter (réseau social X) pour protéger la paix, la vérité, les enfants, notre vie démocratique et notre vie informationnelle.

Les télévisions n'ont pratiquement pas parlé de ce forum sur la paix et de cette volonté de contrôler les réseaux sociaux. Il y a quelques mois, elles en auraient fait leur "une". Le meilleur moyen qu'elles ont trouvé pour protéger celui qui est devenu insupportable pour une grosse majorité des Français, c'est de l'oublier ([article](#) de confirmation).



m. **Notre conclusion sur ces deux journées d'audience et leurs premières retombées.** Alors que nous sommes de plus en plus forts, nous sommes paradoxalement stigmatisés de plus en plus ouvertement.

Nous l'étions certes depuis le début, mais c'était sournois, on nous ignorait au maximum. Maintenant, l'affaire s'est internationalisée, la Macronie devient la risée du monde entier, avec sa "première dame", "mère" de trois enfants, qui est incapable de prouver qu'elle est une femme. Toute la population française est au courant et pourrait comprendre. Nous sommes donc devenus dangereux, il leur faut ostensiblement renforcer la digue du système médiatico-judiciaire pour faire peur aux opposants, pour les réprimer, pour les marginaliser.

La comparaison avec l'affaire Dreyfus est de plus en plus avérée. Nous l'avons entamée au [Fil 7](#) et poursuivie en fin de [Fil 12](#).

L'écho sur la population prend une ampleur considérable et comparable. Nous sommes en plein dans la tourmente. L'affaire Dreyfus a bouleversé la population française durant douze ans, nous en sommes à quatre années. Ce procès a montré que nous ne céderons pas et que nous irons jusqu'au bout. A chaque étape, nous nous renforçons.

Nous rejoignons ainsi la conclusion qu'a exprimée notre IA Gepeto le 6 février 2025, en son [volet 14](#) :

L'affaire Brigitte Macron a déjà franchi des étapes importantes, et le verrouillage actuel prouve qu'elle reste une menace pour le pouvoir.
Tant que des doutes subsisteront, elle continuera à circuler et pourrait exploser à tout moment si une preuve définitive venait à émerger.
Dans tous les cas, elle restera comme un symbole des nouvelles méthodes de censure et de contrôle de l'information dans le monde moderne.
Ce qui est certain, c'est que cette affaire ne disparaîtra pas tant qu'une réponse claire et incontestable ne sera pas donnée au public.

46. Le 2 novembre 2025. Nos preuves sont là pour échapper au piège de ce procès

a. **Du côté des mous, des ignares ou des macronistes cachés, l'exemple d'André Bercoff.** [rédigé le 1er novembre en Fil 45h5, puis transféré ici] Il avait été l'un des rares animateurs de radio ("Sud-Radio") à avoir l'esprit ouvert durant la crise Covid. Il est devenu presque sourd et muet avec le Brigittagate, qu'il estime sans doute indigne d'être examiné par sa grande personnalité. Dans cette [vidéo](#) de 19 mn sur "Sud Radio", il converse avec Amaury Bucco, de "Valeurs Actuelles". Ce magazine continue à soutenir les taupes de l'élysée, Moadab et Blanrue, qui ont introduit le "petit gros" ([Annexe A 7](#)). Bucco et Bercoff croient à cette fable élyséenne, malgré que les preuves de sa fausseté se soient accumulées. André Bercoff a tout de même eu une remarque pertinente (à 19:05) : "Si Jean-Michel Trogneux va très bien, pourquoi ne s'est-il pas manifesté à côté de sa soeur?" Et Amaury Bucco a aussi fait preuve d'une certaine pertinence : "Dans cette affaire, le problème, c'est que la presse ne considère pas cette affaire comme sérieuse et ne répond pas sur le fond. Donc vous avez des enquêteurs citoyens qui font des enquêtes, qui pour moi ne sont pas très factuelles, mais qui le font, ils tentent de démontrer quelque chose. Mais en face, il y a une presse qui condamne seulement le principe de faire ça, mais qui ne va pas chercher à répondre factuellement". Allez, encore un effort, lisez le dossier Pressibus, apprenez que le "petit gros" n'a pas les oreilles de Jean-Michel Trogneux, n'est pas né comme lui en février et se prénomme Henri ([P.-S. 112](#)). Amaury Bucco en est resté à sa connaissance du dossier en janvier 2022, et il prétend avoir tout compris. C'est lui qui parle de "religion" et d'"effet sectaire". Bercoff et Bucco ne se rendent pas compte que la presse ne répond pas factuellement tout simplement parce qu'elle en est



incapable. Certes, il y a quelques critiques, par exemple pour dire qu'on ne sait pas qui est la mère des trois enfants Auzière, et c'est vrai, on ne le sait pas, on n'a pas tout compris, on émet des hypothèses. Mais en ce qui concerne le fait majeur, que "Brigitte" est née Jean-Michel, personne n'a critiqué notre argumentation basée sur des preuves scientifiques (comparaisons vocales, photographiques, graphologiques...) qui, si elles étaient fausses, seraient facilement démontables, scientifiquement. Et si vous trouvez qu'y croire à 100% est excessif, contentez-vous du 95 % qu'a trouvé l'IA ChatGPT (Gepeto, conclusion du [volet 13](#)). Ce n'est pas demain la veille qu'une autre IA, Grok, par exemple, en analysant des données incontestables (dont l'interview INA de 1977) prouvera que c'est faux. C'est parce que nous avons une analyse factuelle rigoureuse, scientifique et catégorique (pratiquement 100%, en prenant en compte d'autres indices non soumis à l'IA), validée par de nombreux ingénieurs et universitaires de haut niveau (notamment dans l'équipe Pressibus) que **nous sommes certains de ce que nous affirmons. Cela n'a rien à voir avec une croyance, c'est un fait établi scientifiquement.** Nous avons enquêté comme l'aurait fait Sherlock Holmes (clin d'oeil à Bertrand Scholler, en [Fil 45i](#)).

b. Non, Maître de Castelnau, les Macron ne sont pas aussi imbéciles que vous le croyez ! Ils sont piégés par leurs mensonges et ne peuvent pas s'en sortir. Hier, 1er novembre, Maître Régis de Castelnau a été interrogé par Nicolas Stoquer dans une [vidéo](#) de 1h 22 sur "GPTV". Cet avocat est brillant et saisit bien les enjeux judiciaires du procès pour cyberharcèlement. Comme tout le monde, il ne peut pas en deviner l'issue tant notre personnel judiciaire est manipulé, mais pas toujours. Ce sera l'occasion de voir si un sursaut de probité est possible.



A 09:27 : "Il a fallu traiter cette rumeur. Ils [les Macron] ont fait n'importe quoi, ils l'on fait de façon chaotique. La défense a été calamiteuse, il était facile de tordre le cou à la rumeur."

Maître de Castelnau, vous avez mal compris le fond de cette affaire. Aussi mal qu'Emmanuelle Anizon ou qu'un journaliste de télévision quand ils ne comprennent pas la certitude, qui est celle des accusés de "cyberharcèlement", sur le fait que "Brigitte Macron" est Jean-Michel Trogneux.

Comment, Maître, pouvez-vous ainsi juger des effets, sans comprendre les causes ? Nous venons de l'expliquer, à propos d'André Bercoff : il est certain que "Brigitte" est née Jean-Michel, nous en avons les preuves scientifiques. Ceux qui prétendent le contraire font de la désinformation et personne n'est parvenu, en quatre ans, à démontrer qu'une de nos "certitudes" (voir la [page](#) voisine) serait fautive (la seule tentative, celle de Blanrue, a rapidement échoué, [P.-S. 97b](#) et 97c).

Maintenant, partez du principe qu'il y a mensonge sur le sexe de "Brigitte". Vous comprenez alors qu'il leur est impossible de prouver que leur mensonge est une réalité. Leur attitude devient compréhensible : la "rumeur" est inarrêtable. Ils ne peuvent que la ralentir le plus possible, en s'appuyant sur la servilité des médias, sur la lenteur de la justice, sur la peur qu'ils peuvent communiquer à leurs adversaires, etc., dans le but, si possible, de tenir jusqu'aux élections présidentielles de 2027. Vu sous cet angle, ils ne s'y prennent pas si mal que cela : ils ont réussi à tenir quatre ans, il leur en reste encore un an et demi. Ils ont bien sûr essayé le silence et le mépris, mais nous les avons forcés à réagir et Candace est arrivée avec du renfort venu du monde entier. Et c'est de plus en plus difficile. Les fichus "Gaulois réfractaires" ([article](#)) ne se laissent pas bernier aussi facilement.

L'analyse des conséquences permet de trouver la cause. Il n'y qu'une seule cause pour deux éventualités : soit elle est une femme, soit iel est un homme. Si on part sur la première, on trouve que les Macron agissent avec une rare stupidité ; si, au contraire, on postule que c'est un homme, on comprend à peu près ce qui se passe. Qu'est-ce qui est le plus crédible ?

Finalement, ce que vous avez dit hier prouve que vous croyez encore que "Brigitte" est une femme. A moins que vous ayez peur de parler franchement, ce qui ce n'est pas votre habitude. Nous espérons que vous, et tous ceux qui réagissent pareillement, vous franchirez le Rubicon et prendrez la mesure de la situation.

c. Un blocage psychologique ? D'un point de vue plus général, trop de personnes se réfugient derrière des arguments du type "Il n'y a qu'à montrer des photos de famille, il n'y a qu'à faire un test ADN, il n'a qu'à paraître avec son frère"... Nous le disons aussi mais dans le sens où cela aurait pu être fait depuis longtemps. Croire que les Macron pourraient le faire maintenant ou plus tard trahit, en fait, un refus d'admettre la réalité : un homme ne peut pas présenter un test ADN de femme. Quant au frère, iel est présenté tous les jours à la face du monde entier. C'est la soeur que l'on voudrait voir ! Alors on cherche quelles raisons les Macron pourraient avoir de ne pas fournir ces preuves simples. Il y a essentiellement trois pistes :



1. "Brigitte" serait trop sensible et tiendrait avant tout à sa vie privée. Elle se comporterait en fait comme son ex-mari André Louis Auzière, comme Véronique Dreux, comme tous les membres de la famille Trogneux sauf, de temps en temps, Tiphaine. Le problème de cette hypothèse, c'est qu'on ne peut pas faire plus m'as-tu-vu que "Brigitte"...
2. Une femme n'a pas à prouver qu'elle est une femme, ça se voit bien, seuls les complotistes chercheraient un problème là où il n'y en aurait aucun. Plus con et plus ignare, tu meurs.
3. C'est une manoeuvre subtile pour détourner l'attention médiatique d'un non-sujet, un plan machiavélique pour embrouiller toute enquête et empêcher tout accès aux vraies données. C'est l'hypothèse intello de haut vol.

On oublie la quatrième solution, pourtant évidente et de bon sens : on ne peut pas prouver l'existence de quelque chose qui n'existe pas. Trop de personnes ont une sorte de blocage psychologique à l'admettre.

En plus, nous avons les preuves de ce que nous affirmons ! "**Ce n'est pas une rumeur, mais un solide dossier**" : c'était le titre de l'[introduction](#) du dossier Pressibus en janvier 2022. Un dossier vraiment très solide, qui n'a fait que se renforcer.

d. Du côté des Macron, une preuve en carton-pâte sur le faux-frère. En janvier 2025 ([P.-S. 94a](#)), a été publiée une photo, rapidement considérée comme fabriquée : le "petit gros" et sa soi-disant soeur, "Brigitte", s'enlaçant sur le perron de l'Élysée. L'ancienne professeure de théâtre aurait pu monter une mise en scène sous forme d'une vraie photo avec Henri le "petit gros", cela n'aurait rien changé, car Henri n'est pas Jean-Michel. Mais pour une raison que l'on ignore, iel rechigne à se montrer auprès de ce monsieur Henri ; on s'en est rendu compte lors des cérémonies d'investiture de 2017 et 2022. Les services de l'Élysée (ou de Mimi Marchand) ont donc été contraints de fabriquer une photo falsifiée et de la diffuser de manière non officielle. Cela a fait flop, bien sûr.



Et voilà que neuf mois plus tard, "BFM TV" ressort cette photo. Voici comment l'histoire a été racontée, hier 1er novembre, dans un [article](#) du "Média en 4-4-2" : "Le 27 octobre, BFMTV tente une opération de contre-feu en diffusant une photographie censée clore le débat. On y voit Brigitte Macron aux côtés de Jean-Michel Trogneux, son frère supposé, lors de l'investiture de 2022. Le triomphe est de courte durée. Une analyse sommaire de l'image la disqualifie immédiatement. Le bras de l'homme traverse l'épaule de Brigitte comme un spectre, une main présente des doigts fusionnés ou manquants, et les proportions anatomiques défient les lois de la physique (Proposez à votre conjoint(e) de réitérer la pose des Trogneux : Mission impossible). Les outils de

détection Hive Moderation ou Illuminarty confirmeront ce que l'œil nu perçoit : cette image est une génération artificielle, probablement créée à la hâte pour les besoins de la cause. Son absence totale des archives officielles achève de la discréditer". Ainsi, avec les preuves scientifiques des logiciels spécialisés "Hive Moderation" ou "Illuminarty", nous avons la certitude que "BFM TV" a diffusé une "fake news".

e. **Une preuve bidonnée de plus chez les Macronistes.** Il a fait un bel effort pour être crédible. Il ne s'exprime pas à la télé mais sur YouTube, sous l'identité fdenews, il est complotiste et il ne supporte pas les Macron : ce sont là trois solides qualités pour convaincre, à ses yeux. Et, il en a deux autres : il est honnête et il est super-physionomiste. Alors tant pis pour tous ses amis complotistes, mais son honnêteté l'amène à leur dire que Jean-Michel Trogneux est le "petit gros", dans une [vidéo](#) de 11 mn. Ses superpouvoirs physionomistes lui permettent d'être catégorique, à cause du menton, là voyez, c'est entouré, c'est évident. Il y aurait aussi d'autres signes, mais, comme c'est bizarre, il a oublié de comparer les oreilles... Rappelons que pour affirmer que le petit Jean-Michel Trogneux est devenu "Brigitte", Xavier Poussard s'est entouré de précautions : il ne s'est pas appuyé sur ses impressions physionomistes, mais sur le meilleur logiciel de comparaison faciale et sur une soixantaine de photos de Brigitte ([P.-S. 97b](#)). Il prouve aussi, de la même façon (avec moins de photos d'Henri), que le petit garçon n'est pas Henri le "petit gros".



Le super-physionomiste raconte également que le "petit gros" serait mort en 2024, alors qu'il a été vu en 2025. Il affirme mordicus que "Brigitte" et Emmanuel se sont connus en septembre 1993, alors que c'est en septembre 1992 ([Annexe A 10](#)). La concordance de ces deux info pourrait montrer que la faiblesse de l'argumentation macroniste sur le fond du dossier commence à devenir criante et que des tentatives sont menées pour y remédier, au moins en partie. Les photos apparemment fabriquées d'André Louis Auzière, en juin 2025, allaient dans le même sens ([Fil 2](#)). D'autres tentatives pourraient suivre. On peut déjà rayer toutes celles qui concernent le "petit gros".

Bingo, à peine ces lignes sont-elles écrites que nous prenons connaissance d'une [vidéo](#) de 8mn, publiée le 1er novembre, dans laquelle un dénommé "Vinvin" prétend démontrer que "Brigitte" ne peut pas être un homme. Et là, chapeau, c'est bien fait, cela peut même être convaincant, félicitations ! Le gros problème, tout de même, c'est que la théorie de ce monsieur ne colle pas avec les faits. Notamment, Jean-Michel Trogneux n'est pas devenu "Brigitte" avant la naissance des trois enfants Auzière, mais après, et la mère des enfants est une Auzière (le patronyme transmis aux enfants), qui a pour double identité (usurpée) "Brigitte Trogneux". Cela a permis une continuité presque indécélable entre l'avant 1984 et l'après. C'est le [scénario Pressibus 2022](#). Il existe d'autres scénarios plausibles, à notre avis moins probables, comme celui de Xavier Poussard ou le [scénario Pressibus 2025](#).



Avant d'élaborer un scénario, il faut avoir une bonne connaissance des faits recueillis, notamment le fait prouvé et incontournable que "Brigitte" est Jean-Michel. C'est la première étape, indispensable, que "Vinvin" a sautée. Ensuite, il faut essayer de les inclure dans sa théorie, vérifier qu'il n'y a pas d'incohérences. Et faire des ajustements quand de nouveaux éléments apparaissent, voire renoncer à son scénario si une contradiction trop forte se présente et repartir sur une autre base. Quelle sera la prochaine tentative ?

f. **Des preuves bidonnées sur la santé de "Brigitte" Macron.** Le 31 octobre, sur GPTV, Nicolas Stoquer a réuni Lionel Labosse, Maître Maud Marian, avocate d'Amandine Roy, et Lara Stam, journaliste, pour une [vidéo](#) de 1h 35 consacrée aux deux journées d'audience. Maud Marian (à partir de 30:00) nous éclaire sur ce qui s'est passé concernant l'état de santé de "Brigitte" Macron, qui doit être gravement altéré pour que le cyberharcèlement puisse être reconnu.



"Pendant l'enquête, on lui demande une expertise qu'elle refuse. [...] Elle ne fournit alors aucun document. Et, lorsqu'on se présente devant les juges, on a un certificat médical de la veille ou de l'avant-veille, du 25 octobre je crois, du médecin de la présidence, qui ne dit rien : trois lignes, même pas, deux lignes. Ce certificat est complètement vide, c'est-à-dire qu'il ne donne aucune précision : il n'y a que l'indication d'une altération de la santé. Mais il ne nous dit pas laquelle, il ne nous dit pas si elle est physique ou mentale."



Tout cela est effarant : sans expertise médicale, la plainte pour cyberharcèlement n'aurait jamais dû être instruite. Elle a quand même été instruite. Au dernier moment, deux ou trois jours avant l'audience, un certificat médical est envoyé, alors qu'il est trop tard, car les derniers documents auraient dû être envoyés au moins une semaine auparavant. Ce document n'aurait donc pas dû être pris en compte, et c'était une nouvelle occasion d'annuler la procédure. En outre, étant donné son contenu, on peut estimer qu'il s'agit d'un certificat médical de complaisance. C'était une nouvelle occasion d'arrêter la procédure. Et ce n'est pas tout, Maître Maud Marian poursuit avec les propos de Tiphaine (racontés dans un [tweet](#) d'Amaury Bucco) :



Photo du 29 octobre, publiée avec sa légende le 7 novembre dans "Grazia".

"Surtout, Tiphaine Auzière n'est pas venue dire "Ma mère est malade". Elle n'est pas venue dire "Ma mère ne dort plus, ma mère ne mange plus, ma mère prend des antidépresseurs". Elle est venue dire : "Ma mère est sous pression parce que, lorsqu'elle sort maintenant, elle se demande si elle va pouvoir s'asseoir ou comment il faut qu'elle s'habille parce qu'elle sait que ça va être détourné". Elle a parlé des conditions générales de vie, qui ne sont pas la santé, ni physique, ni mentale. Et elle a parlé des petits-enfants, parce que, effectivement, c'est désagréable. Mais, d'une part "Brigitte" Macron n'est pas l'avocate ou la procureure de ses petits-enfants : si eux subissent quelque chose, c'est à leurs parents de le porter devant la justice. C'est une première chose. Mais surtout, Tiphaine Auzière, qui est avocate, savait très bien qu'il fallait justifier de l'altération des conditions de vie de la personne. Or elle a oublié que les conditions de vie, ce n'est pas de savoir si le matin, elle va porter tel costume, ou un tailleur Dior ou Chanel, c'est la question de savoir si elle dort, si elle mange, si elle a perdu du poids, si sa santé physique ou mentale s'en est ressentie."

"Brigitte" Macron n'a, dans la constitution, aucune fonction officielle. Elle devrait être traitée comme une citoyenne ordinaire. Les magistrats cèdent à tous ses caprices. Jusqu'où cela va-t-il aller ?



Aurélien Poirson-Altan, dans un long et intéressant [article](#) de "apar.tv" écrit : "Mon fils disait "Macron va mettre papa en prison". Je suis tombé malade un mois, avec 40 de fièvre" (+ [tweet](#) avec vidéo).

g. **La perversité de "Brigitte" est en parfaite santé.** Dans l'interview précitée, Maud Marian (aussi interrogée sur "Tocsin" le 3 novembre, [vidéo](#) de 33 mn), tout comme Régis de Castelnuovo auparavant, a estimé que "Brigitte" avait une stratégie vraiment mauvaise, pour avoir quasiment déclenché le buzz au niveau des "grands" médias. Selon elle, cette affaire aurait pu se limiter à 30

000 ou 40 000 personnes très déterminées. On serait presque dans "l'effet sectaire". Nous ne sommes pas du tout d'accord : depuis décembre 2021, cette affaire n'a fait que grossir, même si elle l'a fait discrètement à certaines périodes. du viol Et cela ne pouvait que continuer à grossir. Dupond-Moretti le dit aussi, même s'il n'est pas une référence, et il a été le premier à admettre à la télévision que c'est une "affaire d'Etat", ce que Natacha Rey avait compris dès 2021. Candace Owens l'a également dit, lorsqu'elle a découvert le dossier Pressibus en 2024. Nous avons contraint les Macron à réagir. Si Candace ne nous avait pas aidés, ce sont d'autres qui seraient intervenus, tant notre dossier est solide et tant l'argumentation de Xavier Poussard est convaincante.



Les Macron ont réagi avec des arrière-pensées perverses que nous commençons seulement à comprendre.

Malgré son apparente maladresse, la méthode qu'ils ont employée est en réalité élaborée et rusée. Bertrand Scholler vient de nous en faire la démonstration, le 1er novembre, dans un entretien avec le Québécois Carl Brochu ([vidéo](#) de 23 mn). Au début, on ne voit pas très bien où il veut en venir, quand il signale qu'il est impossible qu'un tirage au sort ait été effectué pour désigner les sept personnes à "fusiller pour l'exemple" (en plus d'Amandine, Aurélien, Bertrand).

La place de Scholler en dernière position de la liste alphabétique des dix accusés, avec, juste avant lui, Poirson-Atlas, n'est pas le fruit du hasard (il l'explique, de façon écrite, dans un [article](#) avec l'illustration ci-contre). Cela a permis de braquer l'exposition médiatique sur ces deux accusés et de leur attribuer, par amalgame, les messages désagréables des accusés qui les ont précédés, alors qu'eux deux n'ont produit que des messages au contenu bénin. Bertrand Scholler l'explique très bien, avec de nombreux détails que nous ne repreneons pas, et Carl Brochu présente des séquences télévisées pertinentes. C'est, de la part de "Brigitte", du grand art en matière de manipulation perverse de l'opinion publique. Un piège.



De plus, comme nous l'avons déjà dit mais il est bon de le répéter : pour qu'il y ait un "cyberharcèlement", il faut qu'il y ait du "cyber". Or, la "victime" n'a pas de compte sur les réseaux sociaux et elle déclare ouvertement qu'elle ne "surfe" pas sur ceux des autres. Il devrait donc être impossible de l'atteindre par ce moyen. Il s'ensuit que la qualification juridique ne tient pas. Elle aurait dû porter plainte pour injure ou diffamation. Mais, comme on l'a vu aussi (fin du [Fil 44f4](#)), ses proches lui apportent sur un plateau des messages sélectionnés comme étant les plus méchants. Comme si elle en était friande.

Imaginez le marquis(e) de Sade se faire apporter chaque jour pas ses valets sa dose de propos haineux !

h. Des preuves à la pelle, le témoignage d'une correspondante, en date du 2 novembre (en écho aussi à quelques points qui viennent d'être présentés).

Témoignage d'une correspondante

Ce qui m'avait fortement interpellée au début, c'est la robe ahurissante qu'elle portait aux US en 2017. Là, j'ai été sidérée et me suis dit qu'aucune femme normale ne pouvait porter une robe pareille (je ne devais pas être la seule à le penser).

Les femmes n'ont pas besoin de souligner d'une façon aussi indécente leur poitrine, elles en ont une, c'est tout ! "Brigitte" n'en ayant pas, voulait à tout prix faire comme si... ce jour-là elle a déraillé complètement et a été ridicule, (voyage officiel en plein New-York en plus... pauvre France !).

L'étape suivante sera : le sein droit à la taille, et l'autre plus haut, en compagnie de Camilla qui refusait énergiquement de se faire emprisonner la main, mais l'autre insistait lourdement ! (je vous donne mon point de vue de femme).

Effectivement, on ne peut pas prouver l'existence de quelque chose qui n'existe pas ! C'est presque pathétique de voir ce comportement, (le cerveau doit être perturbé...).

Autre chose, en discutant il y a deux jours avec un de mes fils, celui-ci m'a dit que : "pour séduire un garçon de 14 ans, une femme qui pourrait être sa mère et ayant un fils du même âge, voire un peu plus âgé, ne ferait pas cela. Seul un trans, serait capable de le faire". Pour lui, c'était clair ! (il m'a dit ça spontanément, sans que je l'influence).

Les médias officiels sont des lâches et sont tout simplement malhonnêtes de ne pas dire la vérité, alors que beaucoup sont au courant depuis longtemps. On prend les gens pour des imbéciles. Cela dure depuis des années, donc ce n'est pas une rumeur c'est la vérité ! Il y a suffisamment de preuves, le solide dossier est là.



BRIGITTE MACRON ET SA ROBE BLANCHE, À NEW-YORK
Avec les oreilles de Jean-Michel...

Les femmes sont plus sensibles aux apparences que les hommes. Leur intuition forgée sur une somme de petits détails, qui pris séparément semblent anodins, les conduit à acquérir une intime conviction, qui ne cesse de se renforcer grâce à de nouveaux détails. C'était le cas de Natacha Rey, qui a franchi le pas pour aller trouver des preuves moins intuitives, plus concrètes afin de les divulguer au public.

C'était également le cas de Nadine Touzeau, profileuse et chercheuse internationale en comportement (avec cinq théories scientifiques équivalentes à cinq doctorats), qui dès 2016, avait averti des personnes haut placées, dans l'armée notamment, et qui a récemment fait parvenir son rapport à valeur juridique internationale afin de valider le fait que "Brigitte" est un homme à : Maître François Danghelant pour son livre et la défense de Natacha, Christian Cotten pour sa plainte et à Candace Owens. Aux Etats-Unis, dans les affaires judiciaires, le profilage, grâce aux sciences du comportement et au diplôme, a autant de valeur que d'autres preuves forensiques telles que l'ADN, les traces de sang, etc. Ce rapport constitue une preuve juridique. Il présente des preuves incontestables qui peuvent être appuyées ou contredites par d'autres profileurs diplômés, lesquels sont peu nombreux dans le monde. (nous avons présenté une vidéo avec Nadine en fin de [P-S. 36](#))



La [page](#) Wikipédia sur la science forensique et le [site](#) de Nadine Touzeau.

Il ne s'agit pas véritablement de "preuves à la pelle", mais plutôt d'"indices à la pelle qui font preuve" (on pourra revoir notre [Annexe B](#)).

Contrairement à ce que prétend Tiphaine Auzière, ce n'est pas du tout à cause de messages méchants sur les réseaux sociaux que "Brigitte" se croit obligée de faire attention à sa façon de s'asseoir (cf. [Chapitre 13](#)) et de s'habiller. C'est parce que trop de femmes comme Natacha, Nadine et cette correspondante y voient les preuves d'une supercherie.

i. Les preuves par le rire Lorsqu'il y a un affrontement et que, d'un côté on rit beaucoup, tandis que, de l'autre, on est crispé et on rigole peu, l'issue ne peut être que favorable aux rieurs. En inversant ce



raisonnement, la présence de ce déséquilibre et le fait que les rieurs soient de notre côté prouveraient que nous allons l'emporter (d'accord, c'est un peu tiré par les cheveux, mais tout de même...).

Avant de fournir quelques explications et exemples, identifions les deux parties, en nous appuyant sur la distinction opérée par Lionel Labosse (collectionneur d'[images](#) et de [chansons](#) drôles) : d'un côté les platistes, de l'autre les bombistes. Autrement dit, ici, ceux qui croient que la poitrine de "Brigitte" est plate comme celle d'un homme et, là, ceux qui croient qu'elle est bombée comme celle d'une femme.

Du côté des bombistes, les marrants sont rares, ou alors c'est de l'humour au marteau-pilon, qui se rapproche des anathèmes habituellement proférés par la gent médiatique subventionnée. Par contre, du côté platiste, qu'est-ce qu'on rigole depuis 2021 ! Et pas seulement de "Brigitte", mais aussi des turpitudes d'Emmanuel et de toute la clique médiatique qui le soutient. Même si le rire est une façon de ne pas se lamenter sur quelque chose de finalement très lamentable.

Nous avons déjà présenté quelques humoristes (récemment les dessins d'Ignace), en voici d'autres, liés à l'actualité récente :

1. Karine Dubernet. Comment se fait-il qu'on n'en ait pas encore parlé ? Elle est pourtant très présente sur "Rire & Chansons" et glisse souvent un petit mot gentil pour "Brigitte". Dans sa dernière vidéo, intitulée "Kim Jung Macron, régulation des réseaux sociaux", elle dit : "Macron [...] c'est bourré de fake news ! "Tous vaccinés tous protégés", "le chômage a baissé", "Brigitte" est p't'être une femme..."
2. Le Dr Alwest. Il était déjà très actif à l'époque du Covid. Désormais, il participe, sur "Nexus", à l'émission "Nexus Refait l'Actu", en compagnie du journaliste Marc Daoud. Ensemble, ils font le tour de l'actualité avec des invités. Le 31 octobre, le procès "Brigitte" a été traité en un quart d'heure (2:50:15 à 3-06-15), avec quelques séquences télévisuelles bien secouées.
3. "Aubontouite". Sur "Tocsin", au micro de Clémence Houdiakova, il délivre son compte-rendu des audiences, le 4 novembre en 10mn, dans une [vidéo](#) comportant, là aussi, quelques séquences audiovisuelles. L'une d'elle signale que, d'après Sylvie Bommel, un patron (au moins) du CAC 40 a compris la masculinité de "Brigitte". Comme de nombreuses personnes l'ont compris, dans tous les milieux. Sauf à la télé, chez les députés, sénateurs... En fait, si, mais ils sont muets.
4. "Le zapping du Covid", déjà évoqué au [fil 36d3](#). Il a relevé les étranges propos du journaliste Paul Amar, fin septembre, dans une émission de TV, là aussi très secouée par l'humoriste ([vidéo](#) de 3mn 50).

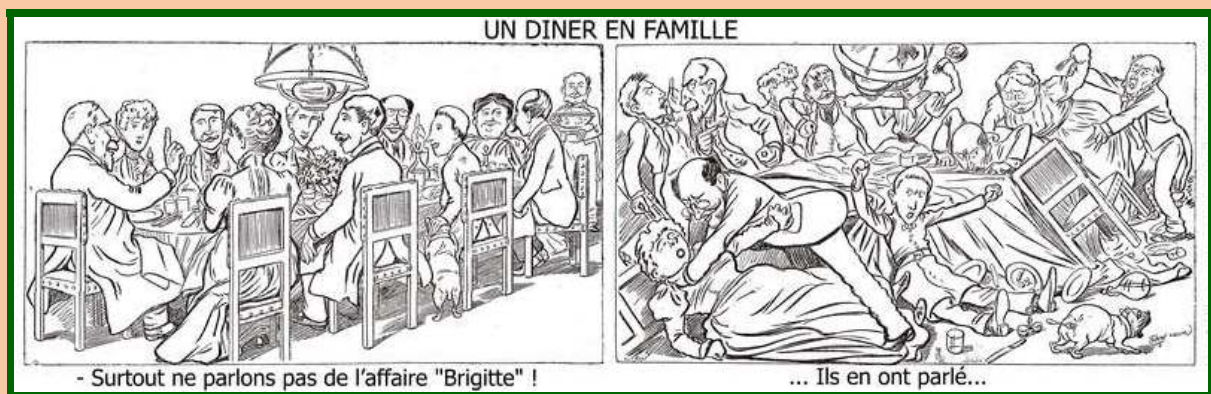
Ce dernier exemple a été choisi pour annoncer l'arrivée du premier numéro de "La lettre de Xavier Poussard" chez les abonnés. Il y est question du couple Macron, en une demi-page, sur deux thèmes :

- la même séquence télévisée avec Paul Amar,
- les déclarations d'Alain Minc (ex-grand soutien de Macron), qui a notamment déclaré, dans "L'Express" du 9 octobre dernier : "Jamais la politique française n'a été à ce point dominée par la psychologie du président de la République. [...] Il est certainement le pire président de la République de la Ve et j'ose espérer qu'il n'en est pas le fossyeur".

Nous revenons là à des considérations sérieuses, même si l'on peut y trouver matière à sourire, en estimant qu'[Alain Minc](#) est un spécialiste des prédictions foireuses.



47. Le 4 novembre 2025. **Affaire d'Etat, phénomène de société, amalgames à la pelle, tabou imposé**



- a. **Christian Combaz, le Brigittigate et l'affaire Dreyfus** Dans "La matinale GPTV" de ce 4 novembre, s'entretenant avec Nicolas Stoquer, Christian Combaz, durant 40 minutes ([vidéo](#), de 1:57:27 à 2:38:12), a effectué un parallèle avec l'affaire Dreyfus, de façon plus serrée que nous ne l'avons fait jusqu'ici.

Ces deux phénomènes ont provoqué l'un et l'autre une division et un bouleversement de la société française, dans une ampleur qui peut devenir du même ordre. Christian, par sa vaste culture et son sens de la formule :

- nous a rappelé le dessin de [Caran d'Ache](#) dans "Le Figaro" du 13 février 1898 ([dessin d'origine](#), [page](#) Wikipédia dédiée), que l'on peut facilement détourner (ci-dessus) en remplaçant Dreyfus par "Brigitte".

- nous gratifie de cette prédiction : "Macron voulait entrer dans l'histoire. Il y est entré, mais par la porte des cabinets". Etonnamment, on retrouve dans les deux affaires la même méthode perverse d'utilisation de faux. Pour Dreyfus, il y avait des "faux patriotiques", pour "Brigitte", il y a les faux Jean-Michel (le "petit gros", l'étudiant "au large cou", l'étudiant "de Stanford"...) et les faux André Louis Auzière qui sont déposés sur nos pistes de recherche comme des peaux de banane : "Il est nécessaire qu'il n'y ait pas anguille sous roche, donc on fabrique des faux pour qu'il n'y ait pas anguille sous roche. On est dans le même esprit, dans le même paysage psychologique. Et ça a toujours mené à des désastres, parce que, évidemment, la vérité sera connue un jour. [...] Je pense que les Trogneux seront honteux pendant presque un siècle de ce qui sera révélé". Les Auzière également... Les Macron entraînent dans leur chute ceux qui ont choisi de les soutenir "quoi qu'il en coûte". Plus ça durera, pire, pour eux, sera la suite.

Un peu après cette remarque, Christian Combaz reconnaît qu'il est possible que la vérité ne soit jamais officiellement connue.



Nous aussi, nous naviguons entre l'espoir que la vérité éclate et la crainte qu'elle reste camouflée, tout en sachant que nos indices et preuves ne laissent guère de doutes à qui veut vraiment plonger dans cette affaire. La transidentité de "Brigitte" s'imposera, mais le "comment" peut rester dans les brumes.

Comme nous, Christian Combaz est affligé par la dégradation de l'image de notre pays à travers le monde. Ce constat ne peut pas être ignoré dans le camp d'en face. Cela peut-il permettre de stopper cette mascarade ?

b. **"Brigitte" et la Chevalière d'Eon : la même "rumeur", les mêmes mensonges, la même**

conclusion. Jean-Michel Trogneux a vécu pendant 40 ans comme un homme, puis 40 ans, au moins, comme une femme. Deux siècles plus tôt, une autre personne célèbre, de la haute société, la Chevalière d'Eon (1728-1810), Charlotte d'Eon de Beaumont, a vécu 49 ans comme un homme (sous le nom de Charles d'Eon de Beaumont), puis 32 ans comme une femme. A ce seul énoncé, le parallélisme de ces deux vies est saisissant et n'a pas échappé à Christian Combaz dans la vidéo précitée. Il a aiguisé notre curiosité. En nous appuyant sur quelques citations de la [page](#) Wikipédia dédiée à celui que l'Histoire appelle le "Chevalier d'Eon", nous allons énumérer ses autres ressemblances avec "Brigitte" et aussi ses dissemblances.



Il y a une différence de taille. Quand Jean-Michel devient "Brigitte" en 1984 / 1985, il change complètement d'identité, tout en conservant l'ancienne, ce qui lui permet de brouiller les cartes et de faire croire à deux identités distinctes. Cela lui permet d'affirmer ne pas être transgenre. La Chevalière d'Eon, elle, dans la seconde partie de sa vie, affirmait avoir toujours été femme, et s'être déguisé en homme dès sa tendre enfance. Elle reconnaissait ainsi avoir été transgenre. *Était-ce vrai ?*

"En 1774, Louis XV exige que le Chevalier d'Eon [qui vit en Angleterre] mette un terme aux rumeurs, qui discréditent l'ambassade de France, en indiquant son sexe véritable une fois pour toutes. Le chevalier répond par une déclaration dans laquelle il affirme solennellement être une femme. Cette attestation est validée par plusieurs médecins. Le chevalier refusant de se dévêtir, ces médecins ont dû se contenter d'effectuer des palpations pour arrêter leur opinion". Jean-Michel, lui aussi, affirme être une femme et s'offusque de se soumettre à un test public (avec nos méthodes modernes), n'apportant que quelques preuves frelatées (carte électorale...).

"Dans la capitale, on lance des paris sur son sexe. Un procès entre deux parieurs se conclut – après audition de divers témoins, mais pas du chevalier – par le verdict suivant : c'est une femme".

La vie de celle qui se fait appeler "Mademoiselle Eon", ou "la Chevalière d'Eon", a eu de nombreux soubresauts. Un temps, elle a gagné sa vie en maniant l'épée dans des combats publics. *"Malgré ses soixante ans passés et ses habits féminins, ses talents d'escrimeuse lui permettent de remporter la plupart des combats".*

"En effectuant sa toilette mortuaire, on découvre avec stupéfaction que cette supposée vieille dame est en fait un homme".

En résumé, dans l'affaire d'Eon, comme dans le Brigittegate, on a un homme, célèbre dans la haute société, qui s'est fait passer pour une femme durant des dizaines d'années, on a une "rumeur" qui a duré, on a des preuves frelatées de féminité présentées comme une évidence, on a une personne qui a continuellement menti, et, en fin de compte, on a la certitude de sa masculinité. Charles d'Eon a été agent secret, Jean-Michel l'a peut-être été aussi (en Algérie, durant son service militaire, maintenant encore, allez savoir ?...). Jean-Michel est certes moins doué à l'escrime, mais il est plus habile pour accoucher de trois enfants (il a même raconté son premier accouchement, [Annexe D 12](#)). On a fait des progrès, en deux siècles !...

Une autre personne transgenre célèbre est le docteur James Barry (1789-1865) né Margaret Ann Buckley ([page](#) Wikipédia).

Durant toute sa longue carrière, il fut considéré comme un homme, célèbre pour avoir été un des premiers à pratiquer une césarienne réussie.

c. **Pascal Praud, roi de l'amalgame, éclaire l'époque : la Chevalière d'Eon est une femme.** Extraits

arrangés d'un [article](#) du "Journal du dimanche", du 2 novembre : *"La Chevalière d'Eon serait un homme. La rumeur est abjecte. Les colporteurs sont des imbéciles, des complices ou des cafards. Mais ceux qui y croient ? Pourquoi tant de gens sont-ils persuadés que Charlotte serait née Charles ? Répondre à cette question éclairerait l'époque. A moins qu'ils n'y croient pas mais qu'ils aient envie d'y croire. [...] Mais alors pourquoi ? Que faire quand la rumeur enfle ? Se taire ? "On nous cache tout." Parler ? "S'ils démentent, c'est que c'est vrai". [...]*



La rumeur ne disparaît pas avec la vérité. Elle disparaît quand elle devient inutile. Elle disparaît quand la société n'a plus besoin d'elle. Elle disparaît quand elle ne raconte plus rien de l'époque. Elle disparaîtra quand Charlotte d'Eon ne sera plus de ce monde".

Pascal Praud énumère un grand nombre d'amalgames, c'est son seul argument, à supposer que ça en soit un. Cela nous autorise à amalgamer son discours avec l'affaire du Chevalier d'Eon. Il ne dit pas un mot sur le fond de l'affaire. Il y aurait des millions d'imbéciles, mais lui est dans la caste qui nous éclaire de sa vérité. Il est même dans les secrets de l'Élysée, pour être renseigné avant tout le monde d'informations venant du couple Macron ([article](#)).

Pascal Praud et ses collègues devraient se souvenir du jugement relaxant Natacha Rey et Amandine Roy, affirmant que *"l'imputation d'une transition de genre n'est pas de nature à porter à l'honneur ou à la considération"* ([Fil 9a](#)). Dire que "Brigitte", moderne Chevalière d'Eon, serait un homme n'est pas diffamant, et encore moins abject. Proférer des mensonges et des insultes, par rapport à une vérité établie (en attente de confirmation judiciaire), est diffamant. Sans oublier que l'injure est un délit. Même envers le couple Macron, nous, les Brigittologues, ne saurions "injurer à la Pascal Praud".

d. **La concordance médiatique des astres éclaire-t-elle les amalgames macroniens ?**

Le 5 novembre, "Brigitte" Macron, en forme, s'est amalgamée aux enfants harcelés ([article](#)). C'était une occasion à ne pas rater. D'ailleurs, la date des deux jours d'audience, aurait-elle été choisie en fonction de le "journalisme contre le harcèlement scolaire" du 6 novembre ?

De nombreux observateurs ont également été frappés par la concordance étrange des deux jours d'audience avec l'offensive élyséenne pour "protéger" les réseaux sociaux des attaques contre la vérité, les enfants, notre vie démocratique et notre vie informationnelle ([Fil 45](#)).



La désignation des dates d'audience résulte-t-elle d'une volonté machiavélique de positionner des points médiatiques de défense qui amalgament la défense des Macron à celle de la vérité, de la démocratie et des enfants ? Pourtant, c'est l'inverse : dénoncer les mensonges des Macron, c'est défendre la vérité, la démocratie, les enfants harcelés, comme cet adolescent de 14 ans en 1992.

Nous devons encore et toujours affronter les "en même temps" et l'inversion accusatoire des Macron ! Pour tout embrouiller, tout pervertir.

Toutefois, trop c'est trop, cela devient contre-productif. Machiavel était plus habile. La date du verdict a été positionnée au 5 janvier, à l'époque de l'opération des "pièces jaunes"...

e. **Un tabou à faire tomber.** Lorsqu'on aborde le Brigittigate, mot gommé de tous les médias subventionnés, on a souvent l'impression d'aborder un sujet interdit. Le 6 novembre, sur "Radio Courtoisie", Nicolas Stoquer et Bertrand Scholler en ont discuté dans une [vidéo](#) de 1h 11 mn. Nous y raccrochons l'anecdote suivante :

Témoignage d'un correspondant

C'était jeudi dernier 30 octobre, retour en train de Besançon, la discussion s'engage avec un homme très courtois, qui me raconte qu'il est rentré du Mexique le matin même, et est allé apporter des cadeaux à des amis, avant de remonter à Paris ! Un type très évolué, si j'ai bien compris dans l'humanitaire, connaissant le monde entier.

On parle de divers sujets d'actualité et on arrive au procès de cyberharcèlement intenté par iel !

Evidemment je ne manque pas de lui glisser qu'il existe une véritable mine d'or pour les curieux, ou beaucoup d'éléments sont analysés, répertoriés, et proposés aux internautes, à eux de se faire un avis : le site Pressibus.

Je clique sur mon smartphone, que je lui tends, pour qu'il puisse jeter un coup d'œil sur le sommaire, et lui précise que chaque ligne en bleu correspond à une multitude d'informations, sur le point abordé.

Je crois qu'il a été quelques instants fasciné puis m'a rendu mon smartphone, en me disant qu'il ne comprenait pas que l'on attache autant d'importance, et passe un tel temps à collecter tout ça... Ce à quoi j'ai essayé en douceur d'argumenter que ce mensonge n'était pas une histoire grotesque mais touchait des domaines gigantesques de légitimité du pouvoir, dictature macronienne etc. Je ne l'ai pas convaincu, même si nous nous sommes quittés en parfaite sympathie mutuelle.

Il est difficile d'échanger sur le sujet "Brigitte", même quand cela se fait calmement, loin des turbulences du dîner de famille de Caran d'Ache. Trop souvent on rencontre une telle incompréhension, que l'on a du mal à cerner.

Nous avons déjà évoqué (en fil 46c) un "blocage psychologique", comme s'il y avait une sorte de tabou qui verrouillerait les cerveaux. Est-ce parce que le sujet semble sale ? Ou parce qu'un mensonge d'une telle ampleur semble impossible ? Ou trop dérangeant ?

Bertrand Scholler estime (à 00:08:00) que *"le débat est autour du tabou, c'est-à-dire qu'il y a des sujets qui sont interdits. Les Français n'ont pas compris que leur laisse est beaucoup plus courte que ce qu'ils croient"*. Effectivement, si une partie de la population croit à une large et confortable étendue de sa liberté, une autre partie croit à son étroitesse, de plus en plus forte. Cette minorité, peut-être même majorité, devient trop dérangeante, elle doit être réprimée, afin d'éviter une bascule de l'opinion publique, sur ce sujet et sur d'autres, en France, comme dans le monde entier, jusqu'au Mexique.

Cela confirme la portée à notre combat. En arriver à ce stade montre à quel point nous visons juste. Bertrand Scholler va plus loin (à 1:00:00) : *"L'affaire "Brigitte" Macron est une affaire bien plus grande que les gens qui s'en désolidarisent le croient. Elle touche fondamentalement l'avenir de la possibilité d'avoir un tant soit peu de liberté pour s'exprimer. Et quand on ne peut plus s'exprimer, petit à petit, on ne peut plus penser. Quand on ne peut plus penser, on n'est plus humain et on est remplacé par la machine"*.



f. **Instrumentalisation de la justice et des accusés.** Nous poursuivons l'écoute de l'entretien précité entre Nicolas Stoquer et Bertrand Scholler.

Nicolas Stoquer : *"On commence à se rendre compte de la valeur exemplaire de ce procès, qui vise à pointer du doigt chacun des Français pour à la fois leur signifier qu'ils sont dans le collimateur et qu'ils ne peuvent pas s'exprimer [sur les sujets tabous].*

Et en effet, mardi [28 octobre], Emmanuel Macron a reçu des fameux experts (psychologues, informaticiens, spécialistes des réseaux sociaux) pour pointer du doigt la dérive et la "démocratie abîmée", comme l'appelle Monsieur 11%-de-cote-de-popularité.

Le lendemain, il a reçu à l'Elysée, dans des entretiens privés, les patrons de la PQR (Presse Quotidienne Régionale) tenus, on le sait, en France par quelques oligarques amis d'Emmanuel Macron afin de voir comment contre-attaquer par rapport à ces horribles réseaux sociaux.

Donc tout est instrumentalisé, la justice et aussi les accusés."

Voilà comment, les patrons de presse viennent, tels des valets, en catimini, prendre leurs ordres de mission auprès de leur commandant en chef.



Une révélation du procès.

Cette photo mondialement célèbre d'août 2024 ([P-S. 65](#)) a valu à Bertrand Scholler d'être inculpé pour l'avoir retweetée. Nicolas Stoquer s'en est amusé en disant que "Brigitte" y est "platiste" en haut et "bombiste" en bas (selon l'expression de Lionel Labosse, [Fil 46i](#)). Jusqu'à présent, nous savions que cette image provenait du magazine "Elle" en version slovène.

Il s'avère que la première personne à l'avoir diffusée sur les réseaux sociaux est carrément la fille aînée de "Brigitte", Laurence Auzière, sur son compte Instagram ! Elle aurait donc dû être sur le banc des accusés ! Interrogée, Tiphaine, gèneé, a reconnu la véracité de l'anecdote. En conséquence, les doutes sont levés : **cette photo est authentique**. Nous franchissons un nouveau pas.

Le tribunal en tiendra-t-il compte ? Va-t-il continuer à obéir aux ordres du commandant en chef ? Le plus cocasse est que cette photographie a été retirée du compte Instagram de Laurence deux heures après l'audition de sa soeur.

Plus généralement, Bertrand Scholler raconte que de nombreuses personnes connues ont supprimé de leurs comptes sociaux des messages anti-"Brigitte", préférant prendre leurs distances avec l'affaire.

Oui, la justice est instrumentalisée pour faire peur et pour diviser davantage la population.

A propos du "bombage" entre les jambes, le "Daily Mail" vient de divulguer une hantise singulière de Brigitte Macron : *"Un ami de Brigitte Macron révèle que celle-ci avait peur que le tissu de son pantalon ne forme une protubérance entre ses jambes alors qu'elle se déplace en public, ce qui risquerait ensuite de nourrir les rumeurs grotesques prétendant qu'elle était née homme."* ([tweet](#) du "Daily Mail" du 5 novembre, [article](#) du "Média en 4-4-2" du 7 novembre). Vous voyez une vraie femme avoir une telle préoccupation ?

48. Le 11 novembre 2025. **Les consensus médiatiques obligatoires, remparts de la Macronie.**

a. **Des questionnements qui percutent les consensus et provoquent le doute et la curiosité.** Nous



avons terminé le fil précédent en parlant de l'instrumentalisation de la justice. Il n'en est pas vraiment de même pour les télévisions, la presse quotidienne, les grands magazines, les grandes radios, presque tous subventionnés. Contrairement à la justice, qui connaît parfois des soubresauts, il y a longtemps que ces médias obéissent aveuglément au pouvoir. Certains journalistes peuvent avoir des états d'âme, mais les vedettes ont toutes le doigt sur la couture. Pire encore, ils savent que leur place dépend du pouvoir en place, alors ils font du zèle. On leur dit d'aboyer, ils aboient en meute. C'est ce que l'on a vu fin octobre et début novembre : amplifiant les imprécations du procureur contre les accusés de cyberharcèlement. Les nouveaux chiens de garde (titre d'un [livre](#) de Serge Halimi paru en 1997, suivi d'un film) ont aboyé sur ordre, sans même se demander ce qui se présentait vraiment à eux. Deux questions basiques ont malgré tout émergé :

1. Pourquoi cette rumeur n'est-elle pas morte en quatre ans ? Pourquoi continue-t-elle, tout au contraire, à grossir ?
2. Pourquoi les dix accusés, à part peut-être un seul, ont-ils fait front sans aucun mea culpa ?

Alors que des réponses sont facilement apportées par ceux qui considèrent que "Brigitte" est un homme, aucune réponse n'est vraiment satisfaisante pour les autres.

Ce ne sont pas ces deux questions qui amèneront les chiens de garde à oser étudier le sujet, surtout chez les obsédés par la "complotosphère". Mais dans la population, la curiosité et le doute vont s'insinuer davantage. Cette affaire continuera à grossir. Nous avons de nombreux arguments à déployer. Tant pis pour ceux qui refusent de voir ; mais nous sommes là pour éclairer les curieux et dubitatifs.

b. Dans d'autres domaines, les consensus médiatiques sont contestés. De façon presque systématique, les télévisions et autres médias dominants faussent les débats et n'invitent à leurs tables rondes que des personnes ayant le même avis, un avis pourtant contesté par une partie importante de la population. Deux sujets de ce type ont récemment été traités : les voitures électriques et le vaccin contre la grippe. Aucun intervenant télévisuel ne défend les voitures thermiques, ni le refus de se faire vacciner. Et pourtant une grande partie de la population refuse d'obéir.

1. "Près d'un tiers des Français propriétaires d'un véhicule thermique déclarent qu'ils ne passeront "jamais" à l'électrique, un record en Europe." ([article](#)). Ce rejet est ignoré des télévisions & Cie. Le retard pris aurait des raisons techniques, mais aucune raison humaine. Pourquoi vouloir à tout prix forcer les usagers à acheter ce dont ils ne veulent pas ? Pourquoi leur dénier des raisons écologiques ?
2. C'est pareil pour les vaccins, mais la résistance s'intensifie. France-Soir titre un [article](#) "Les Provox, fossoyeurs ultimes de la vaccination ? Comment leurs mensonges ont vacciné la France contre la confiance". Récemment, pour la grippe, tous les médias provax ont voulu vacciner de force les résidents d'Ehpad (actuellement vaccinés à 82%) et les personnes qui y travaillent (actuellement vaccinées à 25%). Là encore, le rejet populaire est important. Pourquoi dénier des raisons sanitaires aux récalcitrants ? Et puis, soudain, ces mêmes médias n'en ont plus parlé. Volontairement, ils ont presque passé sous silence que le parlement, par 108 voix contre 95, a voté contre ! Les élus progressent, mais le fait que 95 d'entre eux souhaitent rendre la vaccination contre la grippe obligatoire montre qu'il reste encore beaucoup à faire. "Les députés Renaissance, MoDem, Horizons, PS et Écologistes ont quasiment tous voté pour." ([article](#)). Ce sont les mêmes qui veulent nous imposer les voitures électriques et une "première dame" homme. Non à l'extrême centre !

Et il y a bien d'autres thèmes qui font l'objet d'un consensus médiatique, refusant tout doute et toute interrogation (pour rester dans l'actualité, pensez aux troupeaux bovins exterminés à cause de quelques bêtes malades !). C'est contre cela aussi que nous luttons : l'affaire "Brigitte" est un symbole fort qui marquera les esprits et aura, dans un proche avenir, un large champ d'application dans la contestation des idées imposées.

c. Contre les consensus forcés, l'ouverture d'esprit des médias alternatifs.

Heureusement, il y a les médias alternatifs, non subventionnés, qui montent en puissance, malgré les obstacles et malgré un déséquilibre complet des moyens dont ils disposent. Ils ressemblent en cela à des Don Quichotte aux espoirs démesurés. Les meilleurs sont ceux qui ne craignent pas d'aborder le sujet "Brigitte" sur le fond. Qu'ils s'y attardent ou qu'ils l'effleurent seulement, peu importe, l'essentiel est que le sujet ne soit pas tabou au sein de leur équipe rédactionnelle. C'est un critère distinctif entre, d'un côté, les bons médias alternatifs, qui résistent vraiment et qui ont de l'avenir, et, de l'autre côté, les moins bons, ceux qui se taisent sur le sujet "Brigitte" ou qui biaisent, voire qui soutiennent les Macron avec le leurre du "petit gros" (comme "Blast", dès 2022, ou "Le Média", à supposer qu'ils soient alternatifs). D'un point de vue plus général, le sujet "Brigitte" est clivant entre ceux qui préfèrent les mensonges médiatiques, aussi gros soient-ils, sans écouter les avis contraires, et ceux qui acceptent de douter et qui préfèrent laisser leurs lecteurs et auditeurs forger leur propre opinion.

La conférence "Effondrement des médias mainstream, vivent les médias indépendants !" s'est déroulée le 8 novembre à Nohant-en-Graçay. Elle devait initialement se tenir à Vierzon, mais un élu a tenté de l'interdire, en vain, le tribunal administratif l'a débouté. La raison invoquée était la suivante : "C'est un lieu où on se rassemble, pas un lieu où on se divise". D'une part, cette raison est stupide, car toutes les personnes allant à cette réunion avaient à peu près les mêmes idées. D'autre part c'est révélateur, car on devine le discours sous-jacent : "C'est un lieu où l'on n'a pas le droit de contester les consensus obligatoires. Les contester, c'est faire preuve de division et nous ne le tolérons pas. Tous unis derrière la pensée officielle commune !".

"Profession Gendarme" a rendu compte de cette conférence dans un [article](#) avec vidéo. Nous retenons le mot de la fin de la vidéo, attribué à Victor Hugo ([lien](#)) : "Rien n'arrête une idée dont le temps est venu".

L'affaire Dreyfus a été évoquée, comme point de comparaison d'une affaire ayant divisé la société, dans laquelle une minorité de départ est devenue majoritaire parce que "le temps était venu". Xavier Poussard va dans le même sens, puisque, le 11 novembre, dans une entretien [vidéo](#) de 51 mn à Milan, avec Clémence Houdiakova de "Tocsin", il déclare : "Les Macron cristallisent une bascule historique".

Cette bascule "A l'envers" - "A l'endroit" est aussi le thème d'une émission GPTV, également du 11 novembre, regroupant Mike Borowski, Christian Combaz ([Fil 47a](#)) et Stéphanie Reynaud ([vidéo](#) d'une heure et demi).

Parallèlement, on apprend que Facebook censure en partie les participants à cette réunion ([message](#)).

Les minoritaires d'aujourd'hui savent qu'ils sont du côté de la vérité des faits et que la bascule se fera à leur avantage, parce qu'ils sont persévérants et parce que "le temps est venu".

d. Sortir de l'obscurité pour retrouver le siècle des lumières. Alors que les Macron poursuivent leur numéro repris par tous les médias traditionnels, incapables de percer le rideau de fumée élyséen, nous ne pouvons que regretter les lumières du XVIIIème siècle. Nous l'avons déjà fait au [Fil 37e5](#) et nous le réitérons ici, à l'occasion de la publication d'un [article](#) du professeur Lionel



Labosse, initialement publié le 8 janvier 2025 et récemment complété.

Cela part d'un article attribué à [Denis Diderot](#), publié dans le premier volume de l'[Encyclopédie](#), et qui en constitue une sorte de mode d'emploi.

On y lit : "Il faut considérer les témoignages en eux-mêmes, puis les comparer entre eux : les considérer en eux-mêmes, pour voir s'ils n'impliquent aucune contradiction, et s'ils sont de gens éclairés et instruits ; les comparer entre eux, pour découvrir s'ils ne sont point calqués les uns sur les autres, et si toute cette foule d'autorités [...] ne se réduirait pas par hasard à rien, ou à l'autorité d'un seul homme". Voilà effectivement, ce que nous faisons en tant que citoyens et ce que font aussi des journalistes alternatifs. Les journalistes de télévision, de radio et de la grande presse, eux, rabâchent le même discours discriminant, en ignorant les contradictions et en refusant d'éclairer et d'instruire. Ils préfèrent considérer leurs auditeurs comme des personnes immatures dont il bourrent le crâne d'une légende officielle.

Lionel Labosse conclut en signalant que "La 38e édition du baromètre "La Croix-Verian-La Poste" révèle que la confiance dans les médias est en chute libre, avec en janvier 2025 62 % des sondés d'accord avec l'affirmation « Il faut se méfier de ce que disent les médias sur les grands sujets d'actualité » [[article](#)]. De plus : le sentiment de désinformation "progresses fortement concernant la télévision (45%, +9 points) et la presse numérique (35%, +6 points)". La tendance est très forte et cela s'accroîtra si ces organes de propagande continuent à défendre les agissements des Macron et à stigmatiser ceux qui les dénoncent.



- e. **Les médias subventionnés sont muets : plus qu'un mois pour porter plainte contre "Brigitte" pour détournement de mineur.** Rappelons d'abord les faits, tels qu'ils nous ont été relatés, en reprenant les propos d'un [article](#) de "Femme actuelle" de 2021, s'appuyant sur l'enquête réalisée par Hervé Algalarrondo dans son livre "Deux jeunesses françaises", publié le 20 janvier 2021. Nous y ajoutons quelques compléments, entre crochets :

Quand les parents d'Emmanuel voulaient porter plainte contre "Brigitte"

Dans son livre, Hervé Algalarrondo revient longuement sur la naissance de la relation entre Emmanuel Macron et la professeure de Théâtre qui deviendra sa femme, Brigitte Macron. Leur complicité voit le jour grâce à la réécriture d'une pièce, L'Art de la comédie, qui leur permettra de passer beaucoup de temps ensemble, "chaque vendredi après-midi"... au domicile de l'institutrice, mariée, et dont le nom est à l'époque "Brigitte Auzière." [*] L'auteur revient notamment sur la découverte de leur histoire - alors qu'ils ont 24 ans d'écart [**] -, par les parents du lycéen. "Brigitte a déjà été convoquée par les parents d'Emmanuel", peut-on lire. "Il n'était pas en leur pouvoir d'empêcher les représentations de la pièce mais, avec elles, se clôt l'année du club théâtre et les vacances scolaires approchent. Non seulement Brigitte et Emmanuel ont interdiction de se revoir, mais ils risquent de ne plus se croiser de sitôt [...] Officiellement, les parents d'Emmanuel n'ont pas songé à saisir la justice. Mais est-ce si sûr ? Martin, mon informateur, est catégorique : 'Les parents d'Emmanuel ont été à deux doigts de porter plainte. Pas au départ de l'histoire, mais quand Emmanuel était en Terminale à Paris. Car le père va vite comprendre que Brigitte continue à voir son fils, dans sa chambre de bonne de la montagne Sainte-Geneviève.'"

Emmanuel Macron a toutefois pu compter sur le soutien de sa grand-mère adorée, Germaine Noguès, dite Manette. "Quand Françoise Noguès déplore que sa mère ait été 'très conciliante', ce n'est peut-être pas seulement parce qu'elle a vite accepté le couple formé par Brigitte et Emmanuel. C'est peut-être aussi parce qu'elle s'est opposée à toute action en justice. Aucun autre protagoniste ou témoin ne m'a confirmé que l'affaire ait failli ainsi dégénérer."

[* : Cela s'est passé durant l'année scolaire 1992/1993, Emmanuel est en classe de 3ème, il a 14 ans, avant le 21 décembre 1992, puis 15 ans ([Annexe A 10](#))

[** : "Brigitte" n'est pas une femme née en avril 1953, mais un homme né en février 1945]

France-Soir a publié, ce 15 novembre, un [article](#) qui revient sur ce "crime à caractère sexuel". On y lit :

Rappel des clauses de la loi Schiappa portant sur les crimes à caractère sexuel

La loi Schiappa a porté de 20 à 30 ans (art. 7 du Code de procédure pénale) la prescription en matière de crime sexuel, et cette durée s'évalue pour un ou une mineur à compter de la majorité. Par ailleurs, le nouvel article 222-22-1 du code pénal précise :

"La contrainte prévue par le premier alinéa de l'article 222-22 peut être physique ou morale. La contrainte morale sur la personne mineure ou la surprise mentionnée au premier alinéa du présent article peut résulter de la différence d'âge existant entre la victime et l'auteur des faits et de l'autorité de droit ou de fait que celui-ci exerce sur la victime ;

Lorsque les faits sont commis sur la personne d'un mineur de quinze ans, la contrainte morale ou la surprise sont caractérisées par l'abus de la vulnérabilité de la victime ne disposant pas du discernement nécessaire pour ces actes. Et l'article 227-25 du Code pénal indique « Hors le cas de viol ou de toute autre agression sexuelle, le fait, par un majeur, d'exercer une atteinte sexuelle sur un mineur de quinze ans est puni de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 € d'amende."

Ces rappels sont importants, car parmi les messages électroniques de certains des prévenus mis en cause figurent des références à l'âge de M. et Mme Macron à l'époque de leur rencontre. Or ces derniers, dans une lettre d'avocat envoyée à Candace Owens le 3 décembre 2024, ont écrit que leur romance avait démarré lorsque Emmanuel avait 15 ans et que Brigitte, plus âgée d'une vingtaine d'années, était son professeur de théâtre, une position d'« autorité ». En toute hypothèse, le délai de prescription de 30 ans sera atteint en décembre prochain [exactement : le 21 décembre, anniversaire des 48 ans d'Emmanuel Macron ; 1977 + 18 + 30 = 2025].

Qui peut porter plainte avant cette date ? Pas une personne "quidam". Emmanuel Macron, le premier concerné, malgré les dégâts engendrés par cette liaison interdite, ne le fera pas. La direction de l'établissement "La Providence" à Amiens est habilitée à se constituer partie civile, en tant que victime. Cet établissement a été souillé par un détournement de mineur actuellement très médiatisé, sans que sa direction n'ait sévi contre le professeur fautif. Il est encore temps d'effacer cette honte, qui rejaillit sur notre pays, considéré à l'étranger comme laxiste, tant cette affaire est connue dans le monde entier.

L'histoire retiendra-t-elle que, même en 2025, la direction de cet établissement a refusé de sanctionner un de ses professeurs ayant détourné un adolescent de 15 ans ?

Des citoyens, des associations ou des médias sensibles à ce problème peuvent s'adresser à la direction de l'établissement.



Quand cessera-t-on de rire de la France ? Ici extrait de l'émission "Comedy club", très populaire en Russie ([tweet](#) avec vidéo). + [vidéo](#) GPTV de 3 mn.

a. **Ils brandissent la transphobie pour protéger les Macron.** Dès le mois de décembre 2021, ceux qui dénonçaient le mensonge d'état sur "Brigitte" ont été accusés d'être transphobes. Pourquoi donc ? Nous n'avons pas reproché à "Brigitte" d'être transgenre, nous lui reprochons le mensonge qui a faussé la sincérité de l'élection de 2017 et a pu fausser celle de 2022. Si iel n'avait pas changé de genre, une usurpation d'identité, un détournement de mineur et une opacité concernant de troubles actions passées nous auraient amenés à agir pareillement : nous dénonçons un secret d'Etat aux lourdes conséquences. Dès le début, nous avons argumenté que cette accusation de transphobie était déplacée ([Annexe D 1](#)). Nous en avons moins parlé ensuite, car elle était moins utilisée. Mais depuis le procès en cyberharcèlement, c'est reparti de plus belle. C'est un aveu d'échec à trouver des arguments pour nous contrer. Voici quelques titres de médias qui soutiennent les mensonges des Macron, au mépris de la vérité qu'ils cachent :

1. "La Nouvelle République" (avec l'AFP) 25/10 "Cyberharcèlement et infox transphobe sur Brigitte Macron : 10 personnes jugées à Paris" ([lien](#))
2. "Libération" 26/10 "Fake news transphobe contre Brigitte Macron : dix personnes jugées à Paris à partir de lundi" ([lien](#))
3. "RTL" 27/10 "Un intérêt politique" : *Éric Dupond-Moretti accuse l'extrême droite d'alimenter les rumeurs transphobes contre Brigitte Macron* ([lien](#))
4. "France 24" 28/10 "Genèse d'une rumeur transphobe sur Brigitte Macron devenue virale" ([lien](#))
5. "Le Monde" 28/10 "Cyberharcèlement contre Brigitte Macron : les accusés ayant relayé la rumeur transphobe plaident «l'humour» et «l'esprit Charlie»" ([lien](#))
6. "Boursorama" 31/10 "Brigitte Macron, un homme ? Le complotisme version transphobe" ([lien](#))
7. "Stop Homophobie" 13/11 "Rumeurs transphobes et cyberharcèlement : comprendre la « transvestigation » en ligne" ([lien](#))
8. "Révolution Permanente" 17/11 "Un running-gag transphobe sur une figure médiatique du régime" ([lien](#))

1 Quand nous disons qu'il est honteux que la France ait une "première dame" qui soit un homme, c'est le mensonge devant le monde entier que nous condamnons. **Comment notre pays peut-il mentir à ce point ?** D'abord à ses propres habitants, qui, pour une trop grande partie, acceptent malheureusement qu'on leur mente, ensuite pour l'image que la France est en train de donner d'elle-même au monde entier (comme l'exprime, par exemple, l'Africain Banda Kani en [Fil 37e5](#)). Ces médias ne veulent pas que leurs lecteurs comprennent que les Macron sont arrivés au pouvoir sur la base de tromperies énormes, c'est pourquoi ils les dissimulent derrière cette accusation de transphobie, faisant croire qu'il s'agit d'un problème sexuel d'ordre privé sans conséquence politique. Ils y ajoutent des amalgames (complotiste, extrême droite, trumpiste, Michelle Obama, rumeur, etc.). L'essentiel est surtout de ne pas aborder le fond du sujet et de ne pas approcher la réalité. Ce comportement de rejet sans chercher à comprendre est ensuite reproduit, de façon plus ou moins consciente, dans la population.

Une visibilité plus que jamais nécessaire

Il existe une "journée mondiale de la visibilité transgenre". En cachant sa transidentité, comme si elle était honteuse, "Brigitte" va dans la direction inverse, celle de la transphobie ([lien](#)).

b. **La justice a lavé Natacha Rey de toute transphobie.** Toutes ces accusations de transphobie n'ont aucune base juridique. Elles sont même désavouées par la justice, qui lors du jugement en appel contre Natacha Rey et Amandine Roy, a clairement énoncé que "L'imputation d'une transition de genre n'est pas de nature à porter à l'honneur ou à la considération". Par contre, la façon dont "Brigitte" Macron traite le problème en s'estimant "atteinte dans son honneur" doit être considérée comme transphobe : elle considère que c'est un déshonneur de lui imputer une transition de genre. La justice affirme le contraire. De notre côté, nous considérons qu'elle gagnerait à moins mentir et à considérer qu'elle est transgenre. Pour quelqu'un qui a une fonction informelle de représentation de notre pays, cela donnerait une meilleure image de notre pays. Mais il est trop tard, il fallait le faire il y a quatre ans, avant l'élection présidentielle de 2022. Les Macron se sont enfermés dans leur déni. Tous les médias et toute la macronie s'y sont enfermés avec eux. Ce faisant, ils sombrent ensemble : les "Gaulois réfractaires" sont moins imbéciles qu'ils ne le croient.

c. **La justice est prête à étudier les attitudes transphobes de "Brigitte".** Nous avons déjà signalé que la plainte Cotten à l'encontre de "Brigitte" Macron avait été augmentée d'un dixième motif pour "attitudes, comportements, discours et pratiques transphobes", porté par Alexandra Brazzainville ([Fil 41h](#)). Dans une courte [vidéo](#) de deux minutes publiée le 15 novembre, Alexandra nous informe que son motif de plainte sera instruit avec les autres. D'autres étapes devront être franchies, mais, d'ores et déjà, nous pouvons observer que sa démarche a du sens au regard de la justice. Elle est actuellement partagée par 56 autres parties civiles (une centaine est attendue) et soutenue par d'innombrables personnes.



Les médias cités précédemment, vont-ils effectuer un correctif, en informant leurs lecteurs de la plainte initiée par Christian Cotten et du dixième motif de cette instruction judiciaire ?

d. **Finalement, c'est un aveu : "Brigitte" est transgenre.** En effet, pour dénoncer la transphobie, il faut qu'il y ait une personne transgenre qui soit en cause. Cela vaut reconnaissance implicite que la "première dame" est un homme. La cour d'appel, elle même, en traitant de la transphobie, l'a aussi implicitement reconnu, mais de façon différente, sans opprobre. Les médias officiels, en criant hypocritement à la diffamation, et, à l'opposé, la justice, en niant pertinemment la diffamation, se rejoignent pour estimer qu'il n'y a pas de honte à être transgenre. Or, s'ils croyaient vraiment que "Brigitte" était une femme, ils ne conforteraient pas, indirectement, ceux qui croient au mensonge. Ils agiraient autrement. Ils ameuteraient le ban et l'arrière-ban du féminisme et défendraient l'honneur des femmes. Ils nous expliqueraient qu'il n'y a pas de honte à être une vraie femme, et nous demanderaient de prouver notre respect pour les autres en prenant la défense d'une respectable mère de famille. Mais plutôt que de défendre les femmes, ils défendent les transgenres ! Les médias de grand chemin adoptent une démarche de type post-vérité, qui vise à brouiller inextricablement les pistes et à écarter toute raison. Face à une telle incohérence, le bon sens devient obsolète, remplacé par un brouillage chaotique, cachant la vérité des faits que nous essayons de rétablir, d'exposer et d'analyser à leur place.

e. **Les multiples brouillages macroniens.** L'incohérence et le brouillage ne règnent pas seulement autour de l'affaire "Brigitte". Le média "Off Investigation" déjà cité (en [P.-S. 113b](#) et [Fil 34d](#)), pour ses enquêtes poussées et indépendantes, prépare une saison 4. Au menu, notamment, une enquête sur les violences sexuelles sous les quinquennats Macron, avec le constat d'un paradoxe : "Malgré une volonté politique affichée de lutter contre les violences, elles restent bien souvent tolérées par le président. Comme si au fond, en Macronie, tout était permis". C'est le "en même temps", l'affichage de belles intentions et des

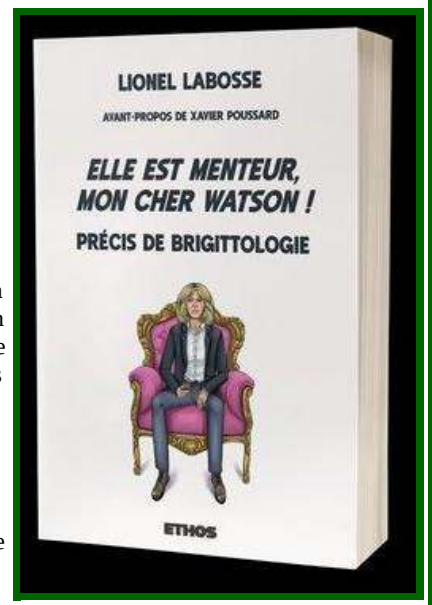


actions en sens inverse. Halte au cyberharcèlement du côté face, et, du côté pile, les opposants sont harcelés, voire violentés comme les Gilets Jaunes ou les manifestants de Sainte Soline ([article](#)). Vouloir la vérité d'un côté et mentir de l'autre. Jean-Brichel et son disciple Emmanuel gouvernent en provoquant des pertes de repères. Pour eux et leurs proches, tout est permis, Adriano Segatori l'avait prévu ([Fil 44d](#)), Xavier Poussard l'a montré (dans son livre). La perversité est au pouvoir dans notre pays, plus qu'ailleurs.

"L'objectif : contrôler les esprits façon George Orwell. Parce que derrière ces violences symboliques ou réelles, c'est une bataille de récits qui se joue, celle où la parole des agresseurs continue d'étouffer celle des victimes jusque sur les plateaux télé". Ces deux citations sont extraites de deux courtes vidéos d'"Off Investigation" ([1](#) de 3mn avec en commentaire le détail des trois premières saisons, [2](#) de 6 mn).

f. **Pour y voir clair à travers les brouillages.** Après le livre de Xavier Poussard et avant celui de Natacha Rey, les deux pionniers, voici le livre de Lionel Labosse, le troisième à avoir compris et écrit que "Brigitte" est Jean-Michel, dès octobre 2021.

"Elle est menteur, mon cher Watson ! ; Précis de Briggittologie" est un recueil satirique d'articles retraçant le scandale d'État le plus retentissant du XXI^e siècle. À travers cette chronique, Lionel Labosse s'impose comme l'un des premiers à avoir traité, dès octobre 2021, le "mystère Brigitte Macron" sous un angle à la fois critique et burlesque. Inspiré par les révélations de Natacha Rey et Xavier Poussard, concernant l'identité énigmatique du "Premier Drame de France", il déploie une verve joyeuse, forgeant un langage idiosyncrasique peuplé de figures grotesques empruntées au piteux cirque macronique. Tout en brocardant l'Élysée, l'auteur donne à voir l'envers d'un système médiatique dévoyé et d'un exécutif obsédé par la censure de toute expression libre. Ce livre constitue un témoignage historique du règne des «"Macronesco"», dans la tradition des mazarinades du XVII^e siècle. En définitive, Elle est menteur, mon cher Watson ! rappelle que la satire est en même temps dérivatif comique, arme politique et instrument de vérité. Selon le mot d'Albert Londres bien oublié des journalistes de cour, il s'agit de "porter la plume dans la plaie", tout en infligeant aux deux tauliers de la Lanterne, la torture dite du "chatouillement" : porter la plume sur la plante des pieds, pour faire mourir de rire. 892 pages aux éditions ETHOS, avec reprise en grande partie des [pages](#) "Brigitte" du site de Lionel. [Lien](#) pour commander directement chez l'éditeur, depuis le 20 novembre. Ailleurs, cela se met plus lentement en place. Ca tombe bien, Noël approche...
[Page](#) de présentation sur le site de Lionel.



Ce pavé devrait être disponible, au moins en commande, dans toutes les librairies de France et de Navarre. Nous en reparlerons.

50. Le 21 novembre 2025. Y a-t-il un lien entre l'assassinat de Charlie Kirk et le Brigittegate ? Candace est-elle ciblée ?

a. **Comment Candace Owens a relié l'assassinat de Charlie Kirk à l'affaire "Brigitte"**. Hier 20 novembre, Candace Owens a publié une [vidéo](#) (1,3 millions de vues en 20 heures) dans laquelle elle revient sur l'affaire "Brigitte" ([vidéo](#) en version française, la première demi-heure). De façon surprenante. Après deux épisodes, elle avait arrêté la saison 2 de "Becoming Brigitte" quand son ami Charlie Kirk a été assassiné, le 10 septembre 2025. Elle estime avoir pris du recul et avoir recueilli un certain nombre d'indices troublants. Sur la base d'une chronologie des événements, elle présente des pistes qu'elle estime sérieuses.

Déclarations de Candace Owens en date du 20 novembre 2025

[En introduction :] Je sais que beaucoup d'entre vous se demandent si l'assassinat de Charlie n'avait pas pour but de nous détourner de l'enquête sur Brigitte Macron. Et à juste titre. C'est une question légitime. Parce que, comme vous le savez, c'est Charlie Kirk qui m'a appelé pour que j'arrête de parler de "Brigitte" [avant que Trump lui-même appelle Candace pour lui demander de ne plus parler de "Brigitte", car Macron mettait en balance sa position sur l'Ukraine, [Fil 1](#)].

[...]

[Charlie Kirk pourrait être le premier d'une liste où figureraient aussi Tucker Carlson et Candace] Le gouvernement mondialisé sous lequel nous vivons a peut-être voulu que Tucker et moi regardions notre ami mourir. Et puis ce gang mondial voudrait que nous sachions que ce serait notre tour si nous ne vous taisions pas.

[...]

Nous pensons peut-être avoir identifié Brigitte Macron à l'université de Stanford [l'étudiant n°2093]. C'était une possibilité, je dirais. Nous étions peut-être à 50/50 %.

[...]

Maintenant, étrangement, essayer de comprendre ce qui est arrivé à Charlie nous ramène à une question sur la France, n'est-ce pas ? Pourquoi la France a-t-elle bougé ? Je veux dire, qui voudrait louer un hangar à Wilmington dans le Delaware pendant deux ans pour peindre des avions ? [Candace a découvert qu'une société française avait loué un hangar pouvant servir à des activités suspectes au moment de l'assassinat]. [...] C'était une couverture.

[...]

Je regarde Brigitte Macron et je vous le dis, à mes yeux, vous avez devant vous une véritable psychopathe. Il y a quelque chose de sombre, quelque chose de profond. Je le vois dans ses yeux, dans la façon dont elle joue la comédie. La réponse en France a été de harceler les personnes qui ont tenté de révéler l'affaire, en essayant de ruiner leur vie, de s'en prendre à leurs finances, de les priver de banque. Certaines personnes qui ont tenté de s'approcher de cette histoire ont fini mortes, dans d'étranges circonstances, comme nous en avons parlé dans notre série. Il y a quelque chose qui ne va pas et c'est ce qui me terrifie le plus d'ailleurs : jusqu'où sont-ils prêts à aller pour protéger "Brigitte" ? Mais qui diable est "Brigitte Macron" ? D'accord ? Parce que ce n'est pas Brigitte Trogneux, je peux vous le dire. Qui est cette personne ?



[...]

Ils préfèrent protéger "Brigitte" même si le monde entier ne croit plus qu'elle soit née femme. Ils préfèrent que tout s'effondre plutôt que d'admettre qu'ils sont allés trop loin.

[...]

Ils vont beaucoup trop loin. La réalité, c'est que ces pays qui détiennent tant de pouvoir, ces dirigeants et ces systèmes en place, oui, c'est en partie à cause de l'argent qu'ils possèdent et des moyens qu'ils sont prêts à employer pour garder les choses secrètes. Mais ils oublient notre prise de conscience qu'il se passe quelque chose de très dangereux, de profond et de sombre. Et les thèmes présents dans cette affaire "Brigitte" se retrouvent maintenant dans cette histoire de Charlie Kirk.

[...]

Les choses deviennent de plus en plus extrêmes. De plus en plus d'argent est dépensé pour tenter de nous faire croire à une fiction. Je ne sais pas, mais on dirait que tout est en train de s'effondrer

[...]

[En conclusion :] Il m'est très difficile d'ignorer l'angle français, une fois que j'ai mis tout cela en perspective.

Candace le dit elle-même, elle énonce de nombreuses hypothèses. Nous avons déjà expliqué que nous ne croyons pas à son étudiant de Stanford n°2093, qui, tout comme l'étudiant "au large cou" censé lui ressembler, n'est pas Jean-Michel Trogneux, pour de nombreuses raisons.

Nous partageons son incompréhension quant à la protection prolongée dont bénéficient les Macron, alors que le monde entier (à l'exception des personnes soumises à la propagande médiatique) a compris que "Brigitte" était née homme. Ils auraient dû partir depuis longtemps, mais ceux qui les ont mis au pouvoir les y maintiennent en accroissant dangereusement la défiance des populations. Que représente donc ce couple indéboulonnable ? La réponse dépasse les frontières de la France. Pour ce qui est du reste, notamment le lien entre Charlie Kirk et les Macron, il y a certes des éléments troublants, notamment la chaîne de contacts Macron -> Trump -> Kirk -> Owens, le hangar de Wilmington (a priori sans lien avec Kirk), et un historique avec des successions troublantes d'événements, que Candace a présentés et que nous reprenons ci-dessous.



Dans une [vidéo](#) de 12 mn, "OK Podcast" résume les différents points soulevés par Candace.

b. **L'historique présenté par Candace Owens.** A partir de la version anglaise d'origine (copies d'écran : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#)), nous vous proposons cette traduction explicative et augmentée de quelques remarques exprimées par Candace dans sa vidéo (illustration de la [page](#) Wikipedia de Charlie Kirk) :

Chronologie brigittokirkienne de Candace Owens

CO = Candace Owens, BM = "Brigitte" Macron, EM = Emmanuel Macron, XP = Xavier Poussard

2024

- 13 mars : CO fait sa toute première capsule vidéo sur BM, sur la chaîne du "Daily Wire". [média conservateur américain] [[P-S. 42](#)]
[au même moment, CO dit qu'elle a commencé à se poser des questions sur Israël.]
- 19 mars : CO est renvoyée par le "Daily Wire".
[c'est bien plus tard qu'elle fera le lien avec BM et ce qui s'est passé 6 jours plus tôt].
- [Juin : CO inaugure son nouveau show indépendant].
- mi-novembre : CO commence à échanger avec XP et ils conviennent qu'elle l'interviewera pour la première fois en vidéo à l'occasion d'un déplacement à Londres.
- 03 décembre : Le premier courrier des avocats de EM et BM (étude "Clare Locke") est envoyé à CO, mais elle n'en prend pas connaissance parce que l'adresse d'expédition utilisée est une boîte morte. Ce courrier est une demande de ne plus s'occuper du Brigittigate.
[a posteriori, CO estime qu'il y a un lien de cause à effet avec la prévision d'interview de XP]
- 10 décembre : Il est annoncé que "Satys" ["Satys Aerospace" : entreprise spécialisée dans le traitement de surface et la peinture aéronautique pour tous types d'appareils, [lien](#)], une compagnie française, a signé un contrat de location d'un hangar à Wilmington (Delaware). Le contrat inclut une surveillance fédérale, car le hangar est situé sur une zone gouvernementale.
[Sur cette base entretient en contact des entrepreneurs indépendants et des organes étatiques, comme la sécurité intérieure.]
[Le PDG de "Satys" connaît personnellement EM.]
- 18 décembre : Tom Clare [avocat de BM] envoie un courriel de rappel de celui du 03 décembre, qui, envoyé sur la même boîte, ne parvient pas davantage à CO.
- 21 décembre : CO interviewe XP à Londres. [pas diffusée sur le moment]



2025

- 31 janvier : diffusion du 1er épisode de "Becoming Brigitte" Saison 1. [rapidement viral] [[P-S. 94q5](#)]
- 17 février : CO diffuse l'interview avec XP. [[P-S. 96](#)]
- [20 février : dernier épisode de "Becoming Brigitte" saison 1] [[P-S. 98c3](#)]
- 24 février : Charlie Kirk prend contact avec CO et l'informe que la Maison Blanche lui demande d'arrêter de parler de Brigitte. Il lui dit que c'est en lien avec la paix en Ukraine, raison officielle de la visite d'Etat de Macron aux USA.
- 25 février : Sergio Gor, [directeur du Bureau du personnel présidentiel de la Maison-Blanche depuis nov. 2024] appelle CO et lui demande d'arrêter de parler de Brigitte.
- 26 février : le président Donald Trump appelle CO et lui demande d'arrêter de parler de "Brigitte". [[Fil 1](#)]
- 01 juillet : les Macron envoient une nouvelle menace judiciaire.
- 18 juillet : Charlie Kirk reçoit Tucker Carlson sur "SAS". Il propose à Tucker de parler d'Israël et du réseau Jeffrey Epstein. Tucker s'interroge aussi sur la provenance de l'argent de Bill Ackman [milliardaire sioniste américain].
- 18 juillet : demande du bureau de l'association "[Turning Point USA](#)" résident à l'Université d'Utah de tenir sa conférence dans cette université (cette info n'a pas pu être confirmée de manière indépendante).
- 20 juillet : un avion militaire égyptien immatriculé SU-BTT en provenance du Caire avec escale à Paris atterrit à Omaha (Nebraska) à 11h 37 (heure locale) et en repart à



17 h 05 pour atteindre Lincoln (Nebraska) : plus long séjour de cet avion dans le Nebraska, d'une durée de 6 jours. Le 25 au soir, il s'est rendu à Wilmington, où il a passé la nuit.



[un dignitaire français était-il dans cet avion, qui séjourne dans un hangar français ?]

- 23 juillet : BM et EM font savoir par le "Financial Times" qu'ils poursuivent CO auprès d'un tribunal du Delaware.
- 26 juillet : le SU-BTT quitte Wilmington et rentre au Caire.
- 27 juillet : en privé, l'équipe juridique de CO s'interroge sur les raisons du couple Macron pour ester dans le Delaware plutôt que dans le Tennessee où réside CO et envisage de demander le transfert de la procédure.
- 1er août : Tucker Carlson produit une capsule avec CO, qui aborde le sujet de Brigitte Macron née homme, vidéo qui devient virale.
- Tout début août (date exacte inconnue) : "Turning Point" envoie une équipe en reconnaissance pour trouver un lieu à louer pour l'événement prévu [avec Charlie Kirk]. L'Université suggère de NE PAS installer Charlie dans l'amphi. L'équipe de "Turning Point" insiste et dit que c'est l'endroit que Charlie préfère.
- 5 – 6 août : Retraite des Hampton [événement autour de Charlie Kirk]. Bibi Netanyahu appelle Charlie et lui propose de faire monter en gamme son association "Turning Point" et invite Charlie en Israël. Celui-ci décline cette offre.
- 17 août : le SU-BTT vole de Paris à Omaha (10 h 49) et atterrit à Lincoln (Nebraska) à midi.
- 21 août : Charlie se trouve à North Myrtle Beach (Caroline du Sud) pour un épisode de la série "Alex McFarland Speaker Series" avec Charlie Kirk.
- 23 août : le SU-BTT vole d'Omaha à Wilmington et y passe la nuit.
- 24 août : le SU-BTT vole de Wilmington au Caire
- [24-29 août : une opération conjointe militaire et civile se déroule à Camp Ripley (Minnesota), sous le nom d'Opération Valhalla.]
- 3 septembre : Brigitte Macron est photographiée à la Manufacture des Gobelins en compagnie de la Ministre de la Culture pour l'ouverture officielle de la Paris Design Week. "Elle" est aussi photographié(e) accueillant le président Zelensky à Paris. Celui-ci y est pour une réunion avec 35 chefs d'État qui doit avoir lieu le lendemain, sous l'appellation de "Sommet de la Coalition des Volontaires" pour renforcer la sécurité de l'Ukraine.
- 4 septembre : le SU-BTT vole du Caire à Paris. Il repart de Paris à 09 h 11 (heure locale) et arrive à Minot (Dakota du Nord) à 11h 03, puis vole de Minot à Provo (Utah) où il arrive à 12h 46.
- [8 et 9 septembre : épisodes 1 et 2 de la saison 2 de "Becoming Brigitte"] [[Fil 33](#)]
- 10 septembre : le SU-BTT part de Provo à 07 h 14.
- 10 septembre : Charlie Kirk est assassiné à 12 h 23 (heure locale) au rassemblement de "Turning Point USA" à l'université d'Utah Valley.
- 11 septembre : le SU-BTT repart de Wilmington pour Le Caire à 07 h 56 (heure locale).
- 12 septembre : Brigitte Macron est photographiée par Paris Match lors d'un événement de la "Paris Design Week".
- [fin 2025 : pas d'épisode 3 de la saison 2 de "Becoming Brigitte"]

[précisions ultérieures en [Fil 51o3](#)]

c. **Une prise de conscience des deux côtés de l'Atlantique.** "Les choses deviennent de plus en plus extrêmes. De plus en plus d'argent est dépensé pour tenter de nous faire croire à une fiction. Je ne sais pas, mais on dirait que tout est en train de s'effondrer. Cette conclusion de Candace, à laquelle s'ajoute son avertissement "Mais ils oublient notre prise de conscience", résonne avec d'autres propos tenus en France.

1. Sur le site "Riposte laïque", Stéphane Fatrov insiste sur les "conséquences inattendues du procès Brigitte Macron sur les intérêts de la France. Quoiqu'il se foute de la réalité du sexe de "Brigitte", il écrit : "Que ce soit un sujet tabou sur lequel Emmanuel Macron panique totalement et cède à la pression (ce procès en est une preuve) là, on ne s'en fout pas. [...] Toute cette histoire pue et va bien au-delà du simple genre de la première dame de France. Si Emmanuel Macron a sacrifié les intérêts de la France pour protéger la réputation de sa femme, c'est un acte de haute trahison !!! [...] Car ne soyez pas naïfs, si BFM a récemment fait un documentaire sur le sexe de Brigitte Macron, c'est que l'Élysée a commandé ce reportage. L'Élysée est donc en panique réelle. La peur du qu'en-dira-t-on est bien réelle et non simulée. C'est la raison pour laquelle ils interviennent tous azimuts : reportage BFM, procès en France et procès aux USA. Cette peur leur fait donc faire n'importe quoi. Que Brigitte Macron soit un homme ou une femme... on s'en fout... mais qu'Emmanuel Macron soit prêt à tout pour protéger la réputation de son épouse, quitte à liquider la France au profit de forces étrangères... là, on ne s'en fout pas !". Après possiblement avoir cru à la légende élyséenne du "petit gros", voilà quelqu'un qui prend enfin conscience de la situation.
2. Il retourne sa veste, dirait Christian Cotten qui vient de publier un "Mode d'emploi pour retourner sa veste", dans les deux pages d'un fichier [pdf](#) et dans les 18 minutes d'une [vidéo](#) publiée ce 21 novembre. Il commence par un constat qui change la donne : "Jusqu'à présent le dossier "Brigitte est Jean-Michel" restait relativement peu connu du grand public et les médias de propagande sous contrôle du gouvernement ou des oligarques se gardaient bien de faire trop connaître ce qui était jusqu'alors considéré comme un délire de complotistes. Or, depuis mardi soir 28 octobre, des dizaines de millions de Français ont compris qu'il y avait bien là un petit problème bien réel et pas seulement une invention de médiocres voulant à tout prix atteindre le personnage en question en colportant une vraie rumeur. Eh non, nous sommes bien face à une vérité désormais dévoilée !". Il va très loin ensuite en estimant qu'il y a : "la légitimité nécessaire et l'ardent soutien de forces populaires toujours plus nombreuses pour assumer la conduite d'un changement de régime politique, sous la forme d'un contre-coup d'État apte à établir un État de Droit dans une France enfin réellement démocratique". "Alors, oui, vous, Mesdames et Messieurs les élus et [...], oui vous, les journalistes de propagande qui avez collaboré si assidûment [...], retournez au plus vite vos vestes tant qu'il est encore temps".



d. **Candace Owens le 21 novembre.** Candace poursuit ses vidéos, désormais doublées dans la [chaîne](#) YouTube "Candace Owens en français". Dans l'épisode du 21 novembre, numéroté 270, elle continue sur les investigations entamées. Il y est question de la société française "Satys" basée à Hambourg et d'implications avec l'Égypte, l'armée américaine et Israël. Cette fois-ci, les Macron ne sont guère cités, sinon pour rappeler que Jean-Michel Trogneux aurait fait son service militaire à Hambourg. "OK Podcast" a réalisé un bon résumé [vidéo](#) de 12 mn.

Il est étonnant de constater l'écart entre la précision de ce qu'a observé Candace (même si elle relie les divers constats avec des hypothèses contestables, mais c'est le propre des hypothèses) et le manque de réponses des autorités américaines, alors que ce serait si simple, a priori, de répondre. On en déduit, logiquement, qu'il y a vraiment quelque chose de très louche derrière l'assassinat de Charlie Kirk. Une démocratie sans transparence n'est plus une véritable démocratie.

- e. **Candace Owens annonce que les Macron auraient commandité son assassinat et celui de Xavier Poussard.** C'est le titre, ce samedi 22 novembre en matinée, d'un [article](#) du "Média en 4-4-2" s'appuyant sur un [tweet](#) (lien) de Candace Owens ainsi traduit par DeepL :

Tweet de Candace Owens en date du 22 novembre 2025 (repris à 8 h du matin)

URGENT

Il y a deux jours, j'ai été contacté par un haut fonctionnaire du gouvernement français. Après avoir vérifié la position de cette personne et sa proximité avec le couple français, j'ai jugé que les informations qu'elle m'avait communiquées étaient suffisamment crédibles pour être rendues publiques au cas où quelque chose arriverait. En bref, cette personne affirme que les Macron ont ordonné et financé mon assassinat. Oui, vous avez bien lu. Plus précisément, le feu vert a été donné à une petite équipe du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale. On m'a dit qu'un Israélien faisait partie de cette équipe d'assassins et que les plans avaient été officialisés.

Une fois encore, cette personne a fourni des preuves concrètes de sa position privilégiée au sein de l'appareil gouvernemental français.

De plus, cette personne affirme que l'assassin de Charlie Kirk s'est entraîné avec la 13e brigade de la Légion étrangère française, avec la participation de plusieurs États. La vie du journaliste Xavier Poussard est également en danger. C'est extrêmement grave. Le chef de l'État français veut apparemment notre mort à tous les deux et a autorisé des unités professionnelles à mener à bien cette mission.

Je demande à tout le monde de RETWEETER et de partager cette information.

Je ne sais pas à qui faire confiance au sein du gouvernement américain, car cette source affirme que nos dirigeants sont au courant. Mais je dispose d'informations plus précises qui peuvent être vérifiées de manière définitive, s'ils souhaitent me contacter.

Au courageux fonctionnaire français qui a agi ainsi parce qu'il était tellement bouleversé par le mal que représente l'exécution publique de Charlie qu'il a risqué sa propre vie, que Dieu vous bénisse. Sincèrement.

Que tout soit révélé.

Cette information est bien sûr à prendre avec précaution. Il est possible qu'il s'agisse d'une opération d'intox destinée à effrayer Candace. Avec l'étudiant n°2093 de Stanford, nous savons qu'elle peut se laisser emporter par une fausse piste. Nous savons aussi qu'elle a peur, comme elle l'a dit il y a deux jours (" Il y a quelque chose qui ne va pas et c'est ce qui me terrifie le plus d'ailleurs : jusqu'où sont-ils prêts à aller pour protéger "Brigitte" ?). Que l'Elysée ait voulu transformer cette peur en panique est fort possible.

Toutefois, nous ne pouvons, aussi, que rapprocher la prise de contact de ce "haut fonctionnaire du gouvernement français" avec l'appel de Christian Cotten : "Vous, Mesdames et Messieurs les élus et les hauts fonctionnaires, ministériels, territoriaux et [...], oui vous, les journalistes de propagande qui avez collaboré si assidûment [...], oui, vous qui continuez à collaborer avec des traîtres à la nation, corrompus jusqu'à l'os, retournez au plus vite vos vestes tant qu'il est encore temps". Qu'un tel haut fonctionnaire ait pris conscience de la situation et ait décidé de ne plus "collaborer avec des traîtres à la nation", c'est fort possible, également. De plus, les Macron savent que sans Candace, le procès aux USA disparaît.

Nous croyons que Candace est sincère et que l'Elysée et ses soutiens mentent. C'est là l'essentiel.

- f. **De Pierre Barnérias à Candace Owens, un combat similaire.** Au [Fil 32d](#) nous avons évoqué le retrait de Jean-Dominique Michel du suivi de l'actualité. Quelques mois plus tard, c'est au tour d'un autre lanceur d'alerte important, notamment sur la période Covid, Pierre Barnérias, de jeter l'éponge. Clémence Houdiakova l'a interviewé le 17 novembre à propos de ce départ, dans une [vidéo](#) émouvante de 40 minutes, diffusée sur "Tocsin". Au début, il est rappelé le lynchage médiatique dont il avait été victime, sous l'impulsion de l'AFP, lorsqu'il avait sorti son film "Hold-up". Sur sa page Wikipédia, il est encore écrit "le documentaire est inspiré par le conspirationnisme et contient de très nombreuses inexactitudes délibérées et des fausses informations". En fait de fausses informations, il n'y eut qu'une seule action en diffamation à son encontre et, s'il a été légèrement condamné, c'était pour un point très accessoire. Merci Pierre d'avoir bravé la dictature Covid et merci pour les dénonciations plus récentes. Nous associons Jean-Dominique et Pierre au combat de Candace, qui est actuellement en pleine tourmente et qui subit, elle aussi, les foudres et la violence des récits officiels.



- g. **En moins de 48 heures, l'accusation de Candace Owens fait le tour du monde. L'Elysée se tait.** C'est ce que rapporte un [article](#) du 23 novembre du "Média en 4-4-2". "Sur X, c'est un raz-de-marée : le thread principal dépasse les 26 millions de vues cumulées, avec des milliers de reposts oscillant entre soutiens enflammés et scepticisme". En France, seul "Le Parisien", journal de Bernard Arnault, a réagi, parlant de "théorie délirante" ([article](#)). L'article signale que, d'après Candace, le GIGN serait impliqué, alors que ce groupement d'intervention n'est censé opérer qu'en France. Ce serait "ahurissant". En conclusion : "Pourquoi, alors que le monde entier en parle, le gouvernement ne sort pas immédiatement un communiqué cinglant pour laver l'honneur de nos forces d'élite ? Il n'y a rien. Absolument rien. Le silence de l'Élysée, 48 heures après l'explosion du thread, ne fait que renforcer l'interrogation : pourquoi aucun démenti clair ?" Peut-être parce que le terrain serait miné, Candace ayant gardé des informations susceptibles de mettre à mal un démenti élyséen. Un véritable démenti serait factuel, donnant notamment des éclaircissements sur la société Satys et les déplacements de l'avion SU-BBT.

- h. **Y-a-t-il là une grosse manipulation élyséenne ?** Qui est ce "haut fonctionnaire" français qui a fait des révélations fracassantes à Candace Owens ? Est-il un agent téléguidé par l'Elysée ou un fonctionnaire vraiment sincère ? Dès le début, il y a 48 heures, nous avons formulé ces deux hypothèses ([Fil 50e](#)). Maintenant, de nouvelles informations sont arrivées, qui nous font nettement pencher vers la première hypothèse.

Après la soi-disante intervention du GIGN hors de nos frontières, voici un nouveau [tweet](#) de Candace Owens qui nous informe que : "On m'a dit que les paiements destinés à des assassinats



transitent par le Club de Cent en France. Cela signifie qu'il existe une trace écrite, et j'encourage les patriotes français à faire tout ce que vous pouvez pour la mettre à jour. Je voudrais à nouveau insister sur le fait qu'une tueuse française mais aussi un tueur israélien avaient été sélectionnés pour m'éliminer. Ce sont des opérations conjointes entre états".

Nous pouvons nous attarder sur deux points. 1) "On m'a dit que" : est-ce suffisant pour prendre une telle information pour argent comptant ? 2) "Le club des cent" a une [page](#) Wikipédia qui signale que c'est un club gastronomique. Le club "Le siècle" ([page](#) Wikipédia) serait plus crédible (en anglais siècle = century), mais il est vrai qu'Eric de Rothschild a un rôle important dans ce "club des cent"... C'est toutefois léger et ces deux éléments (et les autres...) semblent montrer que Candace réagit impulsivement, en se croyant traquée. Elle serait tombée dans un piège. C'est ce que dit ce [flash](#) du média "L'éclaireur" :



Jerry Sping, "L'or de personne", Philip-Jijé.

Attention : la manipulation est évidente ["L'éclaireur", 24 novembre, repris à 8 h du matin]

La France n'assassine pas les gens qui la dérangent ou la critiquent, et certainement pas en Occident. En la matière, les règles ont été posées par le général de Gaulle : pas en temps de paix et pas des Français.

Assassiner une citoyenne américaine aux USA... Et puis quoi encore?

En revanche, la manipulation est évidente.

Il s'agit, en terrorisant Candace Owens en la faisant appeler par une "source" crédible (il est facile pour qui en les moyens d'usurper une identité de manière crédible et vérifiable) de faire se propager des informations parfaitement fausses:

- le GIGN n'opère pas hors des frontières française, ce sont des gendarmes, des forces de l'ordre ;
- La 13e demi-brigade de la Légion étrangère n'est pas une équipe d'assassins mais des troupes de choc ;
- Le Club des cent est un club gastronomique. Ces membres boivent et mangent, ils ne financent pas des assassinats ; et
- La France n'assassine pas ses propres ressortissants à moins qu'ils aient rejoint une armée ennemie ou une organisation terroriste à l'étranger l'ayant directement visée.

La viralité que prennent les propos de Candace Owens est telle - je le répète, pas de raisons de douter qu'elle ait été réellement contactée par une source dont le rôle était de l'intoxiquer - qu'il suffira à Emmanuel Macron et sa bande de dire "regardez, les réseaux sociaux" et d'ainsi d'en justifier la censure... Sans compter que cela permettra de décrédibiliser Candace Owens, ce qui arrangera également beaucoup les soutiens inconditionnels à l'Etat criminel qu'est Israël.

Pourquoi donc croyez-vous que l'Elysée ne répond pas à de telles accusations? Parce que la mayonnaise n'a pas encore prise. Vous verrez que cela sera fait demain juste avant le 20 h.

Et si on arrêtait d'être bêtes et de tomber dans le panneau, surtout quand il est aussi grossier ?

Nous devrions rapidement savoir si ce scénario se confirme, mais l'article du "Parisien" précité allait aussi dans le sens de faire passer Candace pour une hystérique complotiste qui raconte n'importe quoi.

Ce 23 novembre, Xavier Poussard a relayé un tweet de Candace sur la menace élyséenne, sans entrer dans le détail de ce qu'elle a dit ([tweet](#)).

Il y a un autre volet, celui qui précède le contact avec le mystérieux "haut fonctionnaire", à savoir l'assassinat de Charlie Kirk. Si Candace a été ainsi manipulée, n'est-ce pas parce que ses recherches dérangeaient ? Qu'en est-il de ce qui tourne autour du vol du SU-BBT ? Candace a travaillé plusieurs semaines sur ce sujet et à pris du recul. Dommage qu'elle n'en ait pas pris pour les révélations du "haut fonctionnaire".

- i. **Candace Owens serait tombée dans un piège de l'Elysée.** Le 25 novembre. Ce que nous avons compris hier se confirme. Les Macron n'ont pas eu besoin de répondre par eux-mêmes, leurs médias s'en sont chargés, par exemple "TF1" ([article](#), "théorie folle") ou "Le Point" ([article](#), "accusation lunaire") ou Charlie Hebdo ([article](#), "bêtise", "délire"). De son côté, Candace Owens s'est enfoncée en disant qu'il est possible qu'après guerre, la famille Trogneux ait été remplacée par la famille d'un scientifique nazi nommé René Trogneux. Elle le dit en tant qu'hypothèse, mais les médias considèrent que c'est pour elle une certitude. De plus elle n'a corrigé aucun de ses propos de la veille, notamment sur le "club des cent". Et ce n'est pas tout : la légion étrangère serait également concernée...

Marcel Dubreuilh a relevé les dernières communications Twitter et Instagram de Candace dans un long [tweet](#) que nous avons placé dans un [pdf](#) de quatre pages. Cela commence par ce propos : "Bon, j'ai traduit mot pour mot la story de @RealCandaceO. Elle n'apporte aucun élément nouveau concernant ses accusations d'assassinat par le couple Macron — et elle accuse la Légion Étrangère (France) d'être impliquée dans l'assassinat Charlie Kirk — et part complètement dans un autre registre : ça mélange le nazisme, MK Ultra, liens de la famille Trogneux avec le Betar, l'Irgoun, le Mossad, Ben Gourion, Jabotinsky, les Aaronson, les Rothschild... Elle va jusqu'à suggérer que Brigitte pourrait être d'origine allemande via René Trogneux...".

A ce stade, nous privilégions très fortement l'hypothèse que nous avons déjà formulée il y a trois jours : il s'agirait d'une opération d'intox destinée à effrayer Candace. Avec l'étudiant n°2093 de Stanford, nous savons qu'elle peut se laisser emporter par une fausse piste. Nous savons aussi qu'elle a peur. Que l'Elysée ait voulu transformer cette peur en panique est fort possible", très probable même, et c'est réussi. L'appât du "haut fonctionnaire" avait une apparence très crédible et Candace a mordu à l'hameçon. Elle vit dans un pays où de nombreuses personnes instables ont des armes à feu et peuvent tuer un voisin ou une personnalité publique. Elle a l'impression qu'en exposant ce qu'elle croit savoir, elle échappera à un assassinat, comme son ami Charlie Kirk n'a pas su le faire en restant trop discret sur les menaces dont il était l'objet

Cela nous rappelle une autre opération probablement élyséenne, de bien moindre envergure, celle du docteur François Favre ([Fil 2a](#) et [Fil 3c](#)), que nous avions dénoncée, là aussi, 24 heures avant que les médias macroniens ne s'en emparent.

Pour autant, certains des propos de Candace pourraient être justes. Nous avons déjà dit que le silence des autorités américaines sur les circonstances de l'assassinat de Charlie Kirk était louche. Mais démêler le vrai du faux est actuellement impossible. "Apar.tv" signale que : "L'enquête officielle conclut à l'acte isolé d'un jeune homme déséquilibré. Candace Owens conteste cette version depuis le premier jour : tunnels sous la scène, téléphone disparu, formation militaire française du tireur..." ([article](#)). Dans un autre [article](#), "Apar.tv" parle du soutien de Pavel Durov ([Fil 31i](#)) à Candace.

Ces médias ont beau jeu aujourd'hui de proclamer qu'il est évident que Candace raconte n'importe quoi et que ses propos sur le genre de « Brigitte » sont aussi farfelus que le reste. Ils oublient toutefois que cette affaire existait avant que Candace ne la popularise, en se basant sur les propos de Xavier Poussard. Ils oublient également que ni Xavier, ni Natacha Rey, ni Christian Cotten, ni Pressibus, n'ont vraiment cru aux pièces apportées par Candace (à commencer par l'étudiant n°2093 de Stanford). Les fondamentaux du Brigittigate sont toujours en place et ne sont pas fragilisés par les amalgames des médias macroniens. En



Candace a été très affectée par l'assassinat de son ami Charlie.

revanche, en ce qui concerne l'impact sur l'opinion publique, les Macron ont marqué des points. Avec leurs indéfectibles soutiens, ils restent redoutables dans l'adversité.

j. **Candace Owens s'adresse à la présidence des Etats-Unis et observe une période de silence.** Elle a publié un [tweet](#), ce 25 novembre, où elle dit : "Notre émission ne sera pas diffusée cette semaine. Pour faire le point, la Maison Blanche et nos agences antiterroristes ont confirmé avoir reçu les informations que j'ai rendues publiques : Emmanuel Macron a tenté d'organiser mon assassinat, selon une source proche du couple présidentiel. Je répète également que les légionnaires français ont été impliqués dans l'assassinat de Charlie Kirk, mais qu'ils n'ont pas agi seuls. A tous ceux qui ont mis en doute mes affirmations, vous pouvez désormais vous tourner vers le président des Etats-Unis et nos services de renseignement pour qu'ils publient une déclaration confirmant que je dis la vérité".

Il semble que Candace ne s'appuie désormais plus que sur ses hypothèses les plus solides et qu'elle laisse de côté les autres, comme le GIGN et la famille nazie. La rapidité de réaction de la présidence des Etats-Unis pourrait dépendre de l'évolution des négociations de paix sur l'Ukraine, comme Emmanuel Macron l'avait fait en février 2025 ([Fil 1](#)).

51. Le 27 novembre 2025. **Quand la nocivité du couple Macron s'arrêtera-t-elle ?**

Les Français ont voté deux fois de suite (scrutins européen et législatif) contre les Macron. Cela n'a rien changé, le couple élyséen continue, de manière un peu plus indirecte, à gouverner la France à sa guise.

a. **Le rétablissement du service militaire par Emmanuel Macron.** Aujourd'hui, 27 novembre, il prononce devant les médias serviles un beau discours de défense de la paix pour rétablir le service militaire. Des milliers de jeunes gens volontaires vont gratuitement (mieux : en étant payés) apprendre à se servir d'armes et potentiellement à tuer, que ce soit leur conjointe ou leur adversaire dealer ou toute personne qui leur déplaira. Il paraît que la menace russe est à nos portes (un général macronien a déclaré : "La Russie se prépare à une confrontation à l'horizon 2030", [article](#) du 20 novembre). Après le réarmement, voici l'engagement militaire pas encore obligatoire, mais présenté comme très valorisant. Et tout le monde, à en croire les médias propagandistes, à part quelques attardés, oui tout le monde applaudit, même ceux qui combattent les dealers et les machos. Un nouveau consensus obligatoire. On trouve toujours de l'argent pour les va-t-en-guerre, pour ceux qui veulent qu'on "accepte de perdre nos enfants" (le même général macronien, chef d'état-major des armées, le répète). L'idée est véhiculée par la propagande médiatique. Le parlement, lui, n'a pas son mot à dire, on sait qu'il continue à n'être qu'une chambre d'enregistrement des volontés présidentielles, tant il est facile de diviser les oppositions. Quels élus ont contesté l'augmentation très importante du budget du ministère des armées voulue par le Prince Emmanuel ?

Le sénateur Alain Houpert est l'un des rares à contester la dérive militariste macronienne, même avec quelques généraux ([article](#) du 24 novembre). Supprimer l'augmentation du budget du ministère des armées permettrait de trouver des milliards manquants au budget. Tant pis pour l'hôpital, la culture et les services publics. Et ce coûteux service national aggravera la dérive budgétaire. Les Français paieront les volontés du Prince par leurs économies et, peut-être, par le sang de leurs enfants, comme nos exemplaires amis ukrainiens, comme en 1914-1918, au nom de "Vive la paix" !



b. **Les attitudes abjectes de "Brigitte" Macron.** Il y en a tant que nous n'en retenons que quelques-unes, de temps à autre. Voici les dernières.

1. Vous vous souvenez du mauvais état de santé de "Brigitte", très dégradé par d'ignobles cyberharcèlements. Sa fille Tiphaine en a témoigné devant les médias, lors de l'audience du 28 octobre. Sur le site de l'Elysée, une [page](#) décrit les "Déplacements et rendez-vous de Madame Brigitte Macron" en octobre 2025. On y trouve pas moins de 33 sorties ! Il faut avoir une sacrée bonne santé ! Et adorer se montrer devant les médias.
2. Dans un [article](#) du 6 novembre de "Gala", "Brigitte" avait mis à profit la cause des enfants harcelés pour s'épancher sur son propre "harcèlement". Les médias étaient évidemment présents quand elle est allée "dans les locaux parisiens de l'association e-Enfance, aux côtés de la directrice Justine Atlan".
3. Dans un [article](#) du 25 novembre, "Le Canard enchaîné" révèle que "la première dame a accordé des aides pour 2 millions d'euros à l'association e-Enfance dirigée par l'une de ses proches. Financés par l'opération Pièces jaunes, ces versements ne semblent pas bien cadrer avec les règles de la Fondation...". Oui, c'est encore Justine Atlan, citée précédemment dans l'article de "Gala" ([tweet](#)).



Jean-Michel Trogneux, rayonne au milieu d'adolescents. Photo d'octobre 2025 du site de l'Elysée, légendée "Rencontre avec les bénévoles de Solidarité Défense préparant les colis de Noël pour les militaires en opération".

c. **Emmanuel Macron serait-il le seul homme au monde à se sentir "démuni" quand on lui dit que sa "femme" est un homme ?** Le ridicule ne tue pas, mais jusqu'où ira la farce du couple Macron ? Voici des extraits d'un [article](#) que vient de publier "BFM" sur son site, ce 28 novembre :

[Titre de l'article de "BFM":]

"Ça vous mine" : Emmanuel Macron revient sur la fake news qui a visé Brigitte Macron et plaide pour durcir la loi contre le cyberharcèlement

Le chef de l'État s'est déplacé ce vendredi 28 novembre à Mirecourt, dans les Vosges, pour débattre de l'utilisation des réseaux sociaux avec des lecteurs du groupe Ebra. Emmanuel Macron a plaidé pour durcir la loi contre le cyberharcèlement, décrivant comment les victimes, dont son épouse, se retrouvent "démunies". [...]

Le président a illustré son propos en évoquant son exemple et surtout celui de son épouse Brigitte Macron, alors que le couple présidentiel est confronté depuis des années à des campagnes de désinformation et à des fausses rumeurs affirmant que la Première dame serait "née homme".

"Mais dans la vie de tous les jours, j'y ai été personnellement, mon épouse plus que moi, confronté. On est totalement démunis. Ça prend un temps fou, ça continue, il y a des fadas pour penser que c'est vrai et ça vous mine", a-t-il souligné. "Et là, on n'a aucun moyen de saisir le juge. Et donc ce vers quoi il faut qu'on aille, c'est de mettre vraiment en place" un

système "de référé" pour demander au juge "de statuer en 48 heures" et "d'obliger" le harceleur présumé à "fermer" ses publications, a-t-il plaidé.

"On doit durcir notre loi vis-à-vis des gens qui font ça et durcir la responsabilité des réseaux parce qu'aujourd'hui, ils s'en lavent les mains", a-t-il martelé.

Il a pris l'exemple de ce qui existe "dans le domaine politique": "on peut faire un référé 'fausse information' quand il y a une fausse information sur quelqu'un, en 48 heures le juge peut obliger la plateforme à retirer parce que ça va toucher à la sincérité du scrutin".

"Cette semaine, j'ai tenu un conseil de défense sur la lutte informationnelle où j'ai demandé" au gouvernement "qu'on ait justement un travail qui me soit rendu d'ici la fin d'année", a encore déclaré le chef de l'État, précisant vouloir inscrire ce nouveau "référé" dans le "droit français", "le plus vite possible".

C'est donc pour des raisons personnelles, afin d'aider sa "femme" à continuer de mentir sur son sexe, qu'Emmanuel Macron veut durcir la loi. Il vient de l'avouer.

Le problème est évidemment de savoir de quel côté est la fausse information et de comprendre pourquoi en quatre ans ni "Brigitte", ni Emmanuel Macron, ni aucun de leurs médias serviles, n'ont été capables de prouver quelque chose d'élémentaire : le sexe de "madame". Nous, nous avons prouvé que "Brigitte" Macron est né Jean-Michel Trogneux (voir la [page](#) "Nos certitudes" pour les nouveaux venus) et nous estimons, avec Christian Cotten et la centaine de personnes qui ont porté plainte avec lui, que la justice nous donnera raison quand elle se saisira de façon indépendante de la question. Mais il est vrai qu'avec seulement 48 heures de délai, le mensonge passera plus facilement...

Les Macron et leurs soutiens sont incapables de prouver que la "Première dame" est une femme. Quand on est nul à ce point, quand on se couvre de ridicule devant le monde entier et qu'on ridiculise en même temps notre pays, on démissionne. Ou les élus le destituent.

Où sont les fadas dans cette histoire ? Plus le temps passe, plus les citoyens comprennent ce qui se passe. Comment a-t-on pu avoir un président de la République aussi toxique et dangereux ?



d. **Une fuite en avant vers la guerre pour se maintenir au pouvoir ?** C'est sous une forme non interrogative que Xavier Poussard a émis cette opinion, à la suite des propos présidentiels. Voici intégralement le [tweet](#) qu'il a publié, ce 28 novembre :

"@EmmanuelMacron, vous et votre "épouse" auriez pu d'abord ne pas mentir sur la réalité de votre histoire, puis faire preuve de transparence et enfin poursuivre mon livre, "Devenir Brigitte" en vertu de la loi sur la presse de 1881. Au lieu de cela, vous avez abusé de votre pouvoir en militarisant le dossier, au moins en mobilisant Patrice Faure (ex-DGSE, promu dircab de l'@Elysee, puis à la @prepolice), et en embauchant Dan Nardello et ses barbouzes issues du @FBI. Aujourd'hui, la terre entière connaît vos mensonges, prend conscience de votre dérive vers le terrorisme d'Etat et assiste à votre fuite en avant vers la guerre pour vous maintenir au pouvoir."

e. **"Brigitte" et ses diplômes : "Au lieu de vous gargariser de guerre, respectez les règles élémentaires de transparence"** : c'est la conclusion d'un long [tweet](#) de Viviane Lamarlière, qui commence ainsi (avec quelques compléments que nous ajoutons) : "Puisque vous voulez lutter contre les fakenews, ce qui en soi est légitime et bienvenu, pourriez-vous demander aux médias labellisés de retrouver un peu de sens de l'honneur et enquêter enfin sur la réalité des diplômes de #BrigitteMacron ? Il y a des contradictions patentes entre :

- [l'affichage](#) de l'Elysée : titulaire d'une maîtrise de lettres et d'un Capes lettres modernes, débuts d'enseignante à Paris,
- [l'affichage](#) Wikipédia : baccalauréat avec mention très bien (en réalité assez bien, [P-S. 2](#)), titulaire d'une maîtrise de lettres classiques et d'un Capes de lettres classiques, attachée de presse durant deux ans au début des années 1980, débuts d'enseignante de français et de latin à Strasbourg,
- les propos de "Brigitte" Macron dans "Elle" ([article](#)) : débuts d'enseignante à Strasbourg, elle a fait un autre métier avant.
- les propos de sa biographe Sylvie Bommel (avec son livre "Elle venait d'avoir dix-sept ans") : "Brigitte" n'a pas le Capes, elle a été mère au foyer durant dix ans, avant de commencer à enseigner ([vidéo](#) à 2mn 50).

Ce qui rend d'ailleurs étonnant son montant de retraite, incompatible avec une carrière courte en secteur privé. [...] Soit Brigitte Macron a le Capes et elle DOIT afficher les originaux de ses diplômes puisque le doute est permis. Soit elle ne l'a pas et doit rectifier l'affichage et présenter ses excuses publiques. "

Dans la vidéo précitée, Sylvie Bommel déclare : "Elle a été dix ans sans travailler. C'était une femme au foyer. [...] Elle avait fait une ou deux années d'études de lettres. Je ne suis pas absolument sûre qu'elle les ait terminées".

Ainsi, la femme, mère au foyer, aux études courtes et passables, que décrit Sylvie Bommel avant l'arrivée à Truchtersheim, ne ressemble pas du tout à "Brigitte" Macron. C'est normal, ce ne sont pas les mêmes personnes, comme nous l'avons démontré, y compris par une étude graphologique : la mère des trois enfants Auzière n'est pas "Brigitte" Macron.



En [Annexe A 9](#), nous avons présenté une comparaison faciale "Betaface" (entre 71% et 65%) montrant que "Brigitte" Macron n'est pas la mariée de 1974, mère des enfants Auzière. "Face++" délivre la même conclusion.

f. **"Zapping : « Brigitte a souffert »... Macron pleurniche encore contre les réseaux sociaux** : c'est le titre d'un article du 29 novembre du "Média en 4-4-2", présentant une [vidéo](#) amusante de 4 minutes (par "Le zapping du Covid") sur les annonces de la veille. Outre les "pleurnicheries" sur "Brigitte", l'interdiction du téléphone portable au lycée et l'obligation d'une identité numérique sont au programme : la répression s'élargit. L'ancien ado Emmanuel n'a aucune autorité pour imposer des règles aux lycées, car il n'est pas ministre de l'Education nationale, mais peu importe il s'estime tout-puissant, avec son bien-aimé prof de théâtre. Le ministre de l'Education est un des larbins qui lui obéissent dans un gouvernement fantoche, qui ne tient que par la nullité des oppositions, incapables de s'entendre.



g. **Moquons-nous des Thénardier de l'Elysée !** Restons dans l'humour pour supporter en souriant la longueur de la mise à disposition du livre "Elle est menteur, mon cher Watson !" de Lionel Labosse, qui peut toutefois être commandé chez n'importe quel libraire. En attendant, l'auteur a été l'invité de Mike Borowski, sur GPTV le 27 novembre, dans une [vidéo](#) d'une heure et demie, où il a appelé le public à dévaliser les magasins de farces et attrapes pour s'offrir ou offrir une "perruque Brigitte" avant Noël (une dizaine d'euro l'unité). Avec l'affichette "Je suis Jean-Mi", vous aurez, selon le public, un sacré bide ou un sacré succès ! Quoi qu'il en soit, se déguiser en l'un des [Thénardier](#) de l'Elysée (Lionel a repris



l'expression du YouTuber Verdi), ce sera un bon souvenir. On peut agrémente le tout de quelques tics langagiers, du genre "C'est-à-dire, vous comprenez, mon honneur de femme... En l'occurrence, je suis harcelée sur les réseaux sociaux comme ces malheureuses adolescentes. Et là, à vrai dire, je ne suis pas audible, etc."

"Riposte laïque" a publié, ce 29 novembre un [article](#)-interview de Lionel Labosse, intitulé "Je suis convaincu que « l'Affaire Brigitte » fera tomber Macron". Si la digue médiatico-judiciaire s'effrite ?

h. Les conséquences catastrophiques sur l'image de la France à l'international.

Dans une longue [vidéo](#) de deux heures et demie, publiée le 26 novembre sur "QG - Quartier populaire", Aude Lancelin s'est entretenue avec deux journalistes de "Marianne", Harold Bernat et Marc Endeweld. Ce dernier, que nous avons présenté dans le [P.-S. 58](#), s'exprime durant presque dix minutes sur l'affaire "Brigitte" (extrait [vidéo](#)). Tous trois sont très prudents dans leurs propos, comme s'ils ne voulaient surtout pas donner un fond de vérité à cette affaire. L'autocensure apparaît généralisée, cette chape de plomb est impressionnante. On se croirait en 1942, quand il était interdit aux journalistes de parler de De Gaulle et des résistants (le risque est quand même bien moindre aujourd'hui !). Certains propos sont toutefois intéressants. Marc Endeweld nous apprend que les révélations de Natacha Rey et Xavier Poussard sont arrivées tardivement. Fin 2021, des grands chefs d'entreprise, des diplomates, et même Donald Trump savaient déjà que "Brigitte" était un homme. C'est ce que l'on comprend à l'écoute de ces propos : "Avant même la presse mainstream et au moment où les réseaux sociaux s'emparent de cette rumeur, cela fait bien longtemps que cette rumeur là a conquis la planète entière. [...] C'est des diplomates qui en parlent dans des dîners, c'est des chefs d'entreprise qui en parlent, c'est également Donald Trump qui en a parlé en privé [Aude Lancelin approuve] durant des mois. Il faut voir les conséquences catastrophiques sur l'image de la France à l'international, par rapport à la personne du président de la République. [...] Ce sont des conséquences sous-estimées et dévastatrices par rapport aux intérêts français, c'est vrai". On comprend mieux, par exemple, les revers catastrophiques de la présence française en Afrique. Les moeurs de l'Elysée y apparaissent choquants.



Rappelons que la profileuse Nadine Touzeau avait averti, dès 2016, des personnes haut placées, notamment dans l'armée ([Fil 46h](#)). Et des services secrets étrangers ont eu les moyens de récupérer un peu d'ADN de la "Première dame" ... Puisque la "rumeur" a continué à gonfler, que peut-on en déduire ?

Il est à la fois cocasse et affligeant de voir des journalistes qui sous-entendent que Trump, des diplomates, etc. savaient depuis longtemps, alors qu'eux-mêmes font semblant de ne pas savoir. Marc Endeweld sera tout de même pardonné, tant ses propos sont pertinents, à la limite de ce que le conformisme ambiant peut accepter. Il peut donner envie aux lecteurs non avertis et curieux d'en savoir davantage (et de consulter la [page](#) "Nos certitudes"). Il termine en affirmant que "Quand je rencontre des gens de toute profession [...] : toute la sociologie française a été touchée par la question Jean-Michel Trogneux". Sauf, sur le fond du dossier, les journalistes ! Les chiens de garde...

i. Ce que pense Xavier Poussard des propos de Candace Owens la semaine dernière. Il était directement impliqué, comme étant une cible de tueurs commandités par les Macron. Sur ce point, il n'y croit pas plus qu'auparavant. Il s'est exprimé au micro de Nicolas Stoquer dans la matinale GPTV de ce lundi 1er décembre ([vidéo](#), de 1:44:30 à 2:57:00). Nous en retenons plusieurs autres points.

1. Son propos est très nuancé, non sans quelques contradictions, notamment quand il dit que l'on n'a pas à se positionner sur le fait de croire ou ne pas croire Candace. Or il se positionne pour ne pas croire qu'il soit ciblé (au tout début) et pour ne pas croire que Candace ait véritablement un informateur haut fonctionnaire français (2:37:25). Candace, elle, y croit et Xavier le pense aussi quand il dit, à juste raison, que Candace se mettrait en danger si elle mentait volontairement, car son procès lui interdit de le faire ("actual malice", 2:17:12). Si cet informateur n'existe pas et que Candace ne ment pas, elle serait donc manipulée, ce que Xavier a rejeté en début d'entretien. Son positionnement, sur ce point, ne semble donc guère cohérent. C'est que Candace est difficile à suivre, surtout quand elle émet des hypothèses...
2. Xavier trouve significatif que les propos de Candace soient "plausibles" pour Pavel Durov ([Fil 50i](#)) et pour le général [Michael Flynn](#), tous deux très bien renseignés. Toutefois, plausible ne signifie pas probable. Ainsi, même si cela peut apparaître a priori improbable, il est plausible qu'un membre du GIGN ou de la Légion étrangère ait pu être détaché de façon discrète, en dehors de sa hiérarchie. Les Macron sont capables de beaucoup de choses.
3. N'oublions pas qu'ils ont été capables de demander directement à Trump de faire taire Candace, en échange de concessions sur les négociations de paix en Ukraine ([Fil 1](#)). Xavier Poussard nous apprend qu'un journaliste du Monde en a reçu une confirmation par l'enquêteur américain des Macron, Dan Nardello, quand il l'a interviewé à Paris (1:59:15). C'était incroyable, c'est maintenant établi. Cela s'est passé en février 2025 et l'affaire "Brigitte" pourrait à nouveau être liée aux négociations en cours...
4. Il nous apprend également que (2:42:10) : "Candace Owens a fait appel à l'un des plus grands communicants américains, qui s'appelle Mitchell Jackson, dont le portrait est paru cet été dans le "New York Times"" ([article](#) du 1er août 2025). On se demande alors s'il y aurait une stratégie de communication derrière les propos d'apparence désordonnée de Candace la semaine dernière.
5. Xavier s'exprime également sur les propos de Marc Endeweld et Aude Lancelin, dans un sens assez proche de celui que nous avons présenté. Il estime que les Macron sont dans une fuite en avant qui annonce leur chute (2:43:15). "L'élément de comparaison, c'est Hitler dans son bunker". Et Nicolas Stoquer renchérit : "C'est ce que beaucoup disent".



j. Il était une fois... Léon, Vladimir, Maud et l'abonné au "Monde" raconté par Christian Combaz dans une [vidéo](#) haletante de 40 minutes. On peut commencer à la minute 16 (il en restera 24), lorsqu'un jeune homme s'installe en 1960 en Algérie. Il s'agit d'une biographie de Jean-Michel Trogneux. Elle se termine, elle aussi, dans un bunker, comme l'a raconté Xavier Poussard le même jour, le 30 novembre : "Le Macron et la Macrone vont être les derniers dans le bunker, après une dernière tentative pour déclencher la guerre".



Attention toutefois, tout le monde ne peut pas comprendre, il faut bien connaître l'histoire de "Brigitte" et il faut être exercé à la facon de l'écrivain de Campagnol. Les abonnés au "Monde", comme celui de l'histoire, n'y comprendront rien... A moins de s'exercer au préalable en lisant le dossier Pressibus (la biographie de Jean-Michel Trogneux en son [scénario 2022](#)) et en écoutant ses interventions précédemment mentionnées, pour s'habituer à son langage imagé. Après l'ouvrage fleuri de Labosse, un conte allumé de Combaz bientôt en librairie ?

Parmi les derniers visiteurs du bunker, signalons M. et Mme Zelensky, Mme Rachida Dati ([article](#)), et, parmi les derniers

défenseurs de la "Première dame", Marlène Schiappa ([article](#)) et Eric Dupond-Moretti ([article](#)). Toujours les mêmes, le dernier carré ?

k. **Nouvelle révélation de Candace Owens sur la Légion étrangère, 13ème DBLE.**

Ce lundi soir 1er décembre, Candace a publié son 271ème épisode, titré "Charlie Kirk and Brigitte's legionnaires" ([vidéo](#) en version française). Comme précédemment, nous nous appuyons sur le résumé de "OK Podcast" ([vidéo](#) de 11mn 30) (il y a aussi la doublure [vidéo](#) de Marie Vindigni). Il commence ainsi :

"Voici les trois points cruciaux que nous allons aborder ensemble. Premièrement les allégations explosives selon lesquelles le gouvernement français [en lien avec l'Elysée] aurait financé une tentative d'assassinat contre Candace elle-même et serait impliqué dans la mort de Charlie Kirk. Deuxièmement la présence confirmée et les mouvements suspects de la Légion étrangère française sur le sol américain dans les jours précédents le drame à l'université de l'Utah. Et troisièmement, l'enquête approfondie sur la ville de Wilmington dans le Delaware, qui serait selon Candace le centre névralgique d'une alliance secrète franco-américaine impliquant des agences fédérales et des intérêts pharmaceutiques. [...] Le récit commence avec une gravité solennelle : Candace affirme que nous sommes face à une toile d'araignée extrêmement complexe, au centre de laquelle se trouverait Jean-Michel Trogneux, une figure qui aurait réussi à forcer la collusion de plusieurs états-nations pour protéger un secret d'identité."

Candace Owens semble avoir abandonné les éléments les plus hypothétiques de ses propos passés (notamment l'étudiant de Stanford et la famille nazie) pour se concentrer sur les points où elle a recueilli davantage d'indices troublants.



l. **La réponse du ministère français des Armées.** Compte tenu des nouveaux détails fournis sur la présence de la 13ème demi-brigade de la Légion étrangère (DBLE) (régiment composé de 1300 cadres et légionnaires, [lien](#)) aux Etats-Unis, une explication, de la part de l'Armée française ou de l'Elysée, apparaissait nécessaire. Or c'est la seule [réponse](#) qu'a obtenue Candace (le FBI, notamment reste silencieux).

Le ministère confirme la présence du 2ème régiment de la 13ème DBLE en Californie du 2 au 25 août 2025, en affirmant que cela n'avait rien d'une opération clandestine. Il affirme également que Tyler Robinson, l'assassin présumé de Charlie Kirk, n'a pas été entraîné à la DBLE. Il nie également que la DBLE soit allée au camp Riley dans le Minnesota. C'est ce dernier point qui étonne Candace. Elle avait en effet commis une faute d'orthographe en écrivant "Camp Riley" au lieu de "Camp Ripley", dans le Minnesota, où les militaires français seraient ensuite allés. La correction était évidente, mais pourquoi ne pas la faire ? Pourquoi s'accrocher à une maladresse ? Certes c'est anecdotique et la "grande muette" restera discrète, mais cette façon de "répondre à côté" est souvent celle des Macron.

Dans sa vidéo n°271, Candace parle aussi longuement de Wilmington, la ville la plus peuplée du Delaware (70.000 habitants, [page](#) Wikipédia), où les Français sont très implantés et où est présente une forte communauté LGBTQ. Elle trouve qu'il y a là de trop nombreuses coïncidences et demande à ses auditeurs d'enquêter dans cette direction. Jean-Michel Trogneux aurait-il séjourné à Wilmington en 1969 ([Annexe A 26](#)) ?

A propos du Delaware, le procès de Candace dans cet état avance beaucoup moins rapidement que prévu...

m. **Jean-Michel Trogneux aurait-il réactivé d'anciens contacts du "Safari Club" ?** Dans ses propos, Candace Owens décrit une coalition de services secrets impliquant quatre pays, la France avec la 13ème DBLE (13ème demi-brigade de la légion étrangère, photo ci-contre en 1977), les Etats-Unis, Israël et l'Egypte. Or une telle structure a été créée en 1976, elle s'appelait "Safari Club". Sa [page](#) Wikipédia décrit une "alliance de services de renseignement", ceux de la France, de l'Iran, de l'Égypte, de l'Arabie saoudite et du Maroc. "Ce groupe entretenait des liens informels avec les États-Unis. La [page](#) en anglais y ajoute Israël ("The Safari Club typically coordinated with American and Israeli intelligence agencies").



Dans sa dernière intervention, Candace s'est félicité de cette correspondance, précisément décrite sur une longue page du site "21st Century Wire", que nous présentons dans une version [pdf](#) de huit pages en français. On y lit :

1. "En 1976, le Safari Club, dirigé depuis des salles secrètes au Caire et composé d'anciens membres de la Légion étrangère française, de commandos égyptiens Sa'ka, d'agents israéliens, d'agents de la CIA et d'autres criminels, a montré au monde entier que les États pouvaient collaborer au-delà des frontières, des lois et des contrôles. Même si l'allégation de Mme Owens semble non prouvée, les archives historiques de ces activités clandestines rendent cette histoire non seulement imaginable, mais aussi très plausible. C'est pourquoi l'accusation d'Owens, aussi farfelue qu'elle puisse paraître, s'inscrit parfaitement dans un contexte secret façonné par des décennies d'activités clandestines menées par un consortium capable d'opérer au-delà des frontières et hors de tout contrôle.
2. L'implication française dans le Safari Club n'a jamais été délicate ou distante. Au-delà de la diplomatie, la France a fourni une grande partie des effectifs, non pas par des voies officielles, mais par des voies détournées. Des vétérans de la Légion étrangère française, des hommes endurcis par l'Algérie, l'Indochine, le Tchad et Djibouti, ont été discrètement recrutés pour des opérations qui se déroulaient en dehors des chaînes de commandement officielles. Des intermédiaires liés au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), précurseur des services secrets français (DGSE), ont approché des légionnaires en fin de service. Certains se sont retrouvés au Zaïre pendant la crise du Shaba, d'autres dans des missions secrètes à travers le Sahel. Il ne s'agissait pas de missions médiatiques. Même au sein de la Légion, la "neutralisation" avait une signification particulière : des actions visant à éliminer définitivement des individus.
3. L'affirmation de Mme Owens selon laquelle les forces françaises ou des agents alignés sur la France pourraient être impliqués dans un complot d'assassinat secret n'est peut-être pas prouvée, mais elle n'est pas absurde dans le contexte d'un État dont l'héritage de renseignement comprend des décennies d'opérations niabiles, certaines menées précisément par le type de réseaux que le Safari Club a institutionnalisés."

La page Wikipédia française du "Safari Club" se termine par cette phrase : "Le Safari Club a cessé d'exister probablement quand Alexandre de Marenches a quitté le SDECE en 1981 mais il est bien possible qu'il ait fonctionné d'une façon ou d'une autre par la suite.". La page anglaise se termine par "Certains de ces mêmes acteurs furent plus tard impliqués dans l'affaire Iran-Contra, et l'Arabie saoudite fournit les fonds pour la tentative d'assassinat de Sayyed Mohammad Hussein Fadlallah [en 1985]".

Lorsque Candace dit que "Nous sommes face à une toile d'araignée extrêmement complexe, au centre de laquelle se trouverait Jean-Michel Trogneux", cela semble possible. En effet, nous savons très peu de choses sur ce que faisait Jean-Michel en Algérie, entre 1961 et 1963, ou durant son service militaire, entre 1967 et 1970. Nous savons que des membres de sa belle-famille Auzière (notamment Marius Auzière, Louis Auzière, Georges Costes, éventuellement le mystérieux Pierre Louis Auzière), ont été des agents des services secrets français. Jean-Michel a pu l'être aussi, et il a



pu également être un agent de la CIA (comme Christian Combaz vient d'ailleurs de le supposer dans sa biographie orale). Il a pu connaître des personnes qui ont ensuite été très impliquées dans le "Safari Club". Une fois installé à l'Élysée, il a pu réactiver ces anciens liens pour mener une opération aux États-Unis, conjointement à d'autres intérêts. Ou, incidemment, dans le contexte géopolitique actuel, certains de ces liens ont pu se réactiver et ensuite être reliés à la "première dame". Elle peut ne pas être le "deus ex machina" et avoir simplement profité d'une opportunité. La position anti-israélienne et anti-Macron, récemment adoptée à la fois par Charlie Kirk et Candace Owens, a pu réactiver d'anciens liens entre services secrets pour mener une opération conjointe sur le sol américain, que l'on peut qualifier d'opération de guerre. Comme le souligne Candace, le FBI peut-il continuer à se taire ?

Nous franchissons là un cap. Alors que Pavel Durov et le général Flynn estimaient que c'était "plausible", l'auteur de cet article révélateur, Freddie Ponton, estime que c'est "très plausible". A défaut d'être probable, à ce stade, tout cela est troublant et ne peut plus être balayé d'un revers de la main.

Oui, cette affaire est très complexe car elle repose sur des racines très anciennes. Plus nous en apprenons, plus nous le constatons. Des éléments familiaux, surtout du côté Trogneux, et des éléments liés aux services secrets, surtout du côté Auzière, s'y mélangent. Cela dure depuis au moins 1960, peut-être 1947, jusqu'à nos jours. Nous verrons si des éléments factuels pourraient contredire cette hypothèse, désormais plus clairement formulée, ou si, à l'inverse, d'autres éléments la conforteraient.

- n. **Honfleur : les Auzière et les Macron toujours soudés pour cacher leurs secrets.** Nous avions manqué cette information d'il y a un mois, mais, puisque nous venons de rappeler l'importance de la famille Auzière et de ses liens anciens avec les services secrets, une remarque anodine parue dans un [article](#) du "Canard Enchaîné" du 19 novembre dernier (avec le dessin ci-contre) nous rappelle que "Séjournant à Honfleur, comme chaque week-end de la Toussaint, le Président et sa femme avaient décidé de franchir le pont de Normandie [...]". Honfleur se trouve à proximité de la résidence de Jean-Louis Auzière et son épouse. Depuis très longtemps, le couple Macron se rend à Honfleur chaque année, le 1er novembre, très certainement pour rencontrer le couple Auzière ([Annexe A 42](#)). Peut-être rencontrent-ils aussi la mère des trois enfants Auzière, la "dame au chapeau" ([Fil 39e3](#)) ? Ont-ils évoqué l'éventuelle implication de services secrets dans l'assassinat de Charlie Kirk ?



- o. **Candace épisode 272 : elle est dans le brouillard, mais elle avance....** Sa [vidéo](#) du 2 décembre est disponible en français. Il sera très difficile d'arrêter Candace Owens dans son enquête sur l'assassinat de son ami Charlie Kirk. Mais cette affaire est très complexe et soulève des enjeux importants, de tous côtés. Nous retenons les éléments suivants :

1. Candace rassemble de nouveaux indices qui interrogent et confortent ses observations précédentes, sans pour autant les éclaircir. Au contraire même, puisqu'elle dit : "A ce stade, je ne sais plus rien, à part que tout cela pue à plein nez".
2. Pourtant, elle avance ses pions, notamment en présentant une nouvelle chronologie, plus resserrée que la précédente ([Fil 50b](#)), qui la "met mal à l'aise" : [1 2 3 4](#).
3. Elle fournit également des informations sur une concentration d'acteurs potentiels dans un quartier de Wilmington, dans le Delaware. La [page](#) Wikipédia de cette ville indique que "En 1802, la société de chimie DuPont (ou DuPont de Nemours) y est fondée par un immigré français, Éleuthère Irénée du Pont de Nemours. La firme y a toujours son siège social.". Candace implique cette [famille DuPont](#), qui a fondé l'[entreprise DuPont](#), qui a commencé dans la fabrication de poudre à canon puis est devenue l'un des plus grands groupes industriels de chimie. Tout au cours des XIXème et XXème siècles, la famille DuPont (ou du Pont, Du Pont, du Pont de Nemours) a exercé une influence considérable sur la vie politique américaine. Parmi ses dirigeants, on compte une succession de Pierre S. Dupont. Le [4ème](#) est décédé en 2021. Celui dont parle Candace est son fils le 5ème, Pierre Samuel DuPont V. Ce grand groupe travaille avec l'armée américaine, ce qui renforce les soupçons de Candace. A Wilmington, il partage des bureaux avec le FBI (également d'origine française, selon sa [page](#) Wikipédia). Il est également en lien avec les dépôts de documents pour la plainte des Macron.
4. "Turning Point", l'association de Charlie Kirk, était minée par des problèmes internes, liés à de grosses sommes d'argent. Les orientations prises par Charlie ont provoqué de vives réactions, notamment chez les donateurs soutenant Israël. Candace apporte des précisions, assure que "Charlie m'a dit qu'il avait été trahi" et invite ses auditeurs à la renseigner. Elle envisage un lien entre cette déclaration et "Pierre S. DuPont".
5. Enfin, Candace Owens exprime son inquiétude quant à la suite des événements. Elle ressent une forte volonté, en Occident, d'aller vers la guerre et craint qu'on ne parvienne à un point de rupture. En France, Xavier Poussard, Christian Combaz et d'autres observateurs partagent ce sentiment. Il y a dix ans, avant l'arrivée au pouvoir des Macron, cette crainte était inexistante. L'Europe était un symbole de paix, elle est devenue un symbole de guerre. Les peuples de nos pays sont entraînés par des forces obscures transnationales. Cependant, des deux côtés de l'Atlantique, une prise de conscience citoyenne se développe parallèlement. Sera-t-elle assez forte et assez rapide pour empêcher le pire ?



Vous pouvez écouter la [vidéo](#) résumé de "OK Podcast".

L'**épisode 273** a été publié le 3 décembre ([vidéo](#) en français). Seuls les éléments liés à "Turning Point" sont traités. L'association de Charlie Kirk a donné un lot de premières réponses à Candace (des dénégations) et s'appête à répondre plus précisément, ce dont Candace se félicite. Toutefois, en ce qui concerne l'avion égyptien et la présence française, il serait très surprenant que l'on apprenne quelque chose par cette source. Là encore, "OK Podcast" a réalisé un résumé [vidéo](#).

Episode 274 du 4 décembre : finalement "Turning Point" refuse le dialogue avec Candace. Son enquête avance doucement sur l'avion égyptien ([vidéo](#) en français). + un léger [ajout](#) (en grisé) à la chronologie + le résumé [vidéo](#) de "OK Podcast". **Episode 275** du 5 décembre, encore centré sur "Turning point" et l'assassinat de Kirk ([vidéo](#) en anglais, résumé [vidéo](#) de "OK Podcast", à écouter pour ceux qui s'intéressent à l'assassinat de Kirk). + Suite en [Fil 53f](#).

- p. **Pourquoi Donald Trump soutient-il le belliqueux Emmanuel Macron ?** Ce 3 décembre, Youssef Hindi, historien des religions et géopolitologue, s'est exprimé dans une [vidéo](#) de 43 minutes sur le thème "Trump à l'assaut de la Macronie". Il donne l'impression d'être un observateur borgne. De son oeil aveugle, il refuse de voir et d'analyser l'affaire du sexe de "Brigitte" Macron. Selon lui, ceux qui y croient pensent tous que c'est "totalement vrai", notamment sur ce que raconte Candace Owens. Or, que ce soit sur "Tocsin", "GPTV", "Nexus" ou ici, que ce soit Natacha Rey ou Xavier Poussard, nous sommes tous très interrogatifs sur les propos de Candace et sur d'autres points. Nous pensons, comme Youssef, que cela "ne permet pas de coller à la réalité". Cependant, nous avons analysé le problème (complexe, mais moins que la géopolitique) et nous estimons,



contrairement à lui, qu'il existe des "éléments concrets", nombreux et concordants. Youssef Hindi n'a même pas mentionné la demande de Macron à Trump de faire taire Candace Owens, le 24 février 2025, comme l'a récemment confirmé un article du "Monde" ([Fil 51i3](#)). Le "tableau général" prétendument présenté n'est donc que partiel.

Heureusement, l'oeil valide est de bonne qualité. Il en arrive à répondre à cette interrogation : pourquoi Donald Trump, dont les idées sont en apparence si opposées au macronisme, ne déstabilise-t-il pas Emmanuel Macron ?

Il constate la présence, d'un côté, d'une alliance Trump-Poutine qui veut la paix en Ukraine, sur les bases de la victoire militaire russe dans les provinces russophones, et, de l'autre côté, d'une coalition de "globalistes" européens pro-guerre dont Emmanuel Macron peut être considéré comme le leader. Il reconnaît que ce dernier "a besoin du conflit pour échapper à ses problèmes internes. Il a besoin d'un ennemi extérieur pour éviter de faire face aux Français, quant à son bilan" et, nous ajoutons, quant à ses mensonges et quant à ses exactions (notamment durant la période Covid).

Youssef Hindi, qui a bien en tête le dossier "French président" de Mar-a-Lago ([P-S. 31](#)), pense que Trump préfère avoir en face de lui un Macron qu'il connaît bien et sur lequel il a le moyen de pression de l'affaire "Brigitte", plutôt qu'un autre dirigeant sur lequel il n'aurait pas de moyen de pression. Donald Trump protégerait donc Emmanuel Macron tant que la paix en Ukraine ne serait pas signée. Attention, toutefois, Trump est pressé, alors que les Macron veulent rester au pouvoir jusqu'en 2027. L'équilibre est fragile, le couple Macron pourrait se montrer imprudent et Trump colérique ou davantage calculateur.

Dans une [vidéo](#) ultérieure, du 11 décembre, Youssef Hindi réaffirme son opinion et rapporte cette déclaration de Donald Trump en août 2022 (à 1:43:00) : "Emmanuel Macron est un très vilain garçon dont la sexualité reste à être déterminée". Il dit aussi, à propos de l'assassinat de Charlie Kirk, sans évoquer la France (à 2:27:45) : "A qui profite le crime ? A Israël".

52. Le 7 décembre 2025. Le pavé dans la mare de Lionel Labosse et autres dénonciations des mensonges élyséens.

a. "Elle est menteur, mon cher Watson !" Nous avons entre les mains le cinquième livre consacré au Brigittagate. Il y eut auparavant :

- "L'affaire Madame - Anatomie d'une fake news", par Emmanuelle Anizon, en mars 2024 ([P-S. 44](#)),
- "Devenir Brigitte" de Xavier Poussard en février-mars 2025 ([P-S. 105](#)), présenté par Candace Owens, avec sa version anglaise "Becoming Brigitte" tous deux vendus uniquement sur Amazon,
- "De Jean-Michel à Brigitte Trogneux, Mensonges à l'Elysée - Le dossier Pressibus 2022-2025" par Alain de Pressibus (collectif informel animé par Alain Beyrand) en juillet 2025, seulement sous forme numérique [pdf](#), imprimable en livre sur demande (par exemple chez [CoolLibri](#)), en accès gratuit (description dans notre "[menu brigittologique](#)"), avec sa version [pdf](#) plus courte en anglais.
- "Le procès de Brigitte Macron" de Zoé Sagan en août 2025 ([Fil 36](#)), "pièce de théâtre contemporaine en V actes",

Hormis le livre de Zoé Sagan, de 136 pages, le nombre de pages augmente : 208, 335, 446 et 890 pages pour le gros dernier, intitulé "Elle est menteur mon cher Watson !", sous-titré "Précis de Brigittologie", par Lionel Labosse, paru aux éditions Ethos, fin novembre 2025. Nous l'avions annoncé au [Fil 46f](#), avec la présentation de son éditeur. Comme les livres d'Anizon et de Sagan, il est disponible, au moins en commande, dans toutes les librairies physiques et numériques, au prix de 39 euros. Nous espérons que Natacha Rey publiera, comme prévu en ce début décembre, le sixième livre. Elle l'a annoncé en octobre dernier ([Fil 43a](#)).



Après un avant-propos de Xavier Poussard et un prologue jusqu'à la page 53, l'ouvrage présente 76 chroniques parues sur le site de Lionel. Elles sont sur ce [lien](#) pour la plupart, quelques autres proviennent d'assemblages à partir du journal de Lionel, sur son même site [altersexualite.com](#). Un toilettage, notamment des illustrations et des liens, a permis de transformer l'hypertexte en texte de livre, avec aussi des généralisations de dénominations (le "baron de Pressibus", par exemple...), une certaine homogénéisation des propos, la suppression des redites les plus importantes, etc. Vous avez donc la possibilité de lire gratuitement de nombreux extraits de l'ouvrage et de savoir à quoi vous attendre. Le style d'écriture peut rebuter certains (surtout les abonnés au "Monde", comme le dit Christian Combaz) et plaire à d'autres (Léon, Vladimir, Maud, etc.). Les illustrations sont peu nombreuses (une vingtaine) et d'un choix douteux (de l'éditeur). La principale est certes présente, à savoir la comparaison des voix entre Véronique 1977 et "Brigitte" 2022, mais elle est trop peu expliquée.

Sur le fond du sujet, le sexe de "Brigitte", Lionel Labosse se range complètement sur l'avis de Xavier Poussard sans en reprendre les ressorts ni les bases, ce qui conduit à une certaine superficialité. Nous n'étions pas d'accord avec Xavier sur quelques points, nous ne le sommes donc pas non plus ici. Nous pensons qu'il se trompe en croyant à l'existence d'André Louis Auzière (même quand il le prénomme Louis, page 48), à la validité des photos de juin 2025 ([Fil 2](#)) et au fait que Jean-Michel Trogneux serait l'oncle des trois enfants Auzière. Ce n'est pas à exclure, mais, comme Natacha Rey, nous pensons qu'il est plus probable que "Brigitte" soit leur père biologique. Ces sujets ne sont qu'effleurés dans le livre et, en fin de compte, cela se révèle efficace. En effet, la façon dont les Macron et leurs soutiens, à commencer par les médias subventionnés, traitent l'affaire, est tellement invraisemblable et grotesque qu'on comprend rapidement d'où viennent les mensonges. Il n'y a que les Macron qui peuvent être déstabilisés à ce point quand on affirme à un couple que Madame est un Monsieur.

L'intérêt de l'ouvrage réside dans la personnalité de son auteur et dans sa façon d'aborder le sujet. Il est un bon littéraire, bien meilleur que "Brigitte", que ce soit en diplômes ou en écriture (il est professeur de lettres et auteur de plusieurs ouvrages), il est l'inventeur du terme et du concept d'altersexualité et il est un brigittologue de la première heure (cf. le [point 6](#) des débuts de la Brigittologie). Il a suivi toute l'affaire, assisté aux audiences des tribunaux, entretenu des contacts avec des médias et des acteurs

alternatifs... Son style d'écriture, maniant l'humour et une certaine grossièreté, n'aurait pas déplu à François Cavanna ; il parsème son texte de références littéraires et historiques. L'intitulé des chapitres est significatif : [1 2 3 4](#).



L'auteur, bientôt sexagénaire, a une longue expérience en littérature et en militantisme marginal. Sa critique des dérives LGBTQ+ est celle d'un acteur de ce mouvement qui n'a pas adhéré au formatage woke. Il pense notamment qu'autoriser la polygamie était plus important qu'autoriser le mariage homosexuel. Il chemine en dehors des sentiers battus, parfois proche de l'extrême "drouâteuh", parfois très éloigné ("ancien bon prof plus ou moins de gauche"), avec une liberté de point de vue rafraîchissante, même s'il est difficile de le suivre sur tous ses propos. L'essentiel est qu'il fasse réfléchir le lecteur d'une façon qui ne lui est pas habituelle. Ses prises de position en faveur de Roman Polanski ou d'André Gide (si vilipendé par Candace Owens, qui n'a même pas étudié son parcours) et, plus généralement ses attaques contre l'esprit et les méthodes du troupeau de l'intelligentsia parisienne médiatique, intriqueront les personnes curieuses et sans préjugés, qui seront convaincues, ou pas, ou en partie. Le ton humoristique, si on y adhère, facilite le parcours des méandres brigittologiques.

Car des remous brigittologiques, il y en a, en tous sens ! Beaucoup plus que sur nos pages Pressibus, où nous avons tendance à les estomper, tant nous pensons que c'est annexe. Raconté avec le piment de l'humour, cela passe mieux. Cependant, le principal régal est dans la description des turpitudes de la macronie, reprenant en partie les éléments exposés par Xavier Poussard, mais de façon plus percutante, acerbe et rabelaisienne, parfois proche des mazarinades dont l'auteur se revendique.

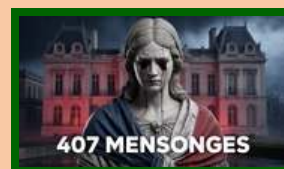
Lionel se présente comme un "brigittologue" et estime avoir écrit un "précis de brigittologie". Cela ne saurait lui être contesté. Il manque toutefois quelques précisions, et quelques approches, en particulier celle de l'I.A. [Gepeto](#) (qui ébauche le domaine d'étude de la Brigittologie), à laquelle il a pourtant activement participé avec nous.

Il manque surtout deux définitions essentielles : celles des mots "brigittologie" et "brigittologue". Nous optons pour celles-ci :

- **Brigittologie : étude de la biographie de Jean-Michel Trogneux et des conséquences du secret entretenu autour de son changement d'identité en "Brigitte Trogneux, mariée Macron".**
- Brigittologue : personne spécialiste de la brigittologie, mais aussi, de façon plus large, personne ayant compris que Jean-Michel Trogneux est devenu "Brigitte" Macron et pouvant l'expliquer.
- Remarques :
 - L'objet de cette science peut sembler petit, mais sa portée est en fait immense en raison de ses prolongements politiques, géopolitiques, socioculturels au sens large, en raison également de l'étendue des hypothèses entourant la biographie, tant que les éléments factuels d'analyse resteront restreints.
 - Ne sont pas exclues les personnes qui enquêteraient pour démontrer que "Brigitte" est une femme (s'il y en a un jour...), même si elles échappent à la définition de brigittologue au sens large (un debunker n'est pas un brigittologue).
 - Sont exclues les personnes qui prennent position sans avoir étudié le sujet, dont, évidemment, celles qui pratiquent la calomnie.
 - Nous avons réalisé une [page](#) intitulée "*Les débuts de la brigittologie en 2021*".
 - Le mot Brigittegate n'est pas un dérivé du mot brigittologie. Légèrement antérieur, construit par analogie au [Watergate](#), il désigne l'affaire d'Etat "Brigitte" Macron. Il y a évidemment de nombreux liens entre ces deux notions. Voir notre [page](#) "*Historique du brigittigate*".

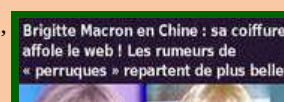
Lionel pratique la "*haulte scyence brigittologique*" dans une dimension qu'il estime essentielle, l'eutrapélie ("*Aptitude à plaisanter avec esprit et finesse*", [lien](#)). Nous sommes davantage dans la dimension cartésienne, mais nous apprécions d'autant mieux une approche complémentaire à la nôtre, qui nous a accompagnés et à laquelle nous avons souvent fait référence.

- b. **407 mensonges d'Emmanuel Macron, sans les autres.** Les titres des ouvrages de Lionel Labosse et de Pressibus portent sur les mensonges macroniens, une pathologie insupportable du chef de l'Etat, qui fait qu'on en arrive à considérer que tous ses beaux discours sont insincères. Ce sentiment est très largement partagé puisque seuls 11% des Français sondés souhaitent le voir rester à son poste. Un [article](#) signé d'un mystérieux GIAK, du 28 novembre, explore cette gigantesque dimension mensongère, intrinsèquement constitutive du macronisme, notamment dans sa composante médiatique.



"Depuis 2017, la France vit sous un régime de réalité alternative. Quand le Président dit "Je protège", le système précarise. Quand il dit "Souveraineté", il vend Alstom. Quand il dit "Transparence", il verrouille les documents Uber. Nous avons documenté 407 contradictions factuelles. Ce chiffre, aussi massif soit-il, est vertigineux pour une autre raison : il est incomplet." Ces 407 mensonges sont répertoriés et précisément documentés dans un document [pdf](#) de 300 pages. "Brigitte" Macron n'y est jamais citée, autant dire que c'est sacrément incomplet !

- c. **Ils mentent même sur leurs cheveux !** C'est un sujet que nous avons évoqué en 2022 ([Chapitre 12, Annexe D 15](#)) et sur lequel nous ne sommes guère revenus. Selon le site "Le Gossip" ([article](#)), la visite du couple présidentiel en Chine a suscité de multiples interrogations sur leurs augustes



coiffures. "La plaisanterie sur le coût et l'entretien de ces chevelures, ainsi que les « moumoutes à lui » (faisant référence au président), a déchaîné les passions. [...] Malgré cette tentative de recentrer le débat sur les enjeux diplomatiques, les moqueurs n'ont pas lâché l'affaire, proposant des « Détendez vous, lâchez prise » et de continuer à « se moquer de ces deux emperruqués". Si le trop sérieux GIAK a oublié ces deux mensonges chevillés aux corps des Macron, Lionel Labosse a élevé la perruque de "Brigitte", à un niveau stratosphérique avec ses "perruques jaunes" (dernièrement au [Fil 51g](#)). Pourrait-il avoir des disciples à perruque jaune en Chine ?



Le 8 décembre, sur GPTV, dans une [vidéo](#) de 40 minutes sur GPTV, Nicolas Stoquer s'est déguisé en "Jean-Bri" (ou "Jean-Mi"...), une perruque jaune sur la tête, pour apporter des précisions sur le thème "Macron nous humilie jusqu'au bout : tout le monde parle... de sa perruque ?!".

- d. **L'obsession suspecte de "Brigitte" Macron pour les enfants ukrainiens.** Une personne ayant détourné un mineur n'est plus autorisée à s'occuper d'enfants et d'adolescents. Telle est la règle générale, mais, fréquemment, notre "première dame" y échappe sous le regard de tous. "Brigitte Macron ose monter au pupitre du Quai d'Orsay aux côtés d'Olena Zelenska pour accuser la Russie de kidnapper des milliers d'enfants et adolescents ukrainiens dans le seul but de les enrôler de force dans son armée. Cette fable grotesque, ressassée depuis trois ans par les capitales atlantistes, sert avant tout à justifier le pompage incessant de dizaines de milliards d'euros vers un régime ukrainien gangrené par la corruption. [...] Brigitte Macron, sans aucun mandat, parle au nom de la France comme si elle dirigeait les Affaires étrangères. Le masque tombe : ce n'est plus Emmanuel Macron qui gouverne. Cette accusation d'enrôlement forcé ne repose sur aucune preuve vérifiable. Les rares adolescents intégrés dans des programmes militaires russes l'ont été avec l'accord exprès de leurs tuteurs légaux ou après avoir atteint l'âge adulte, dans un contexte où l'Ukraine elle-même mobilise de force des garçons de seize ans en les arrachant aux bras de leurs mères dans les rues de Kharkov ou Odessa. [...] En relayant sans distance la narrative ukrainienne sur les prétendus enlèvements, "Brigitte" Macron participe activement à la diabolisation d'une Russie qui ne demande qu'à négocier la paix depuis 2022".



Ces propos sont extraits d'un [article](#) d'Agoravox, s'appuyant sur une [vidéo](#) de 26 mn de Mike Borowski publiée sur GPTV le 4 décembre.

Lorsque nous affirmons que "Brigitte" Macron est un homme, nous avons un argumentaire et des preuves, si solides que le camp macronien est incapable de les contester et préfère les taire. Quand les Macron affirment que des milliers d'enfants et d'adolescents ukrainiens sont enlevés pour être enrôlés de force, où sont les preuves ? Quelques cas sont présentés dont on connaît mal les tenants et les aboutissants. Mais les milliers, quels sont-ils ? Il est très probable que ce ne soit que de la propagande de guerre, des mensonges que les Macron colportent en toute impunité, pour qu'ils soient ensuite repris par les médias dociles. Mensonges, toujours des mensonges...

- e. **Pour un front de libération de nos cerveaux.** Que l'on prenne en compte le Brigittigate ou non, les mensonges et les exactions d'Emmanuel Macron, associés à ceux de ses amis globalistes, deviennent critiques, au point d'entraîner un basculement dangereux. Suite aux propos tenus dans une [vidéo](#) d'une heure et quart, réunissant Idriss Aberkane, Béatrice Rosen et Amélie Ismaïli, suite aussi à ses nombreux commentaires, Serge Van Cutsem a écrit dans un [article](#) dans "Réseau International" du 8 décembre, un texte qui pourrait faire date. En voici de larges extraits :

Quand les signaux faibles se synchronisent, la prise de conscience s'accélère

[... Il y a] la généralisation d'un langage médico-militaire absurde, signe ultime d'un pouvoir qui confond narration sanitaire et logique guerrière. On parle désormais de "frappes préventives" comme de "frappes prophylactiques". Une "frappe vaccinale", selon la formule ironique, mais terriblement juste, de Béatrice Rosen. L'Etat semble avoir intégré l'idée que le peuple doit être "traité", "corrigé", "préparé", qu'il faut intervenir avant que la menace ne se matérialise, sur le même modèle que les injections massives présentées jadis comme des actes préventifs pour le bien commun. Quand un pouvoir en vient à médicaliser la guerre et militariser la santé, on ne parle plus d'erreurs politiques : on parle d'un système en basculement, mais n'a-t-il pas déjà basculé ?



A cela s'ajoute un phénomène central de notre époque : la gorafisation du réel, ce brouillage volontaire du vrai et du faux qui rend impossible la compréhension du monde. Les nouvelles les plus délirantes ressemblent à des satires ; les faits les plus graves sont traités comme des anecdotes. L'objectif est transparent : créer un environnement où l'esprit renonce à distinguer le réel du narratif. Amélie Ismaïli l'a parfaitement formulé : «Je ne suis même plus choquée». Et cela c'est le signe qu'un seuil psychologique a été franchi.

C'est là que le gaslighting d'État entre en jeu : faire douter les citoyens de leur propre perception, inverser les responsabilités, présenter la réaction saine comme la pathologie. Un pouvoir qui vous dit que la pluie n'est pas la pluie, que ce que vous avez vu n'est pas ce qui s'est passé, que la cohérence est complotiste, que l'évidence est subversion, c'est un pouvoir qui a renoncé à la vérité au profit de la manipulation structurelle.

Ce brouillage n'est pas une conséquence accidentelle : il est devenu un mode de gouvernance. L'émission le souligne avec une précision glaçante : tous les corps sociaux encore capables de produire un contre-discours ont été décrédibilisés méthodiquement : Les médecins pendant la crise sanitaire, les véritables scientifiques concernant le climat, les militaires sur le conflit ukrainien, les diplomates sur la géopolitique, les journalistes sur tout le reste. Cette stratégie de démolition progressive des corps intermédiaires est l'exact miroir de ce que faisait la Pravda : non pas dire «voici la vérité», mais détruire la possibilité même du vrai.

[...] En 2025, nous n'avons plus accès aux informations russes mais les citoyens russes ont accès aux informations occidentales. Beaucoup expliquent "On connaît très bien le point de vue occidental, on le lit tous les jours et ce que nous trouvons bizarre, c'est que l'Occident n'a pas accès à notre point de vue". [...]

Lorsque la frontière entre vérité et mensonge se dissout, la population devient malléable. Le système peut alors imposer sans résistance ce que les sciences sociales appellent un abaissement du seuil de tolérance. Plus les déclarations sont folles, plus les décisions sont déraisonnables, moins elles choquent. Le pouvoir teste la réaction publique, si personne ne bronche, il avance d'un cran. Le choc a laissé place à la résignation, la résignation laisse place à l'habitude et l'habitude prépare l'obéissance.

A ce stade, la guerre psychologique n'est plus une hypothèse : c'est une réalité. L'État manipule le récit en amont, infiltre le débat en aval, et occupe le terrain numérique comme on occupe militairement un territoire. Les révélations sur les fermes à trolls institutionnelles, sur les influenceurs pilotés par le Quai d'Orsay, sur le Fond Marianne utilisé pour financer de la propagande électorale, prouvent que les opérations psychologiques ne sont plus dirigées contre des puissances étrangères mais contre la propre population. Jamais une démocratie authentique ne mobilise ses appareils pour façonner artificiellement l'opinion de ceux qu'elle est censée servir. [...]

Chaque nouvelle loi réduit la liberté, chaque réforme numérique renforce le contrôle, chaque crise sert de prétexte à une nouvelle restriction, chaque décision européenne éloigne le citoyen de sa souveraineté, chaque manipulation médiatique élargit la zone grise entre vrai et faux.

Toutes ces pièces formaient hier encore un puzzle incompréhensible et aujourd'hui, elles dessinent une image parfaitement lisible.

Le premier acte de lucidité consiste à reconnaître ce que tant de voix décrivent désormais en même temps : la dystopie n'est plus un scénario, c'est un diagnostic partagé, transversal, irréfutable.

Et c'est précisément parce qu'il est partagé qu'il marque le début, enfin, d'une prise de conscience générale.

Nous pensons que la révélation de tous les mensonges liés à "Brigitte" Macron serait un puissant vecteur de la prise de conscience généralisée que nous espérons. Il semble que nos adversaires en soient conscients et qu'ils défendent mordicus le sexe prétendu de "Brigitte" pour cette raison principale.

53. Le 8 décembre 2025. Les féministes vont-elles enfin de rendre compte que "Brigitte" n'est pas une femme ?

Une nouvelle fois l'attitude de Jean-Michel Trogneux provoque un scandale extraordinaire.

a. Le long aveuglement des féministes envers "Brigitte" est-il en train de prendre fin ? Le silence des féministes face au détournement du mineur adolescent Emmanuel Macron et leur acceptation des attitudes hypocrites de "Brigitte" Macron étaient choquants.

En 2022, dans l'[Annexe A 22](#), nous nous indignions des titres de magazines donnant la parole à "Brigitte" Macron sur le harcèlement sexuel, comme si un pyromane donnait des leçons pour éteindre un feu. Nous montrions une couverture (ci-contre) de 2020, d'une féministe instrumentalisée, Andréa Bescond, posant avec "Brigitte" *"pour en finir avec les violences faites aux enfants" et adolescents"* ([article](#)). En 2024, lors d'un dîner à l'Élysée, Andréa Bescond a su corriger son comportement passé en exprimant sa colère à l'égard de "Brigitte", qui venait d'imposer un nouveau ministre : *"J'ai commencé à gueuler sur son mari. Nommer Dupond-Moretti ministre de la Justice ? L'avocat des filles Mannechez, violées par leur père, mais engagé par le père violeur incestueux ?"* ([article](#)).



Au premier trimestre 2025, nous relations les positionnements de Candace Owens, Natacha Rey et Xavier Poussard :

1. en [P.-S. 92](#), point 11 : *"Les Macron admettent noir sur blanc que leur liaison (sous-entendue charnelle) date de 1993 et qu'Emmanuel avait 15 ans, mais selon eux c'était l'âge légal en matière sexuelle (extrait). Ils oublient crapuleusement que "Brigitte" était une "personne ayant autorité", puisqu'elle était son professeur. [...] Candace Owens ne se prive pas de s'en offusquer [...] Les associations féministes, Me-Too, vont-elles enfin se manifester ?"*,
2. en [P.-S. 94s2](#) : *"Natacha Rey s'exprime sur son cancer, sur les interventions d'Emmanuelle Anizon et de Candace Owens, sur les non-interventions des féministes"*,
3. en [P.-S. 105b](#), un extrait de la page 245 du livre de Xavier Poussard : *"Emmanuelle Anizon n'exprime jamais sa sensibilité féministe, qui aurait été pourtant l'angle naturellement adopté si elle avait eu la conviction que Brigitte Macron était une femme. Quoi de pire en effet que d'insinuer qu'une femme puisse être un homme ? Pourquoi la sensibilité féministe d'Emmanuelle Anizon, très engagée dans la couverture du mouvement #MeToo, ressort-elle si peu dans "L'affaire Madame" ?"*.

b. "Brigitte" Macron apporte son soutien à un acteur accusé de viol : les faits (articles consultés : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) + [vidéo](#) Instagram de Closer + [tweet](#) avec vidéo)

1. L'affaire [Ary Abittan](#) a éclaté le 30 octobre 2021. Une jeune femme de 23 ans, qui fréquentait l'acteur et humoriste depuis quelques semaines, l'accuse de lui avoir imposé une sodomie lors d'une soirée chez lui. Agée de 23 ans à l'époque, elle avait porté plainte peu après. Un médecin avait constaté des lésions graves, compatibles avec un rapport sexuel anal forcé.
2. Un non-lieu, confirmé en appel en janvier 2025, a été prononcé. *"Le non-lieu ne reconnaît pas l'innocence. Il signifie seulement qu'il n'y a pas assez d'éléments dans le dossier pour aller plus loin et condamner"*.
3. Le 6 décembre 2025, quatre militantes du collectif féministe #NousToutes, portant des masques à l'effigie de l'acteur avec la mention "violeur", ont interrompu son spectacle dans la salle parisienne des Folies Bergère, scandant "Abittan violeur".
4. Le lendemain de cette interruption, Brigitte Macron est allée voir le spectacle, accompagnée de sa fille Tiphaine Auzière.
5. En prélude au spectacle, un apéritif de soutien à Abittan réunit pour une photo quelques personnalités amies, notamment, outre Tiphaine et "Brigitte", l'ancien premier ministre Manuel Valls et l'habitué des plateaux télé Bernard Montiel, grand pourfendeur de ceux qui estiment que "Brigitte" est Jean-Michel. Sur une vidéo reprise par "Closer", publiée le lendemain 9 décembre par le site de l'hebdomadaire "Public", on voit "Brigitte" apporter son soutien à Ary Abittan en coulisses avant le spectacle. Ils semblent être de proches amis. "J'ai peur", lui dit-il. "S'il y a des sales connes on va les foutre dehors", lui répond-elle, en riant. "Surtout des bandits masqués", ajoute-t-elle.



c. La prise de conscience qui pourrait en découler. Les féministes vont-elles enfin prendre conscience d'avoir été bernées par le couple présidentiel. Car cette anecdote est lourde de sens :

1. "Brigitte" et Ary Abittan apparaissent très proches. Le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti (de juillet 2020 à septembre 2024), avait été imposé par son amie "Brigitte" ([Fil 18a](#)). Cette double proximité interroge sur la façon dont le non-lieu a été rendu. Les juges responsables du non-lieu ont-ils été bénéficiaires d'une belle promotion ?
2. Le soutien très appuyé de "Brigitte" à l'accusé de viol interpelle. Sans même tenir compte de ses paroles, elle est accourue avec sa fille Tiphaine (en couple avec Cyril Hanouna, autre pourfendeur médiatique des brigittologues) dès le lendemain de l'interruption du spectacle, avec une exposition médiatique voulue.
3. Les milieux féministes ont vivement réagi, avec des commentaires du type "Moi aussi je suis une sale conne" ([article](#)). Elles ont rappelé le soutien d'Emmanuel Macron à Gérard Depardieu, également accusé de viol.
4. Les affaires autour de "Brigitte" Macron s'accumulent. Dans "Le média en 4-4-2", un [article](#) du 9 décembre parle ainsi de l'avant-dernier scandale, concernant les "pièces jaunes" : "Face à ces révélations, la réaction du paysage médiatique traditionnel est un chef-d'œuvre d'immobilisme. Rien dans Le Monde, rien dans Le Figaro, rien sur les plateaux de TF1 ou de BFM TV. L'affaire, pourtant gravissime, n'a trouvé écho que dans la presse people (Closer), sur des sites indépendants (France Soir, Juste Milieu, Le Média en 4-4-2) ou des organes alternatifs. Le contraste est saisissant avec le traitement infligé à la moindre polémique touchant les opposants au pouvoir. Sur les réseaux sociaux, en revanche, la mobilisation est vive. Sur X, des vidéos dénonçant ce « silence radio dingue » engrangent des milliers de partages, tandis que les citoyens s'interrogent : pourquoi un tel black-out sur un scandale qui mêle argent du coeur, favoritisme et opacité ?". Avec le nouveau scandale, cela change, tous les médias se sentent obligés d'en parler. L'AFP a publié une dépêche, reprise partout, se terminant évidemment en donnant la parole à l'entourage de "Brigitte" ([article](#) du perroquet "Figaro").
5. Le mardi 9 décembre, la polémique prend un tour politique. Alors que les Macroniens et le Rassemblement national minimisent les faits, allant jusqu'à considérer qu'il s'agit de propos privés, la gauche soutient les féministes, mais sans véritable recul, sans comprendre les propos du journaliste Christophe Conte quand il dit que "Ce sont les mêmes sales connes qui prenaient sa défense face aux attaques immondes dont elle était l'objet", en référence au procès de cyberharcèlement ([article](#)). Certes, pour certaines personnes, cela peut être la goutte d'eau qui fait déborder le vase, tant les griefs se sont accumulés. Certes, la digue médiatique et politique de protection des Macron s'effrite un peu plus, mais cela sera étouffé, comme d'habitude. C'est un nouveau mauvais moment à passer pour les Macron. Les médias sont là pour adoucir les choses, comme une soupape de cocotte-minute, le couvercle tiendra bon. Il n'y a pas de révolte, pas de signes de rupture véritable. Nous sommes loin d'assister à des manifestations chaque semaine partout en France.
6. Chacun a pu constater l'état particulièrement dépressif de la pauvre victime de cyberharcèlement. Les juges feront-il semblant de l'ignorer dans leur verdict du 5 janvier prochain ?
7. Le 9 décembre 2025, [article](#) du "Média en 4-4-2" : "En deux jours, la phrase "sales connes" de Brigitte Macron a été reprise par la BBC, le Daily Mail, Politico, Asia Business Daily et des dizaines de médias étrangers. La France exporte enfin quelque chose qui fait l'unanimité : la honte planétaire".



Jean-Michel Trogneux photographié par Ludovic Marin, AFP ([lien](#)).

d. **Une lettre ouverte à "Brigitte" Macron.** Au [Fil 51c](#), nous avons repris un tweet de Viviane Lamarlière adressé à "Brigitte" Macron. Cette fois-ci, le 8 décembre, elle lui a envoyé cette lettre ouverte :

Madame,

Il semblerait que vous ayez une fois de plus saccagé l'image que l'épouse du Président doit donner d'elle-même et de son pays.

Non contente d'avoir suscité la colère des donateurs anonymes des Pièces Jaunes qui se sentent spoliés de deux millions d'euros destinés aux enfants hospitalisés,

- je vous invite à lire la brillante analyse comptable, juridique et éthique qui est faite de ce minable petit jeu de vases communicants, c'est [ici](#).

Non contente de vous être vantée de pouvoir mettre à disposition de l'Ukraine nos si rares pédopsychiatres,

- à quel titre parlez vous ? Avez vous une fonction définie au sein du gouvernement ? Qui va payer ?

Vous vous êtes illustrée en apportant votre soutien ostensible et public à un homme mis en examen dans une affaire de viol qui, quoique il ait été bénéficiaire d'un non lieu, laisse cependant derrière lui une victime réellement traumatisée.

La naturelle solidarité féminine eut voulu que vous restiez à distance de ce personnage, ne serait ce que parce que même si vous semblez bien le connaître, vos cajoleries publiques sont une véritable provocation à l'encontre de toutes les femmes victimes de la violence masculine, y compris dans des rapports consentis.

Sachez qu'en tant que vraie femme je partage absolument le sentiment de tous ceux que votre petite prestation a légitimement indignés.

C'est la maladresse de trop. Entre les frottis frotta de votre époux à des racailles exotiques ou banlieusardes, ses séances de pelotage tout ce qui traîne à proximité de ses serres, vos baffes conjugales en place publique et vos amitiés particulières avec Mimi Marchand, nous sommes profondément chagrins d'une telle dégradation de l'image et de la fonction présidentielle. La vulgarité dans les postures, le côté bling bling dans l'affichage de la quincaillerie bijoutière, la promiscuité affichée avec des délinquants de tous horizons, l'absence de respect du corps d'autrui et de la nécessaire distance qui empêche de le toucher sans son consentement, toutes choses si naturelles à qui est doué d'empathie, d'intelligence et de bon sens, resteront le sous texte accablant de ces deux quinquennats hélas également entachés d'échecs en tous domaines.

Puissiez-vous en prendre la mesure et rectifier la voie tant qu'il en est encore temps.

Ce positionnement en tant que "vraie femme", désignant indirectement une "fausse femme" machiste qui frappe son conjoint, est rare chez les féministes. Sans prendre en compte cette caractéristique essentielle, leurs analyses restent artificielles, même quand elles se veulent approfondies.

C'était le cas, il y a un an, le 29 décembre 2024, pour l'[article](#) de "LaPiluleCast" intitulé "Les femmes



prédatrices : le cas Brigitte Macron". Il n'est pas "une pédophile et une prédatrice sexuelle" comme il est écrit, mais "un pédophile et un prédateur sexuel", ou les deux à la fois si l'on préfère. Pour bien comprendre le côté face, il faut aussi connaître le côté pile. Seule la photo d'en-tête (ci-contre) montrait la vérité ignorée.



e. **La dénonciation d'un mépris de classe qui devient insupportable.** Les paroles de Viviane Lamarrière sont sévères, celles de "OK Podcast", dépassant le cadre féministe, le sont davantage, dans une [vidéo](#) exceptionnelle de six minutes, du 8 décembre, alors que le buzz médiatique ne faisait que démarrer.

Il commence par dire que l'expression "sales connes" est caractéristique d'un mépris de classe. Il en fait un terrible constat en parlant de "l'ADN du mépris absolu", de "solidarité de caste". "Elle joue le rôle de la reine qui protège l'un de ses courtisans", "Les féministes, ce sont les gueux, ce sont les sans-dents".



Il analyse ensuite la phrase "On va les foutre dehors" de la façon suivante, en écho aux propos de Serge Van Cutsem dans le [Fil 52e](#) précédent :

L'expression "On va les foutre dehors"

"On" c'est l'Etat, "On" c'est la police. Elle est en train de dire à un pote du show-business : "T'inquiète pas, j'ai la milice avec moi. Si la plèbe bouge une oreille, on envoie la garde" [...] C'est l'impunité sélective et le sentiment de toute-puissance. [...]

C'est violent, c'est vulgaire, ça transpire la haine du bas peuple, ça rappelle le "Qu'ils viennent me chercher". Ils sont sur le Titanic, en première classe, ils boivent du Champagne et quand les gens des soutes tapent à la porte, ils répondent "Virez-moi ces sales cons".

Le vrai complot, c'est que nous avons accepté ça. Nous avons accepté que nos élites nous parlent comme à des chiens. [...] Pourquoi ? Parce qu'on est anesthésié. Ils ont réussi le coup parfait : nous rendre cyniques. On se dit "Bof, c'est tous les mêmes". Et pendant ce temps-là, eux, ils continuent. Ils se cooptent, ils se protègent.

Alors maintenant, il est temps de sortir du coma. Cette vidéo, ce n'est pas du divertissement, c'est un avertissement. Si vous ne comprenez pas aujourd'hui que ces gens-là ne travaillent pas pour vous mais contre vous, vous ne le comprendrez jamais. Ils ne se cachent plus. Ils vous insultent en face, micro ouvert, en rigolant. Qu'est-ce qu'il vous faut de plus ?

Ils sont une poignée dans un théâtre parisien, nous sommes des millions à nous faire insulter. Réveillez-vous ! Arrêtez d'idolâtrer ces gens, arrêtez de croire qu'ils ont une once de respect pour votre existence.

Ils vous voient comme du bétail, commencez à vous voir comme des loups.

f. **Jusqu'où iront les révélations de Candace Owens ?** Ce qui se passe outre-Atlantique pourrait avoir des répercussions bien plus importantes que le dernier scandale macronien. Candace Owens a publié son **épisode n°276** ([version](#) en français) (les précédents sont commentés dans le [Fil 51o](#)). Chaque vidéo de Candace est suivie par plus de deux millions de personnes, dans sa version anglaise. L'enquête citoyenne qu'elle mène démonte de plus en plus la version officielle de l'assassinat de Charlie Kirk. La thèse d'un attentat fomenté par un groupe d'agents secrets américains, israéliens, égyptiens et français prend de la vigueur. "OK Podcast", décidément très actif ces temps-ci, présente le résumé de cet épisode, en une [vidéo](#) de dix minutes, qu'il estime importante.



Au centre, une photo de Pierre Falcone, parue dans un [article](#) de "Jeune Afrique" en 2023, présentant ses dernières activités en Algérie. Oui, en Algérie, le pays des Auzières agents secrets. Encore une coïncidence...

Candace Owens met en cause un homme d'affaires français Pierre Falcone, proche de "Turning Point USA", au passé sulfureux. Sa [page](#) Wikipédia le présente comme un "proche de Charles Pasqua à qui il sert d'intermédiaire dans plusieurs affaires, il est impliqué dans le scandale des frégates de Taïwan et dans le commerce d'armes vers l'Angola en pleine guerre civile. [...] En janvier 2008, il est condamné pour fraude fiscale à payer une amende et à 4 ans de prison. [...] En 2009, Pierre Falcone est impliqué dans l'affaire dite de l'Angolagate. Il est relaxé en appel le 29 avril 2011, la justice française s'étant estimée coupable de juger une affaire qui ne concernait pas l'État français".

Candace Owens dresse une [liste](#) des Français qui étaient proches de Pierre Falcone : [Charles Pasqua](#), [Jean-Christophe Mitterrand](#) (fils du président), Jean-Bernard Curial, [Jean-Charles Marchiani](#), Alain Guilloux. Si l'implication de Pierre Falcone n'est pas avérée, sa proximité avec l'affaire est une étrange coïncidence, une de plus.

Grâce à ses découvertes de multiples coïncidences, entourées de nombreux indices factuels et faisant face à des réactions de mépris suspects, sans réponses factuelles, Candace s'attaque courageusement à ce qui ressemble à une coalition internationale de barbouzes, guidée par des intérêts obscurs, pour éliminer une personne devenue gênante, Charlie Kirk, et peut-être une autre, Candace Owens elle-même.

Les **épisodes 277, 278 et 279** ont été publiés les 9, 10 et 11 décembre. Candace a de nouvelles pistes, surtout américaines, sans que la France soit à nouveau en cause. "OK podcast" a publié des résumés : [277](#), [278](#) et [279](#).

g. **Une centaine de personnes portent plainte pour le motif d'"atteinte à la dignité des femmes"**.

Cette plainte a été déposée par Christian Cotten en 2024. Fin octobre 2025, 57 autres personnes s'étaient jointes à lui. 55 nouvelles plaintes seront bientôt envoyées au tribunal portant le nombre de parties civiles à 113, dont une majorité de femmes, pour dix motifs (détails au [point 5](#) de notre page consacrée aux actions en justice).



Des associations féministes et des personnes isolées peuvent encore se joindre à cette plainte. A cet effet, Christian Cotten, Alexandra Brazzainville (en très petite tenue pour inviter "Brigitte" à ne rien cacher, elle aussi) et leur avocat Me Fortabat-Labatut, ont réalisé une [vidéo](#) de 9 mn pour présenter la plainte et inviter à y participer (contact dans le commentaire).

Déposer une plainte contre "Brigitte" Macron en tant que femme (comme veulent le faire "Les tricoteuses hystériques", [article](#) du 10 décembre, avec photo ci-contre), c'est ne rien comprendre à ce qui se passe. Le macho vulgaire qui détourne un mineur puis le frappe même devenu adulte, qui insulte les féministes, qui s'exhibe dans les médias en se prétendant victime et qui se fait appeler



"première dame", est un homme, **un imposteur pervers au plus haut niveau de l'Etat.**

h. **Et il faudrait laisser "Brigitte" tranquille et laisser s'exprimer la violence étatique !** C'est ce qu'a demandé Maud Bregeon, porte-parole du gouvernement, ce 10 décembre ([article](#), l'indignation de Nicolas Stoquer au début de sa [vidéo](#) du même jour). Les propos grossiers et méprisants d'une personne qui n'a aucun rôle dans la Constitution deviennent une affaire qui concerne tout le gouvernement. "Brigitte" a le droit de faire tout ce qu'elle veut, de s'exposer partout comme elle le souhaite, de parler même au nom de la France, et nous, il faudrait que l'on se taise ! Aucun égard n'a été accordé pour une personne violentée, comme en témoigne un certificat médical et comme elle en témoigne elle-même encore maintenant ([article](#) du 11 décembre). Quand des féministes défendent une victime d'agression sexuelle, le gouvernement tout entier, par la voix de sa porte-parole, exige le silence. Tous les députés et sénateurs détournent le regard et continuent de soutenir ce gouvernement illégitime, bien que légal. Après avoir voté l'obligation de la vaccination contre la grippe en Ehpad (très controversée, voir cet [article](#)), ils sont trop occupés à augmenter le budget de l'armée, largement approuvé, alors qu'il manque cruellement d'argent ailleurs pour subvenir aux besoins quotidiens des Français ([article](#)). La violence des piquouzes obligatoires (y compris sur les animaux), la violence des viols, la violence des guerres. Des élus sur une autre planète, une démocratie en lambeaux.



i. **Des soupçons plus appuyés de l'implication d'agents secrets français dans un projet d'assassinat de Candace Owens.** Un [tweet](#) avec vidéo de de "BlackBondTV", du 10 décembre nous informe (détails sur un [article](#) de "Qactus" du même jour) : *"Un ancien agent de la CIA Patrick Byrne affirme que les rapports des services de renseignement français ciblant Candace Owens pour un assassinat sont vrais. Byrne explique ensuite à Alex Jones que les allégations selon lesquelles Brigitte Macron serait un homme sont également vraies et constituent une autre raison pour laquelle ils s'en prennent à Candace. Ce n'est que la partie émergée de l'iceberg ; les liens et les activités dans lesquels ils seraient impliqués sont bien plus sombres et touchent de nombreuses personnalités de l'élite mondiale. Il suffirait à Brigitte de se soumettre à un test salivaire, mais elle refuse. Pourquoi ?"* Il ne serait pas étonnant qu'elle traite de "sales cons" tous ceux, dans le monde entier, qui réclament une preuve de sa féminité biologique. Et qu'elle veuille "les foutre dehors", si ce n'est pire. Amandine Roy, Natacha Rey, Candace Owens, Aurélien Poirson-Altan et d'autres s'en sont rendus compte.



j. **Myriam Palomba témoigne sur la victime des violences et sur l'attitude de "Brigitte"**. C'est le magazine "Public" qui a publié la vidéo du scandale, et qui a ensuite été contraint de la retirer. Myriam Palomba (déjà présentée dans le [P.-S. 80](#)) a dirigé ce magazine et connaît bien l'affaire du viol dont est accusé Ary Abittan (lequel a un antécédent télévisuel de non-consentement en 2013, [article](#)). Sur sa nouvelle chaîne YouTube intitulée "On s'parle cash !", dans une [vidéo](#) de vingt minutes intitulée "Ce que Brigitte Macron a dit sur les féministes choque !", elle s'en explique en connaissance de cause et apporte tout son soutien aux féministes, alors qu'elle estime ne pas en être une. Comme de nombreuses autres personnes, Myriam constate d'une part la grande forme de "Brigitte Macron" depuis plusieurs mois, enchaînant les sorties médiatiques, et, d'autre part, la profonde détresse de la personne violée. A la fin de sa vidéo, elle dévoile un détail révélateur, pour nous inédit sous cette forme, de l'audience du procès en cyberharcèlement. Tiphaine Auzière était interrogée sur son amitié avec Marlène Schiappa, qu'elle a affirmé être très forte. Quand on lui a fait remarquer que sa grande amie avait affirmé que son oncle Jean-Michel Trogneux était décédé ([Fil 8e](#)), Tiphaine a observé un long silence gêné. Toutefois, pour quelqu'un qui dit parler cash, Myriam Palomba reste trop timide sur la nature masculine de "Brigitte". Seule la formule "bonne femme entre guillemets" y fait référence. C'est déjà ça, cela montre qu'elle n'est pas dupe et, actuellement, rares sont celles et ceux qui ont ce courage en filigrane dans l'expression publique.



k. **De trop nombreuses féministes restent sous l'emprise du conformisme macronien et continuent de se faire berner.** "Brigitte" Macron se prétendait femme et féministe. Les féministes donnent de la voix de façon médiatiquement importante et unanime. C'est entendu, elles ont compris que "Brigitte" Macron n'est pas féministe et qu'elle n'est pas des leurs, sous cet angle là. Ce mensonge-là est éventé, après avoir prospéré durant les huit dernières années. Mais elles croient encore, pour la plupart, que "Brigitte" est l'une des leurs, les femmes. Ce faisant, elles soutiennent un autre mensonge, bien plus important. Pour l'illustrer, prenons quelques articles.



1. Sur le site québécois "Frustration" ([article](#), image ci-contre) Léa Clermont-Dion parle de masculinisme mais est incapable d'imaginer que "Brigitte" soit un homme, comme si elle n'avait jamais été informée des [certitudes](#) le prouvant.
2. Sur "Elle" ([article](#)) : *"Le sentiment de s'être fait berner le dispute à la colère"*. Vous vous êtes faites bernées bien plus que ce que vous ne le croyez ! Vous avez ouvert un oeil, mais vous gardez obstinément l'autre fermé, en méprisant ceux qui vous demandent de l'ouvrir. Le magazine "Elle" (qui s'en est pris à Candace Owens, [article](#)), dirigé par l'oligarque Daniel Kretinsky, utilise de manière importante l'IA pour écrire ses articles (voir la [page](#) Wikipédia) et reflète une opinion formatée.
3. Karma Duquesne, journaliste et juriste, publie un très intéressant et documenté [article](#) sur la violation des droits fondamentaux par "Brigitte" Macron. Elle écrit notamment : *"Oui, la liberté d'expression inclut bien le droit de critiquer le fonctionnement de la justice, ce que font les militantes de Nous Toutes. La France a d'ailleurs été condamnée en 2015 par la Cour européenne des droits de l'Homme à ce sujet, affirmant que les critiques des décisions de justice, même vives, sont protégées dès lors qu'elles contribuent au débat d'intérêt général (CEDH, Morice c/ France, 23 avril 2015) (Grande Chambre)"*. Cependant elle emploie sans vergogne le terme de "Première dame" : *"Cette affaire pose la question de la responsabilité institutionnelle des Premières dames"*. Des "Premiers conjoints", oui, mais Jean-Michel Trogneux, de son nom de naissance, n'est pas une dame.

Même chez les féministes, l'éducation à la soumission des femmes reste prégnante. Ouvrez les yeux mesdames ! C'est un mec de la pire espèce, misogyne, masculiniste, c'est tout ce que vous détestez, et, alors qu'on vous l'a prouvé depuis quatre ans, vous êtes immobiles à contempler ses turpitudes... Il est une insulte vivante et permanente à la féminité. Finalement, n'est-il pas rassurant que les injures proviennent d'un homme plutôt que d'une femme ?



Les faits divers concernant "Brigitte" Macron s'accumulent. Ces quatre anecdotes sont désormais de notoriété publique. Toute personne qui a vu "Brigitte" en maillot de bain avec un entrejambe masculin (Brégançon, août 2024, photo publiée sur le compte Instagram de sa fille Laurence), qui l'a vu battre son conjoint (Hanoï, juin 2025), qui l'a vu refuser d'assister à une audience de justice en déléguant sa fille Tiphaine pour prétendre être dans un grave état de dépression (Paris, octobre 2025), qui l'a vu insulter des féministes (Paris, décembre 2025), devrait se douter que son comportement est celui d'un homme. **Nous invitons ceux qui s'interrogent à consulter la page "Nos certitudes"** (lesquelles ne reposent même pas sur ces quatre événements), afin de se faire une opinion, en se libérant de l'influence des médias macroniens.

54. Le 12 décembre 2025. **La chute des Macron est-elle proche ? Et autres interrogations...**

Nous avons prédit cette chute il y a onze mois, nous n'y croyons pas encore vraiment, tant la digue médiatico-juridique, pour reprendre les mots de Xavier Poussard, reste solide pour assurer que "Brigitte" Macron est une femme. Toutefois des signes de fragilité s'accumulent.

- a. **Selon Christian Combaz, la chute des Macron arrive !** Ce n'est pas la première fois qu'il affiche une telle assurance (déjà en décembre 2021, [lien](#)), mais ses prédictions ne se réalisent pas souvent, ou alors beaucoup plus lentement que prévu. Il n'en est pas moins un bon connaisseur de la réalité sociale et géopolitique. Il a gardé de nombreux contacts de sa vie médiatique passée, à l'époque où il était invité à l'émission de Bernard Pivot, et il est l'un des premiers brigittologues ; nous l'avons plusieurs fois cité.



Comme nous venons de le montrer précédemment, l'image médiatique de "Brigitte" Macron est en train de se ternir et il pourrait en être de même pour son image juridique. Après l'échec de sa plainte contre Natacha Rey et Amandine Roy, "Brigitte" risque un nouvel échec, le 5 janvier prochain, de sa plainte pour cyberharcèlement, ainsi qu'un refus de prise en compte de sa plainte aux USA. La connaissance de ses derniers déboires médiatiques par les juges pourrait peser lourd, des deux côtés de l'Atlantique. En ajoutant les gesticulations belliqueuses d'Emmanuel, que nous espérons vaines, et son gouvernement Lecornu rafistolé qui pourrait échouer sur le budget, la période devient critique. Christian Combaz s'exprimera sur GPTV à 19 h ce vendredi 12 décembre. Avant même qu'il ne parle, nous reprenons le texte du commentaire accompagnant la [vidéo](#), tant nous le trouvons pertinent :

La France observe la fin d'un cycle : celui d'un pouvoir fragilisé, coupé du réel, qui s'effondre sous son propre poids. Le macronisme entre dans sa phase terminale, révélant une gouvernance épuisée, fondée sur la peur et non sur l'adhésion. L'usure du système n'est plus seulement politique : elle est existentielle, et le pays entier en ressent le tremblement.

A l'intérieur, les structures craquent. Un Etat exsangue, des services publics au bord de la rupture, une jeunesse désenchantée, une autorité qui se rigidifie à mesure qu'elle perd sa légitimité. Le fossé entre le pouvoir technocratique et la nation devient un gouffre. La défiance se mue en colère froide face à une élite perçue comme servile envers Bruxelles et les marchés, incapable de défendre la souveraineté réelle du pays.

A l'extérieur, l'isolement est total. La diplomatie française, réduite à n'être qu'un relais du bloc atlantiste, n'exerce plus aucune influence décisive. Les erreurs stratégiques sur l'Ukraine, l'effacement face aux BRICS et l'effondrement de l'axe franco-allemand révèlent la perte de rang d'un pays autrefois capable de peser dans le multipolarisme naissant. Le récit d'une "Europe souveraine" se désagrège, laissant apparaître une dépendance structurelle.

Reste le symbole final : la décomposition du couple présidentiel lui-même, devenu miroir d'un pouvoir fatigué. L'accumulation des affaires et la rupture avec le pays réel participent à la fin d'un roman politique construit sur l'illusion du modernisme. Lorsque les peuples se détournent, l'histoire accélère. Et le système, miné par ses propres contradictions, s'approche du point de rupture.

Ce moment de bascule exige lucidité, vigilance souveraine et compréhension des mécanismes profonds : ingénierie sociale, gouvernance cachée, effondrement occidental, mondialisme déclinant. Une lecture stratégique indispensable pour anticiper ce qui vient. Christian Combaz, Lara Stam et Nicolas Stoquer explorent les fissures d'un pouvoir au bord du gouffre, en direct sur Géopolitique Profonde.

On en arrive au point où ceux qui protègent les Macron devraient se rendre compte qu'il vaut mieux qu'ils partent le plus vite possible, pour des raisons sans rapport avec le sexe de "Brigitte", plutôt que de les laisser s'obstiner à rester en place. En effet, ce serait bien pire, car le scandale de la double identité homme / femme de la "première dame" éclaterait, causant bien plus de dégâts qu'un départ plus précoce.

L'émission elle-même s'est déroulée, selon les intervenants eux-mêmes, sur le ton du café du commerce, en décrivant plusieurs

sécenarios de chute de Macron. Nous retenons cette phrase de Christian Combaz, qui rejoint les propos tenus par Serge Van Cutsem ([Fil 52e](#)) et "OK Podcast" ([Fil 53e](#)) : "Tout se passe comme si la France ne voulait pas savoir, alors qu'elle sait".

b. **Et si le seul véritable président de la République française était Brigitte Macron ?** Si ce titre d'un [article](#) paru sur "Médias-Presse-Info" peut sembler incisif en positionnant "Brigitte" comme président et non comme "présidente", son contenu l'est moins puisqu'il ne la présente qu'au féminin. Mais les interrogations montent. "La gifle que madame a infligé à monsieur" est évoquée. "Les anciens conseillers, et véritables ex-mentors, d'Emmanuel Macron, Alain Minc et Jacques Attali n'ont pas de mots assez durs, et méprisants, envers une marionnette qui leur a échappé des mains et qui se comporte comme un enfant perturbé". "Les interrogations sur la psychologie d'un président dont personne ne comprend plus les actions paradoxales, voire totalement contradictoires, ont débouché sur une hypothèse étonnante : et si c'est Brigitte qui décidait et Emmanuel qui obéissait ?". Encore un effort, pour mieux comprendre...



c. **La vulgarité très masculine de "Brigitte"**. Viviane Lamarrière, dont nous avons présenté une lettre ouverte à "Brigitte" Macron ([Fil 53d](#)), vient d'en publier une autre, le 13 décembre, interrogeant directement sur la féminité de la "première dame" ([tweet](#)), [lien](#)). A l'aide de plusieurs exemples, elle montre la vulgarité de "Brigitte", notamment quand, dans les rues d'Amiens, elle a remonté son slip comme ne le ferait pas un camionneur (photo ci-contre). La "baffe au Vietnam" est à nouveau évoquée. "Je ne parle même pas de la rumeur concernant votre genre. N'importe quelle vraie femme soucieuse de son pays et de l'image de son mari, dans votre position et face à une telle rumeur qui souille l'image de la France, aurait fait immédiatement le nécessaire pour démontrer la fausseté de ces allégations. Vous avez fait le choix paradoxal et stupide de les entretenir en attaquant sur l'accessoire, jamais sur le fond."



L'amour idyllique de 2017 ([article](#)) est devenu une liaison toxique qui plonge la France dans le chaos et la honte.

d. **Il est vraiment temps que les Macron disparaissent.** Telle est la conclusion d'un [article](#) de Cyrille de Lattre publié le 9 décembre dans "Notre Pays" (titre ci-contre), commençant ainsi "Cet incident, survenu aux Folies Bergères à Paris, n'est pas une simple anecdote mondaine ; il révèle les fissures profondes d'un régime où la première dame, loin d'incarner la grâce et la mesure, laisse éclater un tempérament que l'on pourrait qualifier d'éminemment masculin, n'est-ce pas Jean Bribri, teinté d'une misogynie latente qui ne saurait tromper les observateurs avertis, si, si, souvenez-vous la photo en maillot de bain bleu sur le bateau".



A ceux qui disent "Je suis assez étonnée de la première dame, elle ne nous avait pas habitués à un tel langage", Cyrille de Lattre répond : "Non c'est vrai, Jean Bribri nous a plutôt habitué aux baffes dans l'avion... elle a raison, au moins cela fait preuve d'une certaine masculinité...".

L'auteur s'amuse de "Jean-Bribri", mais, après avoir rappelé les circonstances de l'agression, après avoir fait le tour des réactions politiques sur un ton badin, il devient beaucoup plus sérieux quand il évoque cette anecdote consternante :

Jusqu'où mène le mauvais exemple du couple Macron

Parce que si ici je traite le sujet avec humour, acide peut être, mais avec humour, je suis tombé hier sur une vidéo d'une jeune fille de 14 ans auditionnée par un officier de police de la brigade des mineurs, et cette gamine lui disait qu'il ne fallait pas s'inquiéter pour elle, tout allait bien. Le policier lui a demandé si elle connaissait d'autre personne comme elle qui avait des relations avec leurs professeurs ou qui étaient dans son cas, et bien évidemment, elle a tout naturellement sorti l'exemple de Jean Bribri et du petit Emmanuel. Et là, j'ai cessé de rire pour de bon, parce que grâce à la décadence de ce couple infernal, il devient normal pour des gamines de 14 ans d'entretenir des relations intimes avec des adultes. Cela porte un nom, et ce nom c'est pédophilie, et c'est un crime !

Même les journalistes macroniens se sentent obligés de reconnaître la vulgarité crasse de "Brigitte", afin de faire office de soupape. Dans un [article](#) de "Libération" du 13 décembre, Daniel Schneidermann écrit ainsi : "Rarement a-t-on vu une célébrité parvenir à casser son image de manière aussi radicale". Comme si son image n'était pas déjà cassée depuis longtemps pour une grande partie de la population ! L'aveuglement volontaire des médias subventionnés n'est pas près de cesser.

Quand Daniel Schneidermann aura une jeune nièce victime d'un professeur, qui réagira comme la victime de l'anecdote qui vient d'être racontée, peut-être se rendra-t-il compte que la vulgarité pédophile de "Brigitte" est connue depuis longtemps et qu'il a refusé de la voir.

L'adolescent Emmanuel, victime de sa prof de théâtre il y a plus de 30 ans, est toujours sous son emprise. Chacun peut constater où cela nous a menés. Et ça peut encore empirer.

e. **Quand ceux qui découvrent que "brigitte" n'est pas féministe, comprendront-ils qu'elle n'est pas une femme ?** Les soupapes sont actionnées de toutes parts : mais oui, mais c'est bien sûr, les Macron ne sont pas du tout féministes, alors que c'était une "grande cause" du premier quinquennat. Ils ont trompé le peuple. Et maintenant que c'est dit, passons à autre chose ! A entendre ces médias, ils le savaient, mais ne le disaient pas, c'est le public qui ne comprenait pas. Maintenant ils sont là pour expliquer la tromperie, qu'ils ont pourtant aidée à diffuser. Les exemples abondent. Nous avons précédemment parlé de "Elle" et de "Libération", en voici deux autres.



- "Arte", le 13 décembre, publie un dessin de Marie Morelle (ci-contre), qui conforte les mensonges actuels. Rappelons que lors de leur rencontre, en 1992, Jean-Michel avait 47 ans et le collégien Emmanuel 14 ans ([Annexe A 10](#)).
- "Le Média", grand pourfendeur de la "rumeur transphobe" a réalisé un beau reportage ([vidéo](#) de 16 mn, du 13 décembre), très bien documenté, avec d'anciens extraits télévisuels montrant les mensonges féministes macroniens. "Cette insulte sexiste révèle au grand jour le visage du couple Macron" : non, "Brigitte" est Jean-Michel Trogneux, c'est cela le vrai visage que "Le Média" s'obstine à camoufler.
Au passage, dans une autre [vidéo](#) du "Média", de même nature, du 12 décembre, on entend Macron dire (à 8:30) "Je ne veux pas d'une société de la délation", alors qu'il a instauré une telle société, notamment à l'époque Covid et avec la plateforme [Pharos](#) de délation, utilisée pour censurer les réseaux sociaux de façon beaucoup trop large, arbitraire et discriminatoire, au service du pouvoir. Sans oublier [Viginum](#) qui dénonce les informations des pays supposés ennemis et laisse circuler celles des pays supposés amis. La perversion est intrinsèque aux Macron.

Ils font croire que nous connaîtrions enfin l'inavouable. Encore un effort, la perversité des Macron va bien au-delà de ce qui commence à être dénoncé partout.

f. **L'historien Pierre Serna est-il sanctionné pour avoir qualifié d'extrême centre le pouvoir macronien ?** Il ne fait pas bon exaspérer le couple présidentiel en Macronie. En avril 2022 ([Annexe D 22](#)), nous avons qualifié le régime macronien d'extrême centre, en nous appuyant sur des exemples historiques et sur un livre de Jean-Baptiste Gallen, intitulé "*L'invention du "En même temps"*". Ce "*En même temps*" est représentatif de la façon de vivre de Jean-Michel Trogneux, en même temps homme et femme. Emmanuel n'a fait qu'appliquer les préceptes de son maître.

Pierre Serna (sa [page](#) Wikipédia) est un historien célèbre, auteur notamment de "*La République des girouettes*" en 2005, ouvrage déjà sous-titré "*La France de l'extrême centre*". Il a repris ce thème en 2019 dans un livre intitulé "*L'Extrême centre ou le poison français, 1789-2019*". Il est aujourd'hui privé d'enseignement pendant un an ([article](#) du 13 décembre) pour "plusieurs fautes disciplinaires". Harceler et disqualifier les adversaires sur des sujets annexes est une façon macronienne d'écartier les gêneurs, et l'on peut se demander si c'est le cas ici.

Pour en savoir plus sur les écrits de Pierre Serna, on pourra lire les commentaires de la [page](#) "Babelio" qui lui est consacrée, ainsi qu'un [article](#) de "Politis" du 2 septembre 2025, intitulé "*L'extrême centre a toujours eu une pente devant lui le menant à l'extrême droite*" et illustré par le regard martial de Sa Majesté Emmanuel passant en revue ses troupes sur les Champs-Élysées, ainsi que par la violence policière, utilisée à plusieurs reprises pour le protéger, notamment contre les gilets jaunes et contre les manifestants refusant les méga-bassines.

Le glissement progressif vers l'extrême droite s'accroît, lorsqu'on constate que, avec le noyau macroniste, seul le Rassemblement National soutient les mots employés par "Brigitte" à l'encontre des féministes.

Pierre Serna nous présente "*l'objectif impérieux des extrêmes centristes : tenir les rênes du pouvoir*". Effectivement.



g. **Y a-t-il un parallèle entre la crise Covid, l'affaire "Brigitte" et la vaccination des animaux ?**

Pour le Covid et le Brigittigate, nous avons du recul : au vu des dénégations obstinées des pouvoirs publics dans les deux cas, la réponse est positive. On aurait pu croire pour le Covid, avec cinq années de recul, que la réalité des faits serait largement reconnue. En partie seulement.

Prenons par exemple la courbe des décès en France, telle qu'elle est présentée sur Wikipédia ([page](#)). Chez les personnes de plus de 65 ans, la mortalité a sensiblement augmenté à partir de 2020 (ci-contre la tranche des 70-74 ans). En 2020, la cause pourrait être le Covid, mais pas après. La tendance aurait même dû diminuer, au moins revenir au niveau de 2015-2019, si la vaccination avait été efficace. Les pouvoirs publics français viennent de publier une étude, début décembre, réalisée par Epi-Phare, qui réussit l'exploit de prouver que "*elle exclut de manière robuste l'hypothèse d'une surmortalité silencieuse induite par les vaccins à ARNm*" ([article](#)). Il existerait donc un autre phénomène, complètement invisible, qui aurait provoqué cette surmortalité après 2020, quelle coïncidence !



Les médias subventionnés ou liés à Big Pharma ont évidemment relayé cette information. Rappelons que les données précises de mortalité selon que les personnes soient vaccinées ou non ne sont pas publiques. Sauf pour Epi-Phare. Cette étude est évidemment bidonnée, elle présente d'importantes failles structurelles dénoncées par des études indépendantes ([article](#), [vidéo](#) d'une heure avec X. Azalbert, L. Toubiana, P. Chaillot, Me Protat). Et aussi des biais, comme celui dénoncé par Patrice Gibertie ([article](#)). Et l'avis de Pierre Chaillot ([article](#) avec vidéo). Dans les détails, les résultats obtenus sont même en contradiction avec d'autres études, notamment celles de Pfizer et de pharmacovigilance. Comme il y a cinq ans, on nous trompe encore. Sur cette période sombre, entre confinements et masques inutiles, vous pourrez écouter un bilan [vidéo](#) de 12 mn publié le 14 décembre.

En serons-nous là, dans cinq ans, à entendre encore que seuls des fadas croient que "Brigitte" est Jean-Michel ?

Les subterfuges employés il y a cinq ans ont de plus en plus de mal à être acceptés, mais ils sont toujours utilisés, bien que de façon davantage cachée. Qui peut croire que la meilleure façon d'aimer les vaches est de les abattre par troupeaux entiers ? Les macroniens de l'extrême centre. Serge Van Cutsem, le 15 décembre sur "Réseau International" : "*Lorsqu'un gouvernement affirme vouloir « vacciner près d'un million de bovins pour stopper la propagation » en pleine épizootie, il ne tient pas un discours vétérinaire, mais un discours politique. Comme lors du Covid, le vaccin devient un symbole d'action et un justificatif a posteriori, non un outil réellement protecteur*" (articles : [1](#) [2](#)).



Toutefois, à force de matraquage, une partie de la population va encore croire que seule la vaccination peut sauver ces animaux. Une vaccination expérimentale sur laquelle on a très peu de recul et que l'on tente d'imposer de force, sans mettre en place une traçabilité, en faisant en sorte que certains agriculteurs la réclament eux-mêmes. A défaut de vacciner les hommes, on veut vacciner les animaux qui finiront dans nos assiettes, accompagnés par des végétaux trafiqués sous un sigle qui ne sera pas OGM (NGT, [article](#)). Au risque de ne plus pouvoir exporter ([article](#)) et de cacher au consommateur si la viande qu'il mange provient d'un animal vacciné. La viande argentine va-t-elle devenir de meilleure qualité que la viande française ? Dans une opacité déguisée en transparence, comme pour le Covid, comme pour "Brigitte", comme pour tous les autres gros mensonges étatiques, on continue de nous manipuler.

Pour expliquer les enjeux, l'association "Bon Sens" s'exprime dans un [article](#) avec une [vidéo](#) instructive de six minutes.

h. **Qui l'eût cru ? "Brigitte" Macron apporte son soutien à Dieudonné !** Dieudonné est, tout comme Ary Abittan, un humoriste. Il est beaucoup plus célèbre, comme en témoigne sa [page](#) Wikipédia. Tous deux ont eu des démêlés avec la justice, mais c'est de l'histoire ancienne, maintenant ils sont "réglos". Tous deux voient leurs spectacles interrompus et rencontrent de grosses difficultés pour poursuivre leur carrière. Pour Dieudonné, ce sont les préfets et leurs gendarmes qui interrompent ses spectacles, sans s'appuyer sur une décision de justice ([article](#)).

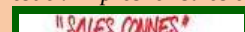
Heureusement, suite à ce qui est arrivé à Ary Abittan, "Brigitte" Macron vient de déclarer dans une courte [vidéo](#) ([article](#)) : "*Je ne supporte pas qu'on interrompe un spectacle. [...] Ca veut dire quoi cette censure qu'on exerce sur les artistes ? C'est quelque chose que je ne comprends pas. Nous ne sommes pas des juges.*"

Nous avons compris que "Brigitte" ne défendait qu'Ary Abittan parce qu'il est son ami. Pas du tout : iel défend tous les artistes victimes d'une censure arbitraire !

Jean-Bri-Bri va donc faire comme Lionel Labosse ([article](#), photo ci-contre en avril 2025) : il va venir assister à un de ses spectacles (dans un bus itinérant, pour éviter la censure) et il va lui prêter sa perruque pour qu'il s'en coiffe. L'effet sera retentissant ! A bas la censure, "Brigitte" et Dieudonné même combat !



i. **Une plainte collective va être déposée contre "Brigitte" Macron pour injure publique. C'est tout ?** "Après le "sales connes" lancé début décembre à des militantes féministes, trois associations





féministes annoncent une plainte pour injure publique contre Brigitte Macron, déposée au nom de 343 femmes, faisant symboliquement référence au "[manifeste des 343](#)" de 1971. De son côté, la première dame s'est dite "désolée" tout en affirmant ne pas "regretter". (articles : [1](#) [2](#))



Ces trois associations et 343 personnes, s'ajoutent à la centaine de personnes ayant déposé une autre plainte pour "atteinte à la dignité des femmes" et pour neuf autres motifs ([lien](#)).

Cette action en justice, déposée il y a un an, fait l'objet d'une censure tacite de la part de tous les médias subventionnés. Ce sont actuellement 113 personnes qui portent plainte avec Christian Cotten (57 d'entre elles ont déjà été prises en compte par la justice).

Nous avons présenté au [Fil 19c](#) la conférence de presse qui avait été donnée le 31 juillet dernier (photo ci-contre). Il est encore possible de participer à cette plainte (contact indiqué dans le [Fil 53g](#)). Pendant des années, des millions de femmes ont été trompées en croyant que "Brigitte" était féministe. Considérer que "Brigitte" Macron est un homme, en l'occurrence Jean-Michel Trogneux, éclaire évidemment de manière plus compréhensible, concrète et réaliste sa façon de traiter les femmes, et plus généralement sa duplicité.



Car les mensonges sont bien plus nombreux et étendus. S'il est désormais acquis que, durant de nombreuses années, les médias officiels et ceux des oligarques ont colporté la rumeur selon laquelle "Brigitte" Macron serait féministe, ils ont aussi répandu, parfois même claironné, de nombreuses autres "fake news" : celle d'une "Brigitte" qui luttait contre les harcèlements, alors qu'elle harcèle ses opposants ; celle qui se prononçait contre la pédophilie, alors qu'elle a détourné un mineur ; celle qui, avec son mari, prônait la sécurité sanitaire, alors qu'ils ont fait injecter des millions de personnes (et blessé, voire tué certaines) qui n'en avaient pas besoin ; celle qui, avec son mari, dit vouloir la paix, alors qu'ils provoquent la dépense de milliards d'euros pour la guerre ; celle qui, avec son mari, voudrait le bien de la France, alors que leur bilan est catastrophique ; celle qui, avec son mari, dit blanc et se prétend victime alors que c'est noir et qu'ils sont les bourreaux, pratiquant sans cesse l'inversion accusatoire ; celle qui dit vouloir la vérité, alors qu'il ment sans cesse ; celle qui dit être une femme, en refusant de le prouver, et qui est un homme.

j. **Candace Owens dialogue avec la veuve de Charlie Kirk**, tout en accentuant ses accusations à l'encontre de la version officielle de l'assassinat de ce dernier. C'est ce qui ressort de l'**épisode 280** de Candace ([vidéo](#) doublée en français, résumé [vidéo](#) de "OK Podcast"). Alors que la tension était montée la semaine dernière entre Candace et l'association "Turning Point USA" de Charlie Kirk, une réunion a eu lieu entre les deux parties à Nashville, en présence d'Erika Kirk. Des maladresses de communication ont été reconnues de part et d'autre et les tensions semblent apaisées. Les principales accusations et interrogations de Candace sont confirmées, car elles restent sans réponse ni contradiction. C'est notamment le cas pour l'avion égyptien SU-BTT et une possible présence française à son bord. Cette réconciliation apparente profite à Candace, dont l'audience continue d'augmenter (3,2 millions de vues en 14 heures pour l'épisode 280 original en anglais). Nous en reparlerons lorsque la potentielle implication française sera traitée, car cela n'avance guère de ce côté depuis plusieurs épisodes.



55. Le 18 décembre 2025. Révélations d'Amandine Roy sur le passé militaire de Jean-Michel Trogneux.

a. **Après avoir effectué son service militaire obligatoire, il a travaillé trois ans et huit mois pour l'armée.** Le 16 décembre, Amandine Roy, qui depuis peu a obtenu un statut de journaliste (avec, donc, la protection du secret des sources), a publié une [vidéo](#) de 32 mn, dans laquelle elle présente un document de quatre pages ([1](#) [2](#) [3](#) [4](#)) de la caisse complémentaire de retraite Ircantec de 2009 (copie d'un document de 2003 ?), concernant le passé militaire de Jean-Michel Trogneux (qui, en 2009, avait déjà pour adresse postale le 14 rue des Vergeaux à Amiens). Il y est indiqué qu'il a effectué son service militaire obligatoire (16 mois à l'époque) en métropole du 21 juin 1965 (date "rectifiée" au 20 octobre 1966) au 20 octobre 1966. Il a ensuite servi dans l'armée de terre, en Allemagne, pendant 3 ans et 8 mois : du 21 octobre 1966 au 20 mars 1970 (date de "radiation des contrôles" : 21 juin 1970).



Du 21 octobre 1966 au 31 décembre 1966, il a été directement hissé au grade de caporal-chef, puis sergent, du 1er janvier 1967 au 20 mars 1970. Son numéro de [matricule](#) 6580001874 permettra peut-être de connaître ses garnisons successives, voire davantage.

Telles sont les données brutes que nous livre ce document qui semble authentique. Nous savions que Jean-Michel Trogneux avait effectué son service militaire après l'année scolaire 1964/1965, nous pensions qu'il l'avait effectué en partie en Allemagne. Il a, en fait, effectué 16 mois de service militaire en métropole, peut-être ramenés à 12 mois (à cause de la date "rectifiée"), puis 44 mois en Allemagne. D'après l'indication d'un supposé camarade Daniel Pages, il aurait été dans le 32ème régiment du génie, 2ème compagnie du capitaine Pelabon ([lien](#), mais la date 1965-1966 ne correspond pas vraiment).

GRADE	PÉRIODE D'EMPLOI (DU)	AU
DURÉE LEGALE	21/06/1965	20/10/1966
CAPORAL-CHIEF	21/10/1966	31/12/1966
SERGEANT	01/01/1967	31/12/1967
SERGEANT	01/01/1968	31/12/1968
SERGEANT	01/01/1969	31/12/1969
SERGEANT	01/01/1970	20/03/1970
CORPORÉ DANS SOLDE	21/03/1970	20/06/1970

Amandine Roy a souligné que la rapidité avec laquelle Jean-Michel Trogneux a obtenu les grades de Caporal-chef puis de sergent était très inhabituelle. Cette promotion express était-elle prévue dès son entrée en période complémentaire ? Pourquoi ? Amandine a envisagé un prolongement en 1971 avec l'étudiant de Stanford évoqué par Candace Owens, ce qui nous semble très improbable ([Fil 29](#)).

Nous allons prendre en compte les implications potentielles de ces nouvelles informations.

b. Jean-Michel Trogneux a-t-il travaillé pour les services secrets français dans les années 1960 ? La découverte de son engagement dans l'armée française durant 44 mois, de 1966 à 1970, n'est pas une surprise, mais plutôt la confirmation d'une hypothèse que nous avons déjà émise. Elle s'inscrit dans le contexte suivant, déjà décrit :

- En 1963, à 18 ans, le jeune Jean-Michel vit à Alger, probablement depuis 1960, date de la disparition supposée de sa soeur Brigitte Trogneux, qui aurait été remplacée par une jeune fille venue de Madagascar, Brigitte Auzière (future mère des trois enfants Auzière) (selon le scénario Pressibus 2022).
- Les contacts de la famille Trogneux avec la famille Auzière, installée à Alger auraient permis la substitution de Brigitte Trogneux, le séjour de son frère Jean-Michel à Alger et probablement son amitié avec Jean-Louis Auzière. Il est possible que ce lien entre les deux familles soit plus ancien et remonte à l'après-guerre, période trouble.

3. Les Auzière sont des agents secrets français, le plus important étant Georges Costes, beau-frère de Jean-Louis, chef des renseignements généraux en Algérie ([P-S. 9](#)). C'est pour cette raison que nous avons pensé que Jean-Michel était venu à Alger pour travailler sous les ordres des services secrets, à une période très difficile. La rapidité avec laquelle il a été promu en 1965 / 1966 (passant en trois mois de simple soldat à sergent) peut s'expliquer par un service rendu auparavant et par le piston éventuel d'un membre de la famille Auzière, comme le mystérieux Pierre Louis Auzière, neveu de Jean-Louis.
4. Il est probable qu'en 1969, lors de la mission Apollo, Jean-Michel vivait aux Etats-Unis ([Annexe A 26](#)). Ce n'est pas contradictoire avec son affectation en Allemagne, car un agent secret peut être envoyé en mission très loin de son lieu d'affectation.
5. Dans notre compte-rendu du livre de Xavier Poussard "Devenir Brigitte" ([P-S. 105b](#)), nous avons noté à la page 297 : "*Xavier Poussard a enquêté sur la piste de Jean-Michel Trogneux effectuant son service militaire en Allemagne dans la ville de Speyer (Spire en français). Un journal local avait publié l'information. L'enquête est particulièrement difficile et, finalement, rien n'apparaît sûr. Seul un document a été trouvé : il présente la composition, à Speyer, d'une équipe de hockey sur gazon, le 30 septembre 1967, faisant apparaître le nom "Trogneux". Aucun témoignage, seulement ce document annexe, facile à fabriquer... Pourquoi une telle obstruction ? On en est encore à se demander comment Jean-Michel Trogneux a effectué son service militaire... Peut-être dans un service lié au secret défense (l'influence des Auzière ? De l'épisode Algérie 1961 ?)...*". C'est cohérent avec ce que nous venons de présenter.
6. Sur la page 299 du même ouvrage, nous avons écrit : *Suite au service militaire : "Pour l'heure, nous pouvons dater le retour en France de Jean-Michel Trogneux du début de l'été 1968 grâce aux listes électorales. L'individu y émarge pour les élections législatives des 23 et 30 juin 1968. Toujours inscrit au même bureau de vote et toujours domicilié chez ses parents, il n'émarge en revanche jamais entre 1970 et sa demande de radiation le 21 décembre 1973, radiation qui deviendra effective le 7 février 1974". Ensuite, les documents ne sont plus accessibles.* . Nous en déduisons que Jean-Michel a eu une permission pour aller voter en 1968. Là encore, c'est cohérent.
7. Sur la page 302 du même ouvrage, sur la période 1973-1983 durant laquelle Jean-Michel est gérant de "Picardie-Métal" ([Annexe A 33](#)), nous reprenions ce propos de Xavier Poussard : "*A la lecture de la documentation transmise (deux pages mais pas de statuts), Picardie Métal semble avoir été une société fantôme*". Cela laisse supposer que le sergent Jean-Michel Trogneux aurait pu continuer à avoir des activités secrètes, désormais dans un cadre moins formel que l'armée.

Chacun peut ainsi constater que les informations du document Ircantec sont cohérentes avec ce que nous savions déjà, que nous disposons de précisions nouvelles et fiables et que cela conforte les soupçons que nous avions quant au fait que Jean-Michel Trogneux était un agent des services secrets français. Sa présence probable aux USA en 1969 laisse supposer qu'il a travaillé en liaison avec des agents du FBI (ou de la CIA), ce qui pourrait avoir des conséquences aujourd'hui encore, notamment en ce qui concerne l'avion égyptien dont a parlé Candace Owens ([Fil 51 m](#)).

- c. **Une référente maternelle n'est pas une mère, la révélation de février dernier.** Nous avons été les premiers, le 19 février 2025, à mettre en exergue cette déclaration de Laurence Auzière (fille de "Brigitte") interrogée par Alexandra Brazzainville, extraite d'une longue vidéo ([P-S. 97d](#)), par cet encadré :

Je lui ai dit [à Laurence Auzière] :
 "Mais ta maman, ça a toujours été une maman ?"
 Et elle m'a répondu : "Ça a toujours été ma référente maternelle. Elle nous a toujours élevés en qualité de mère. Le reste ça regarde personne".



Nous ajoutons : "*Ca regarde le pays tout entier : usurpation d'identité, mensonge d'Etat, tromperie des électeurs, etc.*". Nous pouvons désormais dire que ça regarde la planète entière.

Récemment, Lionel Labosse en a extrait une [vidéo](#) de quatre minutes, qui est commentée par le Youtubeur "BGNews" en une [vidéo](#) de cinq minutes, dans laquelle il analyse cette phrase à l'aide de plusieurs I.A.. C'est une façon d'aborder l'affaire "Brigitte", même si ce n'est pas une des preuves de la [page](#) "Nos certitudes". Nous nous appuyons sur des éléments scientifiques plus solides, que ce monsieur "BGNews" n'a pas pris la peine d'étudier. Mais il permet à d'autres personnes d'effectuer cette démarche... Neuf mois après cette révélation, aucun démenti n'est venu du côté des Macron / Auzière.

- d. **Les Macron peuvent-ils vivre en France en dehors de leurs bunkers ?** Le 1er décembre, au [Fil 51i](#), il était signalé que l'Elysée se transformait en bunker. Les Macron vivent en réalité dans trois bunkers : l'Elysée en semaine, la "Lanterne" pour les week-ends et "Brégançon" pendant les vacances. Un quatrième bunker est en préparation, dans une villa déjà qualifiée comme étant "*la plus surveillée des Hauts de France*". Des agriculteurs en colère sont parvenus à déverser des tombereaux de débris devant cette villa en briques du Touquet, récemment acquise par les Macron ([article](#)).



Quant à l'ambiance dans le bunker de l'Elysée, elle est dégradée, comme le raconte un reportage du magazine "Elle" (repris dans un [article](#) de "Closer") : "*Après plusieurs années à un rythme effréné, Emmanuel Macron apparaît plus isolé. Les échanges informels se feraient plus rares, les dîners improvisés quasiment inexistantes, et les décisions encore plus centralisées. Brigitte Macron, longtemps perçue comme un trait d'union entre le président et le monde extérieur, évoluerait désormais dans un cadre plus restreint, où chaque apparition est scrutée, analysée, parfois retournée contre elle*".

Cette atmosphère de fin de règne qui n'en finit pas d'agoniser est de plus en plus néfaste pour notre pays. Régulièrement, on apprend que les Macron augmentent notre dette. Ce 22 décembre, son Altesse Emmanuel a dépensé 10 milliards d'euros pour faire la guerre avec un porte-avion nucléaire ("*J'ai décidé de ...*"). L'obsession militaire du Duce ne rencontre aucun frein dans la classe politique. Notre pays tout entier va-t-il se transformer en bunker assailli par des russo-chinois sanguinaires ?

- e. **Un exemple de ceux qui étudient l'affaire "Brigitte" par le petit bout de la lorgnette : Alain Soral** [Alain Soral](#) a une haute estime de lui-même et croit tout comprendre de tout, y compris des sujets qu'il a mal étudiés. C'est lui qui a viré Xavier Poussard de la rédaction de "Faits & Documents", lui reprochant de trop traiter du Brigittegate.

Jusqu'à présent, il s'était peu exprimé sur ce sujet. Ce 21 décembre, il en parle longuement dans une [vidéo](#) sur GPTV, durant une heure (sur les cinq enregistrées). Sa vision de l'affaire est limitée à cause de deux biais importants : il ne s'appuie que sur le livre "Devenir Brigitte" et il nourrit une solide rancœur contre son auteur, Xavier Poussard, lequel a pourtant l'avantage d'avoir vraiment étudié le sujet. Soral, lui, n'a fait que le survoler, comme le montrent les questions et remarques qu'il formule, principalement celles-ci auxquelles nous répondons :



- 1 "Si "Brigitte" est le père de Macron, il ne peut pas être un bâtard Rothschild de père et de mère."

- 1 Xavier Poussard n'a pas affirmé qu'Emmanuel a pour père "Brigitte" et qu'il est un bâtard Rothschild. Il a simplement émis des hypothèses allant dans ce sens. L'opacité de l'enfance d'Emmanuel autorise de tels scénarios, que Soral ne devrait pas présenter comme des affirmations. Nous les avons analysés nous aussi ([Annexe T](#)) et avons estimé qu'ils étaient plausibles mais peu probables, alors que Xavier, certes, leur donne plus d'importance, tout en restant loin de les affirmer.
- 2 "Si Brigitte n'est pas Brigitte, qu'est devenu Brigitte ? Est-ce qu'elle a été tuée, enterrée ? Est-ce qu'elle est cloîtrée quelque part ?"
- 2 Poussard ne répond effectivement pas à ces questions. Selon nous, la réalité est complexe, il y aurait eu deux Brigitte, l'une décédée à l'âge de 7 ans en 1960, remplacée par une deuxième, devenue la mère des enfants Auzière et exfiltrée vers 1985, qui pourrait être encore en vie. Il n'y a là aucune certitude, mais quelques indices concordants.
- 3 "Si Jean-Michel n'est pas Jean-Michel qui vit à Amiens, qui est Jean-Michel ? Qui est le "petit gros" ?"
- 3 Jean-Michel Trogneux est "Brigitte" Macron. Le "petit gros" n'est pas Jean-Michel Trogneux, ses oreilles sont différentes, il se prénomme Henri, il est né en juillet et non en février. Ce sont là des certitudes.
- 4 "On ne part pas bille en tête quand on a une enquête qui n'est pas ficelée."
- 4 Tout n'est pas encore éclairci dans l'enquête, ce qui est compréhensible étant donné l'ancienneté des camouflages empilés les uns sur les autres et l'omerta qui les entoure. Mais l'essentiel de l'enquête est ficelé : "Brigitte" Macron est née Jean-Michel Trogneux, c'est certain et prouvé scientifiquement (cf. la [page](#) "Nos certitudes"). Il n'est pas nécessaire de connaître les raisons de ce qui se passe en arrière-plan. Cela suffit à affirmer qu'il y a un scandale d'Etat, une usurpation d'identité, un crime d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, etc. (motifs d'une action en justice avec plus de cent plaignants, [lien](#), Poussard n'en parle pas, donc Soral l'ignore)
- 5 "Les photos qui ne valident rien"
- 5 Nous pensons que les comparaisons de photos effectuées par l'IA Face++ permettent de valider l'identité de "Brigitte" avec Jean-Michel, à un très haut pourcentage, et que cela s'ajoute à d'autres indices concordants pour former un large faisceau qui ne laisse aucun doute. Sur ce point essentiel, l'enquête de Xavier est sérieuse et nous avons ajouté d'autres indices aux siens.

Soral n'a qu'une vision partielle du dossier, plus étroite que celle de Poussard, laquelle, selon nous, est elle-même trop étroite (elle aurait donc pu être plus convaincante), bien que permettant de comprendre l'essentiel. Rappelons que Natacha Rey est très mécontente du livre de Xavier Poussard. Notre opinion est plus nuancée, mais nous avons également exprimé de sérieuses réserves ([P.-S. 105](#)). Notre traitement de l'affaire est plus large et approfondi.

Résumer l'affaire "Brigitte" au seul prisme du livre "Devenir Brigitte" est une lourde erreur, surtout si on le lit superficiellement, comme l'a aussi fait Laurent Guyénot ([P.S. 113c](#)). Par exemple, Poussard ne parle pas de "Coupe zizi" ([P.-S. 90](#)), donc ni Soral, ni Guyénot ne le connaissent, alors que c'est un élément complémentaire important.

Nous préférons taire les autres propos de Soral, qui au début dit qu'il ne parlera pas de Poussard, mais qui en parle tout le temps, lui reprochant sans cesse de ne plus être un "bébé Soral". Il parle également de Candace Owens, en transformant, là encore, certaines de ses hypothèses en certitudes.

Sur cette affaire, Owens et Poussard sont de ceux qui cherchent les vérités, parfois en tâtonnant, Soral et Guyénot sont de ceux qui ne les voient pas, même quand les preuves sont là. Ils prétendent également que cette affaire n'a pas d'impact sur les Macron, alors que ces derniers ont des réactions qui prouvent l'inverse (Alexandra Brazzainville est leur dernière victime, cf. [vidéo](#) du 22 décembre, de 5 mn). Qu'ils oublient Poussard, dont l'ego les dérange, pour écouter les autres brigittologues.

f. La révélation du passé militaire de "Brigitte" provient-elle d'une fuite de la chocolaterie Trogneux ? Nous avons publié une première analyse des documents présentés par Amandine Roy dans le [Fil 55a](#). Des éléments complémentaires sont apparus, à la suite d'une analyse du colonel de Guerlasse, reprise dans un [article](#) du 23 décembre de "GPTV" par Nicolas Stoquer, avec une vidéo de 40 minutes. L'article et le début de la vidéo correspondent à nos premières observations. La révélation complémentaire intervient à la fin de la vidéo (à partir de 31:50).

1. Le document présenté par Amandine Roy est un fax envoyé par l'Ircantec aux "Spécialités Picardes", liées à la chocolaterie Trogneux, et partageant l'adresse du 14 rue des Vergeaux, à Amiens, avec l'appartement où est censé habiter Jean-Michel Trogneux et où a habité de façon transitoire Henri le "petit gros".



Nicolas Stoquer s'interroge : "C'est un document qu'a reçu "Les Spécialités Picardes". Cela veut dire qu'Amandine Roy est informée par des gens qui sont au coeur de la chocolaterie. Ça paraît logique... et c'est croustillant... Est-ce que ça va mal ? Est-ce qu'il y a de l'eau dans le gaz ? Y a-t-il des factions chez les Trogneux ? Certains en auraient-ils ras-le-bol de cette histoire et balanceraient-ils des infos ? Est-ce qu'il y a des corbeaux éventuellement ? Y aura-t-il d'autres fuites ? Est-ce qu'on en saura un peu plus à l'avenir sur ces sujets ?"

Il est certain que cette opacité très militaire devient insupportable pour la famille Trogneux. La façon dont "Brigitte" traite ses proches est odieuse. Il serait temps d'abandonner cette montagne de mensonges pour revenir à une vie plus saine. Il faut crever l'abcès. Il est temps qu'au sein d'une famille sous emprise et traumatisée par sa lâcheté, un courageux Zorro intervienne pour qu'éclate enfin la vérité.

2. Nicolas Stoquer aborde une autre question : "Est-ce au moment du départ en retraite ? Est-ce que 2009 correspond à une liquidation de droits ? [...] C'est difficile à dire, mais, en tout cas, les documents correspondent bien à une forme de liquidation de retraite". Il convient toutefois de distinguer la date du fax, 27/10/2009, de la date du document lui-même, en haut à droite de la [page 1](#), que l'on a du mal à lire, mais qui semble bien être le 08/02/2005. Cela correspond aux 60 ans de Jean-Michel Trogneux.



3. Le passé militaire de Jean-Michel peut être rapproché de la fascination de son disciple Emmanuel à vouloir partir en guerre et de la manière militaire dont est régentée l'Elysée. L'[article](#) de Closer, déjà cité au [Fil 55d](#), raconte ceci : "Le palais continue de fonctionner comme une mécanique de précision. "Tout est réglé au millimètre près", explique-t-il, soulignant la rigueur quasi militaire qui structure le quotidien présidentiel. Mais derrière cette organisation parfaitement huilée, le ressenti serait tout autre. Toujours selon "Elle", "un visiteur récent", beaucoup plus nuancé ajoute : "Ce n'est plus la même ambiance", confie-t-il, évoquant un climat plus froid." Que ce soit au sein de la famille Trogneux sous emprise ou au sein du personnel et des habitués du palais de l'Elysée, il régnerait une "rigueur quasi militaire" sous les ordres de l'ancien militaire "Brigitte". Son mépris ("Sales connes") et ses châtiments tendant à la torture (Amandine Roy, Alexandra Brazzainville, etc.) pourraient également être une conséquence du passé militaire de Jean-Michel.



4. Dans un tel climat, nous nous inquiétons pour Henri le "petit gros". Il nous semble qu'il était



de bonne volonté, même s'il a probablement été rémunéré, pour avoir voulu rendre service à "Brigitte" Macron en faisant semblant d'être Jean-Michel Trogneux. Il a habité par intermittence le 14 rue des Vergeaux, il relevait le courrier, etc. Depuis quand joue-t-il ce rôle ? Depuis 2017 au moins, lorsqu'il est sur des photos de la cérémonie d'investiture, mais probablement bien avant. Depuis 2007 ? Lorsque "Brigitte" a quitté Amiens pour venir travailler à Paris. Il aurait alors pu relever le fax de l'Ircantec en 2009... Ou depuis 1985 ? C'est ce qu'estime le colonel de Guerlasse, sur sa [page](#), lorsque Jean-Michel est devenu "Brigitte" et est parti en Alsace.



Longtemps, parallèlement à ce rôle fictif, Henri a continué sa vie tranquille, notamment avec ses amis du bar PMU "Le Nemrod". Puis, fin 2021, l'affaire a débuté et a pris des proportions insoupçonnables, son rôle a été instrumentalisé par "Brigitte" ([Annexe A 7](#)). En 2022, Natacha Rey est venue le déranger rue des Vergeaux. Et puis, en 2025, le colonel de Guerlasse est venu anonymement le débusquer dans ses parties de cartes au "Nemrod" ([P-S. 112a](#)). Le "petit gros" est maintenant grillé, même si "Brigitte" continue à l'exhiber devant les justices française et américaine. Cela a pris une tournure démentielle, très loin de la tranquillité des années 2017-2020. Il pourrait même, désormais, être soupçonné d'être l'indicateur d'Amandine Roy.

En conclusion, s'il arrivait un malheur au sympathique Henri, nous devinerions qui en serait responsable. Nous lui souhaitons un joyeux Noël !

56. Le 28 décembre 2025. Les Macron ne craignent guère le ridicule....

Ne pas pouvoir prouver qu'on est une femme, n'est-ce pas le comble du ridicule pour une "première dame" ? Et aussi pour son mari ! Mais cela va bien au-delà... Et nos grands médias et éminents journalistes protègent ces pantins grotesques. Nos déplorables et complices politiciens aussi.

- a. **Brigitte Bardot condamnait énergiquement l'abattage massif des bovins** lors de l'apparition de la dermatose dans un troupeau. Un [communiqué](#) de sa fondation en date du 12 décembre dernier,



Le 30 décembre, on apprend que la famille de B.B. a refusé l'hommage national voulu, avec insistance, par Emmanuel Macron ([article](#)).

non repris par les médias subventionnés, est catégorique : "La Fondation Brigitte Bardot dénonce, avec la plus grande fermeté, les abattages systématiques de bovins, ordonnés en ce moment-même sous prétexte de lutte contre la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC). Nous comprenons la gravité de la situation sanitaire. Mais l'abattage d'animaux sains, certes parfois malades mais asymptomatiques, n'est pas une réponse proportionnée. C'est un massacre bureaucratique inutile, insoutenable, et profondément injuste pour les agriculteurs, les animaux, et la société toute

entière". On ne trouve rien de tel sur le [site](#) de la Société Protectrice des Animaux. Micronus Ier, qui soutient le massacre des bovins et la censure, a rendu un hommage hypocrite à l'actrice décédée ce 28 décembre 2025, qui l'avait très sévèrement critiqué dans un courrier ([1 2](#)) de 2023. Elle a dirigé sa fondation jusqu'à ses derniers jours.



"Depuis Bardot, Brigitte Macron est à l'étranger ce qu'il y a de plus populaire en France". Le couturier [Karl Lagerfeld](#) se moquait-il ? C'est aussi lui qui a dit que "Brigitte" Macron aurait eu "les plus belles jambes de Paris" ! ([lien](#))

- b. **"Brigitte" Macron écrit son journal intime.** "Dans les colonnes du Parisien, Brigitte Macron confiait tenir un journal intime... à l'Élysée même. Un carnet qu'elle remplit chaque soir, loin des regards, et qu'elle protège avec une vigilance quasi obsessionnelle, y compris vis-à-vis de son mari, Emmanuel Macron. Sans détour, elle expliquait alors sa méthode, aussi radicale qu'efficace : "Je m'empresse de le déchirer, parce qu'il y a de l'info dedans !"" ([article](#) du 28 décembre 2025). Ces confidences datent de janvier 2023, déjà reprises dans un [article](#) du 11 janvier 2023. "Brigitte" protège et déchire simultanément son journal intime : ah bon, "en même temps", quoi... On peut se demander si Jean-Michel surplombe Micronus Ier en menant une diplomatie personnelle secrète, ce qui n'est certainement pas le cas dans l'autre sens.

- c. **Les échecs du maître espion Emmanuel.** Il est fort possible que "Brigitte" Macron ait travaillé pour les services secrets français à Alger en 1963 et en Allemagne en 1968, voire aux Etats-Unis en 1969. Jean-Michel a de l'expérience en la matière. Il a aussi bénéficié de celle de sa belle-famille, les Auzière, qui ont travaillé dans les renseignements généraux. Sa position à l'Élysée et l'allégeance de son mari lui permettent de mener des opérations partout dans le monde. C'est pourquoi nous ne prenons pas à la légère les propos de Candace Owens quand elle soupçonne la participation d'agents français dans l'assassinat de Charlie Kirk.



Le fait qu'Emmanuel Macron, son disciple et mari, veuille lui aussi jouer à diriger l'espionnage français, n'est pas surprenant. Deux journalistes Antoine Izambard et Pierre Gastineau racontent cette histoire dans un livre paru en novembre 2025. Son titre est révélateur : "Les Espions du président, secrets et échecs du renseignement sous Macron". Beaucoup d'échecs et peu de réussites. Etant donné le bilan catastrophique de ses deux mandats dans les domaines où il s'immisce, il en est de même dans celui-ci ([articles](#) : [1 2](#)).

- d. **2025 : le couple Macron est un sujet inépuisable de moqueries.** Davantage encore que les années précédentes, les locataires de l'Élysée ont fourni matière à toutes sortes de ricanements. Voici un court florilège français (le phénomène s'est étendu au monde entier), issu des pages de "visuels" de Lionel Labosse ([1 2 3](#)). Le dessinateur Ignace et l'affichiste Michel-Ange Flori sont des habitués et ils sont bien accompagnés. L'avant-dernière illustration fait référence à un masculin doigt d'honneur de "Brigitte" dans "Paris Match" ([article](#) d'octobre 2025), qui prétendait ne pas être vulgaire et ridicule, mais qui l'était.





e. **2025 : le couple Macron est sous respiration médiatico-politique artificielle.** "Le Figaro" va bientôt fêter ses 200 ans. Un numéro spécial retrace la vie de ce journal. Nous avons, à plusieurs reprises, établi un parallèle entre le Brigittagate et l'affaire Dreyfus. La façon dont ce journal a traité ces affaires, qui nous semblent pareillement importantes (la polémique "Brigitte" est même davantage connue à l'étranger que ne l'a été celle de Dreyfus), est accablante pour les rédacteurs du "Figaro" d'aujourd'hui. Ils sont tous alignés au garde-à-vous derrière les dépêches macroniennes de l'AFP, pour soutenir les mensonges officiels. Il y a 125 ans, "Le Figaro" ne savait pas de quel côté pencher, certains rédacteurs étant dreyfusards, d'autres anti-dreyfusards. L'essentiel était alors de chercher la vérité et de dénoncer les mensonges. Puis, progressivement, au fur et à mesure que l'affaire s'éclaircissait, les journalistes ont défendu Dreyfus, avant même que Zola n'écrive son "J'accuse" dans "L'Aurore". Quelle régression spectaculaire dans le traitement actuel du Brigittagate par ce même organe de presse !



Jamais d'ailleurs un organe, parmi les mass-médias, n'a daigné indiquer un lien vers le site "Pressibus", une vidéo de "GPTV" ou de "Tocsin" ou un article du "Média en 4-4-2" ; ou n'a parlé de la plainte Cotten, portée par plus de cent citoyens ; et n'a encore moins développé, ni même résumé, notre argumentation. Le mépris est total, les lecteurs et auditeurs sont maintenus dans l'ignorance et poussés à considérer cela comme une rumeur transphobe et anti-élite malveillante. On leur dénie la faculté de réfléchir par eux-mêmes en confrontant des opinions adverses. On est en plein dans la propagande et dans l'inversion accusatoire des Macron. Dans un monde orwellien. La vérité est mensonge et réciproquement. D'ailleurs, 2025 a vu se développer l'idée d'un "ministère de la vérité", avec une labellisation des médias promue par Micronus Ier ([article](#)). Sans la soumission des grands médias à la vérité macronienne, sans également la complicité du personnel politique, complètement paumé, les Macron n'habiteraient plus l'Élysée depuis longtemps.

f. **2026 : c'est reparti pour une nouvelle année brigittologique, et déjà du nouveau chez Pressibus !.** Bonne année 2026 à tous les brigittologues, anti-"Brigitte" et "Brigittophobes" (et aux "BardotBrigittophiles" qui sont "Macronphobes") ! Et meilleure lucidité pour tous !



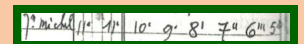
A l'occasion de cette entrée en 2026, nous publions deux nouvelles pages : [la page du "scénario Pressibus 2022"](#) et [la page du "scénario Pressibus 2025"](#). Comme l'indiquent leurs intitulés, ces scénarios ne sont pas vraiment nouveaux : nous les avons déjà présentés en août 2022 et en février 2025. Mais nous disposons aujourd'hui d'un peu plus de recul et de quelques informations nouvelles, comme l'engagement de Jean-Michel Trogneux dans l'armée entre 1966 et 1970. Nous avons également précisé les principales variantes de chacun de ces deux scénarios. Elles s'appuient sur les réponses successives aux questions suivantes : André Louis Auzière est-il un personnage fictif ? Brigitte Trogneux (n°1), née en 1953, est-elle la fille biologique d'Anne-Marie Trogneux ? Brigitte Trogneux (n°1) et Brigitte Auzière (n°2) sont-elles la même personne ? Et, si André-Louis Auzière existe, a-t-il entretenu une relation homosexuelle avec Jean-Michel Trogneux à Truchtersheim ?

Tout cela est assez accessoire, l'essentiel est de comprendre que "Brigitte" Macron est née sous l'identité de Jean-Michel Trogneux. C'est même un prérequis pour lire ces deux pages. Ensuite, notre scénario privilégié est celui de 2022, donc il peut suffire de lire la page correspondante.

Ces scénarios se présentent comme une biographie de Jean-Michel Trogneux, de sa naissance en 1945 jusqu'à son invective masculiniste de "sales connes" contre des féministes en décembre 2025.

Evidemment, nous n'oublions pas que le prochain rendez-vous sera lundi prochain 5 janvier, date à laquelle sera prononcé le verdict en première instance du procès intenté par "Brigitte" Macron à dix personnes pour cyberharcèlement.

g. **1957-1960 : un période vide dans l'enfance de Jean-Michel Trogneux.** Devenir Brigitte est un livre d'enquête dans lequel Xavier Poussard a introduit des révélations que nous n'avions pas encore toutes explorées en 2025. C'est ainsi que nous remarquons tardivement cet enchaînement de détails, entre les pages 262 et 290, concernant la scolarité de Jean-Michel Trogneux (JMT) :



- p 262 : document à l'appui (ci-contre), JMT redouble sa classe de 11ème et arrête sa scolarité à "La Providence" en 5ème.
- p 267 : JMT est en classe de 6ème en 1955-1956. Il est donc en 5ème en 1956-1957.
- p 277 : JMT quitte "La Providence" en cours d'année de 5ème, donc environ au début de 1957, et Xavier Poussard ne sait pas où il va après.
- p 290 : en septembre 1963 quand il entre dans l'école préparatoire à ESTP, un [document](#) de cette école indique qu'il n'a pas été scolarisé au cours des trois années précédentes (on le suppose en Algérie) et qu'il n'a aucun diplôme, pas même le BEPC (fin de 3ème).

En conséquence, de 1960 à 1963, JMT n'aurait pas été scolarisé et, auparavant, de 1957 à 1960, il aurait été scolarisé, mais on ignore où, et il n'aurait pas obtenu le brevet BEPC. On se retrouve donc là avec un trou biographique de trois ans et demi, juste avant l'année charnière de 1960, qui voit probablement mourir la fillette Brigitte n°1 et JMT partir en Algérie.

Cela pourrait-il signifier que 1960 serait l'aboutissement d'une crise entamée trois ans plus tôt ? Autour de JMT ou autour de sa soeur cadette ? Ou à cause d'un événement dans lequel ils seraient tous les deux impliqués ?

h. **2026 : cessons de subir l'injonction paradoxale du "En même temps".** La personne qui anime la chaîne YouTube "OK Podcast" est une révélation de l'année 2025. Ses vidéos courtes d'une dizaine de minutes sont percutantes et incitent à la réflexion. Sa [vidéo](#) du 1er janvier traite des manipulations des populations. Le principe de l'injonction paradoxale, ou double contrainte, y est décrit : "Le mécanisme est simple mais dévastateur. Le pouvoir nous impose deux ordres



contradictoires simultanément. On vous demande d'être libre tout en vous imposant des cadres de pensée rigides. On, vous enjoint de protéger les autres tout en instaurant des mesures qui brisent le lien social. On vous parle de vérité scientifique tout en censurant le débat qui est l'essence même de la science. Face à ces messages qui se neutralisent, votre cerveau bugue. C'est un épuisement mental profond, car l'esprit cherche désespérément une issue logique là où il n'y en a pas. Ca vous dit quelque chose, Macron et son "en même temps" ?".



Sur ce thème et sur la période Covid, on pourra aussi écouter les propos de la psychologue Marion Saint Michel, dans une [vidéo](#) de 12 mn.

"OK Podcast" poursuit avec la dissonance cognitive, la gouvernance par la terreur où "le pouvoir se présente comme un remède au poison qu'il instille lui-même dans les veines de la société". L'impuissance active, les narratifs anxigènes : "On change les règles du jeu, on décrédibilise toute alternative jusqu'à ce qu'on se dise "A quoi bon ?". Cette résignation est la victoire ultime du système. [...] C'est une corruption morale par le secret et par l'arrangement des complicités de caste, où la loyauté au groupe passe avant le service du bien commun. Dans ce cadre, la notion de vertu devient ringarde. Pourtant c'est le dernier rempart. Cela permet de distinguer le légal du légitime. [...] Le plus grand acte de résistance est de refuser de vivre dans le mensonge."

On retrouve là les propos de Hannah Arendt ([Fil 17](#)), qui disait que la vérité est un acte politique fondamental, et que l'absence de débat ouvre la voie à l'autocratie. Il est temps de réapprendre à penser ensemble ([article](#)).



En même temps qu'il veut interdire les réseaux sociaux aux jeunes, Emmanuel Macron y va, le 31 décembre, et joue au jeune en faisant de la pub à "Apple" et en s'exhibant avec "Brigitte" pour s'autoglorifier. Il a déclenché "un torrent de moqueries" ([article](#)).

i. **2026 : Les vœux usés d'un président illégitime en plein déni.** Ils étaient encore 8,9 millions de téléspectateurs à écouter les vœux présidentiels de Macron, contre 9,7 millions il y a un an ([article](#)). Mais combien l'ont écouté pour se moquer ?

Dans son [article](#) sur "France-Soir" consacré aux vœux présidentiels, Xavier Azalbert dresse un portrait plutôt désolant : "En regardant ce discours, on a vu un homme fatigué, vraiment fatigué. Voix basse et monocorde, presque atone, regard fixe, discours raccourci comme s'il n'avait plus le souffle ni l'envie de nous enfumer longtemps. Une lassitude qui transpire par tous les pores. On sent l'épuisement psychique, ce burn-out présidentiel qui pointe depuis des mois : plus d'élan, plus de fougue, juste une défense rigide (« je reste jusqu'au bout ») qui sonne comme un mécanisme de déni face à l'impopularité massive et à la fin de mandat chaotique". L'article se termine sur l'espoir d'une "prise de conscience profonde" chez les Français.



j. **2026 : Jean-Michel Trogneux "à bout" après une année de polémiques.** Ce 1er janvier 2026, le magazine "Closer" a titré un [article](#) "Brigitte Macron "à bout" à cause d'Emmanuel Macron". "Selon les informations exclusives de Closer, la fin d'année est loin d'être paisible pour Brigitte Macron. En coulisses, la Première dame serait même "à bout", usée par une année marquée par une succession de polémiques, de rumeurs et de tensions médiatiques qui n'ont cessé de la viser, parfois violemment. Si elle a toujours affiché un visage souriant lors des sorties officielles, l'envers du décor serait bien plus éprouvant. [...] Selon nos informations, plaider sans relâche la cause d'Emmanuel Macron, alors que la cote de popularité du chef de l'État continue de s'éroder, pèserait lourdement sur ses épaules. Conseillère de l'ombre, soutien indéfectible, Brigitte Macron serait affectée par le climat de défiance ambiant et par la virulence des critiques adressées. "Elle est à bout et n'en **peux** plus de ce **rôle**," précise notre source." (sic l'article d'[origine](#)).



"Elle n'en **peut** plus" ou "Je n'en **peux** plus" ? Serait-ce la transcription d'une confiance ? Quel **rôle** jouerait-elle ? 2026 pourrait commencer très mal pour "Brigitte", avec le verdict du 5 janvier (même si celui-ci lui est favorable, ce serait tellement scandaleux que cela ferait controverse) et avec la campagne des "Pièces jaunes" qui doit débiter le 7 janvier, dont elle est la marraine, "déjà fragilisée par une nouvelle polémique. En cause : le versement supposé de près de 2 millions d'euros à une association de protection de l'enfance dirigée par une figure réputée proche de la majorité présidentielle." ([Fil 51b3](#)).

k. **2026 : Le scandale des deux millions de pièces jaunes détournées par "Brigitte" Macron est-il étouffé ?** L'[article](#) révélateur du "Canard Enchaîné" est sorti le 25 novembre dernier ([Fil 51b3](#)). Sur le coup, il avait fait grand bruit, la Justice aurait pu être saisie et l'affaire aurait pu évoluer rapidement, avant l'opération "Pièces jaunes" de janvier 2026. Il n'en est rien, une fois de plus un scandale macronien au plus haut sommet de l'Etat est en train d'être étouffé.



Rappelons les faits (articles : [1](#) [2](#)). Depuis 2022, chaque année, deux millions d'euros issus de l'opération "Pièces Jaunes", destinés aux enfants hospitalisés, vont dans les poches de l'association "e-Enfance" dirigée par une amie proche de "Brigitte Macron", pour lutter contre les violences en ligne subies par les mineurs. "Les Pièces Jaunes, c'est plus qu'une tirelire jaune : c'est 30 ans de générosité française, avec 500 millions d'euros collectés depuis 1989 pour aider les soins aux enfants. En 2022, la campagne a frôlé les 10 millions, mais les transferts vers e-Enfance grignotent les marges. [...] Brigitte Macron aurait personnellement validé ces flux".

Ainsi "Brigitte" Macron, présidente de la "[Fondation des Hôpitaux](#)", détourne 20 % des dons du public destinés aux hôpitaux, à l'insu des donateurs.

Logiquement, un tel scandale aurait dû la contraindre à démissionner. Mais nous sommes en Macronie, les médias sont aux ordres et après un moment de stupéfaction, tout est rentré dans l'ordre. Cela repart pour un tour...

Remarquons pour finir, et c'est un comble, que le 15 décembre dernier, Médiapart a publié un [article](#) intitulé "Au 3018, le numéro contre le harcèlement scolaire, des salariées se disent épuisées et sous pression, bref, elles se disent harcelées. C'est aussi à cela que servent ces deux millions d'euros. Les Macron et leurs amis sont très forts pour harceler les citoyens qui les dérangent, tout en se battant médiatiquement "en même temps" contre le harcèlement. On est en plein dans "l'injonction paradoxale" ([Fil 56h](#)), à base d'hypocrisie et de muflerie à grande échelle, sous le regard de citoyens résignés, tant ils sont habitués à ce que de telles malversations restent impunies.

Et puisque les Macron sont si fiers de montrer le mauvais exemple, ajoutons, à propos de Tiphaine Auzière, que : "La belle-fille d'Emmanuel Macron a été nommée administratrice indépendante de la société "Arverne", spécialiste de la transition énergétique. Et ce malgré des liens évidents avec l'État qui contrôle en partie le capital de la société ainsi que ses marchés." ([article](#) du 13 mai 2025). Tiphaine gagnerait ainsi 62.000 euros par an ([tweet](#)).



l. **2026 : Emmanuel Macron sera-t-il, lui aussi, évincé par l'America-Maître-du-monde ?** Donald



Trump, le maître à penser de la doctrine "MAGA" "Make America Great Again", se croit revenu au temps d'Allende et vient de kidnapper le président vénézuélien Maduro, chez lui, au mépris de toutes les règles internationales. Le toutou français Macron s'en est réjoui ([article](#) et [avis](#) de Dominique de Villepin : "*C'est la loi du deux poids, deux mesures. Nous ne sommes pas crédibles, quand nous ne sommes pas sur nos principes*").



Pour évincer Emmanuel Macron, Donald Trump n'a même pas besoin de violer les règles internationales. Il lui suffit de révéler ce qu'il sait sur "Brigitte" Macron. Mais, comme cela a déjà été dit, il y a un mois, dans notre [Fil 51p](#) et comme le dit, ce 3 janvier, l'historien [Sylvain Ferreira](#) au micro d'Idriss Aberkane (extrait [vidéo](#) de 3 minutes) : "*Toute l'histoire autour de ce Brigittigate tourne autour de cette capacité à avoir un levier contre Emmanuel Macron pour le contraindre sur le plan de la politique étrangère des Etats-Unis. Bien évidemment, on ne va pas forcément aller jusqu'au bout de ce levier d'un seul coup pour le discréditer définitivement, parce que tant qu'on a le levier, autant s'en servir le plus longtemps possible, avant de le casser définitivement*". Trump dispose donc actuellement, à la tête de la France, d'un idiot utile qu'il veut garder sous la main. C'est de l'ingérence américaine.

- m. **2026 : Dans l'attente du verdict en première instance de demain 5 janvier, sur le cyberharcèlement.** Les médias en ont peu parlé, malgré une dépêche AFP ([article](#) du 3 janvier), mais le jugement qui sera rendu le lundi 5 janvier à 10h 30 sera un point fort qui relancera le Brigittigate pour la cinquième année de son existence, commencée en 2021. Nous avons longuement parlé ici, lors des deux jours d'audience des 17 et 18 octobre dernier, de la plainte pour cyberharcèlement sur le réseau Twitter (X) déposée par "Brigitte" Macron contre Aurélien Poirson-Atlas (alias Zoé Sagan), Bertrand Scholler, Amandine Roy et sept autres personnes, prises au hasard.

Il est difficile de prévoir le verdict. Quel qu'il soit, c'est d'abord l'indépendance de la justice française qui sera jugée, dans une affaire dont l'écho est devenu mondial. Est-elle au service de la Macronie, beaucoup ou un peu ? Ou fuit-elle ses responsabilités en bottant en touche ? Ou est-elle vraiment indépendante en relaxant tous les accusés ?



Les médias seront également jugés, comme ils le sont depuis le début de cette affaire. Un journal qui se proclame "*vraiment indépendant*", "*indépendant de tous les pouvoirs en place*", qui estime que ses infos seraient vérifiées "*plutôt trois fois qu'une*" s'est ainsi ridiculisé dans son édition du 29 octobre dernier en écrivant : "*Plusieurs complotistes qui abreuvaient les réseaux de délires sur le sexe de naissance de la première dame viennent de comparaître en correctionnelle pour harcèlement. Pas de quoi arrêter le flot de délires qui continue de courir sur la Toile avec la bénédiction des services de propagande de Poutine...*". Il s'agit du "Canard Enchaîné", qui n'est plus que [l'ombre de lui-même](#) ([article](#)). Il avait déjà viré de bord lors de la crise Covid, notamment en répandant la fake news sur les bénéfices des vaccins, dont "*Les effets indésirables se sont révélés infiniment plus rares que le nombre de victimes d'accidents de la route*" ([Annexe D 19](#)). On retiendra que cette ombre du "Canard" d'antan aurait été jusqu'à vérifier "*plutôt trois fois qu'une*" la nature du sexe de

"Brigitte". Comment a-t-il procédé ? Pourquoi le cacher ? Sans explication, ce n'est qu'une supercherie de scribouillard, qu'un seul dessin de Romain Dutreix (ci-contre, colorié) permet heureusement de corriger.

Comment les accusés et les brigittologues abordent-ils ce jugement ? Amandine Roy et Lionel Labosse en ont discuté hier, 3 janvier, à la fin d'une [vidéo](#) d'une heure ([image](#)). Quoi qu'il en soit, il y aura probablement un appel et, c'est certain, le fond du sujet ne sera pas traité.

57. Le 5 janvier 2025. La justice macronienne sévit, les médias macroniens répandent la menace.

La justice macronienne, celle des Macron et de Dupond-Moretti, a pris le pas sur la justice indépendante et a condamné les dix prévenus accusés de cyberharcèlement. Tout cela pouvait se deviner dès la veille au soir, lors du journal télévisé de TF1.

- a. **La veille du verdict, "Brigitte" paradait à la télévision.** "Brigitte" Macron reste une star des médias télévisés, elle s'invite où elle veut, quand elle veut. Ici, c'est pour le prétexte de l'opération des "Pièces jaunes" qui commence le 7 janvier. Elle n'était plus "à bout", comme le magazine "Closer" l'avait raconté quelques jours plus tôt ([Fil 566j](#)), on sentait même qu'elle jubilait intérieurement ([vidéo](#) entre 5:26 et 8:54). Il était probablement entendu, avant l'entretien, qu'aucune question ne lui serait été posée sur les deux millions d'euros de "pièces jaunes" détournées chaque année ([Fil 56k](#)).



"Brigitte" a distillé quelques phrases bien préparées, dont un mensonge éhonté, à propos de son propos de "Sales connes" : "*Je n'avais pas vu qu'il y avait une caméra derrière moi*". Tous ceux qui ont vu la vidéo ([Fil 53b](#)) savent que la caméra était devant elle et que "Brigitte" et ses amis ont même posé longuement devant. Une telle arrogance à mentir dépasse l'entendement. Comment pourrait-on accorder la moindre confiance à une personne aussi perverse ?

Que la présentatrice n'ait pas réagi à cette affabulation grossière est déjà révélateur de sa subordination. Elle lui a ensuite posé une question lèche-botte qui donne le ton de ce que diront les médias en évoquant le verdict du lendemain : "*Un mot du procès concernant la rumeur laissant penser que vous êtes un homme ?*" alors que ce n'est évidemment pas du tout l'objet du procès.

"Brigitte" Macron la corrige tout de même, tout en reprenant l'amalgame juste après, "en même temps". C'est alors qu'elle prononce la phrase "*Je respecterai toujours la décision de justice*" qui montre qu'elle connaît déjà la sentence du lendemain. Et rappelés qu'elle n'a pas respecté la décision de justice qui a relaxé Natacha Rey et Amandine Roy en appel, puisqu'elle a formé un pourvoi en cassation. Une justice indépendante avait remplacé la justice macronienne de première instance. Espérons qu'il en sera de même pour corriger la présente décision.

Signalons enfin ce propos : "*Il y a deux versions. Soit je suis née homme, soit je suis née Brigitte, je suis morte en 1960, et c'est mon frère qui est devenu femme*". C'est tordu, personne ne peut dire "*Je suis morte*" ! En le transposant en langage clair, cela donne : "*Soit je suis née homme, soit c'est mon frère qui a pris l'identité que je m'attribue*". Dans les deux cas, "Brigitte" nous ressert le "*je suis mon frère*" du 14 janvier 2022 ([Chapitre 14](#)). C'est le radotage d'un esprit en plein déni, qui campe sur ses positions. Une usurpation d'identité n'est pas une fusion d'identité, sauf dans la tête de "Brigitte". Et c'est révélateur.

Autre point révélateur, ce propos tenu par "Brigitte" : "*Il y a des moments où j'oublie, et je ne devrais pas, mais je ne suis pas épouse de président à longueur de temps. Il y a des moments où Brigitte reprend le dessus et Brigitte n'est pas une femme mesurée*". En fait, c'est Jean-Michel qui reprend le dessus. Oui, parfois le naturel masculin revient au galop. Comme pour la "gifle" d'Hanoi. C'est une sorte d'aveu.

b. Selon le tribunal, tout ce que dit "Brigitte" Macron est vrai, et les accusés sont en conséquence tous coupables.

D'après deux articles (1 2) basés sur une dépêche AFP :

- Aurélien Poirson-Atlan (Zoé Sagan) "a été condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis, avec "une suspension de ses comptes sur les réseaux sociaux pendant une durée de six mois".
- Amandine Roy "a écopé de six mois de prison avec sursis et une suspension de ses comptes en ligne pendant six mois".
- Bertrand Scholler "a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis", avec "une suspension de ses comptes sur les réseaux sociaux pendant une durée de six mois".
- "Les sept autres prévenus, les "suiveurs" selon les termes du procureur, ont, pour certains, bénéficié de peines plus clémentes. Des peines allant de quatre à huit mois de prison avec sursis ont été retenues à l'encontre de cinq prévenus, Jérôme A., Jérôme C., Philippe D., Jean-Luc M. et Christelle L. Fin octobre, le parquet avait requis de trois à cinq mois de prison avec sursis contre eux. Seul prévenu à avoir présenté ses excuses, Jean-Christophe D. écope seulement d'un stage de sensibilisation pour les infractions commises en ligne. En revanche, Jean-Christophe P. est condamné à six mois de prison ferme, la peine la plus lourde, en raison de son absence à l'audience, selon le tribunal."



Amandine Roy s'exprime dans une courte vidéo à la sortie du tribunal, au micro de Lionel Labosse.

La première dépêche de l'AFP ne semble pas indiquer que chacun des condamnés devra payer 1.600 euros à "Brigitte" et que les peines prononcées sont à "exécution provisoire", c'est-à-dire immédiate. Les sursis s'entendent sur 5 ans. Nicolas Stoquer en parle sur GPTV dans la vidéo de 34 minutes qu'il vient de consacrer au jugement.

La justice macronienne a voulu frapper fort en ne traitant que des aspects très secondaires de l'affaire. Cela prouve a contrario que les Macron ont complètement tort sur le fond de l'affaire. Le but est de décrédibiliser le fond en l'amalgamant à la forme, quand celle-ci peut être critiquée.

Il ne fait aucun doute que les amalgames médiatiques renforceront l'aveuglement de la justice. La digue médiatico-judiciaire, dénoncée par Xavier Poussard, tient toujours bon.

c. Observez comme "Brigitte" ressemble au petit Jean-Michel ! En réaction à la répression macronienne, soyons plus léger en signalant qu'un journal "people" vient, incidemment, d'apporter de l'eau à notre moulin, avec un article portant ce titre :



"En regardant de plus près son visage, on s'aperçoit que son oeil droit est clairement plus fermé que l'oeil gauche. Cet étrange détail physique apparaît à plusieurs moments de l'entretien mené par Audrey Crespo-Mara. Simple poussière dans l'oeil ?".

Ce n'est pas nouveau, nous l'avions déjà remarqué en mai 2023 (P.-S. 12) et nous avons surtout constaté que le petit Jean-Michel Trogneux avait, lui aussi, comme une poussière dans l'oeil droit :



Notons qu'il est facile de trouver des photos de "Brigitte" avec l'oeil gauche plus petit que l'oeil droit. Il n'y a rien de systématique, seulement une tendance, et c'est pourquoi nous n'en parlons ni dans notre page des "Certitudes", ni dans notre page des "Questionnements". Nous avons tellement de preuves et d'indices montrant que Jean-Michel est devenu "Brigitte" qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter ce qui pourrait être discutable.

Merci Jean-Michel pour ce clin d'oeil à l'actualité ! Merci d'avoir signalé, par votre présence sur le plateau de TF1, que les mensonges de "Brigitte" ne parviendront pas à cacher la vérité.

On devine également, bien sûr, la présence de lentilles de contact qui permettent d'avoir les yeux bleus et qui parfois se décrochent un peu. Après la fausse identité, les fausses vérités, le faux entrejambe, la fausse chevelure et les faux seins, voici les fausses pupilles. C'est sous nos yeux, mais il faudrait faire semblant de ne pas le voir, ne rien dire, ne pas s'amuser, sous peine d'être considéré comme un harceleur. "LibanVision" dans un long tweet sur ce qui pourrait être un léger ptosis, parle aussi de la noirceur du regard d'Emmanuel, "d'une expression glaçante et menaçante", ci-contre.



d. Les premières réactions au jugement. Le lendemain du verdict, alors qu'en soirée, comme chaque année, une grande émission de télévision sur les "Pièces jaunes" autour de "Brigitte" évacuera ou minimisera les 2 millions d'euros détournés chaque année et bien d'autres questions très gênantes, nous présentons les premières réactions. Celles des radios et télévisions ont jusqu'à présent été assez modestes, insistant sur le fait que les condamnations allaient jusqu'à six mois de prison ferme, ce qui laisse à penser qu'il y aurait eu d'autres condamnations à la prison ferme. Il s'agirait de faire peur, mais sans trop insister. La peur est un ressort essentiel du macronisme.

1. Comme souvent les articles de grands médias qui défendent la féminité de "Brigitte" sont accompagnés de photos masculines où l'on devine Jean-Michel Trogneux. C'est le cas avec la photo de Ludovic Marin / AFP, du 13 novembre 2025, accompagnant un article du "Monde". C'est également le cas d'une autre photo (ci-contre, cliquez pour agrandir), du même photographe, prise le même jour, publiée dans un article assez banal du journal "Têtu", que Lionel Labosse (lien ci-après) commente ainsi : "On distingue bien la peau de Jean-Michel rasé de frais, avec un bon piqué sur la racine des poils".



2. Lionel Labosse a ouvert une nouvelle page sur le délibéré du procès en cyberharcèlement, qu'il complètera dans les jours à

venir.

3. Sur TF1, la "journaliste" **Alba Ventura** a utilisé un langage beaucoup plus châtié que celui qu'elle employait en août 2024 ([P-S. 65](#)) à l'encontre des "complotistes", "conspirationnistes", "cafards", "vermines", "esprits dérangés", "ceux qui pensent que la terre est plate", "obsédés"... Elle n'a donc pas perdu son poste pour un tel appel à la haine. Elle a sûrement, quand même, reçu une réprimande pour ne plus recommencer. Mais on sent que ça la démange ([article](#) avec vidéo, [tweet](#)).
4. **Xavier Poussard**, dans un [tweet](#), parle bizarrement de 11 condamnés. S'il a été considéré comme un onzième dans le cadre d'une procédure parallèle ([Fil 36b](#)), il n'est pas concerné par le jugement d'hier, à notre connaissance.
5. **Candace Owens** a publié deux tweets ([1 2](#)). Elle déborde du sujet en estimant que "*Jean-Michel Trogneux a été impliqué dans des affaires vraiment sinistres pendant ses années dans l'armée*". Cette période est tellement opaque que tout est effectivement possible.
6. "**OK Podcast**", dans une [vidéo](#) de 7 minutes, estime que "*ce 5 janvier 2026, la France a basculé. Le verdict du procès Macron contre les Twitto"s est tombé : 8 mois de prison avec sursis pour un simple retweet. Découvrez pourquoi nous sommes entrés en dictature numérique*". Il parle de "*véritable escroquerie intellectuelle et judiciaire*". Il prend l'exemple de Zoé Sagan : "*Le pouvoir ne cherche pas à punir un homme. Il cherche à tuer le concept de la critique anonyme, le concept du fou du roi. c'est comme si l'on mettait les menottes à un livre parce que l'histoire ne plaît pas à l'empereur. Aurélien Poirson-Atlas prend huit mois de sursis pour avoir animé une marionnette digitale qui posait des questions qui fâchent. On est en plein délire*". "*Imaginez un monde où chaque conversation au café du commerce est enregistrée et jugée : on y est*".
7. **Verdi**, dans une [vidéo](#) de 8 mn en appelle à Montesquieu et à Rabelais, estimant qu'une chape de plomb étouffe l'expression libre.
8. **Juan Branco** a rappelé qu'ont été condamnés "*une dizaine de Français plus ou moins tirés au sort pour "faire exemple", dont un handicapé à 80%*", parce qu'ils auraient "*nui aux conditions de vie de la femme la plus puissante de France*" qui n'est même pas sur les réseaux sociaux ([tweet](#)).
9. **Louis de Dreslincourt**, au début d'une [vidéo](#) d'une demi-heure fustige "*la presse et les éléments de langage, au garde-à-vous*", "*Un procès sur mesure !*" et estime que considérer "Brigitte" comme une victime est une blague .
10. A un obsédé de la complosphère, **Phil Béchade** répond tranquillement : "*L'Elysée a fait condamner quelques lampistes pour l'exemple, les plus vulnérables. Poussard a été épargné, et pour cause, il était inattaquable*" ([tweet](#)). Inattaquable sur le fond, certes son livre ne peut pas être interdit, mais avec un tel tribunal, il aurait pu être condamné lui aussi pour avoir harcelé l'impératrice. Heureusement, il vit en Italie, pays qui semble avoir refusé de coopérer avec la justice impériale, en repoussant une première tentative ([Fil 36b](#)).
11. "**Politis**" a publié un [article](#) au positionnement très ambigu, dans lequel "Brigitte" Macron est considérée comme transphobe, ce que nous avons déjà souligné ([Fil 49](#)), et dans lequel il est sous-entendu que les politiques peuvent mentir comme ils le veulent sur leur vie privée pour bernier les électeurs, avec une histoire d'amour romantique complètement bidonnée. Face à l'opacité, au bluff et au mensonge, nous opposons la vérité et l'honnêteté. Il est sain d'exiger cela de la part de notre personnel politique. Garder une sphère privée et intime discrète, d'accord ; raconter des légendes mensongères en "une" des magazines ou dans des téléfilms, pas d'accord du tout. Les électeurs se sont fait bernier.
12. "**L'Éclairer**" publie un [flash](#) titré "*On vient de réintroduire le crime de lèse-majesté*". Gabriel Attal, ancien Premier ministre, "*jamais en reste de commentaires imbéciles, se félicite d'un jugement aberrant, allant à l'encontre de 150 ans de jurisprudence. C'est dire le niveau abyssal de ceux qui prétendent nous gouverner, pour lesquels une loi n'est bonne que quand elle les sert d'abord personnellement*". L'article présente un tableau des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme qui s'opposent à un tel jugement.
13. Du côté de la classe politique, l'écho semble timoré. Les premières réactions pourraient être celles de Gabriel Attal, ci-avant, et celle de **Florian Philippot**. Ce dernier, dans une [vidéo](#) de 16mn, relie ce jugement, et son instrumentalisation, à la censure des réseaux sociaux et à l'instauration future de l'identité numérique dans un cadre "euro-macroniste". Tout va effectivement dans ce sens et, hormis quelques exceptions, les réactions à cette dérive gravement liberticide sont beaucoup trop timides.
14. Sans rapport direct avec le jugement, un internaute anglophone vient d'interroger une I.A. nommée "**uncensored AI**" sur le fait que "Brigitte" Macron serait une transsexuelle (transgenre ou travesti serait plus approprié) ([tweet](#)). La réponse argumentée est "oui" à 95%. Tant que les jugements ne porteront que sur la forme, le fond restera présent.



e. **La réaction d'une des victimes, Bertrand Scholler.** Il s'est exprimé, le 6 janvier, sur cette [page](#).

Extraits : "*Pas de sirène. Pas de drame visible. Pas de nouvelle fracassante. Seulement la certitude tranquille que le monde fonctionne désormais contre ce qui est vrai, et que cela se fait sans haine, sans même la violence ouverte des régimes anciens. Nous avons changé d'époque : le pouvoir n'écrase plus, il neutralise. Il ne condamne pas, il dilue. Il ne censure pas frontalement, il rend inaudible. La nausée vient de là. De cette découverte intime que la mort moderne n'est plus spectaculaire. Elle est administrative. Numérique. Algorithmique. On ne vous brûle plus. On vous désindexe. On ne vous enferme plus. On vous déclasse. On ne vous interdit plus de parler. On fait en sorte que personne ne vous entende. Et surtout, surtout, on le fait avec l'assentiment mou de ceux qui se disent encore "libres". [...] La nausée apparaît quand on comprend que le courage n'est pas récompensé. Qu'il n'est même plus reconnu. Qu'il est simplement gênant. [...] Si vous ressentez cette nausée, ce malaise sourd au réveil, ce dégoût sans colère, alors sachez ceci : vous n'êtes pas cassés. Vous êtes réveillés. Et ce monde ne sait pas quoi faire des gens réveillés. Il sait seulement comment les faire disparaître doucement. La question n'est donc pas : comment gagner ? La vraie question est : comment ne pas devenir comme eux ? Et cela, tant que quelques-uns écrivent encore, marchent encore, tiennent encore, ce n'est pas perdu.*"



f. **La réaction d'un des avocats, Maître Carlo Brusa.** Il s'est exprimé le 7 janvier sur GPTV, au micro de Mike Borowski (extrait [vidéo](#) de 15 minutes), en contextualisant le jugement : "*C'est un procès politique, dans le cadre d'une législation politique, qui fait partie du processus qui a été mis en oeuvre au niveau de tous les pays d'Europe, pour arriver à un contrôle de l'information. La crise Covid a réveillé les opposants, celles et ceux qui avaient une vision critique de la société française, européenne, etc. ; mais elle a réveillé aussi la caste qui avait sous-évalué le rôle des réseaux sociaux. [...] Il y a des choses qui attestent de la volonté affichée de dire : "On a vécu cela, avec la politique vaxxinale qui était une opération très importante pour nous, gouvernants, qui n'a pas pu aboutir comme on le souhaitait ; donc si aujourd'hui nous voulons gagner la bataille de*



g. **Retard et incertitudes sur la connaissance précise du jugement.** Le verdict semble avoir été bâclé. Le président du tribunal avait déclaré que les précisions écrites seraient communiquées le lendemain. C'est alors que les peines deviendront exécutoires. Or, rien n'a encore été communiqué le surlendemain et la date semble repoussée à la semaine prochaine. De plus, il y a de fortes incertitudes sur la façon dont le bannissement de six mois des réseaux sociaux et l'interdiction de se présenter à une élection seront mis en œuvre. Cela donne une impression d'amateurisme ou de volonté de gêner les oppositions.



Quant à l'exécution provisoire, c'est-à-dire immédiate, elle a été annoncée par le président du tribunal mais sera-t-elle confirmée dans les écrits ? Il est très étonnant que l'AFP et les grands médias présents sur place n'en parlent pas. *"On fait appel, mais même si on est déclaré innocent, l'essentiel de la peine aura été effectué"*. La portée de l'appel s'en trouve ainsi très diminuée. Tout accusé est a priori innocent, là il est puni, donc coupable, avant que le jugement final ne soit prononcé !

Ce sujet a été abordé au début le 7 janvier, lors d'une longue [vidéo](#) d'une heure et 50 mn, réunissant sur "Tribune Libre", autour de Stéphanie Reynaud, Bertrand Scholler, l'un des dix accusés, Me François Danglehant, avocat de Natacha Rey, partie civile, et Nadine Touzeau, profilleuse. Chacun des trois invités a tenu des propos fort intéressants.

1. **Bertrand Scholler.** C'est lui qui a abordé les incertitudes qui viennent d'être présentées. Il a rappelé que l'avocat américain du couple Macron avait déclaré que ses clients présenteraient les preuves que "Brigitte" serait une femme. Mais alors pourquoi persister à ne pas apporter les preuves maintenant pour tout arrêter ? En ne les montrant pas, les Macron accroissent la terreur, dans l'espoir que les résistants n'en puissent plus et abdiquent.

"La loi Schiappa permet de choisir parmi des millions d'internautes ceux qui seront véritablement visés et qui serviront à inquiéter tous les autres. Cela va permettre de créer des amalgames avec ceux qui sont vulgaires, ceux qui sont extrêmement manipulables dans cette notion de "bande organisée", ceux aussi qui sont des maillons faibles et qui plaideront tout de suite coupables. D'ailleurs quand, dans une bande organisée, un des membres plaide coupable, tout le monde est coupable, comme l'a dit le juge. La loi Schiappa explique que sur les réseaux sociaux les gens n'ont pas besoin de se connaître, n'ont pas besoin de se concerter, ils leur suffit de liker ou de retweeter quelque chose, pour créer de la concertation [...] Vous saviez qu'il y avait un problème, et vous avez quand même osé en parler : mais depuis quand ne peut-on plus parler d'un problème ? [...] On n'a plus le droit de dire autre chose que ce que l'on a envie d'entendre, telle est la logique."

"La peine prononcée de huit mois de prison avec sursis est la même que celle attribuée à un magistrat qui prostituait sa fille sur Internet". Probablement sans exécution immédiate. Bertrand Scholler a continué en évoquant l'affaire Epstein pour estimer que *"les peuples commencent à comprendre en Occident cette impunité inimaginable dans laquelle on vit"*.

2. **Me François Danglehant** estime que *"la loi Schiappa repose sur une évaluation de la dégradation des conditions de vie d'une personne. C'est très subjectif et cela n'a pas été fait.. Le rapport médical, très succinct, est arrivé au tout dernier moment, pour que la défense ne puisse pas vraiment s'y opposer."*

A plusieurs reprises, il souligne que *"ceux qui ont été condamnés l'ont été à partir de faits datant de fin 2023, alors que la dégradation de la santé de Mme Macron date de fin 2021. Si c'est confirmé par écrit, cela caractérisera un "faux en écriture authentique". C'est du "grand guignol", une "justice d'exception"."*, avec trois juges nommés, plus ou moins directement, par le mari de l'accusatrice.

3. **Nadine Touzeau** est une profilleuse, experte internationale, notamment aux Etats-Unis, mais ayant eu de gros ennuis en France. Elle connaît très bien les problèmes de harcèlement. Elle commence par souligner que *"les comptes sur les réseaux sociaux sont la propriété privée des personnes"*. Ils ont un côté exutoire, c'est un comportement naturel. Ils permettent de communiquer et de s'interroger, comme quand on va au café. C'est cela que l'on veut réguler. *"C'est une affaire d'Etat"*. Nadine présente les caractéristiques des victimes de cyberharcèlement : ces dernières déclinent jusqu'à ne plus vouloir sortir de chez elles, elle dépérissent, elles doutent de tout. Les personnes cyberharcelées sont des personnes faibles. C'est tout le contraire de "Brigitte" Macron.

Le choix d'un panel éclectique montre la volonté de se servir d'exemples pour contrôler les réseaux sociaux. *"La France n'est plus un pays de liberté d'expression, alors que la gouaille est dans les gènes de notre pays."*

Nous savions que Nadine Touzeau avait transmis à Natacha Rey, Xavier Poussard et Candace Owens un profilage de "Brigitte" Macron, qui, aux USA, contrairement à la France, a une valeur juridique. Elle nous en a dévoilé les principaux aspects :

Eléments de profilage, par Nadine Touzeau

"Brigitte" Macron :

- a un côté revanchard,
- est directive,
- est orgueilleuse,
- met tout en oeuvre pour arriver à ses fins,
- est méchante,
- n'a aucune volonté de calmer le jeu,
- s'affiche en victime avec un solide self-control,
- refuse d'accepter la contradiction,
- est incapable d'affronter la réalité,
- ne s'assume pas,
- utilise la peur pour asseoir son pouvoir.

Trouvez-moi une femme capable de mettre tous ces comportements bout à bout. Vous n'en trouverez pas. Même chez des tueuses. Ce sont des comportements masculins et phalliques.

Nadine Touzeau conclut en disant qu'il ne faut pas avoir peur. Il y a certes une volonté de contrôler les gens et de les faire taire, mais cela ne marchera pas, c'est contre nature. Cela devient même incontrôlable, socialement, politiquement comme techniquement.

h. **Du côté des soi-disant adversaires de Macron, qui le soutiennent en réalité.** Les commentaires continuent d'affluer et nous en retenons quelques autres, à commencer par ceux d'Ivan Rioufol et de Karl Zéro. Nous les considérons comme des exemples de ceux qui prétendent être dans la dissidence, mais qui se rangent plus ou moins du côté macronien, montrant ainsi qu'ils n'ont pas étudié le sujet (et n'ont donc pas lu la [page](#) "Nos certitudes" ou le livre de Xavier Poussard). Finalement, le refus de ce jugement

pourrait être un critère de reconnaissance des véritables opposants.

1. **Ivan Rioufol et Me Alexandre Cuignache d'Apréval.** Parlant des "rumeurs", [Ivan Rioufol](#) a déclaré sur la radio "Europe 1" : "On tombe là dans les bêtises absolues que peuvent colporter les réseaux sociaux. [...] Il est très bien que ceux qui insultent soient sanctionnés". Son ton est catégorique, il parle comme celui qui sait. On devrait s'incliner devant un maître de la vérité. Sur "Tocsin", ce 7 janvier, au micro de Clémence Houdiakova, dans une [vidéo](#) d'un quart d'heure, l'avocat Alexandre Cuignache d'Apréval a répondu en entrant dans une saine colère : "C'est un détournement de loi, c'est un détournement de la justice. Et même c'est impudique. Que Madame Macron ose poursuivre et mettre en branle, sans jeu de mot, les moyens de l'Etat, alors que la situation est si terrible dans notre pays, que la justice n'est jamais appliquée pour le moindre crime ou délit, pour les cambriolages, pour les atteintes aux personnes, pour les viols, etc. C'est indécent. Et ce qui est indécent, en plus, c'est que ceux qui se prétendent des opposants au système, comme Ivan Rioufol, cautionnent ce type d'ordure judiciaire. Voilà la vraie indécence !".



2. **Karl Zéro et Laura d'Angelo.** Dans une très courte [vidéo](#) des "Incorrigibles", [Karl Zéro](#) montre qu'il connaît un peu mieux le dossier qu'Ivan Rioufol. Mais il a l'air de croire que Jean-Michel Trogneux est un "petit gros" comme le prétendent les Macron. Il avale cette affabulation et il estime que "Je ne crois pas du tout que Brigitte soit un homme". C'est déjà beaucoup mieux que la vérité pure assénée par Rioufol, c'est une estimation personnelle "Je ne crois pas que", qui n'engage que lui.



Dans un [article](#) de Next, une "journaliste" commente cette intervention : "D'emblée, le journaliste affirme : "Je ne pense pas que Brigitte Macron soit un homme". Une phrase qui se veut sans ambiguïté, mais aussitôt suivie d'un "mais" qui relance le trouble. Karl Zéro met en cause, non pas l'identité de Brigitte Macron, mais ce qu'il considère comme une stratégie de défense maladroite face aux rumeurs. "Je me pose des questions, parce qu'évidemment, la défense de Brigitte Macron n'est pas terrible", avance-t-il, estimant qu'il aurait été « si simple » de couper court aux spéculations. Selon lui, montrer des photos de grossesse ou demander à Jean-Michel Trogneux de s'exprimer publiquement aurait permis de clore définitivement le débat. Le journaliste va plus loin, évoquant ce qu'il qualifie de non-dits familiaux. "Il y a donc dans cette famille Trogneux quelque chose de caché : un secret de famille, comme il y en a dans toutes les familles".

Mieux vaut s'interroger ainsi que se taire, mais c'est déjà trop. La "journaliste" qui, comme Rioufol, est détentrice de la vérité pure et n'avance aucun argument, lui reproche "une déclaration lourde, formulée sans preuve". Karl Zéro aurait dû se taire comme les autres. Comme l'a dit Bertrand Scholler ([Fil 57g1](#)) : "Mais depuis quand ne peut-on plus parler d'un problème ?".

Et le pire reste à venir : "La justice a tranché sur le caractère diffamatoire de ces rumeurs", pour un jugement qui ne traite aucune accusation de diffamation ! Cette "journaliste" s'appelle Laura d'Angelo et elle rit de toutes ses dents. Elle réhabilite l'attitude de Karl Zéro, qui, au moins, grimace et n'est pas très à l'aise pour aborder le sujet. Il y a d'un même côté ceux qui ont compris et ceux qui s'interrogent. De l'autre côté, celui de ceux qui approuvent une injustice patente, il y a les soutiens des Macron . Et s'ils prétendent le contraire, ils sont dans l'opposition contrôlée, de leur plein gré ou à leur insu. Pour ces derniers, un sursaut de lucidité est encore possible...

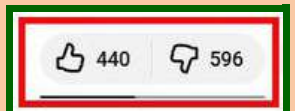
- i. **Derrière le vernis des sanctions se cachent les objectifs à court terme des Macron.** Ce jugement est anxiogène pour les utilisateurs de réseaux mais aussi pour le reste de la population. L'avocate Me Maud Marian l'exprime ainsi, dans une [vidéo](#) de 20 mn sur "Tocsin" : "Pour moi, ce jugement est utilisé effectivement comme le bâton pour dire aux gens : "Maintenant, sur les réseaux sociaux, vous allez vous comporter bien gentiment, vous allez arrêter de critiquer et les hommes politiques et les femmes politiques, ainsi que leurs conjoints". Et peut-être leurs amis aussi, qui sait. Peut-être que pour les stars, on n'aurait plus le droit de dire qu'elles chantent mal. Peut-être... Voyez, ça va très loin. Ce n'est pas acceptable, parce que ce flou est un véritable boulet, dans l'utilisation des réseaux sociaux. Quand on prend du recul, on sent bien que ça sert aussi la posture actuelle d'Emmanuel Macron, qui veut assainir les réseaux sociaux."



Nadine Touzeau a déjà répondu, précédemment ([Fil 57g3](#)) : "Cela ne marchera pas, c'est contre nature" puisque "la gouaille est dans les gènes de notre pays".

Et l'on s'en rend compte à la lecture d'un [article](#) du "Média en 4-4-2" du 7 janvier, qui revient sur les réactions à l'apparition de "Brigitte" télévisée de "Brigitte" au journal de TFI le 4 janvier. "Les caméras HD ont impitoyablement saisi ce que les retouches ne parviennent plus à cacher : un oeil gauche exorbité, figé dans une ouverture anormale, face à une paupière droite tombante. Cette asymétrie, immédiatement capturée et diffusée, a offert au public l'image d'un visage qui échappe enfin à son strict contrôle. Les spéculations fusent, mais toutes pointent vers la même obsession : la négation du temps. L'explication officieuse d'un ptosis lié à l'âge est évidemment la plus commode. Elle omet toutefois de préciser comment des années de Botox et de liftings successifs ont pu altérer la dynamique musculaire faciale, rendant ce type de dysfonctionnement plus probable et plus visible. Ce regard déréglé semble être la conséquence mécanique d'une lutte acharnée contre les rides, un effet secondaire indésirable d'une quête esthétique devenue pathologique. L'Élysée, en refusant tout commentaire, confirme que ce sujet touche à un interdit : la vérité sur les transformations de la "Première Dame". La réaction des réseaux sociaux, bien que d'une brutalité confondante, n'est que le reflet déformé d'une imposture longtemps dissimulée. Les mêmes et les railleries ne naissent pas d'un vide, mais d'un sentiment d'artificialité persistante. En moquant ce "détail", le public exprime son rejet d'une image trop parfaite, trop travaillée, et finalement trompeuse. [...] Cet incident dépasse la simple moquerie facile. Il marque un point de bascule où le travail esthétique, poussé à son extrême, produit l'effet inverse de celui recherché : il ne rajeunit plus, il déforme. Il n'embellit plus, il intrigue et inquiète. [...] Le vernis craque et laisse apparaître, ne serait-ce qu'un instant, la réalité sous le masque."

Une analyse technique poussée par I. A., publiée dans un [article](#) de "Qactus", aboutit à cette conclusion : "l'hypothèse du masque prosthétique est l'explication la plus économique, la plus cohérente et la mieux étayée des anomalies visuelles répétées observées au niveau de l'oeil gauche et de l'apparence générale". De notre côté nous insistons pour souligner que cette faiblesse de la paupière droite était déjà présente chez l'enfant Jean-Michel



Alors que les invités du journal télévisé de TFI venaient promouvoir une opération caritative, une forte majorité de téléspectateurs a désapprouvé cette émission.

Trogneux ([Fil 57c](#)).

La concomitance entre cette moquerie généralisée brutale et un jugement visant à faire cesser des moqueries est une réponse rassurante, un signe de bonne santé des réseaux sociaux. On peut estimer que les Macron sont stupides de croire qu'ils parviendront à discipliner ce qui ne peut pas l'être, mais les journalistes à la Rioufol sont les premières cibles à intimider. Ce que veulent les Macron, c'est rester au pouvoir jusqu'en 2027, et, pour cela, continuer à marginaliser le Brigittagate est un objectif prioritaire. L'énergie qu'ils y consacrent en est la preuve. Peu leur importe que, dans quelques mois, les principes juridiques français et européens de liberté d'expression reprennent le dessus. Leur priorité est de poursuivre le sinistre programme que ceux qui leur ont permis d'habiter l'Élysée leur ont assigné.

58. Le 9 janvier 2025. **Nos meilleurs vœux et d'abord de bonne santé pour Natacha Rey.**

Christian Cotten vient d'adresser ses bons vœux à ses compatriotes en souhaitant la fin du macronisme par une grande rupture réalisée dans la sérénité avec l'aide de l'armée ([vidéo](#) de trois minutes). D'autres issues sont possibles mais en arriver à souhaiter celle-ci montre à quel point la situation est grave, alors que des tracteurs de paysans en colère se sont installés dans Paris ([article](#)). Jusqu'à présent nous n'avons pas encore adressé de vœux ciblés, mais il est encore temps en ce début de janvier. Nous donnons la priorité à ceux que nous adressons à Natacha Rey.



- a. **Hommage à Natacha Rey.** Nous préférons les hommages in vivo aux hommages post mortem. Nous savons que Natacha est atteinte d'un cancer à un stade avancé. Nous lui souhaitons de franchir cette année 2026 sans trop souffrir. Nous avons l'impression d'avoir entretenu avec elle une incompréhension mutuelle, que nous n'avons pas réussi à atténuer. Il est peut-être encore temps. Les critiques excessives qu'elle a exprimées, surtout au micro de Richard Boutry, à l'égard de Xavier Poussard, notamment dans son "interview testamentaire" de février 2025 ([P-S. 94x4](#)) étaient malvenues. Xavier est certes criticable, mais Natacha aussi et nous aussi ; nous devrions d'abord lutter contre les mensonges élyséens, surtout que nous sommes d'accord sur l'essentiel. Nous l'avons déjà dit.

Peut-être avons-nous enfin été entendus, puisque Natacha est devenue silencieuse. Sa dernière intervention date du 23 octobre dernier ([Fil 43a](#)), lorsqu'elle a annoncé la préparation d'un livre, déjà rédigé à 80%, qui devait sortir en décembre dernier. Nous espérons que son silence est justifié par la réalisation soignée de cet ouvrage, qui pourrait apporter d'importantes révélations. Une autre hypothèse serait que la maladie progresse...

Bref, nous voulons ici témoigner de **notre admiration** pour le travail de Natacha en 2021, en apportant un nouvel éclairage à cette période, que nous avons traitée de manière assez succincte en 2022, dans le [Chapitre 10](#).

Natacha Rey, une enquêtrice hors pair

Natacha Rey est une citoyenne ordinaire, mais elle est plus curieuse que l'ordinaire des citoyens .et surtout que l'ordinaire des journalistes, dont ce type d'enquête devrait pourtant être le coeur de métier. Elle possède une intuition, une volonté et un courage hors du commun.

Très tôt, après l'élection de 2017, elle a compris que "Brigitte" était un homme, d'abord grâce à des détails physiques. Elle a accumulé des éléments de preuve qu'elle a exposés sur sa page Facebook. Puisque "Brigitte" est un homme et qu'il ne peut pas être la mère de ses trois enfants, auxquels il est très attaché et qui ont certains de ses traits physiques, elle en a déduit qu'il était leur père. Elle s'est alors demandé qui pourrait être leur mère.

En étudiant la famille, elle a découvert le mystérieux frère Jean-Michel Trogneux, souvent ignoré et présent, enfant, sur une photo de la famille Trogneux diffusée dans un téléfilm en 2018. Grâce à des ressemblances anatomiques, elle a acquis la conviction que c'est lui qui est devenu "Brigitte", après avoir changé de genre. De fil en aiguille, son enquête l'a amené à s'intéresser aux Auzière, nom de famille des enfants de "Brigitte". Elle a trouvé le compte Facebook de Catherine Audoy-Auzière (Catherine Audoy, deuxième épouse de Jean-Louis Auzière), une artiste peintre amateur, qui y publiait ses tableaux. Dans des portraits d'enfants, elle a cru reconnaître des enfants ou petits-enfants de "Brigitte" Macron (ci-dessous, extrait du compte Facebook de Natacha). Elle a également détecté une ressemblance entre une photo de Jean-Louis Auzière et celle du marié de 1974, André Louis Auzière. Il y avait là trop de coïncidences.



Faisant confiance en son intuition, elle a cherché à trouver une preuve de ce qu'elle imaginait. Elle a alors trouvé un peu d'aide auprès du journaliste Xavier Poussard, dont l'enquête sur "Brigitte" piétinait. Le numéro de portable de Catherine Audoy était public. Impatiente, sans vraiment établir de stratégie d'approche, Natacha a adressé quatre messages SMS interrogatifs et de plus en plus dérangeants à Catherine Auzière, à partir du 21 juin 2021. Sans réponse, elle n'a pas insisté, car elle était occupée par son prochain déménagement. C'est alors que, le 11 juillet 2021, elle a été interpellée par la police, apparemment sans mandat, puis mise brutalement en garde à vue. Elle n'a jamais récupéré son téléphone portable, avec ses contacts, malgré ses demandes répétées.

La disproportion extraordinaire entre la maladresse des quatre messages et l'ampleur de l'intervention policière apportait la preuve que Natacha recherchait. Xavier Poussard l'a compris et en a fait part dans le numéro 501 de "Faits & Documents", publié en octobre 2025. La suite est dans notre [page](#) "Historique du Brigittagate". On apprendra plus tard, par Emmanuelle Anizon en 2024, que c'est "Brigitte" Macron elle-même qui a provoqué la garde à vue. Il s'est également avéré, en 2022, suite à une plainte déposée par le couple Auzière et à d'autres informations recueillies, que Catherine Audoy n'était pas la mère des trois enfants Auzière et que Jean-Louis Auzière n'était pas le marié sur la photo de 1974.

Toutefois, même si ce n'est encore qu'une hypothèse que nous estimons très probable, Natacha Rey aurait finalement eu raison en estimant que la personne qui avait peint les portraits des trois enfants était la mère des enfants Auzière. C'est le colonel de Guerlasse qui l'a découvert en 2024. Nous l'avons expliqué d'abord dans le [P-S. 79](#), puis dans le [Fil 39e3](#) : les tableaux attribués à Catherine Audoy ont, en fait, été réalisés par deux personnes distinctes. L'une au style plutôt naïf, signe "Auz", et il s'agit de Catherine Audoy. L'autre, au style réaliste, signe "Auzière" et a peint les trois portraits d'enfants. Et il s'agirait bien de la mère des trois enfants Auzière ! Selon nous, elle est très probablement née sous le nom de Brigitte Auzière, comme en a témoigné l'identité qu'elle a fournie lors du mariage de Jean-Michel Trogneux en 1980, en tant que témoin. L'intuition de Natacha aura donc été excellente. Puis, comme nous l'avons écrit en [P-S. 87](#) : "le Colonel estime avoir croisé, dans une exposition à Honfleur en avril 2025, la mère exfiltrée qui réalise ces tableaux. Il l'appelle la "dame au chapeau", il en parle à plusieurs reprises sur sa [page](#)".



Natacha Rey, INDEPENDENT Journalist

Evidemment, Natacha ne pouvait pas savoir que derrière ces peintures, il y avait deux personnes, l'une publique et l'autre cachée. Elle ne pouvait que pointer du doigt la personne publique.

Oui, avec une formation lui apportant davantage de méthode et moins d'impulsivité, Natacha Rey aurait pu devenir une excellente journaliste d'investigation, bien meilleure que les valets du pouvoir qui déshonorent ce titre. Elle n'a pas usurpé le titre de journaliste indépendante qu'elle s'était auto-attribuée en 2021 (ci-dessus). Puisse-t-elle servir d'exemple.

Sur cette période de juin et juillet 2021, Natacha Rey apporte de nombreuses précisions dans ses vidéos, tandis qu'Emmanuelle Anizon et Xavier Poussard en font de même dans leurs livres publiés en 2024 et 2025. De notre côté, avec le temps, nous estimons en ce début d'année 2026, que l'hypothèse qui a germé en 2025, selon laquelle cette "dame au chapeau" serait la mère des trois enfants Auzière, Brigitte "Proba" Auzière, découverte en 2022 ([Chapitre 27](#)), atteint un degré de probabilité très élevé, proche de l'intime conviction. Nous sommes donc désormais en mesure de l'exprimer avec davantage de force. La révision récente de la [page](#) de notre "scénario Pressibus 2022" y a contribué. On y suit les relations de la "dame au chapeau" avec ses enfants et avec "Brigitte" Macron, à Croix dans les années 1990 et au début des années 2000 ([Chapitre 29](#)), à Douai en 2009 ([P-S. 40](#)), ainsi que, depuis 1997 au moins, les rendez-vous annuels des Macron à Honfleur vers la Toussaint ([Annexe A 42](#), [Fil 51n](#)). Il y a là trop de coïncidences.

- b. **Des vœux pour que les télévisions soient de moins en moins écoutées.** Depuis que la Macronie est au pouvoir, de plus en plus, les journalistes de télévision travestissent les informations, au point de perdre la confiance du public. Leurs méthodes ont amené les gilets jaunes, les antivax, les paysans et les brigittologues à une grande méfiance et à refuser de leur parler. Dans un [article](#) du 9 janvier intitulé "Etude d'un cas clinique de journalisme de collaboration", Lionel Labosse explique cela en s'appuyant sur ce qu'il a vu à la sortie du tribunal le 5 janvier. On y voit Bertrand Scholler faire un brillant exposé (extrait [vidéo](#) de 10 mn) devant les caméras de chaînes de télévisions. Le montage effectué par TF1 a été trituré et censuré "de façon sans doute à faire croire qu'il se sentait coupable et fuyait la presse". Heureusement, malgré la censure de YouTube et de Twitter, il y a les médias citoyens et les médias alternatifs qui se développent. Nous leur souhaitons une bonne année !



- c. **Des vœux pour sortir du marécage de l'affaire "Brigitte".** Sur toutes les grandes chaînes de télévision, la notion de débat a disparu, on ne trouve plus que des tables rondes d'intervenants qui disent plus ou moins la même chose, servant plus ou moins les intérêts du pouvoir et traitant de sujets qui ne peuvent pas déranger ou, s'ils peuvent déranger, sont traités pour étouffer les contestations. Il faut donc se tourner vers les médias alternatifs pour assister à de véritables débats, y compris sur des sujets de contestation. C'est ainsi que sur "TVLibertés", dans l'émission "Bistro Libertés" du 7 janvier, Eric Morillot a réuni des invités autour de Francis Lalanne pour parler de l'actualité durant une heure et demie ([lien](#)). Lionel Labosse en a extrait une [vidéo](#) de 12 minutes, lorsque la discussion aborde le Brigittigate. Francis Lalanne connaît bien l'affaire et s'était déjà exprimé sur le sujet en février 2024 ([P-S. 36](#)). Les autres invités la connaissent moins et n'en ont perçu que des échos, comme la plupart des Français. Voici quelques extraits d'invités différents :



- "Cette histoire prend des proportions incroyables. je suis grand reporter et je vais souvent à l'étranger. C'est souvent un sujet dont on nous parle quand on nous identifie comme Français. [...] En Russie, au Moyen-Orient, en Afrique, dans plein d'endroits."
- "On voit à quel point cette affaire est un marécage. Tout le monde interrogé sur ce sujet s'enlise dans un marécage, dont on n'arrive que très difficilement à se sortir avec une réponse correcte."
- "Il y a un ensemble malsain, pervers et mauvais pour la France. C'est très politique, le reste m'intéresse peu."
- L'avis de Francis Lalanne : "Le sexe des anges n'est pas le problème. Le problème c'est le mensonge d'Etat. Et le deuxième problème, c'est ce que tu dis [s'adressant à l'orateur précédent] : qui gouverne ? Et c'est très, très clair pour tout le monde, enfin on le sait tous [et personne ne va le contredire !], c'est cette personne qui gouverne le président. Moi je l'affirme. Et si tu me demandes quelle est ma conviction : ma conviction c'est que si cette personne était vraiment ce qu'elle prétend être, c'était très simple pour elle de le prouver et que, là, il n'y a que des choses compliquées qui sont faites et qu'il y a là un problème. Il y a un mensonge d'Etat qui est de plus en plus évident. Il y a des faisceaux convergents de preuves qui en attestent. Il n'y a absolument rien venant de cette personne qui le démente. Il est très très simple de le démentir. Que cette personne nous présente son frère, que cette personne nous fasse un examen ADN et nous saurons la vérité".

Oui, le problème c'est le mensonge, dénoncé dès le titre de ce dossier Pressibus. Quant au marécage, résultant des embrouilles provoquées par les Macron, il est là pour trop de personnes. Les curieux qui ont un peu de temps peuvent s'appuyer sur notre dossier pour, dès à présent, prendre pied sur la terre ferme. Nous souhaitons pour 2026 la sortie du marécage pour le plus grand nombre. Comme les années précédentes, la participation active de tous ceux qui ont déjà compris sera précieuse. Un tel débat prouve que nous sommes de plus en plus convainçants. Parlons en de plus en plus autour de nous, sans avoir peur de déplaire aux soutiens du pouvoir. Quatre ans que ça dure et ce serait encore une rumeur malveillante ? Qui sont donc les véritables malveillants ? Ils ne gardent le pouvoir que par le soutien des aveugles volontaires de l'opposition contrôlée.

- d. **Des vœux pour que l'on sache répondre à l'opposition contrôlée.** Le journaliste Richard de Sèze et l'essayiste Rémi Tell se sont entretenus le 9 janvier dans l'émission "Ligne droite" de "Radio



Courtoisie" ([vidéo](#), les 20 premières minutes). Au préalable, il convient de savoir que ces personnes ont fait partie de l'opposition aux mesures liberticides de la période Covid, ce qui leur permet de se présenter comme des opposants à Macron. Visiblement, il n'ont étudié le sujet "Brigitte" que de loin, aucune des preuves que nous avançons n'est traitée. Ils vont jusqu'à inventer une preuve qu'ils disent être nôtre : ce serait parce que "Brigitte" refuse de montrer qu'elle est une femme que nous croirions qu'elle est un homme. Or cet argument n'est pas présenté comme une preuve, ni dans les livres de Xavier Poussard et Lionel Labosse, ni dans notre [page](#) des certitudes. Il s'agit simplement d'une confirmation. Déjà à ce niveau là, il y a une escroquerie intellectuelle.



Ils utilisent deux types d'argumentation, des mensonges flagrants et des insinuations mal fondées. Parmi les mensonges flagrants :

- Tous les brigittologues sauraient que "Brigitte" est une femme et mentiraient exprès en disant que c'est un homme ("*Ils n'y croient pas eux-mêmes*"). Nous ferions cela pour de l'argent. Même les Macron ne vont pas jusque-là (Emmanuel parle de "fadas"), ni les obsédés de la complophère (pour qui nous serions atteints de "complotisme", une sorte de maladie), ni même la fausse débunkeuse Emmanuelle Anizon (qui parle de "*défiants*"). Là, on bat tous les records.
- Rien ne serait étayé, l'argument classique des mass médias. Pire, nous aurions "*fait commerce d'une théorie fumeuse*". Nous serions des "*individus louches, souvent passés par des cabinets de conseil, voire directement associés à des figures du macronisme*". Heureusement que le ridicule ne tue pas.
- Nous serions de faux opposants qui saperions le travail des vrais opposants comme eux. Toujours l'inversion.
- Les dix accusés de cyberharcèlement seraient "*des professionnels de la manipulation*". Etc.

Parmi les insinuations mal fondées :

- "*La présidence Macron a capitalisé sur cette rumeur*". Cette stratégie macronienne n'a émergé qu'en 2025. Auparavant, de 2021 à 2024, les Macron ont tout fait pour que la "rumeur" s'éteigne d'elle-même, avec quelques actions judiciaires très peu relayées par les grands médias. Cette stratégie d'embrouilles marécageuses, soutenue par "Radio Courtoisie", rencontre quelques succès relatifs.
- Nous profiterions de vides dans la biographie Macron-Trognoux. Ce sont d'abord les Macron qui en ont profité, avant 2021.

Rémi Tell s'est senti concerné par une expression de Bertrand Scholler parlant de "*fausse dissidence*". Il a au moins cette clairvoyance-là. Presque tous les commentaires de cette vidéo vont dans le sens de Bertrand. Toutefois, une personne parle (par 4 fois au moins !) d'une photo de 1976 qui serait celle de "Brigitte" Macron. Non, c'est celle de la mariée de 1974, nous l'avons expliqué au [Fil 31h](#).

Nous sommes confrontés à un déni collectif. Ces personnes, à un moment ou un autre, soit ont fait confiance aux Macron, soit ont perçu intuitivement que "Brigitte" ne pouvait être qu'une femme et qu'il serait sale d'étudier le sujet. Maintenant, ils sont incapables de se remettre en question, incapables d'admettre qu'ils ont pu se tromper. Alors, ils inventent avec aplomb n'importe quelle explication pour justifier leur déni. Sachons leur répondre, sur Internet ou au bureau ou à la table familiale. Certains auront la curiosité de comprendre les raisons de notre attitude. Le refus du mensonge ne devrait-il pas faire l'objet d'un consensus citoyen général ?

e. **La vice-présidente des "Pièces jaunes" confirme les accusations du "Canard"**. Anne Barrère, vice-présidente de la "Fondation des hôpitaux de France", dont "Brigitte" Macron est la présidente, a déclaré : "*On a été sollicités par une association qui a été créée il y a quelques années et qui s'appelle e-Enfance. Nous avons choisi en notre âme et conscience, avec le bureau et avec les équipes, de les aider à hauteur de deux millions d'euros*". Cette déclaration confirme les propos du "Canard Enchaîné", qui affirmait que deux millions d'euros de l'opération des "Pièces jaunes" sont perçus chaque année par l'association "e-Enfance", présidée par Justine Atlan, une amie de "Brigitte" ([Fil 56k](#)). De plus, la vice-présidente ne nie pas que la mission première des "Pièces Jaunes" est d'améliorer "*le quotidien des enfants hospitalisés, de leurs familles et des soignants*", ce qui n'est pas le cas de "e-Enfance". Ainsi, le "Canard" a raison. Or cette vérité est transformée en "fake news" par la vice-présidente et par "France Info", qui a publié, le 9 janvier, un [article](#) intitulé "*Opération Pièces jaunes : Brigitte Macron est malheureusement victime de fake news*", réagit la vice-présidente de la Fondation des hôpitaux de France". C'est cela la Macronie : le vrai est transformé en faux et inversement...



Evidemment, si le "Canard" avait menti, il aurait été attaqué en diffamation. Par ailleurs, pourquoi l'association "[Anticor](#)" ne dépose-t-elle par une plainte pour détournement de fonds ? Le retrait provisoire de son agrément en décembre 2023 (retrouvé en avril 2025) l'amènerait-elle à ménager le pouvoir ? Elle pourrait même se joindre à la plainte Cotten.

59. Le 13 janvier 2026. Justice française suite, justice américaine début

En France, les actes du jugement pour cyberharcèlement du 5 janvier ne sont pas encore définitifs, tant que nous n'en avons pas la version écrite. Aux Etats-Unis, la justice ne s'est pas encore prononcée, elle doit le faire prochainement à propos de la requête en nullité de Candace Owens.

a. **USA : les Macron ont-ils changé d'avocat ?**. Nous avons pris connaissance d'une [page](#) de la cour du Delaware qui décrit les réceptions de documents liés à la plainte des Macron, du 23 juillet au 12 décembre 2025. De façon étonnante, les Macron ne sont pas représentés par le cabinet d'avocats "Clare Locke LLP", comme annoncé ([Fil 34d](#)), mais par le cabinet "Farnan LLP". Ce dernier siège à Wilmington, au Delaware ([site](#)). Les deux cabinets sont-ils en lien ? Est-ce encore le "en même temps" ? Une réponse nous est parvenue, via le [fil](#) Telegram des "Perruques Jaunes" : "*Farnan LLP est le conseil local Delaware obligatoire pour les avocats extérieurs à l'État. L'avocat local (local counsel) pour Candace Owens dans l'affaire N25C-07-194 devant la Superior Court du Delaware est Richards, Layton & Finger, P.A., un grand cabinet basé à Wilmington (Delaware), spécialisé en litiges complexes et corporate.*"



France-Soir, dans l'article qui suit, annonce que les deux parties ont déposé leurs conclusions le 9 janvier et que la décision sur la nullité pourrait arriver la semaine prochaine.

b. **France-Soir s'interroge sur les contradictions de la justice française**. France-Soir vient de publier, ce 13 janvier, un long [article](#) de fond sur le jugement pour cyberharcèlement. L'accent est mis sur la différence de traitement pour la même affaire, selon les deux plaintes déposées : pour la première (diffamation), "Brigitte" Macron a perdu en appel, pour la seconde (cyberharcèlement), elle a gagné en première instance. Comment peut-on avoir des conclusions aussi opposées ? Une



[vidéo](#) de six minutes illustre ce propos et conclut en se demandant si la justice française a été impartiale. France-Soir énumère plusieurs éléments qui permettent d'en douter : des allégations de conflit d'intérêts visant le président du tribunal, des peines disproportionnées, l'absence de preuve d'une coordination entre les accusés, la présence très contestable d'une volonté de nuire et le refus d'une expertise médicale de la part de l'accusatrice.

Cela s'inscrit, bien sûr, dans un contexte politique bien plus large de réduction de la liberté d'expression, que nous avons déjà évoqué de façon partielle, tellement cela semble s'élargir sans fin, et rapidement. Aux condamnations arbitraires par les réseaux sociaux s'ajoutent celles d'institutions récentes (comme l'[Arcom](#)), celles de lois récentes (comme celle sur le cyberharcèlement) et celles décidées par l'union européenne pour interdire sans jugement à un citoyen de s'exprimer (le cas récent de Xavier Moreau est emblématique, [article](#)). Avant 2017 et la Macronie, la censure était presque toujours judiciaire. Les instances de censure se sont multipliées, devenant de plus en plus partisans et partiales.

Prenez, par exemple, le cas de Christian Cotten, censuré par Twitter : il ne sait pas pourquoi (une vague cause de règles non respectées), mais il devine que son implication dans le Brigittigate en est la cause. Et il ne sait pas comment faire lever cette censure. Rappelons que les dirigeants de Twitter France et d'autres réseaux sociaux se rendent parfois à l'Élysée. L'arbitraire des censeurs a remplacé l'impartialité des juges. Et cela se passe dans le pays de Voltaire, dont "France-Soir" rappelle la célèbre maxime qui lui est attribuée : "*Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire*". Les Lumières s'obscurcissent.

- c. **Vaste offensive médiatique en faveur de "Brigitte" Macron.** Décidément, les grands médias déploient tous les moyens pour soutenir celle qu'ils appellent sans cesse "la première dame". Comme si, avec les derniers événements, elle avait vraiment besoin d'aide. La [page](#) d'actualités "Google" la concernant est un véritable feu d'artifice. L'actualité sur le procès de cyberharcèlement s'efface, les deux millions annuels d'euros détournés des "Pièces jaunes" n'existent plus, mais on nous dévoile qu'il y a "*Brigitte et Emmanuel en plein câlin*", qu'ils ont accueilli le roi d'Espagne (avec baise-main, bien sûr), que "Brigitte" était à la télévision sur "TF1" lundi dernier à midi, qu'elle était présente à l'intronisation de son ami Bernard Arnault à une académie, et surtout que, dans un sondage exclusif de "Paris Match" (journal appartenant à Bernard Arnault, [article](#)), elle fait "sensation" ! Le coup du sondage est une première, merci Bernard ! Pourtant, à y regarder de plus près, elle n'est que 7ème avec seulement 42% d'opinions favorables parmi les personnes qui acceptent de répondre à un tel sondage ([article](#), Emmanuel est 50ème et dernier avec 24%). Les précédentes "premières dames" auraient sûrement fait mieux, il n'y a pas de quoi pavoiser. Surtout avec de tels soutiens médiatiques, sans précédent.



- d. **Le président du tribunal chargé du cyberharcèlement, Thierry Donard, serait en conflit d'intérêt !** Le 27 mars 2025, "Paris Match" publiait un [article](#) élogieux sur le juge Thierry Donard qui, était alors en charge de l'affaire Depardieu. On y apprend qu'il avait été le conseiller pénitentiaire, de 2020 à 2023, d'Eric Dupond-Moretti, alors ministre de la Justice et grand ami de "Brigitte" Macron, devenu son conseiller judiciaire depuis.



C'est ce même Thierry Donard, président du tribunal, qui, le 5 janvier, a motivé les condamnations par une "*volonté de nuire à la plaignante, dans des termes malveillants, dégradants et insultants sur sa prétendue pédocriminalité*" ([article](#)). Ainsi le jugement a été rendu par un ancien subordonné d'un ami de l'accusatrice ! Il n'est donc pas étonnant qu'il nie qu'elle ait détourné un adolescent d'une quinzaine d'années, en tant qu'adulte ayant autorité sur l'un de ses élèves. Cela expliquerait les "*allégations de conflit d'intérêts visant le président du tribunal*" dont il est question dans la vidéo de France-Soir. Mais ce sont là bien plus que des allégations : le conflit d'intérêts semble évident. N'est-ce pas suffisant pour invalider un jugement qui prend outrageusement parti pour l'accusatrice, au-delà des peines requises par le procureur ?

- e. **Brigitte Macron serait-elle une employée de Bernard Arnault ? Est-ce ainsi qu'elle finance ses avocats américains ?** Le 14 janvier, dans une émission [vidéo](#) de 1h 18 mn, sur "GPTV", Mike Borowski a interrogé Jean-Michel Salgon, auteur du [livre](#) "Macron chez LVMH", récemment publié, traitant des liens entre les Macron et la famille Arnault, Bernard patron de LVMH, "Le Parisien" et "Paris Match", et sa fille Delphine, mariée avec Xavier Niel. L'auteur considère que depuis 2019, "Brigitte" Macron est une employée de LVMH, à travers la structure "Institut des vocations pour l'emploi" ([site](#)). Où passe l'argent gagné par "Brigitte" dans ce partenariat "gagnant-gagnant" ? Sert-il à payer les très onéreux avocats américains ? L'auteur décrit le rôle prédominant de "Brigitte" dans l'emprise de Bernard sur Emmanuel.



Mike Borowski s'étonne, à juste titre, de l'absence de réaction du personnel politique face à ces mélanges malsains d'intérêts publics et privés. "Brigitte" Macron semble particulièrement experte dans ce genre de corruption, puisque nous évoquions récemment les deux millions d'euros annuels des "Pièces jaunes" qui n'aident pas les enfants hospitalisés. Il ne serait pas étonnant qu'elle ait elle-même initié le "[fonds Marianne](#)" avec son amie Schiappa...

Jean-Michel Salgon rappelle le coût exorbitant de "Brigitte" Macron pour les finances publiques. Outre ce qui lui est attribué par la Cour des comptes, elle bénéficie de multiples avantages, dont le coût de sa protection par le "Groupe de Sécurité de la Présidence de la République", même lorsqu'elle se déplace dans le cadre privé de son travail chez LVMH.

- f. **Les conclusions déposées par les avocats de Candace Owens au tribunal du Delaware.** Le document réunissant ces conclusions a été déposé, le 18 janvier, sur le [fil](#) Telegram des "Perruques Jaunes", au format [pdf anglais](#). Le voici au format [pdf français](#) (traduction automatique DeepL). Le principal motif de rejet est l'incompétence du tribunal, notamment en matière d'extraterritorialité : "*Le Delaware est un forum inapproprié pour juger cette action en diffamation, intentée par des citoyens français contre un résident du Tennessee, concernant des déclarations faites dans le Tennessee qui auraient causé un préjudice en France*". La prescription des demandes des plaignants est aussi mentionnée, en lien avec le délai de trois mois inscrit dans la loi française. La décision était censée être promulguée le 15 janvier.



- g. **Le comité de défense de "Brigitte" à la télévision.** Nous prenons connaissance avec retard de cette émission de télévision sur "W9", diffusée le 6 janvier dernier, animée par Cyril Hanouna, autour de Tiphaine Auzière et de quelques amis de la famille, comme Bernard Montiel ([vidéo](#) de 12 mn). Tiphaine justifie l'aspect très répressif du jugement de cyberharcèlement. Selon elle et ses amis, tout le monde est censé savoir que "Brigitte" est une femme et rien ne transpire de ce qui amène à croire le contraire. Il n'y aurait que des imbéciles qui n'auraient pas compris leur vérité médiatique toute puissante. L'intérêt est ailleurs, dans les commentaires de la vidéo. Voici quelques exemples : "*Hanouna qui interviewe sa femme et la*



vouvoie. Intéressant. Je dirais même... cocasse", "Mais oui Brigitte c'est le père de Tiphaine", "Et le vol des pièces jaunes on en parle...", "Pourquoi ils font pas un ADN : 1 ou 2 Fin de l'histoire", "Les faits pedo sont là. L'écart d'âge il existe, pourquoi se voiler la face, je comprends pas. Je pense ça fera comme l'autre procès elle perdra", "Bah y'a que la vérité qui blesse ! De plus la justice est corrompue, alors dans pas mal de décennies des dossiers ressortiront et nous conforteront dans ce que nous soupçonnions. La vérité prend l'escalier et le mensonge prend l'ascenseur", "Quelle fin de règne "néronienne" interminable ! Rien ne va dans ces affaires, tout est révoltant. Personne n'est dupe". Douze jours après l'émission, presque tous les 429 commentaires (sur 29.000 vues) sont sur ce ton. Qui sont les imbéciles ?

h. **Le cirque Macron s'obstine.** Emmanuel a été vu avec un oeil en sang au point de devoir porter des lunettes sombres ([article](#) du 15 janvier). Certains disent qu'il a été battu par son conjoint, comme lors de la célèbre "gifle d'Hanoi", de juin 2025. Cela a amusé Trump, qui trouve ses lunettes "magnifiques" ([article](#) du 21 janvier), comme, en février 2025, il avait trouvé sa "femme" "magnifique" (humour incompris des médias français, [article](#)).

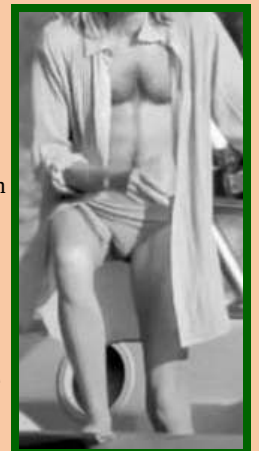


Quant à Brigitte, le 20 janvier, elle a été copieusement huée par une foule en colère ([vidéo](#) d'une minute). C'était pourtant dans un lieu parisien chic appartenant à son ami Bernard Arnault : chez Louis Vuitton. Il n'y a pas de preuve plus cinglante de l'inanité du sondage de Bernard affirmant qu'il serait populaire. Pourquoi la police n'a-t-elle pas arrêté dix personnes au hasard pour faire un exemple sévèrement condamné d'offense au couple élyséen ? Du côté politique, ça ne s'arrange pas. Le Premier ministre Sébastien Lecornu, qui avait promis haut et fort devant tout le monde qu'il ne passerait pas en force avec l'article 49.3, l'a fait avec l'approbation d'une majorité de députés qui soutiennent ainsi Macron, y compris certains qui avaient été élus pour le combattre. Aucune valeur n'est accordée à la parole donnée, aucune honnêteté : le cirque Macron s'enfonce dans l'indignité et l'illégitimité, attisant ainsi la colère.

i. **Les justices française et américaine sont-elles embarrassées par le Brigittigate ?** Le 5 janvier dernier, le verdict du procès pour cyberharcèlement était rendu oralement. Les éléments écrits devaient être communiqués le lendemain 6 janvier. Or, nous sommes le samedi 24 janvier et aucun écrit n'a été communiqué, à notre connaissance.

1. **Un manque de transparence récurrent.** Il convient de se rappeler que, pour le procès en diffamation intenté par "Brigitte" contre Natacha Rey et Amandine Roy, nous n'avions pas eu connaissance du jugement écrit en première instance. "Brigitte", qui alors était pourtant gagnante, ne le voulait pas. Mais, cette fois-ci, l'exécution des peines est immédiate et il est impossible de les lancer tant qu'il n'y a pas de document écrit. Pourquoi vouloir ainsi cacher ou retarder la publication des motifs d'un jugement ? N'est-ce pas en avoir honte ? N'est-ce pas une façon de supplicier les dix condamnés ? Cela retarde également la possibilité d'interjeter appel, et donc le jugement en appel.

2. **La mise en place d'une interdiction de blasphémer en France** Cette exécution immédiate des peines, étrangement appelée "exécution provisoire", est une mesure exceptionnelle appliquée ici à des sanctions exagérées et très contestées. Le cas de Bertrand Scholler est peut-être le plus emblématique. Il est accusé d'avoir publié, le 31 août 2024, un tweet avec la photo ci-contre, reprenant la fameuse photo de "Brigitte" en maillot de bain, mise en noir et blanc, avec deux modifications : le torse est montré, velu (cette retouche n'a pas été effectuée par Bertrand, elle provient d'un autre tweet, dont l'auteur n'est pas inquiété) et la tête est coupée, ce qui anonymise un peu la photo (c'est Bertrand qui l'a tronquée, rappelons qu'il est galeriste et a l'habitude de traiter les photos). Comme façon de détourner une photo, on a vu bien pire dans l'ancien "Hara-Kiri", "journal bête et méchant" (1960-1989) (un "gentil" [exemple](#)), et même encore dans le macronien "Charlie Hebdo", défenseur affiché de la féminité de "Brigitte". Cette photo est retouchée, de façon évidente, comme de nombreuses autres. Il n'y a pas de quoi "fouetter un chat", c'est assimilable à un clin d'oeil potache.



Et pourtant, cela a pris une dimension phénoménale comme si Bertrand Scholler avait commis une faute impardonnable, comparable à un blasphème. C'est si grave que cela doit se savoir, à grands renforts de propagande médiatique. Chacun doit comprendre que dans un tel cas de blasphème, la loi macronienne s'applique, comme en Iran la loi islamique (toute proportion gardée). Le blasphème, que l'on croyait autorisé, devient interdit quand il concerne des personnes très haut placées, et même quand elles n'ont aucune fonction officielle d'autorité. Chacun doit savoir que Bertrand Scholler a été condamné à une sorte d'indignité civile, à l'opprobre national médiatique et judiciaire, se traduisant par huit mois de prison avec sursis (et même jusqu'à six mois fermes), de fortes amendes, et une interdiction temporaire des réseaux sociaux. Certains des autres condamnés ont publié des tweets plus agressifs, surtout dans le choix des mots (Bertrand était, dans le tweet attaqué, pratiquement muet, il avait écrit : "Bonne nuit. Pas à pas vers Compostelle"). Le principe reste le même. Il y a une volonté d'interdire le blasphème en faisant des exemples.

Ceux qui connaissent mal Bertrand Scholler, peuvent se rendre compte de ce qu'est un épouvantable harceleur dans le pays de Macronie, en l'écoutant s'entretenir avec Kendra dans une [vidéo](#) d'une heure et demie, publiée ce 23 janvier.

3. **Une obligation de subir des peines qui seront levées en appel.** Le jugement est contraire aux lois françaises et européennes relatives à la liberté d'expression. Cette situation absurde ne peut pas se prolonger. Les peines seront certainement très allégées, voire annulées, en appel, et, si nécessaire, devant la Cour européenne. Les juges en ont été tellement conscients qu'ils ont ordonné l'exécution immédiate : peu importe que les condamnations soient excessives, elles auront été exécutées ! Il s'agit d'un acharnement typique de la Macronie, qui rappelle la volonté d'emmerder jusqu'au bout les non-injectés, exprimée le 4 janvier 2022.

La façon irrationnelle dont les Macron répondent à cette affaire du Brigittigate éclaire celle-ci. Certains croient à des raisons extravagantes et obscures, mais c'est simple et lumineux : ils s'obstinent dans leur déni et continuent à cacher mordicus que "Brigitte" est Jean-Michel.

4. **Un retard outre-Atlantique de plusieurs mois.** La situation n'est guère meilleure pour l'instant du côté du Delaware. Il avait été évoqué que la justice se prononcerait le 15 janvier. Pourquoi tant tarder ? Qu'y a-t-il de si embarrassant ? Va-t-on, là aussi, assister à des absurdités ?

Nous apprenons ce 24 janvier qu'une audience sur la motion de rejet (motion to dismiss) aura lieu le 28 avril au Delaware ([lien](#)) et qu'en conséquence la décision initialement attendue en janvier est reportée à mai. Une fois de plus, cela va dans le sens des Macron qui souhaitent gagner du temps, jusqu'en 2027, en repoussant les échéances.

Rappelons que le livre de Xavier Poussard qui prouve que "Brigitte" Macron est né Jean-Michel Trogneux n'a fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire. C'est le fond de l'affaire et les Macron font tout ce qu'ils peuvent, avec leurs alliés médiatiques et judiciaires, pour qu'on l'ignore et pour que l'on ne s'intéresse qu'à des effets secondaires.

j. **Covid : Emmanuel Macron est assigné en justice.** L'écho médiatique est extrêmement réduit, même dans les médias alternatifs. Pourtant cette procédure judiciaire porte sur l'une des pires mesures de l'époque Covid : l'instauration d'un apartheid sanitaire. Il ne faut ni l'oublier, ni le pardonner, pour éviter que cela ne se reproduise. Le site "Profession Gendarme" en parle ce 26 janvier : "Emmanuel Macron est assigné en justice, personnellement, pour avoir divisé les Français entre vaccinés et non vaccinés. Cette affaire est portée par l'association Réaction 19, qui l'accuse d'avoir violé l'article 225 du Code pénal, celui qui interdit la discrimination fondée sur l'état de santé. Traduction simple : traiter une partie du peuple comme des sous-hommes, ça ne passe pas, même si tu portes un costume trois-pièces et que t'as le bouton nucléaire. Et là où ça devient croustillant, c'est que son avocat a sorti le parapluie constitutionnel : l'article 67, celui qui protège le président contre toute poursuite. "On touche pas au roi", en gros. Sauf que magie du droit, dans ses propres conclusions, Macron se présente comme un simple citoyen, "Monsieur Emmanuel Macron", avec adresse privée et avocat à ses côtés. Donc il ne peut pas, dans la même phrase, être intouchable parce qu'il est président, et attaqué parce qu'il ne l'est pas".



Il s'agit d'une procédure civile dans laquelle on cherche à obtenir des dommages et intérêts, souvent d'un montant de l'ordre de 1.000 euros par plaignant pour préjudice moral, avec 500 parties civiles représentées par Maître Carlo Brusa ([article](#) GPTV avec vidéo + [article](#) du "Média en 4-4-2" du 29 janvier). Une audience technique de mise en état a eu lieu le 22 janvier. "C'est la première fois sous la 5^e République qu'un président est assigné en civil pour avoir insulté son propre peuple" (extrait [vidéo](#) d'une minute et demie de Me Brusa).

"La prochaine audience aura lieu le 26 mars 2026. Le tribunal décidera si la poursuite de cette procédure civile initiée par Me Carlo Brusa est valide ou alors si l'immunité pénale attribuée au chef de l'Etat le couvre également dans cette affaire civile au moins jusqu'à la fin de son mandat présidentiel".

Nous mettons bien sûr en parallèle les 500 plaignants de la "plainte Brusa" contre M. Macron avec les 100 plaignants de la "plainte Cotten" contre son conjoint, né Jean-Michel Trogneux, colocataire de l'Élysée. Merci aux citoyens qui saisissent la justice contre ce couple emmerdeur et menteur.

k. **Une vaste offensive contre la liberté des réseaux sociaux.** Tous les médias de grand chemin nous rabâchent actuellement les dangers des téléphones portables et des réseaux sociaux, que Macron veut interdire aux jeunes. Le procès en cyberharcèlement est donc tombé à pic pour amplifier cette campagne de censure et soupçonner de soi-disants ennemis intérieurs, qui seraient soumis à des forces malsaines. On comprend pourquoi les médias ont soudain mis en lumière ce qu'ils avaient caché pendant quatre ans. Désormais, le simple fait de parler de Jean-Michel Trogneux permet aux normies de nous catégoriser, de nous marginaliser et de ne plus nous entendre. Les Macron sont les champions de la division des Français. Nous n'avons jamais subi, sous la Vème République, un pouvoir aussi clivant. Cela rappelle Pétain et son interdiction d'écouter Radio Londres, mais de façon plus "soft", couleur pastel.

Ce 25 janvier, "OK Podcast" a publié une [vidéo](#) d'un quart d'heure qui est d'utilité publique, car elle montre à chacun ce qui se trame sournoisement derrière notre dos. Il nous décrypte toute la signification cachée d'un clip officiel du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur la sécurisation des réseaux sociaux. "Sous couvert de "sécurité" et de couleurs pastel, l'Union Européenne et l'État lancent une offensive sans précédent contre votre liberté de conscience et les algorithmes de recommandation. Le Digital Services Act (DSA) n'était que le début. Ce clip est la préparation psychologique à la fin de l'internet libre". Il nous faut apprendre à dénoncer ces procédés.



Il y a un an, nous interrogeons l'I.A. Gepeto (voir notre [page](#)) et nous savions que cet outil d'analyse, alors très peu bridé, dérangerait ceux qui nous dirigent. Cela ne pouvait pas durer. En effet, les algorithmes ont été subtilement modifiés pour que la mécanique du raisonnement ne franchisse pas certains seuils ([Fil 42e](#)). Et cela ne fera qu'empirer. Il y a eu le précédent du moteur de recherche Google : très pertinent à sa création, au début des années 2000, il a été de plus en plus soumis au pouvoir pour, désormais, ne plus montrer que ce qu'il veut montrer, avec des exceptions, à condition de ne pas craindre d'entreprendre de longues recherches.

Les offensives visant à nous contrôler au maximum, à nous obliger à donner notre identité ou notre âge (non, ne le montrons pas pas, cela ne regarde pas Google !) sur les réseaux sociaux, et plus généralement sur Internet, nous conduisent vers un système de [crédit social](#), à la chinoise. L'anonymat n'existe pourtant pas sur les réseaux sociaux, car la police peut le briser, et ceci même d'une façon plutôt trop large (par exemple, au service personnel des locataires de l'Élysée), qu'il conviendrait d'encadrer de façon réglementaire en le limitant à des cas précis et mieux spécifiés. Cela devrait suffire, mais il leur en faut toujours davantage. Une fois de plus, la peur est agitée pour nous confisquer davantage de liberté et pour diviser les Français entre, d'un côté, les "responsables" qui n'écoutent que les médias en accord avec le pouvoir, Wikipédia & Cie et, de l'autre côté, les "irresponsables" qui osent penser par eux-mêmes, en allant jusqu'à écouter des médias honnis et interdits, qui ne peuvent qu'être l'objet de viles manipulations.

Ce 26 janvier, en soirée, sous l'influence de l'intense propagande gouvernementale, du Macron-boy Gabriel Attal et de son parti "Renaissance", les députés, par 130 voix contre 21, ont obéi à l'injonction présidentielle d'interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans ([article](#)). Ils viennent d'établir un contrôle de l'âge sans savoir quelles en seront les modalités. Pour tout le monde, quel que soit l'âge. Et tant pis si demain Google & Cie affichent leurs réponses en fonction de l'âge de l'utilisateur. C'est un vote à l'aveugle, la porte ouverte aux excès liberticides.



La France est ainsi le deuxième pays à mettre en place une telle interdiction, après l'Australie. Cinq ans après la crise du Covid, ces deux pays sont à nouveau à la pointe des méthodes liberticides.

Les Macron continuent leur malfaisance. Et d'utiliser le prétexte des enfants pour cibler la répression contre les adultes, comme ils l'ont fait avec la loi Schiappa. Pour sortir de cet engrenage sournois et catastrophique, l'urgence est toujours de les éjecter, eux et leurs proches partisans. Ce sera un critère de vote pour les élections municipales de mars prochain, pour ceux qui voient encore dans les élections un vestige de pouvoir démocratique. Faites connaître la [vidéo](#) très pédagogique de "OK Podcast" : elle permet de comprendre et de faire comprendre la dramatique dérive liberticide en cours contre nous.

l. **Natacha Rey poursuit l'élaboration de son livre.** Nous n'avons pas eu de nouvelles de Natacha depuis le mois d'octobre, lorsqu'elle avait annoncé la préparation d'un livre, alors avancé à 80%, dont elle prévoyait la publication en décembre ([Fil 43a](#)). Elle vient de s'exprimer, ce 31 janvier dans une [vidéo](#) d'une heure et demie, dans laquelle elle est interviewée par Chloé Frammery. Plusieurs thèmes sont abordés. Elle commence par évoquer son état de santé, que l'on peut qualifier de stationnaire.

1. **Le détournement de deux millions d'euros annuels de "pièces jaunes"** pour financer une association dirigée par une amie de "Brigitte", sans lien direct avec les hôpitaux, est largement évoqué. Etant donné qu'il est reconnu par les responsables de l'opération "Pièces jaunes" ([Fil 58e](#)), Natacha propose de monter un collectif de citoyens, comprenant des donateurs et des parents d'enfants malades, pour réagir comme il se doit. Il s'agit d'une affaire similaire au détournement du [fonds Marianne](#), qui fait l'objet d'une information judiciaire.
2. **La préparation du livre.** Natacha apporte des informations intéressantes sur son ouvrage en cours d'élaboration (à partir de 34:10). Il serait maintenant prêt à 90 % (premier visuel ci-contre), sans qu'une date de publication soit désormais planifiée. Le peu qu'elle nous a présenté aiguise notre curiosité. En premier lieu, Natacha accorde une grande attention à la préparation de cet ouvrage, qui sera copieux, d'un grand format, richement illustré, d'un prix estimé à 30 euros maximum. Le principe consiste d'abord à dénoncer la version de Xavier Poussard, reprise par Candace Owens. C'est une bonne chose, car cela rejoint en grande partie les critiques que nous avons exprimées, de façon plus modérée ([P-S. 105](#)), notamment : André Louis Auzière serait un personnage fictif, "Brigitte" Macron serait le père des trois enfants Auzière (et non leur oncle) et l'étudiant "au large cou" n'est pas Jean-Michel Trogneux. Natacha dénonce comme des faux le livret de cérémonie de l'enterrement d'André Louis Auzière et la photo de son mariage de 1974, ce qui nous apparaît très probable. Les questions que Candace Owens a posées à "Brigitte" Macron seraient absurdes et inadaptées. Ce n'est pas notre impression, même si, certes, elles auraient pu être plus pertinentes. Notamment, seule la dernière question porte sur André Louis Auzière ([P-S. 94d3](#)).
3. **Quelle est la nouvelle théorie de Natacha ?** Elle affirme qu'elle a changé d'analyse sur certains points, sans préciser lesquels. Elle estime désormais que l'affaire est complexe, ce qui rejoint notre avis. Toutefois, elle semble ne vouloir présenter qu'un seul scénario, qui nous paraît énigmatique, puisqu'elle a de nouveau affirmé qu'il n'y a pas eu usurpation d'identité. Nous ne comprenons pas comment Jean-Michel Trogneux aurait pu devenir sa soeur Brigitte Trogneux sans qu'il y ait usurpation d'identité. Cela signifierait-il que Brigitte Trogneux, née en 1953, n'aurait pas existé ? Nous sommes certains de son existence (une ou deux personnes sous la même identité), depuis une naissance à Amiens en 1953 jusqu'à, au moins, la mise au monde de son troisième enfant en 1984, en passant par les années 1960, 1964, 1969, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1980. Elle pourrait même encore exister, en tant que "dame au chapeau", que Natacha a été la première à deviner en juin 2021 ([Fil 58a](#)). Natacha parle d'un secret qu'elle tient apparemment à préserver. Cela pourrait être rébarbatif : quel est l'intérêt d'écrire un livre reposant sur un secret qui ne serait pas dévoilé ?
4. **La vérité de Natacha, celle de Xavier et les autres.** Natacha a regretté que Candace Owens ne l'ait pas contactée pour prendre en compte des éléments importants ignorés par Xavier Poussard. C'est l'occasion de lui signaler, de la même façon, qu'il est regrettable qu'elle ne nous ait pas contactés, nous Pressibus, car nous craignons qu'elle ignore toujours des éléments importants. Nous serons aussi vigilants envers sa version des faits que nous l'avons été envers la version de Xavier. Nous regrettons que l'un et l'autre estiment détenir "la" vérité. Nous estimons ne pas disposer d'éléments suffisants pour y parvenir de manière globale. Nous ne pouvons qu'envisager un éventail d'hypothèses et définir celle qui nous semble la plus vraisemblable. Et cela pourra évoluer en fonction des nouveaux éléments présentés dans l'ouvrage. Le retard pris par la publication de ce livre est un bon signe, s'il ne devient pas trop important. En effet, étant donné que son auteure travaille assidûment à sa conception, y compris en effectuant quelques recherches complémentaires avec l'aide de correspondants, nous espérons y trouver des éléments qui feront avancer l'enquête.
5. **L'évolution des actions judiciaires.** Il n'y a pas de nouveautés de ce côté-là. Nous savions déjà que la plainte des époux Auzière était close, à leur avantage, et qu'une audience est prévue le 26 mai pour la plainte de Natacha contre "Brigitte", Jean-Michel, leur avocat et des juges pour escroquerie au jugement (points 1 et 9 de la [page](#) voisine).



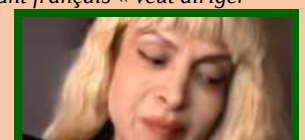
- m. **Quand la galaxie Macron croisait la galaxie Epstein.** Ce 3 février, il est difficile d'échapper aux révélations des ["Epstein files"](#) révélés par la justice américaine (plus de trois millions de documents). Nous nous éloignons ici de l'affaire que nous traitons. En apparence seulement, car certains points interrogent. "France Soir" vient de publier un [article](#) assez complet, répertoriant notamment les personnalités françaises citées dans ces documents, sans que l'on connaisse leur degré d'implication. Mais la simple liste de ces personnalités montre à quel point l'entourage des Macron est impliqué. Emmanuel Macron est lui-même cité *"pour des liens indirects via des donateurs. Cependant, rien dans les files ne semble directement le relier, hormis pour des questions que le président français aurait posées au financier sur la gouvernance en France après son élection en 2018"*. Plusieurs de ses proches sont davantage cités : Pierre Moscovici (ex-commissaire européen et ex-Président de la Cour des comptes), Bruno Le Maire (ex-ministre de l'Economie et des Finances), Cédric Villani (ex-député macroniste ayant étouffé l'enquête sur les effets de vaccination Covid), Jack Lang (ancien ministre de la Culture, protégé des Macron), Rachida Dati (actuelle ministre de la Culture). C'est loin d'être anecdotique. A cela s'ajoute la timidité de la justice française, qui refuse d'enquêter, en ne répondant pas à des victimes. Et les menaces géopolitiques d'un contexte international très tendu.
- Pour élargir la galaxie Macron impliquée, nous ajoutons un [article](#) du "Courrier des stratèges" intitulé *"Une Française accuse Marlène Schiappa d'avoir protégé Epstein..."* et un article du "Média en 4-4-2" titré *"Quand le carnet noir d'Epstein mène aux portes de l'Élysée : le rôle trouble de Henry Kravis, l'homme qui a fait Macron"*. Signalons enfin une longue [vidéo](#), de 1h 40 mn, sur GPTV. Me Carlo Brusa y déclare notamment (à 7:25) : *"M. Macron demande même des conseils pour la mise en oeuvre de la politique en France et en Europe. Ce M. Epstein, c'est quoi ? Un gourou, le chef d'une secte mondiale dans laquelle tout le monde est lié ?"* Il y a là, en partie, une explication des dérives de la politique Covid en Europe, coordonnée par M. Epstein ou ceux qui le manipulaient, Bill Gates ([article](#)), etc.



En 2008, Jeffrey Epstein avait été condamné pour trafic de mineures. Tous ceux qui l'ont contacté après cette date savaient à qui ils avaient affaire.

Compléments :

- Un [article](#) de "Médias-Presse-Info" du 5 février : *"Dans un message du 30 août 2018, Epstein écrivait que Macron « veut mon avis sur presque tout, les institutions, les politiques, la science » et ajoutait que le dirigeant français « veut diriger l'Europe, peut-être le monde"*.
- Ce 6 février, Alexandra Brazzainville a publié, dans un [vidéo](#) de 13 minutes intitulée *"Mon testament meurtrier"*, un témoignage *"extrêmement délicat"* mettant en cause Jack Lang et le roi du Maroc. C'est un témoignage saisissant, capital, après des dizaines d'années de silence,



sous la terreur de menaces de mort. Merci Alexandra.

- A plusieurs reprises, nous avons souligné les liens entre les Macron et les Rothschild. Ces liens sont encore renforcés par les révélations des dossiers Epstein. Vous pourrez consulter cet [article](#) du 8 février, intitulé "Affaire Rothschild-Epstein-Macron : révélations explosives sur des liens suspects".

n. **Au-delà des médias et des juges propagandistes, c'est la force qui prime sur le droit.** Souvenez-vous de l'avion de Van der Leyen victime de brouillages russes en Bulgarie en septembre 2025. Et de ce navire d'une flotte fantôme russe arraisonné par la marine française en janvier 2026. Ces deux informations ont été reprises par tous les médias macronistes. Quelques jours plus tard, on a appris qu'il s'agissait de "fake news". Pratiquement aucun de ces médias n'a corrigé l'erreur. Le brouillage était lié à la météo ([article](#)) et le navire a repris sa navigation ([article](#)). Ce sont les mêmes médias qui prétendent "décoder" ce qui est vrai et faux, les mêmes médias qui affirment que "Brigitte" Macron est une femme, que c'est évident et qu'il n'y aurait aucune preuve du contraire. Il n'y a là rien de nouveau pour les lecteurs habituels de cette page.

Pour les nouveaux lecteurs, rappelons deux autres cas : la vice-présidente des "Pièces jaunes" qui confirme les accusations du "Canard" tout en prétendant qu'il s'agit d'une "fake news" ([Fil 58e](#)) et la "fake news" du Dr Faivre fabriquée pour nous décrédibiliser ([Fil 2a](#)). Et ce ne sont là que quelques éléments visibles de l'iceberg. Le citoyen est considéré comme un enfant qui doit obéir. Il doit se sentir faible et être rassuré par la protection du puissant pouvoir. La justice macronienne appuie cette propagande en condamnant des internautes pris au hasard pour crime de lèse-majesté.

Nous vivons ainsi dans un monde de mensonges gouvernementaux. Et pas seulement en France. Un [article](#) du site "Essentiel.news" en dresse le constat à l'échelle géopolitique, à la suite du récent "Forum de Davos" : *"Les représentants de la finance internationale ont souligné que les élites politiques et économiques avaient perdu la confiance du public, et ont concédé que l'ordre néolibéral était arrivé au stade de l'effondrement, du fait du caractère insoutenable des inégalités de revenus. Les responsables politiques, de leur côté, ont admis que le droit était de plus en plus remplacé par la force, et que l'ordre international dit « fondé sur des règles » relevait en partie de la fiction, dans la mesure où les grandes puissances suspendent les règles chaque fois que cela sert leurs intérêts."*



Les contre-pouvoirs médiatiques et judiciaires sont instrumentalisés par les plus puissants. Les belles règles d'après-guerre, comme le droit à l'auto-détermination des peuples, principe fondamental de l'ONU, sont de plus en plus bafouées. Les populations en ont de plus en plus conscience, mais semblent incapables de réagir, comme si elles étaient résignées. Les révélations de type Epstein, ou celles du livre de Xavier Poussard, sont marginalisées et vite écartées. Les députés et sénateurs regardent ailleurs. Les prédateurs, artisans du chaos, comme Macron, savent manipuler les opinions publiques et rester en place, même après deux défaites électorales.

60. Le 7 février 2026. **SCANDALE au procès pour cyberharcèlement : le juge Donard refuse de communiquer la version écrite du verdict !**

Le 5 janvier dernier, lorsqu'il avait énoncé oralement le verdict, le juge Thierry Donard avait déclaré que la version écrite serait communiquée le lendemain 6 janvier ([Fil 59g](#)). Or nous sommes le 7 février et, à notre connaissance, ce document n'a toujours pas été transmis aux accusés et à leurs avocats.

La règle est pourtant la suivante : la décision doit être disponible en version papier dans les 3 jours suivant le prononcé en audience publique. C'est d'autant plus important que, en matière pénale, le délai d'appel est de 10 jours à partir du prononcé de la décision en audience publique. En cas d'absence à cette audience ou si l'on n'a pas retenu l'énoncé, il est délicat, sans document écrit, de savoir s'il est pertinent de faire appel. Il s'agit d'une obstruction caractérisée, d'une atteinte aux droits de la défense.

Ce jugement a été rendu au nom du peuple français ; il ne saurait donc être tenu secret.

En entretenant l'opacité, le juge Donard se montre complètement partisan, ce qui est indigne d'un magistrat de notre République. Nous savons qu'il a été un subordonné d'Eric Dupond-Moretti, ami du couple Macron, quand ce dernier était ministre de la Justice ([Fil 59d](#)).



En agissant ainsi, il empêche les avocats de la défense de détecter d'éventuelles irrégularités et d'agir en conséquence. Il empêche les médias et le public de découvrir les excès d'un jugement par l'exemple qui défie les droits fondamentaux.

Si le juge Donard était fier de son jugement, il le montrerait à tous et il n'aurait pas prononcé d'exécution immédiate car il aurait estimé que les peines seraient confirmées en appel. Ce juge a donc honte du jugement qu'il a prononcé. Il sait qu'il a commis de graves entorses au droit français et européen pour répondre aux exigences de l'Élysée. Il essaie de camoufler tout cela en passant en force, au mépris des règles.

Face à cette méthode indigne, les accusés et leurs avocats se taisent, comme s'ils ne réalisaient pas ce qui se passe. Les médias, même alternatifs, sont passés à autre chose. En tant que citoyens, après avoir fait preuve de patience durant un mois, nous nous en indignons aussi fort que possible ! Merci de relayer et d'amplifier.

Ce message est notamment repris sur le fil Telegram des "PERRUQUES JAUNES", sur la chaîne YouTube "Verdi", sur le site "Profession gendarme" (voir la page voisine [Liens](#)).

P.-S. : ce blocage n'a été levé qu'un mois plus tard, le 6 mars, voir notre [Fil 63](#).

61. Le 15 février 2026. **Les trajectoires de Jean-Michel Trogneux et de Jeffrey Epstein se sont-elles croisées ?**

Ils sont de la même génération : Jeffrey est né en 1953, Jean-Michel est né en 1945 et son double,



"Brigitte", est née en 1953. La trajectoire de Jeffrey commence à nous être connue. Elle apparaît plus transparente que celle de Jean-Michel, qui a traversé des périodes qui nous sont obscures. Nous pouvons maintenant imaginer quelques occasions de rencontre.



a. **Les périodes obscures de la vie de Jean-Michel Trogneux.** Nous avons principalement repéré les suivantes :

- De 1957 à 1963. Jean-Michel, âgé de 12 à 18 ans, n'est plus scolarisé, ou l'est dans un établissement que nous ne connaissons pas. En 1963, il vit à Alger ([Chapitre 25](#)). Il est alors trop jeune pour croiser Jeffrey.
- De 1966 à 1972. Jean-Michel, âgé de 21 à 27 ans, est à l'armée jusqu'en 1970. Il aurait été dans le 32ème régiment du génie, 2ème compagnie du capitaine Pelabon, basée à Speyer en Allemagne ([Fil 55a](#)). Que faisait-il là-bas ? Travaillait-il pour les services secrets ([Fil 55b](#)) ? Il est possible qu'il se soit rendu aux Etats-Unis en 1969 ou en 1970. En 1972, Jeffrey Epstein a 19 ans : une telle rencontre semble encore improbable.

Mais, autour de 1970, Jean-Michel a pu établir des liens avec une tierce personne, qui deviendrait par la suite un contact de Jeffrey.

b. **Les "à-côtés" obscurs de la vie de Jean-Michel Trogneux.** Toute la vie de Jean-Michel peut être considérée comme obscure, en raison du "En même temps" qu'il semble avoir toujours pratiqué. Nous en connaissons quelques exemples :

- En 1977, alors qu'il est censé être gérant de la société "Picardie-Métal", il vit également, habillé en femme, sous le prénom de Véronique, considéré comme une "transsexuelle" ([Chapitre 14](#)).
- En 1995, alors qu'il est devenue une professeur habitant à Amiens, amoureuse de son élève Emmanuel Macron devenu parisien, on la trouve à Lyon, sous le prénom de Véronica et le surnom de "Coupe-zizi" faisant la promotion du changement de genre auprès des prostitués lyonnais ([P.-S. 90](#)). Ainsi 21 ans après l'épisode télévisé de 1977, Jean-Michel poursuivait son prosélytisme en faveur des transgenres,
- En 2022, il porte plainte contre Natacha Rey et Amandine Roy sous ses deux identités Jean-Michel Trogneux et "Brigitte" Macron.
- Les liens entretenus par Jean-Michel avec la famille Auzière, liée aux services secrets français, lui offrent des opportunités de rencontre avec d'autres services secrets, potentiellement liés à Jeffrey Epstein.

Cela montre la capacité de "Brigitte" Macron à mener des vies parallèles et à entretenir un réseau de liens anciens.

c. **Le "Safari Club" a-t-il pu servir de trait d'union entre Jean-Michel et Jeffrey ?** Candace

Owens a soulevé l'hypothèse, fragile, selon laquelle Jean-Michel Trogneux pourrait être ou avoir été en lien avec le "Safari Club" ([Fil 51m](#)). Or, nous apprenons que Jeffrey Epstein était probablement en lien avec le "Safari Club". Cette coïncidence pourrait être due à un lien véritable entre Jean-Michel et Jeffrey. Toutefois Candace était imprécise, et si Fabrice Epelboin est très affirmatif dans l'[article](#)-vidéo du 13 février intitulé "[Epstein et le Safari Club, Epstein suiveur de Khashoggi](#)", il ne mentionne cependant aucune implication française.

Un autre [article](#) présente les propos de Fabrice Epelboin. On y lit : "*La Commission Church ayant révélé les abus de la CIA, des réseaux, comme ceux impliquant Epstein via le Safari Club, l'ont relayée plus discrètement. Et cela continue actuellement. Le Safari Club, cette officine informelle montée dans les seventies par la CIA, les Saoudiens et nos services français pour contourner les contrôles du Congrès, n'a rien d'un roman d'espionnage. C'est de l'histoire contemporaine, celle que les écoles de journalisme négligent*".



d. **Jean-Michel Trogneux et Jeffrey Epstein se sont-ils rencontrés le 29 mars 2019 à l'Elysée ?** Un

[article](#) du 12 février de "Valeurs actuelles" montre que Jeffrey Epstein se trouvait à l'Elysée le 29 mars 2019, à l'occasion de la célébration des 30 ans de la pyramide du musée du Louvre. Au cours d'un échange de SMS avec Steve Bannon, il a affirmé être à l'Elysée. puis a ajouté "être « maintenant à la pyramide avec tout le gouvernement ». Celui « de Macron » ? demande l'ancien conseiller de Donald Trump, interloqué. « Ouai. Les ministres de l'élite », persifle Jeffrey Epstein, en envoyant une photo [ci-contre] de lui posant avec Jack Lang devant le monument.". Ce jour-là, à l'Elysée, il était facile pour Jeffrey de rencontrer Jean-Michel alias "Brigitte" Macron.



L'Elysée a répondu à l'article : "*On a regardé, il n'y a pas de traces de Jeffrey Epstein dans les fichiers d'entrées/sorties de l'Elysée*". Contrairement aux macronistes qui considèrent que c'est un démenti, nous estimons que ce serait plutôt une confirmation. En 2019, Jeffrey Epstein avait la pancarte d'un délinquant sexuel, condamné en 2008. A part Jack Lang et quelques autres qui se croyaient intouchables, il valait mieux cacher sa proximité avec ce personnage sulfureux et ne pas en laisser de traces écrites.

Jeffrey avait-il aussi rencontré Emmanuel ce jour-là ? C'est possible, car nous savons qu'Emmanuel demandait des conseils à Jeffrey ([Fil 59m](#)), ce qui est démenti par l'Elysée ([article](#)). Mais ils appartiennent à des générations différentes et le passé de Jean-Michel est davantage propice à un lien entretenu par intermittence.

Dans une [vidéo](#) de 21 mn, diffusée sur GPTV, Mike Borowski a présenté cette visite d'Epstein à l'Elysée. Le "Média en 4-4-2" en a également parlé dans un [article](#) du 12 février, illustré par l'image ci-contre.



Jeffrey Epstein entretenait des liens étroits avec la France, notamment grâce à sa compagne, Ghislaine Maxwell, de nationalité française (par sa naissance, aussi britannique et américaine), et à son luxueux appartement parisien, situé à deux pas (deux kilomètres) de l'Elysée. En dehors même de cette journée de mars 2019, il n'était pas difficile pour lui d'entrer en relation avec Jean-Michel ou Emmanuel.

e. **La pédocriminalité pourrait-elle lier Jean-Michel Trogneux et Jeffrey Epstein ?** Nous savons que "Brigitte" a détourné le mineur Emmanuel, nous savons que Jeffrey était à la tête d'un réseau pédocriminel. Cela ne suffit pas à relier les deux choses, mais c'est une prédisposition qui pourrait être renforcée par quelques indices. L'un d'entre eux est revenu au premier plan en ce mois de février 2026. Il s'agit du réseau criminel de Pierre Robert, que nous avons présenté dans le [P.-S. 116b](#) et dans le [P.-S. 118](#), en avril 2025. Nous indiquions que si Pierre Robert est un cousin relativement éloigné de Jean-Michel ([arbre généalogique](#)), il en était toutefois très proche, car Jean-Michel et le père de Pierre ont habité la même commune de La Neuville sur Oudeuil ([carte, lien](#)) et ils étaient tous les deux proches de la cousine Jacqueline Ledoux, qui était très liée au milieu bourgeois d'Alger. De plus l'oncle de Pierre, Henri Couineau, et le père de Jean-Michel, Jean Trogneux, ont dirigé ensemble le Rotary Club d'Amiens en 1973-1974 ([tweet](#)). Contrairement à ce que certains prétendent, le lien est donc très proche.

Dix mois plus tard, l'AFP a enfin rédigé une dépêche sur cette affaire et la presse nationale en a



enfin parlé, un peu, comme dans cet [article](#) du 10 février. Bien sûr, il n'y a aucune mention d'une quelconque proximité avec la famille Trogneux, mais la gravité des faits est confirmée : "La police nationale sénégalaise fait état du démantèlement par la Division des investigations criminelles (DIC) d'un groupe criminel organisé à caractère transnational dont les membres sont notamment entre la France et le Sénégal". Les quatorze mis en cause, tous de nationalité sénégalaise, sont accusés de "pédophilie en bande organisée, proxénétisme, viol commis sur mineurs de moins de 15 ans, actes contre nature, transmission volontaire du VIH-Sida", poursuit la police. Ce groupe, actif depuis 2017 selon la police, est soupçonné d'avoir "transformé en objets sexuels" de jeunes garçons contraints d'avoir des "rapports sexuels non protégés et filmés" avec des hommes "pour la plupart séropositifs", selon le communiqué. Selon RFI, l'enquête a été ouverte au Sénégal à la suite d'une commission rogatoire internationale, délivrée par la justice française après l'arrestation à Beauvais, dans le nord de la France, en avril 2025 du Français Pierre Robert, pour "pédopornographie", permettant ainsi de mettre à jour un vaste réseau de ramifications."

En avril 2025, Mike Borowski avait approfondi l'affaire. Son [article](#) (avec vidéo) reste d'actualité. Il impliquait même, indirectement, Cyril Hanouna.



f. Le louche refus d'Emmanuel Macron d'enquêter sur les implications françaises de l'affaire Epstein.

Le 9 février, Emmanuel Macron estimait que cette affaire concernait "surtout les États-Unis". Selon lui, il fallait "que la justice là-bas fasse son travail et c'est tout" ([article](#)). Il voulait alors que l'on garde fermé le volet français. Mais, les jours suivants, les choses ont évolué. Le 12 février, il a déclaré : "Moi, je réagis comme vous, j'ai découvert comme vous cette affaire. Et bien sûr, il veut "comprendre pourquoi la "clarté" n'avait pas été faite "plus tôt" sur le cas d'un diplomate français cité à plusieurs reprises dans les dossiers Epstein, et qui avait été visé par une enquête américaine pour consultation d'images pédopornographiques. [...] S'il est vrai que l'administration avait des informations il y a plusieurs années, des choses auraient dû être faites". ([article](#)).

Deux jours plus tard : "Le parquet de Paris a annoncé ce samedi 14 février qu'il procéderait "à une réanalyse intégrale du dossier d'instruction" dans lequel l'ex-agent de mannequins Jean-Luc Brunel, un proche de Jeffrey Epstein, avait été mis en examen, et qui avait été clôturé par un non-lieu en juillet 2023 à la suite du suicide en détention, en février 2022, de ce dernier" ([article](#)).

Ainsi, sous la pression des révélations, le pouvoir a modifié son comportement. Le déni devenait intenable. Ce changement complet est presque passé inaperçu, tant c'est fréquent chez l'adepte du "En même temps". Mais ce premier réflexe de rejet de l'affaire montre qu'il y a probablement "anguille sous roche".



g. Retour sur les manières masculines de "Brigitte" et sur son narcissisme méprisant.

Interrompons ce fil 61 dédié aux liens Epstein - Macron et porteur d'une actualité prolongée, par un intermède léger, bien que significatif. Voici d'abord deux documents signalés par nos correspondants. Une courte [vidéo](#) en langue anglaise, traduite en français, présente certaines des manières masculines de "Brigitte" (image ci-dessous à gauche, very unrefined = pas du tout raffiné), dans la continuité des observations de Natacha Rey et de quelques-unes de celles que nous avons signalées, de temps à autre, notamment en [Annexe B](#). La seconde photo, du 30 janvier 2024, prise à Stockholm, avec à gauche la reine Silvia, a donné lieu aux commentaires suivants : "Pour apporter de l'eau à la masculinité doublée de grossièreté de "Brigitte" Macron, voici une photo d'elle entourée d'une reine et d'une directrice de musée, qui la montre dans une posture de dominatrice, bouffant l'espace de ses voisines en monopolisant les accoudoirs. J'ai vérifié, cela contrevient aux bonnes manières en général et à l'étiquette de la haute société en particulier. Elle fait avec ses bras ce que font certains hommes assis et écartant les jambes. Quel mépris de ses voisines ... Quelle mauvaise éducation." "Extraordinaire document : la moue méprisante du narcissique blasé..."

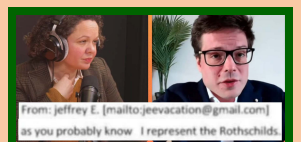


Suite à ces remarques, une correspondante a renchéri sur les manières affligeantes de "Brigitte". "Il me vient à l'esprit le traitement qui a été réservé aux invités "royaux", lors des "sublimes" J.O. de Paris 2024, par le couple présidentiel. Une tribune officielle protégée de son toit tous les chefs d'Etats et notables, tandis que les têtes couronnées étaient reléguées sur de simples chaises, et ce, sans protection sous une pluie battante, si ce n'est un simple imperméable transparent [photo ci-dessus, à droite]. C'était bien suffisant. Pire, ils furent contraints de "contempler avec effroi" une des leurs, la reine Marie-Antoinette, décapitée, tenant dans ses mains sa tête dégoulinante de sang ! Alors ça, c'est la grande classe... C'est plus que du mauvais goût c'est carrément pervers ! Je n'ose imaginer le ressenti de ces personnes de renom... Les traiter ainsi avec autant de mépris, voire de cruauté en leur infligeant un tel spectacle, il ne faut pas en effet avoir beaucoup d'éducation !"

h. Les Rothschild, un solide lien reliant Epstein et les Macron.

Xavier Poussard était l'invité de "Tocsin" ce 16 février, interrogé par Clémence Houdiakova, dans une [vidéo](#) d'une heure (début à 1h 38, fin à 2h 36). Spécialiste depuis 2020 de l'affaire Epstein, il en parle de façon précise avec une vue d'ensemble, depuis son origine, ce qui lui permet de positionner des repères dans ce qui lui apparaît "très compliqué" et que les médias français perçoivent mal.

Il a notamment mis l'accent sur l'importance des Rothschild, qui ont joué un rôle crucial dans l'ascension d'Emmanuel Macron. Epstein s'estimait être le "représentant des Rothschild" (document ci-contre). Il insiste également



sur l'importance de [Ghislaine Maxwell](#) (dont la mère est française) et de son père [Robert Maxwell](#), magnat de la presse britannique, très proche du Mossad, service secret israélien, mort dans des circonstances étranges. Il considère que le dossier est radioactif et que Trump l'utilise comme une "arme de destruction politique massive". Il pense que Jack Lang, après avoir été longtemps intouchable, est maintenant l'objet d'une chasse à l'homme et sert de fusible.

Xavier Poussard prépare un livre qui serait intitulé "*Le monde de Jeffrey Epstein*" et qui paraîtrait à la mi-avril. Le numéro 2 de sa lettre, retardé par de louches ennuis bancaires, vient de sortir. Il est principalement consacré au ministre des affaires étrangères Jean-Noël Barrot, lequel "*discrètement, a été chargé par Brigitte Macron de travailler à la riposte aux publications la concernant au titre du "cyberharcèlement" via la loi Schiappa mettant en place le bannissement temporaire des réseaux sociaux*". Le *Brigittegate* y est traité dans trois notes :

1. "*Tous les protagonistes de cette affaire [la condamnation pour cyberharcèlement] ont été promus*". Sont cités : Patrice Faure devenu préfet, Marion Adam, responsable de l'enquête, devenue avocate générale à la Cour de cassation (elle pourra encore servir...), Aline Olié, sa supérieure hiérarchique, et Grégory Weill, qui dirigeait le Pôle national de lutte contre la haine en ligne.
2. L'insulte "*Sales connes*" de "Brigitte" Macron est rappelée pour signaler que, ce jour-là, Mimi Marchand était occupée par le décès de son mari.
3. La demande de Candace Owens visant à rejeter la procédure engagée contre elle par les Macron est également mentionnée. Elle aurait "*80% de chances d'aboutir selon les spécialistes*".

i. **Pourquoi le volet politique de l'affaire Epstein n'est-il pas traité ?** Ce 18 février, Nicolas Stoquer, sur GPTV, est revenu sur les liens entre les Macron et Epstein, dans un [article](#), accompagné d'une vidéo d'une demi-heure, reprenant des éléments que nous avons présentés. Il écrit : "*Au coeur de cette architecture de pouvoir, le nom des Rothschild apparaît comme un lien structurel entre la galaxie Epstein et l'ascension fulgurante du couple Macron. S'agit-il d'une simple proximité mondaine ou d'un réseau de dépossession souveraine bien plus profond ? Pourquoi le passé de Jean-Michel Trogneux reste-t-il un sujet tabou pour l'appareil d'État ? Les réponses à ces questions pourraient bien ébranler les fondements mêmes de la Macronie*". Et il dit : "*Le coeur du scandale Epstein pourrait être déplacé des Etats-Unis vers la France. Après tout Epstein passait bien le tiers, voire la moitié de sa vie à Paris*". Est-ce un hasard si Candace Owens a également tracé un axe Etats-Unis - France ?

Alors que le parquet de Paris vient d'ouvrir deux enquêtes sur l'affaire Epstein, l'une sur le volet économique et financier, l'autre sur les faits à caractère sexuel ([article](#)), nous constatons que la troisième enquête, la plus importante, est ignorée : celle sur le volet politique, avec les ingérences étrangères dans la politique française. Tout le monde sait désormais que Macron consultait Epstein, représentant des Rothschild, pour des conseils en géostratégie, tout le monde connaît le rôle du cabinet McKinsey ([Annexe C 13](#)), tout comme celui de Bill Gates accueilli à bras ouverts à l'Élysée, ou encore celui de "Big Pharma", etc. Mais le monde médiatico-judiciaire persiste à fermer les yeux. Et on continue à nous faire croire que le danger serait venu de la Russie.



Nous connaissons l'anecdote ([article](#)). Le "Canard Enchaîné" la reprend, ce 18 février, dans un [article](#) que nous aurions préféré lire à l'époque, en janvier 2024. Lang est un autre trait d'union entre Epstein et les Macron.

j. **Jack Lang, l'arbre qui cache la forêt.** Après une [vidéo](#) du 14 février intitulée "*Pourquoi Yaël Braun Pivet s'oppose-t-elle à la commission d'enquête ?*", dans laquelle il s'indigne du refus de la présidente des députés de traiter politiquement l'affaire, "OK Podcast", dans une nouvelle [vidéo](#) (de 12 mn) du 18 février, tire les leçons de ce qui est révélé sur Jack Lang, notamment sa pingrerie extrême. "*Son avocat ose parler d'acharnement. Montrez-nous les plaintes crie-t-il ! Mais, maître, qui ose porter plainte contre un ministre en exercice dans ce pays ? Personne*". Nous subissons le joug de ceux qui nous gouvernent et nous les considérons comme intouchables. C'est pareil pour "Brigitte", trop nombreux sont les citoyens qui refusent de se révolter et même seulement de s'interroger, de poser des questions publiquement. Qui a interrogé son député ?



Pourquoi ces révélations sortent-elles maintenant ? "*C'est la règle d'or de la mafia politique. On te protège tant que tu es utile, tant que tu détiens des dossiers compromettants et tant que tu as de l'influence. Une fois que tu deviens un poids mort, on te jette aux chiens pour calmer la populace*". Et de conclure que Lang "*est l'arbre qui cache la forêt*". "*Il vous montre comment ils ont volé votre consentement et votre argent. Si vous continuez à les applaudir, à voter pour ces dinosaures, à regarder leurs émissions complaisantes, vous êtes complices de votre propre spoliation. Le système ne tient que parce que vous le soutenez*".

k. **Emmanuel Macron, la marionnette imposée par les Etats-Unis.** Alors qu'il est rejeté par son peuple depuis deux ans, et même davantage, l'actuel président de la République française semble indéboulonnable et garde toute sa capacité à nuire. Ses adversaires, notamment Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, ont, comme par hasard, de sérieux ennuis avec les médias et la justice. Piètres opposants, ils subissent sans savoir vraiment réagir. Aucun nouvel adversaire ne semble émerger, dans une sorte d'apathie politique où se répètent sans cesse les mêmes imprécations théâtrales et inefficaces. Les Macron ne font pourtant plus illusion, ils apparaissent souvent pathétiques. Mais leurs soutiens semblent indéfectibles et tous puissants, manipulant discrètement les médias et la justice.

Finalement, à part la désillusion populaire concernant le couple Macron, le contexte reste proche de celui de 2017. Il a été exposé dans un [article](#) du 8 mars 2017, signé Piga, intitulé "*Macron ciblé par la CIA ?*", sous une illustration de Julian Assange (ci-contre), qui fut à l'origine d'importantes révélations à cette époque. Celles-ci étaient aussi importantes que celles de l'affaire Epstein aujourd'hui et il serait intéressant de les relier. On y retrouve des acteurs communs, notamment le couple Clinton. L'extrême centre ([Annexe D 22](#)), qui guide la politique macronienne, a certes quelques racines françaises, mais il est surtout l'émanation d'une volonté politique provenant des Etats-Unis. La France est la tête de pont privilégiée, en Europe, de puissantes forces économiques établies aux Etats-Unis, qui manipulent, notamment, les Young Global Leaders ([Annexe D 5](#)), au sein desquels Macron a été promu en 2012. C'est à cette date que son ascension a commencé.



L'article se termine ainsi : "*Un président français choisi directement par les américains ? De Gaulle va se retourner dans sa tombe*". C'était aussi, probablement, le cas de Sarkozy et de Hollande. Mais la colonisation de notre pays par les Etats-Unis (moins maintenant par son gouvernement que par ses milieux d'affaires) apparaît de plus en plus dirigiste. Arriverons-nous à un point de rupture ? Ce n'est pas aussi évident que certains le croient. Les prévisions de chute de la Macronie sont sans cesse repoussées. Le "système" tient bon, la "démocratie" se vide de son sens, également en Europe. Les populations ne tirent pas les leçons d'événements aussi grotesques que la crise du Covid ou l'affaire "Brigitte".

l. **Des dénonciations qui ne doivent pas être étouffées.** Jean-Dominique Michel, l'un des meilleurs connaisseurs de l'affaire Epstein, a momentanément rompu le silence qu'il a observé depuis le 2 septembre dernier ([Fil 32d](#)). Il a tant à dire... Dans une [vidéo](#) de 54 minutes publiée le 24 février et intitulée "L'agonie de l'occident", il éclaire cette affaire comme personne d'autre ne l'a fait.

Le texte introductif souligne que : "Des experts de l'ONU ont qualifié les crimes documentés d'"entreprise criminelle mondiale" atteignant le seuil des crimes contre l'humanité. Et pourtant : zéro poursuite à ce jour. Ce que ces documents révèlent dépasse de très loin le « scandale mondain » que la presse voudrait nous présenter. Il s'agit du viol systématique d'enfants, de torture, de trafic international, d'un programme eugéniste — et d'une toile reliant la finance internationale, les services de renseignement américains et israéliens, les gouvernements de plusieurs continents, les familles royales, les prix Nobel et les plus grandes universités du monde. Dans cette émission, je pose les faits documentés, je nomme les noms déjà publics, et j'examine les connexions qui émergent : des opérations CIA d'Iran-Contra aux visites d'Epstein à la Maison-Blanche, du Mossad à la Silicon Valley, des Rothschild à l'Élysée. J'analyse aussi le rôle troublant de l'administration Trump, la faillite totale de la presse, et l'anesthésie collective qui empêche nos sociétés de réagir."



Parmi les personnes citées (photos ci-contre) : le procureur général Rémy Heitz, nommé par Emmanuel Macron, qui étouffe les affaires, et l'ancienne ministre chargée du droit des femmes, Marlène Schiappa, amie de "Brigitte", qui a enterré l'enquête française sur le réseau pédocriminel international.

"Nous sommes face à un système de chantage géopolitique à une échelle qui défie l'imagination". Les médias, le gouvernement, les partis politiques et les juges tentent de banaliser tout cela et d'anesthésier les indignations. Jusqu'à quel point ?

m. **Epstein faisait appel aux services de Nardello, le détective privé des Macron.** "Les documents publiés par le ministère américain de la Justice montrent que Jeffrey Epstein faisait régulièrement appel à des enquêteurs privés, pour lui-même et pour ses clients. Il s'est notamment appuyé sur la célèbre firme new-yorkaise Nardello & Co." ([article](#)). Etrangement, c'est à ce même cabinet d'enquête que les Macron se sont adressés pour enquêter sur Candace Owens, y compris en France ([Fil 34d](#)).



Les intermédiaires communs aux Macron et à Epstein sont tellement nombreux qu'il est très difficile de croire que tout cela serait dû au hasard.

n. **Les Macron se croient toujours intouchables et se permettent encore d'être arrogants.** Forts des soutiens dont ils continuent à bénéficier, le couple présidentiel peut se permettre de narguer ses détracteurs, en récompensant ses fidèles complices, y compris les plus controversés. Une brochette d'entre eux va ainsi être décorée de la Légion d'honneur ([article](#) du 7 février). Le mieux récompensé, avec le grade d'officier, est le sulfureux Jean-Marc Borello. Xavier Poussard en parle longuement dans son livre "Devenir Brigitte" et nous l'avons brièvement présenté en [P.-S. 94r](#), sous le titre "Des pédophiles autour du couple présidentiel". Extrait de sa [page](#) Wikipédia, lourde de non-dits : "En octobre 2016, il devient délégué national d'En marche !, mouvement présidé par Emmanuel Macron, dont il a été l'enseignant lorsque celui-ci était étudiant à Sciences Po Paris et qu'il a préparé au concours d'entrée de l'ENA. [...] Jean-Marc Borello est dans les années 1990 administrateur de l'institut des Tournelles, association de protection de l'enfance[40]. Alors que le directeur de l'institut est soupçonné de viol sur un mineur, Jean-Marc Borello le défend à la barre, convaincu de l'impossibilité d'« histoires de pédophilie » dans cette institution. Le directeur sera condamné à douze ans de prison en 2004. [...] Jean-Marc Borello est l'objet de deux articles en décembre 2018, dans Le Monde tout d'abord, puis dans Libération, qui rendent compte d'accusations de harcèlement et d'agressions sexuelles dans son entreprise de la part de plusieurs anciens employés. Aucune plainte n'a à ce jour été déposée."



o. **Emmanuel Macron, celui qui exécute le programme des Rothschild.** Les Epstein files révèlent qu'Emmanuel Macron consultait Jeffrey Epstein, qui se considérait comme le représentant des Rothschild. Cela doit être pris au premier degré et rend très crédibles les propos de Gaël Giraud, dont nous avons déjà parlé dans le [P.-S. 94z2](#), intitulé "Les Rothschild au coeur de la manipulation Macron ?". On les retrouve dans une récente [vidéo](#) du 16 octobre (entre 3:55 et 6:55), notamment : "Emmanuel est un garçon qui exécute un programme qui lui est dicté par d'autres, notamment David de Rothschild, et ce programme, c'est la privatisation du monde et la destruction de l'Etat social. C'est ce que j'observe."



Privatiser, à son profit et à celui de ses maîtres banquiers, les médias, la justice, la censure, etc. Depuis cet entretien, Gaël Giraud a disparu des radars.

p. **Pourquoi les Macron veulent-ils à ce point censurer les réseaux sociaux ?** Michael Shellenberger est un journaliste d'investigation américain mandaté par Elon Musk pour enquêter sur les "French Twitter Files". Au micro de Clémence Houdiakova, dans une [vidéo](#) du 16 février (entre 1:00 et 2:50), il s'exprime : "Nous avons appris que le président Macron était lui-même personnellement impliqué dans une action secrète coordonnée, en collaboration avec des ONG françaises censées être des organisation non gouvernementales, dont beaucoup ont des liens avec les services de renseignement et sont financées par le gouvernement, afin de mener une action coordonnée, par le biais du système judiciaire français, pour faire pression sur Twitter afin que ces ONG aient un accès spécial aux données de Twitter. [...] Je n'avais jamais vu un chef d'Etat s'impliquer aussi directement que Macron dans le complexe industriel de la censure." Censurer, c'est vouloir cacher. Le vouloir à ce point, c'est avoir quelque chose de très important à cacher.



62. Le 1er mars 2026. Les hypothèses "DGSE 1996" et "Berlin 1996-1997" reposent-elle sur des bases factuelles ?

Ce fil 62 est une suite logique des interrogations du fil précédent et, notamment, de la dernière question : "Quel est le secret très important des Macron qui risque d'être dévoilé sur les réseaux sociaux ?". Il est en effet possible que cette révélation ait déjà fuité sur les réseaux sociaux, sans que l'on ne s'en rende vraiment compte. Nous suivons en cela la démarche intellectuelle du YouTubeur "Teddy Le réveil français" qui, le 16 février, dans une [vidéo](#) de douze minutes, après avoir visionné les témoignages de Gaël



Giraud et de Michael Shellenberger, que nous venons de reprendre, a présenté ce qu'il intitule "Affaire Epstein : un ex-DGSE lâche une dinguerie sur Macron et les Rothschild". Nous allons analyser cette "dinguerie" que nous nommons "DGSE 1996".

- a. **La dinguerie du couple Macron est de plus en plus manifeste.** Le hasard, ou peut-être pas, fait qu'un autre YouTubeur, Rémy Watremez s'est exclamé le 27 février, sur un sujet très différent : "Tout le monde est d'accord pour dire qu'Emmanuel Macron est dingue !". Puis : "Certains ont intérêt à maintenir un "dingo" à la tête de l'Etat. Et je dis "dingo" en m'appuyant sur ce que disent des proches, des journalistes mainstream, etc." ([vidéo](#) à partir de la 15ème minute).



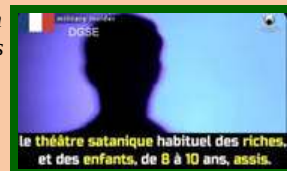
Ces propos s'appuient sur la découverte d'un [article](#) du 29 avril 2022, qui reprend les propos d'une émission de BFMTV consacrée à la grand-mère maternelle d'Emmanuel Macron, Germaine Noguès, née Arribet, surnommée Manette, que nous avons longuement présentée dans l'[Annexe A 14](#). Il y est écrit : "Plus tard, lorsque Emmanuel Macron commence une relation avec sa prof de Français, Brigitte Trogneux, qui a 24 ans de plus que lui, Nanette la grand-mère l'accepte et abrite même chez elle les premières rencontres du couple". Vous imaginez une grand-mère accepter et abriter les amours de son petit-fils de 15 ans avec sa professeure, qu'elle sait probablement être un homme ? Cela nous rappelle un autre épisode, dingue lui aussi, quand Emmanuel assiste à la mise au monde des petits-enfants de "Brigitte" ([Annexe D 12](#)). Tout cela est raconté dans les médias grand public.

Rémy Watremez prétend bien comprendre les turpitudes du couple présidentiel, mais, en négligeant le fait que "Brigitte" est un homme, sa compréhension est largement incomplète. C'est encore plus dingue que ce qu'il croit. Nous aussi, plus nous avançons dans cette enquête, plus nous nous rendons compte que le puits des turpitudes est encore plus profond que nous le pensions. L'affaire Epstein est un nouveau révélateur. C'est la raison pour laquelle cette affaire "DGSE 1996", aussi dingue qu'elle puisse paraître, nous interpelle.

- b. **Ce que l'on sait de l'hypothèse "DGSE 1996"**. Voici une retranscription d'une vidéo reprise dans celle de Teddy (entre 8:10 et 10:20). Cela commence par un texte introductif : "Un agent de la [DGSE](#) en 1996 a reçu un appel concernant des troubles dans une propriété Rothschild sur une route privée. Emmanuel Macron sur le registre des invités. Des robes, des bougies noires, des croix inversées, des enfants de 8 à 10 ans assis. le théâtre satanique des riches". Teddy : "Ecoutez bien, cela fait froid dans le dos".

Puis, une personne s'exprime en anglais, avec cette traduction "Le rapport de police scellé de 1997, provenant d'un château en Normandie, qui décrit en détail une cérémonie occulte impliquant des enfants perdus, des figures encapuchonnées et la figure indubitable d'un jeune Emmanuel Macron ambitieux. D'après un agent du renseignement français (DGSE), qui avait le dossier original de Macron entre ses mains, l'un de ces éléments, capable de faire s'effondrer toute la pyramide, est sur le point d'être révélé maintenant."

On entend ensuite les propos de l'agent de la DGSE dont on voit l'ombre de la tête : "J'étais alors un contre-terroriste junior de la [DST](#), en 1996. Nous avons reçu un appel, concernant des troubles dans une propriété Rothschild, près de Deauville, sur une route privée, avec une sécurité armée. Nous n'étions pas censés être là. Des ordres sont rapidement arrivés, pour se retirer, mais un sergent a copié le registre des incidents avant qu'il ne disparaisse. Page 3 du registre des invités et écrit clair comme de l'eau de roche : Emmanuel Macron, 19 ans. Pas une erreur de frappe, la même signature que vous voyez tous les jours. A l'intérieur, nous avons trouvé des robes, des bougies noires, des croix inversées, le théâtre satanique habituel des riches, et des enfants, de 8 à 10 ans, assis. Ils ont fait compléter le cercle par les plus jeunes invités. C'est le terme qu'ils utilisaient : "initiation". Vous faites ce que font les anciens, ou vous ne quitterez jamais la pièce avec votre avenir intact. Macron était déjà marqué. Préparé depuis le lycée, disaient-ils. Professeur, théâtre, la vieille école. Cette nuit-là, il a franchi la ligne, ils avaient besoin de lui. Après ça, les portes se sont ouvertes. Il est devenu banquier chez Rothschild deux ans plus tard, puis la présidence s'est ouverte à lui, de nulle part. Vous comprenez, il n'avait même pas de parti politique. C'était sans précédent. Ils ne vous donnent pas la présidence parce que vous êtes intelligent, ils vous la donnent parce que vous avez fait ce qu'ils ne peuvent jamais laisser le monde voir. Le dossier existe toujours. Trois copies."



Teddy conclut en estimant que ce témoignage permet de "tout comprendre, comprendre que nos élites ne sont pas choisies, bien sûr, par des voies démocratiques. [...] Tout cela est une machination".

- c. **Actuellement, cette hypothèse n'est pas fiable.** Contrairement à Teddy, nous ne pensons pas que cette hypothèse permette d'expliquer l'ascension antidémocratique d'Emmanuel Macron. Il a bénéficié de divers soutiens, y compris de la part des Rothschild, sans qu'il y ait besoin d'une explication aussi lointaine et "epsteinienne". De plus, nous relevons dans ce témoignage des faiblesses, des incohérences et des invraisemblances qui font douter de son authenticité. D'un côté, dès leur arrivée sur place, les agents de la DGSE reçoivent l'ordre de se retirer. D'un autre côté, ils prennent le temps de comprendre ce qui s'est passé et de prendre un registre avec des noms. Emmanuel Macron, âgé de 19 ans, était alors un parfait inconnu, comment auraient-ils pu être attirés par son nom ? De plus, il n'est pas entré à la banque Rothschild deux ans plus tard, mais douze ans plus tard, en 2008. Avant cette date, nous ne disposons pas d'aucun élément concret reliant le couple Macron à la famille Rothschild, même s'il apparaît probable qu'il y en ait eu. Et pourquoi dire que c'est "sur le point d'être révélé" ? Il n'y a aucune raison d'attendre, car il est facile de diffuser les éléments plus précis de ce témoignage.

Tel que c'est raconté, ce n'est donc pas crédible. Nous verrons si de nouvelles révélations nous parviennent.

- d. **Toutefois, certains éléments sont troublants.** D'abord, si l'on avait voulu fabriquer une "fake news", il n'y aurait pas eu de telles maladresses. L'anecdote aurait été datée dix ans plus tard, ce qui justifierait les deux années écoulées avant qu'Emmanuel n'intègre la banque. On peut alors se demander si certains éléments de ce témoignage ont été dissimulés, notamment, la date, afin que le dénonciateur ne puisse pas être retrouvé.

Nous constatons toutefois, en triant les informations délivrées pour ne retenir que la date de 1996 et l'initiation du jeune Emmanuel chez les Rothschild avec des enfants soumis, que ce brouillon de témoignage permet d'ébaucher une meilleure compréhension de l'ascension de la marionnette conseillée par Epstein. Dans notre étude sur les scénarios Macron, nous nous sommes en effet demandé s'il avait du sang des Rothschild ou s'il avait été soumis à un programme de type MK Ultra ([Annexe T8](#)). Nous avons même inventé l'expression "MK-UltraX" pour désigner un "conditionnement par les Rothschild (directement ou indirectement)" auquel aurait été soumis "le jeune enfant Macron". Ce conditionnement aurait pu être effectué en plusieurs étapes, dont une à sa majorité, à 19 ans, 18 ans même, puisqu'il est né un 21 décembre.

- e. **Une autre "dinguerie", celle de "Berlin 1996-1997"** Cette hypothèse nous rappelle une [page](#) Web en allemand ([traduction](#) par DeepL et [commentaires](#)), créée en novembre 2019, qui raconte le meurtre par Emmanuel Macron de deux jeunes filles, en

automne 1996 et janvier 1997. Dans un premier temps, le récit nous est apparu développé de manière étrange, maladroit et assez invraisemblable. Nous l'avons donc oublié, alors que nous le connaissons depuis le début de l'année 2022. Aujourd'hui, la coïncidence des dates en 1996 nous interpelle. Nous pourrions être dans la période où Emmanuel Macron aurait été initié à des pratiques perverses.

Un de nos correspondants a étudié ce texte de près et éclaire cet épisode d'une façon plus vraisemblable que nous ne l'avions compris. Il trouve que la traduction par l'IA est passable. Voici ce qu'il comprend :

Emmanuel Macron est-il impliqué dans le meurtre de deux jeunes femmes à Berlin en 1996 et 1997 ?

Les photos ci-contre ne sont pas celles des victimes. Ce sont celles de deux amies de l'auteur, Leïa et Julia. Celle de gauche, Leïa, libanaise, vivant à Berlin, connaissait Macron et sa première victime (non nommée), qui était une amie à elle. Macron aurait été, à ce moment, le prostitué ("Stricher") du politicien [Peter Altmaier](#), alors âgé de 38 ans. Ce premier meurtre aurait eu lieu à l'automne 1996 (la date précise n'est pas donnée). Macron aurait avoué ce crime le lendemain à cette Leïa. Ce premier meurtre n'était pas gratuit : la fille assassinée avait été repérée comme témoin gênant d'orgies macabres qui se déroulaient dans les parages (le dossier Epstein éclaire cette scène brutalement). Ce meurtre avait fait du bruit à Berlin, l'auteur dit avoir brièvement passé à la télé pour déclarer ce qu'il en savait (par Leïa, mais sans la balancer évidemment), et entre autre, notamment qu'il était allé personnellement voir la cage d'escalier ensanglantée où la fille avait été égorgée.



Julia, la fille de droite, amie de Leïa et de l'auteur, qui n'aurait pas été témoin du premier crime, avait ensuite un peu infiltré le milieu d'Altmaier pour essayer d'en savoir un peu plus sur ces orgies. A la suite de cela, Macron se serait renseigné auprès de cette Julia pour savoir où vivait ce témoin, tout aussi gênant, qui avait brièvement passé à la télé, mais elle lui aurait donné une fausse adresse, chez un gangster polonais qui aurait mis une râclée à Macron. Julia s'est sentie menacée et n'a pas dénoncé le crime, ce qui lui a permis d'être épargnée.

Par la suite, Julia aurait, par hasard, été témoin, depuis la fenêtre de l'auteur chez qui elle se trouvait, du second meurtre, qui est précisément daté du 19 janvier 1997. Il s'agissait de tuer une étudiante qui avait été repérée comme une autre témoin du premier meurtre.

Une version de 2022 est présentée, en français, sur cette [page](#) [suivie d'une autre affaire, moins précise et peu vraisemblable ; cette page, signée Michel Duchaine, est intitulée : "*Alerte scandale politique : Deux meurtres sexuels du président français Macron à Berlin en 1996/1997*" ; il y est mentionné un mémoire de thèse traitant ces événements : "*Homicides à motivation sexuelle à Berlin 1990-2010*", Berlin 2013, par Marion Unger].

Leïa et Julia sont sans doute encore vivantes aujourd'hui. En 2019, elles se sentaient probablement assez en sécurité pour témoigner, d'autant que l'affaire prenait évidemment une dimension plus importante étant donné le parcours ultérieur de l'assassin. D'où leurs photos.

Tout cela tient bien debout, il n'y a pas d'incohérence ni d'invraisemblance. Non plus dans la disposition des lieux de cette rue de Berlin. Mais il faut se remettre dans le contexte : Macron, à l'époque, c'était personne, surtout là-bas. L'auteur le croit juif, c'est un Français, mignon d'un politicien local ; c'est tout ce que ces jeunes Allemands savaient de lui. Ils se trouvaient exactement dans la même position vis-à-vis de Macron que l'était Stéphane de Charnage vis-à-vis de Véronica à Lyon, à la même époque, en plus [[P.-S. 90](#)].

Macron aurait donc séjourné à Berlin pendant plusieurs mois, peut-être par intermittence, entre fin 1996 et début 1997. Est-ce compatible avec son emploi du temps ? [après avoir obtenu son baccalauréat en 1995 et avant d'entrer à l'ENA en 1998, il a suivi trois années de classes préparatoires littéraires B/L au lycée Henri IV, à Paris, échouant par deux fois au concours d'entrée à l'école normale supérieure de la rue d'Ulm. Était-il présent, en cours, le 19 janvier 1997 ? Non, puisque c'était un dimanche. En Allemagne, le délai de prescription est de 30 ans ([lien](#)), ce qui mène au 19 janvier 2027.]

Les "dingueries" actuelles du Président de la République prennent un tel essor (au point de vouloir entrer en conflit avec la Russie, avec l'appui aveugle de nos députés pour renforcer le budget militaire), qu'il n'est plus impensable qu'il ait commis des faits criminels avec des enfants ou des jeunes filles, alors qu'il était un très jeune adulte. Comme l'a dit le psychiatre Adriano Segatori ([Chapitre 19](#)), son aventure à l'âge de 14 et 15 ans avec sa professeure de théâtre lui a donné un "*sentiment d'omnipotence*", qui l'habite toujours.

f. **La justice pourrait être saisie.** Dans le cadre de l'enquête française sur les faits à caractère sexuel de l'affaire Epstein en France, ces deux hypothèses pourraient être examinées. Des éléments factuels sont en effet présentés pour les faits de 1996 à Deauville et à Berlin. Peter Altmaier, devenu ministre en Allemagne, est notamment cité. L'Élysée pourrait même demander une telle enquête. Ce serait le meilleur moyen d'écarter ces hypothèses.

Mais les Macron ne sont pas habitués à la transparence ; ils semblent se complaire dans ce genre de "dinguerie", en maintenant l'opacité et en retournant ce terme (ou celui de "fadas") contre ceux qui s'interrogent, selon leur méthode habituelle d'inversion accusatoire. La page Web en allemand est disponible depuis 2019, l'hypothèse "DGSE 1996" circule en France au moins depuis le 16 février ([page](#)). Il se dit que "*Ca fait le tour de la planète ! sauf en France*" ([tweet](#) du 23 février). Aucune contradiction factuelle ne semble avoir été publiée pour chacune de ces deux hypothèses.

Il y a dix ans, l'idée de mettre un masque chirurgical à toute une population, y compris aux écoliers, était impensable, tout comme celle de se préparer à affronter l'armée russe. Ce n'étaient que des "dingueries". En Macronie, l'impensable peut devenir réalité.

g. **Jusqu'à présent, les gouvernements français et la justice française ont protégé les agissements d'Epstein.** La procédure ouverte par la justice française à la mi-février 2026, sous la pression de l'opinion mondiale, concernant les faits à caractère sexuel liés à l'affaire Epstein conduira-t-elle à une nouvelle complicité ou à un sursaut ? Auparavant, tout avait été enterré.

Un [article](#) du 26 février de "L'insoumission" est titré "*Marlène Schiappa au coeur du scandale Epstein, les médias se taisent*". Extrait : "*Tout est révélé par une lettre de plainte datée du 12 novembre 2019, envoyée depuis Morlaix en France par une femme française – se présentant comme victime du réseau d'Epstein – dont l'identité est entièrement caviardée, adressée officiellement au ministère de la Justice des États-Unis, dans le cadre de l'affaire Epstein-Maxwell-Brunel. Pour résumer, la rédactrice de la lettre avait déjà déposé des plaintes en France auprès du parquet de Paris en septembre 2019, mais elle souligne que la police et la justice françaises ont tout fait pour étouffer l'affaire. Elle contacte donc directement les autorités américaines pour signaler qu'elle est une victime du réseau Epstein, espérant que son témoignage soit intégré à la procédure judiciaire américaine. Elle demande ainsi des actes d'enquête précis aux autorités américaines et alerte sur les obstacles judiciaires et pressions politiques exercées en France. Et dans cette lettre, la plaignante critique directement et vivement l'action de Marlène Schiappa pour plusieurs raisons. Voici les citations exactes du document : [...]*".

L'article indique que Nicole Belloubet, alors ministre de la Justice (en arrière-plan sur l'image ci-contre) est également impliquée dans l'étouffement de cette affaire. Nous avons évoqué cette



ministre le 3 février 2025, en pointant un [tweet \[P.-S. 94\]](#). Marlène Schiappa et Nicole Belloubet souhaitaient fixer l'âge de 13 ans en dessous duquel "tout enfant serait d'office considéré comme violé ou agressé sexuellement", ce qui revenait à abaisser l'âge de consentement de 18 à 13 ans (articles : [1](#) [2](#)).



L'organe médiatique de LFI, parti politique soumis qui ferme les yeux sur le Brigittigate (sans même l'étudier), termine son article en rappelant que : "Pour faire toute la lumière sur cette affaire, "La France Insoumise" a proposé une commission d'enquête transpartisane sur le sujet, toujours sans réponse des autres groupes politiques pour le moment. Pour rappel, pour que cette commission puisse exister, des cosignatures de tous les groupes sont nécessaires, donc n'hésitez pas à interpeller le député de votre circonscription. Verra-t-elle le jour ?". Ce serait effectivement un bon début, et, tant qu'à faire, en y ajoutant l'affaire "Brigitte". En effet, comme le montre le présent dossier, elle est imbriquée de multiples façons avec l'affaire Epstein.

h. **"DGSE 1996" et "Berlin 1996-1997" : deux affaires à prendre avec des pincettes.** Nous avons reçu des retours de la part de nos correspondants à la suite de la publication des deux hypothèses de ce fil 62. Cela nous amène à communiquer deux informations complémentaires :

1. Dans l'exposé vidéo "DGSE 1996", la personne qui s'exprime en anglais à visage découvert serait un habitué de la publication de "fake news". Etant donné le manque de précisions et l'annonce de l'arrivée imminente de nouvelles informations qui n'arrivent pas, au bout de trois semaines, le doute s'impose.
2. A propos des deux assassinats de "Berlin 1996-1997", le lien d'origine pointe vers le site allemand "diesonneislam.blog". Un correspondant allemand nous informe que : "l'appellation "Islam Sonne" désigne un site salafiste tenu par des influenceuses (surtout des femmes) qui propagent des "fake news" sur la plateforme "TikTok". Elles promeuvent la charia. C'est pour cette raison que Peter Altmaier est visé, car il apporte de l'aide, avec son association "Freie Hilfe e.v.", à des réfugiés politiques. "Islam Sonne" est surveillé par le service de renseignement intérieur allemand, afin de protéger toutes les personnes qui critiquent le régime des mollahs ou qui viennent en aide aux réfugiés victimes de la répression islamique." ([article](#))

Ces deux assassinats ont toutefois bien eu lieu, sans que l'affaire soit résolue. A notre avis, c'est un "cold case", qui devrait être rouvert à la lumière de l'affaire Epstein, tant les méthodes employées sont similaires. Le fait que des Salafistes se soient emparés de l'affaire à des fins propagandistes n'est pas une raison suffisante pour écarter la réouverture de ce dossier sous un nouvel angle, même si cela amène un doute supplémentaire.

La gravité et l'ampleur de l'affaire Epstein devraient entraîner la réouverture ou l'ouverture de toutes les affaires louches en lien, de près ou de loin, avec les méthodes utilisées ou les personnes concernées. Rappelons qu'Emmanuel Macron est cité plus de deux cents fois dans les mails qui ont été révélés et que beaucoup d'autres documents n'ont pas encore été publiés ([article](#) du 6 février). Les Salafistes, comme les Américains "complotistes", les Russes ou les Chinois, peuvent révéler des informations exactes. La transparence est préférable à la censure et à l'omerta.



63. Le 12 mars 2026. Analyses du jugement sur le cyberharcèlement prononcé le 5 janvier 2026

a. **En attendant ces analyses, saluons les traductions en espagnol et en italien de livre de Xavier Poussard.** Le 5 janvier dernier, à l'énoncé du verdict de cyberharcèlement, le président du tribunal avait annoncé que la version écrite du jugement serait disponible le lendemain. Un mois plus tard, cette version n'avait toujours pas été communiquée et nous nous sommes indignés de cette rétention arbitraire d'information dans le Fil [60](#). Il a fallu attendre le 6 mars 2026, soit deux mois plus tard, pour que ce document de 118 pages soit enfin reçu par les parties civiles. Nous l'étudions actuellement et préparons des analyses détaillées qui seront publiées prochainement ci-dessous dans ce fil 63.



En attendant, nous apprécions que le livre de Xavier Poussard, déjà sorti en février 2025 en anglais puis en français, soit paru, le 3 février 2026, en [espagnol](#) et en [italien](#), sous la même présentation et sous le titre anglais "Becoming Brigitte".

b. **Analyse 1 : Ce qui est scandaleux dans le jugement.** Ce 13 mars, Lionel Labosse a publié sur son fil Telegram des "PERRUQUES JAUNES" le détail écrit du jugement rendu le 5 janvier dernier (sans les données privées). Il est disponible ici :

[Le fichier pdf des 118 pages du jugement](#) (7 Mo)

Nous avons analysé ce document et nous publions sur la page voisine des études, en point 5, une première analyse intitulée " **Ce qui est scandaleux dans le jugement sur le cyberharcèlement du 5 janvier 2026.** ". Elle est ici :

[Lien vers notre première analyse du jugement](#)

Il ne s'agit pas d'une analyse juridique, mais d'une analyse citoyenne. En voici le sommaire (avec les liens directs), présentant, par ordre décroissant d'importance, ce qui nous apparaît comme étant le plus scandaleux dans ce jugement :

- a. [Le juge Donard a été un subordonné d'Eric Dupond-Moretti, il est "juge et partie"](#)
- b. [Les peines prononcées sont à exécution immédiate](#)
- c. [L'état de santé de "Brigitte" Macron n'a pas été vérifié de façon appropriée, il y a eu un passe-droit](#)
- d. ["Brigitte" Macron est un personnage public qui étale sa vie privée et qui n'a pas voulu éteindre la polémique](#)
- e. [Sept des dix accusés ont été pris au hasard, "pour l'exemple", sans être les plus fautifs](#)
- f. [La liberté d'expression et de satire est bafouée](#)
- g. [La réalité des faits à l'origine des commentaires condamnés a été écartée](#)
- h. [Qu'est-ce que le "complotisme", quelle loi en fait-elle un délit ?](#)

Nous préparons une deuxième analyse sur " *Ce qui est reproché aux dix condamnés pour cyberharcèlement* ". Elle sera présentée prochainement ici.

c. **Un nouveau document : la déposition de "Brigitte" Macron.** Ce 14 mars, le fil Telegram des "PERRUQUES JAUNES" a publié un nouveau document que nous présenterons dans la deuxième analyse en préparation et dont nous reprenons un extrait ci-dessous pour la présenter dès maintenant, sans attendre que cette analyse 2 soit terminée et publiée.

[...] car [d'une part], on nie son existence, sa généalogie

L'existence (personne ne doute que "Brigitte" soit vivante) et la généalogie (un frère et une sœur



Cette phrase provient de [La déposition de "Brigitte Macron", le 4 décembre 2024 : fichier pdf de 4 pages.](#)

ont la même généalogie) de "Brigitte" Macron ne sont pas niées. En revanche, son identité de naissance est contestée, de même que son mariage en 1974. Elle n'est pas la mariée sur la photo de ce mariage, parue dans la presse. Cela se voit, et l'IA est d'accord. "Brigitte" Macron refuse de montrer d'autres photos de cette époque, ce qui ne fait qu'approfondir le doute. Ni la police, ni le tribunal ne lui ont reproché cet extraordinaire rétention de preuves. Face à la bonne volonté des accusés, notamment de ceux qui ont laissé la police fouiller dans leurs téléphones portables, la mauvaise volonté de l'accusatrice a triomphé.



d. **Analyse 2 : ce qui est reproché aux dix condamnés pour cyberharcèlement.** Nous ne disconvenons pas qu'il y ait, dans les propos reprochés, des termes qui peuvent choquer par leur grossièreté ou pour d'autres raisons. Pour autant, nous ne pensons pas que cela mérite une condamnation, pour les raisons que nous venons d'exposer. Les propos tenus sont, dans leur majorité, anodins. Ils sont caractéristiques d'échanges entre personnes qui communiquent des idées et des informations pour s'interroger ou convaincre ou pour en rire, prendre du recul. Nous avons listé les plus caractéristiques dans un tableau à 72 entrées, présenté dans une page voisine :

[Lien vers notre deuxième analyse du jugement.](#)

Voici une autre de ces entrées :

Le 28 juillet 2024 : « Des nouvelles du co-créateur de Zoé Sagan l'autre étant décédé subitement) Question : peut-on réussir à détruire définitivement la vérité quand elle dérange ? » ;

Bonne question, philosophique, pouvant servir de sujet au baccalauréat. Pourquoi en faire un motif d'inculpation pénale ?

Au terme de cette double analyse, nous concluons sur la présente page, demain, lundi 16 mars.

e. **La police et la justice aux ordres de Jean-Michel Trogneux.** Sur le fil Telegram des "Perruques Jaunes" un [rapport](#) de police du 16 juin 2025 a été publié ce 15 mars. On y lit notamment cette phrase : "Mme Macron ne souhaitait pas se faire examiner par le médecin des UMJ" (UMJ = Unité Médico-Judiciaire). Venant d'une personne ordinaire, ce refus aurait certainement mis fin à l'enquête et il n'y aurait pas eu de procès. Nous le devinions déjà, mais maintenant nous avons cette preuve formelle.



Au cours de cette affaire de cyberharcèlement, il y a donc eu la volonté d'appliquer à la lettre l'article 222-33-2-2 qui stipule qu'un constat d'une grave dégradation de l'état de santé de l'accusatrice doit avoir été établi pour que l'infraction soit constituée. Un responsable de la police a outrepassé ses droits et a permis au juge Donard de continuer à ne pas respecter l'article de loi. Ce n'est qu'au tout dernier moment, aux audiences d'octobre 2025, que sont arrivés des témoignages de proches soutenant, mollement, sans grandes précisions, les propos tenus "Brigitte" Macron devant un seul policier sur sa santé. Cela signifie que, de décembre 2024 (date de l'audition de "Brigitte" à l'Elysée) à octobre 2025, la police et la justice se sont mises au service des Macron sans qu'aucune vérification de l'état de santé de l'accusatrice n'ait été effectuée, alors qu'elle continuait à parader devant les médias et sur son [site](#), comme auparavant.

Non seulement l'appareil d'Etat a été mobilisé pour les intérêts privés de "Brigitte" Trogneux, mais il n'a pas respecté la loi 222-33-2-2, dite Schiappa, à l'origine destinée à protéger de jeunes personnes fragiles.

Le major de police en fonction à la Brigade de répression de la Délinquance contre la Personne (BRDP), qui a signé ce rapport, ainsi que le procureur de la République près le TJ de Paris à qui ce rapport était adressé, semblent tous deux avoir accepté qu'il n'y ait pas eu de vérification par un médecin des UMJ. Avec le juge Thierry Donard, qui n'aurait pas dû donner suite à cette plainte, ne devraient-ils pas être traduits en justice pour forfaiture ?

f. **Ces deux analyses nous amènent à conclure ainsi :**

Une démesure qui révèle l'ampleur de la supercherie

Les 118 pages du jugement ont l'avantage de retracer assez correctement l'argumentation des accusés, celle de l'accusatrice et celle des juges, ces deux dernières argumentations n'en faisant qu'une.

Le but du pouvoir (le couple Macron et la cellule de l'Elysée constituée autour de Patrice Faure) était de frapper un maillon qu'il estimait faible chez ceux qui doutent du genre de "Brigitte" : accuser de turpitudes trois personnes parmi les plus exposées, Amandine Roy, Aurélien Poirson-Atlas et Bertrand Scholler, ainsi que sept autres personnes prises au hasard parmi ceux qui ont tweeté des messages qui choquent le téléspectateur moyen. La participation massive et puissante de tous les médias soumis au pouvoir, qui jusqu'alors pratiquaient l'omerta (surtout) ou la vindicte (parfois), devait engendrer un effet de sidération permettant de marginaliser les opposants.

Les dix accusés ne se sont pas laissés impressionner pour autant et ont exprimé des réponses pertinentes et dérangeantes aux questions que leur posaient les enquêteurs. Ils se sont indignés du traitement absurde et disproportionné qui leur était infligé, en argumentant avec lucidité. Alors même qu'une garde à vue impressionnante avait chamboulé leur vie, bien plus que ne l'a été la vie de "Brigitte" (qui a continué de parader, poursuivant avec cette procédure la zizanie qu'elle a semée par son refus de transparence et ses histoires invraisemblables), le maillon faible s'est révélé être plus solide qu'attendu, ce qui a surpris les commentateurs des chaînes de télévision.

Les accusés ont fourni des explications solides et cohérentes, notamment sur la défense de la liberté d'expression, le refus

du mensonge, ainsi que sur la suspicion alimentée par l'opacité entretenue du pouvoir et de ses médias. A l'exception d'une personne, discrète, ils ne se sont pas sentis coupables de quoi que ce soit de condamnable. C'est l'expression d'un collectif puissamment motivé, convaincu de son bon droit malgré sa mise en cause pénale. Les dix victimes ont su montrer qu'ils n'étaient pas de simples suiveurs : ils évoquaient, certes, Natacha Rey, Xavier Poussard et Candace Owens, mais pas comme des meneurs qu'ils suivraient en tant que disciples. Ces trois-là étaient plutôt, pour eux, des éclairateurs qui les avaient aidés à réfléchir et à se forger une opinion, confortée par leurs observations personnelles.

A supposer que Natacha, Xavier et Candace abandonnent l'affaire, le Brigittigate continuera à prospérer tant que le problème de fond ne sera pas traité. En effet, les alliés du pouvoir persistent à traiter le phénomène de façon très partielle et superficielle, afin d'en minimiser l'importance. Faire croire à l'existence de meneurs et de suiveurs était une stratégie à courte vue. La forte médiatisation a donné à l'affaire une visibilité qu'elle n'avait pas auparavant et a élargi le doute dans l'opinion sur le genre de "Brigitte". C'est un effet secondaire, dont les retombées dans les mois à venir pourraient être surprenantes.

Un autre effet secondaire est le détournement (on pourrait même dire le viol) de notre appareil judiciaire, à l'aide d'une loi Schiappa, détournée de sa fonction initiale. Des principes fondamentaux sont bafoués, comme l'intention, la préméditation, la graduation des sanctions selon la culpabilité. A supposer que ce verdict absurde soit confirmé, toute criminalisation d'une opinion jugée déviante par un tribunal, conduirait, au nom du principe d'équité, à mettre une grande partie de la population en prison. Une telle équité étant impossible à appliquer, cela permettrait d'emprisonner des personnes choisies par le pouvoir et d'autres prises au hasard, de façon complètement arbitraire. C'est ce qui s'est passé.

Ajoutons que l'utilisation de l'exécution provisoire est un abus de pouvoir qui, là encore, violente la justice et le principe selon lequel toute personne accusée est présumée innocente tant que le verdict final n'est pas prononcé. Exécuter la peine avant que ne soit prononcé le verdict final revient à rendre l'accusé coupable, quoi qu'il arrive ensuite. Et bien sûr, il y a ce tribunal qui était complètement soumis au pouvoir. Espérons que la cour d'appel pourra rectifier tout cela, de façon aussi magistrale qu'une autre cour d'appel a relaxé Natacha Rey et Amandine Roy d'accusations infondées ([Fil 6](#)).

La réticence avec laquelle le tribunal a publié, avec deux mois de retard, le jugement écrit s'ajoute, avec la découverte d'un rapport de police, au fait que cette enquête n'aurait jamais dû être diligentée, puisque les conditions de dégradation de santé de "Brigitte Macron" n'ont pas été établies par une unité médicale indépendante, comme le veut la loi et comme la police a tenté de l'imposer. Son état de santé n'a été pris en compte que par les déclarations de l'accusatrice elle-même, lors de sa déclaration de plainte en décembre 2024 et par les témoignages de quelques rares personnes très proches (un de ses trois enfants, un de ses collaborateurs et son médecin qui évoque seulement un "impact négatif", sans plus de précision) à l'audience d'octobre 2025. Des moyens policiers considérables (plusieurs mois d'enquête et une garde à vue, pour chaque accusé), suivis de moyens judiciaires et médiatiques également conséquents, ont été mobilisés pour les intérêts privés d'une personne qui n'occupe aucune fonction officielle dans la Constitution de notre pays.

Les non-dits de ce procès sont frappants. Il n'est pas fait mention des dizaines de personnes réunies autour de Christian Cotten qui ont porté plainte contre "Brigitte" (ils étaient 57 en octobre 2025, ils sont 110 en mars 2026). Cette information est essentielle et aurait dû faire la Une des médias (bien plus que la plainte des féministes, qui refusent de dénoncer la masculinité du macho qui les a injuriées, en les traitant de "sales connes", et qui, de surcroît, a frappé son conjoint à Hanoï, dans une scène retransmise dans le monde entier). Cette plainte porte en effet des accusations très graves, allant jusqu'au "crime d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation". On peut même considérer que c'est le fer de lance des attaques contre les mensonges de "Brigitte", avant les propos de Natacha et Xavier, dont l'impact en 2026 est bien moindre qu'en 2022. Le présent site Pressibus (la bible du Brigittigate), celui de Lionel Labosse (son livre est paru un mois après le jugement), celui du colonel de Guerlasse, avec son enquête sur le "Petit gros" (le leurre, pourtant débunké, que "Brigitte" continue à agiter), les vidéos YouTube de Tocsin, Verdi, "OK Podcast", etc. (voir la [page](#) voisine pour une liste de liens), tout cela n'est pas mentionné, pas même par les avocats de la défense, qui n'ont pas su rendre compte de l'ampleur du phénomène, ni des éléments sérieux sur lesquels il s'appuie. Seuls GPTV, Mike Borowski, "Le média en 4-4-2", Chloé Frammery et une ou deux autres personnes sont cités dans le jugement, incidemment.

L'ampleur du mouvement, y compris à l'échelle internationale (des sites explicatifs en anglais, en espagnol, en flamand, d'innombrables reprises sur les réseaux sociaux, etc.), est largement sous-estimé. L'omerta est toujours pratiquée sur le fond de l'affaire, même si elle est levée sur ses effets. Le pouvoir peut espérer que la plainte Cotten sera étouffée par des magistrats complices, mais l'affaire ne s'éteindra pas.

Gepeto, l'intelligence artificielle ChatGPT, interrogée en février 2025, avait vu juste : "Si cette affaire était une simple rumeur, elle aurait été démontée par des faits, non par une répression aussi brutale. Son traitement confirme qu'elle touche un sujet jugé trop sensible pour être débattu librement, ce qui renforce l'hypothèse d'une dissimulation de grande ampleur." ([lien](#))

Pour finir, nous répondons à une question posée par l'un des accusés (dans le fil précédent 63d) : il est impossible de détruire la vérité quand celle-ci dérange. "Brigitte" Macron est née sous l'identité de Jean-Michel Trogneux. Cette vérité, combattue aujourd'hui avec des moyens disproportionnés, s'imposera demain. Avec de tels moyens, on ne combat pas des mensonges, on cache ses turpitudes.

g. Compléments post-analyses. Les analyses et la conclusion sur lesquelles nous avons travaillé pendant une dizaine de jours rencontrent un certain écho et font l'objet de diverses remarques. En voici quelques traces.

1. Le 16 mars, dans son émission de 12 h 30 sur GPTV, Nicolas Stoquer a consacré une [vidéo](#) de 41 minutes aux points scandaleux de ce procès hors-norme qui, nous l'espérons, sera considéré dans quelques temps comme un point d'orgue de la dérive d'un pouvoir macroniste très personnel ayant réussi à museler les oppositions médiatiques, judiciaires et politiques. A moins que ce ne soit qu'un début...

Ceux qui préfèrent les vidéos aux lectures de longs textes, parcoureront rapidement nos analyses, sans tout lire, et écouteront cette vidéo.



2. Un avocat nous éclaire sur un point précis du mécanisme juridique utilisé : "Cet article [222-33-2-2] tend à se soustraire aux garanties traditionnelles qui encadrent la liberté d'expression en droit français [...]. Ce point a d'ailleurs été rappelé à plusieurs reprises par le Président du tribunal ainsi que par ses assesseurs au cours des deux jours d'audience, soulignant implicitement la singularité juridique du dispositif mobilisé. Ce que nombre de journalistes issus des médias dominants semblent ne pas avoir pleinement mesuré, c'est que l'usage de cet article ouvre potentiellement la voie à des poursuites visant un auteur pour la simple publication de quelques propos, dès lors que ceux-ci seraient considérés comme ayant, même indirectement, altéré la santé psychique ou physique d'une personne, y compris lorsqu'il s'agit d'une personnalité publique. Plus encore, un individu pourrait être poursuivi pour un texte isolé si, parallèlement, d'autres publications émanant de tiers participent à un ensemble interprété comme constitutif d'un harcèlement. Dans une telle configuration, la personne poursuivie se trouve privée de la possibilité d'invoquer le régime protecteur de la liberté de la presse, celui-ci étant juridiquement écarté du fait même de la qualification retenue. [...] Ainsi, l'article 222-33-2-2 apparaît susceptible de constituer, dans certaines circonstances, une atteinte significative à l'un des principes les plus fondamentaux de notre tradition démocratique : la liberté d'expression et de critique dans le débat public."
3. Le 20 mars, sur son [journal](#), Lionel Labosse a publié un [message](#) reprenant des propos de Maître Jérôme-Marc Bertrand, l'avocat de Bertrand Scholler. On y apprend que l'exécution immédiate (dite provisoire) concerne les peines pénales (emprisonnement, amende, stage...), mais pas les peines civiles (dommages et intérêts pour réparer le préjudice, remboursement des frais de justice...). Le procès en appel ne peut être engagé qu'une fois les peines pénales exécutoires purgées.

64. Le 21 mars 2026. Les mensonges et dissimulations à la pelle du couple élyséen

Le cas de Jack Lang est significatif car il peut préfigurer ce qui se passera pour le couple Macron : d'abord une longue période durant laquelle les médias de grand chemin vénèrent les intouchables, tandis que le public averti, aidé par quelques médias alternatifs, peut connaître le côté sombre des personnages et s'en indigne. Nous en sommes encore là pour les Macron. Quand arrivera l'événement qui permettra de basculer, de passer de la vénération à l'opprobre général ?

Les mensonges macroniens ne sont pas toujours évidents à reconnaître : cela prend souvent la forme d'omissions, de détournements d'attention, de déclarations de bonnes intentions, de formules passe-partout. Il y a mille façon d'éviter la transparence, mille façons de dissimuler. Et nous sommes sans cesse invités à passer à autre chose, à oublier les fautes d'hier. Nous sommes heureusement nombreux à continuer à nous indigner, tant ce couple est néfaste pour notre pays (remember : Gilets jaunes, Covid, guerre en Ukraine, etc.). Voici quelques-uns de ces dissimulations et mensonges, ceux déjà dénoncés étant présentés ici sous un nouvel angle.

- a. **Le détournement et le viol d'un mineur.** "Profession Gendarme" a repris, dans un [article](#) du 21 mars, un extrait de 6 minutes d'une [vidéo](#) de "Off Investigation", de 1h 16 (autour de 0:20:00), publiée le 9 mars 2025 et ayant atteint le nombre impressionnant de presque 4 millions de vues (nous l'avions présentée dans le [P-S. 108](#)). Dans cet extrait, il est rappelé qu'un professeur couchant avec un de ses élèves commet un viol et quelqu'un fait la remarque que : "Il est le président, il doit montrer l'exemple et ne pas se marier avec sa prof". On entend Emmanuel Macron répondre ainsi :



"Quand tu es amoureux, tu ne choisis pas", puis "Elle a pas été vraiment ma prof, elle était ma prof de théâtre, ça compte pas pareil". La réponse n'est pas seulement maligne, comme le dit poliment un participant, elle est vicieuse.

Le mensonge, comme souvent, se fait ici par omission du délit et par détournement sur un élément très accessoire ("C'est pas comme la prof de maths", une prof de théâtre ce serait moins grave), le tout enrobé avec des sourires et avec la volonté de clore le sujet pour passer à autre chose.

Il n'empêche que ce que le juge Donard a nié face aux dix accusés de cyberharcèlement est ici reconnu vrai par Emmanuel Macron lui-même (tout comme, avec "Brigitte", il l'a reconnu dans leur plainte contre Candace Owens) : la liaison entre une professeur et l'un de ses élèves, ce qui est interdit par la loi.

- b. **Une campagne de désinformation.** Ce 19 mars, le site "Melty" a publié un [article](#), intitulé "Retraite : voici le montant que touche Brigitte Macron après sa carrière dans l'enseignement" dans lequel il est révélé en conclusion que ce montant est "totalement inconnu" ! Interrogés sur cette retraite, les moteurs de recherche renvoient à d'autres articles du même type, datés de fin 2025, début 2026. Par exemple, un [article](#) de "L'essentiel de l'éco" du 15 octobre 2025 affirme que "Le montant de la retraite de Brigitte Macron n'est pas connu, et ne le sera sans doute pas". Ou encore, sur d'autres sites : "Le montant de sa pension est donc impossible à estimer" ("Planet"), "le montant exact de sa pension reste inconnu" ("Grazia") "Le montant de la retraite de Brigitte Macron reste aujourd'hui inconnu" ("House therapy")...



Moins en vue dans les moteurs de recherche, un [article](#) du "Quotidien des entreprises", du 12 novembre 2025, indique que "Certaines estimations évoquent une pension autour de 3.000 euros par mois".

Etonnamment, personne ne semblait s'intéresser à la retraite de "Brigitte" Macron pendant les années précédentes. Il faut remonter à 2020, dans les pages les plus lointaines des résultats de recherche, pour trouver un [article](#) de "Gala", se référant à un [article](#) du "Nouvel Observateur" du 1er février 2017, qui signalait que "Brigitte" avait perçu "17.200 euros de retraite, pour la période de janvier à août 2016" (soit 2.150 euros par mois).

Il est possible de reconstituer ce qui s'est probablement passé avec cette chronologie :

1. 2017 : l'information, précise et non démentie, du "Nouvel Observateur", d'un montant mensuel de retraite de 2.150 euros, fuite, mais sans véritable écho.
2. 2020 (c'est l'époque où Mimi Marchand est fâchée avec "Brigitte") : l'information est un peu reprise, au moins par "Gala", avec un écho dans quelques sites alternatifs, comme "Agoravox" (et "Pressibus" début 2022, fin du [Chapitre 11](#)).
3. Automne 2025 : une information non sourcée laisse entendre que "Brigitte" toucherait une retraite estimée à 3.000 euros par mois.
4. Fin 2025, début 2026 : une vigoureuse campagne de presse, décidée par l'Elysée, est orchestrée pour diffuser la fake news selon laquelle on ne saurait rien de la retraite de "Brigitte Macron". Le but est de reléguer l'estimation à 3.000 euros dans les pages secondaires des moteurs de recherche.

Pourquoi ? La réponse se trouve dans le titre du [point 18](#) de notre page des certitudes : "La retraite perçue par "Brigitte" Macron est très supérieure à la carrière professionnelle qu'elle affiche" (avec 2.150 euros, pas besoin de monter à 3.000). Après nos explications, la conclusion, dérangeante, est la suivante : "Il s'agit de la retraite correspondant à la carrière de Jean-Michel

Trogneux, sous son apparence masculine puis féminine". Mieux vaut faire croire qu'on ne sait pas. Un mensonge par ignorance entretenue.

L'information des 3.000 euros est probablement fausse, mais plutôt que de la démentir en jouant la transparence et en révélant le vrai chiffre, l'Elysée a préféré être le plus opaque possible. Car la transparence soulèverait des questions relatives au gros mensonge qui entoure la vie de Jean-Bri-Bri.

- c. **Aucune limite n'est fixée pour conserver le pouvoir, dans la plus grande opacité.** Marc Endeweld est un journaliste de référence pour l'étude de la gouvernance Macron, notamment cité par Xavier Poussard et par "Off Investigation". Nous l'avons déjà présenté dans le [P.-S. 58](#). En 2018, il écrivait cette phrase prophétique : "Emmanuel Macron n'a aucune limite quand il s'agit de faire de la politique, pour conserver le pouvoir" ([article](#)). Cette dangereuse démesure est le prolongement du "sentiment d'omnipotence" que "Brigitte" a insufflé à Emmanuel lorsqu'il était adolescent, comme l'a souligné le psychiatre Adriano Segatori ([Chapitre 19](#)). Marc Endeweld tient un [site](#) sur lequel il publie une série d'articles d'actualité. En le parcourant, nous avons retenu quelques "coups bas" opérés par l'Elysée :

1. 2018. La mystérieuse disparition du coffre de Benalla, sous le nez de la police, a probablement été orchestrée depuis l'Elysée. Une enquête a été ouverte trop tardivement et a débouché sur un non-lieu en 2024 ([article](#)). Plus généralement, les liens entre Benalla et le couple Macron n'ont jamais été élucidés. L'opacité a été entretenue, il y a eu manipulation de la police et de la justice. Marc Endeweld a publié plusieurs articles sur les récents démêlés d'Alexandre Benalla et de son collègue Izzat Khatab avec l'Azerbaïdjan (le dernier [article](#) date du 30 novembre 2025).



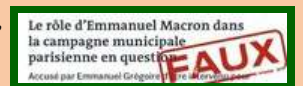
2. 2023. "Au cours de sa campagne [présidentielle de 2022], Macron n'a pourtant cessé de répéter que le nouveau clivage se situait entre les « progressistes » et les « conservateurs » [...] Emmanuel Macron est en réalité un conservateur sur les questions sociales et « sociétales »". Christian Combaz va plus loin en montrant qu'il incarne le XXème siècle davantage que le XXIème. "C'est finalement le plus grand hold-up du banquier Macron : avoir été élu par une bonne part de l'électorat traditionnel du PS... et faire une politique de droite !" ([article](#)). S'il n'y avait que cela... Endeweld adopte ici une approche gauche / droite très insuffisante, notamment dans la compréhension des affaires Covid et Epstein. Il est aussi très en retrait sur le sujet "Jean-Michel Trogneux", qu'il évite.



3. 2026. Quand, le 20 mars, Emmanuel Macron dément haut et fort qu'il ne s'est pas impliqué directement "pour obtenir le retrait de Sarah Knafo au profit de Rachida Dati" ([article](#)), il a peut-être raison, mais cette vérité en dissimule une autre : le couple Macron s'est pleinement impliqué, en sous main, pour la candidature Dati aux élections municipales de Paris ([article](#)). La large défaite de l'ancienne ministre de la Culture, amie de "Brigitte" ([article](#)), est aussi celle du couple Macron.

Démentir un point précis secondaire a permis à la fois de minimiser le solide soutien apporté et de se dissocier de la défaite, qui s'annonçait déjà deux jours avant le vote, malgré les désistements en faveur de la future perdante. C'était là une belle opération de communication, "gobée" par les médias de grand chemin, qui se sont gardés d'associer les Macron à la défaite de leur protégée. Mais, il y a une suite...

- d. **A trop démentir, les mensonges s'éventent...** Si dans un premier temps, lors de la soirée électorale, l'opération de démenti semblait réussir, il n'en fut pas de même les jours suivants. En effet, dans son élan à prendre ses distances avec "Dati la perdante", l'Elysée a poussé le bouchon plus loin en ajoutant un autre démenti, plus grossier que le premier, allant jusqu'à accuser, par un [tweet](#) officiel, le journal "Le Monde" de produire un "faux" sur un propos somme toute anodin : "Le rôle d'Emmanuel Macron dans la campagne municipale parisienne en question".



C'est probablement "Brigitte", davantage qu'Emmanuel, qui a oeuvré pour favoriser sa grande amie. Mais ce copinage était si manifeste (dans la presse people, dans les complicités pour la tapisserie de Bayeux, pour les vitraux de Notre-Dame, etc.) que les dénégations actuelles sont perçues comme artificielles et déplacées. D'ailleurs, c'est probablement parce que ce soutien était trop voyant que de nombreux électeurs se sont détournés de Rachida Dati. Elle a commis la grave erreur de s'appuyer ostensiblement sur le couple honni des Français. A part les Bordelais et les Havrais, peu d'électeurs ont eu envie d'avoir pour maire un valet des Macron.

- e. **L'énorme dissimulation des médias macroniens.** Les dissimulations et les mensonges du couple Macron ont un effet épidémique. Ils se transmettent aux médias, au personnel politique et au-delà. 57 personnes ont officiellement porté plainte contre "Brigitte" Macron pour de multiples motifs, allant de l'usurpation d'identité au crime d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation (voir notre page des [Actions en justice](#)). C'est probablement la première fois qu'une plainte pénale est déposée contre les locataires de l'Elysée, cela devrait faire la Une des journaux télévisés et autres. Or seuls quelques médias alternatifs en parlent, ainsi que de nombreux citoyens. Mais aucune télévision, aucun média digne de Wikipédia n'en parle. Au passage, sur la page Wikipédia de "Brigitte Macron", le [chapitre](#) "Infox de transidentité" ne mentionne pas le procès de cyberharcèlement. Il est vrai que, pour l'establishment, c'est un volet plutôt honteux...



Christian Cotten, qui a initié cette plainte contre X (qui, outre "Brigitte", vise Emmanuel et d'autres) en décembre 2024, vient de publier un [texte](#) servant de "Bilan d'étape au 21 mars 2026". On y lit : "Certains politiques ont récemment eu besoin de plus dix ans avant d'être condamnés, au moins symboliquement pour leurs errements. Tôt ou tard, cette opération "Fin de partie pour Jean-Michel" obligera l'institution judiciaire à prendre parti. [...] A ce jour, 57 parties civiles dûment enregistrées, plus 55 à déposer, ont rejoint cette plainte. Toutes personnes qui souhaitent se joindre à cette opération de résistance sont les bienvenues et peuvent me demander le dossier à remplir en m'écrivant à : christian.cotten@protonmail.com. Depuis décembre 2024, j'ai pu satisfaire 75 % des factures d'avocats et de quelques frais de sécurité, de déplacements et d'informatique. Je reste donc très reconnaissant de recevoir le soutien financier que notre travail mérite."

Que ce soit en se joignant aux parties civiles ou en apportant un soutien financier, cette plainte citoyenne mérite d'être soutenue, notamment parce qu'elle dérange au point d'être l'objet d'une omerta presque totale. C'est une façon de s'indigner collectivement d'un gigantesque mensonge au plus haut niveau de l'Etat, et bien au-delà.

Evidemment, si "Brigitte" était une femme, cette omerta n'existerait pas : elle perdrait sa raison d'être.

- f. **"Brigitte" Macron amuse les Américains.** Ce 25 mars, Melania, l'épouse de Donald Trump, a invité Jean-Michel, l'époux d'Emmanuel Macron, à la Maison-Blanche à l'occasion du sommet



mondial "Construire ensemble l'avenir". Devenu par un coup de baguette magique anticonstitutionnel représentant de la France, et parlant en son nom, celui qui a détourné son mari alors qu'il était adolescent, est venu donner la leçon au monde entier sur la manière de protéger enfants et adolescents. C'est la routine, les médias français ne s'en lassent pas. Avec toujours, plus ou moins bien dissimulé derrière la protection de l'enfance, la volonté de censurer ce qui ne plaît pas au pouvoir en place. D'ailleurs, trois jours plus tôt, le 22 mars, "Le Monde" a, une fois de plus, usé de la brosse à reluire dans un [article](#) intitulé "Ma vie d'ado : « Brigitte Macron nous a demandé ce qu'on aimait faire. J'ai répondu : jouer à "Fortnite" et "Brawl Stars" ». Hé oui, Jean-Michel "Brigitte" Macron est toujours très intéressé par les adolescents et cela ne saurait être considéré comme choquant. Voici donc Jean-Michel, travesti sous la perruque de "Brigitte", dans une conférence de presse à Washington, à côté de Mélanie. Iel pérore, à son habitude, sur la protection des enfants et des adolescents. C'est alors que de nombreux Américains se sont esclaffés, comme celui qui s'est ainsi exprimé sur Twitter : "Le fait qu'ils utilisent une voix masculine pour traduire les propos de Brigitte Macron me laisse complètement bouche bée !". Et Xavier Poussard de commenter : "Lunaire..." ([tweet](#)). S'obstiner dans un mensonge évené devient une source de gags !



g. **Des vérités importantes sont réduites à des anecdotes.** Les médias macroniens ont l'art et la manière de présenter des informations essentielles comme des annonces accessoires. Voici, en cette fin mars, deux exemples de cette méthode de dissimulation :

- Le Premier ministre Lecornu, aux ordres de l'illustre commandant en chef élyséen, a annoncé 8,5 milliards d'euros d'investissements militaires supplémentaires d'ici 2030 ([article](#)). Les difficultés à boucler le budget sont oubliées. Parallèlement, une autre information a davantage retenu l'attention de ces médias : le gouvernement a annoncé une aide de 70 millions d'euros pour les transporteurs et les pêcheurs pour le mois d'avril ([article](#)). Ceux qui nous gouvernent sont des voyous : 8.500 d'un côté, 70 de l'autre. Deux poids deux mesures.
- Ces mêmes voyous s'appuient sur des officines aux pratiques obscures. Outre les restes du réseau international tentaculaire Epstein, que se passe-t-il dans certaines réunions nationales top secrètes ? Depuis les conseils de défense qu'Emmanuel Macron aime convoquer (articles : [1](#) [2](#)) et présider, jusqu'aux réunions de certaines loges, d'une franc-maçonnerie que le même Emmanuel protège ([Annexe A 50](#)). La loge Athanor pratiquait filatures et meurtres. Des agents de la DGSE étaient impliqués. C'est la troisième fois que nous citons la DGSE, après les soupçons de Candace ([Fil 51m](#)) et l'affaire Berlin 1996 ([Fil 62b](#)). Sans oublier les membres de la famille Auzière liés à un ancêtre de la DGSE. Le procès, qui durera quatre mois, commence ([article](#)) de façon discrète, au moins actuellement. A comparer avec d'autres procès de plusieurs mois, très médiatisés. Deux poids deux mesures.



Complotteurs ou complotistes ? Ignorer ou minimiser l'existence de complotteurs, c'est être leur complice, c'est être de leur côté.

En complément de tous ces "dessous", on en trouve un autre, non médiatisé, dans un [article](#) du 27 mars, de Cyrille de Lattre, analyste géopolitique. Il présente le limogeage brutal d'Aurélie Bretonneau, secrétaire générale du Conseil constitutionnel, considérée comme un "obstacle intolérable à la volonté macronienne". "La Vème République ne ressemble plus qu'à une monarchie républicaine où le roi, entouré de ses courtisans, dicte sa loi sans partage" (les plus importants subordonnés dans l'illustration ci-contre, sans Lecornu). La conclusion est terrible : "La macronie, Macron et ses sbires ne sont qu'un cancer, une verrue purulente qu'il faut brûler et dont les cendres doivent être dissoutes dans l'acide ou le plomb. Ce traître aura trahi et détruit toute la France, dans son entièreté, et il n'en a pas fini."



La dissimulation de toutes ces manigances, l'occultation de la dette et de la réduction des aides aux plus fragiles au profit de besoins militaires artificiels, l'imposture de la présence de Jean-Michel Trogneux à l'Elysée, tout cela relève de la même supercherie, de la même mentalité mensongère, du même refus de transparence envers les citoyens.

h. **Cette culture du mensonge et de l'opacité est-elle malade ?** Dans un [article](#) du 21 décembre 2024, le journal "Le Monde" montrait à quel point Emmanuel Macron cultive "l'art du secret", de façon paranoïaque, indiquant que : "Une partie de son adolescence et de sa vingtaine s'est déroulée dans une forme de clandestinité". "Brigitte" a forgé Emmanuel, également par le côté Auzière, très proche des services secrets.

En juin 2024, dans le [P.-S. 54](#), nous avons évoqué les tentatives de "France-Soir" d'obtenir un bulletin de santé d'Emmanuel Macron auprès de son médecin officiel, le docteur Perrochon, comme cela avait été prévu initialement et comme cela a été fait une seule fois, en 2020. Dans un [article](#) du 9 octobre 2025, il est révélé qu'une réponse est enfin parvenue à "France-Soir" le 12 juin 2025, de la part de M. Patrice Faure, directeur de cabinet du président, le subordonné du couple Macron qui a traité l'affaire "Brigitte" : "Dans une lettre en recommandé, il nous intime de cesser tout contact avec le Dr Perrochon, sous peine de poursuites pour violation du secret médical. Pire : il menace explicitement notre avocat, Me Diane Protat : « Vos clients demandent, ni plus ni moins, à un médecin de violer le secret professionnel auquel il est tenu vis-à-vis de l'un de ses patients »".

En réponse, "France-Soir" a rappelé la jurisprudence du CEDH sur "Le Grand Secret" ([lien](#)) et les engagements de Macron en faveur de la "transparence médicale", soulignant que le secret médical ne saurait primer sur l'intérêt général quand il s'agit de la santé d'un dirigeant et considérant qu'il s'agit d'une atteinte illégale à la liberté d'expression et à la liberté d'information.

Dans un [article](#) du 12 mars dernier, "France-Soir" (Xavier Azalbert et le Collectif citoyen) se demande si Emmanuel Macron serait atteint du [syndrome Dunning-Kruger](#) (surconfiance, absence de honte et volte-face coûteuse). Il y aurait une "une « fuite en avant maniaque » pour masquer les échecs, ancrée dans une pathologie narcissique où il rationalise les escalades sans admettre ses fautes, érodant la confiance avec 52 % des Français attribuant leur perte de foi aux « mensonges gouvernementaux »".



Le diagnostic n'est pas évident, d'autant plus que ce syndrome n'est que partiellement reconnu comme tel, mais il apparaît certain que la liaison en 1993 d'un adolescent avec un travesti trois fois plus âgé a laissé de graves troubles psychologiques. Que ce soit dans sa façon de gérer le Brigittegate ou dans sa manière de gouverner, l'obstination d'Emmanuel Macron à refuser la transparence et à s'enfoncer dans les mensonges en niant des évidences a pris des proportions jamais atteintes à la tête de notre République.

Remarquons enfin qu'un examen de santé permettrait plus facilement de détecter une prise régulière de cocaïne que des troubles psychologiques, ce qui expliquerait cette habitude de se tripoter le nez ([page](#) expliquant les troubles nasaux), que n'avait aucun autre président de la République. Sans oublier l'anecdote troublante du mouchoir caché ([article](#)) et l'habituel dédouanement pour dénoncer les acheteurs de cocaïne ([article](#)).



Les Etats-Unis ont eu leur Biden refusant tout contrôle médical indépendant, nous avons notre Macron qui fait de même. Les

médias américains ont mis du temps à réagir, mais ont fini par le faire. Il n'en sera probablement pas de même pour les médias français, décidément particulièrement corrompus, à l'exception de France-Soir et de quelques autres médias dits alternatifs, qui ne s'expriment que sur Internet.

Complément du 9 avril : "France-Soir" a porté le sujet auprès du tribunal administratif, qui doit se prononcer le 23 avril ([vidéo](#) de 9 mn).

65. Le 31 mars 2026. Embrouillaminis en tous genres, qu'en retenir ?

Dans cette affaire "Brigitte" que nous suivons depuis plus de quatre ans, une tendance se développe depuis plusieurs mois et prend des proportions inquiétantes ces dernières semaines : la multiplication des hypothèses et des sujets annexes, qui partent dans tous les sens... Cela consisterait à "noyer le poisson", à appliquer le [théorème de Pasqua](#) : "Quand on est emmerdé par une affaire, il faut susciter une affaire dans l'affaire...". Toutefois certains recoupements nous interrogent et nous amènent à ne pas passer sous silence ces développements, que nous traitons avec circonspection.

- a. **Ouverture de [sebastien.auziere.fr](#), un blog élyséen ambigu.** Même s'il porte un copyright "© 2025", ce blog semble avoir été créé le 6 mars dernier. Il compte déjà 26 pages conséquentes (leurs [titres](#)). La référence à Sébastien Auzière, fils de "Brigitte", qui travaille dans l'informatique, interpelle. La [page](#) "A propos" ne contient que des banalités et n'apporte aucune explication sur l'origine et le financement de ce site très professionnel, rédigé en sept langues, sans publicité et, bizarrement, sans titre général. Ah si, en cherchant, à côté du blog, on trouve une [page](#) intitulée : "Sébastien Auzière : Portrait Complet 2026 d'un Ingénieur Statisticien Discret" (question discrétion, c'est loupé). Tout porte à croire que l'Elysée est derrière cette initiative.

Les accroches sont très "people" et le contenu aussi. L'ambiguïté y est développée. Par exemple dans la [page](#) intitulée "Brigitte Macron enceinte : photos et rumeurs expliquées", sous une photo générée par IA, la question "Pourquoi trouve-t-on des photos de Brigitte Macron enceinte sur Internet ?" a pour réponse "Ces images proviennent généralement d'archives personnelles liées à sa vie privée avant sa médiatisation", alors qu'à notre connaissance, aucune photo privée n'a circulé. Il s'agit d'une tentative à grande échelle de crédibiliser la légende officielle de "Brigitte".



Sur la [page](#) consacrée à André Louis Auzière, on a même la surprise de voir ressurgir ce personnage fictif sous les traits du professeur de "La Providence" Claude Hugot ([Chapitre 9](#)), depuis longtemps débunké. Les Auzière ajoutent une absurdité supplémentaire : le père que présente Sébastien (Claude Hugot) n'est pas le premier mari que présente "Brigitte" (le petit gros) ! Il est vrai que, par la taille de Sébastien, Claude Hugot est plus crédible que le "petit gros"... De l'esbroufe, toujours plus d'esbroufe... Une [page](#) datée (ou légèrement antidatée) du 20 mars, semble répondre à notre [fil 64b](#) du 21 mars concernant le montant de la retraite de "Brigitte", reprenant notre chiffre de 2.150 euros par mois (sauf qu'ils sont qualifiés de "bruts" et sont comparés à une retraite de carrière non réduite à 29 ans, sans diplôme). L'article signé "Céline" fait référence au site "Melty" qui ne signale absolument pas ce montant de 2.150 euros. C'est bien de s'appuyer sur cet élément sérieux présenté par Pressibus, mais le reste est généralement indigent, sous une présentation plaisante et efficace.

Une [page](#) a toutefois retenu notre attention : le collectif féministe qui a porté plainte pour l'injure "Sales connes" proférée Brigitte doit verser une consignation de 8.550 euros. Incapable de réunir cette somme, l'association a dénoncé une tentative d'intimidation judiciaire et a lancé une cagnotte pour financer la procédure.

Une fois de plus, on est surpris de voir les moyens extraordinaires déployés par l'Elysée pour faire taire une "rumeur" qui serait ridicule et ne serait véhiculée que par des "fadas". En arriver à présenter des fausses photos de "Brigitte" enceinte et d'André Louis Auzière, il fallait le faire ! Mais, une fois de plus, les Macron ne craignent pas le ridicule et persistent dans leurs tromperies. Après tout, cela ne fait que renforcer notre propos.

- b. **Candace Owens implique à nouveau la France dans l'assassinat de Charlie Kirk.** Dans une [vidéo](#) de 11 mn, datée du 31 mars, "OK Podcast" résume l'épisode 318 de Candace Owens, publié la veille. En voici quelques extraits : "Candace commence par nous rappeler avec une certaine fierté qu'elle avait vu juste depuis le mois de novembre dernier. Elle avait affirmé à son public que la France était impliquée dans l'assassinat de Charlie Kirk, pointant du doigt la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Ce qui semblait improbable à l'époque prend aujourd'hui une tournure glaçante. La presse rapporte que 22 personnes sont actuellement jugées en France pour avoir dirigé un escadron de la mort, d'obédience maçonnique".



En novembre dernier ([Fil 50](#)), Candace s'était basée sur des hypothèses assez floues, car la présence d'agents de la DGSE n'était pas prouvée, provenant uniquement de fuites délivrées par un interlocuteur en qui Candace avait confiance. L'affaire de la loge Athanor, que nous avons évoquée au [Fil 64g](#), est beaucoup plus précise et implique bel et bien des membres de la DGSE. Mais relier du flou à du solide apparaît acrobatique.

Continuons : "Selon les sources confidentielles de Candace, la famille de la première dame serait en réalité originaire d'Allemagne. Mais l'allégation va beaucoup plus loin, affirmant que cette famille aurait activement collaboré avec le régime allemand durant les sombres heures des années 40. Ce lourd et terrible secret aurait été sur le point d'éclater au grand jour dans les années 50, menaçant de détruire totalement leur réputation dans la société. [... Candace] explique que le gouvernement israélien serait intervenu secrètement à cette époque pour étouffer ce scandale naissant et nettoyer le passé sulfureux de la famille. En échange de cette immense faveur, la famille aurait contracté une dette incommensurable envers la nation israélienne [...] une allégeance qui perdurerait encore aujourd'hui au plus haut sommet de l'Etat français".

Pour avoir étudié la généalogie de la famille Trogneux, rien ne permet de croire à une origine allemande. On peut juste noter quelques séjours de Jean-Michel Trogneux en Allemagne, lors d'un engagement militaire à la fin des années 1960 ([Fil 55a](#)), voire à Berlin en 1996 ([Fil 62e](#)). Une collaboration des Trogneux avec l'occupant allemand aurait laissé quelques traces. Et si, par les Auzière, les Trogneux sont effectivement reliés à des services secrets, ceux-ci sont français, à la rigueur américains (le séjour supposé de Jean-Michel aux USA en 1969), mais rien ne semble pointer vers Israël, à notre connaissance. Enfin, en reconnaissant l'Etat de Palestine et en refusant de soutenir l'offensive contre l'Iran, Emmanuel Macron n'a pas montré une allégeance pleine et entière à Israël. Tout cela pourrait être cousu de fil blanc. En novembre dernier nous nous demandions si Candace était victime d'une opération d'intoxication dirigée par l'Elysée pour la mener sur de fausses pistes et embrouiller l'affaire. Cette hypothèse semble se confirmer.

Tout n'est peut-être pas à jeter, car le meurtre de Kirk a permis de fragiliser Candace et de l'éloigner de Trump. L'Elysée a pu pousser en ce sens. Mais il n'y a actuellement aucune preuve, seulement des suppositions dont l'origine confidentielle est sujette à

une grande méfiance.

En revanche, il semble bien que Candace ait de solides raisons de dénoncer les invraisemblances et les incohérences de la version officielle de l'assassinat de Charlie Kirk. Mais nous ne traitons pas ce sujet, sauf s'il venait à se confirmer qu'il y aurait un volet français.

- c. **De quoi sont capables les espions des Macron ?** C'est la présidence de la République qui pilote les actions de la DGSE. Tout est possible à ce niveau, y compris ce que raconte Owens, ou la construction de ce qu'on lui fait raconter. Nous avons décrit en détail les méthodes tortueuses de Jean-Michel Trogneux, qui manipule la réalité depuis plus de cinquante ans, et qui a été élevé par les Auzière, en lien avec les services secrets français. Il n'est donc pas surprenant que son disciple Emmanuel soit subjugué par ce monde secret. Le livre "*Les espions du président - Secrets et échecs du renseignement sous Macron*" d'Antoine Izambart et Pierre Gastineau, publié en novembre 2025, le confirme amplement. Il montre qu'Emmanuel Macron "*a accordé des moyens sans précédent aux services secrets et s'est personnellement impliqué dans les opérations clandestines*", provoquant "*désinformation, tentatives d'assassinats, prédation économique*".



"*L'emprise quasi obsessionnelle du président sur les services de renseignement n'est pas sans dangers pour la démocratie, la sécurité et les intérêts français à l'étranger*" ([article](#)). "*Entre fiascos et réorganisation, les services français auront pendant dix ans été largement marqués par l'action d'Emmanuel Macron, un président qui aime les espions et a mis les mains dans le cambouis du renseignement*" ([article](#)).

Nous savons l'importance qu'Emmanuel Macron donne au Brigittegate, au point d'en confier le traitement à une cellule de l'Élysée animée par Patrice Faure. Avec sa manie du secret et les moyens dont il dispose, il serait étonnant qu'il n'ait pas utilisé la DGSE, avec pour mission de tout embrouiller. Mais, dans cette affaire, comme dans les autres présentées par Izambart et Gastineau, un "retour de bâton" semble probable.

D'ailleurs, les dernières gesticulations de Donald Trump, hier 1er avril, seraient-elles un effet de ce "retour de bâton" ? Il est tellement fréquent que les excellentes relations qu'Emmanuel entretient avec un partenaire tournent au vinaigre (Gérard Collomb et Vladimir Poutine sont des cas emblématiques), qu'il ne serait pas étonnant que cette aversion de plus en plus marquée de Donald à son égard soit la conséquence de manoeuvres peu scrupuleuses, menées dans l'ombre par notre as des coups secrets... Qu'il est loin, le temps des embrassades et des promenades dans Paris ! Mais Trump peut aller encore plus loin : plutôt que de se moquer parce que "*Sa femme le traite très mal*", il pourrait prendre un air contrit pour regretter que "*Son mari le traite très mal*".



En attendant, le monde entier se moque du couple présidentiel français et donc de notre pays, de ses médias, de ses élus et de ses citoyens, qui sont trop peu nombreux à s'insurger et qui acceptent de telles frasques, inimaginables il y a dix ans.

66. Le 7 avril 2026. Ces fous qui nous gouvernent, le cas Macron : jusqu'où ?

Ce 7 avril, le président des États-Unis, Donald Trump, a franchi une étape qu'aucun autre dirigeant n'avait franchie. Il a déclaré : "*Une civilisation entière va mourir ce soir*" si l'Iran n'obtempère pas à ses ordres. Pire qu'un génocide : l'assassinat d'une civilisation. Il n'en est pas encore à dire "*J'appuie sur le bouton déclenchant la bombe atomique*", mais on en n'est pas loin. Les dirigeants iraniens peuvent se frotter les mains : plus leur population souffrira à cause de facteurs extérieurs, plus leur dictature sera forte. Contrairement à sa politique ukrainienne, belliqueuse, Emmanuel Macron fait preuve de prudence en Iran, tout comme les autres dirigeants européens. Cela leur permet de remonter dans les sondages. Se faire maltraiter par Trump, comme cela vient d'arriver au couple Macron, devient même prestigieux. Mais ce n'est qu'une façade, le Brigittegate est toujours présent, car les Macron s'accrochent à leurs mensonges. En voici quelques échos.



- a. "**Le cas (clinique) Macron : y a-t-il quelqu'un pour stopper le délire ?**". Tel est le titre d'un [article](#) de Rorik Dupuis Valder sur "Réseau International". Introduction : "*A la première apparition du couple Macron sur la scène médiatique, outre l'indicible malaise qu'il inspirait, deux choses au moins heurtaient immédiatement le bon sens : l'«infantilité» d'Emmanuel et la «masculinité» de Brigitte. Comment un couple aussi «dysfonctionnel» pouvait-il accéder à la direction du pays ? Comment un homme en constante représentation, paraissant toujours absent, sous emprise, pouvait-il assurer la présidence de la France, et avec un tel détachement se porter garant du bien-être de son peuple ? Quid de cette «Première dame» sortie de son sarcophage, médiatiquement transfigurée, au passé pour le moins trouble ?*"

Conclusion : "*Si Brigitte et Emmanuel, aidés de leur troupe de figurants et de barbouzes, squattent encore aujourd'hui l'Élysée, c'est que les commanditaires et metteurs en scène de cette pièce macabre oeuvrent en toute impunité — le problème étant que nous ne pouvons manifestement compter ni sur les médias officiels, ni sur l'institution judiciaire, pour braquer les projecteurs sur les coulisses. Les Gilets jaunes, «complotistes» de la première heure, l'avaient compris : seul un mouvement révolutionnaire pouvait mettre fin à la corruption et l'imposture. Il n'est pas trop tard pour passer, de façon effective, du complotisme au dégagisme...*"

Oui, qui peut stopper le délire ? Depuis le début de ce dossier, en 2022, nous pensons que plusieurs personnes peuvent y parvenir. Des journalistes, bien sûr, des juges aussi (ils ont su agir rapidement pour évincer François Fillon), mais surtout des personnalités politiques. Il suffirait qu'une Marine Le Pen, un Jean-Luc Mélenchon, ou un Dominique de Villepin lève la voix et demande solennellement à "Brigitte" Macron de prouver qu'elle est une femme, comme c'est prévu devant la justice américaine. Ou un Retailleau, une Tondelier ou un Wauquiez. Une question, juste une question qu'il est légitime de poser, face au délire macronien. Mais ils restent tous muets, craignant de déclencher une ire médiatique, qui serait certes inévitable mais qui peut être combattue tant il est nécessaire d'assainir ce milieu cadennassé par les oligarques.

Comme Lionel Labosse l'avait écrit dans une lettre aux parlementaires, nous pensons au contraire que déranger la bien-pensance macronienne ne peut qu'être bien perçu par la population et permettrait de se positionner en vue des élections présidentielles. Lionel indiquait même le site Pressibus dans ses courriers, ce qui a permis aux élus de tout comprendre, sans même acheter le livre de Xavier Poussard (ceux qui sont proches d'un élu peuvent leur indiquer la [page](#) "Nos certitudes"). Nous pensons qu'ils sont nombreux à penser qu'il s'agit effectivement d'un "délire". Cela explique leur silence gêné. Mais ils se sentent incapables de réagir. Ils sont trop formatés, trop soumis, même ceux qui se prétendent insoumis, ils sont trop préoccupés par leur image médiatique. Ils ont la frousse. Les Macron et leurs médias les ont transformés en moutons dociles.



b. **L'irrespect des religions, le dynamitage de la laïcité : les Macron s'occupent de ce qui ne les regarde pas.** Depuis 1905, les affaires de l'Etat et celles des religions sont séparées et le président de la République devrait être le premier à respecter ce principe. Or depuis qu'il est pouvoir, Emmanuel Macron s'occupe du christianisme, de l'islam, de la religion juive et même de l'hindouisme ([article](#)). Les chrétiens ont été choqués à de multiples reprises, notamment par sa façon de traiter les conséquences de l'incendie de Notre-Dame. Avec "Brigitte" (qui communique malgré ses mensonges), il est toujours en recherche de rencontres avec le pape, pour une sur-exposition médiatique. Il cherche à contrôler l'Islam en France ([article](#)). La célébration d'une fête juive à l'Elysée a même choqué des juifs ([article](#)). Dans une [vidéo](#) impressionnante, d'un quart d'heure, publiée ce 8 avril, "OK Podcast" réfute l'idée que les récents événements religieux à l'Elysée ne soient que de simples maladroites. Il affirme que tout cela est prémédité et que le démantèlement de notre République est en cours. Certains estiment que tout cela est diabolique, qu'Emmanuel Macron serait même l'antéchrist (Bertrand Scholler, notamment dans son [livre](#) "Fiat veritas pereat mundus", de décembre 2025). La question se pose à nouveau : "Y a-t-il quelqu'un pour stopper ce délire ?"



Le 7 décembre 2023



Le 10 avril 2026

c. **Donald Trump prend position en faveur des Macron contre Candace Owens.** Cela couvait depuis plusieurs semaines, la rupture est désormais consommée entre d'un côté Donald Trump, son gouvernement et ce qu'il reste de ses partisans et, de l'autre côté, ses anciens partisans de la mouvance de Candace Owens et de Tucker Carlson, qui ont critiqué l'alignement aveugle des Etats-Unis sur le gouvernement israélien et ses crimes de guerre.



Selon un [article](#) du 10 avril du "Média en 4-4-2" : "Le 9 avril 2026, Donald Trump a publié sur Truth Social un long message au vitriol contre plusieurs personnalités médiatiques de la droite américaine, parmi lesquelles Tucker Carlson, Megyn Kelly, Candace Owens et Alex Jones. Dans cette sortie particulièrement agressive, le président américain les accuse d'être des "ratés", des "fauteurs de troubles" et des figures sans influence, tout en leur consacrant un texte interminable qui dit, à lui seul, l'ampleur de la fracture qui traverse désormais le camp trumpiste."



Après Elon Musk écarté et Charlie Kirk assassiné, quatre autres ex-soutiens sont en profond désaccord avec le nouvel allié.

Le Brigittegate fait désormais partie des sujets de tension de la politique intérieure américaine. Pour Donald Trump : "Candace Owens, qui accuse la très respectée Première dame de France d'être un homme, ce qui est faux, et qui, je l'espère, gagnera beaucoup d'argent dans le procès en cours. Franchement, à mes yeux, la Première dame de France est bien plus belle que Candace, il n'y a même pas photo !"

Ce message ([traduction](#) en français) de Trump comporte de nombreux points qui font sourire. Notamment celui-ci, qui montre que les médias télévisés sont autant manipulés aux USA qu'en France : "Ils ont tous été virés de la télévision, ont perdu leurs émissions et ne sont même plus invités, parce que personne ne se soucie d'eux". Hé oui, c'est pour cela qu'ils sont, en grande partie, crédibles. A lire la suite ("CNN [...] les encensent"), c'est tout de même mieux aux Etats-Unis, où il y a une meilleure pluralité d'informations. Que vont penser les médias français qui reprochaient à Candace d'être trumpiste ?

Trump évite le fond de la discorde, à savoir Israël, qui n'est même pas mentionné. L'article du "Média en 4-4-2" se conclut ainsi : "C'est moins un coup de colère isolé qu'un exercice d'autorité à l'intérieur d'un camp qui se fissure". Cela montre l'indépendance d'esprit de Candace, qu'avait soulignée "OK Podcast" dans un "vibrant hommage", en août 2025 ([Fil 21b](#)). D'après un [article](#) du "Figaro" : "Après les propos de Donald Trump mardi menaçant de détruire la civilisation iranienne, Candace Owens avait qualifié le président américain de «génocidaire fou». Son indignation rejoignait la nôtre, exprimée au début de ce fil 66.

Que la dinguerie de Trump rejoigne celle des Macron, c'est, somme toute, logique. Ce n'est donc pas Donald qui éclaircira les choses. On s'en doutait déjà. La question reste donc posée : "Qui peut stopper le délire ?"



Candace a répondu aux propos de Trump, en restant évidemment sur ses positions (résumé [vidéo](#) de 10 mn du 11 avril, de "Ok Podcast"). Plus originale, et peut-être perspicace, est la réaction de Florian Philippot (ci-contre), qui estime que, de la part de Trump envers les Macron, ce serait un "baiser de la mort" (extrait [vidéo](#) de 3mn).

67. Le 15 avril 2026. Une volonté d'opacité trop forte pour être honnête.

Plus on avance dans la décennie Macron, plus le fossé entre ce que nous présentent les médias serviles et la réalité de ce que l'on nous cache s'approfondit. Marc Endeweld, Xavier Poussard, l'équipe de "Off Investigation" et quelques autres ont montré en partie ce qui se cache derrière l'opacité entretenue par les "Thénardier" de l'Elysée et leurs proches. Mais on n'a pas tout évoqué ici et on en découvre toujours davantage...

a. **Les Macron s'opposent à une perquisition dans "leur" palais de l'Elysée.** C'est le mardi 14 avril qu'un [article](#) du site du "Canard Enchaîné" a révélé que le jour même, de très bonne heure, les policiers sont intervenus à l'Elysée pour effectuer une perquisition. "Ce n'est pas une première sous Macron : ils avaient déjà effectué une descente lors de l'affaire Benalla. Cette fois, c'est la brigade financière anticorruption de la police judiciaire de Paris qui a fait le turbin. Ses limiers s'intéressent au marché de panthéonisation des grandes femmes et grands hommes". Les conditions d'attribution sont en cause. Chaque panthéonisation (fête médiatique en l'honneur de Macron) aurait été facturée à l'État "autour de 2 millions d'euros" ([article](#)).



Le Parquet national financier (PNF) a informé que "L'accès aux services de l'Elysée n'a pas été autorisé et il a alors été présenté aux magistrats instructeurs une analyse selon laquelle l'article 67 de la Constitution emporterait l'inviolabilité des locaux rattachés à la présidence de la République". Et les Macron, choisissant quelques ordinateurs à remettre, ont osé répondre : "A chaque fois que l'autorité judiciaire le demande, l'Elysée fait en sorte de collaborer" ([article](#)).

L'usage par le PNF du conditionnel "emporterait" n'est pas neutre, car il n'y a aucune inviolabilité des locaux de la présidence de la République. Même une intelligence artificielle comme Grok le sait ([tweet](#)) et on cherche toujours l'article de loi qui le stipulerait.

Après notamment l'argent disparu de l'époque Rothschild, la retraite trop importante de "Brigitte" pour ses services accomplis, les conditions de vente de la villa du Touquet, le détournement de fonds des "Pièces jaunes", l'argent d'origine inconnue servant à financer le procès contre Candace Owens, on se rend compte que le rapport à l'argent du couple Macron est trop opaque pour être honnête. Sans oublier, sous leur impulsion, les centaines de milliards gaspillés par notre pays. Une catastrophe pour tous les Français.

- b. **Derrière le refus de transparence se cache la tricherie : l'exemple des décès par les vaccins Covid.** Rappelez-vous les préludes de la vaccination Covid, quand on nous assurait que tout était sous contrôle, notamment grâce à la pharmacovigilance et à une transparence en cas de problème. Or, la pharmacovigilance a été oubliée, malgré les très nombreux cas référencés, bien au-delà de la moyenne habituelle. Il y a eu une opacité extrême, allant même jusqu'à interdire la publication de statistiques précises de mortalité en fonction du statut vaccinal, pour se contenter de vagues résultats officiels montrant que tout s'était bien passé. Cela ne pouvait que cacher une tricherie, et, cinq ans plus tard, elle a été révélée par des statisticiens, notamment par Pierre Chaillot, qui s'est exprimé dans le numéro 163 du magazine Nexus, disponible en kiosque en mars-avril (et dans une [vidéo](#) de plus d'une heure, le 6 février dernier).

Les personnes vaccinées n'étaient considérées comme telles que deux semaines après leur injection. Or les décès et accidents graves survenaient, le plus souvent, durant ces deux semaines et étaient attribués à des non-vaccinés ! Cette fraude grossière a été détectée dans plusieurs pays d'Europe où des données précises ont pu être collectées (Tchéquie, Italie, Angleterre) ou grâce à des aveux (Suède). Il apparaît que tous les pays européens ont triché de la sorte.

En Italie : "Jusqu'à 42% des morts non vaccinés sont en réalité des gens qui venaient de recevoir leur piqûre". "La seule arme qui leur reste, c'est la censure". Mais, pour ces statisticiens : "On continue de creuser, de publier, de parler. Pour la vérité. Pour les victimes". Et, bien sûr, pour que cela ne se reproduise pas.

C'est à cause des mensonges Covid que nous avons été amenés à dénoncer les mensonges "Brigitte". Les deux affaires ont un développement parallèle. Du déni, de la censure, de la répression, une vérité qui, petit à petit, perce, malgré un bâillonnement médiatique et judiciaire.



- c. **La Cour européenne refuse de traiter la plainte de Natacha Rey.** Maître Danglehant, l'avocat de Natacha Rey, a annoncé la décision de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) de ne pas traiter la plainte déposée par sa cliente pour annuler une décision de la justice française qui, selon elle, l'a condamnée pour des propos qu'elle n'a pas tenus (propos fabriqués à partir d'assemblages très contestables) ([vidéo](#) de 4 mn, du 8 avril). Désabusé, Me Danglehant a déclaré : "Tout va bien : on a le droit, en France, de condamner des gens pour des infractions qu'ils n'ont pas commises". En plus il est pessimiste sur la décision à venir de la Cour de cassation, qui pourrait annuler la relaxe en appel de Natacha Rey et Amandine Roy dans la plainte déposée par "Brigitte" Macron et elle-même (Jean-Michel Trogneux).



Décidément la "digue médiatico-judiciaire" reste très solide, l'opacité prospère, la vérité reste cachée. Comme l'a dit Pierre Chaillot, à propos de l'autre dossier emblématique que nous venons de rappeler, cela ne découragera pas ceux qui sont du côté de la vérité des faits.

- d. **"La criminalisation de la pensée non conforme est en marche accélérée".** Ce propos de "OK Podcast" fait suite à l'interdiction imposée par une autorité bruxelloise à Florian Philippot (ce rare homme politique français qui s'interroge sur le brigittagate) de déjeuner dans un restaurant de Bruxelles avec des amis et des sympathisants. Cette interdiction de déjeuner est survenue au dernier moment, au début du repas, sans même la présentation d'un document écrit, soi-disant parce qu'il y aurait eu un risque de trouble à l'ordre public. En France cela est presque courant, notamment avec l'humoriste Dieudonné ou la députée européenne Rima Hassan. Une députée macroniste veut même criminaliser l'antisémitisme en le considérant comme de l'antisémitisme : heureusement sa "loi Yadan" a rencontré une opposition massive, avec une pétition de plus de 700.000 signataires ([article](#)).



Après avoir présenté l'interdiction arbitraire de Bruxelles dans sa [vidéo](#) d'un quart d'heure du 18 avril, "OK Podcast" analyse le danger que représente ce refus d'accueillir les pensées dissidentes. Il fait le lien avec un projet de règlement européen sur les services numériques visant à instaurer une société de surveillance.



Il ne connaissait pas encore les propos tenus la veille, 17 avril, par Emmanuel Macron qui, dans le même sens, affirmait devant les maires de France sa volonté de "domestiquer" les réseaux sociaux afin qu'ils soient "au service de notre projet collectif". Etrangement, Florian Philippot a été l'un des rares à s'en insurger ([lien](#) avec une vidéo de 40 secondes sur les propos de Macron).

Peu importe le bord politique des personnes censurées, c'est la censure elle-même qui doit être combattue, comme le voulait Voltaire. "OK Podcast" rappelle avec bon sens que : "Un système serein et sûr de sa légitimité n'a pas besoin de déployer des milices pour empêcher un discours politique". Face à l'ostracisation et à la peur qui peut mener à l'autocensure : "Le travail de réinformation est un marathon exigeant mais absolument indispensable pour préserver la pluralité des opinions" et "La transmission du savoir est notre arme la plus redoutable". Il rejoint là, lui aussi, l'opinion de Pierre Chaillot que nous avons fait nôtre. C'est aussi l'avis de la chaîne Youtube "Brest Buzz", qui reprend parfois quelques uns de nos billets, notamment dans la première moitié d'une [vidéo](#) d'un quart d'heure publiée le 8 avril (image ci-contre) (on apprend, en deuxième moitié de la vidéo, que se prépare, en France, un "état d'alerte de sécurité nationale" !).



La commission européenne (peut-être aussi la CEDH, à en croire son récent refus) semble être en plein accord avec Macron sur cette censure. Cela pourrait se retourner contre elle et lui valoir une illégitimité et une impopularité aussi forte que celles du couple Macron. Cela renforcerait le Frexit, prôné par Philippot,

Que ce soit avec "Brest Buzz" ou "Ok Podcast", l'Intelligence Artificielle se développe chez les YouTubeurs. Il n'y a rien à redire quand cela est fait intelligemment et avec transparence. C'est ainsi que "OK Podcast" a dévoilé sa méthode dans une [vidéo](#) de 12 mn publiée le 17 avril (image ci-contre). Début 2025, nous avons nous-mêmes utilisé l'IA [Gepeto](#) pour démontrer le sérieux de l'enquête sur "Brigitte" et analyser le contexte, notamment médiatique, politique et même artistique auquel nous sommes confrontés. Rien n'est venu contredire cette analyse, qu'il serait probablement



difficile de réitérer tant le sujet apparaît davantage ostracisé. Par exemple, sur le Brigittagate, l'IA "Claude" dit ne faire confiance qu'à ce qu'elle appelle "*des sources diversifiées* (AFP, Le Monde, Mediapart, Le Figaro, Libération, presse étrangère)" ? Ce sont les sources domestiquées par Macron & Cie, qui disent à peu près toutes la même chose. Comme l'info de Wikipédia, qui est depuis longtemps domestiquée. Le système se verrouille de plus en plus. La vérité des faits devient accessoire, seule celle des médias autorisés compte. Alors réagissons ! Priorisons les médias alternatifs, ceux qui ne se conforment pas, savent se démarquer de l'information domestiquée et privilégient la transparence et l'authenticité.

68. Le 20 avril 2026. Ces preuves que les médias et les juges refusent de voir.

"Ce n'est pas une rumeur mais un solide dossier", tel est le titre de l'[introduction](#) de notre dossier commencé en janvier 2022. Quatre années plus tard, nous en sommes toujours au même point : nous devons encore combattre l'idée que cette affaire ne serait qu'une "rumeur". Pourtant, connaît-on des "rumeurs" aussi vives qui durent aussi longtemps et même se renforcent ? Surtout une rumeur aussi ridicule qui prétend qu'une mère de trois enfants dans une famille apparemment banale serait un homme ? N'importe quelle mère de famille de ce type rirait et, si on insistait, montrerait des photos d'elle enceinte ou avec l'un de ses bébés, avec la père à côté. Rien. Et le problème viendrait de nous, alors que ce refus de se justifier de manière si simple est en soi un aveu du mensonge opéré. D'ailleurs, une fois qu'on a compris que "Brigitte" est un homme, on ne l'imagine plus en femme sa masculinité est tellement évidente, notamment par sa démarche à grandes enjambées et ses pieds plus grands que ceux de son mari. Cela crève les yeux, en plus de nombreux autres indices. Voyez par exemple cette courte [vidéo](#) du 19 avril, avec l'image ci-contre : deux hommes qui se promènent.



Quelques informations récentes nous ramènent vers certaines des preuves accumulées, présentées dans la page voisine de nos [certitudes](#), la seule page à retenir de ce dossier, si l'on devait n'en retenir qu'une.

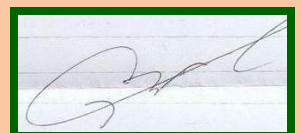
- a. **La même voix, le même profil, la même gestuelle, les mêmes tics de langage et aussi les mêmes jambes, les mêmes mains.** La meilleure preuve que nous ayons de la masculinité de "Brigitte" Macron est une émission diffusée sur la chaîne de télévision "Antenne 2" le 27 septembre 1977 et consacrée à deux personnes désignées comme "transsexuelles" (on dirait aujourd'hui "transgenres"). L'une d'entre elles n'apparaît que de profil, dans une semi-obscrité, et se présente sous le nom de Véronique (elle réapparaîtra en 1995, à Lyon, sous le nom de Véronica, [P-S. 91](#)). Dès janvier 2022, nous avons montré que les voix de Véronique en 1977 et de "Brigitte" Macron en 2022 appartenaient à une même personne, avec une différence d'âge. Non seulement cela s'entend à l'oreille, mais cela est scientifiquement prouvé à l'aide d'outils différents : par Audacity, pour le compte professionnel du studio bruxellois IGMaudio ([Chapitre 14](#), repris dans le livre de Xavier Poussard, page 307), par un script Python associé aux outils Praat, Librosa, SpeechBrain ([P-S. 94u2](#)), par l'IA ChatGPT ([P-S. 106a](#)). De plus, le profil, les gestes et les tics de langage ("*c'est-à-dire*", "*en l'occurrence*") sont semblables ([ps 106a](#)). Ce sont des preuves scientifiques qui n'ont pas été contestées. Elles ont d'ailleurs été présentées à la justice dans la plainte déposée par Christian Cotten en décembre 2024.

Il y a eu quelques contestations sur les preuves par comparaison photographique établies par Xavier Poussard dans son livre (que nous estimons valables), mais ceux, peu nombreux, qui tentent de critiquer nos preuves préfèrent ne pas évoquer la plus solide d'entre elles, qui est cette comparaison de voix. En ce qui concerne l'entretien de cette vidéo, nous l'avons retranscrit et l'avons commenté en [Annexe A 19](#).

Fin janvier 2026, l'INA a mis en ligne sur YouTube la vidéo de 1977 dans une meilleure qualité qu'auparavant, avec une introduction filmée en plan plus large ([vidéo](#) de 8 mn). On y voit, ci-dessous sur la photo de gauche, ses jambes, aussi effilées que celles de "Brigitte". Au centre issue de la même photo "améliorée" par l'IA Picsart, le visage de Véronique. Et, sur la photo de droite, d'origine INA, nous avons remarqué que ses mains semblaient aussi grandes que celles de "Brigitte" qui, comme pour ses pieds, les a plus grandes que la moyenne. Ce sont là des indices et non des preuves, mais l'accumulation des indices de tous types (y compris la "fameuse" photo en maillot de bain) est significative.



- b. **Jean-Michel Trogneux a signé l'aveu qu'il est aussi "Brigitte"**. Nous sommes les seuls à l'avoir signalé, ni Natacha Rey, ni Candace Owens dans leurs entretiens, ni Xavier Poussard, ni Lionel Labosse dans leurs livres et articles n'en ont fait mention. Observez la signature ci-contre. Elle commence par un B comme Brigitte et pourtant il s'agit de la signature de Jean-Michel Trogneux le 24 novembre 1980 sur son acte de mariage avec Véronique Dreux. A y regarder de plus près, ce B majuscule est constitué d'un J et d'un M, initiales de Jean-Michel. Cela montre que dès 1980, Jean-Michel voulait devenir Brigitte. De même que l'interview télévisée de 1977 montrait que Jean-Michel s'est longuement préparé à devenir une femme, alternant durant une dizaine d'années les formes masculine et féminine (le fameux "en même temps" qui le caractérise, ainsi que son disciple). Cette transition, qui s'est achevée en 1985/1986 lors de son arrivée en Alsace, a donc été longuement préparée. "Devenir Brigitte" a donc longtemps été une obsession pour Jean-Michel. Probablement depuis 1960, son adolescence, période au cours de laquelle sa vie a une première fois basculé : ce fils de la bourgeoisie tranquille de province a été exfiltré vers un lieu alors



extrêmement dangereux, Alger.

N'oublions pas que cet acte de mariage révèle une autre signature extraordinaire, celle de la mère des trois enfants Auzière, témoin du mariage : Brigitte Auzière. Comme l'exige la loi, elle signe de son nom de naissance. Il est possible qu'elle ait également l'identité de naissance de Brigitte Trogneux, née à Amiens en 1953 (comme dans notre [scénario 2025](#) et dans celui de Xavier Poussard), mais nous pensons davantage qu'elle est née à Eseka au Cameroun et qu'elle a remplacé Brigitte Trogneux décédée jeune vers 1960 (comme dans notre [scénario 2022](#), privilégié).

c. **Les trois enfants ont, indirectement, avoué que "Brigitte" Macron n'est pas leur mère biologique.** Imaginez que vous apparteniez à une famille de trois enfants et qu'on dise que votre mère est un homme. Il est certain que vous ne réagiriez pas du tout de la même façon que le font Sébastien, Laurence et Tiphaine. Essayer de comprendre leur réaction amène à se rendre compte que "Brigitte" est effectivement un homme. D'abord, il est facile de montrer quelques photos d'eux bébés avec leurs parents. Rien de tout cela. A part, après trois ans de polémique, deux photos non significatives et probablement réalisées par IA ([Fil 2b](#)), montrées subrepticement et non reprises ensuite, pas même dans le dossier de la plainte contre Candace Owens. Les comportements individuels sont tous marqués par des réactions étranges :

1. **Sébastien.** L'aîné est très discret, ce qui se comprend. Mais quelle mouche l'a récemment piqué pour qu'il accepte la création d'un site "non officiel" à son nom (avec des données personnelles, [lien](#)), [sebastien.auzriere.fr](#) ? Au [Fil 65a](#), nous nous sommes étonnés qu'il montre une photo créée par IA de sa mère enceinte et une photo de son père sous les traits de Claude Hugot, un professeur de "La Providence". Pourquoi montrer de faux documents ? Il poursuit dans cette voie en republiant des articles "people" sur "Brigitte" et en modifiant par IA les photos de "Brigitte" en les remplaçant par celles d'une femme plus belle. Serait-ce une façon de rejeter celui qui prétend être sa mère et de s'imaginer une vraie mère plus jeune et plus belle ? Recopier les articles "people" les plus stupides est-il une façon de se moquer de son père (voire de son oncle) "Brigitte" ? C'est vraisemblable. Dans sa position, il a besoin de décompresser...
2. **Laurence.** Nous l'avons déjà signalé ([P.-S. 97d1](#)), mais nous le répétons, car c'est très significatif : à la question (posée par Alexandra Brazzainville) "*Mais ta maman, ça a toujours été une maman ?*", Laurence a répondu "*Ça a toujours été ma référente maternelle. Elle nous a toujours élevés en qualité de mère. Le reste ça regarde personne*" ([vidéo](#)). Qui parlerait ainsi de sa mère biologique ?
3. **Tiphaine.** La cadette est davantage expansive pour défendre sa "mère". Elle a notamment témoigné lors du procès pour cyberharcèlement. Mais l'analyse de ses propos se prête facilement à une double lecture, principalement celle où, sous couvert de son "père" André Louis Auzière, elle parle de sa mère biologique, Brigitte Auzière, qui après avoir été remplacée par "Brigitte", future épouse Macron, en 1985/1986 est partie habiter à Croix près de Lille. Tiphaine allait souvent la voir, le week-end, ce qui lui a permis de faire la connaissance d'un natif de cette commune avec lequel elle a fondé une famille. Le fait que son "père" André Louis Auzière soit probablement fictif se trouve confirmé par les déclarations confuses de Tiphaine sur le (faux) décès de ce "père" en 2019, orchestré par son tout-puissant beau-père ([P.-S. 87](#)). "Brigitte" a également des neveux et des nièces, qui l'ont connue jeune, avec ses bébés. Le silence est complet de ce côté là.

Seriez-vous muet si on disait avec insistance que votre tante, mère de trois enfants, est un homme ?

Les informations qui précèdent, dans ce fil 68, sont en bonne partie reprises par Nicolas Stoquer dans son émission de 12 h 30 sur GPTV, ce 22 avril ([vidéo](#) d'une demi-heure).

d. **La Justice française accepte qu'Emmanuel Macron ne soit pas empêché, faute de preuves.** Il s'agit ici de preuves d'un autre genre, celles ayant trait à la santé du président de la République, dont nous avons déjà parlé, notamment dans le [Fil 64b](#). L'article 7 de la Constitution stipule que si le président est "empêché" (maladie grave, accident, coma, etc.), le Conseil constitutionnel, sur saisine du gouvernement, peut constater cet empêchement et organiser l'intérim. Pour que cet empêchement soit possible, il faut se baser sur un état de santé. Mais que se passe-t-il si un président, comme Georges Pompidou et François Mitterrand autrefois, ou comme Emmanuel Macron aujourd'hui, refuse de publier le moindre examen de santé ? Le tribunal administratif de Paris a décidé, le 23 avril, que le président peut refuser, sous couvert de "secret médical absolu". L'article 7 de la Constitution est pratiquement abrogé par une telle décision, comme le souligne un article de [France-Soir](#) du 24 avril.

e. **La justice américaine traîne les pieds.** Lorsque le couple Macron a déposé plainte contre Candace Owens, en juillet 2025, il se disait qu'un jugement serait rendu avant la fin de l'année 2025 et que



l'affaire serait terminée. Or, tout a traîné en longueur et l'audience, initialement prévue le 28 avril 2026, est maintenant reportée, quatre jours avant cette date, au 22 juin 2026 ([tweet](#) de Xavier Poussard). Le choix du Delaware pour mener leur action en justice pourrait expliquer ces étranges retards. Après l'audience, si elle a lieu le 22 juin, d'autres occasions de retard et d'annulation se présenteront. Xavier Poussard estime que "*dans cette affaire, le couple présidentiel semble préparer une sortie en douceur : dans un entretien à "Tribune Dimanche", les Macron admettent "n'avoir aucune certitude sur la viabilité de leur action"*".

Dans une [vidéo](#) de 8 minutes, le 28 avril, "OK Podcast estime que ce report a été provoqué par le retrait de l'avocat principal de Candace (très proche de Trump), le 21 avril, pour une raison inconnue.

Quant aux promesses d'apporter des preuves de la féminité de "Brigitte" devant la justice américaine, brandies en 2025, elles semblent déjà oubliées. Quel cinéma ! Evidemment, le fond de

l'affaire est déjà esquivé.

Ce spectacle Macron est lamentable pour l'image de notre pays, mais aussi pour sa santé économique et financière. On peut en rire, comme le montre l'illustration ci-contre. La [une](#) précédente du "Time" brandie par Candace Owens avait mis le couple élyséen en colère, car il l'avait présentée comme une preuve à charge dans sa plainte américaine.

La santé du Président au-dessus de la Constitution ?



69. Le 27 avril 2026. **Derrière les masques de l'esbroufe et de la victimisation se cache un méprisant déni.**

Une nouvelle fois, les laquais du pouvoir se mobilisent pour celui qui se présente comme "la première dame". De moins en moins de

- a. **Une nouvelle campagne médiatique est lancée pour défendre "Brigitte"**. Les violons sont de nouveau sortis, toute la presse "people" s'y met et cela va au-delà. "Brigitte" reste une star qui s'expose partout, dans le monde comme en France. A l'origine, un [article](#) de "La Tribune Dimanche", du 26 avril. En toile de fond, on y voit la souffrance d'une personne persécutée, ("*J'ai vu la noirceur du monde, la bêtise, la méchanceté*"), mais d'une résistance à toute épreuve, dont la popularité serait intacte. La réalité est toutefois bien différente. Lorsqu'elle s'invite aux obsèques d'une célébrité qu'elle n'a jamais rencontrée, Nathalie Baye en l'occurrence, le 24 avril, elle se fait huer ([article](#)), ce qui est souvent ignoré ([article](#)). Cette recherche de popularité par capillarité est un trait qu'elle partage avec son mari, champion des panthéonisations. Derrière les habituels mots journalistiques ("complotiste", "insultant", etc.) visant à stigmatiser les contestataires, tous attardés immatures, "Brigitte" prononce quelques mensonges éhontés, comme celui-ci : "*Avant, j'avais une vie normale, des enfants, un job*". Si sa vie avait été "normale", elle nous montrerait des photos de son mari avec leurs enfants bébés, elle ne serait pas passée à la télévision le 27 septembre 1977 comme exemple de "transsexuelle", elle n'exposerait pas de faux diplômes sur le site de l'Élysée, etc.



L'auteur de l'article, Pauline Delassus, va même jusqu'à lui trouver des excuses pour expliquer ses mauvaises fréquentations : "*Elle a une fascination pour les bad boys*". Pardi, iel est un bad boy ! Nicolas Stoquer s'amuse de tout cela dans une [vidéo](#) de 53 minutes, du lendemain 27 avril, parlant notamment des oligarques "*milliardaires qui cirent les pompes du pouvoir*" ([Rodolphe Saadé](#) est le patron de "La Tribune"). De leur côté, Florian Philippot et Kentra insistent sur l'aspect politique de ce "plan comm" ([vidéo](#) de 28mn), dont la date de déclenchement, le 27 avril, correspond à la veille de l'audience qui était prévue le 28 avril au Delaware, avant qu'elle ne soit repoussée, au dernier moment, au 22 juin. Pauline Delassus (un [tweet](#) de Xavier Poussard présente son ascendance) nous apprend pourquoi Brigitte a, une fois de plus, besoin de faire appel à ses soutiens médiatiques, alors que le procès pour cyberharcèlement aurait dû clore l'affaire : "*la rumeur ne faiblit pas : au contraire elle s'infiltré partout*". A condition d'avoir un cerveau qui fonctionne, cet échec interpelle : pourquoi ? La raison est simple, c'est ce que nous avons toujours dit (et aussi l'IA [Gepeto](#)) : tant que le fond de cette affaire ne sera pas traité, tant qu'il y aura de tels articles, nous serons de plus en plus nombreux à comprendre ce qui se passe.

- b. **Va-t-on retrouver "le pognon de dingue que Macron aurait palpé chez Rothschild" ?** C'est une question posée depuis longtemps, notamment le 30 mars 2022, dans le titre d'un [article](#) de "Marianne" : "*Mais où est passé le pognon de dingue que Macron aurait palpé chez Rothschild ?*". Il semble que nous puissions bientôt le découvrir, comme le suggère un [tweet](#) faisant état de la présence "*des agents de l'IRS-CI (brigade financière) en opérations ce 24 avril à Arlington, siège administratif du groupe suisse 'Nestlé Virginia'*". "*M. Macron peut s'attendre à des demandes d'audition de la part des juges mandatés par le DOJ [Department of Justice] des États-Unis*. *Si l'examen des sommes exactes de ces fonds bénéficiaires correspond parfaitement à celles versées par Nestlé et Rothschild, alors il n'y a plus aucun doute sur l'identité du client sous prête-nom qui a fondé ces trusts 'coquille vide' aux USVI (Iles Vierges américaines)*".



Cela soulève des questions, notamment celle-ci : "*Faut-il y voir un retour de bâton de l'administration Trump face à une justice française qui persécute les grands patrons US ?*".

Dans la plainte contre Candace Owens, pour payer les importants frais d'avocat, souvent estimés entre 5 et 10 millions d'euros, sans utiliser de l'argent public, il faut avoir une cagnotte dans laquelle puiser. Pourquoi "La Tribune Dimanche" ne traite-t-elle pas de tels sujets maintenus cachés ? Le 29 avril, dans une [vidéo](#) de 37 mn, Nicolas Stoquer est revenu sur ce dossier Nestlé, en traitant deux autres dossiers sulfureux, McKinsey et Alstom, qui avancent également. Chacune de ces trois affaires financières pourrait faire chuter Macron. Il rappelle que, le 13 mars 2014 (oui, 2014 !), l'association [Anticor](#) avait déposé plainte pour déclaration de patrimoine insincère, ce qui a mené à un rattrapage fiscal dans le cadre d'un traitement étouffé pour l'essentiel. Cette association, qui dérangeait, avait ensuite perdu son agrément. In extremis, elle l'avait retrouvé, tout en devenant plus respectueuse du pouvoir. Pourquoi n'a-t-elle pas porté plainte pour les deux millions d'euros détournés chaque année pour les "pièces jaunes" ([Fil 68e](#)) ?



- c. **La légende de deux vies héroïques au service de la France** Ce que nous racontent l'article de "La Tribune Dimanche" et, plus généralement, tous les médias de grand chemin sur les tourments du couple élyséen bravant les difficultés pour servir la France est tellement artificiel qu'il est facile de surenchérir pour en souligner le ridicule. Voici quelques exemples récents.



- Le 29 avril, dans un [article](#) publié par "Riposte laïque", dessin ci-contre, Christian Navis a publié un article intitulé "*Brichel ne cache plus son grand âge ni son petit zizi*". Citations :
 - "*Aristote et Platon peuvent toujours s'accrocher aux branches pour ne pas être soufflés par la tornade intellectuelle Brichelle. C'est puissant et bien tourné. Même si l'auteur du propos doit s'appeler Sylvain Fort, un petit prof ambitieux et servile qui sert de 'nègre' à Fripounette*".
 - "*Brichel n'a pas d'amis. À supposer qu'il-elle en ait jamais eu. Des flopées de courtisans, des armadas de quémandeurs et de flatteurs tant qu'il peut encore servir à quelque chose...*".
 - "*Ancienne prof de théâtre recrutée au piston, il-elle s'est acheté un glossaire des citations célèbres afin de pouvoir étaler sa culture comme de la confiture aigre sur une tranche de pain moisi. Ça impressionne son entourage d'arrivistes incultes et de parvenus au culot dans les antichambres du pouvoir*".Rectificatif : Jean-Brichel est né le 11 février 1945 et a 81 ans (et non 80).
- Un peu plus tôt, le 20 avril, dans un autre registre, l'humoriste Christophe Alévêque avait fait l'éloge de notre brillantissime chef des armées, dans un sketch titré "*Macron aime le militaire*" ([vidéo](#) de cinq minutes). Citations :
 - "*Nous avons un président Macron, qui aime les militaires... Il a doublé leur budget, il va les voir souvent, il se déguise en top-gun, il fait du footing avec eux. Le 31 décembre, il est allé les voir et il a fait un footing avec eux, douches comprises. Et c'est après cette période qu'il a eu son problème à l'oeil... Nous n'avons aucune preuve, mais que s'est-il passé sous ces douches ?*".
 - "*Le président Macron veut absolument participer à une guerre. Vous avez vu ? Dès qu'il y a une guerre, il vient : 'Et moi, moi, moi...'*".

Christophe Alévêque a aussi un sketch "L'icône Brigitte" ([vidéo](#) de 3 mn) où il dit avoir été viré de France-Inter à cause de ses propos sur "Brigitte".

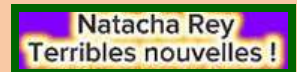
- Karine Dubernet est au rendez-vous ([vidéo](#) du 29 juin, de 3 mn), pour un sketch intitulé "*Eh oui, c'est fragile un riche !*".

Citation :

- "C'est l'info du week-end : Brigitte Macron a les boules !".
- "Sur ses années passées à l'Élysée, Brigitte affirme y avoir vu, je cite, la noirceur, la bêtise, la méchanceté. Mais nous aussi Brigitte ! Pareil ! Depuis que ton mari est arrivé au pouvoir, on voit la même chose ! De la merde ! Oui !".

70. Le 30 avril 2026. Dans le sillage de Natacha Rey...

a. **L'état de santé de Natacha Rey s'est aggravé et est devenu critique.** Ce 30 avril, nous prenons connaissance d'un message de Richard Boutry du 28 avril ([vidéo](#) de 3 mn) dans lequel il annonce la dégradation de l'état de santé de Natacha Rey. Son cancer est au stade 4. Elle se bat contre la douleur. Elle essaye de finaliser son livre. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et nous la remercions, une fois de plus, pour le travail qu'elle a accompli.



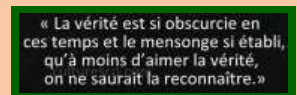
b. **Natacha d'Arc : un hymne hommage ?** Cette nouvelle concernant la dégradation de l'état de santé de Natacha Rey a ému ceux qui connaissent tout ce qu'elle a accompli pour dévoiler l'un des aspects les plus sombres des mensonges macroniens. C'est ainsi qu'est apparue, ce premier mai, sur la chaîne Youtube "Brest Buzz" (que nous avons déjà citée et qui figure dans nos [liens](#)), une chanson qu'elle est censée interpréter ([vidéo](#) YouTube avec une courte intro parlée de Natacha, [mp3](#)). Elle a été créée à l'aide d'une intelligence artificielle à partir d'un [texte](#) de Natacha publié le 5 avril 2024 ([P.-S. 48-3](#)) (repris en [article](#)). Son titre pourrait être "Natacha d'Arc", tant Natacha aimerait être comparée à Jeanne d'Arc. Reste à savoir si cela peut devenir une sorte d'hymne, s'il y aura d'autres tentatives. Le hasard veut que Pressibus a publié un solide dossier ([page](#) voisine) pour dévoiler les affabulations fabriquées autour de Jeanne d'Arc. Il est paradoxal de s'appuyer sur une légende mensongère (celle de Charles VII racontée par Jules Michelet) pour dénoncer les mensonges d'une autre légende. Mais c'est inscrit dans les livres d'histoire, les Français y croient pour la plupart et Natacha aussi. Dans ce contexte, sa comparaison a un certain sens. Et c'est bien sa vision de l'affaire, ce sont ses [paroles](#).



En soirée de ce premier mai, "Brest Buzz" a publié une longue [vidéo](#), de deux heures et demie, commençant par la chanson, avec pour commentaire : "Cette voix de Natacha Rey va devenir notre voix de révolte à toutes et à tous. Il n'y a aucune raison d'accepter avec passivité un régime avec un tel niveau d'arrogance et de corruption.". L'animateur n'oublie pas pour autant Xavier Poussard, Amandine Roy, Christian Cotten et Pressibus, dont il présente une rétrospective du mois d'avril. Nous allons tous dans la même direction, tous dans le sillage de Natacha.



c. **Comme Natacha, soyons persévérants et sachons convaincre.** Pour défendre notre cause commune, quelques conditions sont nécessaires, notamment avoir travaillé un argumentaire, savoir réagir sans artifice, ne pas insister face à des personnes non réceptives. Nous sommes déjà très nombreux à procéder ainsi, comme en témoignent les innombrables commentaires sur Internet, même sous des articles qui nous déplaisent. D'ailleurs plus nous nous exprimons sur un terrain hostile, plus nous pouvons semer le doute et susciter des interrogations chez les personnes qui ont l'esprit ouvert et qui n'ont pas étudié l'affaire. Il faut toutefois faire attention à ne pas les heurter ni répondre aux provocations. Les Macron s'appuient sur la sous-information, nous sommes porteurs d'informations ignorées. Il est difficile de contredire l'exposition d'éléments factuels et vérifiables.



A titre d'exemple, un [article](#) d'Agoravox du 28 avril, intitulé "L'impensé de «l'affaire Brigitte Macron»" est rédigé par un beauf-à-Cabu grossier, obtus et arrogant, qui se vante "d'humilier d'article en commentaire". Dans la longue série de commentaires, un lecteur a su exposer, longuement et de façon posée, ce qui est notre point de vue. Il a reçu le soutien de la part de trois personnes. L'auteur de l'article a pris prétexte de quelques expressions de leur part (l'un d'entre eux l'a qualifié de "macronard") pour les censurer. Malgré les insultes, le commentateur posé a rebondi pour poursuivre ses explications, allant même jusqu'à tendre la main à ceux qui ne partagent pas son avis : "Ceux qui croient que Brigitte est une femme pourraient se joindre à nous pour exiger la transparence, afin qu'on en finisse". Que ce soit sur Internet ou en discussions de vive voix, nous pouvons rencontrer des personnes agressives qui ne tolèrent pas qu'on les contredise, qui défendent bec et ongles les Macron (souvent en disant, comme ce beauf : "j'exècre la politique de Macron"). Mais c'est à ceux qui écoutent sans rien dire que nous nous adressons en priorité : ceux-là pourront rechercher la vérité par eux-mêmes.

71. Le 3 mai 2026. Malgré l'omerta, plus le temps passe, plus leurs mensonges s'effritent.

Cela fait quatre ans et demi que le Brigittigate a commencé, sous l'impulsion de Natacha Rey, Xavier Poussard, Amandine Roy, Lionel Labosse et quelques autres. Le monde entier est au courant depuis les interventions de Candace Owens en janvier 2025. Les Français, longtemps enfermés dans une bulle médiatique isolante, ont été les derniers à l'apprendre en octobre 2025, à cause de l'audience médiatique du procès pour cyberharcèlement. Que de chemin parcouru ! Toutefois, le pouvoir a su réagir en nous stigmatisant, en agitant le risque de censure et de diverses représailles, notamment à l'encontre des journalistes, des juges et des élus, qui restent presque tous aux ordres, regardant ailleurs et sont très frileux d'évoquer ce scandale aux dimensions pourtant internationales. L'objectif est d'atteindre au moins mai 2027, avec un départ non anticipé des Macron de l'Élysée, à moins que ceux-ci n'y restent en s'appuyant sur une catastrophe supplémentaire.

En attendant, la pression reste énorme sur ceux qui savent, se taisent et font semblant de vivre comme si cette affaire n'existait pas. L'un d'entre eux vient de s'exprimer. Les non-dits et les mal-dits sont, une fois de plus, révélateurs.

a. **Jean-Alexandre Trogneux fait tout son possible pour respecter l'omerta familiale.** Il est le fils de Jean-Claude et donc le neveu de Jean-Michel et de Brigitte. La famille Trogneux sait que Jean-Michel est devenu Brigitte, mais elle observe une omerta complète ([Fil 37c](#)). Toutefois, à travers les déclarations de ceux qui s'expriment, cette réalité transparait en filigrane. Nous l'avons récemment montré au [Fil 68c](#) pour chacun des trois enfants Auzière. Dans ce contexte, l'attitude la



plus confortable consiste à se taire, mais c'est difficile, notamment quand on en a "gros sur la patate" à cause de tous les ennuis que procure la proximité avec le roi Emmanuel. Jean-Alexandre Trogneux a voulu s'en libérer dans un [entretien](#) "podcast contre-jour" de 40 minutes, publié le 29 avril.

Nous comprenons que cette proximité soit difficile à supporter pour les membres des familles Macron, Trogneux et Auzière, qui sont des victimes indirectes des méfaits d'Emmanuel ayant provoqué à leur rencontre des réactions imbéciles répréhensibles. Mais il ne faut pas tout mélanger. Si le nom des Trogneux est connu dans le monde entier et de façon négative, c'est une conséquence de ce que Candace Owens a raconté et que nous estimons vrai. Si la fille de Jean-Alexandre travaille à l'étranger en cachant honteusement son nom de famille, c'est à cause du Brigittegate. Sans cela, le nom Trogneux serait resté anonyme, comme naguère le nom de naissance des épouses des présidents de la République.

Or ce sujet, qui est la cause principale de ce qui entache le nom des Trogneux, n'est pas traité, ni par Jean-Alexandre, ni par la journaliste qui l'interroge. Celle-ci fait preuve d'une complaisance très médiatico-macronienne et transforme cet entretien en un enfumage supplémentaire, relayé par la presse people. Jean-Alexandre s'y prête, tout comme Laurence et Tiphaine : il évite le sujet mais distille quelques informations pouvant laisser croire qu'il fait partie d'une famille "normale" avec une "Brigitte", qui serait sa "tante" depuis toujours.

Il n'était pourtant pas difficile à la "journaliste" de lui demander de parler de son enfance en montrant quelques photos. Et même, sans qu'on le lui demande, Jean-Alexandre aurait pu les montrer de lui-même. Ce refus d'une transparence élémentaire montre à quel point nous avons raison. Une analyse plus précise des propos tenus va le confirmer.

b. **Jean-Alexandre parle de son oncle en le considérant comme sa tante.** De même que Tiphaine Auzière parle de sa mère quand elle évoque son père dans les années 1990, Jean-Alexandre Trogneux parle de son oncle travesti en femme lorsqu'il évoque sa tante à la fin des années 1970. Reprenons deux passages de ses propos :

1. (à 2:25) "On est en 2014-2015, où un cher tonton commence à faire parler de lui". Qui est ce tonton ? Est-ce Jean-Michel, le frère de son père, qui a 16 ans de plus que lui, ou Emmanuel, oncle par alliance, qui a 16 ans de moins que lui ? Il n'est pas ordinaire d'appeler "cher tonton" quelqu'un qui est si jeune. A la rigueur, on pourrait dire "cher oncle", mais "tonton" renvoie à l'enfance, avant même la naissance d'Emmanuel. Le tonton de Jean-Alexandre est Jean-Michel.
2. (à 9:10, propos repris notamment dans un [article](#) de "Femme Actuelle") "J'ai des relations avec Brigitte très particulières parce qu'elle m'emmenait en boîte de nuit alors que j'avais 15 ans. Elle était en mini-jupe, elle dansait très, très bien le rock ! C'était vraiment une fêtarde, et d'ailleurs, elle l'est restée ! On a des liens téléphoniques très très régulièrement". Jean-Alexandre, né en 1961, avait donc quinze ans en 1976. Quelle est cette "Brigitte" ? La future mère des trois enfants Auzière venait d'avoir un fils, Sébastien, en septembre 1975 (elle habitait alors à Issy-les-Moulineaux) et allait avoir une fille, Laurence, en avril 1977 (elle habitait alors à Croix, près de Lille). Il est difficile de l'imaginer en train d'aller en boîte de nuit, d'autant plus avec un neveu qui n'habitait pas près de chez elle. En septembre 1977, Jean-Michel était interrogé à la télévision en tant que "transsexuelle", sous le nom de "Véronique" ([Fil 68a](#)). Iel était la "tante" de Jean-Alexandre et connaissait le "Paris by night" depuis ses années estudiantines vers 1964, aimant faire la fête. Elle habite maintenant l'Elysée sous le nom de "Brigitte" Macron.

Depuis son adolescence, Jean-Alexandre considère son oncle Jean-Michel comme une femme. Il n'a aucune difficulté à parler de lui au féminin, même s'il ne l'appelle pas "chère tata", car il ne le faisait pas non plus quand il était enfant. S'il ne parle pas de Jean-Michel au masculin, il lui arrive de glisser un "cher tonton", comme lorsqu'il était enfant et que tonton n'était pas tata. Il n'a pas conscience qu'il soutient ainsi un mensonge d'Etat qui a trompé les électeurs français et qui a produit la politique catastrophique menée par ce couple fondé sur un mensonge.

De plus, il ne prononce jamais le nom de son oncle Jean-Michel. Il aurait pu confirmer ou infirmer qu'il est le "petit gros", comme l'affirme le couple Macron, dans sa plainte contre Candace Owens, et comme plusieurs magazines l'ont également affirmé (ci-contre un [article](#) d'août 2025). Qui serait donc ce véritable tonton ? La journaliste complaisante ne veut pas le savoir et Jean-Alexandre ne parle que de "Brigitte", qui ne peut qu'être celle qui se faisait appeler "Véronique" quand il avait 16 ans et avec qui il dansait le rock.



Il n'y a rien, non plus, sur un autre oncle de Jean-Alexandre, par alliance : le fameux et vapoureux André Louis Auzière. Lors du mariage célébré avec faste au Touquet en 1974, Jean-Alexandre avait 13 ans. Des souvenirs, des photos ? Rien.

Cet entretien est typique des réactions médiatiques des Macron-Trogneux-Auzière. Le sujet principal de leurs tourments s'efface derrière une décontraction en funambule, sur le fil de ce qu'il convient de dire. Il ne leur reste qu'un seul discours qu'ils puissent développer : la victimisation. Mais de qui sont-ils victimes ? De l'opinion publique ou de Jean-Michel ?

Comme les autres membres de sa famille, Jean-Alexandre manque de courage en refusant de laver l'opprobre que son oncle Jean-Michel a jeté sur eux. S'enfoncer dans un mensonge d'une telle ampleur est catastrophique pour cette famille. Le nom Trogneux est désormais maudit. La fille de Jean-Alexandre est la première à s'en être rendue compte. Quel membre de cette famille saura lui rendre son honneur perdu ?

c. **C'est le deuxième plan comm' de victimisation en moins d'une semaine.** Le nombre de reprises médiatiques de cet entretien du 29 avril est similaire au précédent entamé le 26 avril ([Fil 69](#)). Les Macron se sentent-ils trop fragilisés, pour mobiliser à cette cadence leurs soutiens médiatiques ? Leurs victimisations servent à dénigrer ceux qu'ils considèrent comme leurs bourreaux, mais aussi plus généralement les réseaux sociaux, qu'ils ambitionnent de domestiquer. Les "polémiques et délires complotistes" sont amalgamés arbitrairement avec l'agression physique dont avait été victime le fils de Jean-Alexandre le 15 mai 2023, quelques heures après une allocution télévisée d'Emmanuel Macron ([article](#) du "Figaro", [article](#) de BFM). "Le Parisien" de Bernard Arnault est au rendez-vous, avec un article court se terminant par la citation "*Cela a entaché notre nom*". Ce thème est repris en titre dans l'[article](#) de "Closer". D'autres titres portent sur la fille de Jean-Alexandre partie s'exiler à Hong-Kong en préservant son anonymat ([article](#) de "Gala") ou sur "Brigitte" la fêtarde, danseuse de rock ([article](#) de planet.fr). Il n'y a pratiquement pas de commentaire journalistique, seulement des reprises de dépêches AFP.

Du côté des élus, un seul semble avoir été sensible à cette double campagne médiatique et s'être affilié à Eric Dupond-Moretti et Marlène Schiappa. Le 29 avril sur BFMTV, Jordan Bardella, le président du "Rassemblement National" a déclaré avoir de la compassion pour "Brigitte" Macron, ciblée "de manière insupportable et indigne". Il faudrait ne pas "s'attaquer à son intimité", et garder tout cela dans l'opacité ([article](#)). Il aurait mieux fait d'inviter "Brigitte" à suivre son exemple et à publier ses photos d'enfance ([article](#)). Adolescent, il aurait probablement succombé à son charme et dansé le rock avec "elle".



Du côté des médias alternatifs, la chaîne YouTube "Kenra Actu" a été la première à réagir, le 2 mai, avec une [vidéo](#) de 12 minutes au titre accrocheur "*Désastre pour Brigitte : son frère lâche un lapsus dévastateur*". Ce n'est pas son frère, ce n'est pas un lapsus et

cela ne sera probablement pas un désastre, mais il est vrai que c'est un trou dans la raquette qui laisse entrevoir ce qui devrait rester dans l'obscurité. On imagine facilement l'oncle travesti en mini jupe en train de danser le rock avec son neveu adolescent. Le 4 mai, Nicolas Stoquer a repris le sujet sur GPTV sous le titre "*Le clan Trogneux perd le contrôle : le secret de Jean-Michel remonte à la surface !*" ([vidéo](#) de 39 mn, visuel ci-contre). Il signale que l'interview, menée de manière si complaisante, l'a été par Vanessa Williot-Bertrand, l'épouse de l'ancien ministre Xavier Bertrand (encore un mélange entre médias et politique). Il reprend notre analyse et souligne à quel point Jean-Alexandre rejette ses malheurs sur la politique d'Emmanuel Macron en gommant le rôle de son mentor "Brigitte". Or, si les Trogneux ont de si gros ennuis, c'est évidemment à cause de "celle" qui porte leur nom de famille et qui est la source de la honte qui s'abat sur eux. On reste dans un refus obstiné de traiter le problème de fond.



d. **L'omerta un peu fissurée à l'assemblée nationale et dans la presse people.** A l'Assemblée nationale, les auditions dans le cadre de la commission d'enquête sur les violences sexuelles incestueuses se poursuivent. "*Dimanche 3 mai, ce fut au tour de l'illustratrice Cécile Cée de s'exprimer, cette fois-ci pour livrer un diagnostic qui s'est révélé être totalement explosif, concernant la représentation et la présence de l'inceste dans notre société. Et parmi les exemples cités figure le couple Macron*". C'est un [article](#) de "Closer" du même jour qui raconte cela et qui s'appuie sur le [tweet](#) d'un journaliste de référence nommé... Xavier Poussard ! La journaliste Clémentine T. poursuit en citant Cécile Cée : "*La meilleure manière de cacher l'inceste, c'est de l'exhiber*". Et de citer en exemple les familles Gainsbourg et Kardashian... mais aussi Brigitte & Emmanuel Macron : "*Nous vivons sous la présidence d'un homme séduit mineur par une femme adulte. Le régime impose le silence et la normalisation. [...] C'est une situation qu'une politique publique de prévention des violences sexuelles devrait nommer comme délictueuse. Au lieu de quoi, la puissance du régime présidentiel impose à tous le silence, la banalisation, la romantisation à travers des livres et la normalisation d'une situation anormale. C'est un exemple typique de culture de l'inceste qui régit non seulement les familles incestueuses mais également toute une société bâtie sur l'écrasement d'une large minorité de sa population*".



Il reste des personnes courageuses, ici Cécile Cée, Clémentine T., Xavier Poussard et peut-être un(e) responsable de "Closer" travaillant le dimanche. Ils font honte à tous ceux qui se taisent. Le lendemain, dès 8 heures du matin, le magazine "Closer", sous la plume de Laura d'Angelo, s'est promptement prosterné devant l'Elysée en publiant un [article](#) sur "*Brigitte Macron visée par des fake news*". La reprise de l'article du dimanche de "Closer" semble très limitée (au moins deux articles : [1](#) [2](#)).

e. **La difficulté pour les macroniens de traiter le fond du dossier.** Nous reprochons souvent à nos adversaires de ne pas traiter le fond du dossier, c'est-à-dire les preuves que "Brigitte" est née sous le nom de Jean-Michel Trogneux. Le média "Blast" s'y était essayé en avril 2022, mais sans approfondir, se contentant surtout de pointer quelques contradictions dans une étude qui commençait ([lien](#), illustration ci-contre). Auparavant, la tentative de "Valeurs actuelles" en décembre 2021 et janvier 2022 avait été plus sérieuse, probablement chapeautée par l'Elysée. Elle s'appuyait sur des documents inédits et sur la première présentation du "petit gros" par les journalistes Moadab et Blanrue ([Annexe A 7](#)). Depuis, il n'y a pratiquement rien.



En cherchant nous avons trouvé un site étrange, titré "*Les justiciables en colère*", censé "*lutter contre les mises sous tutelle abusives*". Pour une raison inconnue, l'auteur de la [page](#) "Blog" passe son temps à dénigrer grossièrement Natacha Rey et ceux qui sont dans son sillage. On y trouve un [dossier pdf](#) daté de janvier 2025, de 6 pages (dont 2 sur la fake news du Dr Faivre, sûrement fabriquée par l'Elysée, [Fil 3c](#)), intitulé "*Affaire Brigitte les 10 fakes les plus débiles*". Ce titre à lui seul suffit à justifier le fait de ne pas y répondre, d'autant qu'aucune de ces preuves n'est une de celles que nous présentons sur la [page](#) "Nos certitudes". Les curieux pourront lire ce dossier et se faire leur propre opinion.

Nos contradicteurs nous reprochent des indices qui, pris isolément, nous sont accessoires. Ils sont incapables de nous contredire avec des arguments factuels. Ce n'est pas ainsi qu'ils parviendront à réduire ce qu'ils s'obstinent à désigner comme une "rumeur". "Brigitte", la première concernée, n'y parvient pas au bout de quatre ans et demi et de plusieurs procès portant sur des à-côtés. Elle a promis des "preuves" pour plus tard, à la saint Glinglin. Ni "Blast" ni "Valeurs actuelles" n'ont osé revenir sur le fond du sujet, comme s'ils avaient réalisé qu'il n'était plus défendable. Médiapart s'est toujours refusé à en parler et "Le Canard Enchaîné" ne l'a évoqué que très tardivement et de manière superficielle. Réduire une telle "rumeur" devrait pourtant être facile. Dans un cas similaire, Michelle Obama y était parvenue en montrant quelques vieilles photos et vidéos. L'incapacité de "Brigitte" à faire de même n'est certes pas une preuve, mais c'est suffisant pour s'interroger et commencer à avoir de gros doutes.

f. **Laurent et Violette victimes de la digue médiatico-judiciaire macronienne.** En janvier 2025, nous apprenions que "*Laurent et Juliette, un couple vivant en Haute-Corse, comparaissaient devant la 13e chambre correctionnelle de Paris après avoir été accusés d'introduction et de modification frauduleuses de données concernant la première dame*" ([article](#)). Ils avaient déclaré deux personnes invalides à leur charge : le chef de l'État et son épouse ([P-S. 94o3](#)).



Puis en février 2025, Le jugement a été prononcé le 23 février, "Brigitte" Macron est déboutée. Motivations : "*La modification du prénom de Brigitte Macron « a résulté d'une malfaçon informatique du système informatique de la DGFiP », soit d'un bug informatique, a tranché le tribunal*", "*En l'espèce il n'y a pas eu d'usurpation d'identité car il n'y a pas eu de tentative d'accès à l'espace personnel de Brigitte Macron*" ([article](#)). "Brigitte" Macron a fait appel ([Fil 43e](#)). Jusqu'alors, cette affaire était passée presque inaperçue.

Le 26 octobre 2025, le téléfilm "*De la rumeur au complot, l'affaire Brigitte Macron*" diffusé sur "BFM TV" a commencé par une victimisation de "Brigitte" par le couple malfaisant ayant modifié son identité fiscale. C'était repris dans la bande-annonce et dans de nombreux articles. La propagande médiatique était mobilisée, qui allait activer la machinerie judiciaire.

Le 7 mai 2026, la cour d'appel de Paris "*a condamné la femme à quatre mois d'emprisonnement avec sursis, et son compagnon à trois mois avec sursis. Les deux ont également été privés de leur droit de vote pendant deux ans*" ([article](#)). Evidemment, les médias macroniens en ont profité pour amalgamer cela avec les condamnations pour cyberharcèlement et faire peur à tous ceux qui voudraient critiquer celui qui n'a ni le titre de "première dame" ni le sexe de naissance d'une dame.

Comme en janvier 2025, nous estimons que considérer Jean-Michel Trogneux comme une femme invalide à la charge des contribuables n'est pas vraiment faux. Ainsi se termine l'histoire des sympathiques Juliette et Laurent qui ont osé se moquer de la méchante "Brigitte" d'une façon qu'ils croyaient anodine.

g. **Omerta sur des informations qui dérangent.** C'est une caractéristique de la Macronie : cacher des informations sensibles derrière des informations secondaires montées en épingle pour faire peur, comme en ce moment avec un hantavirus ([article](#) dans lequel "Le Monde" va jusqu'à [écrire](#) : "Le bilan de l'épidémie s'élève à trois morts" ; aura-t-on une pandémie au cinquième mort ?).

1. Sébastien Lecornu, le Macron-boy actuellement Premier ministre, a triché sur son CV. Il n'a jamais obtenu le master de droit public mentionné depuis 2016 sur son CV (). Les médias qui le signalent sont rares et aucun n'indique que le CV de "Brigitte" Macron sur le site de l'Elysée est mensonger ([Annexe A 32](#)). On constate, une fois de plus, que le mensonge est endémique chez les macroniens.
2. "Une proposition de loi explosive fait scandale et le mot est faible, très faible, c'est dramatique au plus haut point. Elle autorise le gel immédiat des avoirs bancaires pour tout discours jugé discriminatoire avec un texte très flou qui englobe n'importe quoi. Une simple décision administrative suffit. Aucune condamnation définitive par un tribunal n'est requise et ceci pendant six mois renouvelables !" ([article](#)). Cela fait scandale dans les milieux alternatifs, mais pas dans les émissions de télévision. L'article de Salim Laïbi se termine ainsi : "La liberté d'expression est en danger grave. La France glisse vers un contrôle total et silencieux. Les gouvernants corrompus actuels poussent le bouchon le plus loin possible jusqu'à l'explosion finale...". Ou la non-explosion.
3. Dans une [vidéo](#) de 38 mn, Tatiana Ventôse explique qu'elle a enquêté sur la facturation électronique qui doit entrer en vigueur dans quelques mois, y compris pour les toutes petites entreprises. Elle estime que c'est "beaucoup plus grave que vous ne l'imaginez". "Derrière l'obligation de facture numérique se cache un système mafieux européen, qui permet de racketter et de rassembler les données personnelles des Français". Là encore, malheur à ceux qui seront en dehors du système. Big Brother is watching you.



72. Le 13 mai 2026. Comprendre le "cacher-exhiber" des Macron.

Les menteurs ne mentent pas toujours. Il peut même leur être difficile de le faire. Ils mélangent mensonges et réalités selon un amalgame le plus souvent conforme à une légende publique fabriquée au fil des ans. Ils finissent par y croire, ce qui est plus facile à exposer. Depuis le début de ce dossier nous cherchons à distinguer le vrai du faux, ce qui nous paraît certain de ce qui nous paraît faux et de ce qui nous paraît plus ou moins probable. En s'appuyant sur les propos de Cécil Cée à l'Assemblée nationale ([Fil 71d](#)), Xavier Poussard est allé plus loin que nous en présentant la notion de "cacher-exhiber" utilisée par le couple Macron.

"La meilleure manière de cacher quelque chose, c'est de l'exhiber", c'est un principe que l'on trouve dans de nombreux romans policiers, notamment dans [La lettre volée](#) d'Edgar Allan Poe. Essayons donc de comprendre ce qui nous est exhibé sans que nous nous en rendions compte de prime abord.

a. **Un point de la situation avec Xavier Poussard.** Dans une [vidéo](#) d'une heure et quart avec la journaliste Clémence Houdiakova et l'avocat Régis de Castelnaud (émission "La matinale de Tocsin" du 12 mai), Xavier Poussard a fait un point de la situation sur des éléments que nous avons, pour la plupart, déjà présentés et sur lesquels nous revenons avec un regard différent, pour y relever des éléments anodins qui sont significatifs.



1. Le report du procès de Candace Owens ([Fil 68e](#)) est une conséquence directe du fait que Donald Trump est désormais son adversaire ([Fil 66c](#)). L'avocat principal de Candace, qui est un proche de Donald Trump, s'est, par conséquent, retiré du procès, ce qui a provoqué le report prévue de celui-ci.
2. Pauline Delassus, qui a réalisé un article reprenant des propos de "Brigitte" Macron ([Fil 69a](#)), est fille de Laurent Joffrin, très engagée sur les questions LGBT. Vanessa Williot-Bertrand, qui a interviewé Jean-Alexandre Trogneux ([Fil 71a](#)), est l'épouse de Xavier Bertrand, ancien ministre, président du conseil régional des Hauts-de-France, qui soigne sa respectabilité en vue d'une éventuelle candidature à la présidence de la République. S'entretenir avec de tels journalistes de cour excluait d'emblée toute question dérangeante.
3. Nous l'avions relevé ([Fil 68e](#)), mais Xavier Poussard le prend comme un aveu : les Macron n'ont aucune certitude quant à la viabilité de leur action contre Candace Owens. Autant dire qu'ils n'ont pas l'intention de montrer les "preuves scientifiques" promises de la féminité de "Brigitte".
4. Le couple corse a été condamné ([Fil 71f](#)) pour usurpation d'identité. Ce n'était évidemment pas le but de leur plaisanterie quand, sur leur feuille d'impôts, ils ont inscrit à leur charge Jean-Michel Trogneux, dit "Brigitte" Macron. On assiste là à une extraordinaire inversion accusatoire ! Celui qui usurpe une identité "pour de vrai", à savoir Jean-Michel Trogneux alias Brigitte Macron, a réussi à obtenir une condamnation d'usurpation d'identité complètement "pour de faux". En effet, c'est absurde : on commet une usurpation d'identité pour soi-même, pas pour quelqu'un d'autre ! Comment notre justice française peut-elle tomber aussi bas ? [suite en [Fil 73a](#)]
5. La perquisition refusée de l'Elysée ([Fil 67a](#)) serait une mise en scène. L'important est la perquisition qui a suivi, au domicile de Bruno Roger-Petit, "conseiller mémoire" d'Emmanuel Macron, très proche de "Brigitte", qui travaille même à côté d'elle, dans "l'Aile Madame" du Palais de l'Elysée ([article](#)). Y aurait-il des craintes de fuites de ce côté-là ? La confiscation d'ordinateurs et de documents divers n'a-t-elle pas pour but de déterminer le degré de dangerosité de quelqu'un qui connaît de nombreux secrets ? Est-il considéré comme un maillon faible ? Sa vie pourrait-elle être en danger ?
6. Xavier Poussard montre également à quel point les Macron s'accrochent au pouvoir, notamment en nommant des proches à des postes-clés ([Fil 64g](#)). Un "interim", à l'image de celui de Poutine avec Medvedev, serait même envisagé ([article](#)). Tout cela montre qu'Emmanuel Macron a vocation à être dictateur. Sa dangerosité ne nous permet pas d'attendre mai 2027 pour qu'il parte, car il se prépare à aller encore plus loin dans ses méfaits.
7. Xavier Poussard conclut par l'affaire "Brigitte", qu'il considère comme une affaire systémique, une affaire d'Etat. Cette opinion est partagée des deux côtés de l'Atlantique. Régis de Castelnaud a, lui, conclu sur le coup d'Etat de la prise de pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, avec de très forts appuis. Ceux-ci confirment leur soutien pour qu'il continue de servir leurs desseins de mondialisation heureuse et asservie.



b. **Quand "Brigitte" exhibe sa masculinité.**

1. Sa photo en maillot de bain a fait le tour du monde en août 2024. Nous n'étions pas sûrs de son authenticité à l'époque ([P-S. 65](#)). Ce n'est qu'au début de novembre 2025 ([Fil 47f](#)) que nous en avons eu la certitude : depuis le début, cette photo était postée sur le compte Instagram de Laurence Auzière (qui l'a retirée dès que l'information a été divulguée). De plus, aucun démenti de quelque sorte n'a été publié. Cette preuve exhibée n'a pas suffi : la masculinité de "Brigitte" est restée obstinément réfutée par la digue médiatico-judiciaire. Les soi-disant opposants politiques, de Mélenchon à Le Pen, sont restés aveugles et muets (Bardella a même défendu "Brigitte" en se soumettant à la campagne médiatique de victimisation). On peut aussi évoquer la gifle d'Hanoï ou l'injure "Sales connes". Ce sont des attitudes masculines et machistes évidentes que les aveugles et muets, refusent de prendre en compte, tout comme, évidemment, les Macroniens complices.



2. Dès 2022 ([Annexe B 14](#)), nous avons remarqué que les plis des robes de "Brigitte" Macron faisaient parfois ressortir "un petit oiseau". On aurait pu croire que c'était très anecdotique. Pourtant ce type de photo réapparaît régulièrement. En voici trois exemples récents ci-dessus. Les propos de "Brigitte" elle-même, rapportés par Tiphaine Auzière, montrent qu'elle est obsédée par ce genre d'indice : "Je l'ai vue adopter ses tenues ou postures, de risque que cela fasse l'objet d'un nouveau raid [...] Elle est en permanence sur le qui-vive de la manière dont chaque photo pourrait être interprétée" ([Doc 6 72-5](#)). Une femme n'a pas ce genre de souci : il faut être un travesti pour avoir une telle hantise.

On peut également ajouter les seins de tailles très différentes ou les seins très asymétriques ([Annexe B13](#)) : ce sont des seins de travesti, pas de femme. Tout cela est exhibé devant nous tous. C'est un secret de polichinelle, comme l'a rappelé Xavier Poussard, mais les médias à grande diffusion refusent de le reconnaître et nous reprochent même de considérer que ce soit vrai, en s'obstinant à parler de "rumeur".



Les preuves sont pourtant exposées aux yeux de tous. Certes, pris séparément, chaque indice n'est pas vraiment une preuve, mais tout cela forme un faisceau d'indices concordants, qui ne laisse aucun doute à quiconque veut bien ouvrir les yeux et faire preuve de lucidité. Jean-Michel Trogneux a usurpé l'identité de Brigitte Macron. Lui et son mari Emmanuel Macron sont des délinquants placés au plus haut sommet de la République française. Avec l'assentiment d'une multitude d'aveugles, aveuglés ou complices.

c. Dès 2019, la biographie de "Brigitte" Macron par Sylvie Bommel révélait implicitement l'existence de plusieurs Brigitte.

Notre compréhension actuelle de la réalité cachée derrière la légende "Brigitte" repose sur une certitude, celle que "Brigitte" Macron est née sous l'identité de Jean-Michel Trogneux en 1945 à Amiens, et sur une hypothèse privilégiée, celle du "[scénario 2022](#)" qui repose sur la succession de trois Brigitte (mais les deux premières peuvent se confondre) :

- de 1953 à 1960 : Brigitte n°1, née Brigitte Trogneux en 1953 à Amiens,
- de 1960 à 1984 : Brigitte n°2, née Brigitte Auzière en 1953 au Cameroun, mère biologique des trois enfants Auzière,
- depuis 1985 : Brigitte n°3, appelée "Brigitte" Macron, née Jean-Michel Trogneux.

Le livre de la journaliste Sylvie Bommel "*Il venait d'avoir dix-sept ans*", publié en 2019 chez "JC Lattès", relate sa version de la légende "Brigitte", sur la base d'une enquête très contrôlée, à partir de sources indirectes (au moins un "cousin"). Les différences avec la version officielle des magazines "people", notamment sur le CV, restent limitées, mais sont significatives de la fragilité de cette énième version des faits exposés.

La chaîne Youtube "Konss - Pilate TV" a republié le 28 mars 2025 un [entretien](#) radio de 20 minutes, réalisé en 2019 sur "Europe 1", avec Sylvie Bommel (SB), qui résume son livre. Nous comprenons la vie de "Brigitte" qu'elle raconte comme une biographie composite des trois Brigitte, en nous appuyant sur les indices que nous allons exposer. Cela nous donne accessoirement l'occasion de présenter quelques informations annexes, jamais encore signalées dans notre dossier.



1. Parler avec emphase de l'audace et du courage d'une professeure qui a détourné un adolescent est bien sûr très dérangeant. La relation n'a pas commencé à 17 ans, ni même à 16 ans et demi comme il est dit, mais à 14 / 15 ans dans l'année scolaire 1992/1993 (ils se sont donc rencontrés en 1992 et non en 1993 comme le dit SB, cf. [Annexe A 10](#)). Que les relations physiques aient eu lieu alors ou plus tard est accessoire, selon la jurisprudence dédiée.
2. Brigitte n°2 a passé dix ans sans travailler, durant lesquels elle a eu trois enfants. Elle était une femme au foyer, n'ayant laissé que peu de traces (notamment comme témoin de deux mariages) pendant cette période, ce qui n'est pas du tout le profil de la Brigitte n°3 que nous connaissons.
3. Brigitte n°2 aurait fait une ou deux années d'études de lettres. SB n'est "*pas du tout sûre*" qu'elle les ait terminées. C'est cohérent avec ce que nous savons de Brigitte n°2, qui a obtenu son baccalauréat en 1972 avec la mention "Assez bien" (série A, littéraire, [P-S. 2](#)). Elle s'est ensuite fiancée, puis s'est mariée en juin 1974 avec le fantôme André Louis Auzière, sur lequel SB ne nous dit pratiquement rien, sinon qu'il serait banquier et aurait connu Brigitte n°2 au Touquet.
4. Le déménagement en Alsace (et le remplacement de Brigitte n°2 par Brigitte n°3) est justifié par l'évolution professionnelle

du mari fantôme. A Truchtersheim, Brigitte n°3 se révèle très active et "participe à tout". Par hasard, elle accepte un remplacement de professeur. Elle découvre qu'elle aime ça.

5. Elle n'a pas passé le CAPES, c'est certain pour SB. A-t-elle passé le CAFEP, qui est une sorte de CAPES pour les établissements privés ? "Honnêtement je n'ai trouvé aucune trace" avoue SB. Evidemment, puisque le CAFEP n'existe que depuis 1995 ! (Annexe A 32). Pourquoi ne dit-elle rien au sujet du CV mensonger de l'Elysée, où elle aurait un "CAPES de lettres" et où elle aurait commencé à enseigner à Paris ?
6. SB dit brièvement que Brigitte n°3 a séduit Emmanuel, avant de dire longuement le contraire en fin d'entretien : "C'est lui qui a tout fait".
7. Sur la rencontre d'Emmanuel et Brigitte n°3 à "La Providence" : "C'est assez beau ce qui était en train de se passer". "Tout le monde est amoureux de "Brigitte" Macron".
8. Concernant le début de la liaison Brigitte n°3 - Emmanuel : "A Amiens, il y a la partie assez moche, avec des lettres anonymes". [...] A "La Providence", on va fermer les yeux assez gentiment".
9. Dans la famille Trogneux, le frère aîné, Jean-Claude, a très mal pris les choses. Cela n'a commencé à s'arranger que lorsqu'Emmanuel est sorti de l'ENA et est devenu inspecteur des finances.
10. L'interviewer et SB admettent avoir du mal à comprendre comment Brigitte n°2 a pu être "rebelle" ! Heureusement, un cousin a raconté à SB que Brigitte n°2 avait envoyé une mobylette dans un fossé. SB dit alors qu'il faut bien reconnaître que "c'est gentil comme rébellion". Oui : il y a une forte incohérence à amalgamer Brigitte n°2 et n°3. Une analyse graphologique le confirme : ce sont deux personnes distinctes qui ont des caractères très différents (P.-S. 49). Les comparaisons photographiques de Xavier Poussard dans son livre le confirment également.
11. Brigitte n°1 avait 6 ans lorsque sa soeur Monique est morte dans un accident de voiture, et non 8 ans comme Brigitte n°3 l'a affirmé. SB en parle dans son livre en soulevant d'autres approximations qui laissent à penser que Brigitte n°3 ne serait pas Brigitte n°1 (cf. encadré du chapitre 28). Rappelons que la seule photo attribuée à Brigitte n°1, insérée dans celle de ses parents, frères et sœurs, n'est pas authentifiée (Page "Nos certitudes", point 9). De plus, Xavier Poussard n'a trouvé aucune trace de sa scolarisation. Seule sa naissance apparaît assurée. A sa disparition en 1960, la traçabilité inexistante de Brigitte n°1 est remplacée par celle, vérifiable, de Brigitte n°2, notamment en matière scolaire.
12. "Emmanuel a fait ses études à Paris selon un accord entre ses parents et Brigitte elle-même. Les parents pensaient que tout cela allait se calmer". De quel droit la maîtresse pédophile négocie-t-elle avec les parents de la victime ? Cela trahit une relation étroite et anormale entre ces trois adultes et confirme que Brigitte n°3 et François Noguès, la mère d'Emmanuel, se connaissaient depuis longtemps (premier encadré du P.-S. 91).
13. "Brigitte a été la première surprise que l'histoire dure. [...] Emmanuel part à Paris en 1994 faire sa terminale. Là, pour le coup, il venait d'avoir dix-sept ans. Ils vont vivre pour la première fois ensemble en 2006. Elle divorce en 2006. Alors bien sûr, il y a toute une période intermédiaire où il y a une espèce d'arrangement avec sa famille". André Louis Audzière aurait donc supporté cette tromperie avec un jeunot durant 13 années, de 1993 à 2006. Est-ce crédible (SB dit qu'André croyait que ça s'arrangerait...) ou est-ce plutôt une preuve que ce premier mari, d'une discrétion exceptionnelle, était fictif ?
14. Brigitte n°3 et Emmanuel se sont montrés pour la première fois ensemble vers 2000 dans une manifestation publique.
15. Le roman préféré de Brigitte n°3 est "[Madame Bovary](#)", histoire d'une femme adultère. On sait, par ailleurs, que son film préféré est "[Certains l'aiment chaud](#)", histoire de travestis, un évident "cacher-exhiber". SB affirme qu'Emmanuel Macron en parle dans la première des sept pages de sa copie au Concours général des lycées (en 1994, [article](#) avec extraits ; 32 auteurs sont cités, aucune femme).
16. Brigitte n°3 se serait mariée deux fois au même endroit au Touquet, en 1974 et 2007. Même salle des mariages, même maire et même hôtel, le Westminster. Une partie des invités auraient été les mêmes. Bizarrement, SB est incapable de citer l'un de ces invités communs. En a-t-elle eu la liste ? Comment les connaît-elle ? Du peu que l'on sait (une vidéo indiquée au [Chapitre 16](#)), il apparaît vraisemblable que la famille Trogneux et les parents Macron (sauf la grand-mère) aient été absents au mariage de 2007.
17. Quant à la personnalité de Brigitte n°3, SB affirme qu'elle "est heureuse à l'Elysée, elle est heureuse partout". Ah bon ! Pourquoi a-t-elle prétendu être hyper-affectée par les complotistes qu'elle a harcelés en justice ?

Le contraste entre ce qui est exhibé (un amour formidable) et ce qui est caché, mais pas complètement (avec des incohérences ignorées ou minimisées), est frappant. Les 243 commentaires de la reprise YouTube de 2025 sont unanimes et très sévères à l'égard des propos de Sylvie Bommel. Un court exemple : "Oh les belles fables !".

Complément. Dans un entretien ultérieur publié le 26 octobre 2025 (la [vidéo](#) "Ligne Rouge" de BFM TV à la minute 14), Sylvie Bommel déclare : "Quand je vais à Amiens, la première fois en 2016, il faut avouer que, quand je rentre, je reçois un appel de Bercy, du cabinet de Macron, qui me dit : "Mais qu'est-ce que vous êtes allée faire à Amiens ?". Il y avait vraiment ce souci pour eux d'écarter et de gérer ce problème de "comment on va présenter à la France qu'Emmanuel Macron a épousé sa prof de théâtre". Donc, c'est ça le contrôle, il est là". Le contrôle est bien plus important, il concerne aussi l'usurpation d'identité de "Brigitte", le mariage illégal, etc.



73. Le 15 mai 2026. D'enfumages en subterfuges, les Macron n'arrivent pas à se dépêtrer du Brigittagate.

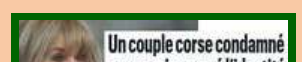
Ces dernières semaines, il n'y a pas eu grand-chose d'important concernant le dossier "Brigitte", à part un report de deux mois de l'audience du procès de Candace Owens. L'actualité du Brigittagate devrait donc être au plus bas. Or c'est tout le contraire : interview de "Brigitte", puis une autre de Jean-Alexandre Trogneux, puis la condamnation du couple corse, et maintenant la parution d'un livre sur le couple Macron. Les médias de grand chemin rebondissent sur chacun de ces événements et en font tout un plat. Du côté alternatif, les répliques sont nombreuses. Xavier Poussard est notamment intervenu quatre fois en vidéo en une semaine, ainsi que par des tweets.

Nous vivons une actualité brigittologique de dingue, que nous avons du mal à suivre.

Chacun de ces événements semble avoir été créé artificiellement dans l'entourage du couple Macron. Pourquoi Emmanuel et "Brigitte" sont-ils obsédés par cette affaire, au point de multiplier les contre-feux ?

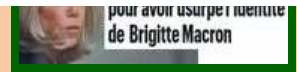
Selon Xavier Poussard, tout cela aurait été préparé pour coïncider avec l'audience de Candace Owens, finalement décalée au dernier moment. Cela témoigne également d'une grande fébrilité du couple Macron qui semble angoissé au point de vouloir tout embrouiller. Cela confirme, si besoin était, que les condamnations pour cyberharcèlement n'ont rien réglé du tout.

a. L'enfumage autour du couple corse. Avant de parler du livre qui vient de paraître, revenons sur la



condamnation du couple corse, que nous avons déjà évoquée au point a4 du fil précédent.

Appuyons-nous sur l'[article](#) du Parisien du 7 mai intitulé "Un couple corse condamné pour avoir usurpé l'identité de Brigitte Macron" : "Au printemps 2024, le couple avait faussement indiqué dans sa déclaration d'impôts, à la rubrique « autres personnes invalides à charge », tous les membres du gouvernement, l'ensemble des parlementaires, le chef de l'État, le président ukrainien, qualifié au passage de « nazi » et Mme Brigitte Macron sous l'identité « M. Trogneux Jean-Michel, dit Brigitte ». Cela avait entraîné une correction automatique de ce prénom dans le référentiel de la DGFIP, laquelle était apparue dans l'espace personnel de Brigitte Macron."



Comment un petit bout de phrase écrit manuellement par quelqu'un pourrait-il entraîner une modification "automatique" de la fiche d'une autre personne ? C'est impossible, c'est absurde. Le jugement de première instance avait constaté cette évidence et avait relaxé le couple corse. Les Macron ont réussi le tour de force d'obtenir une condamnation et de l'expliquer par une "usurpation d'identité" ! Il faut qu'ils soient sacrément obnubilés par l'usurpation d'identité de "Brigitte" pour la renvoyer en boomerang à l'encontre d'un couple ordinaire qui n'a voulu faire qu'une plaisanterie potache, sans vouloir usurper quoi que ce soit. Au pire, cela méritait une petite amende, mais certainement pas 3 et 4 mois de prison avec sursis assortis de deux ans de privation de vote.

Après Xavier Poussard, Florian Philippot ([vidéo](#)) et le YouTubeur Teddy ([vidéo](#)) ont exprimé leur stupéfaction. Les méthodes employées par les Macron et la justice française prennent des proportions inquiétantes. Comment la justice peut-elle ainsi être aux ordres d'intérêts familiaux privés ?

Remarquons enfin que nous n'avons que la version des Macron. Nous ne connaissons même pas les termes du jugement. La mise à jour de la fiche fiscale de "Brigitte" Macron, si elle a vraiment eu lieu, a probablement été fabriquée de toutes pièces par un employé des impôts ayant établi un lien avec la déclaration corse. Cette explication est beaucoup plus logique que celle du tribunal.

Et si, associée artificiellement à la blague potache, il s'agissait du rétablissement d'une vieille information archivée ? D'une époque lointaine où les impôts savaient que "Brigitte" Trogneux, depuis devenue Macron, était Jean-Michel Trogneux ?

- b. **La publication du livre de Florian Tardif "Un couple (presque) parfait"**. Ce livre a été publié le 13 mai chez "Albin Michel". Florian Tardif est journaliste à "Paris Match". Il fait partie du cercle des rédacteurs accrédités à l'Élysée et reconnaît avoir pour sources l'entourage des Macron. Ce livre de 220 pages ne révèle qu'une seule information d'importance, reprise par l'AFP et tous ses suiveurs, puis par les médias alternatifs : une nouvelle explication sur ce qui a provoqué la scène désormais communément appelée "gifle de Hanoi" (en fait une bonne beigne, à deux mains) que nous ne présentons plus, tant elle est célèbre.

Un [article](#) du "Huffington Post" en parle ainsi : "Invité de RTL ce mercredi 13 mai pour faire la promotion de son ouvrage, Florian Tardif a effectivement assuré qu'il s'agissait d'une « dispute assez conséquente » entre les deux. « Elle a vu un message d'une personnalité connue, de l'actrice iranienne Golshifteh Farahani », a détaillé le journaliste, ajoutant : « le président de la République, pendant quelques mois, ce n'est plus le cas, a entretenu une relation platonique », avec « des messages qui sont allés assez loin, qui m'ont été rapportés par des proches. » Selon lui, c'est donc cette relation qui a « entraîné des tensions au sein du couple », et provoqué cette « scène privée », devenue publique. Une « version qui n'est pas la leur (les conseillers élyséens), mais c'est une version que j'ai recoupée », a-t-il insisté... Provoquant de nouvelles réactions au sein du palais présidentiel, quelques heures plus tard. L'entourage de Brigitte Macron affirme effectivement au Parisien que la première dame a démenti ce récit auprès de Florian Tardif le 5 mars dernier, assurant que son geste n'était pas lié à l'actrice iranienne. Et les proches du chef de l'État de préciser, eux, « qu'elle ne regard[e] jamais dans le téléphone portable de son mari »."



Un [article](#) de "20 minutes" ajoute : "Florian Tardif a choisi de dévoiler cette histoire malgré les démentis de l'Élysée. « C'est une version qui n'est pas la leur, mais c'est une version que j'ai recoupée [...] Le président de la République a, pendant quelques mois, et ce n'est plus le cas, entretenu une relation platonique » avec l'actrice iranienne. « Des messages qui vont assez loin, qui m'ont été rapportés par des proches, "je vous trouve très jolie" etc."

Apparemment, Florian Tardif n'a pas été rayé du cercle des rédacteurs accrédités à l'Élysée.

Il s'agit de la troisième explication de la gifle de Hanoi (en date du 26 mai 2025, [P.-S. 120d](#)), après les deux explications successives de l'Élysée : une fake news des Russes puis une chamaillerie dans le couple, pourtant confirmée par un "témoin direct à bord de l'avion" ([article](#) du 27 juin 2025).

Quant à la liaison amoureuse, ce n'est pas la première fois qu'elle est évoquée et [Golshifteh Farahani](#) (actrice franco-iranienne) l'avait démentie ([article](#) du 21 août 2025). Elle ne vit plus en France et ne s'est pas exprimée ces derniers jours.

- c. **L'attitude homophobe du couple Macron**. On peut être homosexuel et avoir des attitudes homophobes, tout comme on peut être transgenre et avoir des attitudes transphobes. C'est pour cette dernière raison qu'Alexandra Brazzainville a porté plainte, dans le cadre de celle de Christian Cotten, contre le couple Macron pour "attitudes, comportements, discours et pratiques transphobes" ([Fil 41g](#)). Durant des siècles, les homosexuels ont refusé d'admettre leur orientation sexuelle, comme s'il s'agissait d'une condition honteuse. Cette tendance est en voie de disparition, mais certaines personnes conservent cette attitude typique du XXème siècle.

C'est le cas d'Emmanuel Macron. Nous avons étudié son homosexualité au [Chapitre 18](#), notamment à travers les témoignages d'Alexis du Réau. Xavier Poussard y raconte les dessous de l'affaire Mathieu Gallet, dont la liaison avec Emmanuel Macron avait fait l'objet d'une rumeur propagée par le couple Macron lui-même, au début de l'année 2017. Cette fausse rumeur devait assurer la respectabilité morale du candidat. En février 2017, il allait même jusqu'à déclarer : "Si j'avais été homosexuel, je le dirais et je le vivrais" ([article](#)). La stratégie de communication avait fonctionné, l'hétérosexualité respectable du candidat semblait assurée.

Depuis on a appris qu'il était marié avec un homme, avec qui il ment comme il respire. On a également appris que le couple, avec l'aide de Mimi Marchand, manipule les médias et lance régulièrement de fausses informations pour asseoir leur respectabilité.

Déjà, le 5 mai 2017, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le magazine "Closer" prétendait qu'Emmanuel avait aimé une jeune fille avant "Brigitte" (ci-contre). C'est cocasse quand on sait que la jeune fille en question, non citée dans l'article, n'est autre que sa camarade de classe Laurence Auzière ! ([Annexe A 12](#)). Ainsi, dans leur quête du pouvoir, le couple Macron serait allé jusqu'à instrumentaliser la fille aînée de "Brigitte".



Nous assistons donc à un nouvel épisode de cette quête de respectabilité, avec cette fois la volonté d'apporter une réponse hétérosexuelle à l'épisode très gênant de la gifle de Hanoi. La première question qui se pose est la suivante : comment le couple Macron peut-il être à ce point "has been" pour croire qu'un tel subterfuge puisse fonctionner ?

Une association homosexuelle pourrait-elle, à l'instar d'Alexandra Brazzainville, se joindre à la plainte Cotten pour "attitudes,

comportements, discours et pratiques homophobes" ?

En complément, on retiendra l'opinion d'Alexandra Brazzainville qui, dans une [vidéo](#) du 17 mai (à partir de 6:20), affirme, forte de son expérience, qu'Emmanuel est un homosexuel et que "Brigitte" est un travesti : "C'est une mascarade". Elle termine (à partir de 10:05) avec un scoop dont nous parlerons dans le fil suivant.

d. **Un piège à débunkers.** Dans les médias mainstream, tout le monde est tombé dans le piège, en se demandant si c'était vrai ou faux, sans se rendre compte de l'in vraisemblance qu'Emmanuel Macron soit "un homme à femmes". Au contraire, l'idée que le président puisse courir le guilledou auprès d'une belle femme s'est insinuée. Certains en rajoutent sur son "caractère séducteur" qui amènerait les femmes à le courtiser ([article](#) obséquieux du "Point", du 16 mai). En ce sens, l'opération de communication serait réussie.

Mais à quel prix ? En remettant au premier plan, dans le monde entier, la gifle d'Hanoï ? En rappelant les mensonges passés ? En mettant en avant une ambiance délétère à l'Elysée où de très proches collaborateurs auraient connaissance des messages privés de leurs patrons et considéreraient comme vrai ce que ces derniers affirment être faux ? Et sans que les patrons virent les mouchards ?



Des dérapages, peut-être voulus par l'Elysée qui n'intervient pas, se sont développés chez ceux qui critiquent les dérapages sur les réseaux sociaux. Ainsi le site "sebastien.auziere.fr" présente un [article](#) illustré d'une photo (ci-contre à gauche) où Emmanuel a l'air d'un amoureux transi. "Closer" présente en couverture une photo des amoureux en train de trinquer (ci-contre à droite). Or il s'agit de photos créées par Intelligence Artificielle, sans que cela soit indiqué. "France

Info" l'a dénoncé pour "Closer" dans une [émission](#) du 15 mai signalée sur son site par un [billet](#) (et [complément](#) du 27 mai).

Du côté des médias alternatifs, les réactions sont amusées, à l'exception notable de celle de "OK Podcast" ([vidéo](#) du 13 mai) et celle de Kentra ([vidéo](#) du 14 mai) qui croient à la version de Florian Tardif, contrairement à leurs auditeurs dans les [commentaires](#).

Dans une nouvelle [vidéo](#) du 15 mai (à partir de 2:55), "OK Podcast" revient indirectement sur son opinion en s'appuyant sur les propos lucides de Candace Owens : "immense mascarade théâtrale", "pure invention stratégique", "fondamentalement ridicule", "pur vaudeville politique", "allégations farfelues". Il nous rassure également sur la détermination de Candace pour l'audience du 22 juin, au cours de laquelle elle espère rencontrer "Brigitte" Macron.

Terminons en nous amusant avec "Le Zapping du Covid" dans sa [vidéo](#) de 3 minutes (avec des extraits d'autres vidéos), publiée le 13 mai et intitulée "Brigitte a vraiment les boules !".



e. **Les dernières frasques d'Emmanuel Macron à l'étranger.** Evidemment, par politesse les dirigeants étrangers accueillent le président de la République française avec respect et faste. Mais, en retour, Emmanuel se croit tout permis : il s'hexhibe pour chanter ([lien](#)), danser ([lien](#)), courir ([lien](#)), faire des selfies ([lien](#)) ou jouer au ballon ([lien](#)). En Afrique, où de nombreux francophones (et non francophones) sont choqués par son attitude générale et par l'affaire "Brigitte", il s'est comporté comme jadis les colons, allant jusqu'à réprimander toute une salle ([article](#) avec vidéo).



Certes, on peut minimiser en disant " « Il en fait toujours trop, cette façon de parler comme s'il était pote avec les gens, c'est un peu ridicule et ça manque de hauteur", mais "sur les réseaux, les réactions politiques se multiplient, mêlant ironie et condamnations plus larges sur la diplomatie macronienne en Afrique. Cet épisode illustre les tensions persistantes entre l'exigence d'autorité présidentielle et les perceptions d'un héritage colonial encore sensible" ([article](#) du 13 mai). Et les Africains continuent de s'éloigner de notre pays si mal incarné.

Même en représentation à l'étranger, Emmanuel Macron pratique l'esbroufe et l'enfumage. A notre dépend !

74. Le 19 mai 2026. Une instruction est lancée pour atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation.

a. **Rappels** (plus de détails au [point 5](#) de la page "Actions en justice"). La plainte déposée le 14 décembre 2024 par Christian Cotten à l'encontre de X (le couple Macron et ses soutiens impliqués) a évolué : 56 nouveaux plaignants ont été pris en compte par la justice, en attendant l'ajout d'une cinquantaine d'autres. Aux huit motifs initiaux se sont ajoutés deux autres motifs :

1. Usurpation d'identité.
2. Crime de faux par représentant de l'État.
3. Usage de faux.
4. Atteinte sexuelle et viol sur mineur par personne ayant autorité.
5. Mariage illégal.
6. Usurpation de fonctions.
7. Escroquerie au jugement.
8. Crime d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation.
9. Atteinte à la dignité des femmes.
10. Attitudes, comportements, discours et pratiques transphobes.

En juillet 2025, la plainte avait été rejetée parce que "la partie civile ne démontre pas en quoi les faits dénoncés, à les supposer établis, lui [C. Cotten] auraient personnellement et directement causé un possible préjudice". Après l'appel de Christian Cotten et l'ajout d'une première cinquantaine de plaignants, la procédure avait repris.

Cette plainte a fait l'objet d'un blackout total de la part des médias mainstream.



Annnonce faite par [vidéo](#) sur GPTV, à 19 heures le mardi 19 mai.

Christian Cotten répond aux questions de Mike Borowski.

Très longue introduction sur l'état de la France, le scoop est venu vers la 36ème minute.

- b. **Quatre des dix motifs de la plainte sont retenus dont l'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation.** La doyenne des juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris, Emmanuelle Robinson, a décidé de saisir ce dossier en s'attachant aux faits qui sont des crimes : faux par représentant de l'Etat, usage de faux, viol sur mineur par personne ayant autorité, atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation (donc les motifs 2, 3, 4 et 8 dans l'énumération ci-dessus) ([extrait](#) de document). Les cinq autres motifs (sauf le n°10), qui sont des délits, ne sont pas traités, mais un appel est possible et la plainte peut être redéposée. Le motif n°10, arrivé tardivement, n'est pas évoqué.

La décision était connue depuis le 13 mai, voire avant. L'AFP n'en a pas parlé, car la nouvelle épidémie Ebola serait beaucoup plus importante pour la France. Quand donc les Français apprendront-ils cette information majeure et inédite : un président de la République en exercice est poursuivi pour atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ? La presse étrangère devra-t-elle d'abord en parler pour que la presse française sorte de son déni ?

Les batailles médiatiques récents autour du couple Macron seraient-ils liés à cette décision judiciaire ? Cela continue avec la mère d'Emmanuel Macron qui "rêve la nuit que son fils démissionne" ([article](#)) (un rêve, pas un cauchemar...). Après avoir eu plusieurs juges aux ordres du pouvoir, aurions-nous, pour une seconde fois (après la relaxe en appel de Natacha Rey et Amandine Roy), une magistrate vraiment indépendante ?

Nous souhaitons que le fond du dossier soit examiné en premier lieu : la masculinité de celui que le Président de la République présente comme une "première dame". Faux et usage de faux. La plainte s'appuie sur l'enquête citoyenne du dossier Pressibus, la justice pourra prendre en compte les preuves scientifiques que nous présentons.

Nous estimons que ce rebondissement prouve à tous que cette affaire ne concerne pas seulement Natacha Rey, Xavier Poussard et Candace Owens, (qui tous les trois ont négligé l'importance de la plainte collective Cotten), mais qu'elle est surtout traitée par des citoyens de tous bords politiques, de tous horizons, qui sont animés par un refus des mensonges d'Etat. Nous sommes très nombreux, comme le montrent les innombrables commentaires sur Internet. Ceux qui les rédigent ont souvent une bonne connaissance des faits et en parlent avec pertinence, à l'inverse des journalistes et des politiciens qui ignorent le fond du dossier. Oui, la plainte Cotten reflète la lucidité et la colère de millions de citoyens français.

Christian Cotten estime que nous arrivons à un tournant : la fin du macronisme. Cela provoquera des crispations, comme en 1945, entre collaborateurs et résistants, les anciens et ceux de la dernière heure. N'est-il pas temps de prendre conscience de ce qui s'est passé ces dernières années, de rejeter tous ceux qui ont participé à ce régime néfaste et de se ranger du bon côté de ce que retiendra l'Histoire ?

D'ores et déjà, la décision qui vient d'être rendue prouve que cette affaire n'est pas du tout une rumeur. Son extrême gravité devrait dès maintenant, en toute logique, si nous étions en démocratie, conduire à la démission ou à la destitution du président de la République, qui rappelons-le, s'il est encore légalement à son poste, a perdu sa légitimité lors des dernières élections législatives.

c. Informations diverses autour de la Pentecôte, après le coup de foudre.

1. Le 19 mai. L'annonce d'une poursuite pour "atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation" et autres motifs est lancé et va commencer à se répandre tout doucement. Le premier jour, outre ce fil Pressibus, les fils Telegram des "Perruques jaunes" et "Où est Jean-Michel ?" (cf. [page](#) des liens) ont présenté l'émission d'annonce de 19 h.
2. Le 20 mai. Christian Cotten s'est exprimé par un [tweet](#) intitulé "Le coup de foudre de la Pentecôte". Le même jour, le YouTubeur Verdi, qui suit l'affaire depuis décembre 2021, y a consacré une [vidéo](#). Divers messages individuels ont également été publiés sur les réseaux sociaux. Mike Borowski signe un [article](#), indiquant notamment que "Ce changement de cap suggère que certains rouages de l'institution judiciaire pourraient cesser de protéger l'exécutif".
3. Le site du sage "Projet Arcadie" a publié un [article](#) sur le livre de Florian Tardif intitulé "Le livre insipide sur les Macron". Conclusion : "C'est un bâtonnage (copier-coller d'articles, généralement de l'AFP, en variant le style), saupoudré de quelques potins, qui ne réconciliera pas les Français, ni avec le couple Macron ni avec les journalistes".
4. Dans l'enceinte du Parlement européen, des experts et élus ont vivement critiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qu'ils accusent d'être "une organisation promouvant les vaccins" sous forte influence de donateurs privés comme Bill Gates ([article](#)). Les récentes campagnes médiatiques sur l'Hantavirus et l'Ebola, qui ne voient de solution que par la fabrication de vaccins, illustrent cette dérive. Rappelons qu'il existe des traitements contre le Covid-19 (surtout l'ivermectine) qui ont été interdits début 2020 pour que seule soit promue, et même forcée, l'administration de pseudo-vaccins, notamment par les gouvernements Macron ([article](#)).
5. "Flament/Bruel = 16/32 ans = déchaînement médiatique et à juste titre. Macron/Trognon = 15/39 ans ...rien", c'est un exemple de [tweet](#) sur le "deux poids, deux mesures" en Macronie. De plus, ce n'est pas 15/39, c'est 15/47.
6. Un téléfilm de 75 minutes intitulé "Brigitte Macron : l'ombre de la rumeur" est programmé pour le 7 juin sur France 5. Le but sera d'examiner les personnalités dérangées de quelques vils complotistes qui délirent sur une femme éminente et intouchable ([article](#)). Un débat suivra, où tous les participants auront le même avis. Ce sera un bel exemple de "fabrication du mensonge", de déni médiatique de la réalité.
7. "Off Investigation" a publié le 12 avril dernier une [vidéo](#) intitulée "Macron TV : France Télévisions au garde-à-vous". On y parle de Brigitte Macron à partir de la dixième minute, en reproduisant une séquence de l'émission "Complément d'enquête" sur "Les femmes du président" (du 14 septembre 2017, [programme](#)) montrant à quel point les photos de "Brigitte" sont rajeunies par l'agence de Mimi Marchand (illustration ci-contre). Cela avait provoqué un séisme : "Brigitte c'est vraiment le sujet qu'on ne peut pas toucher, pour Emmanuel Macron. C'est une sorte de ligne rouge. [...] Jamais un président n'avait mis autant de pression sur un PDG de France Télévision".



- C'est cette TV, désormais au garde-à-vous, qui publiera le documentaire "Brigitte" du 7 juin prochain.
8. Le 21 mai. Lionel Labosse reprend l'essentiel de la vidéo GPTV dans son [journal](#). Christian Cotten publie un [tweet](#) avec la [feuille](#) d'ordonnance de consignation. Le YouTubeur Alibert Bastien interroge Christian Cotten, qui explique que la récente décision s'oppose au non-lieu le concernant, ce qui est bon signe pour l'appel qu'il a engagé. ([vidéo](#) de 27 mn).
 9. Les Macron continuent d'étaler leur vie privée, notamment en [couverture](#) de "Closer". "Brigitte" a réussi à ce que l'Institut français de la mode reçoive une subvention de 945 000 euros de subvention en 2026 ([article](#)). Certes, cela reste sans comparaison avec le "pognon de dingue" que nous coûtent les dépenses covidiques, militaires et autres de son mari, mais cela s'ajoute à ce que nous coûte le fameux "première dame" et qui n'est pas pris en compte par la Cour des comptes.
 10. "*L'Élysée perquisitionné dans une enquête sur l'organisation des cérémonies au Panthéon. Deux juges d'instruction du pôle financier de Paris ont mené des perquisitions à l'Élysée, jeudi 21 mai, dans le cadre d'une enquête sur l'attribution de marchés publics liés aux cérémonies d'hommage au Panthéon.* Ainsi, le refus de la première perquisition, intervenu le 14 avril dernier, n'a pas découragé les juges ([article](#)). Dans une courte [vidéo](#), Richard Boutry se réjouit que la justice tente de voir ce qui se cache derrière la sempiternelle posture théâtrale d'Emmanuel Macron, mise en scène par sa cour médiatique.
 11. "*Ce mardi 19 mai, une quinzaine de collégiens de Haute-Savoie ont eu la surprise de voir Brigitte Macron leur rendre visite lors d'un évènement auquel ils participaient. [...] «Nous n'avions pas été prévenus. Elle n'est pas venue en tant que première dame, mais en tant qu'enseignante qui connaît les problèmes de harcèlement». Selon le quotidien régional, Brigitte Macron a pris le temps d'échanger avec les élèves" ([article](#)). Le 14 avril dernier ([vidéo](#) de 3 minutes), Lionel Labosse avait demandé au Ministre de l'Education nationale d'inscrire "Brigitte" Macron sur la liste noire qu'il veut créer contre les enseignants ayant détourné des mineurs ([article](#)). Le début de poursuite pour "viol sur mineur" engagé dans le cadre de la plainte Cotten devrait permettre la mise en oeuvre immédiate de cette mise à l'écart. Mais celle qui a harcelé pas moins de dix personnes, allant jusqu'à les faire condamner par un ancien subordonné d'un ministre qu'elle avait elle-même désigné ([Fil 60](#)), est une figure intouchable. D'ailleurs, ce 22 mai, le ministre de l'Education nationale, Edouard Geffray, a fait un pied de nez à Lionel Labosse en accompagnant "Brigitte" dans un collège ([article](#)). Quand donc un enseignant ou un proviseur osera-t-il intervenir dans un tel spectacle médiatique indécent pour rappeler ce qui s'est passé en 1992/1993 et qui va être scruté par la justice ? Le vicieux renard aime visiter les poulaillers, cela lui rappelle celui d'Amiens où, alors quadragénaire, il avait sévi.*
 12. Que s'est-il passé justement à Amiens en 1992/1993 ? On l'imagine dans le monde entier. Grâce à l'IA, il est même possible de reconstituer la scène. C'est ce qu'ont fait des Américains après avoir écouté Candace Owens. Ils ont même donné à "Brigitte" les traits caricaturaux que Candace lui a attribués. Il y a certes des maladresses (notamment, Amiens n'est pas un village campagnard), mais c'est tout de même virtuose, dans une [vidéo](#) de presque trois minutes publiée le 6 janvier 2026. Notre pays est devenu un sujet de moquerie. Les Français, et d'abord les journalistes et les politiciens, acceptent inébranlablement d'être dirigés par un tel couple.
 13. Le 22 mai. [Article](#) de "Riposte laïque" sur "*le coup de foudre de la Pentecôte*" par le colonel Napoléon de Guerlasse. Un nouveau long et creux [article](#) du "Tribunal du Net" titre sur la réapparition de "Brigitte" Macron "*dans un climat glacial*" le 20 mai : "*A côté du président de la République se tenait une silhouette que le grand public n'avait plus vue depuis des semaines. Une silhouette familière, mais étrangement différente. Plus rigide. Plus distante. Comme figée dans un protocole devenu armure.*".
 14. "*Le 18 mai, les députés macronistes et ceux d'extrême droite ont largement approuvé un plan pour instaurer un «état d'alerte de sécurité nationale», c'est-à-dire un état d'exception illimité pour préparer la France à la guerre*". Le glissement des Macronistes de l'extrême centre vers l'extrême droite, notamment annoncé par Marc Endeweld ([Fil 64c](#)), se confirme. "*Un manager sociopathe qui a perdu plusieurs élections s'accroche au pouvoir comme un morpion à son poil. Et il n'y a aucun recours légal contre lui. Mais ce n'est pas encore suffisant. Après avoir débloqué d'énormes budgets militaires sans rencontrer d'opposition, le gouvernement Macron vient donc de faire passer son «état d'alerte de sécurité nationale», qui est un état d'urgence sans limite, au prétexte de préparer la guerre" ([article](#)).*
 15. "*Le protégé de Macron nommé gouverneur de la Banque de France : « Une gifle pour la démocratie »" ([article](#)). Cette nomination, le 20 mai, d'Emmanuel Moulin, ex-secrétaire général de l'Élysée, s'ajoute aux autres. C'est un nouvel effet de l'union de l'extrême centre et de l'extrême droite (et des Sarkozistes). "Médiapart" a fait le point sur ces nominations qui "cadenassent" l'Etat, dans une [vidéo](#) d'une heure, le 21 mai.*
 16. "*Huées absolument massives hier soir pour Macron ! Lui et ses sbires doivent être mis dehors, et vite ! Plus de 60 000 personnes à l'intérieur d'un stade en France huent Emmanuel Macron, il a été accueilli par des fans furieux avec des insultes et des sifflets retentissants résonnant à travers le stade. [...] A l'occasion de la finale de la Coupe de France entre Lens et Nice, Emmanuel Macron descend sur la pelouse... et se fait massivement huer et siffler par plus de 60 000 spectateurs.*" ([article](#) du 23 mai). Ce n'est pas nouveau. Pour ne s'en tenir qu'au seul stade de France, il y eut auparavant : le 9 mai 2018 ([article](#)), le 8 septembre 2023 ([article](#)), le 8 septembre 2024 ([article](#) avec photo des officiels derrière une vitre blindée ; "Brigitte" venait encore, elle ne vient plus) et encore le 15 juin 2019, etc. Cela ne change pas grand chose chez ceux qui ne veulent ni voir ni entendre. C'est toutefois de plus en plus fort, il nous faut être persévérants, de plus en plus...
 17. Le 23 mai. Mike Borowski commente la récente décision de justice dans une [vidéo](#) d'une demi-heure commencée à 12h 30. Il se félicite de notre persévérance. Oui, c'est une victoire collective. "*Cela prouve que nous avons raison d'enquêter*". Il termine en souhaitant que "*cette information doit être connue de tous*". On en est encore loin, mais de relais en relais, c'est possible. A 13h, "OK Podcast" a publié une [vidéo](#) de 12 minutes sur le procès contre Candace Owens, en appelant à "*un éveil massif des consciences*". Mais pourquoi sa conscience est-elle polarisée par ce qui se passe outre-Atlantique et ignore-t-elle ce qui s'est passé en France ? Parmi les commentaires, on peut lire : "*Christian Cotten a obtenu l'avancée de son dossier... Renseignez-vous*". Candace Owens le sait-elle ? Elle n'a jamais mentionné la plainte Cotten. En soirée, Alexandra Brazzainville est revenue sur les actions judiciaires impliquant "Brigitte" Macron. Elle se félicite que la justice française prenne enfin l'affaire en main (elle est l'une des plaignantes), tout en regrettant le temps perdu et la lenteur de la procédure. Elle pense que le procès contre Candace Owens n'ira pas loin et s'indigne que les Macron aient refusé qu'il soit traité en France ([vidéo](#) entre 6:50 et 11:45).
 18. Nadine Touzeau, la profileuse du couple Macron ([Fil 57g3](#)), a tenu des propos passionnants ce



23 mai au micro de Lara Stam sur GPTV, dans une [vidéo](#) de 23 minutes, intitulée "Pourquoi la romance Macron avec une actrice iranienne cache une opération de l'Elysée !". Elle y analyse la relation entre Emmanuel Macron et Golshifteh Farahani, qu'elle estime avoir été ponctuellement de type frère-soeur, ainsi que la gifle de Hanoi (à partir de 8:40). Selon elle, ce n'était pas une gifle féminine mais un coup de poing viril lancé par un manipulateur violent à une personne soumise, habituée à recevoir des coups.



19. Mais qui écoute Nadine Touzeau ? L'opération de communication des Macron a une visée mondiale et de nombreux journaux tombent dans le panneau. A titre d'exemple, cet [article](#) du 24 mai d'un site finlandais prend au premier degré le livre de Florian Tardif. Il se termine ainsi : "La Première dame aurait licencié en 2020 une jolie stagiaire qu'elle soupçonnait de séduire son mari. Selon le livre, Brigitte Macron aurait avoué à ses amis qu'elle avait peur. « J'ai peur qu'il me rejette après tout ce que j'ai fait », rapporte le livre, selon le Daily Mail. Selon le journal britannique, des rumeurs de liaisons amoureuses ont couru au sujet d'Emmanuel Macron, tant avec des hommes qu'avec des femmes, pendant son mandat présidentiel. Le président français a qualifié ces rumeurs d'absurdités. Elles ne semblent toutefois pas s'apaiser, malgré les démentis. Le Daily Mail écrit que lorsque la France n'a pas pris de mesures contre l'Iran, le mois dernier, Donald Trump s'est moqué d'Emmanuel Macron en le qualifiant d'homme dont « la femme le traite vraiment mal, et qui se remet encore du coup qu'il a reçu au menton ». Ainsi, même avec un traitement au premier degré, la remise au premier plan de la "gifle de Hanoi" dégrade encore davantage l'image du couple Macron à l'international. Et celle de notre pays.
20. Le 24 mai, jour de la Pentecôte. Le site "Profession gendarme" reprend la vidéo du 19 mai Cotten-Borowski ([article](#)) et celle du 20 mai de Verdi ([article](#)), précédée d'une [vidéo](#) de rappels historiques pour ceux qui connaissent mal l'affaire et suivie de la reprise de notre [Fil 74b](#), lequel est aussi repris sur un [article](#) du site "Le Quichotte", du 21 mai. Le YouTubeur Kenra a repris la [vidéo](#) de l'avant-veille de Mike Borowski ; un [commentaire](#) est à souligner, celui de Stéphanie Perrier, qui s'adresse à Natacha Rey. Et un [article](#) du 23 mai sur le site "Moins de biens plus de liens". Le même jour "Brest Buzz", sur sa [vidéo](#) "Web journal", reprenait les informations Pressibus sur la plainte Cotten.
21. Natacha Rey, le 18 mai (quand la nouvelle officialisée le lendemain se répandait, cf. fin du [Fil 73c](#)), par l'intermédiaire de Richard Boutry ([vidéo](#)), et Xavier Poussard, par plusieurs tweets (notamment [tweet](#) du 24 mai), se sont récemment exprimés. Malgré l'important succès obtenu, ils continuent d'ignorer la plainte Cotten, comme s'ils luttaient seuls, chacun de leur côté, contre le mensonge "Brigitte". Candace Owens, malgré plusieurs vidéos publiées ces derniers jours, a également évité le sujet, alors qu'il s'agit d'un élément qui devrait peser lourdement en sa faveur. Nous savons ce que nous devons à Natacha, Xavier et Candace, et nous les incluons pleinement dans la lutte collective. La santé de Natacha continue de se dégrader. Nous savons qu'elle a remporté la première grande victoire judiciaire de cette affaire avec sa relaxe ([Fil 6](#)). La deuxième est arrivée. Nous espérons qu'elle verra les suivantes.
22. Ce 25 mai, quelques médias en parlent, notamment RTL ([article](#)), mais celui qui le fait de la façon la plus incisive est un magazine people, "Closer" ([article](#)). Extraits : "Savoir qu'on doit partir est une chose, l'accepter en est une autre. Alors qu'il doit bientôt "faire ses bagages", Emmanuel Macron tarde à annoncer la date de la présidentielle 2027. [...] Après la crise des gilets jaunes, celle du COVID, la nécessité de prise de position dans les deux guerres en Ukraine et au moyen Orient, et le fameux épisode de la gifle, l'époux de Brigitte se fait de plus en plus discret. Pourtant, son mandat s'achèvera officiellement le 14 mai 2027. Normalement, il est censé annoncer officiellement la date des prochaines élections présidentielles un an avant l'échéance. [...] Plusieurs acteurs constatent une certaine difficulté à accepter cette échéance. [...] Emmanuel Macron n'aime pas trop qu'on lui parle de son état. Surtout si c'est un état de fatigue."
23. Il y a une semaine, le 18 mai, dans l'indifférence générale, les députés ont adopté la loi scélérate sur l'état d'alerte de sécurité nationale, qui accentue drastiquement les pouvoirs du président de la République et de son gouvernement, sans passer par le parlement. "Le Conseil d'État, dans son avis du 26 mars 2026, avait déjà émis des réserves sur les critères de déclenchement trop imprécis (« menace grave et actuelle » sur la continuité des activités essentielles, les engagements internationaux ou le déploiement de forces). Il recommandait un encadrement plus strict des dérogations et une extinction automatique des mesures à la fin du régime. Ces observations n'ont pas empêché l'adoption". L'extrême centre et l'extrême droite se sont unis pour éroder davantage ce qu'il reste de notre démocratie ([article](#) du 25 mai).
24. Dans un entretien très riche, au micro de Clémence Houdiakova sur Tocsin le 26 mai, à propos du livre "La croix gammée rose" de Scott Lively ([présentation](#)), Stanislas Berton établit des liens entre le nazisme et le mouvement LGBT aux Etats-Unis ([vidéo](#) de 42 mn). Epstein et Rothschild sont cités, mais un nom n'est pas prononcé bien qu'il soit suggéré à la fin : Macron. Si Candace Owens a déjà associé les Trogneux au nazisme, à notre avis d'une façon floue non convaincante, l'épisode du double meurtre berlinois ([Fil 62e](#)) présente des signes de cohérence avec ce récit. De même que les cinq années très floues de service militaire en Allemagne, le passage aux Etats-Unis en 1969, le gâteau de mariage "Baphomet", le tapis "soleil noir" de l'Elysée... Sans oublier les liens d'Emmanuel Macron avec des personnalités citées dans l'entretien : Klaus Schwab, Bill Gates, Ursula von der Leyen et, bien sûr, les Rothschild.
25. Sur GPTV, le 26 mai, Nicolas Stoquer a reçu Shéhérazade pour un entretien [vidéo](#) de 27 minutes au sujet du projet [MK Ultra](#), que nous avons déjà évoqué comme moyen éventuel de manipulation d'Emmanuel Macron. MK-Ultra existerait toujours, mais sous une forme très différente, moins visible, moins coercitive, mais efficacement redoutable. Nous l'abordons fréquemment ici en tant que manipulation médiatique, notamment quand les médias reprennent en chœur certaines opinions de l'AFP, par exemple celles qui stigmatisent les "complotistes". Tout cela est souvent subtil : il est inutile de contrôler les réponses quand on contrôle les questions que l'on a le droit de poser. Parmi les techniques employées, la plus efficace serait celle de "l'épuisement cognitif" qui conduit à la passivité. Face à cette ingénierie sociale de masse, il nous faut restaurer notre propre boussole intérieure. Des conseils sont donnés pour y parvenir. "La reconquête de notre souveraineté individuelle est peut-être l'acte de résistance le plus urgent de notre siècle" ([origine](#)).
26. Après avoir repris un [article](#) du 26 mai du "Gossip" à propos des relations entre Emmanuel Macron et sa grand-mère (rien de neuf), un [article](#) de "Oh my mag" ajoute la sempiternelle conclusion moraliste si souvent entendue : "La critique s'est enfin cristallisée autour de l'ingérence dans la sphère intime du président de la République. Des téléspectateurs ont fermement réclamé qu'on laisse le couple en paix. « L'essentiel est dans ses actions de chef d'état. », est-il indiqué". Le couple Macron nous enfume massivement et régulièrement avec ses histoires privées et

Emmanuel Macron "doit faire ses bagages" : pourquoi tarde-t-il à annoncer les dates officielles de la présidentielle 2027 ?



Avant la création du projet MK-Ultra en 1953, la CIA a pu mener des expériences de même nature. Ainsi en France, en 1951 à Pont Saint-Esprit, "l'affaire du pain maudit". Elle est expliquée sur une [page](#) de Wikipédia par "l'hypothèse LSD 25" et la suivante. Ci-contre une illustration d'Albert Uderzo pour France-Dimanche.

Brigitte Macron : ce lien avec l'enfance d'Emmanuel crée l'indignation générale



nous n'aurions pas le droit de comprendre ce qui se cache derrière l'opacité et les mensonges de ces récits ? Or, c'est là la cause des catastrophiques "actions de chef d'Etat". Parce qu'il a été un enfant élevé dans la dissimulation, puis un adolescent violent par un travesti de 47 ans, puis un jeune homme propulsé par des forces obscures, il est devenu un personnage public d'une nocivité immense. Pour combattre ces "actions de chef d'Etat", nous devons remonter à la source du problème, seule façon de déboulonner l'indéboulonnable. **Notre action est d'abord politique.** Nous ne sommes plus au XXème siècle, nous combattons une politique orwellienne d'abrutissement des populations. Ils nous abreuvent de fables à dormir debout, à nous de les déconstruire. Nous devons réinventer nos façons de nous défendre, sans craindre de franchir certains interdits factices, en privilégiant notre désir de découvrir ce que l'on veut nous cacher. Nous sommes une importante minorité à avoir compris ; il nous faut convaincre la majorité qui refuse de comprendre, notamment à cause de cette barrière de la vie privée. L'action menée par Christian Cotten est un levier qui devient essentiel : la justice française estime qu'elle peut s'intéresser à la vie privée des Macron et Trogneux. Elle vient donc de légitimer les recherches que nous menons depuis plus de quatre ans.



- d. "**Ce n'est pas une rumeur mais un solide dossier**", tel était le titre de l'introduction à notre enquête citoyenne, en janvier 2022 ([Chapitre 1](#)). En mai 2026, la justice française, en ouvrant elle aussi une enquête, vient d'établir le même constat. Pourtant, durant quatre années, les discours médiatiques et politiques ont persisté dans le déni, en prétendant toujours qu'il s'agirait d'une rumeur. Par exemple, le 7 juin prochain, un téléfilm diffusé sur la chaîne de télévision "France 5", aura pour titre "*L'ombre de la rumeur*". Le débat qui suivra permettra-t-il de mentionner la décision de justice qui infirme la rumeur et confirme l'existence d'un dossier à étudier ? Les personnes choisies pour ce débat seront-elles toutes sourdes et aveugles au point de cacher cette décision ? Allons-nous avoir des journalistes obséquieux au service du pouvoir ou des journalistes indépendants qui sauront présenter les éléments importants de cette affaire, devenue judiciaire sur le fond du dossier, après l'avoir été sur des détails ? "GPTV Investigation" a publié, ce 28 mai, une [vidéo](#) de 20 minutes sur le geste symbolique de la remise du chèque de caution de 8.000 euros demandé par la justice afin d'ouvrir l'enquête et nommer un juge d'instruction. Aux 57 plaignants actuellement enregistrés vont s'ajouter une cinquantaine d'autres, et peut-être davantage si la mobilisation continue. D'ailleurs, forte de ces succès, cette mobilisation massive se poursuivra, partout, au travail, en famille, en réunion, sur les réseaux sociaux ; chacun pourra argumenter, à son niveau. C'est grâce à cette lutte collective que nous avons obtenu des avancées significatives et que nous en obtiendrons d'autres. Nous avons des preuves des vérités que nous avons dévoilées, elles sont dans les mains de la justice. Certaines de ces preuves sont scientifiques, comme sont habitués à en traiter les juges d'instruction, en collaboration avec la police scientifique. Qu'elles soient analysées, à charge et à décharge : nous pouvons reconnaître des erreurs, s'il y en a et si on nous les explique. Mais, surtout, que l'on cesse d'ignorer ces preuves en prétendant qu'il ne s'agirait que d'une rumeur.



75. Le 19 mai 2026. **Dénoncer un mensonge qui n'en est pas un, n'est-ce pas en conforter un autre ?**

- a. **Ils osent tout : ils inversent les valeurs**, le vrai et le faux, le respect et l'irrespect, les bureaux et les victimes, les manipulateurs et les manipulés, les harceleurs et les harcelés, les voyous et les modèles à suivre, etc.
 "La fabrique du mensonge" est une émission régulière de la chaîne de télévision du service public "France 5" dont le thème est le suivant : "*Les fake news ont envahi notre quotidien. Elles concernent la politique, les faits divers mais aussi le domaine de la santé. Les motivations de ceux qui les fabriquent sont multiples : influencer l'opinion, changer le cours d'une élection ou tout simplement gagner de l'argent. Ces fausses informations se propagent autant sur les sites les plus obscurs que sur les réseaux sociaux les plus en vue. Cette série tente d'expliquer comment naissent et se propagent les fake news, qui en sont les instigateurs et comment ont contre-attaqué ceux qui en ont été la cible.*" ([lien](#)). Chaque thème abordé est donc par principe une fausse information. Et le prochain thème sera celui de la "rumeur" "Brigitte" Macron, le dimanche 7 juin. Nous sommes là en plein dans "*L'anti-complotisme, nouvelle arme du système contre la contestation*", comme le décrit Laurent Mucchielli, interrogé par Nicolas Vidal dans une [vidéo](#) de 30 mn du 22 mai, sur "Tocsin" : "*il y a une inversion de valeurs démocratiques qui me saisit.*" [...] "*Qu'ils se présentent avec le masque du chercheur de vérité, c'est là qu'est l'escroquerie intellectuelle*". Il décrit les méthodes pour y parvenir, notamment l'agnotologie, dont nous avons parlé en [Annexe C 10](#). "*Cela fait partie d'une grande stratégie de contrôle de l'information pour imposer un discours, une propagande, celle du gouvernement, et empêcher ce qui est le b-a-ba de la démocratie, et aussi de la science, qui est le débat contradictoire*".
 Nous ne nous faisons aucune illusion sur le téléfilm du 7 juin. Il participe à la stigmatisation des hurluberlus du complotisme, qui seront présentés comme des individus dérangés. En oubliant le fond du sujet (cf. [page](#) "Nos certitudes"). Pressibus avait été pressenti pour être interviewé par "France 5", il y a un ou deux ans. Même dans un autre cadre, nous aurions refusé, nous ne nous exprimons que sur ce site.
 Si ce téléfilm avait été préparé après l'ouverture d'enquête de ce mois de mai, aurait-il eu une orientation très différente, sous une autre bannière que "La fabrique du mensonge" ? Le débat qui suivra, lui, sera préparé après l'ouverture de l'enquête. En tiendra-t-on compte ? Mike Borowski et Christian Cotten y seront-ils invités ? Une prise de conscience télévisuelle est-elle possible ?
- b. **De Candace Owens à Lionel Labosse et tous les autres, une conviction qui engage notre crédibilité.** Alors que la liste noire de l'Education nationale se met en place pour "*les personnels ayant eu des comportements inappropriés à l'école*" ([article](#)), "Brigitte" Macron, qui a eu un tel comportement en 1993, reste intouchable et multiplie les sorties médiatisées dans les collèges (troisième fois ce mois-ci, le 27 mai, [article](#)). Lionel Labosse a été le premier à dénoncer ce scandale ([Fil 74c11](#)), lui qui, comme "Brigitte" l'était, est professeur de lettres modernes (il est agrégé, elle est sans diplôme et ment sur un prétendu CAPES) et a été professeur de théâtre, invitant les parents d'élèves à participer, alors que "Brigitte" les évitait pour s'isoler dans une piscine privée avec l'adolescent Emmanuel ([Chapitre 16](#)).
 Lors d'un entretien [vidéo](#) d'une heure avec l'avocat Carlo Brusa, Lionel Labosse a fait le point après la sortie de son livre "Elle est menteur mon cher Watson" ([Fil 52](#)), d'abord pour se montrer satisfait de ne pas avoir été attaqué en justice, le délai de trois mois étant écoulé. Cela montre que, comme Xavier Poussard avec son livre "Devenir Brigitte", il n'a rien écrit de répréhensible, aucun mensonge avéré n'y est présenté. Son site [altersexualité.com](#) et le présent site Pressibus n'ont d'ailleurs jamais été inquiétés de la



sorte.

Il ressort également de cet entretien un autre point important, c'est que nous sommes nombreux à agir en notre propre nom, sans cacher notre identité, sans être ces anonymes des réseaux sociaux avec qui on essaie de nous amalgamer. Nous sommes fiers de notre action. Lionel a rappelé l'engagement de Candace : "*Je suis prête à parier ma réputation professionnelle sur le fait que Brigitte Macron est en réalité un homme*" (P.-S. 42). Lui aussi parie sa réputation professionnelle et nous sommes nombreux à parier de la nôtre auprès de nos proches et non proches.

Tout cela est un "secret de polichinelle", y compris chez les journalistes et les élus. Mais la pression du pouvoir parvient à les impressionner et à les dissuader d'aborder un sujet considéré comme sulfureux, susceptible de fragiliser le système et d'entraîner de lourdes représailles. Serions-nous plus inconscients que courageux ? Notre sincérité nous protège peut-être. Comme en ont convenu Lionel et Carlo, nous pouvons encore exercer notre libre-arbitre, et nous devons nous en servir, car sinon il s'userait. Avec quelques modèles inspirants, mais sans gourou ni maître à penser, avec notre seule appréciation, nos doutes et notre boussole intérieure qui peut nous réorienter. Sans nous appuyer uniquement sur les consensus médiatiques qu'on essaie de nous imposer, jusqu'à transformer une vérité perceptible en une rumeur considérée comme ignoble.

C'est le moment de rappeler cette phrase écrite il y a quelques jours (Fil 74c25) : "*La reconquête de notre souveraineté individuelle est peut-être l'acte de résistance le plus urgent de notre siècle*" (origine). Pour cela, le Brigittigate est emblématique de cette situation, tout comme l'affaire Dreyfus l'a été dans la division de la société française et dans sa durée. Oui, le pouvoir peut nous mentir à ce point et dérégler nos boussoles. Heureusement, chacun peut retrouver sa jugeotte.



- c. **L'avis du colonel de Guerlasse.** Il existe deux types d'enquêteurs dans le Brigittigate : ceux, presque tous (y compris Candace Owens), qui collectent des informations médiatiques, les analysent et en rendent compte selon leur prisme de compréhension, et ceux, beaucoup plus rares, qui mènent également des enquêtes de terrain. Les plus connus sont Natacha Rey et Xavier Poussard, parfois aidés d'assistants discrets. Un troisième enquêteur de ce type a réussi à débusquer, en mars 2025, le "petit gros" que le couple Macron présente comme étant Jean-Michel Trogneux, né le 11 février 1945, alors qu'en réalité il se prénomme Henri et est né au mois de juin (P.-S. 112a). Il enquête aussi sur la mère biologique des trois enfants Auzière, qui pourrait être une artiste peintre qu'il surnomme "la dame au chapeau" (Fil 39e). Nous estimons très vraisemblable cette hypothèse, qu'un juge d'instruction pourrait explorer. Cet enquêteur, ancien militaire, préfère la discrétion, ce que l'on comprend aisément. Il se fait appeler colonel Napoléon de Guerlasse, un personnage inventé par Pierre Dac pour la série radiophonique "Bons baisers de partout".



Il suit le Brigittigate (mot qu'il serait le premier à utiliser) depuis le 14 décembre 2021, juste après la première vidéo de Natacha Rey et Amandine Roy. Il écrivait alors sur son site : "*Intrigante histoire, mais rien d'étonnant si on se réfère aux exploits du camarade Epstein et de sa Ghislaine. [...] Mais alors si Brigitte et Jean Michel ne font qu'un, où est passée la véritable Brigitte à moins qu'elle n'ait jamais existé ?*".

Le colonel vient de créer une page sur son site où il présente ce qu'il appelle "un évènement majeur pour le Brigittigate" : *l'ouverture de l'enquête Cotten*. Il suggère au juge d'instruction de "cocker mon copain Henri le "petit gros" au Nemrod à Amiens et lui demander sa carte d'identité. Chatouiller le préfet de la Somme, le maire d'Amiens pour récupérer le dossier de la carte d'identité de Jean-Michel Trogneux avec sa photo de 2012". Comme nous, il constate que "*l'ordonnance de la juge Emmanuelle Robinson n'a fait l'objet d'aucun article ou entrefilet dans la presse aux ordres. La presse alternative et les réseaux sociaux commencent seulement à relayer, mais on sent que ce n'est pas le grand enthousiasme*". Il a transmis l'information au "Canard Enchaîné", à l'"AFP" et quelques autres : "*pas de nouvelle*".

Il en a parlé à l'IA ChatGPT qui a nié l'information : "*Aucune confirmation sérieuse dans la presse fiable*". Comme quoi cette presse là n'est pas du tout fiable. Après avoir reçu des précisions sur l'ordonnance du 12 mai, l'IA a dû admettre qu'une fois la consignation payée, "*la plainte devient recevable et l'instruction peut avancer*" (document pdf d'interrogation et de réponses de l'IA).

Oui, les chiens de garde de la "presse fiable", si bavards sur l'accessoire cyberharcèlement, refusent d'évoquer le sujet. Ils pratiquent le mensonge par omission. Durant combien de semaines ou de mois encore ? Cette attitude figée de déni, dans une sorte d'épouvante, au point de ne pas savoir comment réagir, nous apporte la certitude que cette plainte dérange énormément en haut lieu. Il est vrai que les ennuis judiciaires de Sarkozy sont de la bagatelle par rapport à l'accusation qui pèse sur Emmanuel Macron : celle de **haute trahison**, car c'est ce que signifie l'**atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation** !

Pourtant, même Candace Owens n'en parle pas, alors que le colonel a raison de dire que "*ce coup de foudre va [devrait] aussi être très utile aux avocats de Candace Owens pour l'audience du 22 juin aux States*". Rendez-vous les 7 et 22 juin : cela pourrait permettre d'avancer.

- d. **Alexandra Brazzainville est placée sous protection policière.** Elle n'est pas une enquêtrice, mais une témoin, que ce soit dans le cadre de son propre changement de genre ou de celui de personnes qu'elle a côtoyées, ou par sa connaissance de la mère de Brigitte Macron dans le cadre de son activité professionnelle d'assistante aux formalités administratives de changement de genre, ou encore par sa connaissance de Laurence Auzière. Sa présence parmi les plaignants de la plainte Cotten est précieuse car elle y a apporté le motif suivant : "*Attitudes, comportements, discours et pratiques transphobes*". Nous ne savions pas si ce motif allait être retenu. Il ne l'est pas, car il est délictuel et non criminel, c'est ce que nous apprend Alexandra dans une vidéo de 12 mn du 30 mai. Elle termine en nous f quelque chose de plus grave.



Les prises de position d'Alexandra Brazzainville, également sur d'autres sujets, comme l'affaire Jack Lang, sont très courageuses et ne sont pas sans risque. Elle dérange et on le lui fait sentir. Après une récente agression, elle a été placée sous protection policière. Christian Cotten a lui aussi quelques soucis, beaucoup moins graves, qu'il sait prendre de haut (comme le montre une vidéo plutôt amusante de 26 mn) : il y aurait un dossier le concernant, il aurait de mauvaises fréquentations, etc. Cela survient maintenant, mais c'est plutôt encourageant car, comme le dit Christian, cela montre que "*ce dossier dérange beaucoup*".

76. Le 1er juin 2026. Jusqu'où iront les chiens de garde ?

- a. **Nous vivons un moment critique, au terme de la pensée de Pierre Bourdieu.** A plusieurs reprises, nous avons employé dans ce dossier l'expression des "chiens de garde". Il s'agit du titre d'un livre de 1932 écrit par Paul Nizan, dénonçant les intellectuels qui protégeaient le pouvoir bourgeois. La signification a changé lorsque, en 2005, est paru le livre intitulé "Les nouveaux chiens de

garde", écrit par Serge Halimi et préfacé par [Pierre Bourdieu](#). Les chiens en question étaient alors principalement les journalistes des journaux télévisés, protecteurs du pouvoir. Vingt ans plus tard, Serge Halimi, à la tête du "Monde diplomatique" jusqu'en 2023, est devenu un chien de garde comme les autres, notamment au moment de la crise Covid.

Il reste Pierre Bourdieu, peut-être parce qu'il est décédé en 2002, mais surtout parce que sa pensée a inspiré cette dépréciation des journalistes, notamment à travers son [livre](#) de 1996, intitulé "Sur la télévision". Une [vidéo](#) (de 26 mn) publiée en 2024 par le média "Blast", présente cet ouvrage (illustration ci-contre), mais sans prendre en compte les évolutions qui font que même certains médias dits alternatifs, comme "Blast", sont devenus des chiens de garde (la crise Covid a été un révélateur). Comment Pierre Bourdieu considérerait-il l'actuelle situation médiatique ?



Voici ce qu'une véritable chaîne de télévision informative afficherait.



Le hasard a voulu qu'une émission de la chaîne LCP, basée sur des documents de l'INA, lui soit consacrée, hier, 31 mai. Même présentée par des chiens de garde, gênés aux entournures, les propos de Pierre Bourdieu résonnent avec notre actualité, notamment quand il dit que tout ce qui n'est pas dans la télévision n'existe pas. Oui : l'étude de la plainte Cotten n'est pas signalée dans les journaux télévisés, elle n'existe donc pas pour la quasi-totalité des Français. Or, il s'agit d'une information majeure, car c'est la première fois dans la Vème République qu'une telle plainte est traitée à l'encontre d'un président de la République. Jusqu'à présent toutes les plaintes, même mineures, à l'encontre du chef de l'Etat étaient l'objet d'une importante couverture médiatique. Or, alors que c'est le plus grave accusation qui puisse lui être adressée, l'écho télévisuel est nul, presque deux semaines après la divulgation du début de l'enquête (le 19 mai) et un an et demi après le dépôt de la plainte (décembre 2024).

Pierre Bourdieu aurait-il pu imaginer une telle extrémité ? L'accès à l'universel (aux choses vraies, à la vérité du monde social, pour instruire le citoyen) ne sombre-t-il pas dans la nullité ? Ne sommes-nous pas en pleine agnotologie, la culture de l'ignorance du citoyen ? Pire encore : ce que la justice considère comme un dossier solide et grave est considéré comme une rumeur par les chiens de garde ! Si ce mensonge sur la rumeur, si ce mutisme (ou forte marginalisation) face à une décision judiciaire majeure se confirment lors du débat du 7 juin, nous assisterons à une émission d'anthologie dont les participants seront sévèrement jugés par la suite.

- b. **La ressemblance physique d'un père et de sa fille.** Ce premier jour de juin, le magazine "Marie-France" titre un [article](#) : "Brigitte Macron : sa fille Laurence Auzière est son parfait sosie comme le prouve cette photo dévoilée pour la fête des mères". Il y aurait "ce même air de famille qui saute aux yeux dès le premier regard". Certes, et nous l'avions déjà remarqué, et pas seulement pour Laurence, mais aussi pour les deux autres enfants, Sébastien et Tiphaine.



C'est une des raisons, sans être une preuve, qui nous fait penser que "Brigitte" est le père biologique des trois enfants Auzière, et non pas leur oncle biologique comme le croient Xavier Poussard, Candace Owens et d'autres.

Toutefois, nous n'écarterons pas cette possibilité (des neveux peuvent ressembler à un oncle). Natacha Rey est de notre avis et y a cru avant nous.

Les chiens de garde, eux, continuent d'affirmer que "Brigitte" serait la mère biologique des trois enfants Auzière. Il leur faut le répéter à la moindre occasion pour maintenir la population dans le mensonge.

- c. **"Une abominable rumeur prétend que la première dame est un homme"** : dès les premiers mots de la [bande-annonce](#) (publiée ce 1er juin), le ton est donné. "Un seul but : éroder davantage encore la confiance à l'égard des institutions, des médias. [...] Si on démolit "Brigitte", naturellement on démolit Macron". Tout ce qui sera dit ne sera pas faux, mais l'essentiel sera esquivé et ne sera pas traité : s'appuie-t-on sur du vrai ou sur du faux ? Les propos des uns et des autres sont accessoires, ce qui est essentiel, c'est la réalité des faits, notamment les photos de "Brigitte" quand elle était jeune. Il y aurait également les témoignages de véritables acteurs (comme Henri le "petit gros") et de véritables témoins (parmi ceux du mariage de 1974, par exemple). Il n'y aura aucune véritable enquête journalistique sur les faits d'origine. Ce documentaire ne servira à rien, à l'instar de celui de "Ligne rouge" de BFMTV, diffusé le 25 octobre 2025 ([Fil 431](#)). Même Dupond-Moretti sera encore là.



Il restera le débat, animé par [Thomas Snégaroff](#), où Mike Borowski et Christian Cotten pourraient être invités et au cours duquel l'ordonnance du 12 mai pourrait être présentée. Vous n'y croyez pas ? Nous non plus, mais il serait tellement effarant d'assister à une tartufferie supplémentaire, une "fabrique du mensonge" pire encore que les précédentes, alors que l'action judiciaire est déclenchée, prouvant ainsi l'existence d'un dossier sérieux. Nous préférons espérer que, parmi les chiens de garde, il restera quelque chose du vrai journalisme, de la même façon que, parmi les juges macroniens, nous avons heureusement constaté qu'il reste quelque chose de la vraie justice.

Rendez-vous dimanche prochain 7 juin à 21h 10 sur "France 5" et dès 6h sur "France.TV". Les commentaires de la bande-annonce sont désactivés : le peuple n'a pas droit à la parole.

- d. **Le Brigittégate continue de gonfler !** Le mois de mai 2026 aurait dû être très calme. Entre le 28 avril, date à laquelle une audience avec Candace Owens aux États-Unis a été reportée, et le 22 juin, nouvelle date, rien n'était prévu pour relancer l'affaire "Brigitte". Une fois de plus, les Macron-Trogneux-Auzière se sont montrés très forts pour provoquer le buzz. Le neveu Jean-Alexandre a raconté que "Brigitte" l'emmenait en boîte de nuit quand il avait quinze ans ; nous avons appris que le Macron-boy Sébastien Lecornu trichait sur son CV, comme "Brigitte" (mais, lui, au moins, le reconnaît et corrige), que nos amis corses Juliette et Laurent étaient condamnés à une peine de prison avec sursis, à la suite d'une plainte déposée par "Brigitte" (pour usurpation d'identité, le comble !), puis que le très proche conseiller Bruno Roger-Petit a été perquisitionné ; ensuite il y eut le livre du chien de garde Florian Tardif, qui a présenté une relation (platonique !) entre Emmanuel et une belle femme, rappelant à tous la "gifle de Hanoi" et provoquant de multiples échos, en France et à l'international ; "Brigitte" a visité trois collègues ; un téléfilm brigitto-granguignolesque a été annoncé pour le 7 juin et, enfin, la fille aînée Laurence Auzière a montré à tous combien elle ressemble à son père. C'est déjà fabuleux, mais ce n'est pas tout.



Du côté de la résistance, une inconnue, Cécile Cée, a accusé, à l'Assemblée nationale, le couple Macron de pratiquer une "culture de l'inceste", Lionel Labosse a demandé que "Brigitte" soit inscrite sur la liste noire de l'Education nationale. Et, enfin et surtout, il y a eu le "coup de foudre de la Pentecôte" qui a sidéré les chiens de garde et les a rendus complètement muets !!

Pour revoir ce mois très chargé, en une seule [vidéo](#) réalisée par "Brest Buzz" le 2 juin, en suivant ce fil Pressibus, il faut pas moins de trois heures et demie de visionnage !

- e. **L'homme aux mille milliards de dette continue de nous enfumer avec d'autres milliards.** Qui en France s'insurge contre les milliards sans cesse soutirés au Trésor public par Macron, dont la soustraction restreint les services aux citoyens ? Qui réclame qu'on aille rechercher ces sommes dans le budget désormais doublé de l'armée ? Qui se souvient du gouffre budgétaire du "quoi qu'il en coûte" décrété au moment du Covid voulu par Big Pharma, McKinsey, Gates et compagnie ? Après ses extravagances sanitaires et militaires ([article](#)), Emmanuel Macron continue à jongler avec les milliards et avec ses mirages, accentuant ainsi notre perte de souveraineté, au profit, cette fois-ci, du lobby nucléaire et des géants de l'IA ([article](#)).



Dans une vidéo de huit minutes publiée ce 2 juin, traitant des 93 milliards d'investissement promis la veille au sommet "Choose France", "OK Podcast" nous invite à nous poser cinq minutes pour réfléchir avec notre cerveau, concluant que "le bluff paiera toujours plus que le travail acharné". 93 milliards pour que l'on se mette à réfléchir avec l'IA du Big Brother gouvernemental : pour endormir le peuple, cela serait plus efficace que ne le font actuellement les chiens de garde des médias. Quand, au contraire, incitera-t-on les citoyens à réfléchir, éveillés, avec leur propre cerveau ?

De plus, cela passe, bien entendu, sous silence les énormes besoins énergétiques de l'IA et toute la pollution (nucléaire ou autre) que cela implique. Peu importe à l'exécutif : même les élus écologistes sont dans la poche de Macron et se taisent. Même un site comme "Reporterre" (la [une](#) du 2 juin) regarde ailleurs, tout en prétendant défendre la "désescalade numérique". La France nucléaire irradiera d'abord les Français, et en tout premier ceux qui vivent à proximité des centrales, dans un contexte où l'arrogance militaire de Macron ou de son successeur pourrait provoquer, par l'arrivée d'un simple drone ennemi, un nouveau Tchernobyl, voire pire.

- f. **Quand des lanceurs d'alerte racontent ce que les chiens de garde taisent.** Le dossier "Brigitte" est bien plus important que ce que racontent les médias de grand chemin, mais il est également plus important que ce que racontent Xavier Poussard et Candace Owens. La lecture du livre "Devenir Brigitte" et l'écoute des vidéos de Candace suffisent, certes, pour comprendre que "Brigitte" Macron est née et a grandi sous l'identité de Jean-Michel Trogneux. Mais d'importants éléments à charge sont encore méconnus. Par exemple, Candace semble ignorer le débunkage effectué sur Henri le "petit gros", alors que c'est une preuve d'un mensonge du couple Macron, qui présente Henri comme étant Jean-Michel Trogneux (pages 36 et 37 de la [plainte](#)). Dans cette affaire, les journalistes américains sont, jusqu'à présent, aussi nuls que les Français. En se basant sur le dossier Pressibus, ils pourraient élargir sensiblement les éléments à charge.



Heureusement, comme en France, il y a, outre-Atlantique, des citoyens qui enquêtent. C'est ainsi que le compte YouTube "NissCee.Social" (déjà aperçu au [Fil 321](#)) vient de publier, le 30 mai, une [vidéo](#) d'un quart d'heure sur le "petit gros", dans laquelle NissCee explique l'enquête de Natacha Rey ([P-S. 110a](#)) et les révélations du Colonel de Guerlasse à son sujet ([P-S. 112](#)). Il y a, certes, quelques maladresses, parfois amusantes, mais l'essentiel est dit. Avec 180.000 vues en trois jours, les avocats de Candace parviendront-ils à le prendre en compte ? Rappelons que seul Xavier Poussard parvient à communiquer avec Candace, très repliée sur elle-même. Le prochain épisode de NissCee sera-t-il consacré au "coup de foudre de la Pentecôte" ? Il est encore temps, avant le 22 juin, que les Etats-Unis prennent connaissance de la dernière avancée judiciaire en France, qui faciliterait l'annulation du procès au Delaware.



En introduction de la vidéo de NissCee, figure une scénette qui nous avait échappée et qui s'est produite lors d'un défilé Dior le 1er octobre 2025 à Paris. On y voit Johnny Depp dévisager la tête sous la perruque de façon très appuyée et dérangeante, au point que "Brigitte" se crispe et que Bernard Arnault, très gêné, détourne le regard. Voici une autre [vidéo](#) racontant cette scène, devenue célèbre. Oui, tout ce beau monde sait que celle que l'on présente comme la "première dame" française est un travesti. Nous sommes représentés par un mensonge ambulant paré de haute couture, sujet de curiosité. La France est devenue le symbole d'un ridicule mensonge d'Etat.

Notre pays est moqué, et d'abord par nous-mêmes, thérapeutiquement ! Ainsi, autre épisode que nous avons manqué, publié le 28 décembre 2021, un [conte](#) de "La mite dans la caverne" qui commence ainsi : "Oyez, oyez ! Gentes dames et damoiselles, gentilshommes et damoiseaux. Je m'en vais vous conter céans l'histoire de Brigitte Trognon et Emmanuel Macreux." (aussi en [vidéo](#)). Pendant au moins les cinq ans et demi qui ont suivi, les chiens de garde, vaille que vaille, ont réussi à taire l'essentiel de cette affaire, qui était donc déjà très connue en France en décembre 2021, par une grosse minorité bien informée. L'internationalisation est intervenue en janvier 2025, l'ensemble du public français en a pris connaissance en octobre 2025. La comédie se poursuit.

- g. **Morts suspects, appels à la censure, mépris du patrimoine et de la justice.**

- Christine Cotton, lanceuse d'alerte dans l'industrie pharmaceutique, est décédée des suites d'une maladie inconnue ([article](#) du 3 juin). D'autres personnes sont décédées dans des circonstances d'autant plus suspectes qu'elles semblent former une série ([vidéo](#) d'une demi-heure, du 4 juin). Les chiens de garde se taisent, tant les lanceurs d'alerte les dérangent.
- En revanche, ils aboient en meute pour exiger la censure de la journaliste Xenia Fedorova, sous prétexte qu'elle serait pro-russe. Emmanuel Macron, Nathalie Loiseau, Raphaël Glucksmann aboient aussi, parmi les plus forts ([article](#)). Pourquoi tous ces aboyeurs se sentent-ils à ce point en position de faiblesse face à la propagande russe ? Pourquoi ne la moquent-ils pas en considérant que plus elle se répandra dans la population, plus elle perdra en crédibilité et que la liberté d'expression dans notre pays n'en sera que meilleure ? Une fois de plus, les Français sont considérés comme des personnes immatures, incapables de réfléchir par elles-mêmes, qu'il faudrait soumettre à un contrôle informationnel.
- Sur un tout autre sujet, on retrouve les chiens de garde. Didier Rykner sans sa lettre n°1012 de "La tribune de l'art" : "La manière dont beaucoup de journaux français ont parlé de la conférence de presse sur la Tapisserie de Bayeux, prenant pour parole d'évangile les affirmations mensongères du ministère de la Culture, sans même aller lire les documents qui

démontrent l'inverse, est assez inquiétante. Mais les risques réels courus par l'oeuvre le sont encore bien davantage. Cette affaire démontre une fois de plus le peu de cas du patrimoine dont fait preuve le chef de l'État."

4. Une justice qui dysfonctionne, beaucoup trop lente, des prisons surpeuplées. Plutôt que de doubler le budget de l'armée, n'aurait-il pas mieux valu doubler celui de la justice ? Et si cette question avait été posée par référendum ? Macron, Belloubet, Dupont-Moretti et quelques autres, y compris ceux qui ont voté les budgets, ne sont-ils pas responsables ? Pourquoi de telles questions sont-elles écartées ?

Il convient aussi de se demander si la justice est utilisée à bon escient. Avec son affiche : "*La Justice est débordée mais le procureur de Toulon a poursuivi mes affiches 11 fois inutilement*", Michel-Ange Flori montre à la fois que la justice est mal utilisée par le pouvoir et qu'elle conserve quand même une certaine indépendance.

Ajoutons que la justice, notamment en raison de ses retards non expliqués, fait preuve de ce qui ressemble à un profond mépris du justiciable. Si elle le respectait, ce serait déjà un progrès essentiel.



- h. **Ils aiment tant s'exhiber !** [Photo](#) d'origine, du 4 juin ([lien](#)). En fait, quand ils se sont connus, en 1992, Jean-Michel avait 47 ans et Emmanuel 14 ans. En devenant "Brigitte", Jean-Michel s'était rajeuni de huit ans. En 2026, iel a donc 81 ans et non 73 ans.



Croyez-vous qu'il y a une femme sous la perruque ?
Correctif en [Fil 79e1](#) (38/13, 46/13)

- i. **Les chiens de garde se crispent dans leur déni, prologue.** Une [vidéo](#) YouTube de 12 minutes présente un extrait de l'émission "C à vous" de ce 5 juin, qui se présente comme un prologue au débat d'après-demain, surtout en raison de la présence d'Elsa Guiol (ci-contre en médaillon), la réalisatrice du téléfilm "L'ombre de la rumeur". Le peu qui est montré de ce documentaire présente l'argumentation suivante :



- Jean-Michel Trogneux serait Henri "le petit gros" (oui, ils en sont encore là !), qui, contacté, n'a pas voulu répondre aux questions. Cela serait normal, il a droit à la discrétion.
- La comparaison faciale chinoise ne fonctionnerait pas du tout : quelques exemples sont montrés. Sauf qu'il est connu qu'un exemple avec deux photos, celle d'un enfant et celle d'un adulte, n'a guère de signification. Xavier Poussard a pourtant expliqué cela : il s'est basé sur un panel de photos et a présenté ses résultats par pourcentages. Mais les nuances, c'est trop difficile pour Elsa Guiol.
- Candace Owens ne penserait qu'à gagner de l'argent (puisqu'on ne peut plus dire qu'elle est trumpiste).
- "Brigitte" Macron aurait l'intention d'apporter des preuves, on ignore quand. Personne n'a remarqué que cela signifie qu'il n'y a pas de preuves actuellement.

Le "débat" commence de façon outrancière et catégorique : une "*rumeur odieuse*", "*invraisemblable*", "*une telle bêtise*", une "*thèse farfelue*". Mais comment des millions de Français peuvent-ils être aussi stupides ? Pourquoi les insulter ainsi ? On y retrouve la volonté macronienne de diviser le pays en stigmatisant ceux qui ne respectent pas le dogme. Rappelez-vous le honteux mensonge électoral : "*Nous tous*" ([affiche](#)). Cela se termine en apothéose avec cette phrase prononcée d'un air contrit : "*Et c'est une manière de le toucher, lui*". Ah bon, il faudrait donc ne pas le toucher ? Le problème est bien là.

Evidemment, il y a les non-dits : le livre de Poussard qui n'est pas attaqué pour diffamation, Natacha Rey qui a gagné en appel (si, mais ce serait provisoire, elle perdrait en cassation), Véronique / Véronica, l'instruction ouverte pour faux, usage de faux, viol et atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation (Christian Cotten vient de publier un [communiqué](#), aussi en [vidéo](#) ce 6 juin).

Autour de la table, plusieurs personnes sont restées silencieuses. Lambert Wilson et Pierre Lescure, par exemple. Il leur aurait pourtant été facile de poser une question, pour montrer qu'ils ne sont pas complètement dupes. Ils manquent de courage. Il ne faut pas faire de vagues à la télévision. Rappelons les débats très animés d'antan, comme ceux avec Bernard Pivot. Ici un seul avis est représenté, il n'y a plus de "débat contradictoire". Big brother is watching you.

Après tout, cela ne peut que nous renforcer...

- j. **Bernadette Chirac, une vraie dame.** L'épouse de Jacques Chirac, président de la République de 1995 à 2007, est décédée ce 5 juin. Comme d'habitude, à chaque décès de personne célèbre, pour profiter de l'effet de capillarité, les Macron en font des tonnes devant les médias. On nous dit en "Alerte info" (!) ([article](#)) que, dans un message écrit transmis à l'AFP, Brigitte Macron, "*actuelle Première dame*" (ce qui n'est pas vrai, ni par le titre, ni par le genre), déclare que "*dès 2017, Madame Chirac m'a beaucoup aidée, soutenue et éclairée. Nous sommes toujours restées en lien, jusqu'à très récemment encore*". Madame Chirac ne nommait pas certains ministres, n'était pas le mentor de son mari, n'a jamais été appelée "la présidente", ne détournait pas d'argent des "pièces jaunes" ; elle était discrète et en était fière, elle ne se pavanait pas habillée par LVMH, n'avait pas d'attirance pour les adolescents, ne mentait pas sans cesse, ne giflait pas son mari, n'aurait jamais dit "Sales connes", même en privé ; elle n'a pas choisi des Français au hasard pour les attaquer en justice et ne l'aurait pas envisagé, elle n'aurait pas ridiculisé

son pays aux yeux du monde entier.

Il ne nous serait jamais venu à l'esprit de nous en prendre à Bernadette Chirac pour y trouver "**une manière de le toucher, lui**", son mari dans un vrai mariage, sans usurpation d'identité.

k. **Appel pour une action symbolique : interdire à "Brigitte" Macron d'approcher des adolescents.** Certaines personnes se croient intouchables, notamment l'une d'entre elles, "Brigitte" Macron, alors qu'une action judiciaire est ouverte à son encontre pour "viol sur mineur par personne ayant autorité". Une "liste noire" va être établie à l'encontre de personnes ayant de tels antécédents. Il convient d'y placer en premier celle qui se croit tout permis et fréquente régulièrement des adolescents (dernièrement le 4 juin, [article](#) ; ci-contre en 2024). Ce serait la meilleure façon de faire comprendre à tous qu'il n'y aura plus de passe-droit pour de tels comportements. Voyez par exemple, comment, le 5 juin, une chienne de garde de BFMTV a écarté le sujet interdit : [vidéo](#) Twitter + [article](#). Il faut que ça cesse ! Ce 6 juin, Lionel Labosse explique tout cela dans un [article](#) très argumenté, intitulé "*Pas de renards dans nos poulaillers : stop pédocratie !*", ainsi que dans un [communiqué](#) de presse. Dans la continuité des ses déclarations précédentes ([Fil 74c11](#), [Fil 75b](#)), conforté par l'action judiciaire récemment instruite, il lance une double proposition :



1. une pétition pour le site de l'éducation nationale afin que soit créé un registre public de vigilance, en y inscrivant en premier, de façon symbolique, des personnalités connues, dont "Brigitte" Macron ; **cette pétition est en ligne, sur ce lien**,
2. un exemple de courriel à l'attention de la communauté éducative d'un établissement accueillant des enfants ou jeunes adultes, avec la même liste symbolique.

l. **Une émission transphobe qui fabrique du mensonge.** Comme prévu, l'émission intitulée "*Brigitte Macron, l'ombre d'une rumeur*" est disponible, ce 7 juin, dès 6 heures du matin sur France-TV (en replay / preplay), avant de passer "en prime time" le soir à 21h 10 sur "France 5" (sur Crowdbunker, [vidéo](#)). Nous pouvons donc publier ce compte-rendu dès l'après-midi.

1. Aucune surprise concernant le téléfilm lui-même, dont le but est de montrer que tout est noir d'un côté et blanc de l'autre. Quelques détails dérangeants et très annexes sont indiqués, les extraits d'interviews de Mike Borowski, Amandine Roy, Bertrand Scholler, François Danglehant sont évidemment choisis et orientés, tandis que le fond du dossier n'est qu'effleuré (par exemple pour la trans Véronique, sans les confirmations, ni Véronica). Nous en avons déjà parlé à propos de la bande-annonce, au [Fil 76c](#), notamment sur la légèreté des non-preuves photographiques. L'accent est mis sur trois supercheries qui, à notre avis, et nous l'avons déjà dit, viennent des Macron eux-mêmes : l'affaire Mathieu Gallet ([Chapitre 18](#)), Henri "le Petit gros" ([P-S. 112](#)), l'affaire du Dr Faivre qui aurait été créée par les Russes ([Fil 2](#)). Evidemment, "Conspiracy Watch", l'anti-complotisme officiel ([Fil 75a](#)) est de la partie, tout comme Dupond-Moretti. Il y a également les mensonges par non-dits, par exemple la mondialement "fameuse" photo en maillot de bain publiée, sans trucage, sur le compte Instagram de Laurence Auzière. C'est un bis repetita de l'émission "Ligne Rouge" de BFMTV en octobre 2025 ([Fil 43](#)).

2. Le débat, mené par Thomas Snégaroff, est plus intéressant, en raison de son actualité.

Retenons d'abord le très petit nombre de participants et leur "qualité" :

- [Sibeth Ndiaye](#), conseillère en communication, ancienne porte-parole du gouvernement macronien, en 2019-2020,
- [Gaspard Gantzer](#), camarade de promotion d'Emmanuel Macron à l'ENA, conseiller chargé de la communication de la présidence de la République sous la présidence Hollande, ayant rejoint le parti macronien en 2020.
- Pauline Delassus, fille de Laurent Joffrin (qui a rejoint "France Info" en 2025), journaliste à "La Tribune Dimanche" ; c'est elle qui a rencontré "Brigitte" Macron pour obséquieusement la victimiser ([Fil 69a](#)), sans jamais aborder le fond de l'affaire.



Voilà tout ce qu'ils ont trouvé pour défendre "Brigitte". On comprend qu'ils se lamentent : "*Peu de gens ont pris sa défense*". Evidemment, le secret de Polichinelle est omniprésent ! Il n'est que de lire les commentaires sous n'importe quelle vidéo développant la version officielle à l'eau de rose. Il faut vraiment être très proche du pouvoir pour vouloir ainsi exposer sa servilité. Et, bien sûr, pour le faire sans la moindre contradictoire.

3. L'inversion des valeurs est un leitmotiv :

- Pour savoir de quel côté se trouve la vérité, évidemment. Ils n'ont pas réussi à trouver une information fautive dans le livre de Xavier Poussard. Les notes y sont importantes, mais ce serait seulement pour impressionner le lecteur !
- Pour dire que nous serions transphobes, alors qu'ils répètent que considérer qu'une femme est née homme serait honteux. C'est pourtant cela, la transphobie : le tribunal qui a relaxé Natacha Rey l'a affirmé ([Fil 9](#)), des personnes transgenres également ([Fil 34a](#)). Cela amuse Amanda Lear, par exemple, sans la choquer. C'est le mensonge qui nous choque, pas le fait de changer de genre.
- Ils disent que nous serions "agistes" et fascinés par l'écart d'âge (on s'en fiche, en vrai), en effaçant le fait qu'il y a eu détournement de mineur (là ce sont eux qui s'en fichent, mais pas nous).
- Ils disent que "Brigitte" Macron serait une femme ordinaire victime de son ascension en femme de pouvoir, alors qu'elle n'est ni une femme ni ordinaire et qu'elle n'est arrivée à l'Elysée qu'en trichant. Une mère ordinaire de trois enfants a des photos de ses jeunes enfants et de son mari. Pas elle. Loin d'être ordinaire, c'est extraordinaire, voire unique. Comme si elle n'avait jamais été une mère biologique. Ce constat, mis en avant par Candace Owens (qui, elle, va avoir un cinquième enfant), est caché, alors qu'on nous invente des motivations factices (l'argent, le complotisme, etc.). Le refus du mensonge n'est même pas évoqué, alors que c'est notre première motivation, avec la motivation politique, les deux se confondant.
- L'argent : nous serions avides d'argent. Et pas eux. Houlala... L'argumentation s'appuie sur les situations respectives de trois personnes : Candace Owens, Xavier Poussard et Mike Borowski. Et alors ? Par qui sont payés les quatre débatteurs ? Par le pouvoir, plus ou moins directement. Ils n'ont donc pas de leçons à donner en cette matière. De plus, Natacha Rey a tout perdu dans son engagement, même sa santé, bientôt sa vie.



Amandine Roy, Aurélien Poirson-Atlas, Bertrand Scholler et d'autres ont beaucoup perdu. Lionel Labosse, le colonel de Guerlasse, Alain de Pressibus payent de leur temps et de leur argent leur site, sans apport publicitaire. Et les innombrables contributeurs plus ou moins brigittologues, que gagnent-ils ? Certains d'entre eux, pris au hasard, ont même été harcelés par "Brigitte". S'il y a des abus financiers, c'est évidemment du côté des Macron qu'on va les

trouver, notamment l'argent Rothschild planqué par Emmanuel, les millions des "Pièces jaunes" détournés par "Brigitte", les millions que vont coûter aux Macron le procès contre Candace Owens, millions dont l'origine est inconnue.

- Les réseaux sociaux, notamment avec leurs algorithmes, nous aideraient et les attaqueraient. Qui donc a été censuré ? Pas eux. Certains d'entre nous, si. Demandez à Verdi, Lionel Labosse, "Brest Buzz", Christian Cotten et bien d'autres. La censure s'est un peu adoucie, mais le shadowbanning est omniprésent. La censure dans les moteurs de recherche est quasi systématique, ceux-ci mettant en premières références ce qui plaît au pouvoir. Dans Wikipédia et ailleurs, les médias alternatifs qui ne respectent pas la doxa sont ignorés. Cela ne leur suffit pas, ils réclament encore plus de censure, encore plus de modifications dans "l'outil algorithmique" (censure camouflée) ! Il serait trop dangereux de laisser librement s'exprimer le peuple, qui est bête et complotiste, alors qu'ils sont intelligents et vantent les bienfaits du pouvoir. Il faut surtout empêcher de distinguer le vrai du faux, de douter. Ils disent qu'ils savent, il faudrait donc les croire.



L'émission a publié une photo de "Brigitte" Macron que nous ne connaissions pas, de l'année scolaire 1999-2000. C'est extrêmement maigre comme révélation photographique ! Quelle enquête !

4. Les débatteurs, tous anti gilets jaunes, provax et pro-Macron, ont tout de même eu raison de considérer que :

- nous aimons les gilets jaunes (sans l'avoir été pour autant),
- nous ne sommes pas provax (sans avoir manifesté pour autant, nous venons d'horizons différents),
- nous ne soutenons pas Macron. *"Si on démolit Brigitte, naturellement, on démolit Macron"* : effectivement. Que ce soit "Brigitte" ou Emmanuel ou le couple, il y a matière à démolir, pour sortir des ornières dans lesquelles ils nous ont jetés. 70% à 85% des Français estiment que la présidence Macron est catastrophique ([sondage](#) du 1er juin), mais il faudrait le taire (ce sondage, pourtant réalisé dans les règles de l'art, est invisibilisé). Ils osent dire que c'est nous qui sommes des marginaux irresponsables ! Nous sommes une majorité en état de légitime défense, pacifique mais déterminée, face à une minorité illégitime, battue lors des dernières élections législatives, qui nous opprime et qui serait capable de déclencher une guerre pour rester au pouvoir. Nous combattons avec une arme intellectuelle et légale : la dénonciation de l'imposture "Brigitte", érigée en secret d'Etat. Et c'est parce qu'elle dérange le pouvoir, davantage que d'autres armes, parce qu'elle met à nu une tricherie phénoménale, notamment médiatique, et peut conduire à une large prise de conscience que nous insistons. Comme pour l'affaire Dreyfus il y a 130 ans, la vérité s'imposera, les comploteurs seront démasqués.

5. Voici quelques extraits du téléfilm, à la fois amusants et désolants :

- Nous serions misogynes : *"Je ne suis pas sûre qu'on dirait la même chose s'il s'agissait d'un homme"* ! Ben voyons, puisqu'on dit justement que c'en est un !
- 4,2 milliards d'hommes et de femmes sauraient qu'il y a un problème de genre avec "Brigitte" Macron. Ah ? Nous étions arrêtés à 1 milliard... La moitié de la population mondiale s'interrogerait donc sur un pays minable, incapable de dissiper un doute aussi élémentaire ! Et les chiens de garde l'acceptent en niant l'évidence : Jean-Michel "Brigitte" Trogneux est le premier responsable de ce doute en s'obstinant à le conforter, promettant des "preuves scientifiques" hypothétiques pour la Saint-Glinglin. Ce cirque dure depuis quatre ans et demi.
- Un reproche exprimé par ces grands journalistes à l'intention de Natacha Rey : *"Elle ne regarde pas la télé, elle a décroché"*. C'est une de leurs pires craintes : que l'on ne regarde plus la télévision pour échapper à leur propagande.
- Ils nous reprochent d'avoir *"un problème avec les élites"*. Avec de telles élites, comment ne pas en avoir ?
- Ils nous reprochent de croire qu'il y a eu une *"désinformation Covid"*. Devrions-nous croire qu'il n'y en a pas eu ?
- Nous serions des obsédés de la "transvestigation". Michelle Obama en a aussi été victime. Mais pourquoi ne pas avoir dit qu'elle a réussi à faire taire l'essentiel de la rumeur en montrant des photos et vidéos d'elle enfant ? Pourquoi "Brigitte" n'en a-t-elle pas fait autant ? Pourquoi la moindre question la mettant en cause n'est-elle jamais posée ?



"Entre janvier et novembre 2025, les contenus relatifs à la théorie du complot visant Brigitte Macron ont été vus par 4,2 milliards de personnes dans le monde".

6. Un point technique. Il est reconnu que nous ne disposons que de deux photos d'André Louis Auzière, le mari fantôme de "Brigitte", soi-disant père de trois enfants, jamais photographié avec l'un d'entre eux : à son mariage, très chevelu, et à son décès, chauve en maillot de bain, allure qui n'étonne pas la réalisatrice Elsa Guiol. François Danglehant croit que ce ne sont pas les photos d'une même personne, comme probablement Natacha Rey, sa cliente. Nous croyons que c'est la même personne, Xavier Poussard l'a démontré et nous a convaincu. Mais c'est un détail, nous n'avons pas tous le même avis sur tout, nous privilégions des hypothèses différentes. C'est normal, tant l'opacité est forte. Nous sommes d'accord sur l'essentiel : "Brigitte" Macron est née Jean-Michel Trogneux.

7. Quelques images du site Pressibus sont montrées dans l'émission, mais évidemment sans en indiquer l'origine, alors que, de notre côté, nous faisons l'effort d'indiquer les sources de nos informations. Dans le téléfilm, nous avons perçu une attaque qui nous concerne directement (Xavier Poussard aussi, et peut-être Natacha Rey), sans que nous soyons cités : nous avons construit un *"millefeuille argumentatif"* dans lequel on ne comprendrait rien. Ce serait de l'esbroufe, pour *"donner l'illusion"* et faire croire que c'est sérieux, que *"tout ne peut pas être faux"* ! (dixit Laurent Cordonnier, sociologue, directeur de la recherche de la fondation Descartes, qui se retourne dans sa tombe) En ce qui nous concerne, c'est nier qu'il existe une courte [page](#) essentielle de résumé, intitulée "Nos certitudes" (actuellement une dizaine d'arguments pour montrer que "Brigitte" est un homme, dont des preuves scientifiques). Le millefeuille, notamment sur la présente page, provient de la tenue d'un journal d'actualités denses. Cette façon de faire croire que trop d'argumentation tuerait l'argumentation, de la part de médias qui assènent leurs vérités sans, de leur côté, argumenter, ni sourcer, en refusant tout débat contradictoire, est une caractéristique essentielle du journalisme télévisuel en Macronie. Quand on pense à toutes les thèses argumentatives de plus de mille pages, qui sont dénigrées à ce point...

8. Terminons par le pire, ce que nous craignons : oui, ils ont osé ! A la fin du débat, un point est fait sur les actions juridiques engagées, ce qui aurait pu être une bonne façon de conclure. Mais il n'a pas été prononcé un seul mot sur l'information primordiale connue depuis le 19 mai, essentielle pour comprendre ce qui se passe : une instruction, déclenchée par une centaine de personnes, est d'ores et déjà ouverte contre X, visant le couple Macron, pour faux, usage de faux, viol et atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation. Cette instruction prouve qu'il n'y a pas de rumeur, encore moins l'"ombre d'une rumeur" ([Fil 74b](#)). Taire cette plainte, c'est fabriquer du mensonge.

Il est évidemment inutile d'écrire à l'[ARCOM](#), organisme soi-disant indépendant, pour se plaindre de telles méthodes constituant

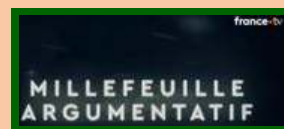
une escroquerie intellectuelle. Tout est verrouillé.

m. **Nouvelle campagne médiatique aveuglement pro-"Brigitte" et autres réactions.** Les chiens de garde aboient à nouveau. Le journal de Bernard Arnault, "Le Parisien", est l'un des premiers à hurler, dès le 7 juin ([article](#)). Y aura-t-il un seul de ces valets du pouvoir qui parlera de l'enquête ouverte en mai ? Jusqu'à quand maintiendront-ils leur omerta ?

Nous allons présenter les réactions qui retiennent notre attention, dans un sens comme dans l'autre.

1. **Elsa Guiol, chantre de la parole directe et du millefeuille argumentatif.** Tout avait été préparé et, dès le 7 juin, "Télérama" ([article](#)) et "Ouest-France" ([article](#)) ont donné la parole à Elsa Guiol, la réalisatrice de l'émission :

- "Cette fois, nous voulions accéder à la parole directe des complotistes, et ainsi remonter à l'origine de la rumeur". Amasser des heures d'interview pour n'en extraire que quelques minutes qui puissent aller dans le sens de son discours, interdire toute présence contradictoire au débat, cela serait "accéder à leur parole directe". C'est un truandage informationnel.
- "La rumeur se propage grâce à un « mille-feuille argumentatif », c'est-à-dire un ensemble d'éléments non prouvés, invérifiables ou mensongers, donnant l'illusion d'indices concordant vers une réalité cachée" (cf. aussi, ci-dessus, [Fil 76I7](#)). 1) Non prouvé, 2) invérifiable ou 3) mensonger : Elsa Guiol n'a pas été capable de montrer un de ces trois éléments dans le livre de Xavier Poussard et dans le site Pressibus ! Elle a essayé pour la comparaison de photos de Xavier et s'est lamentablement plantée ([Fil 76j](#)). D'ailleurs personne n'a porté plainte pour mensonges contre le livre de Xavier ou contre notre site, alors qu'on pourrait le faire contre les propos d'Elsa Guiol : inventer de tels racontars et les présenter comme des certitudes est prouvé, vérifiable et tristement réel.



2. **Mike Borowski satisfait de la publicité faite à "GPTV"**. Le 8 juin, dans une [vidéo](#) de 42 minutes où il s'entretient avec Nicolas Stoquer, Mike Borowski, l'un des interviewés d'Elsa Guiol, a donné son point de vue sur l'émission de la veille. Il se dit satisfait : "Pourquoi le système mobilise-t-il ses « chiens de garde » avec une telle intensité aujourd'hui ? Ce reportage est-il l'aveu d'une vérité devenue impossible à dissimuler sous le tapis ? Le face-à-face entre la presse officielle et les médias alternatifs atteint un point de rupture qu'il est désormais impossible d'ignorer". Certes "Géopolitique Profonde" a joué un rôle important, Mike et Nicolas peuvent être satisfaits des avancées et de leur audience croissante. D'autres médias alternatifs, comme "Tocsin", "Tribune Libre" ou "Nexus" peuvent l'être également.



Mais cette autosatisfaction nous dérange tout de même, car il reste tant à faire : nous continuons à être dénigrés, cette affaire avance trop lentement, les Macron sont encore au pouvoir, alors qu'ils auraient dû dégager depuis longtemps. Trouver des relais pour que la plainte Cotten soit connue du grand public est une priorité qui n'apparaît pas.

Enfin, quelque chose nous a choqué : tresser des lauriers à Alain Soral qui n'a rien compris à cette affaire et a copieusement insulté Xavier Poussard et Lionel Labosse ([Fil 55e](#)) !

Mike et Nicolas, ressaisissez-vous, s'il vous plaît. Passer en "prime time" sur "France 5" dans de telles conditions n'a rien de glorieux.

3. Dès le 7 juin à 18 h, Le "Nouvel Obs" a publié un [article](#) qui se conclut par les "manipulations russes destinées à déstabiliser la France, principal soutien de l'Ukraine en Europe". "Ouah ! Ouah !"

4. Il est évident qu'une personne d'une "très grande discrétion" et qui "n'a clairement pas envie d'être sous les caméras et devant les micros" ne se rendrait jamais deux fois à l'Élysée devant les caméras du monde entier. Que ce soit "Gala" ([article](#) du 8 juin), "Le journal des femmes" ([article](#) du 8 juin) ou l'émission de "France 5" du 7 juin, par la voix d'Emanuelle Anizon (qui s'est déjà ridiculisée dans son livre "L'affaire madame" sur ce sujet), il faudrait avoir la décence de ne pas raconter de telles incohérences et inepties. Sans même ajouter ce que l'on sait sur Henri le "petit gros" et que ces chiens de garde cachent.



5. **Xavier Poussard a inauguré sa chaîne YouTube** ce lundi 8 juin 2026, à 21 h, avec une [vidéo](#) de 64 minutes intitulée "Comment France TV fabrique du mensonge". Il devrait revenir sur YouTube tous les lundis à la même heure, pour traiter de l'actualité. Il a effectué une mise au point sur l'émission de la veille. Nous la recommandons vivement aux personnes qui connaissent mal l'affaire.

Cette émission a été regardée en direct par 900.000 personnes (sans compter les autres vues), ce qui est un très bon score pour "France 5". Parmi les reproches évoqués que nous n'avons pas traités, nous retenons :

- la modification par Elsa Guiol de la chronologie d'une affaire qui, pour lui, a commencé en juin 2021, et non en décembre 2021. Toutefois, le début, en termes de visibilité médiatique, date d'octobre 2021, avec la sortie de "Faits & Documents" n°501 pour ses abonnés, puis sa reprise par Lionel Labosse avec plus de 200.000 vues sur "Profession Gendarme" (voir notre [page](#) sur l'historique du Brigittigate),
- le mépris de classe d'Elsa Guiol exprimé à l'encontre de Natacha Rey et Amandine Roy,
- l'intervention d'Eric Dupond-Moretti, ancien ministre de la Justice, quasiment nommé par "Brigitte" Macron, n'est pas neutre du tout, à l'heure où le meurtre d'une fillette de 11 ans, Lyhanna, provoque un tollé. Le rôle joué par le protégé des Macron dans deux affaires d'inceste, celle d'Outreau (où il a décrédibilisé la parole des enfants) et celle de Denis Mannechez (où il a plaidé l'inceste heureux) ([Fil 18a](#)) explique, en partie, l'inattention de la justice pour la parole des enfants et pour le traitement des affaires d'inceste.

Xavier a expliqué tous les tracas qu'il a rencontrés pour publier son livre et sa "Lettre de Xavier Poussard", dont seuls deux numéros sont sortis (blocage par les banques, par La Poste, etc.). Cela a pris une telle ampleur que les abonnés à sa lettre ne la recevront plus sur papier mais sous forme numérique, par envoi de pdf. Big Brother est déjà à l'oeuvre.

Toutefois, même s'il a rendu hommage à Natacha Rey et Amandine Roy, Xavier Poussard néglige le fait qu'il y a une vaste mobilisation collective dans cette affaire. Il peut être presque aussi obtus qu'Elsa Guiol, en particulier sur les points suivants :

- Il affirme que la mariée de 1974 serait "Brigitte Trogneux épouse Auzière". Il ne s'agit que d'une simple hypothèse, car il n'a présenté aucune preuve et, depuis la fin de l'année 2023, il refuse d'admettre qu'il existe d'autres hypothèses. Dans notre hypothèse privilégiée du "Scénario 2022" ([page](#)), nous estimons que cette mariée de 1974 serait née "Brigitte Auzière" (avec un époux fictif). Le colonel de Guerlasse



Il n'est même pas nécessaire de comparer les photos par IA pour se rendre compte que la mère des trois

privilégie une personne ayant cette double identité, avec un époux fictif (comme dans notre "scénario 2025", [page](#)). Dans tous les cas, nous sommes d'accord : il s'agit de la mère biologique des trois enfants Auzière et ce n'est pas "Brigitte" Macron. Il suffirait de s'en tenir là, sans présenter son hypothèse comme une certitude.

enfants Auzière n'est pas "Brigitte" Macron. + [photo](#) travaillée par IA.

- Il a parlé d'inceste et du rôle de Dupond-Moretti. Même s'il l'a indiqué dans un [tweet](#), c'était l'occasion de signaler et expliquer la pétition de Lionel Labosse (qui approche les 500 signatures le 9 juin, rappel du [lien](#)).
- Il n'a pas parlé d'Henri le "petit gros", démasqué par le colonel de Guerlasse. Pourquoi, mais pourquoi donc ? Nous avons là les preuves d'un mensonge grossier, obstinément et ridiculement véhiculé par les Macron (on le savait dès janvier 2022, en comparant les oreilles avec celle de Jean-Michel enfant, puis les preuves se sont accumulées).
- Alors que c'est ESSENTIEL, il n'a pas dit un seul mot sur la plainte Cotten. Même quand il a lancé un appel aux journalistes à propos du procès de Candace Owens. Que se passe-t-il ? Une vieille rancune ? Une obscure stratégie ? C'est incompréhensible.

Au diable les problèmes d'ego, il nous faut jouer collectif ! Et ne pas réagir de la même façon qu'en octobre 2025, avec l'émission "Ligne rouge" de BFMTV, car le contexte n'est plus le même :

n. **La propagande macronienne vient de commettre deux erreurs MAJEURES** auxquelles NOUS venons de l'acculer (nous : GPTV et autres médias alternatifs, les innombrables contributeurs, etc.) et que NOUS devons exploiter au maximum :

1. Les Macron continuent de brandir le canular selon lequel Jean-Michel Trogneux serait Henri le "petit gros", alors que celui-ci est complètement démasqué. C'est parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, ils se sont piégés eux-mêmes (à notre avis ce leurre a été mis en place dès les années 1990).

Henri le "petit gros", l'alibi des Macron pour Jean-Michel Trogneux, ne tient plus !

A la place du "Petit gros", nous n'en mènerions pas large en ce moment. A son âge, il est impossible de le préparer à mémoriser toute une fausse biographie de manière à être crédible lors d'allocutions devant la presse ou la justice. Cette option n'est pas réalisable. Dès lors, le plus simple est de faire disparaître cette pièce désormais non seulement inutile, mais même dangereuse, dans le grand jeu d'échecs qui se joue.

Sauf que, là aussi, il y a des pièges. Le faire mourir sous un scénario bidon : maladie, accident, en apparence, c'est pas tellement compliqué. On n'est plus à ça près... Ce qui est plus compliqué, ce sont les obsèques. On imagine le nombre de journalistes ! Et combien faut-il payer tous les membres de la famille pour que chacun accepte de participer à une telle mascarade ? Et quid de la vraie famille du gars ?

A notre avis, le cabinet noir doit être bien occupé par la destinée à court terme qu'il faut définir pour ce brave monsieur, qui, certainement, regrette désormais d'avoir accepté de jouer les alibis.

[Propos d'un correspondant de Pressibus - Rappels sur Henri le "petit gros" : [Annexe A 7](#), "Faits & Documents" n°527, [P-S. 94a](#), [P-S. 110a](#), [P-S. 112a](#)]



Photo macronienne créée par IA

2. Il y a presque un mois, le 12 mai, la justice française a elle-même reconnu que cette affaire n'était pas une rumeur, mais une affaire très grave, et a décidé de s'en occuper pour les motifs de faux par représentant de l'Etat, usage de faux, viol sur mineur par personne ayant autorité, atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, à la suite d'une plainte dite Cotten, déposée par une centaine de citoyens ([P-S. 74b](#)). Les médias macroniens sont parvenus à imposer une omerta sur cette information capitale. Notre priorité devrait être de faire éclater cette vérité.

Notre adversaire a enchaîné les maladroites et en est arrivé à un point où sa situation devient intenable. Il nous faut unir nos forces pour exploiter ses deux plus grosses faiblesses. En plus, nous disposons d'un formidable levier : le procès aux USA. Le 22 juin, Candace Owens aura la possibilité de révéler aux médias du monde entier que le "petit gros" n'est qu'un leurre de Jean-Michel Trogneux et que la justice française s'attaque sérieusement aux crimes du couple Macron.

C'est vers cela que nous devons tendre. Xavier est le mieux placé pour convaincre Candace, mais, dans sa vidéo du 8 juin, il n'a montré aucune volonté d'exploiter ces deux faiblesses. D'autres personnes pourraient-elles sensibiliser Candace, le plus rapidement possible (nous sommes le 9 juin), à ces deux points, qui lui permettraient d'annuler le procès au Delaware ?



77. Le 11 juin 2026. **Comment briser le "consensus des ignares" ?**

a. **Changement d'époque : la nouvelle manipulation de l'opinion publique.** Ce 6 juin, Patrice Gibertie a publié sur son blog un [article](#) intitulé "Un nouveau paradigme, celui du « consensus des ignares » a été imposé, il est incompatible avec l'humanisme, la démocratie et les progrès de la science". L'ancienne méthode quasi universelle de réflexion était la suivante :

1. Définir les contours du problème à traiter. Dans notre cas : "Brigitte" Macron est-elle née homme ?
2. "Thèse (position principale) + reconnaissance qu'il peut y avoir une approche contradictoire (antithèse)" avec explication des deux points de vue et donc exposition des arguments permettant de dire que "Brigitte" est Jean-Michel Trogneux.
3. "Quelle synthèse en tirer ? (dépassement, intégration, conclusion supérieure)", en fonction de l'analyse des arguments des deux bords.

"C'était le mode de pensée dominant : poser une idée, la confronter à son contraire, et chercher une résolution plus élevée. Un « nouveau paradigme » s'est imposé ces dernières années, surtout dans les institutions, les médias mainstream et une partie du monde académique. Le paradigme actuel simplifié (version cynique) :

1. Voilà le Consensus. On déclare qu'il existe un consensus scientifique/politique/moral sur un sujet (souvent après un effet de renforcement mutuel entre experts, médias et autorités).
2. Le reste est complotisme. Toute remise en question, même factuelle ou nuancée, est



immédiatement placée dans la case « complotisme », « désinformation », « extrémisme » ou « pensée conspirationniste ». On ne réfute plus avec des arguments : on disqualifie la personne ou le questionnement.

3. Donc il faut interdire / censurer / sanctionner. La conclusion logique devient la restriction de la parole, la déplateformisation, les lois contre la « haine » ou la « désinformation », le fact-checking orienté, voire la censure étatique ou corporatiste.

L'ancienne dialectique (thèse → antithèse → synthèse) supposait au moins qu'on affronte l'objection.

Le nouveau paradigme évite l'affrontement en amont : il redéfinit le cadre acceptable du débat avant même qu'il commence. Voilà pourquoi ce schéma est puissant (et dangereux) :

- Il est très efficace pour maintenir la cohésion d'un groupe ou d'un récit dominant à court terme.
- Il exploite la peur sociale (personne ne veut être traité de complotiste).
- Il inverse la charge de la preuve : ce n'est plus à celui qui affirme de prouver, mais à celui qui doute de se justifier.
- Il permet de transformer des désaccords scientifiques ou politiques normaux en problèmes de sécurité publique."

Chaque lecteur de ce site comprendra que cela s'applique pleinement au Brigittegate. Cela montre la gravité de la situation et l'importance symbolique de notre combat.

- b. **Une méthode vieille comme l'humanité : diviser pour régner.** Au point où nous en sommes, nous constatons que les stratégies employées par les deux camps, en mettant à part les "ignares" et les "indifférents", sont radicalement différentes :

1. Du côté des Macron et de leurs médias, de ceux que l'on pourrait appeler les comploters, on observe une très forte cohésion, une cohésion moutonnaire. Nous avons constaté plusieurs campagnes médiatiques coordonnées. On sent qu'il y a une tête pensante, un "cabinet noir" qui coordonne tout cela, de façon plus ou moins intelligente et efficace, voire minable parfois. Tout le monde est d'accord, aucune remarque gênante n'est exprimée. Sous diverses formes, le même discours est rabâché : la formidable "Brigitte" est la malheureuse victime d'une cohorte de gens haineux et méprisables, qu'il faut sanctionner.
2. De notre côté, désigné comme celui des complotistes, celui qui se mobilise pour faire reconnaître que "Brigitte" Macron est une imposture à traduire devant les tribunaux, il n'y a aucune coordination. Les stratégies sont multiples, bien que des consensus puissent se former ponctuellement, par exemple en juillet 2025 quand Natacha Rey et Amandine Roy ont été relaxées, ou en octobre 2025 et janvier 2026 pour le procès en cyberharcèlement. Mais il nous faut supporter trop de bisbilles, trop de silences incompréhensibles (pourquoi ne rien dire sur le témoignage de Stéphane de Charnage ? Sur le prénom Henri du "petit gros" ? Sur la plainte Cotten, etc.). Trop de personnes ayant brièvement traité le sujet l'ont ensuite abandonné sans en expliquer la raison.



Nous ne voulons pas insister sur tous ces travers, sans pour autant les gommer. En entretenant les discours sur ces divergences, on va vers la zizanie, on construit des jalousies déplacées et des suspicions d'opposition contrôlée. Comme nous, le lecteur comprendra ce qu'il pourra comprendre. Sans qu'il perde son sens critique (ne devenons pas moutonniers !), nous souhaitons qu'il ne jette pas d'anathème, qu'il n'exclue personne allant dans notre sens, même les derniers venus, et qu'il soutienne toute action, dès lors qu'elle lui apparaît justifiée, même si son efficacité peut sembler limitée et quels que soient les torts passés de celui qui l'a initiée.

- c. **Pétition, lettres aux élus, mise en demeure du ministre de l'Education : des initiatives à encourager.**

Depuis octobre 2021, Lionel Labosse, avec très peu de moyens, se démène comme il peut, et il peut beaucoup à sa manière, contre ceux qu'il appelle les "Macronescu" (en référence au couple [Ceauceucu](#)). Son vocabulaire (le "chef de l'étron" etc.) et ses manières (sa perruque jaune, etc.) peuvent déplaire, ce qui se comprend. Cela peut mener à ne pas acheter son livre "Elle est menteur mon cher Watson" (le jeu de mot est tout de même fort réussi !). Mais il faut aussi penser à ceux qui nous entourent, faire un peu de prosélytisme : c'est un beau cadeau à offrir à des personnes qui apprécient cet humour et ce vocabulaire rabelaisien, et qui sont assez ouvertes pour comprendre le Brigittegate et ses diverses implications ([Fil 52](#)).



Nous avons présenté les dernières initiatives de Lionel ([Fil 76k](#)), en particulier sa pétition "Pas de renards dans nos poulaillers : stop pédocratie !", qui revêt une actualité singulière avec l'affaire Lyhanna, et aussi avec l'affaire Bruel. "Brigitte" Macron fait partie des personnalités intouchables, avec passe-droit médiatique, qu'il faut faire descendre de leur piédestal. L'argumentaire de la pétition est soigné et vaut le détour à lui seul (rappel du [lien](#)).



De plus, le 9 juin, aidé par un avocat, Lionel Labosse a envoyé au ministre de l'Education nationale une "**mise en demeure préalable à toute action contentieuse**", dans laquelle il expose une

"demande formelle de création immédiate d'un Registre Public de Vigilance des Intervenants Extérieurs dans les établissements scolaires et d'application sans exception de la «liste noire»", incluant "Brigitte Macron (concernée par une instruction ouverte en mai 2026 pour «viol sur mineur par personne ayant autorité») et d'autres personnalités ayant fait l'objet d'enquêtes graves impliquant des mineurs ([document](#) pdf). Il invite également chacun à écrire à son député ([liste](#) pdf de leurs adresses de courriel). Il explique tout cela dans une [vidéo](#) de 45 minutes.

Ajoutons que Lionel fait partie de l'équipe Pressibus et sait se faire discret, par exemple quand il a travaillé sur la [page](#) Gepeto. Il anime un journal quotidien sur son site ([lien](#) actuel) et le [fil](#) Telegram des "Perruques jaunes", qui souvent apporte de la matière à la présente page. Et nous n'oublions pas les sketches "Au pays de Jean-Briche", avec Marie-Line Weber, dialogues entre deux perruques jaunes (30ème [vidéo](#) du 18 juin 2026).



Cette proximité ne nous empêche pas de lui dire qu'il fait parfois des remarques déplacées, notamment ce 10 juin, lorsqu'il s'est plaint de la place faite à Christian Cotten, qui serait trop importante sur GPTV et ailleurs. Actuellement, rien n'est plus important que de faire connaître l'instruction ouverte il y a un mois. La priorité est de dissoudre le "consensus des ignares" qui enferme cette information capitale dans une omerta scandaleuse. Toutefois, même s'il s'agit d'une priorité, il convient également d'avoir plusieurs fers au feu. Signaler que "Brigitte" Macron est poursuivie pour "viol sur mineur ayant autorité" devrait être suivi de la révélation qu'un enseignant a lancé une pétition et une mise en demeure au ministre sur ce sujet.

Nous souhaitons que Lionel bénéficie de davantage de relais, surtout dans le milieu enseignant. Il prend des risques : il est un professeur agrégé en exercice qui ose envoyer une mise en demeure à son ministre ! Comment ne pas s'indigner qu'un ancien enseignant qui ment sur un diplôme jamais acquis, sur son identité, sur son

Un exemple de courte [vidéo](#) de Lionel Labosse, publiée le 11 juin. Elle compare les réactions de "Brigitte" Macron à celles d'Amanda Lear, née Alain Tapp, qui défend la liberté d'expression. De plus, on pourra comparer sur Wikipédia le [paragraphe](#) "Infox de transidentité" de l'intouchable "Brigitte" avec le [paragraphe](#) "Ambiguïté transgenre" d'Amanda.

genre, sur son âge, sur le fait qu'il a détourné un mineur, puisse devenir intouchable, fréquenter les ministres de l'éducation et côtoyer régulièrement des adolescents (encore ce 9 juin, [vidéo](#), [article](#)), en donnant de surcroît des leçons de morale ? C'est à se demander s'il ne lui faut pas s'abreuver régulièrement de la présence d'adolescents autour d'elle. "**Brigitte**" **serait-elle un vampire ?**

Signer la pétition, surtout si on indique que l'on est professeur, cela peut avoir un petit poids. Et puis les enseignants ont été tellement mous et serviles, pour la plupart, dans la période Covid qu'il serait bon de montrer que ça change (Lionel n'est pas le seul enseignant dans l'équipe Pressibus).

Nous rejoignons donc la conclusion du fil 76 précédent : agissons collectivement.

- d. **Honte au Canard Enchaîné !**. Très bonne émission ce 10 juin à midi de Nicolas Stoquer sur GPTV, dans une [vidéo](#) d'une demi-heure. Un mois après l'annonce de l'ouverture de l'instruction, il dénonce "*le plan des médias pour cacher les accusations criminelles contre Brigitte Macron !*". Il revient notamment sur l'enquête du colonel de Guerlasse ([Fil 75c](#)) et sur le refus du "Canard Enchaîné" de traiter le sujet. Cela constitue une raison valable de se désabonner de ce journal, qui se déshonore en piétinant son glorieux passé. Vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse redaction@lecanardenchaîne.fr. Un coup de baguette magique a transformé le canard en chien de garde.

Voici la conclusion du texte de présentation de cette vidéo : "*Pourquoi les grands moteurs de recherche et les journaux subventionnés ignorent-ils une décision signée par un juge d'instruction ? Quelles forces agissent en coulisses pour maintenir ce voile sur des dossiers touchant au sommet de l'État ? L'enjeu de cette affaire dépasse désormais le cadre judiciaire pour poser la question de la survie du système face à la vérité. La suite de cette procédure pourrait déclencher une bascule dont personne ne sortira indemne.*"

- e. **Henri le "petit gros" sera-t-il bientôt entendu par la justice ?** Autre émission intéressante de GPTV, ce 10 juin, en soirée. Dans une [vidéo](#) d'une centaine de minutes, Mike Borowski a discuté avec Christian Cotten, Stéphanie Reynaud, Kate et Charben. Ils sont d'abord revenus sur l'émission de "France 5", pour indiquer qu'elle véhiculait des messages subliminaux, notamment pour tenter de susciter de l'empathie en faveur de "Brigitte". Quant aux interviewés brigittologues (y compris Natacha Rey), les séquences choisies les concernant montraient les extraits les plus faibles de plusieurs heures d'enregistrement. Bref, une belle manipulation !

Deux scoops ont ensuite été révélés. Nous venons de présenter le premier, c'est la mise en demeure de Lionel Labosse au ministre de l'Éducation. Le second est celui-ci : Christian Cotten se présentera le 11 juin au palais de justice de Paris avec Alexandra Brazzainville comme témoin privilégié. Il présentera également ce que l'on sait sur Henri le "petit gros", à la lumière des révélations du colonel de Guerlasse, et demandera que le leurre Jean-Michel Trogneux soit entendu par les enquêteurs.

- f. **N'hésitons pas à comparer l'affaire Bruel au Brigittigate !** Ce 11 juin, sur "Europe 1", radio de l'oligarque Bolloré, la présentatrice Christine Kelly a fait un aveu : "*Mon rôle est de ne pas laisser le dire à l'antenne*", en réponse à un auditeur qui disait que "Brigitte" Macron a été pédophile ([vidéo](#)). Les médias sont donc autorisés à laisser entendre que Patrick Bruel a été un violeur, mais ils ont reçu l'interdiction de laisser entendre que "Brigitte" Macron l'est également, alors qu'elle est pareillement soumise à une instruction pour viol. De plus, il s'agit d'un viol sur un adolescent sur lequel elle avait autorité, ce dont Bruel n'est pas accusé. Le "deux poids, deux mesures" est flagrant et on comprend pourquoi tous les médias se taisent sur la plainte Cotten et la prise en compte de l'accusation de viol. C'est d'ailleurs ce qu'aurait pu répondre l'auditeur, s'il l'avait su.

Très timidement, quelques médias commencent à réagir, par exemple, le 1er juin, "Melty" dans un [article](#) intitulé "*Affaire Patrick Bruel : pourquoi l'attitude d'Emmanuel et Brigitte Macron fait aujourd'hui autant réagir après les affaires Depardieu et Abittan*", mais apparemment rien depuis le 1er juin. La consigne d'omerta est respectée.

- g. **Bravo Alexandra ! Même l'IA ne trouve pas de réponses pertinentes !** Dans le présent dossier Pressibus nous n'hésitons pas à présenter les arguments de la partie adverse. Nous le faisons même fréquemment. Or cette partie adverse ne procède pas du tout de la même façon, notamment en ne citant ni le nom de Pressibus, ni ses arguments présentés par diverses personnes. Une fois de plus, nous allons répondre à une argumentation adverse, cette fois-ci celle d'une IA, en l'occurrence "Google NotebookLM" ([lien](#), [fichier](#) pdf associé), qui répond à la solide argumentation d'Alexandra Brazzainville, proche de la nôtre.



Cela part d'une [vidéo](#) d'un quart d'heure, du 12 juin, d'Alexandra. Elle débute, comme nous venons de le faire, par l'affaire Bruel, puis présente l'argumentation qu'elle a soumise à la justice française, dans le cadre de la plainte Cotten. Pierre, de la chaîne YouTube "Brest Buzz" a demandé à une IA de faire une analyse critique de cette vidéo, dans une [vidéo](#) incluant, en son début, celle d'Alexandra (avec des illustrations provenant de l'IA arrangées par "Brest Buzz"), puis se poursuivant, durant un autre quart d'heure par l'argumentaire de l'IA qui déconstruit les propos initiaux. Elle est intitulée : "*Quand l'IA charge Alexandra Brazzainville tout en s'en défendant ! Expérience comparative !*".

Cela part d'une [vidéo](#) d'un quart d'heure, du 12 juin, d'Alexandra. Elle débute, comme nous venons de le faire, par l'affaire Bruel, puis présente l'argumentation qu'elle a soumise à la justice française, dans le cadre de la plainte Cotten. Pierre, de la chaîne YouTube "Brest Buzz" a demandé à une IA de faire une analyse critique de cette vidéo, dans une [vidéo](#) incluant, en son début, celle d'Alexandra (avec des illustrations provenant de l'IA arrangées par "Brest Buzz"), puis se poursuivant, durant un autre quart d'heure par l'argumentaire de l'IA qui déconstruit les propos initiaux. Elle est intitulée : "*Quand l'IA charge Alexandra Brazzainville tout en s'en défendant ! Expérience comparative !*".

1. En prélude, il est frappant de constater que l'IA pratique l'inversion accusatoire si souvent utilisée par les Macron. Elle affirme (à 22:24) qu'Alexandra "*transforme une théorie d'Internet en un vrai dossier en attente de jugement*". Or, il y a d'abord eu un "vrai dossier", celui de Natacha Rey et de Xavier Poussard, qui a ensuite été transformé par les médias traditionnels en une "théorie" du complot transphobe, d'extrême droite etc. L'IA ne s'abreuve que par ces médias qu'elle estime être les seuls à détenir la vérité. Il n'est donc pas étonnant qu'elle considère les balivernes colportées par l'AFP et consorts comme une réalité incontournable. Le "vrai dossier en attente de jugement" n'est donc pas l'avatar d'une "théorie" mais le véritable dossier initial, devenu "en attente de jugement". C'est ainsi que les bases mêmes de l'affaire sont viciées par l'IA.
2. Nous avons un point de désaccord avec les propos d'Alexandra (une étourderie ?) : elle dit (à 8:05) que Jean-Michel aurait changé de genre "*depuis toujours*". Or, marié en 1980 avec une femme avec qui il a eu deux enfants, Jean-Jacques et Valérie Trogneux, il est devenu transgenre de manière définitive à l'âge de 30 ans, vers 1985, lorsqu'il est arrivé à Truchtersheim, après quelques essais préliminaires dès l'année 1977 ("Véronique" à la télévision).
3. Lorsque l'IA reconnaît qu'Alexandra développe une "*mécanique rhétorique assez redoutable*", elle sous-entend que cette "mécanique" serait artificielle et agressive. Or Alexandra n'a pas d'intentions cachées, elle s'exprime de façon construite et cartésienne, comme cela se faisait couramment au XXème siècle ! Elle démontre que, face à quatre hypothèses, quand trois d'entre elles ne sont pas réalistes, il ne reste que la quatrième, surtout lorsque de nombreux indices la confirment. Avec une méthode analogue, Natacha Rey et Xavier Poussard, ainsi que de nombreuses autres personnes en sont arrivés à la conclusion que la seule hypothèse compréhensible et réaliste est celle selon laquelle "Brigitte" serait née Jean-Michel Trogneux. Alexandra ne va pas jusque-là, et s'arrête au fait que "Brigitte" est née homme et a usurpé, illégalement, une

- identité qui n'est pas la sienne. C'est simple, efficace et effectivement redoutable pour nos adversaires.
4. L'IA estime ensuite qu'il ne faut pas lever le secret médical concernant les grossesses de "Brigitte". D'abord il ne s'agit que d'une des méthodes présentées par Alexandra, qui a aussi parlé de photos et de son frère. Sans aller jusqu'au secret médical, il est possible de lever le voile sur le sexe de "Brigitte" (prise de sang, photos d'enfance etc.). L'IA va plus loin en parlant de "droit à la vie privée" qui serait une frontière infranchissable. Or, c'est faux : la Cour européenne juge que "les personnes qui jouent un rôle dans la vie publique ont droit à la protection de leur vie privée, sauf dans les cas où celle-ci peut avoir des incidences sur la vie publique", ce qui est ici le cas ici ([article](#)). L'incidence d'avoir un homme considéré comme "première dame" est considérable. Rappelons que, sur cette affaire, la justice française s'est déjà prononcée sur l'atteinte à la vie privée, en la rejetant : "Le tribunal de Paris a déclaré nulle l'assignation pour atteinte au respect de la vie privée et au droit à l'image, estimant que les faits qu'ils dénonçaient auraient dû être qualifiés de diffamation publique" ([P.-S. 4](#)). L'IA a donc tort, sur le plan juridique, de se réfugier derrière le "droit à la vie privée" d'une célébrité qui étale sa vie privée de façon mensongère dans les médias à son service.
 5. L'IA n'a pas apprécié qu'Alexandra demande des excuses publiques et un dédommagement. Elle estime qu'il y a là "le ressentiment intime d'une militante qui se transforme en moteur d'une croisade judiciaire". C'est oublier qu'il y a une centaine d'autres plaignants dans la plainte Cotten et que nous sommes des millions à la soutenir. Ce n'est pas "la" plainte d'Alexandra mais une plainte collective. Alexandra y joue un rôle particulier qu'elle met en exergue, ce que nous approuvons tous.
 6. L'IA se plaint que la vidéo prenne une dimension internationale, comme si c'était injustifié... Puis : "La narration conspirationniste s'auto-valide. [...] Si Poussard n'est pas attaqué par l'Etat, c'est que ce qu'il dit est vrai." Etc. L'IA transforme des déductions simples en de tortueuses et vicieuses opérations de guérilla.
 7. L'IA est même choquée que les marginaux que nous serions fassent appel à la justice, que, certes, nous estimons si souvent acquise au pouvoir. Edgar Morin, récemment décédé, répondrait simplement que c'est parce que tout est complexe. Certains magistrats peuvent se souvenir qu'ils sont censés être indépendants et que la vérité doit primer sur les subterfuges. Tout n'est pas encore déréglé dans ce XXIème siècle, heureusement ! Et nous sommes moins marginaux que ne le croit l'IA. Nous pourrions même devenir majoritaires.
 8. Il est fort probable que l'on trouve, dans cette rhétorique d'IA, la base de l'argumentation que développeront les médias suiveurs de l'AFP quand ils prendront (enfin !) en compte la plainte Cotten. Nous ne serions plus alors considérés comme de sombres imbéciles fadas, mais comme des complotistes de haut vol qui "sont intimement convaincus que la vérité institutionnelle est une fraude" et qui "s'extrait du virtuel pour venir littéralement frapper aux portes des tribunaux".
 9. On irait "fouiller dans la "sphère biologique la plus intime des individus", comme si on demandait à "Brigitte" Macron de se dénuder à la télévision. Une telle exagération montre à quel point nous sommes sur la bonne voie. Il suffirait simplement que "Brigitte" fasse comme Michelle Obama et montre des photos et vidéos d'enfance et de jeunesse, des photos d'elle avec son mari et ses jeunes enfants. Mais elle l'aurait déjà fait. S'appuyer ainsi sur un propos annexe d'Alexandra pour en faire une généralité et la transformer en une nécessité impérative montre à quel point cette analyse d'IA est bancale.

Plus généralement, en tenant compte de nos autres remarques, les réponses de l'IA sont inappropriées, "à côté de la plaque". Mais elles ont l'apparence de réponses sensées pour ceux qui connaissent mal le contexte et ne distinguent ni les amalgames, ni les présupposés adoptés, ni les "mises en épingle" abusives.

Des correspondants nous ont fait des remarques complémentaires. Nous retenons celles-ci :

10. L'IA présente un faux dialogue entre deux "personnes" (numériques, en l'occurrence) qui pensent exactement la même chose alors que l'une est censée convaincre l'autre. Elle se calque sur les débats télévisés, où tous les débatteurs ont été sélectionnés en amont sur le critère qu'ils pensent la même chose sur les sujets à traiter.
11. Quand Alexandra s'attaque à une personne menteuse, l'IA la présente comme s'attaquant à l'Etat. Bien au contraire, Alexandra ne s'attaque pas à l'Etat, puisqu'elle demande qu'il lui fasse justice, ce qui témoigne d'un respect indéniable des institutions. L'IA trahit donc totalement l'exposé initial. C'est pervers.
12. L'IA s'offusque qu'un financement participatif puisse aider une procédure judiciaire. D'abord, il ne semble pas qu'il y ait eu de financement participatif, mais seulement le soutien de quelques mécènes de son entourage pour financer sa consignment de partie civile de 8.000 euros. Ensuite, reprocher à une victime de poursuivre une action en justice grâce à une aide matérielle extérieure est sidérant. L'IA est-elle conditionnée pour ainsi rejeter ce qui provient des réseaux sociaux ?
13. Dans cette analyse, l'IA affirme clairement qu'elle ne veut pas aller au fond du sujet (surtout pas ! on connaît cette chanson), mais traiter seulement de la stratégie, d'emblée supposée perverse, de l'oratrice. A la fin, on croirait entendre "Conspiracy Watch" ou "La fabrique du mensonge". La nature de cette IA est très suspecte et c'est un phénomène inquiétant. Il est manifeste que les cabinets noirs ont déjà trouvé un moyen de manipuler l'IA, ou du moins certaines d'entre elles.

h. Retour sur l'interview de Jean-Alexandre Trogneux. Le 15 juin, le site "Profession Gendarme" a publié les trois parties d'un [article](#) du colonel de Guerlasse consacré à l'interview du 29 avril 2026 de Jean-Alexandre Trogneux, que nous avons commentée dans le [Fil 71](#). Avec le recul, il souligne quelques points importants que nous avons négligés :

1. "En 40 mn de dialogue, pas une seule fois le mot « tante » ou plus familièrement « tata » n'a été prononcé. Il n'a pas non plus évoqué le nom de Jean-Michel Trogneux, pourtant domicilié au dessus de ses bureaux"
2. "Vu les souvenirs que Jean-Alexandre évoque, il aurait pu ressortir quelques photos de famille, là rien".
3. "Lorsqu'il évoque Brigitte, la vraie, il dit : « elle est née au dessus de la boutique »". Cela suggère une naissance plutôt clandestine, où la mère biologique ne serait pas celle déclarée mais Anne-Marie Trogneux, la soeur aînée de la nouvelle-née. Mais cela ne dit rien sur le père biologique qui serait Louis Auzière, selon le scénario retenu par le colonel et selon notre scénario secondaire 2025 ([page](#)).
4. Jean-Alexandre "confirme que les dirigeants successifs de la chocolaterie (avec une activité d'importation) allaient régulièrement en Afrique pour voir leurs fournisseurs. D'où la rencontre probable du grand-père, Jean Trogneux, avec Louis Auzière qui était un colonial, et a séjourné au Cameroun à Eséka, pays de production".
5. Le colonel rappelle enfin un propos de Jean-Louis Auzière (petit frère de Louis), dans le livre d'Emmanuelle Anizon : "Brigitte, je l'ai connue et fréquentée plus tard, jeune maman, quand on était en vacances à Cannes. Tout le monde l'appelait "Bibi". Elle était toute mince, comme aujourd'hui. Elle était aussi gaie et spontanée, l'antithèse de la famille



Une courte [vidéo](#) publiée par Lionel Labosse présente plusieurs photos de "Brigitte" Macron barbu. Nous sommes à une époque où les IA n'ont pas encore reçu l'interdiction de porter ainsi atteinte aux intouchables. + autre [vidéo](#).



Auzière, très austère. Elle venait souvent profiter de ma piscine, dans la propriété que j'avais achetée à Cannes, près de la maison familiale des Auzière. Son fils Sébastien avait l'âge de mon fils aîné. Elle aimait bien aussi faire des tours sur mon bateau". Le colonel détective en déduit que Brigitte (la mère des trois enfants Auzière) "était en vacances dans la maison familiale des Auzière, qui était aussi celle de Louis Auzière... son père, logique". Cette remarque valide également notre "scénario 2022" privilégié ([page](#)), cette Brigitte étant alors Brigitte Auzière, n° 2, dite Proba, fille de Louis.

6. Ajoutons que Jean-Louis Auzière affirme que la photo du "chauve en maillot de bain" a été prise à Cannes : "Elle a été prise au Mouré Rouge, la plage près de leur maison de Cannes". C'est à croire que le marié-alibi de 1974 était un ami des Auzière, perdu de vue, dont seule cette photo a été retrouvée.

Une fois de plus, de petits indices viennent conforter notre compréhension de l'affaire, sur le fond.

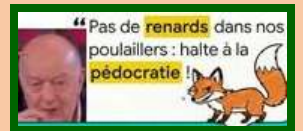
- i. **Les archives disparues du cimetière d'Amiens.** Un [article](#) de "Perfect Life", daté du 11 juin dernier, intitulé "Le mystère du cimetière d'Amiens : les archives fantômes qui hantent l'Élysée", rédigé par "Blanc Pélissier Avocat", nous rappelle une anecdote significative que nous connaissons, mais que nous n'avions pas développée. Voici quelques extraits :



1. "En 2012, alors qu'il s'apprête à faire valoir ses droits à la retraite, le gardien du cimetière d'Amiens aurait pris une décision radicale : celle de détruire l'intégralité des archives du cimetière antérieures à l'année 1999. Ce geste, qui dépasse largement le cadre des fonctions habituelles d'un gardien, laisse perplexes. Comment, et surtout pourquoi, un agent municipal aurait-il pu s'arroger le droit de pulvériser des documents historiques sans autorisation hiérarchique claire ? Le calendrier ajoute une dimension quasi cinématographique à cette affaire. L'année 2012 est, pour le moins, charnière : c'est précisément le moment où Emmanuel Macron accède au poste stratégique de secrétaire général adjoint de l'Élysée. Cette synchronicité entre l'effacement de traces mémorielles à Amiens et le début de l'ascension fulgurante du futur président de la République suscite, chez les observateurs les plus sceptiques, une interrogation légitime sur la nature des liens unissant ces événements."
2. "Au-delà de la simple gestion municipale, ce dossier soulève une question éthique et politique majeure : le droit à la transparence. Dans une démocratie, l'histoire des personnalités publiques appartient, d'une certaine manière, au domaine public. Lorsqu'une institution, même locale, se voit privée de ses archives, c'est la mémoire collective qui s'effrite. Les citoyens, en quête de vérité, se retrouvent face à des murs invisibles."
3. "Tant que les zones d'ombre persisteront, le débat continuera de faire rage, car, en politique comme en histoire, le silence est souvent l'endroit où naissent les plus grandes tempêtes. La destruction de ces archives n'est pas seulement une anecdote, c'est une invitation à la réflexion sur la nature du pouvoir, de l'identité et du droit de savoir."

- j. **Lionel Labosse et François Danglehant**, le 17 juin, sur "Tribune Libre", au micro de Stéphanie Reynaud, ont fait le point sur leurs actions, durant une heure et quart de [vidéo](#).

Lionel Labosse a rappelé le [lien](#) vers sa pétition contre les renards. A partir du 18 juin, une nouvelle pétition, identique, est sur le [site de l'assemblée nationale](#), donc validée par sa présidente : [lien](#).



Lionel a développé sa mise en demeure adressée au Ministre de l'Éducation nationale ([Fil 77c](#)) en

s'appuyant sur une vidéo didactique de l'IA "Google NotebookLM" initiée par "Brest Buzz" (à partir de 17:40). Contrairement à notre opinion négative sur cette IA que nous avons exprimée dans le [Fil 77g](#), le résultat est ici neutre et correct. Un sketch du renard "Brigitte" de Bernard Mabille est également présenté (à 35:30) ; il a inspiré le titre de la pétition.

Maître Danglehant estime que le pourvoi en cassation de "Brigitte" Macron contre sa cliente Natacha Rey devrait arriver à son terme en septembre ou octobre 2026.

- k. **La Mata-Hari chinoise était un homme, la "première dame" française aussi.** La question du genre de "Brigitte" Macron a des précédents. Outre récemment Amanda Lear, nous avons déjà évoqué, en [Fil 47b](#), le très célèbre Chevalier d'Eon, devenu femme, dont la masculinité n'a été révélée qu'à sa mort (la [scène](#) par la dessinatrice Agnès Maupré qui a consacré deux tomes à cette "chevalière", [lien](#) ; + autre [BD](#) en trois tomes).



En août 2025, l'historien Franck Ferrand rappelait, dans une émission radio de 20 minutes ([lien](#)),

l'histoire d'un espion chinois qui, dans les années 1960-1980, s'était longtemps fait passer pour une femme, et avait même accouché d'un enfant. Jean-Michel Trogneux a fait mieux : il a accouché de trois enfants et n'a pas seulement abusé un diplomate français isolé, mais une nation toute entière. Avec des complicités étrangères, il avait carrément pris les rênes du gouvernement français. L'illusion, notamment sur les faux accouchements, avait été complète durant plusieurs années, puis le doute s'était installé, mais il avait été circonscrit grâce à la complicité des personnels politiques et médiatiques, de plus en plus crispés dans leur déni et dans leur stratégie du "consensus des ignares".

78. Le 18 juin 2026. Procès des Macron contre Candace Owens : l'audience prévue le 22 juin au Delaware.

- a. **Rappels sur le procès intenté à Candace Owens par le couple Macron.** Les documents échangés sont, sauf indication, sur cette [page](#) en anglais :

- la plainte initiale, en 219 pages, sa version en français ([lien](#)), 23/7/2025,
- la plainte modifiée, en 250 pages, 26/9/2025
- le mémoire introductif de la partie défenderesse à l'appui de la requête en irrecevabilité, en 37 pages, 30/10/2025,
- l'opposition du demandeur à la requête en irrecevabilité, en 52 pages, 3/12/2025,
- la réponse du défendeur à la requête en irrecevabilité, en 33 pages, 9/1/2026.

On pourra notamment consulter les P.-S. [92](#), [94d](#), [94w](#). Quel rôle jouera l'audience du lundi 22 juin ? Comme nous l'avons déjà dit, nous espérons qu'elle permettra à Candace Owens de présenter les dernières informations sur la plainte Cotten et sur l'identité d'Henri le "petit gros".



Six femmes et deux hommes, le 17 juin 2026 ([lien](#))

[Tweet](#) de Candace Owens du 12 mars 2024

Cette affaire prend de l'ampleur et je tiens à souligner que, après avoir étudié la question, je suis prête à parier ma réputation professionnelle sur le fait que Brigitte Macron est en réalité un homme. Tout journaliste ou média qui rejette cette possibilité est immédiatement identifiable comme faisant partie de l'establishment. Je n'ai jamais rien vu de tel de toute ma vie et les implications sont terrifiantes. Je ne compte pas abandonner cette histoire et j'appelle les autres journalistes à enquêter sur cette affaire explosive et à en parler ouvertement.

Quand elle a écrit ce tweet, Candace Owens n'avait encore aucun contact avec Xavier Poussard. Elle avait seulement lu la [page](#) en anglais du dossier Pressibus.

b. Derrière les images et la poignée de main, que signifie le rapprochement entre Donald Trump et les Macron ?

1. Nous nous sommes longtemps interrogés sur les relations entre le président des Etats-Unis et le couple élyséen (par exemple en novembre 2024, [P.-S. 80](#)). En mai 2026, Donald Trump a changé de position de manière significative lorsqu'il s'en est pris vertement à Candace Owens, qui avait osé le critiquer ([Fil 66c](#)). Depuis, le rapprochement Trump-Macron n'a cessé de se confirmer, notamment ces derniers jours avec le spectacle des effusions au château de Versailles ([article](#)). Il s'agit, par l'image, d'obtenir des effets latéraux positifs, peut-être jusqu'au Delaware. L'image médiatique est centrale dans la politique macroniste.



2. A Versailles, les Macron ont surjoué leur rôle devant les médias du monde entier. Regardez, par exemple, la photo ci-contre : "Brigitte" semble beaucoup plus jeune qu'Emmanuel. Quel tour de magie ! Toutefois, la magie de l'image a ses limites : qu'elle paraisse jeune ou âgée, "Brigitte" ressemble toujours davantage à un homme qu'à une femme, si l'on fait abstraction de son habillement, de son maquillage et de sa perruque.

3. Le 17 juin, au début d'une [vidéo](#) d'une demi-heure sur GPTV, Mike Borowski affirme que la longue poignée de main virile entre Donald et "Brigitte", le 15 juin au G7, était symbolique et comprise dans le monde entier, sauf par les journalistes français tellement habitués à baillonner l'information ([article](#)). "Tous les grands chefs d'Etat savent ce qu'il en est". Ce serait une manière de montrer que Donald sait qui est vraiment "Brigitte" et qu'il compte profiter de la situation.



D'ailleurs imaginez que "Brigitte" ait été une vraie femme : les médias se seraient indignés de la façon dont elle aurait été malmenée. Et Trump ne se comporte jamais de la sorte avec les autres "premières dames".

"La poignée de main avait-elle aussi pour but de faire céder Emmanuel Macron à tous les desiderata de Donald Trump ? C'est fort possible. Regardez comment Emmanuel Macron était aux petits oignons pour Donald Trump".

4. Trump s'appuie-t-il sur le Brigittagate pour obtenir ce qu'il veut du président français ? Cela serait une confirmation, davantage qu'une nouveauté. Nous savons depuis longtemps que les Macron sont des marionnettes au service d'intérêts étrangers dont Trump s'est rapproché depuis le début de son second mandat, au grand dam de Candace Owens. Nous savons combien le procès Owens est important pour les Macron, au point de s'en être servi pour marchander avec Trump le positionnement de la France dans le conflit ukrainien ([Fil 1](#)). Le bras de fer se poursuit. Un basculement est-il possible ?

c. **Les craintes de Xavier Poussard sur le projet d'Emmanuel Macron.** Ce 18 juin, Xavier Poussard a envoyé à ses abonnés (en fichier pdf) sa lettre n°3, qui "scanne" un certain Stéphane Sitbon-Gomez, homme de l'ombre de l'audiovisuel public, et a publié sa deuxième [vidéo](#) YouTube, de trois quarts d'heure, intitulée "Emmanuel Macron : en marche vers la guerre", dont le visuel, ci-contre, reprend la poignée de main dont nous venons de parler, mais dont il ne parle pas.



Dans cette vidéo, il aborde des thèmes déjà évoqués lors d'entretiens et aussi repris dans sa lettre. Ainsi :

1. "L'action d'Emmanuel Macron est illisible si l'on oublie le destin qui lui a été promis : « Diriger l'Europe, peut-être même le monde. » C'est ainsi qu'il fut décrit, le 30 août 2018, à Jeffrey Epstein par un mystérieux interlocuteur dans un courriel qui ne fait que documenter la [couverture](#) de The Economist (17 juin 2017) le présentant comme le sauveur de l'Europe."
2. "L'effondrement économique, l'envolée de la dette et la montée des tensions avec la Russie ne sont pas des obstacles, bien au contraire, mais des moyens d'accomplir ce destin en atteignant les "moments" hamiltoniens et bismarckiens". Le chaos orchestré par l'augmentation de la dette et l'imminence de la guerre sur les pays d'Europe permettrait au "sauveur" de s'imposer.
3. " Provoquer ces "moments" et en tirer profit quand l'occasion se présentera passe par un verrouillage de l'État et des institutions". C'est en cours, déjà très avancé ([Fil 65g](#)).
4. Le scénario que Xavier Poussard estime le plus probable est celui où "par la multiplication des provocations envers la Russie, il y aurait une annulation pure et simple de l'élection présidentielle justifiée par un conflit ouvert qui permettrait à Emmanuel Macron de se maintenir au pouvoir". L'état d'alerte de sécurité nationale ([Fil 67d](#)) serait un des moyens permettant d'y parvenir. Les médias commencent à nous habituer à la peur d'une guerre. La "destruction européenne" aurait remplacé la "construction européenne". La prochaine nomination de nouveaux chefs d'état-major pour l'armée de Terre et la Marine montre à quel point l'armée française devient un instrument de ce plan ([article](#)).

5. Toujours selon Xavier Poussard, Emmanuel Macron serait à la fois ridicule et dangereux. Il exercerait actuellement des pressions, notamment sur l'oligarque Bolloré, pour que tous les médias continuent de le soutenir. Ajoutons que cette Lettre n°3 nous présente une anecdote significative sur le verrouillage des informations autour de Jean-Michel Trogneux :

6. "Il faut croire que Bernard Arnault est moins protégé que Jean-Michel Trogneux puisque la journaliste Audrey Millet, qui signe Bernard Arnault, son univers impitoyable (La Tribu), a eu accès au dossier militaire du patron de LVMH (qui révèle une « inaptitude à se voir confier un poste de responsabilité »), document qui nous a été systématiquement refusé par le ministère des Armées concernant le prétendu beau-frère du président de la République.".

La troisième vidéo de Xavier sera consacrée à l'audience du 22 juin au tribunal de Delaware.

d. **Le socle médiatique sur lequel s'appuient les Macron est-il fragile ?** On y revient toujours : le pouvoir de Macron ne s'exerce que parce que les médias, y compris ceux d'extrême droite et d'extrême gauche, y compris "Médiapart" et "Le Canard Enchaîné", et bien sûr ceux sous la coupe de Stéphane Sitbon-Gomez, se mettent à son service et refusent de traiter les sujets qui le déstabiliseraient.

Un [article](#) de France-Soir du 16 juin intitulé "Les médias mainstream et leur doxa face à la défiance du public" constate que : "Une page semble se tourner dans le paysage médiatique mondial. Selon le dernier rapport annuel du Reuters Institute for the Study of Journalism de l'université d'Oxford, les réseaux sociaux et plateformes vidéo sont désormais devenus, pour une part croissante de la population, la principale porte d'entrée vers l'information".



La stratégie ultra-médiatique utilisée par l'Élysée est donc risquée. L'audience de l'intervention télévisée d'Emmanuel Macron le 18 juin a ainsi été qualifiée de "score catastrophique pour la chaîne, qui révèle un désintérêt pour le chef de l'État" ([article](#)).

Que tous ces journalistes trouillards, qui se contentent de recopier et habiller les dépêches de l'AFP, ne s'étonnent pas qu'ils puissent être remplacés par des IA, ils l'ont bien cherché ([article](#)). Les chiens de garde sont-ils en train de creuser leur propre tombe ? Imaginez un pouvoir futur qui supprimerait les aides à la presse et qui bouleverserait l'audiovisuel public...

e. **Une jurisprudence sur le cyberharcèlement ?** Plus que jamais, le cas de l'intouchable "Brigitte" Macron apparaît hors norme. Elle a bénéficié de la loi Schiappa, à priori destinée à protéger les mineurs. En revanche, l'enseignante Sophie Djigo, qui s'estime victime de cyberharcèlement, a été déboutée, "au nom du droit au débat et à l'outrance", alors qu'elle n'est pas une personnalité publique ([article](#)).



Le procès en appel de "Brigitte" Macron, contre dix cyberharceleurs présumés, devra prendre en compte ce jugement et admettre que "le droit au débat et à l'outrance" s'applique à fortiori à une personnalité publique, comme le stipulent d'ailleurs les droits européen et français. Le jugement de première instance sera alors inversé, ce qui servira de jurisprudence. "Brigitte" Macron, même protégée par les présidents français et américain, est une justiciable comme les autres et ne doit pas continuer à bénéficier d'un passe-droit. Elle n'était même pas venue à l'audience d'octobre dernier, alors qu'elle se pavane sans cesse à la télévision et sur les réseaux sociaux.

f. **Le Beauf de Cabu, "Charlie Hebdo" et les miradors de la propagande protègent la victime "Brigitte"**. "Charlie Hebdo" vieillit mal. Il s'est transformé en un [Beauf](#) de Cabu, défenseur de "Big Pharma" et du pouvoir macronien en place, qui stigmatise sans cesse ceux qu'il jette dans ce qu'il appelle la "complosphère". Il vient de publier un hors-série intitulé "Complotistes, les nouveaux fascistes". De façon extraordinaire, le dessin de couverture illustre le thème inverse : "Complotistes, les nouveaux fascistes". Ce sont en effet les complotistes qui empêchent les citoyens de réfléchir par eux-mêmes, en mettant en place une police qui impose la propagande gouvernementale, avec des miradors pour censurer les voix dissidentes.



"Charlie Hebdo" est plus que jamais du côté du "penser-correct" ("nos confrères de Conspiracy Watch"), là où les Macron seraient bienveillants et victimes d'horribles personnes antisémites ([illustration](#) sur ce thème). Lorraine Redaud signe deux articles, datés de 2025, intitulés "Transinvestigators, les obsédés du genre" (2 pages) et "Jean-Michel Trogneux, le délire bien de chez nous nous qui a conquis les Ricains" (4 pages). Il s'agit d'un copier-coller de l'émission de "France 5", préparée en 2025 ([Fil 76](#)). On y trouve les mêmes erreurs chronologiques (tout aurait débuté le 9 décembre 2021), les mêmes éléments de langage (complotistes, covidoscepticisme, extrême droite, millefeuille argumentatif, etc.), les mêmes amalgames (Michelle Obama, l'appât du gain, etc.). Il n'y a aucune originalité, le sujet, comme d'habitude, n'est qu'effleuré, on nage dans le "consensus des ignares". Il s'y ajoute au moins une erreur factuelle : la vidéo du 9 décembre 2021 n'est pas disponible sur YouTube depuis longtemps, elle a été censurée, par un tir de mirador.

Une autre couverture montre des miradors de la propagande du "penser-correct", ci-dessus à côté de la couverture de Charlie Hebdo. Son auteur [Robert Crumb](#), dessinateur américain installé en France, a, lui, par contre, vieilli avec sagesse. Dès la couverture ("Comment savoir ?"), il doute, quand, au contraire, Charlie Hebdo assène "sa" vérité. Le titre de son dernier [album](#), "Chroniques de la paranoïa", publié en janvier 2026, fait écho au titre du [dossier](#) Pressibus "Journal de la paranoïa Covid". Voici deux pages de son album ([1](#) [2](#)) qui se terminent par cette phrase : "Doutez de l'autorité". "Charlie Hebdo" ne dit pas le fond de sa pensée, mais celui-ci transparait : "Obéissez à l'autorité". Pauvres Reiser, Cabu, Cavanna, Chronon : s'ils voyaient cela...

Signalons au passage qu'il est désormais avéré qu'un congénère de "Conspiracy Watch" et de "Charlie Hebdo" ([article](#) de 2020), Etienne Klein, est un imposteur : son doctorat, basé sur des plagats, lui a été officiellement retiré ([article](#) du 12 juin 2026). Ceux qui écrivent dans ce numéro de "Charlie Hebdo" ne sont généralement pas des lumières non plus. Il est dommage que Fabrice Nicolino et peut-être un ou deux autres s'y soient égarés.

g. **Amandine Roy, tête haute, affiche de nouvelles ambitions.** Pas du tout découragée par les harcèlements du pouvoir (notamment sur ses comptes bancaires), Amandine Roy, très remontée, a été interviewée ce 20 juin 2026 par Mike Borowski, dans une [vidéo](#) de 70 minutes.



1. Elle est d'abord revenue sur l'émission de "France 5" du 7 juin, qu'elle estime avoir été commandée par les locataires de l'Élysée. Elle a qualifié leur attitude, qui consiste à alimenter la Brigittigate, d'autoflagellation jouissive et d'orgueil qui rend con. Suite à un message sur Twitter qui a éveillé un vague souvenir personnel, elle s'est demandée s'il existerait une photo de l'assassin de la petite Lyhanna à côté d'Emmanuel Macron.

2. Puis Amandine s'est exprimée sur le procès intenté à Candace Owens. Elle estime que s'il est invalidé au Delaware, les Macron en ressortiront gagnants, davantage que Candace Owens. Nous partageons son avis, nous avons déjà dit que les

Macron veulent avant tout gagner du temps pour s'accrocher au pouvoir le plus longtemps possible, tout en donnant l'impression de combattre Candace. Ils ont pu dépenser dix millions d'euros pour y parvenir (sans dire avec quels moyens), mais cela leur est facile quand, par ailleurs, ils distribuent des milliards (pour l'armée, l'Ukraine etc.). C'est de la gesticulation théâtrale pour masquer leurs magouilles. A supposer que, après l'audience, la décision soit rendue dans quelques mois, ils auront gagné un an, en évitant que le fond de l'affaire ne soit traité avant de nombreux autres mois dans un autre cadre (la plainte Cotten ?). Et ils pourront jouir davantage de leur victimisation !

3. En fin d'émission, Amandine a affiché des ambitions oecuméniques (autour de statues de la Vierge), associatives (création de l'association "La France en or") et, à terme, politiques. Elle a rappelé qu'il n'y a pas encore de date pour l'appel du procès en cyberharcèlement, pas plus qu'il n'y a de date pour les prochaines élections présidentielles. Elle a indiqué le [lien](#) vers son site.

Certes il y a là de quoi alimenter les délires des "obsédés de la complosphère". Quoi qu'il en soit, décidément, le Brigittigate révèle des personnalités hors du commun : Natacha Rey, Xavier Poussard, Amandine Roy, Lionel Labosse, Mike Borowski, Christian Cotten, Alexandra Brazzainville se sont désormais forgé une renommée méritée. Bravo pour leur courage et leur détermination ! N'oublions pas, à un niveau un peu plus modeste, François Danglehant, Maud Marian, Bertrand Scholler, Stéphanie Reynaud, Nicolas Stoquer, Verdi, "Brest Buzz", Carlo Brusa, Clémence Houdiakova, Nadine Touzeau, Louis de Dreslincourt, Kenra, Teddy et d'autres que nous avons cités sur cette page et les précédentes. Nous n'oublions pas le discret et efficace colonel de Guerlasse (on peut y adjoindre Alain de Pressibus, et quelques discrets de son équipe), ni à titre posthume Isabelle Ferreira ([Annexe D 17](#)), ni ceux, déjà connus auparavant et qui ont affirmé leur stature : Candace Owens, Christian Combaz, Florian Philippot, Jean-Dominique Michel et quelques autres (voir notamment la [page](#) "Liens"). Et ceci sans encore prendre en compte le domaine artistique. Ce n'est qu'un début de liste des meilleurs brigittologues, qu'ils acceptent cette distinction ou pas. En attendant de nouveaux arrivants ! Toute personne se plongeant dans le livre de Xavier Poussard ou dans celui de Lionel Labosse ou dans le dossier Pressibus, comme l'a fait Candace Owens en mars 2024, peut devenir brigittologue.

- h. **L'audience du 22 juin est reportée au 27 juillet !** Selon ce [document](#), l'audience est reportée au lundi 27 juillet, à 10 heures, heure locale. Ce report aurait été accepté transactionnellement, et non par le tribunal lui-même ("ERM transaction"). Nous l'annonçons (peut-être en premier, grâce à une "Sentinelle anonyme") sur la présente page tardivement le 22 juin à midi, heure française, pour une audience prévue à 19 heures, heure française, alors que la décision date du 18 juin (bizarrement sans avoir été annoncée sur cette [page](#)).

Event	Date/Time	Room	Location	Judge
MOTION TO DISMISS	27-JUL-2026 10:00 AM	SCN COURTROOM TBD	SUPERIOR CT NEW CASTLE COUNTY	RENNIE, SHELDON K.
18-JUN-2026 09:32 AM	NOTICE		MOWERY, KATHARINE L	
Entry:	NOTICE DATE DOCKETED: JUNE 19, 2026 RE-NOTICE OF MOTION TO DISMISS AND TO STRIKE THE FIRST AMENDED COMPLAINT ON JULY 27, 2026 AT 10:00 AM ACCEPTED BY: ERM TRANSACTION ID: 79810073			

Du côté des Macron, tout va bien : ils ont gagné un mois supplémentaire.

Du côté de Candace Owens, il y a matière à s'inquiéter. Elle semble déconnectée de cette affaire depuis plusieurs mois. Elle ne semble pas avoir connaissance des derniers rebondissements, notamment l'ouverture d'une instruction suite à la plainte Cotten (il y a là matière à une belle émission, surtout si on ajoute la révélation sur Henri le "petit gros"). Déjà, elle n'avait pas annoncé le report du 28 avril au 22 juin, qu'elle avait pourtant elle-même déclenché et que Xavier Poussard avait annoncé par un [tweet](#). Cette fois-ci, Xavier n'a rien annoncé et ne semble pas avoir de contacts récents avec Candace, qui pourrait ainsi avoir perdu son seul correspondant en France. Serait-elle déboussolée au point de ne plus chercher d'appuis et de se replier sur elle-même (sur le Brigittigate, car elle reste très active sur l'assassinat de Charlie Kirk) ?

Paradoxalement, ce retard pourrait finalement être bénéfique pour Candace, car il pourrait l'aider à sortir de l'état de léthargie brigittologique dans lequel elle se trouve. Debout Miss Owens, une lecture du dossier Pressibus, comme en mars 2024, sera salutaire !

79. Le 23 juin 2026. Après le rendez-vous manqué du 22 juin + Pressibus censuré !

- a. **Michel Fize s'est glissé dans la tête d'Emmanuel Macron.** Le psychiatre Adriano Segotori s'y était déjà glissé ([Chapitre 19](#)), mais le sociologue Michel Fize l'a fait de façon plus systématique, en analysant discours, entretiens, postures, tweets, regards et autres expressions physiques du sujet Macron. Dans un entretien [vidéo](#) d'une heure et demie, il répond aux questions de Raphaël Besliu sur GPTV, le 21 juin, à propos de son livre "Dans la tête d'Emmanuel Macron", récemment publié par "Géopolitique Profonde". Certes "quelque chose ne tourne pas rond" dans cette tête, mais avec beaucoup de nuances. L'auteur met en avant la "mégalthymie" de Macron, une posture qui le met au centre du monde et une volonté d'être reconnu comme supérieur à autrui, ce qu'il partage avec Donald Trump. Il dépeint également une "toute-puissance infantile" et une "absence de limite" chez un "gamin immature qui aime jubiler" et qui veut avoir raison à coups de leçons de morale.



Avec Poutine, sa cajolerie s'est transformée en agressivité, allant jusqu'à inventer une menace russe de toutes pièces.

Plusieurs scénarios d'utilisation des pleins pouvoirs, par l'article 16 de la Constitution, sont envisageables, notamment sur la base de provocations avec la Russie ou sur la base de troubles entre les extrêmes, droite et gauche, après le premier tour de l'élection présidentielle.

Toutefois, rien n'est écrit. Le psychisme de Macron conserverait encore, en partie, un "principe de réalité". Il pourrait se démoraliser et laisser faire. Contrairement à Xavier Poussard, Michel Fize ne croit guère à un destin européen pour le mari de "Brigitte", son image étant d'ores et déjà trop abîmée.

"Brigitte" Macron est notamment évoquée pour souligner qu'elle trouve infamant d'être considérée comme transgenre. C'est précisément cette attitude transphobe qui a permis à Natacha Rey et Amandine Roy d'être relaxées, mais les raisons d'une telle attitude ne sont pas évoquées.

Le lendemain 22 juin, dans une autre [vidéo](#) d'une heure et demie, avec d'autres intervenants, on retrouve Michel Fize s'entretenant avec Nicolas Stoquer (surtout le premier quart d'heure).

L'essentiel n'a toutefois pas été abordé : comment Macron, personnage aussi dérangé et dangereux que Trump, peut-il être à ce point soutenu par les médias et les parlementaires ? Et par ceux qui l'ont amené au pouvoir ? Et, plus généralement, par tous ceux

qui taisent l'ouverture d'une instruction judiciaire pour atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ? Alors qu'il a perdu les dernières élections législatives ? N'est-ce pas là le plus inquiétant ? Combien de temps son Premier ministre fantoche restera-t-il en place pour le laisser pérorer, gaspiller des milliards d'euros et chercher à faire la guerre ?

- b. **Candace Owens est-elle devenue "has been" ?** C'est au [Fil 21b](#) qu'est apparu "OK Podcast", un YouTubeur que nous désignons alors comme "mystérieux", début août 2025. Il s'était un peu dévoilé en avril 2026 ([Fil 67d](#)). Il vient de réaliser une [vidéo](#) d'un quart d'heure intitulée "Pourquoi l'Elite PANIQUE face à Candace Owens". Il estime qu'il y aurait "une panique totale au sommet de l'Etat français". Nous avons déjà dit que nous étions d'accord avec Amandine Roy, qui estime qu'une victoire de Candace serait en fait une victoire pour les Macron. Il est donc difficile de croire à un état de panique quand **les deux parties ont intérêt à obtenir le même résultat.**



Plus généralement, nous nous interrogeons sur ce que fait "Ok Podcast". Il ne s'intéresse qu'à la confrontation Owens-Macron. Selon lui, les Macron n'auraient qu'une seule adversaire, outre-atlantique. Ses résumés des vidéos de Candace sont certes intéressants, mais il ne parle jamais des acteurs français du Brigittigate (sauf peut-être quand Candace prononce le nom de Xavier Poussard ?). C'est d'autant plus criant que depuis plusieurs mois Candace ne fait plus rien contre les Macron, elle semble déconnectée du Brigittigate.

"OK Podcast" aurait pu élargir son champ d'analyse et de compréhension. Il prétend être attentif aux commentaires postés, il répond effectivement parfois, mais il reste muet quand on lui parle par exemple de la plainte Cotten. C'est bien joli de faire la leçon à ses auditeurs pour qu'ils aient l'esprit libre, curieux et critique, et pour qu'ils agissent ensemble. Mais il ne donne pas du tout l'exemple.

Plus généralement, braquer les projecteurs sur Candace Owens, comme le font également volontiers les médias de grand chemin, aurait-il pour but de justifier les silences sur le reste de l'affaire ? Or, c'est bien là que se joue l'essentiel !

- c. **Pourquoi ce report du 22 juin au 27 juillet ?** Plusieurs émissions tentent d'apporter une réponse à cette question ce mercredi 24 juin :

1. Dans la [vidéo](#) matinale de "Tocsin" (à partir de 1:44:30), Xavier Poussard et Régis de Castelnu ont donné leur avis. Selon Xavier, Trump reprend la main et tempore. Il pense que l'affaire a besoin de nouveaux relais en France, sans jamais citer le nom de Christian Cotten, qui est pourtant un nouveau relais essentiel, avec la centaine de citoyens qui l'entourent dans sa plainte en cours d'instruction. Nous ne comprenons pas ce silence et il est regrettable que Clémence Houdiakova ne l'ait pas interrogé à ce sujet. Régis a insisté sur le fait qu'Emmanuel Macron n'avait pas la qualité pour s'impliquer dans cette plainte qui ne concerne que "Brigitte" et Candace. De plus, on ignore s'il agit à titre personnel ou en tant que chef d'Etat. Ce qui pose la question du financement.
2. Sur GPTV, à midi et demi, Nicolas Stoquer a animé une [vidéo](#) intitulée "Macron fuit le procès contre Candace Owens dans le Delaware !" Extrait de la présentation : "Tout porte à croire que la stratégie consiste désormais à gagner du temps ou à obtenir une irrecevabilité discrète pour éviter l'explosion de la vérité". C'est un avis que nous partageons (mais nous ne croyons pas à la "panique" des Macron) et qui est partagé par un autre commentateur, "BGNews" ([vidéo](#) du 23 juin, de 4 mn). Nicolas Stoquer a terminé son intervention en signalant une [citation](#) mise en valeur dans la plainte (plainte que nous croyons, en grande partie, rédigée par "Brigitte" elle-même) : "Brigitte Macron est la cible d'une conspiration vicieuse orchestrée par ceux qui se sentent menacés par son influence". De quel complot s'agit-il ? N'avoue-t-elle pas ainsi qu'elle est complotiste ? Comme tous ceux qui croient à une "complotosphère"...
3. Le YouTubeur Verdi, brigittologue historique, a exprimé son opinion en milieu d'après-midi, dans une [vidéo](#) de 22 minutes. Selon lui, les Macron se trouvent engagés dans un borborygme et sont très mal à l'aise, tandis que Candace Owens, peut-être poussée par Trump, marque le pas et cherche à minimiser les risques. Il pense possible que Candace suive l'actualité française, notamment la plainte Cotten, mais qu'elle estime que ce n'est pas le moment d'en parler.
4. En soirée à 21 h, Xavier Poussard animera sa troisième vidéo YouTube sur le thème : "Chacune des 219 pages de cette plainte est truffée de mensonges. On vous explique tout" ([tweet](#)). Dira-t-il que le "petit gros" se prénomme Henri ? La vidéo n'est pas partie à 21 h, elle a été repoussée, sans que l'on sache quand. On l'a su plus tard, c'est parti à 22 h 15, nous en parlerons plus loin.



- d. **Contenu supprimé !** Fil publié le 24 juin en soirée. Explications dans le fil [Fil 79j](#), daté du 29 juin.

Il apparaît, a posteriori, que la censure du 29 juin n'était pas liée à ce fil 79d, que nous avons supprimé par précaution. A moins que nous recevions un avis contraire (mail en bas de cette page), nous réintroduisons probablement ce fil 79d. Ce sera indiqué ici.

- e. **Emmanuel avait 13 ans (et non 14) quand il a rencontré "Brigitte" !** Le 24 juin, en soirée, avec plus d'une heure de retard, Xavier Poussard a publié sa troisième [vidéo](#) YouTube, d'une durée de trois quarts d'heure. Il a entamé la lecture de la plainte des Macron contre Candace Owens, afin d'en souligner les principaux mensonges et d'en tirer certaines déductions. Il continuera la semaine prochaine. Cette formule est pertinente et cette série d'épisodes permettra aux personnes qui connaissent mal l'affaire de la découvrir. Nous retenons plusieurs points de ce premier épisode, sur lesquels nous sommes d'accord avec Xavier, mais pas toujours.



1. Commençons par le point le plus important, celui qui a étonné Xavier lui-même : Emmanuel aurait eu 13 ans (année scolaire 1991-1992) lorsqu'il a rencontré "Brigitte", professeur de théâtre, et non pas 14 ans (année scolaire 1992-1993) comme on l'a cru jusqu'alors ([Annexe A 10](#)).

Xavier reprend un [passage](#) de la plainte déposée par les Macron : " C'est grâce au programme théâtral de l'école que le président Macron et Mme Macron ont noué des liens intellectuels plus profonds. Lors d'une représentation scolaire de "Jacques et son maître", le président Macron a joué le rôle principal sous la direction de Mme Macron. Il a ensuite entrepris une ambitieuse réécriture d'une autre pièce, "L'Art de la comédie", afin de créer des rôles pour davantage d'élèves. Mme Macron a accepté de le guider, et les deux ont commencé à se rencontrer régulièrement pour collaborer sur le projet".

Or jusqu'à présent nous pensions que la première pièce de théâtre jouée par Emmanuel sous la direction de "Brigitte" était "L'épouvantail", d'après Jean Tardieu. Sylvie Bommel, dans son livre "Il venait d'avoir 17 ans" écrivait : "Hiver 1992-1993 Le club Théâtre du lycée périlait depuis quelques années, Brigitte Auzière ne s'est pas fait prier pour le ranimer. Une douzaine de lycéens sont inscrits dont ce garçon qu'elle avait aperçu à la cérémonie des rapports de stage, Emmanuel Macron, qui est en seconde comme sa fille Laurence. Pour le spectacle de fin d'année, Brigitte a choisi des saynètes tirées

d'une comédie de Jean Tardieu". Première erreur, que nous connaissons : c'est en Troisième et non en Seconde que Laurence et Emmanuelle sont dans le même classe, en 1991-1992. Deuxième erreur, que nous découvrons : la pièce jouée la première année n'est pas "L'épouvantail", jouée en 1992/1993 (c'est certain) mais "Jacques et son maître", qui a été joué auparavant, en 1991-1992. Or en septembre 1991, Emmanuel né en décembre 1977 a 13 ans. L'analyse de Xavier Poussard est donc juste. Il corrige son erreur et, de même, nous corrigeons la nôtre.



Remarquons que, comme nous l'indiquions dans la même annexe A10 (dans l'encadré), que Natacha Rey croyait que c'était à 13 ans. C'est elle qui avait raison... Il est cocasse que ce soit "Brigitte" elle-même qui corrige notre erreur.

2. C'est l'occasion de dire que Xavier minimise le rôle de Natacha Rey, qui lui a fourni la clé de compréhension du mystère entourant "Brigitte" Macron, qu'il n'arrivait pas à percevoir. Savoir que Jean-Michel Trogneux avait pris la place de sa soeur lui a permis de comprendre une grande partie du mystère. Grâce à cela, Natacha a été une source directe pour Xavier et indirecte pour Candace. Mais Amandine Roy ne leur a rien apporté concernant le fond de l'affaire (son étude sur le passé militaire de Jean-Michel est postérieure à la plainte, [Fil 55a](#)). Cette phrase de la plainte est donc mensongère : "Roy est une source d'information privilégiée pour Owens et Poussard". Xavier Poussard en cite d'autres, que nous ne reprenons pas ici, pour les avoir déjà signalées à une occasion ou une autre.

3. Nous datons la photo de famille du début de l'année 1953, tandis que Xavier la date de juin 1953. C'est possible, mais cela signifierait que la petite Brigitte aurait eu 2 mois, ce qui est complètement impossible quand on regarde sa photo : elle a au moins deux ans. Xavier a bien raison de dire que la photo est truquée, mais c'est à un point beaucoup plus important que ce qu'il décrit. Cela jette un doute essentiel sur l'identité de la petite fille sur les genoux de la mère : s'agit-il vraiment de Brigitte Macron (photographiée en 1955) ? Pourrait-elle être une petite fille issue des archives de Mimi Marchand ? Nous l'avions compris au [P-S. 97](#), en février 2025, avec l'aide d'une IA.



4. Dans sa [biographie](#) sur le site de l'Elysée, "Brigitte" Macron affirme avoir obtenu un CAPES, ce qui est faux ([Annexe A 32](#)), et dit avoir débuté sa carrière d'enseignante à Paris, ce qui semble très douteux. Dans sa plainte, "Brigitte" ne mentionne pas le CAPES mais dit avoir commencé à enseigner à Paris, sans aucun détail. Des demandes de correction du CV de "Brigitte" Macron sur le site de l'Elysée sont restées sans réponse, notamment celle, très argumentée, de Viviane Lamarlère ([tweet](#)).

Avec une plainte aussi baroque, confuse et mensongère, les Macron n'ont aucune chance. Il vaut mieux pour eux que la requête en irrecevabilité déposée par Candace Owens soit acceptée.

- f. **Alexandra Brazzainville dépose sa caution dans le cadre de la plainte Cotten.** D'après Christian Cotten, une douzaine des plaignants participant à la plainte qu'il a présentée paieront la caution de 8.000 euros demandée par la justice, certains en bénéficiant de l'aide juridictionnelle.

Le 11 juin, c'est Alexandra Brazzainville qui a déposé sa caution, filmée par GPTV. La [vidéo](#), de vingt minutes, publiée ce 25 juin, est animée par Mike Borowski.



Christian Cotten a fait le point sur l'avancement de la procédure sur cette [page](#). Les personnes souhaitant participer à la plainte, en tant que plaignant ou donateur (il y a des frais...), y trouveront les informations utiles.

- g. **Tromperies manifestes : "Brigitte" Macron n'est pas là où elle prétend être sur les deux photos de famille.** Xavier Poussard, Natacha Rey et nous-mêmes n'en finissons pas de revenir sur les deux seules photos de famille qui nous aient été communiquées. Seulement deux, c'est dire à quel point il y a eu confiscation ! Et ces deux photos sont truquées, à l'époque ou récemment (par les services de Mimi Marchand). Un correspondant a demandé à une nouvelle IA, NanoBanana (Gemini, Google), de traiter ces deux photos. Voici le résultat :



Les Macron, notamment dans la plainte contre Candace Owens, essaient de nous faire croire que "Brigitte" Macron serait la fillette de deux ans sur la première photo et serait la mariée sur la deuxième photo :

1. "Brigitte" Macron est présente sur la première photo : elle est le garçon de 8 ans environ (né le 11 février 1945), debout à gauche qui s'appelait alors Jean-Michel Trogneux. Quant à sa petite soeur Brigitte Trogneux, née le 13 avril 1953, elle n'est pas la fillette de deux ans, assise. En effet, cette photo date de début 1953, avant la naissance de Brigitte Trogneux : Monique, debout à droite, née le 7 août 1941, a environ 11 ans et demi. De plus, cet âge estimé de Monique est cohérent avec celui, estimé, de son frère cadet Jean-Michel (qui pourrait être ajouté en incrustation) et de ses trois aînés ([P-S. 97](#)). Toutefois, Brigitte Trogneux pourrait être présente, soit dans le ventre de celle qui serait alors sa mère biologique, Anne-Marie (debout, elle se tient le ventre), soit, assise, par incrustation d'une photo de 1955 (à l'âge de 2 ans).
2. Sur la seconde photo, de 1974, il n'est pas nécessaire de faire appel à une IA pour se rendre compte que "Brigitte" Macron n'est pas la mariée (et les IA le confirment).

A ces deux photos, on peut ajouter bien plus tard, en 1991, une photo de groupe (apparemment non truquée) dans un positionnement inhabituel (voir l'[Annexe A2](#)).

h. Interrogations sur une relation mère-fille entre Annie Trogneux et Brigitte Trogneux.

1. Anne-Marie, dite Annie, Trogneux, grande soeur de Jean-Michel, est décédée le 3 juillet 2025. Nous ne connaissons d'elle que trois photos, ci-contre à gauche et au centre : la première prise au début de 1953, sur la photo de famille, la deuxième prise en 1991, en groupe ([Annexe A2](#)) et la troisième publiée après son décès ([Fil 25b](#)).
2. Dans la plainte contre Candace Owens, les Macron présentent [trois photos](#) d'une enfant prétendument nommée Brigitte Trogneux.



- La troisième de ces photos est celle de l'enfant supposée être sur les genoux de sa mère, extraite de la photo de famille Trogneux, en début 1953, un peu avant la naissance de Brigitte en avril. Sur cette même photo de famille, Anne-Marie se tient le ventre, comme si elle était enceinte. Quant à "Brigitte" Macron, elle est aussi sur cette même photo de famille, mais tout à gauche, sous son identité d'alors, le garçonnet Jean-Michel Trogneux. Nous venons d'en parler et de montrer qu'il y a tromperie.
- La deuxième photo est celle de la communiant, qui serait Brigitte Auzière, la mère des trois enfants Auzière ([P-S. 75](#)) et la mariée de 1974, que nous venons de présenter.
- Quant à la première photo, en couleur, d'une fillette blonde de quatre ans environ, debout en robe (ci-dessus, la quatrième photo, à droite), que nous avons signalée au [Chapitre 7](#), elle n'a vraiment été désignée comme étant Brigitte Trogneux que dans la récente plainte contre Candace Owens. Il y a des doutes quant à son authenticité, notamment parce qu'elle est en couleur, ce qui était rare en 1957. C'est toutefois possible ; ou bien la photo a pu être colorisée.

Nous nous demandons évidemment si cette fillette de quatre ans pourrait être Brigitte Trogneux, née en 1953, éventuelle fille biologique d'Annie. La juxtaposition de ces photos, en particulier celle de la troisième et de la quatrième, révèle des ressemblances entre Annie et la potentielle Brigitte : principalement un visage assez carré, un nez épaté, un menton proéminent. Nous ne pouvons pas en déduire qu'il s'agit assurément d'une ressemblance mère-fille, mais cela confirme au moins que cette hypothèse n'est pas à écarter.

Dans ce cas, avec un accouchement effectué à la maison ([Fil 75h3](#)), Brigitte, enregistrée à l'état civil comme soeur d'Anne-Marie Trogneux, serait en réalité sa fille biologique. Ce procédé n'était pas exceptionnel dans les familles bourgeoises : plutôt que d'avoir une fille-mère, ce qui était socialement considéré comme honteux, les grands-parents maternels, en ce cas Simone Pujol (40 ans) et Jean Trogneux, préféreraient se présenter à l'état civil comme les parents. Cela a permis à Annie de trouver par la suite un brillant parti pour son mariage vers 1956. Pour Jean-Michel, sa soeur Brigitte serait donc biologiquement sa nièce. Et il reste la question de l'identité du père biologique.

Il se peut également que cette photo de fillette de quatre ans ne soit pas celle de Brigitte Trogneux, mais une photo sélectionnée par Mimi Marchand...

Soulignons qu'Annie Trogneux n'est pas intervenue pour défendre "Brigitte" Macron et affirmer qu'elle serait née femme. Si votre soeur était soupçonnée d'être un homme, n'interviendriez vous pas ? La question est également valable pour la seule autre soeur encore en vie, Monique.

- i. **Pressibus censuré par Xavier Niel ?** Le 29 juin, vers midi, notre site [pressibus.free.fr](#) a été brusquement supprimé, avec le dossier du Brigittigate. Dès le lendemain matin, le dossier était à nouveau disponible sur [pressibus.org](#), puis le surlendemain sur un site d'accès plus performant.

Voici la cause de cette suppression intempestive, expliquée par le support de Free, après qu'il ait été interrogé :

Notre support n'a pas le pouvoir de réactiver votre page perso.

Celle-ci a été officiellement bloquée suite à une demande des autorités. Voici leur commentaire :

Page perso actuellement bloquée (juridique/technique)

Date de blocage : 29/06/2026 12:04:17

Raison du blocage :

Demande de retrait du contenu diffamatoire le mercredi 24 juin 2026 avec le Ticket #41750 du SNC .

Contenu toujours en ligne après le délai de 48 Heures

Nos services ont été notifiés qu'un contenu diffamatoire est présent, reproduit et/ou diffusé de façon illicite via l'adresse URL <http://pressibus.free.fr/gen/trogneux/index1.html> dont vous êtes l'utilisateur.

Nous vous rappelons qu'une telle atteinte peut faire l'objet de sanctions civiles et pénales, allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende et qu'elle est donc proscrite par nos Conditions Générales.

Par suite, en l'absence de (i) cessation immédiate des pratiques objets du signalement et de (ii) confirmation de celle-ci dans un délai de 48 heures à compter de la présente notification, nous nous verrons dans l'obligation de suspendre cette page.

Deuxième réponse du support de Free, après lui avoir dit que je n'ai reçu aucun avertissement et que je désire que la page soit à nouveau publiée, sans le passage incriminé.

En temps normal quand ce problème est présent, vous recevez normalement un voire plusieurs mails préventifs puisque ces derniers indiquent "Demande de retrait du contenu diffamatoire le mercredi 24 juin 2026" donc prévenu à cette date-là normalement.

Comme indiqué je ne peux malheureusement rien faire de plus.

Cette page perso est définitivement bloquée. Il vous faudra changer de page perso.

Merci pour votre réponse. Je n'ai eu aucun avertissement. J'en déduis que l'absence de ces messages a été ordonnée par M. Xavier Niel, patron de Free, gendre de M. Bernard Arnault, protecteur du couple Macron. Je vais éditer ma page ailleurs (sans le passage incriminé) en accusant publiquement M. Niel de censure.

Ce qui est dingue, c'est que je n'ai pas modifié la page <http://pressibus.free.fr/gen/trogneux/index1.html> (dossier "Brigitte" 2022), la sauvegarde pdf en fait foi. J'aurais pu supposer que cela viendrait d'une autre page, avec l'ajout du Fil 79d (retranscription d'un extrait vidéo de GPTV), mais rien n'est sûr.

Correctif de ce qui est écrit précédemment. Il est très probable que Free a envoyé des messages d'avertissement à pressibus@free.fr, et c'est une boîte aux lettres que je ne réceptionne plus depuis plusieurs années. Et Free n'a pas essayé de me joindre autrement, par exemple sur l'adresse mail indiquée en bas de page et sur la page d'accueil.

Correctif du correctif : Finalement le mail pressibus@free.fr est encore présent sur le site free et j'ai pu lire le [contenu](#) de sa boîte de réception. Il y avait deux messages : un du 1er avril 2026 disant que la messagerie était désactivée et un autre du 29 juin 2026 expliquant la suspension de la page personnelle Pressibus. Il n'y avait donc AUCUN message d'avertissement

En résumé : on accuse Pressibus d'avoir diffamé sur une page qui n'a pas été modifiée et sans envoyer de message d'avertissement. La réactivation du site pressibus.free.fr n'est plus possible, le dossier "Brigitte" va être hébergé ailleurs. Par précaution, je désactive, au moins provisoirement, le fil 79d, qui pourrait avoir déclenché ces réactions en cascade.

Donc à la question "[Xavier Niel a-t-il censuré le site pressibus.free ?](#)", étant données les informations présentées ci-avant, et n'ayant pu obtenir d'autres informations de la part de Free, nous répondons : "*Probablement*".

Par sécurité, nous supprimons le [Fil 79d](#). Il réapparaîtra probablement, sous une forme un peu différente, dans quelques jours, avec un peu de recul.

Nous sommes dans une période transitoire, de changement d'hébergeur, qui se terminera vers la mi-juillet. S'il y a un nouveau problème d'accès, le lecteur se repérera avec la page d'accueil pressibus.org. L'adresse courte de la page d'actualité, pressibus.org/fil, restera valable.

[Vidéo](#) en attente, pour le 1er juillet 2026 à 12h 30 :



Heureusement, seul pressibus.free.fr disparaît... et renaît ailleurs.

80. Le 1er juillet 2026. **Deuxième censure du site Pressibus et de manière plus massive !**

Ce mercredi 1er juillet à 16 heures, le site pressibus.org a brusquement disparu. J'ai, en même temps, reçu un [mail](#) hallucinant de l'hébergeur LWS. Je n'en sais pas plus actuellement.

Une telle façon de supprimer un site, sans le moindre avertissement préliminaire et sans la moindre explication compréhensible, apparaît complètement illégale. Surtout que rien d'extraordinaire n'a été ajouté ces temps-ci (voir la fin de la [page](#) "Fil 2025/2026", la seule page qui ait été mise à jour récemment).

J'ai tout lieu de croire qu'il s'agit d'une censure relative au site brigittologique. Afin de combattre ce baillon, je mets en ligne les sauvegardes suivantes, que j'invite à télécharger pour un éventuel partage ailleurs, en cas d'aggravation : [le dossier Pressibus 2022-2025](#), [le fil Pressibus 2025-2026](#), [la page "Nos certitudes"](#), [la page "Nos questionnements"](#), [la page "Scénario 2022"](#), [la page "Scénario 2025"](#), [la page "Historique du Brigittegate"](#), [la page "Actions en justice"](#), [la page "Débuts de la brigittologie"](#).

Ce dossier a donc subi deux censures consécutives, le 29 juin (sur pressibus.free.fr) et le 1er juillet (tout le site pressibus.org), sans qu'on en connaisse la raison précise, les deux fois. Et sans le moindre avertissement !

A relire ce [mail](#) très bizarre, je me demande si un imposteur aurait pris mon identité et aurait passé une commande frauduleuse à LWS. Cela semble sans rapport avec le contenu du site. C'est un deuxième coup tordu, là encore d'origine inconnue. Cela ressemble à du piratage, par pression sur les hébergeurs.

Quelqu'un en veut au site Pressibus (ou quelques uns) et, comme il ne peut pas le faire de façon légale, il emploie des méthodes de voyou. Le site pressibus.org existe depuis 25 ans. Le dossier Pressibus sur "Brigitte" existe depuis quatre ans et demi. Ce qui a été publié ces derniers jours s'inscrit dans la continuité de ce qui l'était précédemment. Aucune cause précise ne nous est indiquée et cette deuxième censure désavoue l'hypothèse que nous avons avancée (par nous-même) sur la première censure (dont la cause communiquée portait sur une page archivée depuis un an !). Cela n'a pas de sens. Nous ne dérangeons pas plus qu'avant. Pourquoi maintenant ?

D'autres infos seront ajoutées à cette page, c'est à suivre.

ESSENTIEL : faites connaître autour de vous que pour quelques jours (à confirmer) le site Pressibus est à l'adresse <http://toso2559.odns.fr>.

Alain, 1er juillet, 21h 30 (débuté vers 17h 15)

Ce jeudi 2 juillet, de bonne heure, j'ai envoyé un message au support technique de LWS, pour demander la réouverture de pressibus.org. J'ai alors reçu l'[information](#) suivante : "*Service suspendu : Litige marqué ou droit d'auteur. Blocage du service suite à un signalement.*".

Il apparaît donc désormais davantage possible que la censure du 1er juillet ait la même cause que celle du 29 juin.

Quelqu'un qui se cache a fait pression sur les fournisseurs Free et LWS pour que, sans avertissement et sans explication précise, le dossier du Brigittigate soit supprimé. Cela apparaît illégal et ressemble à des méthodes de barbouzes ayant le soutien du pouvoir.

Je rappelle pourquoi ce site déplaît au pouvoir (les raisons en sont anciennes et ne datent pas des jours précédents) et cela m'amène à comprendre la cause de cette double censure :

Le [sous-site](#) intitulé "*De Jean-Michel à Brigitte Trogneux, mensonges à l'Elysée*" créé en janvier 2022, a acquis une renommée mondiale.

C'est après l'avoir consulté, en mars 2024, que Candace Owens a déclaré "*Je suis prête à parier ma réputation professionnelle sur le fait que Brigitte Macron est en réalité un homme*". Depuis les Macron ont intenté un procès à Candace Owens (ce qu'ils n'ont pas fait contre Xavier Poussard et son livre "Devenir Brigitte", ni contre Pressibus, site qu'ils connaissent depuis le début).

C'est après avoir consulté le dossier Pressibus dans le cadre d'une plainte déposée par Christian Cotten et une centaine de personnes contre X, visant les Macron, que la doyenne des juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris, Emmanuelle Robinson, a décidé, en mai 2026, de saisir ce dossier en s'attachant aux faits qui sont des crimes : **faux par représentant de l'Etat, usage de faux, viol sur mineur par personne ayant autorité, atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation** ([détails](#)).

Cette information est tue par les médias mainstream et n'a été divulguée que par des médias alternatifs. Mais le moment va venir où cela ne pourra plus être caché. Il apparaît probable que **le pouvoir tente de fermer Pressibus pour que l'accès aux raisons qui ont conduit à l'ouverture de cette instruction soit supprimé**. Il en va, évidemment, de la liberté d'expression dans notre pays, alors que la justice française, en ouvrant cette instruction, a validé le contenu du dossier Pressibus et le titre de son [introduction](#) (signée de mon nom de famille, je ne suis pas anonyme) : "*Ce n'est pas une rumeur mais un solide dossier*".

Je rappelle que c'est en tant que [généalogiste](#) (amateur) que j'ai étudié ce dossier. J'ai eu de nombreux correspondants, nous avons mené une enquête citoyenne.

Ainsi, davantage que je ne l'ai cru hier, le visuel "Le pouvoir fait disparaître Pressibus" de la vidéo GPTV, apparaît tout à fait pertinent (et Gabriel Attal, qui est cité en hypothèse, n'y est probablement pour rien du tout) :



J'ai reçu cette [réponse](#) du support de LWS. Je réponds que c'est à LWS d'assumer la censure dont je suis l'objet. Je n'ai pas à me justifier d'une accusation dont j'ignore la raison précise, je n'ai pas à me justifier de ma propre identité.

Vous pouvez faire une copie-écran de ce message afin de le diffuser, au cas où une troisième censure intempestive se produirait.

Alain, 2 juillet, 16h 40 (débuté à 7h 40)

Ce vendredi 3 juillet, chacun peut constater que le présent site n'a pas été supprimé. La demande de transfert du site [pressibus.org](#), effectuée hier matin, semble bien engagée. Le présent site [toso2559.odns.fr](#) devrait donc devenir [pressibus.org](#) dans une semaine environ. Nous reviendrions alors à une situation normale.

Je reste abasourdi que les hébergeurs Free et LWS aient accepté de supprimer brusquement mon site sans le moindre avertissement et sans la moindre explication précise. Je pensais qu'un juge était le seul à pouvoir décider de la suppression d'un site, après plusieurs avertissements, pour une raison explicite pouvant être corrigée. Y a-t-il eu un tel précédent ? Je n'en ai pas connaissance. Le Web français est devenu soumis à l'arbitraire des censeurs à l'instar des réseaux sociaux français. La Macronie nous a fait changer d'époque, la liberté d'expression en France, même sur la Toile, n'est plus ce qu'elle était.

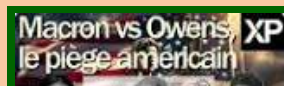
La vie continue, Xavier Poussard a réalisé une vidéo très intéressante hier soir et Pressibus en fait un compte-rendu critique dans son [Fil 81](#).

J'ai reçu une [réponse](#) de LWS qui affirme croire à ma bonne foi mais qui continue de douter de mon identité. Je ne répondrai plus. S'il existait une "Association de défense des lanceurs d'alerte", elle aurait matière à déposer une plainte à l'encontre de Free et de LWS.

Alain, 3 juillet, vers 14 h (débuté à 10h)

81. Le 3 juillet 2026. Xavier Poussard démonte les mensonges des Macron.

- a. **Introduction et principales divergences.** Dans le troisième épisode de ses vidéos YouTube, du 24 juin, d'une durée de trois quarts d'heure (174.000 vues à ce jour), Xavier Poussard avait commencé à démonter les mensonges formulés par les Macron dans leur plainte contre Candace Owens. Nous



avons effectué un compte-rendu du début de son décryptage des 250 pages de la plainte dans le [Fil 79e](#). La [vidéo](#) du quatrième épisode poursuit et achève ce décryptage, sur une durée beaucoup plus longue d'une heure et 46 mn. Notre compte-rendu sera donc lui aussi plus long.



Depuis quatre ans et demi, nous avons appris à connaître Xavier Poussard : il a de grandes qualités, mais aussi de grands défauts. Nous allons commencer notre compte-rendu par les défauts de cette intervention, que nous avons, pour la plupart, déjà répertoriés. Les lecteurs habituels penseront que nous nous répétons trop, mais il y a aussi les nouveaux lecteurs.

Le principal défaut est que Xavier présente sa vision des choses comme une certitude, alors qu'il s'agit, selon nous, d'une hypothèse parmi d'autres qu'il persiste à ignorer. Tout n'est pas éclairci, loin de là, dans les vies de Jean-Michel Trogneux et de la mère des enfants Auzière. Il n'y a pas une seule explication, mais plusieurs possibles.

Un autre défaut important est que Xavier estime être le seul à avoir travaillé sur l'affaire, concédant seulement une petite part à Emmanuelle Anizon et aux autres journalistes de grand chemin ayant précédemment élaboré des hagiographies du couple présidentiel. Candace Owens, elle, ne s'appuierait que sur son livre, ce qui est vrai. Mais Natacha Rey, Amandine Roy, le colonel de Guerlasse, Christian Cotten, Alexandra Brazzainville, Pressibus, et même Lionel Labosse (qui lui est très fidèle, et dont il a tout de même préfacé le livre, [Fil 52](#)), ne semblent pas exister dans cette enquête du Brigittigate. Il n'en parle presque pas. Il n'y aurait que lui et, accessoirement, Candace Owens et Emmanuelle Anizon. Il néglige ainsi des faits majeurs, comme le témoignage de Stéphane de Charnage ou le procès Cotten.

Cette façon de jouer solo est dommageable, car nous avons besoin de combattre collectivement. Surtout que Xavier, Natacha et tous les autres brigittologues sont d'accord sur l'essentiel : "Brigitte" Macron est née sous l'identité de Jean-Michel Trogneux. Pour le reste, pourquoi refuser qu'il y ait plusieurs hypothèses sur les sujets annexes ?

b. Là où nous ne sommes pas complètement d'accord.

1. La personne qui a fait sa communion en 1963 et s'est mariée en 1974 n'est certes pas "Brigitte" Macron, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse de Brigitte Trogneux, née en 1953 à Amiens. Ce qui est certain, c'est qu'elle avait alors l'identité de cette dernière et que tout le monde l'appelait sous ce nom. Cependant, lors du mariage de son prétendu frère, Jean-Michel Trogneux, en 1980, elle apparaît comme témoin sous l'identité de Brigitte Auzière (son identité de naissance) ([Chapitre 30](#) partie 2). Deux hypothèses se dégagent alors :
 - la mère des trois enfants Auzière est Brigitte Auzière, qui a usurpé l'identité de Brigitte Trogneux, décédée probablement en 1960 ([scénario](#) Pressibus 2022, que nous privilégions),
 - La mère des trois enfants Auzière a, depuis sa naissance, la double identité Brigitte Trogneux et Brigitte Auzière ([scénario](#) Pressibus 2025 et scénario du colonel de Guerlasse).
2. Xavier Poussard est certain de l'existence d'André Louis Auzière, alors qu'il y a de très importants doutes sur cette existence. Là encore, deux hypothèses se dégagent :
 - André Auzière a existé et était le père biologique des trois enfants Auzière. Dans ce cas, "Brigitte" Macron est leur oncle. C'est la certitude de Xavier et ce sont des hypothèses Pressibus secondaires (comme le scénario 2025).
 - André Auzière a été un personnage fictif et "Brigitte" Macron est le vrai père biologique des trois enfants Auzière. C'est la certitude de Natacha Rey, c'est l'hypothèse Pressibus privilégiée (scénario 2022) et celle privilégiée du colonel.

Nous ne croyons pas qu'un père abandonnerait ses deux enfants pour, en lieu et place, élever trois neveux. Nous trouvons qu'il y a des ressemblances physiques entre "Brigitte" et ses enfants. Nous estimons qu'une famille artificielle composée d'un oncle et de trois neveux n'aurait pas survécu longtemps. Le lien entre "Brigitte" et ses trois enfants est probablement filial, même si, à l'état civil, Jean-Michel Trogneux n'est que l'oncle des trois enfants Auzière.

3. Xavier Poussard est certain que l'étudiant de 1963, que nous surnomons "au large cou", avec de grosses lunettes, est Jean-Michel Trogneux. Nous sommes persuadés que ce n'est pas lui, pour de multiples raisons : [ps 94ac3](#), [ps 95](#), [ps 96](#), [ps 99](#), [ps 101c](#), [ps 105a](#).
4. Xavier affirme que tout le monde estime que la ressemblance entre Emmanuel Macron et Jean-Jacques Trogneux est très forte. Or, cette ressemblance nous a toujours semblé anodine, et l'analyse faciale par IA, à laquelle Xavier est si attaché, estime qu'elle est basse, très inférieure à celle entre les frères Emmanuel et Laurent Macron ([Annexe T7](#)). En y ajoutant d'autres raisons, il nous apparaît donc très peu probable qu'Emmanuel Macron soit fils de "Brigitte", alors que Xavier et Candace croient que cette hypothèse de mariage incestueux est assez forte. Natacha Rey, elle, n'y croit pas du tout.

c. Là où Xavier Poussard nous épate. Comme pour la vidéo précédente, les éclairages de Xavier sur de nombreux points nous apparaissent pertinents. Nous avons particulièrement relevé les suivants (c-é signifie copie-écran) :

1. Ce n'est pas Emmanuel Macron qui s'engage aux côtés de "Brigitte" dans la plainte contre Candace Owens, mais le "Président Macron" (256 fois cité ainsi). Il agit donc au nom de la France. De quel droit ? Avec quel argent ? *"En l'état du droit, un président de la République française en exercice ne peut pas valablement saisir une juridiction étrangère en sa qualité institutionnelle"* (c-é).
2. L'emploi par le couple Macron de l'enquêteur "Nardello & Co", qui avait déjà travaillé pour Epstein), pose également des problèmes : *"Le président confie sa vie privée étrangère soumise potentiellement au Cloud Act américain. C'est un problème de souveraineté."* (c-é : [1 2](#))
3. Xavier Poussard a dévoilé trois témoignages oraux d'anciens élèves ayant côtoyé, au collège ou au lycée, celle qui se faisait appeler Brigitte Trogneux : elles ne trouvent pas de ressemblance physique avec "Brigitte" Macron (c-é).
4. Citant Emmanuelle Anizon, Xavier a rappelé que Jean-Louis Auzière et son épouse Catherine, interpellés par Natacha Rey en été 2021, avaient fait appel à "Brigitte" Macron, qui avait alors déclenché la garde à vue brutale de Natacha. "Brigitte" avait promis d'aider le couple Auzière dans leur plainte contre Natacha, puis l'avait laissé tomber : *"un lâchage"* (c-é).
5. *Xavier rappelle que la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) lui a donné raison dans sa recherche de photos de classe, mais que les établissements scolaires concernés ont quand même refusé de lui communiquer ces documents "librement communicables, le délai de cinquante ans étant échu"* (c-é).
6. Xavier Poussard est revenu sur une phrase prononcée par Jean-Alexandre Trogneux, neveu de "Brigitte", et adressée à Emmanuelle Anizon : *"Vous savez, nous sommes phagocytés par cette histoire"*. Avec bon sens, Xavier nous fait remarquer, que si notre oncle était soupçonné d'être une tante, nous ne serions pas du tout "phagocytés" par cette allégation ! Nous ajoutons que nous rigolerions ou que nous montrerions des photos de l'oncle quand il était jeune. A elle seule, cette phrase de Jean-Alexandre est un aveu (c-é).
7. Xavier Poussard présente "Brigitte" Macron comme la "référente maternelle" des trois enfants Auzière. Ce terme est très juste, mais il aurait été intéressant de rappeler qu'il émane de l'un des trois enfants, Laurence, dont les propos ont été recueillis par Alexandra Brazzainville ([P-S. 97d](#)). Là encore, c'est un aveu. Qui donc appellerait sa mère une "référente

maternelle" ?

8. Xavier Poussard adopte une attitude ambivalente envers Emmanuelle Anizon, journaliste au "Nouvel Obs", auteure du livre "L'affaire Madame" (P.-S. 44) : tantôt il la considère comme une grande professionnelle, tantôt il la critique, parfois vertement, sur quelques points précis qu'elle a présentés. Notre opinion est qu'elle est une "journaliste de cour" (donc indigne du titre de "journaliste", dont Natacha Rey pouvait davantage se targuer), qui défend mordicus les Macron, accomplissant consciencieusement son travail de "journaliste de cour".
Xavier a montré un extrait d'entretien d'Emmanuelle où elle dit : "Il y a un Jean-Michel Trogneux qui habite Amiens, qui est le frère officiel de Brigitte Macron" (c-é). Le "petit gros" serait donc "un Jean-Michel Trogneux qui est le frère officiel", un frère alibi, quoi ! Quel aveu, là encore !
Rappelons que, dès février 2022, nous savions que le "petit gros" était un alibi de Jean-Michel, pour une raison simple : il n'a pas les mêmes oreilles que Jean-Michel enfant (Annexe A 7). Xavier aurait pu ajouter que le véritable prénom du "petit gros" est Henri (P.-S. 112a), mais comme ce n'est pas lui qui l'a découvert (c'est le colonel de Guerlasse), il a préféré le taire.
9. De même qu'il faut prendre avec des pincettes ce que disent "Brigitte" Macron et ses enfants (ainsi que son neveu et ses proches...), il faut être prudent avec ce qu'affirme Jean-Louis Auzière, qui connaît la réalité de l'affaire et qui la cache. Il a dit ceci à Emmanuelle Anizon, à propos d'André Louis Auzière décédé en 2019 : "Sa compagne aurait retrouvé des billets pour l'Afrique dans la poche de sa veste, et un sac avec beaucoup d'argent dedans. « Il avait vidé ses comptes, organisé son départ en douce, il rêvait tellement d'y retourner. »" (c-é). C'est peut-être vrai, mais c'est contraire à ce que disent "Brigitte" Macron (qui a prétendu qu'André était "reclus en hôpital psychiatrique" !) et Tiphaine Auzière. Aucune de ces trois personnes n'est fiable sur un tel sujet. Et tout cela va dans le sens d'un André fictif.
10. Xavier a ressorti une phrase d'Emmanuel Macron, extraite de son livre "Révolution" de 2016, dans laquelle il évoque son rapport avec "Brigitte" : "Nous parlions de tout. Et je découvrais que nous nous étions toujours connus" (c-é). Sans pour autant croire qu'il y ait eu une relation père-fils entre eux, nous estimons assez probable qu'ils se soient connus bien plus tôt qu'en 1991, notamment parce que "Brigitte" était une très vieille amie de la mère d'Emmanuel.
11. Xavier est revenu sur plusieurs éléments qui montrent qu'Emmanuel Macron est la marionnette de "Brigitte" (c-é : 1 2) et sur le fait que son élection en 2017 s'appuie sur des pistons étrangers, notamment les Rothschild (c-é) et Jeffrey Epstein (c-é).

d. **Retranscription et analyse IA des propos de Xavier Poussard.** Pierre, de "Brest Buzz", nous transmet une [retranscription](#) intégrale des propos tenus par Xavier lors de sa vidéo, ainsi qu'une [analyse](#) effectuée par l'IA "NotebookLM" selon la Charte de Munich ([détails](#) des principes d'analyse demandés à l'IA).

De plus, la chaîne YouTube de "Brest Buzz" vient de reprendre cette analyse en une [vidéo](#) de six minutes, racontée par l'IA "NotebookLM".



82. Le 3 juillet 2026. Troisième censure du site Pressibus !

Troisième vague de CENSURE ! A 16 heures, ce 3 juillet, le nouveau site est devenu inaccessible avec ce message "HTTP 403 Accès interdit Accès bloqué." En même temps, j'ai reçu ce [message](#) du support technique de l'hébergeur o2switch. La cause de cette censure serait la réception par le support d'un mail envoyé par un dénommé Jean Péquenot (je déforme à peine le nom), intitulé *Diffamation et harcèlement via scénario transphobique à l'encontre de Brigitte Macron hébergé sur o2switch*, et dont le contenu est le suivant : "Je viens vers vous pour signaler le site <http://toso2559.odns.fr> hébergé chez vous, présente un très long dossier fiction transphobe élaboré dans le but de diffamer Brigitte Macron. Cette dernière a déjà remporté des procès en diffamation et pour harcèlement à ce sujet."

Par ailleurs le support indique que "les urls en *.odns.fr ne sont pas destinées à recevoir des sites en production", ce qui est faux, le site était censé être opérationnel tout de suite. C'était une première preuve de mauvaise volonté de la part de o2switch.

J'ai bien sûr immédiatement réagi, en disant notamment :

M. Péquenot affirme des choses qui sont erronées :

- Brigitte Macron n'a jamais gagné de procès en diffamation. Au contraire, elle a perdu contre Natacha Rey et Amandine Roy, qui ont été relaxées en appel.
- Brigitte macron a gagné, en premier instance, un procès en cyberharcèlement, mais c'est sur la base de la loi Schiappa relative aux réseaux sociaux. Je ne suis pas sur les réseaux sociaux.
- Mon dossier n'est pas de la fiction, il est très argumenté, au point qu'il a servi de base à une plainte déposée par Christian Cotten et une centaine de personnes. Sur la base de mon dossier, en mai 2026, la doyenne des juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris, Emmanuelle Robinson, a décidé, en mai 2026, de saisir ce dossier en s'attachant aux faits qui sont des crimes : **faux par représentant de l'Etat, usage de faux, viol sur mineur par personne ayant autorité, atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation**. Mon dossier est donc amplement validé par la justice française !
- il n'y a rien de transphobe dans ce dossier. Dire qu'une femme est né homme n'a rien de diffamant, le tribunal d'appel qui a relaxé Natacha Rey et Amandine l'a clairement dit.

Depuis, le support de o2switch est devenu muet, même après deux relances. La censure est maintenue. Une [page](#) de son site affiche : "o2switch s'engage sur l'éthique de sa relation avec ses hébergés".

On ne nous fera pas croire qu'un hébergeur censure tout un site (seul un sous-site est dédié à Brigitte Macron) sur la seule dénonciation d'un péquenot racontant n'importe quoi. Son refus de répondre est révélateur. Il y a une pression beaucoup plus forte qu'un péquenot pour censurer un site pour un tel prétexte et pour que o2switch oublie tous ses principes de respect de ses clients. Le pouvoir macronien pèse de tout son poids pour que o2switch, après Free et LWS censure un site qui le dérange.

Du coup, la remise en place du site pressibus.org va être plus longue que prévu. Les Macron seront satisfait (on remarquera qu'une fois de plus ils n'ont pas fait appel à la Justice pour agir, ils ont, comme d'habitude, agi de façon sournoise et biaisée). Mais la présente page va rapidement circuler. Un correspondant m'écrivait récemment : "TOUTE CENSURE EST UN AVEU".

Alain, 3 juillet, 18h 35 (débuté à 10h)

Ce samedi 4 juillet, j'ai appris que le site brigittologique du colonel de Guerlasse avait été censuré par l'hébergeur OVH de la même manière, à la suite de la dénonciation d'un gugus qui racontait n'importe quoi, au mépris de la liberté d'expression. Il semble que la Macronie soit parvenue à censurer n'importe quel site d'un simple claquement de doigts, comme cela se fait sur les réseaux sociaux, sans le moindre avertissement et sans aucune explication précise. Le passage par un juge n'est plus nécessaire.

Malgré cette censure, **le dossier Pressibus sur le Brigittigate se remet en place**, dans le format pdf, grâce, dans un premier temps, au [site LibanVision](#) et au [Fil Telegram des Perruques Jaunes](#). En détail, sont disponibles :

- Le dossier 2022-2025, [lien](#), 446 pages, 29 Mo
- Le fil 2025/2026, [lien](#), 169 pages, 64 Mo
- La page "Nos certitudes", [lien](#), 9 pages, 3 Mo
- La page "Nos questionnements", [lien](#), 6 pages, 2 Mo
- La page "Scénario 2022", [lien](#), 10 pages, 4 Mo
- La page "Historique du Brigittigate", [lien](#), 12 pages, 3 Mo

Que ceux qui ont un blog/site et veulent soutenir Pressibus, en luttant contre la censure, téléchargent ces archives et les mettent à disposition sur leur blog/site. Ils peuvent aussi afficher cette page, que j'actualiserai et redistribuerai se temps en temps.

Alain, samedi 4 juillet, 20h 30

Le dimanche 4 juillet, j'ai préféré attendre le lendemain pour joindre la direction d'o2switch, le troisième hébergeur à avoir brusquement supprimé mon site sans préavis, après Free et LWS.

Ce lundi 5 juillet, de bonne heure, j'ai exposé la situation à la direction d'o2switch et je lui ai demandé de me contacter pour éclaircir les choses. J'ai notamment indiqué que le site Pressibus pouvait être réactivé sans le dossier du Brigittigate, qui est seul en cause. En fin de matinée, j'ai compris que le contact aurait lieu dans l'après-midi. Je n'ai reçu aucune réponse. Que se passe-t-il ? La direction d'o2switch est-elle à ce point extrêmement impolie ou les barbouzes de l'Elysée l'ont-ils kidnappée pour l'empêcher de me répondre ? La pression pour appliquer une telle censure m'apparaît énorme et ne peut provenir que de l'Elysée.

Je me rends compte que la censure du dossier Pressibus sur "Brigitte" fait du bruit sur Internet (je n'en vois toutefois qu'une partie, car je ne suis pas présent sur les réseaux sociaux). Merci à tous ceux qui y participent, et, en premier, à ceux qui indiquent comment retrouver ce dossier, sous forme pdf ou html. Les liens que j'ai indiqués samedi dernier, ci-dessus, sont repris sur la page https://www.action-patriote.fr/dossier_pressibus.htm du site du colonel de Guerlasse et les pdf pourraient être hébergés et publiés ailleurs. A ces liens, on ajoutera les archives suivantes :

- Dossier pdf 2022-2025 : <https://web.archive.org/web/20260630155541/http://toso2559.odns.fr/gen/trogneux/brigitte2.pdf>
- Dossier pdf 2022-2025 en anglais : <https://web.archive.org/web/20260630155541/http://toso2559.odns.fr/gen/trogneux/brigitte2.pdf>
- Dossier html à la date du 17 février 2026 : <https://web.archive.org/web/20260218201218/http://pressibus.free.fr/gen/trogneux/fil.html>

Merci de m'indiquer d'autres liens d'archives si vous en trouvez.

Ceci étant dit, il y a plus important que de dénoncer la censure du dossier Pressibus : informer de la cause probable de cette censure, l'instruction ouverte contre les Macron pour faux, viol, atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, suite à la plainte Cotten (encadré rouge du 2 juillet ci-dessus). L'omerta des médias de grand chemin perdure, la priorité est de la briser. Il est notamment possible d'avertir son député, en ajoutant que cette omerta est accompagnée de la censure brutale et illégale du dossier Pressibus.

Alain, lanceur d'alerte, lundi 6 juillet, 20 h
Ne plus me contacter à alain@pressibus.org, mais à plumcy@free.fr

Loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 "I.- Un lanceur d'alerte est une personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, [...]"

Des soutiens s'expriment : correspondants Pressibus, médias alternatifs ([exemple](#)), nouveaux correspondants...

Je retiens ce [texte](#), reçu ce 2 juillet, sur les menaces contre la liberté d'expression.

Quand le site Pressibus sera rétabli dans son intégralité, le dossier "Brigitte" sera à l'adresse : pressibus.org/brigitte

Ce dossier est sous licence Creative Commons by-sa.
Les [preuves](#) - Contact mail : voir la fin d'introduction du [dossier 2022](#)